

TRÉSOR
HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

L'EUROPE

pendant le consulat et l'empire de

NAPOLEON

PAR

M. CAPEFIGUE

40

579 A



BRUXELLES
WOUTERS, RASPOET ET C^o, IMPRIMEURS-LIB.
8, RUE D'ASSAUT.

1842

L'EUROPE
pendant le consulat et l'empire de
NAPOLÉON

LAURE

APOLLO



Lith. Regale P. Desjardins.

ALEXANDRE I^{ER}

L'EUROPE

pendant le consulat et l'empire de

NAPOLÉON

PAR

M. CAPEFIGUE



tomme X



BRUXELLES

WOUTERS, RASPOET ET C[°], IMPRIMEURS-LIBRAIRES

8, rue d'Assaut

—
1842

ПЕРВОЕ
ЧИТАНИЕ
АПОЛЕОНА



215046

L'EUROPE

pendant le consulat et l'empire de

NAPOLEON

CHAPITRE I.

APOGEE DE LA DICTATURE DE NAPOLEON.

Tentative pour la suppression du corps législatif. — Ses rapports avec l'empereur. — Doctrine sur le sénat. — Le code pénal. — Le code d'instruction criminelle. — Esprit de ces deux législations. — Les prisons d'État. — Rétablissement des lettres de cachet. — Dictature intellectuelle. — Censure. — Direction de l'imprimerie et de la librairie. — Envahissement des journaux. — Dictature sur la propriété. — Échange. — Affaire du domaine de Navarre et de la succession de Bouillon. — Dictature commerciale. — Application des décrets de Berlin et de Milan. — Les licences. — Les douanes. — Les cours prévôtales. — Dictature administrative. — Les conseils de préfecture. — Le conseil d'État. — Les conflits. — Privilège des contributions et du trésor. — Théorie du domaine extraordinaire.

Décembre 1809 à avril 1810.

Lorsqu'à la distance des âges, on jette les yeux sur les codes Théodosien et de Justinien, ces monuments pourprés de l'empire grec alors parvenu à son époque de plus haut despotisme, on voit le prince revêtu d'une puissance solennelle qui embrasse et domine tous les ressorts du gouvernement; non-seulement il est le chef de l'administration de l'empire, le césar qui conduit les armées, le juge qui distribue la sentence sur les têtes abasées; mais encore le seul, l'unique maître du commerce, de l'industrie, du trésor, de la propriété de tous: l'empereur est le suprême pontife, le dictateur de la conscience, de la vie et de la fortune des sujets; et sa puissance rayonne à ce point qu'il faut

que ses ordres soient exécutés dans la soumission et le respect le plus profond. « Ce que décide l'empereur, c'est la loi pour tous, » dit Théodore dans une de ses novélies. Eh bien ! l'esprit de Napoléon a cette tendance, il marche successivement à son œuvre, il en a étudié le principe en Orient ; quelque chose de babylonien et d'assyrien domine dans sa pensée ; il ne comprend pas un pays avec des institutions libres, une pensée indépendante, une administration modérée et retenue ; pour lui le gouvernement est tout ; son antipathie, c'est le parlement d'Angleterre ; il ne s'explique pas qu'on puisse faire de grandes choses dans un pays qui possède des assemblées retentissantes et une presse affranchie¹.

Et ce despotisme se justifie pourtant : Napoléon succède à l'anarchie, à l'absence de tout pouvoir politique ; le XVIII^e siècle avait démolî la puissance de l'autorité, il n'y avait plus de droits fixes ; au milieu de l'ordre il restait un grand vide, l'autorité était méconnue ; il fallait la reconstituer sur de fortes bases. Napoléon saisit cette dictature, il la comprit comme une nécessité rigoureuse, elle allait à son caractère, qui n'aimait aucune intelligence, aucune force en dehors de lui ; la patrie se résumait sur sa tête. A l'époque de sa campagne d'Autriche, il avait éprouvé des conspirations menaçantes ; tandis qu'il exposait sa vie sur les champs de bataille, on complotait à Paris ; les partis divers s'agitaient sourdement, tous agissaient dans la prévoyance d'une succession possible, ils désiraient un renversement. L'empereur avait dit à Wieland en parlant de César : « La seule faute que je lui reproche, c'est que, sachant que l'on conspirait contre lui, il ne se soit pas débarrassé de ses ennemis. » L'empereur n'avait pas cette trempe molle, insouciante ; si ses ennemis voulaient se débarrasser de lui, il saurait les prévenir et se débarrasser d'eux ; c'est pourquoi on le voit marcher si hautement dès cette époque vers la plénitude du pouvoir absolu et à des précautions inusitées de despotisme sans limites.

Dès que l'empereur eut touché sa capitale, une pensée vint à lui, décisive, souveraine : il voulut tout à coup se débarrasser du corps législatif par un acte fort et franc ; il n'en était pas satisfait². Cette assemblée, travaillée par Fouché et les ennemis du gouvernement

¹ Tous les articles que Napoléon dicte dans *le Moniteur* sont dirigés contre les discussions du parlement, les élections et la presse anglaise.

² Le décret fut même signé. Il n'a pas été publié.

impérial, avait hésité dans le vote de quelques lois ; ce corps législatif, composé d'ailleurs de propriétaires paisibles, images de la partie sage, modérée de la population, reflétait un peu l'opinion publique : il était impossible qu'un certain mécontentement ne s'élèvât pas parmi les membres de la législature ; l'opinion tôt ou tard est reine, on ne peut étouffer ses soupirs, ses doléances. Or Napoléon, voulant couper court à cette opposition sourde par une mesure décisive, conçut le projet de la supprimer souverainement ; sa note datée de Valladolid avait d'abord limité les diverses institutions de l'État dans des bornes étroites : le sénat, le conseil d'État, le corps législatif ; il avait repoussé avec indignation la pensée d'une représentation nationale en dehors de lui, le seul, le véritable représentant du peuple. Cette idée pourtant fut combattue par Cambacérès et quelques membres du conseil privé, tels que M. Regnault de Saint-Jean-d'Angely et M. Rœderer lui-même, le partisan le plus chaud du pouvoir unitaire. Dans la situation où se trouvait le corps législatif il ne pouvait être un embarras ; simple forme politique, il n'avait pas même la tribune ; quelques orateurs exposaient les motifs, après venaient un simple rapport et un vote ; évidemment ce n'était point ici un système de représentation, une forme d'examen qui dominait le pouvoir ; on créerait une opposition sérieuse là où il n'y avait jusqu'ici qu'une gène.

Napoléon reconnut ce qu'il y avait de juste dans cette observation de son conseil intime, sa colère se calma ; on le vit donc ouvrir en personne la session du corps législatif pour exalter de sa bouche les merveilles de son règne. Il vint en cortège impérial à l'ancien palais des Condés ; les rois et les princes de la confédération le suivaient comme ses vassaux ; il aimait les cortèges resplendissants. L'empereur parla gravement, mais avec un ton de vanité, de foi en lui-même, qui se ressentait des fortes impressions qu'il voulait laisser de sa puissance ¹.

¹ Voici le texte du discours de Napoléon à l'ouverture du corps législatif, le 3 décembre 1809 :

« Messieurs les députés des départements au corps législatif, depuis votre dernière session j'ai soumis l'Aragon et la Castille, et chassé de Madrid le gouvernement fallacieux formé par l'Angleterre. Je marchais sur Cadix et Lisbonne, lorsque j'ai dû revenir sur mes pas, et planter mes aigles sur les remparts de Vienne. Trois mois ont vu naître et terminer cette quatrième guerre punique. Accoutumé au dévouement et au courage de mes armées, je ne puis cependant dans cette circonstance ne pas reconnaître ces preuves particulières d'amour que m'ont données mes soldats d'Allemagne.

» Le génie de la France a conduit l'armée anglaise ; elle a terminé ses destins dans

« En Espagne , disait-il , il avait tout soumis , chassé de Madrid le gouvernement fallacieux formé par l'Angleterre ; trois mois de campagne en avaient fini avec la guerre d'Autriche. C'était le génie de la France qui avait conduit les Anglais à Walcheren ; la Toscane était réunie ; sa conduite avec le pape était digne de son caractère fier et de la pourpre impériale ; il avait laissé l'influence spirituelle au premier pasteur de l'Église , annulé la donation des empereurs français ses prédécesseurs. » Ces derniers mots produisirent une vive et grande impression ; l'empereur prenait officiellement le rôle de Charlemagne , et le comptait comme son prédécesseur , et qui sait ? comme son ancêtre : l'empire d'Occident serait reconstitué , n'était-ce pas le dernier mot de ses efforts ? l'empire d'Occident avec la tiare et la pourpre de Charles le Grand.

Napoléon annonçait encore « que tous ses alliés avaient reçu des

les marais pestilentiels de Walcheren. Dans cette importante circonstance je suis resté éloigné de quatre cents lieues, certain de la nouvelle gloire qu'allait acquérir mes peuples, et du grand caractère qu'ils allaient déployer. Mes espérances n'ont pas été trompées. Je dois des remerciements particuliers aux citoyens des départements du Pas-de-Calais et du Nord. Français, tout ce qui voudra s'opposer à vous sera vaincu et soumis ! Votre grandeur s'accroira de toute la haine de vos ennemis. Vous avez devant vous de longues années de gloire et de prospérité à parcourir. Vous avez la force et l'énergie de l'Hercule des anciens.

» J'ai réuni la Toscane à l'empire. Les peuples en sont dignes par la douceur de leur caractère, par l'attachement que nous ont toujours montré leurs ancêtres, et par les services qu'ils ont rendus à la civilisation européenne.

» L'histoire m'a indiqué la conduite que je devais tenir avec Rome. Les papes, devenus souverains d'une partie de l'Italie, se sont constamment montrés les ennemis de toute puissance prépondérante dans la péninsule ; ils ont employé leur influence spirituelle pour lui nuire. Il m'a donc été démontré que l'influence spirituelle exercée dans mes États par un souverain étranger était contraire à l'indépendance de la France, à la dignité et à la sûreté de mon trône. Cependant, comme je reconnais la nécessité de l'influence spirituelle des descendants du premier des pasteurs, je n'ai pu concilier ces grands intérêts qu'en annulant la donation des empereurs français mes prédécesseurs, et en réunissant les États romains à la France.

» Par le traité de Vienne, tous les rois et souverains mes alliés, qui m'ont donné tant de témoignages de la constance de leur amitié, ont acquis et acquerront un nouvel accroissement de territoire.

» Les provinces illyriennes portent sur la Save les frontières de mon grand empire. Contigu avec l'empire de Constantinople, je me trouverai en situation naturelle de surveiller les premiers intérêts de mon commerce dans la Méditerranée, l'Adriatique et le Levant. Je protégerai la Porte, si la Porte s'arrache à la funeste influence de l'Angleterre ; je saurai la punir si elle se laisse dominer par des conseils astucieux et perfides.

» J'ai voulu donner une nouvelle preuve de mon estime à la nation suisse en joi-

accroissements de territoire; les provinces illyriennes lui assuraient une prépondérance politique et commerciale dans le Levant; si la Porte se réunissait franchement à la France, le puissant empereur la protégerait; si elle restait anglaise, il lui réservait une punition exemplaire. Il s'était fait le médiateur de la nation suisse; des changements devenaient nécessaires en Hollande pour la sûreté des frontières; la Suède, par son alliance avec l'Angleterre, avait perdu la plus belle de ses provinces; un roi sage nouvellement élu pourrait réparer les maux; enfin le corps législatif, profondément ému, put entendre que le czar, désormais l'ami de Napoléon, venait de réunir à son empire la Finlande, la Moldavie et la Valachie, et un district de la Galicie; l'empereur n'était jaloux de rien de ce qui pouvait arriver d'heureux pour la Russie. Terminant par une de ces phrases habituellement à effet, Napoléon montrait le léopard épouvanté lorsque l'aigle paraîtrait

gnant à mes titres celui de son *médiateur*, et mettre un terme à toutes les inquiétudes que l'on cherche à répandre parmi cette brave nation.

» La Hollande, placée entre l'Angleterre et la France, en est également froissée. Cependant elle est le débouché des principales artères de mon empire. Des changements deviendront nécessaires; la sûreté de mes frontières et l'intérêt bien entendu des deux pays l'exigent impérieusement.

» La Suède a perdu par son alliance avec l'Angleterre, après une guerre désastreuse, la plus belle et la plus importante de ses provinces. Heureuse cette nation, si le prince sage qui la gouverne aujourd'hui eût pu monter sur le trône quelques années plus tôt. Cet exemple prouve de nouveau aux rois que l'alliance de l'Angleterre est le pré-sage le plus certain de leur ruine.

» Mon ami et allié l'empereur de Russie a réuni à son vaste empire la Finlande, la Moldavie, la Valachie et un district de la Galicie. Je ne suis jaloux de rien de ce qui peut arriver de bien à cet empire; mes sentiments pour son illustre souverain sont d'accord avec ma politique.

» Lorsque je me montrerais au delà des Pyrénées, le léopard épouvanté cherchera l'Océan pour éviter la mort, la défaite et la honte. Le triomphe de mes armes sera le triomphe du génie du bien sur celui du mal; de la modération, de l'ordre, de la morale sur la guerre, l'anarchie et les passions malfaisantes. Mon amitié et ma protection rendront, je l'espère, la tranquillité et le bonheur aux peuples des Espagnes.

» Messieurs les députés des départements au corps législatif, j'ai chargé mon ministre de l'intérieur de vous faire connaître l'histoire de la législation, de l'administration et des finances dans l'année qui vient de s'écouler: vous y verrez que toutes les pensées que j'ai conçues pour l'amélioration de mes peuples se sont suivies avec la plus grande activité; que dans Paris, comme dans les parties les plus éloignées de mon empire, la guerre n'a apporté aucun retard dans les travaux. Les membres de mon conseil d'Etat vous présenteront différents projets de loi sur les finances; vous y verrez leur état prospère. Je ne demande à mes peuples aucun nouveau sacrifice, quoique les circonstances m'aient obligé à doubler mon état militaire. »

au delà des Pyrénées; le génie du bien punirait ainsi le génie du mal. » L'empereur s'était rarement trompé dans ces sortes de prophéties de la gloire : annonçait-il par ces paroles une nouvelle campagne dans la Péninsule ? Irait-il ressaisir la victoire trop souvent infidèle à ses lieutenants ? on n'en disait rien encore ; cette harangue de César fut attentivement écoutée comme l'oracle.

Chacune des sessions du corps législatif était précédée d'une exposition administrative sur l'état de la France par le ministre de l'intérieur, document de rhétorique que l'on jetait au public pour montrer tout le bien que le peuple avait reçu de son souverain ; ce fut le début de M. de Montalivet ; pour la première fois il paraissait à la tribune. Les éléments de ce travail étaient recueillis dans les bureaux du ministère ; on y groupait tous les détails, un conseiller d'État élaborait l'œuvre destinée au corps législatif ; il y mettait de la couleur et de la pourpre ; le panégyrique était pour l'empereur qui avait tout fait, l'éloge s'adressait à Trajan. Lui seul était la providence du peuple, le puissant protecteur des arts, du commerce, de la science, la source de toute prospérité publique : qui aurait pu chercher dans ses phrases pompeuses les ravages de la conscription, les tristesses du despotisme, les abus de l'administration, l'état déplorable des affaires commerciales ? Toutes les voix étaient muettes, et cet exposé allait sur l'aile de la renommée en France et en Europe, pour tromper l'opinion publique sur les forces et les joies du vaste empire. Tout brillait et reluisait sous la main de Napoléon.

L'empereur gardait aussi rancune au sénat, et pourquoi ? n'avait-il pas obtenu de lui toutes les levées de conscription, tous les actes qui pouvaient servir son despotisme ! Oui, certes, mais il savait qu'une opposition fermentait dans son sein ; si le sénat donnait tout à la volonté de Napoléon, il y avait fatigue à toujours obéir ; plus d'un sénateur était entré secrètement dans les intrigues de M. de Talleyrand ou de Fouché pendant la campagne de 1809 ; toutes les fois qu'il y avait eu une conspiration sérieuse, on avait pris le sénat pour complice ou bien on l'avait supposé ; or, en politique, les partis ont un instinct merveilleux de tout ce qui peut les servir ; lorsqu'ils indiquent un homme ou un corps comme une de leurs espérances, c'est qu'ils savent bien qu'ils pourront s'en servir et que de pensée il est à eux ; il se fait un pacte mystérieux entre ceux qui espèrent et ceux qui attendent. Un premier décret avait déclaré que le sénat ne pourrait

jamais être convoqué que par l'empereur ou par l'archichancelier, et en tous les cas par un message exprès; l'empereur voulait éviter ici ces convocations extraordinaires qu'une conspiration politique aurait pu surprendre pour prononcer sa déchéance. On ajouta comme dispositions pénales « que tous les actes du sénat intervenus sans la convocation expresse de l'empereur seraient nuls de plein droit. Désormais les princes du sang impérial, plus assidus parmi les sénateurs, surveilleront les démarches des idéologues malveillants ou niais qui voulaient rejeter la France au temps d'anarchie et de terreur dont le 18 brumaire l'avait heureusement délivrée. » Tel était le langage habituel de l'empereur en désignant ce banc d'opposition du sénat : MM. Lanjuinais, Lambrecht, Grégoire et Garat.

Cette dictature au sommet des corps politiques, Napoléon voulait l'appliquer aux formes judiciaires et à la pénalité de sa jurisprudence; il n'y a pas de despotisme sans un code cruel qui embrasse toutes les actions de la vie; il n'y a pas de code applicable si l'instruction n'est pas favorable au pouvoir absolu, et si les formes judiciaires ne sont pas courbées sous la volonté du dictateur. De là, pour Napoléon, l'obligation de préparer les codes pénal et d'instruction criminelle¹, l'organisation des cours d'appel sous des conditions plus assouplies. Ainsi, sénat, conseil d'État, corps législatif abaissés sous ses mains; ensuite la loi, et les codes du pays, rédigés dans l'exclusive pensée du pouvoir; telles furent les conditions de la dictature.

L'action du gouvernement dans la justice fut consacrée par trois monuments remarquables par leur esprit et leur perfection unitaire. Si l'on étudie le code pénal dans son ensemble et dans ses détails, on verra qu'il est rédigé bien plus pour la protection du gouvernement que pour la garantie des particuliers²: les attentats contre la sûreté

¹ L'un et l'autre de ces codes furent promulgués en 1809 et en 1810.

² L'exposé des motifs du code pénal fut très-brièvement développé par M. Treilhard; cela différait de la belle et grande discussion du code civil.

Discours prononcé par M. Treilhard, conseiller d'État. — Séance du 1^{er} février 1810.

« Messieurs, après l'interruption momentanée de vos travaux, S. M. I. veut que leur reprise soit honorée par l'examen et la discussion d'un ouvrage très-important, d'un *code pénal*.

» Le code Napoléon a établi l'état des hommes et leurs propriétés sur des bases inébranlables.

» Le code de procédure civile aplanit les avenus du temple de la justice en dé-

du pouvoir y sont multipliés à l'infini ; la terrible peine de mort y est prodiguée comme si l'esprit du comité de salut public dominait encore, et avec cette peine la fatale confiscation des biens, empruntée aux lois du Bas-Empire et au système féodal. Si vous avez concerté un complot, la mort ; si vous avez pratiqué des machinations, la mort ; si vous tentez une sédition, la mort ! toujours cette affreuse perspective de la peine capitale qui dans les troubles civils arrive, comme le messager sanglant des partis ; le crime de lèse-majesté puni comme à Rome sous Tibère. Révélez le secret de votre ami, qu'importe que vous ayez désapprouvé l'acte séditieux ! révélez ! révélez ! Puis nulle liberté, ni le droit de se réunir, ni les écrits, ni la parole libre ; un prêtre même ne peut correspondre avec son supérieur, s'il est étranger. Tout est délation dans la société telle que le code pénal l'institue. Est-ce un mal, est-ce un bien ? Ici, Napoléon a son excuse : dans une société violemment secouée par l'esprit de révolution, il faut des compressions puissantes ; les âmes ont été si remuées, qu'il est nécessaire de les contenir par des peines sanglantes. Un code est l'expression des mœurs ; là où elles sont paisibles, les lois sont douces,

barrassant l'instruction des affaires d'une foule d'actes aussi ruineux pour les plaideurs qu'inutiles pour les juges.

» Le commerce se félicite de la promulgation d'un code qui doit le replacer sur ses plus fermes appuis, la bonne foi et l'économie.

» Un code d'instruction criminelle garantit la sûreté publique et individuelle en facilitant la recherche des crimes et en forçant leur poursuite ; il offre des moyens infaillibles pour atteindre les coupables, et il réunit aussi tout ce qui peut calmer l'inquiétude de l'innocence persécutée.

» Que manque-t-il encore à notre législation ? un *code pénal* qui inflige au coupable la peine qu'il a encourue ; une peine juste, proportionnée au crime, car la société doit la justice même à ceux qui se déclarent ses ennemis, et la justice exclut également l'excès de l'indulgence et de la sévérité.

» Ainsi, pendant qu'une suite non interrompue de prodiges élève au plus haut degré la gloire des Français, des lois sages auront préparé notre bonheur domestique : il n'en est point sans la libre et paisible jouissance de notre personne, de notre état, de notre famille, de nos propriétés. Ces biensfais, nous ne pouvions les obtenir que d'une bonne législation ; ils se feront sentir tous les jours et à tous les instants, et c'est aussi tous les jours et à tous les instants que le peuple français doit en bénir l'auteur.

» Législateurs, vous recueillerez une portion de sa reconnaissance, puisque S. M. I. vous associe à ses méditations. Hâtez-vous, messieurs, de procéder au complément de votre organisation pour nous mettre en état de terminer, en vous présentant le premier livre du code pénal, la mission honorable dont S. M. a daigné nous charger. »

patriarcales ; mais lorsqu'il faut ramener la force du pouvoir, le respect pour l'ordre, la morale publique trop compromise, alors il faut des peines implacables, et Napoléon ne manqua pas à sa mission.

Le code d'instruction criminelle est la mise en action des lois pénales ; il se ressent de la pensée dictatoriale de l'empereur : plus de jury d'accusation ; une chambre du conseil qui prononce souverainement et renvoie le prévenu devant les assises ; le jury est restreint dans les conditions qui tiennent aux crimes contre les personnes ; le gouvernement a des cours spéciales pour les délits et crimes politiques, sortes de commissions mi-parties civiles et militaires. Toutes les fois qu'il s'agit de sa propre sûreté, il ne s'abandonne pas au jugement par jury : les assises sont restreintes aux crimes privés, le pouvoir ne veut pas se placer à discrétion ; la caution n'est admise que dans des cas fort rares ; la liberté est une exception, la mise en arrestation une règle ; les mandats d'amener sont tellement faciles, qu'ils sont tout prêts en blanc chez le ministre de la police : la dénonciation d'un agent suffit pour cela ; dans cette société qu'il faut ramener à l'ordre, à la règle, le pouvoir est tout, l'individu n'est rien.

Avec cette immense extension que prennent les cours spéciales, tribunaux d'exception, les assises voient leurs juridictions restreintes, les tribunaux d'appel sont organisés sous le titre de cours impériales, comme s'il fallait constater plus formellement ici que la justice est une émanation de l'empereur et une dépendance de son autorité. On modifie le personnel de la justice par la nécessité d'une institution nouvelle¹ ; on épure la magistrature ; généralement les choix sont

¹ La loi sur les cours impériales est du 20 avril 1810. En voici quelques articles :

» Art. 1^{er}. Les cours d'appel prendront le titre de *cours impériales* ; les présidents et autres membres de ces cours prendront le titre de *conseillers de sa majesté* dans lesdites cours.

» 2. Les cours impériales connaîtront des matières civiles et des matières criminelles, conformément aux codes et aux lois de l'empire.

» 3. Les cours impériales siégeront dans les mêmes villes où les cours d'appel ont été établies ; elles comprendront dans leur ressort les mêmes départements. Les cours de justice criminelle sont supprimées : elles continueront néanmoins leur service jusqu'au moment de l'installation des cours impériales.

» 4. Le nombre des juges des cours impériales ne pourra excéder à Paris soixante, et dans les autres cours quarante ; il ne pourra être à Paris au-dessous de quarante, et dans les autres cours au-dessous de vingt.

» 5. La division des cours impériales en chambres ou sections, et l'ordre du ser-

meilleurs : on exclut la plupart des conseillers que la tourmente révolutionnaire a trop élevés ; Cambacérès a goût par la vieille magistrature, il y cherche ses préférences ; on crée des juges auditeurs avec des prérogatives qui blessent un peu le principe de l'inamovibilité ; le pouvoir a besoin de se manifester partout ; le juge n'est irrévocable que sous certaines conditions ; la dictature s'organise : code pénal, code d'instruction criminelle, cours spéciales, restriction du jury, tout cela résulte d'une même pensée. L'empereur ne comprend rien en dehors de lui ; s'il lui plait de faire sanctionner un acte contre les personnes et les propriétés, il veut en rester maître.

Et pourtant Napoléon ne se croit pas assez sûr de cette justice : les hommes qui forment corps, tels que les magistrats, ne s'abdisquent jamais ; quand ils jugent, ils sont tous en la présence de Dieu, présence terrible et redoutable ; l'empereur a plus de foi dans la police : avec elle, il dispose sûrement et secrètement des individus ; il ne doit compte qu'à lui-même, point de publicité, aucune garantie. La police et la guerre sont les deux ressorts que la révolution lui a laissés, et il s'en sert dans leur plus violente acceptation ; il est si facile par la police d'atteindre un ennemi dangereux ! les tribunaux pourraient le refuser, la police le livre. Un décret organise les prisons d'État¹ dans

rice, seront fixés par des règlements d'administration publique. Si l'empereur juge convenable de créer des sections nouvelles, en d'en supprimer dans les cours impériales, il y sera également pourvu par des règlements d'administration publique, sans toutefois déroger à ce qui est prescrit par l'art. 4 ci-dessus. »

¹ Le décret concernant les prisons d'État, du 3 mars 1810, offre une grande curiosité ; les motifs sont un grand sophisme comme l'empereur savait en faire :

« Napoléon, etc. Sur le rapport de notre ministre de la police générale :

» Considérant qu'il est un certain nombre de nos sujets détenus dans les prisons de l'État, sans qu'il soit convenable ni de les faire traduire devant les tribunaux, ni de les faire mettre en liberté ; que plusieurs ont, à différentes époques, attenté à la sûreté de l'État, qu'ils seraient condamnés par des tribunaux à des peines capitales ; mais que des considérations supérieures s'opposent à ce qu'ils soient mis en jugement ; que d'autres, après avoir figuré comme chefs de bandes dans les guerres civiles, ont été repris de nouveau en flagrant délit, et que des motifs d'intérêt général défendent également de les traduire devant les tribunaux ; que plusieurs sont ou des voleurs de diligences, ou des hommes habitués au crime, que nos cours n'ont pu condamner, quoiqu'elles eussent la certitude de leur culpabilité, et dont elles ont reconnu que l'élargissement serait contraire à l'intérêt et à la sûreté de la société ; qu'un certain nombre ayant été employés par la police en pays étranger, et lui ayant manqué de fidélité, ne peut ni être élargi, ni traduit devant les tribunaux sans compromettre le salut de l'État ; considérant cependant qu'il est de notre justice de nous assurer que ceux de nos sujets qui sont détenus dans les prisons

toute l'étendue de l'empire ; elles existent de fait ; les larges tours de Vincennes ne sont-elles pas remplies de prisonniers arbitrairement détenus ? Il ne fait que régulariser un ordre de choses existant sous le directoire et le consulat.

Jusqu'ici la dictature considérait comme un provisoire ces déten-
tions de police ; désormais, il faut savoir que les prisons d'État sont
un système régulier, un mode d'organisation, un état normal pour
le pouvoir ; elles sont publiquement consacrées, en vertu d'une dis-
position solennelle : les principes qui motivent le décret sont curieux
à étudier comme pensée d'un pouvoir fort : l'empereur avoue hardi-
ment qu'il existe des détenus dans les prisons spéciales sans l'interven-
tion de la justice : ceux-ci ont attenté contre le gouvernement ;

de l'État le sont pour causes légitimes, en vue d'intérêt public, et non par des con-
siderations et passions privées ; qu'il convient d'établir pour l'examen de chaque
affaire des formes légales et solennelles ; et qu'en faisant procéder à cet examen,
rendre les premières décisions dans un conseil privé, et revoir chaque année ces
causes de la détention pour reconnaître si elle doit être prolongée, nous pourvoi-
rons également à la sûreté de l'État et à celle des citoyens ; notre conseil d'État
entendu, nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

» 1. Aucun individu ne pourra être détenu dans une prison de l'État qu'en vertu
d'une décision rendue sur le rapport de notre grand juge, ministre de la justice, ou
de notre ministre de la police, dans un conseil privé, composé comme il est établi
dans les dispositions de l'acte des constitutions du 16 thermidor an X, titre X,
art. 86.

» 2. La détention autorisée par le conseil privé ne pourra se prolonger au delà
d'une année, qu'autant qu'elle aura été autorisée dans un nouveau conseil privé,
ainsi qu'il va être expliqué.

» 3. A cet effet, dans le cours du mois de décembre de chaque année, le
tableau de tous les prisonniers d'État sera mis sous nos yeux dans un conseil
privé spécial.

» 4. Le tableau contiendra les noms des prisonniers d'État, leurs prénoms, leur
âge, leur domicile, leur profession, le lieu de leur détention, son époque, ses
causes, la date de la décision du conseil privé ou des conseils privés qui l'auront
autorisée.

» 19. La garde et l'administration de chaque prison d'État sera confiée à un
officier de gendarmerie, qui aura sous ses ordres la troupe affectée à la garde
de la prison, et déterminera les mesures de précaution et de sûreté pour empêcher
l'évasion.

» 23. Les commandant, concierge et gardiens seront responsables, chacun en ce
qui le concerne, de la garde des détenus.

» 36. Il n'y aura de prison d'État que dans les lieux ci-après désignés.

» 37. Nul prisonnier d'État ne pourra être détenu, si ce n'est en dépôt ou pour
passage, dans d'autres lieux que les prisons d'État désignées par nous.

» 38. Les prisons d'État sont établies dans les châteaux de Saumur, Ham, If,
Landskron, Pierre-Chatel, Fenestrelle, Campiano et Vincennes, »

traduits devant les tribunaux, ils seraient condamnés, des raisons supérieures veulent qu'ils ne le soient pas ; les uns sont des chefs de guerre civile que les cours n'avaient pu atteindre par leurs arrêts ; les autres sont des individus dangereux que des motifs politiques ne permettent pas de mettre en jugement ; pour d'autres, les preuves ne sont pas assez constantes. D'après ces motifs longuement développés, l'empereur établit que tout individu peut être détenu d'après l'avis du conseil privé, c'est-à-dire de la police de Napoléon ; un rapport est fait, le souverain statue de son chef et le citoyen est arrêté. Toute prison d'État est confiée à la gendarmerie sous l'inspection du ministre ; on accorde deux francs par jour à chaque prisonnier ; il peut recevoir les secours de sa famille ; on ne leur persécute pas, mais il est frappé dans sa liberté d'une manière absolue ; toute communication avec l'extérieur lui est interdite ; quelquefois le pauvre prisonnier, privé même d'encre et de plumes, peut s'abîmer dans sa pensée, à la face des murailles grisâtres ; et, la tête brûlante, il doit se convaincre que cette situation est éternelle. Si, comme Palafox, il avait défendu l'indépendance de la patrie, on lui réservait Vincennes ! si, jeune et ardent patriote d'Allemagne, il avait révélé la Germanie libre, comme sa fiancée, il avait encore Vincennes ! républicains à conviction, nobles officiers de la Vendée, tout cela était jeté pêle-mêle dans une prison d'État.

Pouvait-il y avoir une dictature plus absolue ? La garantie du conseil privé pour l'arrestation d'un homme était puérile ; le conseil privé n'était-il pas toujours l'empereur ? Ce décret sur les prisons d'État donnait une extension démesurée au système des lettres de cachet ; c'était plus que la Bastille devenue une véritable prison d'aristocratie aux derniers jours de la monarchie : la Bastille, maison de grand seigneur, où les belles marquises couraient pour voir le duc de Richelieu sur l'esplanade. Sous l'empire, les prisons d'État avaient un caractère sinistre : Vincennes se rappelait le duc d'Enghien fusillé dans ses fossés, là où les corbeaux viennent battre leurs ailes sur le haut donjon. Le château d'If, triste solitude au milieu de la mer agitée ; les vagues s'y brisent au bruit monotone contre les murailles humides ; puis Fenestrelle, où résida le Masque de fer, aventure mystérieuse brodée sous la régence comme une légende de succession ; Ham et Saumur, destinés à toutes les époques à entendre les soupirs des prisonniers dans les nuits sans sommeil ; le fort de Joux, où mou-

rut, à la face des neiges éternelles, ce Toussaint-Louverture, l'homme du tropique, qui rêvait le rôle de Bonaparte à Saint-Domingue ; la jalouse du consul en avait fini avec cette vie ; il le plaça, Toussaint, l'homme des savanes sous le soleil brûlant, au fort de Joux, dans les glaciers du Jura.

Quand la dictature était indulgente, elle se bornait à vous exiler hors de France ou de Paris, dans un rayon précisément tracé, et cela par un simple ordre du ministre ; si vous aviez dit une parole imprudente, un mot de plainte, une dénonciation venait à la police, et tout aussitôt un avis du ministre vous exilait, ou bien vous assignait une résidence que vous ne pouviez quitter ; tel vieux patriote vivait en proscrit à Avignon, à Orléans, à Aix, à Saumur, sous la plus active surveillance de la police ; là, toutes ses actions étaient comptées et pesées. Souvent ce régime s'appliquait à de jeunes femmes, à des dames de grande compagnie ; on les faisait quitter Paris le matin subitement avec toute la brutalité d'un ordre militaire, en robe de chambre, en souliers de satin ; on devait se rendre à quarante ou cinquante lieues de la capitale, dans un château bien noir de province ; et, pour mériter cette peine, un mot, une épigramme suffisait. Madame de Chevreuse ne pouvait toucher Paris, madame de Staël vaguait errante sans pouvoir atteindre ce ruisseau de la rue du Bac qu'elle préférerait au lac de Genève, si beau pourtant ! La police ne lui laissait aucun repos ; fière de son talent, madame de Staël ne voulait capituler ni sur ses opinions ni sur ses amis.

Telle était la tristesse de ces temps pour les hommes qui ne se rattachaient pas à l'empereur, qu'on avait toujours peur de trouver un espion là où on cherchait un ami ; il se rencontrait à chaque pas un dénonciateur qui vous préparait une prison d'État ou un exil, selon les caprices. Le général Savary se vantait avec un peu d'orgueil de ce que partout où il y avait trois hommes réunis il y avait un agent de police ; c'était comme ces temps dont parle Tacite sous Tibère, lorsqu'on s'examinait, les yeux hagards, avant de se confier un secret, une parole ; l'image du prince était partout : « N'insultez pas sa statue couronnée de lauriers ; agenouillez-vous devant elle. » L'empire était une idolâtrie ; on livrait au cirque ceux qui refusaient de brûler l'encens. La dénonciation terrible de Camille Desmoulins contre la Terreur aurait pu s'appliquer à cette société telle que la dictature l'avait constituée, car on proscrivait les soupirs.

Tout fut complet dans cette théorie du despotisme ; l'empereur ne voulut pas laisser l'intelligence en dehors de son pouvoir ; s'il la récompensait lorsque, abaissée devant lui, elle adorait ses actes en préparant ses desseins, il la brisait quand elle conservait le respect d'elle-même par son indépendance : la censure la plus forte, la plus oppressive, fut établie comme une règle ; la pensée eut ses prisons d'État. Cette surveillance sur tout ce qui s'écrivait en France eut deux caractères ; non-seulement prohibitive, elle supprimait des pages entières, des chapitres, des phrases ; mais encore elle en imposait aux auteurs ; ce n'était pas en manuscrit qu'il fallait envoyer l'ouvrage à la censure, cela eût donné trop de peine, lorsqu'il était en bonnes feuilles, imprimé, fini, à ce moment le censeur imposait des cartons, bouleversait l'œuvre à son gré. Tout devait être écrit dans la pensée de l'empereur : parlait-on de Rome ? on ne pouvait oublier le parallèle de César et de Napoléon. Dissertait-on sur l'Angleterre ? eh bien ! il fallait foudroyer Carthage et la perfide Albion ; les belles phrases de la police devaient prendre place dans une œuvre d'histoire et de poésie ; à ces conditions le permis de la censure était apposé. Souvent un éditeur était ruiné par le refus de laisser publier un ouvrage achevé ; s'il déplaisait même après la censure, un simple ordre de la police suffisait pour le faire saisir. Madame de Staël a raconté toutes les souffrances qu'elle éprouva pour l'impression de *Corinne* et de *l'Allemagne*, dont elle ne put même surveiller l'impression ; pauvre exilée, elle se rapprochait de Paris pour corriger son œuvre, et on menaça de la faire enlever si elle osait franchir le cercle que la police lui avait imposé.

Les journaux, aujourd'hui si libres, n'avaient pas seulement un censeur attaché à leur feuille ; pour eux c'était un bouleversement de propriétés ; l'empereur partait du principe que toute gazette était dans le domaine public, et qu'il pouvait en disposer à son gré ; nul autre que le gouvernement n'avait le droit de s'adresser au pays ; il n'y avait pas de journaux sans cette condition. De là son système de répartir des pensions sur les fonds des journaux : tel écrivain avait-il jeté de l'encens à la statue de Napoléon, il recevait sa récompense par une action de propriété dans le *Moniteur* ou dans le *Journal des Débats* ; on distribuait des indemnités aux écrivains bien méritants sur la propriété des feuilles publiques ; la *Gazette de France* en était accablée ; économie toute trouvée pour le trésor privé de l'empereur.

Les gens de lettres tout à fait du ressort de la police étaient payés sur les fonds de ce département, manière de protéger en avilissant. Pour couronner l'œuvre, on créa une direction générale¹ de la librairie et de l'imprimerie, confiée à un conseiller d'État; on ne put être imprimeur et libraire qu'avec brevet.

Ce n'était pas assez de la garantie de la censure, de la propriété usurpée sur les journaux; il fallait avoir des libraires, des imprimeurs sous sa main, de telle sorte qu'ils fussent eux-mêmes espions de la pensée. La police put faire fermer des établissements, ruiner les industries, sans autre motif que sa volonté; tout cela n'était que de petites choses aux yeux du pouvoir, les intérêts privés devaient se confondre dans la suprême loi de la dictature. Comme la police donnait le brevet, elle le retirait, rien de plus simple; un livre avait-il le malheur de déplaire, la police le faisait mettre au pilori sans formes; un journal avait-il fait un article imprudent, le lendemain on déclarait qu'il ne paraîtrait plus; les familles ruinées, les actionnaires, on en tenait peu de compte, il ne fallait nulle résistance, tout devait s'assouplir sous la main du pouvoir. La direction de la librairie fut le plus souvent un gouffre fatal pour l'intelligence: tout

¹ Voici les principaux articles du décret contenant règlement sur l'imprimerie et la librairie, du 5 février 1810, véritable loi de censure.

« Art. 1^{er}. Il y aura un directeur général chargé, sous les ordres de notre ministre de l'intérieur, de tout ce qui est relatif à la librairie et à l'imprimerie.

» 2. Six auditeurs seront placés auprès du directeur général.

» 3. A dater du 1^{er} janvier 1811, le nombre des imprimeurs dans chaque département sera fixé, et celui des imprimeurs à Paris sera réduit à soixante.

» 10. Il est défendu de rien imprimer ou faire imprimer qui puisse porter atteinte aux devoirs des sujets envers le souverain, et à l'intérêt de l'État. Les contrevenants seront traduits devant nos tribunaux, et punis conformément au code pénal, sans préjudice du droit qu'aura notre ministre de l'intérieur, sur le rapport du directeur général, de retirer le brevet à tout imprimeur qui aura été pris en contravention.

» 11. Chaque imprimeur sera tenu d'avoir un livre coté et parafé par le préfet du département, où il inscrira, par ordre de dates, le titre de chaque ouvrage qu'il voudra imprimer, et le nom de l'auteur s'il lui est connu. Ce livre sera représenté à toute réquisition, et visé, s'il est jugé convenable, par tout officier de police.

» 29. A dater du 1^{er} janvier 1811, les libraires seront brevetés et assermentés.

» 30. Les brevets de libraire seront délivrés par notre directeur général de l'imprimerie, et soumis à l'approbation de notre ministre de l'intérieur: ils seront enregistrés au tribunal civil du lieu de la résidence de l'impétrant, qui y prêtera serment de ne vendre, débiter et distribuer aucun ouvrage contraire aux devoirs envers le souverain et à l'intérêt de l'État.

» 33. Les brevets de libraire ne pourront être accordés aux libraires qui voudront

ce qui se rattachait à l'esprit et à la parole était soumis à la surveillance d'un pouvoir inquiet qui redoutait l'histoire ; et pourtant l'empereur n'était-il pas une tête éminemment historique ?

Voici d'autres oppressions. Un prêtre montait-il en chaire pour annoncer la parole de Dieu et révéler les vérités du christianisme, s'il y avait dans ses sermons la moindre allusion aux souffrances du pays, un soupir de peuple, un désir d'allégement ; s'il ne disait pas aux conscrits de partir ; si, ministre de paix, il n'entonnait pas les chants de guerre, non-seulement on lui interdisait la chaire, mais encore on le jetait dans une prison d'État sans rémission ; si sa parole d'église était plus hardie, on le considérait comme fou, on le revêtait de la camisole de force ; cela s'était vu. Plus criminel encore s'il osait correspondre avec le souverain pontife persécuté ; si, membre du clergé, il élevait ses yeux sur le père commun des fidèles ; alors on le mettait au secret ; privé de son breviaire, il ne pouvait plus prier ; le despotisme pesait sur lui avec violence par la persécution du corps et de l'esprit : mandements des évêques, lettres pastorales, tout devait se faire par ordre de la police ; on ne regardait plus la religion que comme un moyen, une volonté pour seconder le gouvernement,

s'établir à l'avenir, qu'après qu'ils auront justifié de leurs bonne vie et mœurs et de leur attachement à la patrie et au souverain.

» 34. Aucun livre en langue française ou latine, imprimé à l'étranger, ne pourra entrer en France sans payer un droit d'entrée.

» 35. Ce droit ne pourra être au-dessous de cinquante pour cent de la valeur de l'ouvrage.

» 41. Il y aura lieu à confiscation et amende au profit de l'État, dans les cas suivants, sans préjudice des dispositions du code pénal : 1^o si l'ouvrage est sans nom d'auteur et d'imprimeur ; 2^o si l'auteur ou l'imprimeur n'a pas fait, avant l'impression de l'ouvrage, l'enregistrement et la déclaration, prescrits aux articles 11 et 12 ; 3^o si l'ouvrage ayant été demandé pour être examiné, on n'a pas suspendu l'impression ou la publication ; 4^o si l'ouvrage ayant été examiné, l'auteur ou l'imprimeur se permet de le publier, malgré la défense prononcée par le directeur général ; 5^o si l'ouvrage est publié malgré la défense du ministre de la police générale, quand l'auteur, éditeur ou imprimeur n'a pu représenter le procès-verbal dont il est parlé article 24 ; 6^o si, étant imprimé à l'étranger, il est présenté à l'entrée sans permission et sans être estampillé ; 7^o si c'est une contrefaçon, c'est-à-dire si c'est un ouvrage imprimé sans le consentement et au préjudice de l'auteur ou de l'éditeur, ou de leurs ayants cause.

» 48. Chaque imprimeur sera tenu de déposer à la préfecture de police cinq exemplaires de chaque ouvrage, savoir : deux pour la bibliothèque impériale, un pour le ministre de l'intérieur, un pour la bibliothèque de notre conseil d'État, un pour le directeur général de l'imprimerie. »

faciliter la conscription et l'impôt. De là tous ces mandements politiques qu'on imposa aux évêques : il y en eut de très-dévoués à l'empereur ; le plus souvent les formules et les thèmes furent donnés par le ministre des cultes ; les correspondances de M. Bigot de Préameneu en font foi.

La propriété de l'homme n'était pas plus respectée que les productions de l'esprit ; Napoléon, à la manière orientale, croyait que tout formait, dans l'État, le patrimoine du prince : osant ainsi d'étranges actes contre la propriété privée, il tirait des lettres de change forcées sur les banquiers, sur les fournisseurs, et il fallait promptement les acquitter sans mot dire ; telle maison de banque, telle ville commercante, fut obligée de payer un million dans la huitaine. Cette manière d'avanies était passée à la mode ; l'empereur disait : « que ces hommes avaient trop gagné sur l'État ; il fallait leur faire rendre gorge ; » d'ailleurs il porte un haut mépris à la banque : ce sont des agioteurs sans esprit public ; il n'est pas mal qu'on les associe aux sacrifices de la patrie ; telle est la pensée de Napoléon, héritier en cela du comité de salut public qui proscrit les fermiers généraux et les accapareurs.

La propriété de la terre n'est pas plus affranchie de l'invasion commune ; nul peut-être ne la remue avec plus de caprice ; l'empereur en dispose arbitrairement : il donne, enlève des propriétés, des apanages, selon son libre arbitre, opérant ainsi un ravage dans les titres et les transmissions de la terre : un émigré est-il dans ses bonnes grâces, il obtient tout, le vieux château de ses pères, son hôtel, ses parcs séculaires ; tombe-t-il en disgrâce, on les lui enlève. Les de Luynes, par exemple, recouvrent leurs biens ; puis, en disgrâce, Napoléon menace de faire réviser le procès du maréchal d'Ancre ; il donne par traité Compiègne à Charles IV, et le lui retire deux mois après ; Chambord passe en dix mains. Le plus frappant exemple de cette instabilité, de ce mépris pour le sol, est celui du comté d'Évreux, et de la terre de Navarre. M. Roy avait acquis la jouissance de cette vaste propriété¹ par un traité passé avec M. le duc de Bouillon, soumis à l'approbation du gouvernement, et ratifié par un arrêté des

¹ M. Roy avait acquis la jouissance de Navarre et des forêts du comté d'Évreux, par un traité passé avec M. le duc de Bouillon et son conseil, le 13 nivôse an IX.

Mais, comme M. de Bouillon avait précédemment éprouvé des difficultés administratives, M. Roy exigea que le traité si important qu'il avait souscrit avec lui fût soumis à l'approbation du gouvernement avant de recevoir son exécution ; cette

consuls. M. le duc de Bouillon mort, Bonaparte, au mépris de tous les droits, s'empare de la terre de Navarre, M. Roy résiste, publie un mémoire; l'opinion se soulève contre cette spoliation, car M. Roy avait pris pour épigraphe : « Il y a des juges à Berlin. » Cette terre de Navarre reste aux mains du gouvernement jusqu'au traité de garantie lui parut nécessaire au moment où il allait être obligé d'avancer et de payer à M. de Bouillon des sommes considérables.

Le 12 messidor an IX (1^{er} juillet 1801), les consuls prirent l'arrêté suivant : « Le traité passé le 15 nivôse an IX, entre Jacques-Léopold Godefroy de Latour-d'Auvergne et Antoine Roy, conformément à la soumission de ce dernier, sera exécutée selon la forme et teneur de ladite soumission. »

M. Roy était en pleine jouissance des biens qui étaient l'objet du traité, lorsque la mort de M. de Bouillon donna au premier consul la pensée de s'en emparer.

M. Roy résista et fit imprimer un mémoire qui souleva l'opinion publique contre les actes de violence commençés au nom du gouvernement.

Bientôt, l'empereur assigna Navarre au prince des Asturies en retour des royaumes des Espagnes et des Indes. Le traité est signé à Bayonne, le 10 mai 1808, par le maréchal du palais Duroc, au nom de l'empereur, et par don Juan Escoiquiz, au nom du prince.

Mais peu de temps après le prince des Asturies n'obtint plus que la prison de Valençay en partage;

Le 17 octobre 1808, l'empereur ordonne : « Qu'il soit dressé, sans délai, l'état des châteaux, parcs et fermes de Navarre; et que les locataires et autres qui demeurent dans le château l'évacuent de suite. »

Le ministre des finances lui fait inutilement observer que Navarre et ses dépendances sont des propriétés particulières.

Le 14 décembre 1808, le préfet de l'Eure écrit à M. Roy : « Les intentions définitives de l'empereur sont qu'il soit pris sans délai possession du château de Navarre et de ses dépendances; que les meubles en soient retirés avant le 1^{er} janvier, et que l'on ait à ne pas perdre un moment pour l'exécution du décret du 21 octobre. »

Le 3 janvier 1809, un décret daté d'Astorga porte : « Tous les biens immeubles de la succession Bouillon, actuellement séquestrés, tant ceux existant à Sedan et dépendances que les autres biens patrimoniaux de M. de Bouillon, sont définitivement réunis au domaine de l'État. »

Depuis, l'empereur a constitué les forêts du comté d'Évreux et la terre de Navarre en douaire à l'impératrice Joséphine : il a érigé en duché la terre de Navarre en faveur d'Eugène Beauharnais et de sa descendance : il en a laissé la jouissance à l'impératrice Joséphine.

Le fils d'Eugène Beauharnais a obtenu du gouvernement de la restauration l'autorisation de vendre les biens affectés à ce majorat, par adjudication, à la charge d'en employer le prix en acquisitions de rentes sur le grand-livre.

C'est ainsi que cette magnifique propriété a été réduite en poussière, et n'existe plus.

Une ordonnance du roi du 28 juin 1816 a rétabli les représentants de M. le duc de Bouillon dans tous les droits dont ses héritiers avaient été violemment dépouillés par des actes révolutionnaires, et qui n'auraient pas été aliénés, sauf indemnité pour ceux qui auraient été vendus.

Bayonne ; elle est assurée au prince des Asturias , clause qui reste sans exécution , car Valençay devient la prison des princes. En 1803 , l'empereur se souvient de Navarre : un décret ordonne que les détenteurs actuels seront privés non-seulement du sol , mais de la jouissance. Vainement on oppose que ce sont des propriétés particulières achetées par contrat : l'empereur ne s'arrête pas à ces considérations de justice , M. Roy est expulsé brutalement de Navarre ; un nouveau décret le réunit au domaine , et , à l'époque du divorce , cette même terre de Navarre , reconnue appartenant à M. le duc de Bouillon , puis à M. Roy , cédée au prince des Asturias , réunie au trésor , est enfin donnée à Joséphine de Beauharnais. Est-ce là le respect de la propriété ? N'y a-t-il pas je ne sais quoi d'oriental dans cette manière de traiter les conventions particulières ? Cette mobilité est fatale pour la valeur des propriétés ; il est curieux de voir à quel vil prix sont vendues les fermes , les domaines , les maisons de Paris. Lorsque l'on suit les adjudications de cette époque , on trouve des maisons sur le boulevard des Italiens dont le prix s'élève à peu près à 100,000 fr. ; elles en valent 600,000 aujourd'hui. Qui pouvait être sûr de sa fortune avec un tel système ? Tout pouvoir qui n'a pas de frein est un danger.

Cette dictature si absolue ne se restreint point pour le commerce ; elle ne lui laisse pas même la liberté de s'aventurer ; n'est-il pas déjà assez opprimé par les décrets de Berlin et de Milan ? Tous les intérêts doivent se soumettre aux pensées politiques telles qu'il les a conçues ! Il faut que ses plans s'exécutent ; selon lui , les commerçants sont des égoïstes qui ne savent rien sacrifier ; comme les marchands de Venise , de Gênes et d'Amsterdam , ils sont en dehors des grands intérêts. C'est la guerre de la révolution contre le négociantisme. Partant de cette idée , l'empereur se crée le seul commerçant ; nul navire ne peut être expédié même pour des ports neutres sans une licence de Napoléon : par licence , on entend un acte émané du souverain qui permet à tel navire de sortir du port , première infraction faite au système continental ; l'empereur lui-même l'autorise par son exemple , il exploite la première brèche faite à son idée. Comme au temps de Théodore et de Justinien , le prince se fait commerçant et trafique en pacha , il n'y a plus de liberté que celle qu'il concède , tout est à lui ; si l'on respire , c'est par sa licence ; il a déclaré que la France pouvait se passer de denrées coloniales ; maintenant il veut bien qu'on puisse avoir du sucre et du café , mais à condition qu'on prenne permis de

sa main ; ces licences coûteuses s'achètent pour les lointaines expéditions jusqu'à 100,000 francs ; ce sont les amis du prince, les courtisans qui en profitent ; quand Napoléon n'en accumule pas le produit dans son trésor, il les donne comme dot à des filles de généraux, à des chambellans ; le commerce les sollicite la bourse à la main ; il n'est pas assez abîmé¹ ! On fait entrer le prix de la licence dans les frais d'expédition ; on vient de tous les ports, de la Hollande, des villes hanséatiques, de la Méditerranée, pour acheter du grand commerçant, du monopoleur, les permissions de vendre et d'acquérir les produits que la nature a librement offerts à la spéulation des hommes. Le décret de licence est en pleine vigueur ; on impose des conditions puériles ; il faut exporter une égale valeur de marchandises manufac-

¹ L'empereur faisait publier de singuliers articles sur la liberté du commerce ; en voici un très-piquant dans lequel il conseille par raison de santé de substituer un verre de vin le matin à une tasse de café ; lui qui aimait beaucoup le café !

« Lorsque les puissances de l'Europe ont simultanément rompu toute communication avec l'Angleterre, on a du prévoir que cette mesure si nécessaire au repos du continent produirait une hausse dans le prix des denrées coloniales. Cette privation momentanée a dû être considérée par tous les esprits réfléchis comme un moyen d'affaiblir de plus en plus les ressources de l'ennemi commun, et de le forcer à chercher dans la paix le rétablissement d'un commerce sans lequel il ne peut subsister. Mais la rapidité avec laquelle s'élève le prix du sucre et du café n'est pas l'effet du blocus seulement, c'est le résultat d'un grand nombre de circonstances qui peuvent toutes cesser d'un moment à l'autre. Quelques individus ont spéculé sur les privations du public. Si rien n'est plus honorable que l'état du négociant probe et éclairé qui fait sa fortune en enrichissant son pays, qu'elle est pénible et avilissante la position de l'agiateur qui se place dans la nécessité de souhaiter ce qui est nuisible à sa patrie, et de craindre ce qui pourrait lui être avantageux ! L'entrée dans nos ports d'un navire venant de nos colonies, ou de la prise d'un de nos corsaires, les expéditions des neutres, la mise dans la circulation des nombreuses denrées coloniales séquestrées dans diverses parties de l'empire ; tous ces événements sont des malheurs pour lui ; le seul mot de paix le ferait frémir ; et si par l'effet rapide d'une de ces combinaisons politiques, qui ne parviennent à la connaissance du public que lorsqu'elles sont terminées, un rapprochement venait à s'opérer tout à coup, l'accapareur se trouverait tout à la fois ruiné et déshonoré.

» Au reste, au milieu de l'abondance de toutes les choses nécessaires à la vie, la cherté du sucre et du café nous impose-t-elle donc un sacrifice si pénible ? Ne serait-il pas ridicule que des personnes se crussent malheureuses, parce qu'elles sont obligées de changer quelque chose à leur manière de se nourrir et de renoncer à quelques habitudes qui n'ont rien de commun avec la santé ? En substituant, par exemple, chaque matin, à sa tasse de café un verre d'excellent vin qui coûterait moins cher, ne ferait-on pas un déjeuner plus sain, plus fortifiant et plus agréable ? Il n'est point de nation qui n'envie le pain et le vin de France, qui sont à si bon marché, et que nous seuls ne savons pas apprécier parce que l'homme qui n'écoute pas sa raison dédaigne ce qu'il possède, et ne recherche que ce dont il est privé. »

turées en France pour constituer l'échange ; alors viennent les faux connaissances ; les spéculateurs achètent à Paris les vieux fers, les mauvais romans, du papier en rames ; on en élève le prix, et, une fois en mer, on s'en débarrasse, car le bénéfice résulte seul des marchandises coloniales que l'on transporte.

Toutes ces fausses idées de commerce sont protégées par une formidable ligne de douanes, l'armée de ce vaste monopole, le bras de ce géant qui opprime l'industrie du monde ; on compte plus de 20,000 douaniers depuis l'Escaut jusqu'à la Méditerranée ; un tribunal spécial est créé pour juger tous les délits commis par la contrebande ; à côté des cours spéciales, on institue des cours prévôtales ; dès l'instant qu'il y a un système prohibitif, la contrebande prend une immense extension, et pour la comprimer, il faut des exécutions atroces. Napoléon ne s'arrête à rien ; il veut éléver jusqu'à sa pensée gigantesque les intérêts, les opinions et les consciences. C'est une terrible juridiction que la sienne, une dictature qui n'écoute rien. Voulez-vous penser ? c'est par ma licence ; écrire ? c'est par ma licence ; agir ? c'est par ma licence ; commercer ? c'est encore par ma licence ! Créant ainsi une sorte de société à brevet, où la vie même est une concession, sous ce point de vue, il hérite de la terrible pensée du comité du salut public ; il veut avec les mêmes moyens atteindre un but différent.

L'administration publique se formule dans les conditions de cette formidable dictature. Le préfet, l'image de l'empereur, est redouté à son égal ; il domine tout ce qui ressort du gouvernement ; le conseil de préfecture, il le dirige et le préside. Or, le conseil est chargé d'examiner et de juger les affaires contentieuses, les dissidences entre l'autorité et les particuliers en matière de propriété ; les arrêtés du conseil de préfecture dépendent du conseil d'État, lequel est aussi dans les mains de l'empereur. Le préfet peut soulever des conflits, le conflit ramène l'affaire devant le conseil d'État, ce qui rend le pouvoir dominateur entre l'administration et les citoyens ; le pouvoir se juge lui-même. Le conseil d'État interprète la loi, l'examine, la recueille ; son autorité rationnelle, dissertatrice, seconde la dictature et la justifie par ses avis ; il l'éclaire par l'expérience et les lumières. Tout est sacrifié aux idées de pouvoir. S'agit-il de finances ? le trésor a le privilége sur tous ; pour les contributions, il passe même avant la subsistance qui nourrit le pauvre ; les multitudes disparaissent devant l'unité de l'empereur.

De cette immense foi en lui-même, de cette puissance active qu'il veut se donner, Napoléon conclut qu'il lui faut un domaine extraordinaire, un trésor à lui, idée encore empruntée à l'Orient¹. Les anciens souverains de la France confondaient leurs biens avec celui de l'État dans un commun patrimoine, car ils étaient personnes inhérentes à la patrie; jamais roi n'eût désiré avoir domaine à part. Napoléon a un trésor privé où rentrent tous les produits de ses spéculations;

¹ Voici les principaux articles du sénatus-consulte relatif à la dotation de la couronne, au domaine extraordinaire et au domaine privé, du 30 janvier 1810.

« Art. 1^{er}. La dotation de la couronne se compose des palais, maisons, terres, bois, parcs, domaines, rentes, manufactures, compris dans les dispositions des art. 1 et 4 de la loi du 26 mai - 1^{er} juin 1791.

» 3. Les palais de Turin, Stupinitz, Parme et Colano, feront partie des biens de la couronne; il y sera joint une dotation en terres et domaines produisant un revenu net annuel de 1,400,000 fr.

» 5. Le palais Pitti à Florence, et ses dépendances; le palais de la Crocetta, le Poggio impérial, le Poggio de Cajano, le Castello de Protenillo, la villa Caffagiolo et les palais de Pise et de Livourne, feront partie des biens de la couronne. Il y sera joint une dotation en terres et domaines produisant un revenu net de 1,500,000 fr.

» 8. Les diamants, perles, pierreries, tableaux, statues, pierres gravées et autres monuments des arts, qui sont, soit dans les musées, soit dans les palais impériaux, feront partie de la dotation de la couronne.

» 9. Les meubles meublants, voitures, chevaux, etc., font également partie de la propriété de la couronne, jusqu'à concurrence d'une valeur de 50,000,000 de francs. Les empereurs peuvent augmenter, soit par testament, soit par donation entre-vifs, le mobilier de la couronne.

» 20. Le domaine extraordinaire se compose des domaines et biens mobiliers et immobiliers que l'empereur, exerçant le droit de paix et de guerre, acquiert par des conquêtes et des traités, soit patents, soit secrets.

» 21. L'empereur dispose du domaine extraordinaire, 1^o pour subvenir aux dépenses de ses armées; 2^o pour récompenser ses soldats et les grands services civils ou militaires rendus à l'État; 3^o pour élever des monuments, faire faire des travaux publics, encourager les arts, et ajouter à la splendeur de l'empire.

» 31. L'empereur a un domaine privé, provenant soit de donations, soit d'acquisitions; le tout conformément aux règles du droit civil.

» 36. L'empereur dispose de son domaine privé, soit par acte entre-vifs, soit par dispositions à cause de mort, sans être lié par aucune des dispositions prohibitives du code civil.

» 42. L'empereur âgé de 16 ans pourra disposer par acte de dernière volonté jusqu'à concurrence de 12,000,000.

» 47. Les princes ne peuvent exercer aucun droit à l'hérité du domaine privé, s'ils n'ont été élevés dans la maison impériale dont il est parlé à l'article 26 du statut du 30 mars 1806.

» 51. Tout diamant et pierre précieuse taillés ou gravés, d'une valeur au-dessus de 300,000 francs, tout tableau de peintres morts depuis cent ans, toute statue, médaille ou manuscrit antique, seront réunis de droit au mobilier de la couronne. »

il remplit les caves des Tuilleries ; les lettres de change qu'il tire forcément sur les banques ou sur les villes libres, les impôts qu'il perçoit, les tributs qu'on lui adresse, tout cela s'empile en lingots ; il a des palais, des receveurs de domaines à lui : cette propriété, réglée par un décret spécial, est la fortune du dictateur, ce sont ses ressources, ses moyens de récompense ; avec cela, il peut solder les mille consciences assouplies qui se tournent vers sa destinée ; Napoléon aime l'or, mais nul ne sait faire un emploi plus intelligent de ses dons, de ses libéralités ; elles vont toujours vers les hommes les plus utiles à ses desseins ; il donne, mais à condition qu'on le servira en aveugle.

Jusqu'ici il ne s'empare que de la société matérielle, des moyens qui peuvent la placer sous sa main ; mais il vise à un rôle plus difficile, il veut proclamer son pouvoir absolu en matière religieuse. Les empereurs romains prenaient, parmi leurs titres, celui de *pontifex*, ainsi qu'on le voit sur les médailles antiques ; pourquoi n'oserait-il pas le même rôle ? L'empereur de Russie est autocrate, le roi d'Angleterre a sa suprématie politique sans rapport avec le pape ; ces idées plaisent à Napoléon, il ne veut pas briser le pontificat (ce serait changer les croyances), il veut le dompter.

Ici se trouve une résistance à laquelle la dictature ne s'attendait pas. Napoléon agit en maître pour la religion ; il lance des décrets, il fait publier dans le *Bulletin des lois* la déclaration de 1682, même avec la formule latine ; pour la première fois, peut-être, depuis la vieille monarchie, les protocoles du clergé sont donnés comme lois de l'État, on déclare que les évêques doivent s'y conformer et que tous signeront cette déclaration. L'empereur, suprême pontife, parle impérativement ; il se revêt du sacerdoce pour commander l'obéissance ; mais, dans l'ordre moral et religieux, l'obéissance ne vient qu'à l'autorité spirituelle ; s'il y a des tribunaux pour punir les délits matériels, tout ce qui tient à l'église reste en dehors ; ce n'est plus une punition, c'est une persécution ; le prêtre que le dictateur condamne pour la résistance à une loi oppressive, se dit martyr, il résiste, et, dans le fond de sa conscience, il est plus fort que ceux qu'il appelle ses bourreaux. Napoléon peut tout oser tant qu'il s'agit de questions purement politiques ; les hommes se plient, les consciences s'assouplissent ; on lui résiste pour tout ce qui touche à la morale et à la foi religieuse.

Ainsi, on peut considérer la période qui s'écoule depuis le retour de la campagne d'Autriche jusqu'au mariage de Napoléon comme

J'époque de la régularisation complète de la dictature impériale ; on ne prend plus aucunes précautions, le pouvoir a de la franchise dans sa force, il pose les principes les plus absous. Le consulat est une magnifique époque de reconstruction sociale : le consul restaure les principes tombés, il élève solidement un grand édifice ; l'empereur ne sait pas assez se préserver des abus et des excès du pouvoir qu'il institue pour sauver la société ; c'est en général la tendance de l'autorité et des partis, ils ne savent jamais se poser dans des conditions modérées ; souvent ils poussent l'énergie du gouvernement jusqu'au despotisme, l'orgueil de la gloire jusqu'à la conquête désordonnée ; et, à leur tour, les partis entraînent la liberté jusqu'à l'anarchie.

Qu'arriva-t-il de cette situation violente ? S'il se fit un mouvement réactionnaire en Europe au nom des nationalités brisées, en France, le pays protesta au nom de la liberté et de la paix contre cette intolérable dictature ; puisqu'on étouffait, il fallait bien chercher un soulagement ; de là cette immense opposition contre Napoléon. Lui, toujours fort, toujours habile, veut chercher un point d'appui dans le pays en imprimant une vaste intelligence à son administration ; il croit trouver en Europe sa force dans son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise. Il a besoin d'une alliance de famille dans les grandes races.

CHAPITRE II.

MARIAGE AVEC L'ARCHIDUCHESSE MARIE-LOUISE.

Préoccupation d'un mariage pour Napoléon. — Russie. — Autriche. — Saxe. — Premières ouvertures de M. de Caulinecourt. — Fausse position. — Alexandre. — L'impératrice mère. — L'opinion moscovite. — Autriche. — Avénement du comte de Metternich. — Situation nouvelle de la diplomatie. — Envoi de M. Otto. — Madame de Metternich à Paris. — Premiers mots sur le mariage. — Bal masqué. — L'empereur et madame de Metternich. — Communication au prince de Schwartzenberg. — Lettre de madame de Metternich. — Premières ouvertures à l'empereur François II. — Marie-Louise. — Résignation. — Demande officielle. — Parti français en Autriche. — Napoléon et le prince Charles. — Berthier à Vienne. — Célébration des fiançailles. — Refus de l'archevêque de Vienne. — Attestation de M. Otto. — Voyage de Marie-Louise. — Compiègne. — Fâcheuse impression que lui fait Napoléon. — Résignation et obéissance. — Joie enfantine de l'empereur. — Mariage. — Protestation des cardinaux. — La nouvelle impératrice à Paris. — Fêtes. — Maison de l'impératrice. — Esprit de la cour. — Formes et étiquette. — Hiérarchie nobiliaire. — Orgueil et vanité des nouveaux titulaires. — Satires des journaux anglais. — Pamphlets sur la famille impériale, sur les dignitaires. — Moqueries de l'aristocratie.

Novembre 1809 à avril 1810.

Dès que le divorce avec Joséphine de Beauharnais, depuis si longtemps prévu, eut été accompli, il ne fut plus question en Europe que du prochain mariage de l'empereur Napoléon ; les motifs publics de sa récente séparation étaient connus de tous : c'était le désir d'avoir une postérité, et d'appuyer son système sur une alliance de famille ; dès lors tous les cabinets qui avaient des filles à marier durent se préparer à une démarche prochaine de la part de cet homme prodigieux qui allait lever tribut au sein des familles souveraines. A cette époque, tel était le prestige du nom de l'empereur, qu'il devait trouver peu d'opposition dans les cours de l'Europe ; on considérait une alliance de famille comme un principe de stabilité, comme un premier pas

vers la paix générale, but des efforts de l'Europe entière : faire passer l'esprit conquérant de Napoléon sous le frein des affections conjugale et paternelle paraissait un grand résultat pour la politique générale, une sorte de halte dans le mouvement impétueux imprimé par la révolution française : à Paris, à Munich, à Dresde, à Vienne, à Berlin comme à Saint-Pétersbourg, il n'était question, dans des termes plus ou moins hautains ou favorables, que du mariage de Napoléon¹.

En parcourant l'état des familles souveraines, Napoléon n'avait de choix que dans les cours de Russie, d'Autriche ou de Saxe ; quelques esprits honorables et démocratiques s'imaginaient la possibilité d'un mariage bourgeois; pourquoi, disait-on, n'épouserait-il pas la fille d'un maréchal, d'un de ses compagnons de victoire ? C'était mal connaître le caractère aristocratique de Napoléon ; voulant aller de plein droit avec les familles souveraines, il ne reconnaissait qu'à quelques maisons de premier ordre en Europe l'honneur de s'allier à lui. La Russie avait alors trois grandes-ducresses : la première, Marie-Paulowna, sœur d'Alexandre, avait épousé le prince de Saxe-Weimar ; la seconde, du nom de Catherine-Paulowna², jeune sœur du czar, depuis duchesse de Holstein-Oldenbourg, belle et spirituelle ; la dernière, Anne-Paulowna, atteignait à peine sa quinzième année. En Autriche, il n'y avait qu'une seule archiduchesse qui fût en âge d'être mariée, c'était Marie-Louise dont j'ai parlé ; l'empereur en avait-il gardé souvenir depuis

Dépêche adressée à M. de Hardenberg.

« Un objet qui distrait maintenant Napoléon des vastes projets que je lui suppose, c'est le mariage qui probablement se prépare. V. E. sans doute en sait à cet égard beaucoup plus que nous, réduits aux bavardages de ces mystérieux habitués du palais qui savent ou veulent paraître tout savoir. Ces gens-là parlent, les uns de la fille d'un maréchal (Masséna), homme dont Napoléon prise bien plus la valeur que les talents et dont il méprise le caractère, étranger, transfuge, qui porta le fer et le pillage dans son propre pays, fils d'un cabaretier, dont l'origine humilieraient son orgueil; d'autres désignent soit une princesse de Saxe, qui ne lui donnerait point un allié puissant et nouveau; soit une princesse russe, mais elle n'a pas encore quatorze ans, et l'âtrée lui fut refusée à Erfurth, où l'union des deux empereurs était plus intime qu'elle ne l'est aujourd'hui; enfin, l'archiduchesse Marie-Louise, dont l'âge et les convenances sont plus réelles, l'alliance plus utile. Au reste, la cour des Tuilleries met une extrême vanité à répandre que les deux cabinets les plus puissants sollicitent comme une faveur la main de Napoléon. Cependant qu'y gagnerait la Russie ? Quels avantages l'Autriche en retirerait-elle? »

² Les écrivains qui ont parlé des grandes-ducresses, sans en excepter le plus récent, ont constamment confondu la grande-ducresse Catherine et Anne-Paulowna,

Vienne¹? Enfin, la princesse qui eût paru le plus convenir par son âge et le dévouement de son père à Napoléon, c'était Marie-Auguste-Antoinette, princesse royale de Saxe, alors âgée de vingt-sept ans²; la Saxe eût accepté avec enthousiasme l'alliance de l'empereur des Français. Mais telle est la tendance des gens un peu avancés dans la vie qui cherchent un mariage, Napoléon trouvait cette princesse de Saxe trop vieille déjà, et d'ailleurs cette famille ne lui paraissait pas assez puissante; l'empereur n'épouserait ici qu'une vassale; il lui fallait s'allier plus haut, à moins que, comme Charlemagne, il ne s'unît à une multitude de ces femmes de barons qui prêtaient foi et hommage au puissant empereur.

Si Napoléon avait suivi ses préférences, une alliance russe lui eût parfaitement convenu; il n'est point exact que quelque chose de positif ait été arrêté dans les entrevues³ sur le mariage de Napoléon avec une grande-duchesse: à Tilsitt il est puéril de dire qu'Alexandre promit sa sœur; à Erfurth, il fut question de mille objets divers; quand Napoléon se laissait aller à ses brillantes et fortes causeries, il traitait tous les sujets; embrassant toutes les situations d'avenir, il put jeter un mot sur son divorce et la possibilité d'une alliance; Alexandre, à son tour, devait lui répondre avec sa parole si douce, si favorable; mais tout cela ne dut être qu'un pourparler; Alexandre se retranchait dans l'idée que toutes les questions de famille rentraient dans le pouvoir domestique de sa mère, cette Marie, princesse de Wurtemberg, la grave et fière impératrice; d'ailleurs à Erfurth

¹ On a dit à tort que le mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise fut une des conditions du traité de Vienne; cela est inexact; il put en être question entre le prince de Lichtenstein et Napoléon, mais rien ne fut écrit.

² M. Meneval l'a confondue avec Marie-Amélie, fille de Maximilien I^{er}, frère du roi Frédéric-Auguste; Marie-Amélie, nièce du roi, avait seize ans.

³ La dépêche suivante de M. Maret est très-équivoque :

A M. de Caulincourt.

« Dans l'entrevue d'Erfurth, l'empereur Alexandre doit avoir dit à l'empereur Napoléon qu'en cas de divorce, la princesse Anne, sœur, était à sa disposition. S. M. veut que vous abordiez la question franchement et simplement avec l'empereur Alexandre, et que vous parliez en ces termes: Sire, j'ai lieu de penser que l'empereur des Français, pressé par toute la France, se dispose au divorce. Puis-je mander qu'on peut compter sur votre sœur? Que V. M. veuille y penser deux jours, et me donne franchement sa réponse, non comme à l'ambassadeur de France, mais comme à une personne passionnée pour les deux familles. Ce n'est point une demande formelle que je vous fais, mais un épanchement de vos intentions que je sollicite. »

quelle grande-duc^{esse} aurait-il pu demander ? Ce n'était point Anne, comme on l'a dit, car elle n'avait alors que treize ans ; il n'y avait que Catherine, à sa vingtième année, et qu'un amour de fiancée liait depuis un an déjà au duc de Holstein-Oldenbourg. Alexandre, dans toutes ses conversations, dut toujours s'en rapporter au jugement de sa mère, la seule souveraine dont la volonté s'exerçât sur la famille.

Toutefois, dès que le divorce fut accompli, Napoléon voulut tenter une démarche près de la puissante race des Romanoff ; M. de Caulincourt avait toujours l'ambassade de Russie, dans la situation difficile qu'il s'était faite, il n'avait ni la volonté ni l'énergie suffisante auprès d'Alexandre auquel il avait demandé alors une attestation pour se disculper de la mort du duc d'Enghien : singulière et triste position pour un ambassadeur. La dépêche de M. Maret, le secrétaire d'État, adressée à M. de Caulincourt, évidemment dictée par l'empereur lui-même, demandait une explication franche sur la possibilité d'une alliance avec une grande-duc^{esse} russe : Napoléon écrivit au czar un billet d'homme à homme, d'ami à ami ; il aurait pu résumer ce billet dans ces mots : « Puis-je compter sur votre sœur ? me la donnerez-vous ? » Quelle sœur ? Catherine ou Anne ? Catherine, fiancée d'un jeune et noble prince ; Anne, nubile à peine, et qu'on demandait pour un homme de quarante-deux ans déjà, divorcé avec une femme de quarante-six !

Et à quelle famille demandait-on ce sacrifice ? aux empereurs de toutes les Russies, à la mère la plus hautaine, à une nation pour laquelle Napoléon était un objet de fanatique antipathie, à ce parti russe qui se nourrissait de pamphlets anglais sur l'origine et la famille de Bonaparte ! Alexandre pouvait bien oublier par politique cette disproportion de rang, cette distance de famille ; mais tous en tenaient compte autour de lui. D'après les préjugés russes, l'impératrice mère pouvait donner sa fille à un simple prince allemand, elle n'eût jamais consenti à la sacrifier, comme elle le disait, à un Bonaparte, à celui qu'elle ne considérait que comme le juge inflexible qui avait frappé de mort le duc d'Enghien. Aussi la réponse d'Alexandre, polie d'expressions, mais douteuse dans les termes, et les dépêches de M. de Caulincourt ne laissèrent plus de doute sur le refus que faisait la cour de Russie d'une alliance personnelle avec Napoléon. Ce fut là un de ces dépits que l'empereur renferma au fond du cœur ; il s'était trop engoué du portrait qu'on lui avait fait de cette enfant.

de la Newa qu'une mère et qu'un frère lui donneraient pour femme. Un jour qu'il y avait foule aux Tuileries, il demanda au général Savary, qui avait séjourné longtemps à Saint-Pétersbourg : « Cherchez-moi une femme parmi ces groupes qui ressemble à la grande-ducasse ; » et Savary eut quelque peine à lui trouver un portrait de ces jeunes grandes-ducasses, frêles et gracieuses fleurs, dans ces beaux palais de Saint-Pétersbourg ; il se complaisait d'avance à baisser ces cheveux blonds et bouclés, cette figure amincie, ces mains blanches, ce beau front de la race slave et allemande mêlées dans un noble sang. Eh bien ! déçu de tout cela, il n'avait plus d'illusions à se faire ; dès ce moment la vengeance était dans son cœur de Corse, et la guerre contre la Russie déclarée. Tôt ou tard, lui, si profondément épris de la tragédie classique, renouvelerait une de ces guerres de la Troade pour faire repentir un peuple et une dynastie de leurs mépris de race.

Dans l'éventualité de ces négociations, l'empereur avait également tourné les yeux vers l'Autriche. Après la paix signée à Vienne, une révolution s'était opérée dans le cabinet autrichien ; le comte de Stadion, forcé de quitter les affaires par la chute rapide, profonde, de son système, donna sa démission aux mains de l'empereur François II. Homme d'Etat de premier ordre, il avait tenté de réaliser alors ce qui plus tard se montra si énergique, la pensée de la nationalité allemande ; malheureusement la guerre n'avait pas réussi, le découragement s'était mis dans les conseils ; il fallait en relever le moral ; le comte de Bubna, le prince Jean de Lichtenstein, étaient trop dévoués au parti français ; il fallait un homme à la tête puissante, ferme, réfléchi, qui eût alors l'expérience des affaires et la connaissance parfaite du système de Napoléon.

Alors, l'empereur François II manda auprès de lui le comte de Metternich¹. Nul ne possérait au plus haut point que François II les qualités d'honnête homme, esprit de probité simple et sévère avec toute la candeur allemande ; il déclara donc à M. de Metternich dans l'abandon de son âme : « qu'il l'avait choisi pour diriger les affaires de l'empire dans une situation si difficile. » M. de Metternich hésita d'abord en face de ce poids immense : quelle n'était pas la com-

¹ M. de Metternich a bien voulu me développer au Johannisberg, dans une longue causerie, le motif qui le déterminait alors à accepter la haute direction des affaires d'Autriche : je crois avoir rendu exactement sa pensée politique.

plication des affaires, les périls qu'on avait à subir, les épreuves par lesquelles on devait passer ! Avant d'accepter un tel fardeau, le comte de Metternich dut nettement exposer les bases de son système au souverain qui l'honorait de sa confiance : ces bases furent faciles et logiques : « Accepter fortement une situation quand une fois elle est arrivée, se décider mûrement et tardivement ; mais, une fois la décision prise, aller jusqu'au bout. Si on prenait pour base la paix avec Napoléon, il fallait lui être fidèle jusqu'aux exigences incompatibles avec l'existence de la monarchie autrichienne ; alors la guerre, mais la guerre sans découragement, jusqu'à la fin, sans mauvais traité, avec tous les moyens dont on pourrait user ; en un mot, unité de système, plus de division ; se confier à lui sans contrôle importun et faible ; plus d'oscillation dans les ressorts diplomatiques ou militaires ; une direction ferme, sage, droite, sans imprudence, mais sans peur. » Telles furent les bases adoptées par la politique de M. de Metternich, lorsqu'il accepta la direction des affaires à Vienne, et il reçut à ce sujet toutes les assurances de son souverain et les pleins pouvoirs de chancelier d'État ¹.

La sagacité du premier ministre autrichien avait pu deviner d'avance qu'il serait question d'un mariage avec une archiduchesse ; le général prince de Schwartzzenberg, désigné pour l'ambassade de Paris, était dévoué au système de fermeté modérée dont M. de Metternich s'était posé le symbole, et le comte Otto remplaçait à Vienne le général Andréossy : dans les dépêches de ces ambassadeurs, si l'on parcourt toutes les échelles des éventualités, il n'est question encore d'une alliance de famille que comme d'une chance ; on s'entretient des bruits publics sur le divorce de Napoléon. L'idée d'un mariage était toute naturelle, on y répète toutes sortes de conjectures ; mais cette correspondance diplomatique n'indique aucune demande formelle, aucune démarche officielle, pas de projet d'avenir ; on peut croire même que lors du passage de M. de Narbonne à Vienne, pour se rendre à Trieste auprès de mesdames de France, il y eut aussi quelques causeries entre le comte de Metternich et M. de Narbonne, bâillard si brillant ; comme tout le monde parlait du mariage et des princesses qui seraient préférées, le mot d'archiduchesse dut être né-

¹ J'écrivis, à Wisbaden, quelques heures après la causerie de M. de Metternich, les propres paroles de cette conversation.

cessairement prononcé par le gentilhomme qui avait vu la brillante époque de la cour de Marie-Antoinette. Je le répète, jusque-là il n'y eut que des pourparlers; l'empereur Napoléon n'avait rien fait connaître. La première communication officielle fut singulièrement préparée: dans l'esprit de Napoléon tout devait-il se produire d'une façon étrange?

Je dois remonter un peu haut. Après le départ si brusque de M. de Metternich, enlevé, pour ainsi dire, sur l'ordre de la police, l'ambassadrice était restée à Paris; la comtesse de Metternich, femme spirituelle, s'y plaisait beaucoup; ne comptant aller à Vienne qu'aux premiers jours du printemps, elle était pour le chancelier d'État un gracieux moyen d'information, madame de Metternich voyait le monde; très-estimée de Napoléon, elle jouissait de beaucoup de crédit et de confiance auprès de lui, et, depuis l'arrivée du prince de Schwarzenberg, elle trouvait dans cette famille des liens d'une noble intimité¹ qui lui rendaient le séjour de Paris agréable. C'était au temps du carnaval, des folies et des fêtes; Napoléon, après son divorce, avait pris plaisir au bal masqué pour s'y distraire sans doute; il y

¹ Je tiens encore tous ces détails sur les pourparlers du mariage de la bouche de M. de Metternich.

Le général Savary a donné une autre version, mais je la crois très-secondaire: la voici:

« M. de Sémonville, sénateur, avait été autrefois ambassadeur de France en Hollande, où il avait connu M. de Florette, qui était employé à la légation autrichienne dans ce pays.

» Un certain soir, Sémonville, étant chez l'ambassadeur d'Autriche (prince de Schwarzenberg), y rencontra Florette, et, dans un à-part que les diplomates aiment toujours, Sémonville l'entretint des affaires du temps, et du bruit qui courait du mariage prochain de l'empereur avec une princesse de Russie; mais que cela n'était encore qu'un projet, parce que rien n'était arrêté; en même temps il témoigna au chevalier de Florette son étonnement de ce que la cour d'Autriche, qui avait de telles princesses, ne faisait aucune démarche pour les faire préférer, ajoutant que cela était maladroit, parce que c'était le seul moyen de réparer les affaires; qu'il était d'ailleurs connu en Autriche que, cette occasion une fois manquée, elles pourraient encore aller pis.

» Le chevalier de Florette, soit qu'il soupçonnât quelque chose d'officiel dans cette communication, ou qu'il la regardât comme une simple conversation, ne manqua pas de répondre à M. de Sémonville comme un homme qui était enchanté de l'entendre; et pour connaître le fond de la vérité de ce qu'il lui disait, il lui répliqua que l'on serait sans doute très-flatté à Vienne de recevoir une proposition de cette nature, mais que la bienséance ne permettait pas de parler de princesses dont le nom devait être respecté, et qu'avant tout il fallait savoir comment cela serait reçu aux Tuilleries. »

(Notes du général Savary.)

venait déguisé, toujours suivi de Savary et de Duroc; sa démarche était si connue, si caractérisée, puis ces deux masques qui le suivaient si attentifs, que tout le monde reconnaissait l'empereur; lui-même avait des notes si précises de police qu'il reconnaissait chaque masque et chaque domino, de manière que tout cela était un déguisement pour rire, un mensonge de convention. Dans un de ces bals masqués, l'empereur vint droit à madame de Metternich qu'il avait su facilement reconnaître, et, sans plus de déguisement, il lui dit : « Bonjour, beau masque; bonjour, madame de Metternich. » Et il lui débita une multitude de ces riens, de ces plaisanteries qui, dans la bouche de Napoléon, n'étaient pas avec les femmes d'un ton toujours convenable et parfait. Madame de Metternich les fit bientôt cesser par ces paroles : « Votre Majesté est trop bien connue pour que le respect me permette envers elle autre chose qu'un langage grave et sérieux. » Alors l'empereur, comme s'il continuait une causerie de masque, lui dit : « Eh bien! madame de Metternich, si vous étiez fille, me prendriez-vous pour mari? » Madame de Metternich répondit en saluant avec respect : « Quoique votre majesté me prenne à l'improviste, je lui répondrai que si je prenais un mari, j'aimerais qu'il restât plus souvent chez moi et pas si souvent chez les autres. » — « Ah! ah! méchante, dit l'empereur, toujours la même; répondez franchement, voici de la diplomatie : croyez-vous que si je demandais l'archiduchesse Marie-Louise, elle voulût de moi et qu'on me la donnât? » — « La question est trop grave, sire, elle sort des plaisanteries d'un bal masqué. » Madame de Metternich se trouva ici dans un embarras difficile à décrire : que répondre à une question ainsi jetée? « Eh bien! madame de Metternich, si je vous priais d'en écrire à votre mari, continua l'empereur, et d'en faire une question réelle, que feriez-vous? » — « Mais votre majesté m'a dit plus d'une fois qu'elle n'aimait pas les femmes qui se mêlaient d'affaires politiques; M. le prince de Schwartzzenberg est notre ambassadeur à Paris, pourquoi ne pas s'adresser à lui? » — « C'est un mariage, question de femmes; écrivez toujours, madame de Metternich, écrivez toujours, » dit l'empereur en riant, et il insista avec une grande ténacité en disant un dernier bonjour à son domino.

Tout encore masquée, madame de Metternich alla chez le prince de Schwartzzenberg, lui raconter la conversation qui venait d'avoir lieu entre elle et l'empereur Napoléon en plein bal. Un courrier partit

dans la nuit même pour Vienne, avec des lettres de madame de Metternich et de l'ambassadeur ; il fit le trajet en quatre jours. M. de Metternich, qui savait déjà les difficultés qu'un mariage trouvait à Saint-Pétersbourg, ne fut pas le moins du monde étonné des ouvertures qui lui furent faites ; la forme seule lui parut bizarre ; il courut chez l'empereur François II pour lui communiquer les dépêches secrètes de sa femme et du prince de Schwartzenberg. François lut avec attention la lettre de madame de Metternich, et réfléchit quelques instants : « Quel était le véritable sens de l'alliance de famille que proposait Napoléon ? un moyen de mettre un frein à l'ambition de l'homme prodigieux qui agitait le monde de son épée ; on apaisait la guerre en imprimant un mouvement pacifique en Europe ; on réparait les maux de la monarchie autrichienne qui avait tant besoin de repos. » L'empereur comprit les hautes considérations que lui exposa M. de Metternich ; il ne fut question ni de mésalliance ni de mariage morganatique. François II dit avec sa bonté paternelle : « Allez voir ma fille Marie-Louise de ma part ; exposez-lui notre situation, et avant d'agir, ayez son consentement. »

Marie-Louise, comme une jeune fille allemande¹, ne fit aucune objection ; que pouvait-elle dire à dix-huit ans ? Elle déclara qu'en tout elle suivrait la volonté de son père, et, puisque la sûreté de sa maison dépendait d'une alliance avec l'empereur des Français, elle consentait aux sacrifices que cette position demandait ; elle dit tout cela les larmes aux yeux, néanmoins avec assez de fermeté pour faire comprendre qu'elle ne serait point un obstacle à la sécurité de la monarchie autrichienne. Pouvait-elle faire une autre réponse ? Marie-Louise, élevée dans les principes de la cour d'Autriche, qui sont d'une grande dignité de race, ne pouvait aimer Napoléon, ni le comprendre, ni l'admirer ; cet homme qu'on lui donnait s'était deux fois déjà montré à Vienne et à Schoenbrunn en vainqueur, il avait indignement traité son père et sa famille dans ses bulletins, en menaçant de le détrôner ; il avait dépouillé sa maison : les portraits qu'on lui faisait de lui jusque-là n'avaient rien de flatté. Depuis trois ans les pamphlets qui circulaient dans les cours d'Allemagne représentaient l'empereur Napoléon comme un homme brusque, grossier, sans galanterie, dur avec les femmes, ne les prenant que comme des distractions vulgaires :

¹ Ces détails, je les dois encore au prince de Metternich.

quelles journées d'amour et de douceur domestique à espérer? qu'allait-elle devenir, pauvre jeune fille, loin de la patrie, dans une cour inconnue, au sein d'une famille jalouse, au milieu d'un peuple qui avait fait monter sa tante Marie-Antoinette sur l'échafaud? ne serait-elle pas aussi pour ce peuple l'*Autrichienne*? Son palais était juste en face de la place Louis XV où la sombre exécution de Marie-Antoinette avait eu lieu; l'archichancelier, qui porterait la parole au nom du sénat, était un régicide; un tiers des conseillers d'État portaient au front ce mot de régicide; celui qui, ministre de la police, veillerait sur elle, encore un régicide; plus d'un de ces habits pourprés qui environnaient son trône s'étaient rougis dans le sang de sa race! quelle résignation pour une impériale fiancée d'Autriche, pour la petite-fille de Marie-Thérèse!

Cependant un courrier partit pour annoncer au prince de Schwarzenberg le consentement de la cour de Vienne au mariage de l'archiduchesse Marie-Louise avec l'empereur Napoléon. Rien ne fut public jusqu'alors, tout demeura dans le mystère des négociations¹. Ces

¹ Dès que le mariage fut arrêté on dut entamer une correspondance très-intime avec l'ambassadeur français à Vienne.

Lettre de la main de Duroc à M. Otto, pour les dispositions relatives au mariage.

« Rambouillet, 20 février 1810.

» Monsieur le comte, le télégraphe de Strasbourg annonce que la convention signée à Paris a été ratifiée le 16. L'empereur ne recevra votre courrier que demain. Le prince de Neufchâtel partira le 25 au matin. Le général Lauriston part aujourd'hui et vous remettra cette lettre.

» J'ai l'honneur d'envoyer ci-joint à V. E. le projet d'itinéraire que S. M. désirerait qui fut suivi, à moins de fortes objections contre. Vous verrez qu'il est calculé de manière qu'il y a cinq jours de plus pour les accidents.

» Les lettres que l'on recevra demain de V. E. éclairciront ce qui est relatif au mariage. Si cela ne fait pas de difficulté à Vienne, le prince de Neufchâtel épousera par procuration; sinon il y aura un pouvoir en blanc pour tel prince de la famille impériale dont S. M. laisse le choix à l'empereur d'Autriche, pour ne rien faire qui ne lui soit agréable. Aussitôt que l'on saura par vos lettres quel est l'itinéraire que vous vous proposez, et dont celui-ci ne peut-être qu'une modification, la maison qui doit faire le service près de l'impératrice partira pour aller l'attendre à Braünau; elle sera composée; de la dame d'honneur, d'une dame d'atours, d'un chevalier d'honneur, un premier écuyer, quatre dames du palais, quatre chambellans, un aumônier (évêque), un préfet du palais, un maître des cérémonies, deux écuyers, un maréchal des logis, un médecin, un chirurgien; le général Lauriston fera les fonctions de capitaine des gardes.

» Il sera envoyé des maîtres d'hôtel, cuisiniers, valets de chambre, femmes de chambre, femmes de garde-robe, d'atours, enfin tout ce qui est nécessaire pour le service de l'impératrice.

» On enverra également à Braünau une partie du trousseau, afin que, depuis le

négociations eurent pour théâtres à la fois Paris et Vienne ; à Paris, on régla la convention matrimoniale ; ce contrat fut arrêté selon la vieille formule de la monarchie entre le prince de Schwartzenberg et M. de Champagny. À Vienne, il fut réellement question d'une alliance politique à laquelle la maison d'Autriche se prêtait sans arrière-pensée. L'opinion de M. de Metternich était : « qu'il devait résulter d'un rapprochement de famille des avantages plus ou moins immédiats dans la vie des deux monarchies ; pour cela, il fallait que Napoléon se départît de quelques-unes de ces idées sur la démarcation générale de l'Europe ; il fallait faire trêve à l'ambition, pour devenir un prince pacifique ; l'empereur avait assez de conquêtes, il fallait maintenant stabiliser et raffermir. Le prince de Schwartzenberg fut chargé de toutes les questions de détail sur les stipulations matrimoniales ; elles ne sont pas longues en ce qui touche les dots des archiduchesses, invariablement fixées à 50,000 ducats d'or tout neufs ; moyennant quoi elles renoncent à toute prétention, à tout avantage dans la succession de l'empire.

La jeune archiduchesse ne quittait point Schoenbrunn, sous la surveillance de l'impératrice et de son père ; il y avait tristesse dans le

moment de la remise, l'impératrice soit habillée et coiffée à la française, et qu'elle paraisse ainsi à Munich et à Stuttgard, et qu'elle y soit comme une impératrice.

» L'empereur ira au-devant de S. M. entre Compiègne et Soissons, il la ramènera à Compiègne, où elle couchera ; et, pour suivre l'étiquette, l'empereur reviendra à Paris. Le lendemain l'impératrice viendra à Saint-Cloud, où elle restera avec la cour jusqu'au moment du mariage. L'empereur ira la voir tous les jours, mais il reviendra toujours coucher à Paris. Le mariage se fera aux Tuilleries.

» J'ai cru devoir donner ces détails à V. E. parce qu'ils peuvent lui être agréables. Je la prie de m'instruire, de son côté, de tout ce qui peut avoir quelque rapport avec le service du palais relativement à l'impératrice, à ses habitudes, à sa manière de vivre et à sa nourriture, l'empereur ne désirant rien tant sinon que S. M. n'ait rien à désirer.

» Je renouvelle à V. E. l'assurance de ma haute considération.

» Signé : le duc DE FRIOUL. »

Note jointe à cette lettre. — Projet d'itinéraire.

« Le prince de Neufchâtel part le 23 février à deux heures du matin, il arrive le 4 mars à Vienne ; et, comme le général Lauriston a tout préparé d'avance, il fait ses visites le même jour, la demande le 5, le mariage le 6 : la princesse part le 8, couche à Molk, le 9 ; Lombach, le 10 ; Braünau, le 11 ; *id.*, pour la remise le 12 ; Munich, le 13 ; *id.*, le 14 ; Ulm, le 15 ; Stuttgard, le 16 ; *id.*, le 17 ; Strasbourg, le 18 ; *id.*, le 19 ; Nancy, le 20 ; *id.*, le 21 ; Châlons, le 22 ; Soissons, le 23 ; Compiègne, le 24 ; Saint-Cloud, le 25 ; *id.*, le 26 ; *id.*, le 27 ; *id.*, le 28 ; *id.*, le 29, mariage à Paris. »

palais : l'archiduc Charles, le prince de Lichtenstein et M. de Bubna seuls, représentant le parti français, manifestaient une satisfaction indicible ; les autres archiducs étaient fatalement préoccupés : ces jeunes hommes tenaient aux vieux préjugés d'honneur de leur maison ; fortement opposés au traité de Vienne, combien n'étaient-ils pas hostiles à un mariage de famille ! Dans l'idée altière de cette noblesse, le malheur se subit, se répare dans un temps meilleur ; un déshonneur, une mésalliance, jamais.

Le parti allemand, très-déclaré contre Napoléon, avait entraîné avec lui l'opinion catholique. « A qui s'allait unir l'innocente et jeune princesse ? à un homme marié et divorcé, sorte de bigame, excommunié par le pape. » En Autriche, les principes religieux sont puissants, le catholicisme exerce une immense influence sur les esprits : déjà l'archevêque de Vienne s'opposait à bénir l'union ; où était la preuve de la dissolution du mariage avec Joséphine de Beauharnais ? De deux choses l'une, ou cette femme n'était pas l'épouse légitime, et alors Marie-Louise succédait à une concubine ; ou bien Joséphine était légitimement mariée, et alors le rôle de concubine était pour Marie-Louise. Le peuple de Vienne prenait passion pour la jeune archiduchesse qui allait être livrée comme la Marguerite de Goëthe, à Faust couronné empereur¹.

Cependant les dépêches de M. Otto annoncèrent que tout était fini à Vienne ; Napoléon se hâta de communiquer au sénat la nouvelle officielle du mariage qu'il se proposait de contracter avec l'archiduchesse Marie-Louise. Le message fut court, en termes convenables et

¹ M. Otto, l'ambassadeur français, fut obligé de donner l'attestation suivante :

« Je soussigné, ambassadeur de S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, atteste que j'ai lu et vu les originaux des deux sentences des officialités diocésaine et métropolitaine de Paris concernant le mariage entre LL. MM. l'empereur et l'impératrice Joséphine, et qu'il résulte de ces actes que, conformément aux lois ecclésiastiques catholiques établies dans l'empire français, cedit mariage a été déclaré de toute nullité parce que, lors de la conclusion de ce mariage, on avait négligé les formalités les plus essentielles requises par les lois de l'Église et, de tout temps, reconnues, en France, nécessaires pour la validité d'un mariage catholique.

» J'atteste, en outre, que, conformément aux lois civiles existantes lors de la conclusion de ce mariage, toute union conjugale était fondée sur le principe qu'elle pourrait être dissoute au gré des contractants.

» En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration, et y ai fait apposer le cachet de mes armes.

» Comte OTTO.

» Fait à Vienne, le 3 mars 1810. »

pacifiques ; trois jours après un autre acte conféra la succession du grand-duc'hé de Francfort à Eugène de Beauharnais, en échange de son droit sur l'Italie⁴. L'empereur avait déjà ses desseins sur ce royaume qu'il voulait peut-être réunir à l'empire français, comme

⁴ Voici les divers messages de l'empereur au sénat. Ils sont curieux par la pensée et l'expression :

« Sénateurs, nous avons fait partir pour Vienne, comme notre ambassadeur extraordinaire, notre cousin le prince de Neufchâtel, pour faire la demande de la main de l'archiduchesse Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche.

» Nous ordonnons à notre ministre des relations extérieures de vous communiquer les articles de la convention de mariage entre nous et l'archiduchesse Marie-Louise, laquelle a été conclue, signée et ratifiée.

» Nous avons voulu contribuer éminemment au bonheur de la présente génération. Les ennemis du continent ont fondé leur prospérité sur ses dissensions et son déchirement ; ils ne pourront plus alimenter la guerre en nous supposant des projets incompatibles avec les liens et les devoirs de parenté que nous venons de contracter avec la maison impériale régnante en Autriche.

» Les brillantes qualités qui distinguent l'archiduchesse Marie-Louise lui ont acquis l'amour du peuple de l'Autriche ; elles ont fixé mes regards. Nos peuples aimeront cette princesse pour l'amour de nous jusqu'à ce que, témoins de toutes les vertus qui l'ont placée si haut dans notre pensée, ils l'aiment pour elle-même.

» Donné en notre palais des Tuilleries, le 27 février 1810.

» NAPOLÉON. »

Adresse du sénat à l'empereur.

« Sire, V. M. I. et R. a bien voulu annoncer au sénat son mariage prochain avec l'archiduchesse Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche.

» Le sénat ressent vivement, sire, l'allégresse que tous les Français vont éprouver en apprenant un événement aussi mémorable.

» L'auguste princesse, que vont accompagner les vœux des peuples de l'Autriche, ne parviendra jusqu'aux rives de la Seine qu'entourée du tribut de l'amour reconnaissant de vos peuples.

» Et quelle haute destinée que celle de Napoléon et de Marie-Louise !

» Le bonheur du monde est dans vos mains, sire, et le vôtre va être confié à cette jeune princesse dont les qualités brillantes ont fixé vos regards.

» Puisse la France lui devoir bientôt de jeunes princes qui, sous les yeux paternels de V. M., apprennent à se rendre dignes du grand nom qui leur sera transmis !

» Quelle reconnaissance les Français lui décerneront ! Ils l'aimeront pour l'amour de vous ; ils la chériront surtout pour la félicité que vous lui devrez ; et, comme la postérité, ils confondront dans leurs hommages le plus grand des monarques et celle qui embellira la vie la plus glorieuse.

» Que cette vie précieuse soit aussi la plus prolongée ! c'est le désir le plus ardent du sénat et du peuple français. »

Napoléon voulait associer le sénat à tous les actes qui tenaient à son divorce et à son mariage, et c'est pourquoi il lui adressa le décret qui donnait à Eugène la succession du duché de Francfort :

« Sénateurs, les principes de l'empire s'opposent à ce que le sacerdoce soit réuni

plus tard la Hollande et les villes hanséatiques, ou bien voulait-il le donner à un des fils qu'il espérait de son nouveau mariage? il n'avait plus à se gêner sur ces remaniements de couronnes et de souverainetés, la victoire et la fortune souriaient puissantes à ses drapeaux; il groupait, il démembrait avec la même liberté d'action les royaumes, les territoires. Le sénat, ému de ces communications, fit des adresses enthousiastes pour remercier l'empereur de ce qu'il daignait l'associer au choix de son cœur, aux combinaisons de son avenir : « l'impératrice Marie-Louise attacherait la grâce à ce diadème qui brillait déjà par le génie et la valeur. » Dès ce moment, l'Autriche et la maison de Habsbourg, si récemment insultée dans des termes de mépris, fut exaltée par la presse de l'empire; on ne parla que de ses vertus, de ses grandeurs, de son histoire qui se mêlait à l'origine de toutes les dynasties. C'était alors un titre aux yeux de Napoléon que l'antiquité de l'origine; on en revenait à louer les races royales et la maison de Lorraine. Ce changement s'était produit comme par un coup de théâtre; il avait suffi d'une parole de l'empereur pour que le mépris se transformât en adulation. Ainsi cet esprit supérieur brisait les souvenirs, le passé, les sentiments, tout ce qui est puissance sur l'homme.

Dans les formules des têtes couronnées, un mariage par procuration précède le contrat régulier; Berthier fut désigné pour solliciter la main de l'impératrice à Vienne; c'était le compagnon des batailles de l'empereur, le major général de l'armée, un des anciens parmi les

à la souveraineté temporelle, nous avons dû regarder comme non avenue la nomination que le prince primat avait faite du cardinal Fesch pour son successeur.

» Nous avons aussi voulu reconnaître les grands services que le prince primat nous a rendus, et les preuves multipliées que nous avons reçues de son amitié; nous avons ajouté à l'étendue de ses États, et nous les avons constitués sous le titre de *grand-duché de Francfort*. Il en jouira jusqu'au moment marqué pour le terme d'une vie consacrée à faire du bien.

» Nous avons en même temps voulu ne laisser aucune incertitude sur le sort de ses peuples, et nous avons en conséquence cédé à notre cher fils le prince Eugène-Napoléon tous nos droits sur le grand-duché de Francfort. Nous l'avons appelé à posséder héréditairement cet État après le décès du prince primat, et conformément à ce qui est établie dans les lettres d'investiture dont nous chargeons notre cousin le prince archichancelier de vous donner connaissance.

» Élevé au grand-duché de Francfort, nos peuples d'Italie ne seront pas pour cela privés de ses soins et de son administration; notre confiance en lui sera constante comme les sentiments qu'il nous porte.

» Donné en notre palais des Tuileries, le 1^{er} mars 1810.

» NAPOLÉON. »

anciens ; mais ce choix était malheureux par rapport à l'Allemagne : impitoyable maréchal , il avait présidé aux exécutions militaires à Vienne. N'était-ce pas Berthier encore qui avait formé le conseil de guerre et fait fusiller le libraire Palm. Était-ce une insulte aux Allemands, une humiliation nouvelle dont on les abreuvait ? Berthier était accompagné d'une suite nombreuse , avec tout le luxe que savait déployer Napoléon quand il voulait éblouir les esprits ; les officiers du palais de l'empereur le précédait de quelques jours , et ce nom était si éblouissant parmi les cours, que les souverains d'Allemagne accueillaient comme des princes de la famille les simples aides de camp de l'empereur , les préfets du palais. Les rois ordonnaient qu'on vînt les prévenir de jour et de nuit quand arriverait un officier même subalterne de l'empereur , afin de convenir avec eux du cérémonial et de la réception qu'il fallait faire à celui qui signait alors du titre d'*Alexandre*, prince de Neufchâtel. On traversait l'Allemagne en pompe , et l'adulation fut plus vive encore à Bade , à Stuttgart , à Munich , lorsqu'on apprit que Caroline , la femme de Murat , était désignée pour aller au-devant de la jeune archiduchesse ; on se précipita autour d'elle en sollicitant l'honneur de lui faire sa cour : c'était un si noble titre alors que celui de sœur de Napoléon !

Le cérémonial fut partout réglé ; l'empereur y avait apporté un soin minutieux ; sa correspondance avec M. Otto témoigne de l'importance qu'il mettait même à des riens ¹ ; par ses ordres , toutes les

¹ Napoléon s'occupait à fixer lui-même le cérémonial.

Lettre de Napoléon à M. Otto, ambassadeur à Vienne, pour les dispositions relatives au mariage.

« M. le comte Otto,

« Votre courrier du 16 n'est arrivé qu'aujourd'hui 23 , à six heures du matin. Il paraît qu'il a été retenu au passage des Vosges. Le prince de Neufchâtel, qui est prêt, partira à dix heures avec cinq ou six aides de camp et une suite de trois ou quatre voitures ; mais il fera tant de diligence que j'espère qu'il arrivera à Vienne le 3 au soir. Le duc de Cadore va vous envoyer les pleins pouvoirs nécessaires pour signer la convention telle qu'on la demande ; je viens de la lire et je ne vois aucune difficulté qui s'oppose à ce que vous la signiez. Il n'y en aura pas davantage à ce qu'une dame de compagnie accompagne l'archiduchesse pendant le voyage , je préfère même une dame de compagnie à une femme de chambre. Le télégraphe de Strasbourg m'ayant annoncé , à Rambouillet, le passage de votre courrier le 22, j'ai fait partir sur-le-champ mon aide de camp Lauriston qui sera arrivé depuis longtemps. Je vous envoie cette lettre par le page de service, afin de gagner cinq ou six heures sur le courrier que vous enverra le duc de Cadore , que je dois voir à mon lever. Préparez tout ce qui est nécessaire, soit pour l'entrée, soit pour la présentation du prince de Neufchâtel , et

archives étaient fouillées, la plupart des dépêches sont écrites ou corrigées de sa main. Il est curieux de voir un génie de l'ordre de Napoléon écrire à son ambassadeur pour lui parler du nombre de femmes de chambre, de toilette, de formules ; on dirait un fiancé heureux et fier du beau jour qui se prépare dans sa vie de jeune homme. On prit pour modèle le mariage de Louis XVI avec la malheureuse Marie-Antoinette : la cérémonie de la demande de Marie-Louise, les honneurs qu'on rendrait à Berthier, l'envoyé de Napoléon ; la remise de l'archiduchesse, le vêtement français qu'elle porterait après Braünau :

n'épargnez rien pour que tout se fasse avec la magnificence convenable. Nous avons ici l'état des présents que le roi a faits lors de la remise de la dauphine à Strasbourg ; on en enverra de pareils pour la remise de la princesse à Braünau. Le prince de Neufchâtel n'est chargé d'aucun présent. Nous n'avons pas trouvé de traces qu'il en ait été donné aucun à Vienne. Cependant, si cela était d'usage, vous vous hâteriez d'en instruire le prince de Neufchâtel, et d'y pourvoir. Je suppose qu'il y a erreur dans la note où on paraît désirer que ce soit un frère de l'archiduchesse qui l'épouse. Je ne crois pas que le prince impérial soit majeur ; cependant, comme le désire M. de Metternich, les lettres sont envoyées avec les noms et les adresses en blanc, vous direz à M. de Metternich que l'empereur nommera le prince qu'il voudra. Si l'âge n'y fait rien, je désire que ce soit le frère de l'archiduchesse qui sera un jour empereur. Si le défaut de majorité est un obstacle, je désirerais que ce fut le prince Charles ; mais vous devez sentir que, dans l'état de division où est la famille, je m'abstiendrai de le demander. Consultez dans ce pays, pour savoir s'il n'y a aucun inconvénient à ce que le prince Charles soit chargé de cette fonction. Si la nomination du prince Charles n'est pas agréable à l'empereur, il pourrait nommer l'archiduc Reinier. Au reste, l'empereur fera là-dessus ce qu'il voudra, je m'en rapporte au choix qu'il fera. Vous trouverez dans le *Moniteur* ci-joint la composition de la maison de l'impératrice. Je n'ai point nommé de nouvelles dames, quoique mon intention soit d'en nommer sept ou huit de l'âge de l'impératrice, mais je ne le ferai que lorsque cette princesse sera arrivée à Paris.

» Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

» A Paris, le 25 février 1810. » Napoléon a ajouté ici de sa main : « A sept heures du matin.

» Signé : NAPOLÉON. »

Note jointe à cette lettre sur la maison de l'impératrice.

« La dame d'honneur est madame la duchesse de Montebello, femme de vingt-neuf ans, d'une réputation parfaite et portant un nom cher à l'empereur, et également cher en France et dans l'armée, jouissant d'ailleurs d'une grande et brillante fortune, et d'un grand état de maison.

» La dame d'atours est madame la comtesse de Luçay, femme de trente-six ans, épouse du premier préfet du palais.

» Le chevalier d'honneur est le comte de Beauharnais, secrétaire. Ce n'est pas celui qui a été membre de l'assemblée constituante.

» Le premier écuyer est le prince Aldobrandini, frère du prince Borghèse, qui a ici une grande fortune. Il est marié à la fille de madame Larochesoucauld qui a été à Vienne. »

dans tous les territoires on lui rendrait les honneurs dus à une impératrice couronnée, les cloches à pleine volée, le canon retentirait, la garnison sous les armes; et, quand elle approcherait de Napoléon, elle se précipiterait à ses pieds, et celui-ci devait la relever avec galanterie; comme l'Assuérus, il toucherait Esther de son sceptre. Il y avait dans le formulaire dicté par Napoléon un grand orgueil de lui-même, le sentiment de la fierté victorieuse. On y remarquait un besoin d'imiter tout ce que les rois de France avaient fait avant lui, et l'empereur rappelle même l'état des présents que Louis XVI avait envoyés à Marie-Antoinette.

Dans le palais de Schenbrunn, le mariage rencontrait de nouveaux obstacles; des scrupules étaient nés dans l'âme de l'empereur François, et il s'en ouvrit franchement à M. Otto: « Le mariage avec Joséphine était-il réellement dissous? et au moins sa fille Marie-Louise ne serait pas une concubine. » L'archevêque de Vienne faisait également de nombreuses difficultés, déclarant qu'il ne bénirait pas une telle union; et il fallut l'intervention persévérente de M. de Metternich, et le certificat de M. Otto tel que je l'ai fait connaître, attestant sur l'honneur que les actes de l'officialité de Paris qui dissolvaient le mariage existaient réellement dans la forme régulière.

L'opposition au mariage devenait ainsi très-vive à Vienne; on faisait naître des obstacles à chaque pas. La jeune archiduchesse, tristement préoccupée, n'avait aucune raison d'aimer l'homme auquel elle était destinée; elle se séparait de sa maison, de son père qu'elle adorait; ce n'était point un fiancé aux cheveux noirs d'Italie, de Naples, de Sardaigne, comme l'avaient obtenu les autres archiduchesses; ou bien un prince de Bavière ou de Bade, aux formes élancées, élégantes, et parlant la langue de Schiller, de Goëthe et de Wieland; mais un empereur usé déjà dans la vie, épais de corps; au teint plombé; d'une année de moins à peine que son père, n'ayant aucun de ses goûts, de ses habitudes; colosse ressemblant à Charlemagne au bras de fer, que Goëthe a reproduit dans ses ballades. L'archiduc Charles fut celui qui la consola le plus, et le prince de Lichtenstein lui fit un portrait brillant de cette France, de cet empire sur lequel elle allait régner; les archiducs Jean et Maximilien, l'imperatrice d'Autriche même, étaient opposés au mariage, ils ne voulaient y assister que par l'ordre exprès de l'empereur. Il y eut des scènes de palais qui retentirent au dehors jusqu'à Napoléon.

Que d'amertume à Vienne au milieu de cette population fidèle, lorsque Berthier arriva pour demander la main de la jeune princesse au nom de l'empereur des Français ! La bourgeoisie fut indignée du choix de l'ambassadeur ; n'était-ce pas Berthier qui tout récemment avait fait sauter les murailles de la cité ? On fut obligé de lui construire un pont tout neuf sur les décombres des remparts abîmés par la mine. Le maréchal Berthier n'avait aucunes formes brillantes ni gracieuses ; il était plein de tics, de manies, se rognant les ongles, peu soigneux de ses vêtements ; on pouvait lui reprocher, à lui qui avait vécu dans les camps, des habitudes guindées, il prenait la morgue pour la dignité. Berthier joua son rôle d'ambassadeur le moins mal possible ; chargé de lettres de l'empereur pour François II, l'impératrice, l'archiduchesse Marie-Louise et le prince Charles, il s'acquitta de sa mission avec une étiquette un peu roide ; il débita un discours en forme de demande officielle en employant les termes consacrés¹ ; les réponses furent également aussi brèves ; on voyait qu'il y avait de l'embarras de chaque côté. Berthier parlait des émi-

Discours du maréchal Berthier à l'empereur d'Autriche.

« Sire, je viens au nom de l'empereur, mon maître, vous demander la main de l'archiduchesse Marie-Louise, votre illustre fille.

» Les éminentes qualités qui distinguent cette princesse ont assigné sa place sur un grand trône.

» Elle y fera le bonheur d'un grand peuple et celui d'un grand homme.

» La politique de mon souverain s'est trouvée d'accord avec les vœux de son cœur.

» Cette union de deux puissantes familles, sire, donnera à deux nations généreuses de nouvelles assurances de tranquillité et de bonheur. »

Réponse de l'empereur.

« Je regarde la demande en mariage de ma fille comme un gage des sentiments de l'empereur des Français, que j'apprécie.

» Mes vœux pour le bonheur des futurs époux ne sauraient être exprimés avec trop de vérité : il sera le mien.

» Je trouverai dans l'amitié du prince que vous représentez de précieux motifs de consolation de la séparation de mon enfant chérie ; nos peuples y voient le gage assuré de leur bonheur mutuel.

» J'accorde la main de ma fille à l'empereur des Français. »

Berthier à l'archiduchesse Marie-Louise.

« Madame, vos augustes parents ont rempli les vœux de l'empereur mon maître.

» Des considérations politiques peuvent avoir influé sur la détermination de nos deux souverains ; mais la première considération, c'est celle de votre bonheur : c'est

nentes qualités de Marie-Louise, pour faire le bonheur d'un grand homme et d'un grand peuple ; François II lui répondit en père : « il se séparait tristement de sa fille chérie, mais ce poignant sacrifice cimenterait l'alliance de deux empereurs et de deux peuples. » Berthier, en s'adressant à la jeune princesse, parla de sa grâce et de ses attractions qui la rendaient digne d'un glorieux trône. Marie-Louise répondit avec une résignation triste : « qu'elle suivrait en tout la volonté de son père. » Cette audience fut froide, courte, embarrassée ; on jeta tout ce calme sur le compte de la régularité essentielle du cérémonial. Berthier remit à l'archiduc Charles la procuration de l'empereur Napoléon pour épouser en son nom Marie-Louise ; flatteur adroite adressée au parti français. Il y eut ici échange de compliments militaires ; c'était de soldat à soldat. La réponse de l'archiduc fut pleine de satisfaction admirative pour Napoléon ; lui, le brave capitaine, pouvait apprécier l'empereur, parce qu'il l'avait vu sur les champs de bataille ; il se dit donc heureux de penser que cette alliance effacerait jusqu'aux arrière-pensées des dissensions politiques. Rien

surtout de votre cœur, madame, que l'empereur mon maître veut vous obtenir.

» Il sera beau de voir unis sur un grand trône, au génie de la puissance, les attractions et les grâces qui la font chérir.

» Ce jour sera heureux pour l'empereur mon maître si V. A. I. m'ordonne de lui dire qu'elle partage les espérances, les vœux et les sentiments de son cœur. »

Réponse de l'archiduchesse Marie-Louise.

« La volonté de mon père a constamment été la mienne ; mon bonheur restera toujours le sien.

» C'est dans ces principes que S. M. l'empereur Napoléon ne peut que trouver le gage des sentiments que je vouerai à mon époux ; heureuse si je puis contribuer à son bonheur et à celui d'une grande nation ! Je donne, avec la permission de mon père, mon consentement à mon union avec l'empereur Napoléon. »

Berthier à l'impératrice d'Autriche.

« Madame, l'empereur mon maître m'a spécialement chargé de témoigner à V. M. I. tous les sentiments dont il est pénétré pour elle.

» Il sentira bientôt toutes les obligations qu'il vous a pour les bons exemples et les soins qu'a reçus de vous l'archiduchesse Marie-Louise.

» Elle ne pouvait pas apprendre d'un meilleur modèle à concilier la majesté du trône avec l'amabilité et les grâces, qualités que V. M. I. possède à un si haut degré. »

Réponse de l'impératrice.

« C'est dans le moment, intéressant pour mon cœur, où je fixe à jamais la destinée de ma fille chérie, que je suis enchantée de recevoir de V. A. S. l'assurance des sentiments de sa majesté l'empereur et roi.

» Habituée en toute occasion à conformer mes vœux et mes idées à ceux de S. M.

ne s'opposait dès lors à la célébration du mariage par procuration, selon le cérémonial usité ; M. Otto affirma de nouveau, par écrit, à l'empereur François II et à l'archevêque de Vienne, l'existence de l'acte de dissolution catholique du mariage avec Joséphine, cela suffit, et les prières de l'Église furent dites sur la tête de l'archiduchesse. Désormais Marie-Louise, impératrice des Français, va s'asseoir sur ce trône que la gloire et la fortune avaient fondé !

Tandis qu'à Vienne toutes les cérémonies du mariage s'accomplissaient avec pompe (mais avec une pompe triste et affligée), à Paris, l'empereur Napoléon ne contenait plus sa joie d'enfant d'épouser une archiduchesse d'Autriche. L'opinion publique n'était pas pour ce mariage, que de tristes rapprochements rendaient pénible ; Napoléon, au contraire, follement épris, passait ses journées à étudier les blasons, à écrire des billets, à choisir les dames d'honneur de la nouvelle impératrice, ses chevaliers, ses écuyers, avec un soin presque puéril. C'était de la vieille monarchie avec les beaux pages de la reine ;

l'empereur, mon bien-aimé époux, je me réunis à lui dans sa confiance à atteindre le but qu'il se promet d'une si heureuse union.

» Vivement touchée de l'opinion beaucoup trop favorable que S. M. l'empereur et roi a conçue de moi, je ne saurus m'attribuer des mérites qui ne sont dus qu'à l'excellent naturel de ma chère fille et à la douceur de son caractère. Je réponds pour elle que son unique but est de convenir à S. M. l'empereur et roi, en se conciliant en même temps l'amour de la nation française. »

Berthier à l'archiduc Charles.

« Monseigneur, l'empereur mon maître, ayant obtenu de l'empereur votre illustre frère la main de l'archiduchesse Marie-Louise, m'a chargé d'exprimer à V. A. I. le prix qu'il met à ce qu'il veuille bien accepter sa procuration pour la cérémonie du mariage.

» Si V. A. I. y donne son consentement, j'ai l'honneur de lui présenter la procuration de mon maître. »

Réponse de l'archiduc Charles.

« J'accepte avec plaisir, mon prince, la proposition que S. M. l'empereur des Français veut bien me transmettre par votre organe, également flatté par son choix que pénétré du doux pressentiment que cette alliance effacera jusqu'à l'arrière-pensée des dissensions politiques, réparera les maux de la guerre, et préparera un avenir heureux à deux nations qui sont faites pour s'estimer, et qui se rendent une justice réciproque. Je compte entre les moments les plus intéressants de ma vie celui où, en signe d'un rapprochement aussi franc que loyal, je présenterai la main à madame l'archiduchesse Marie-Louise au nom du grand monarque qui vous a délégué, et je vous prie, mon prince, d'être vis-à-vis de la France entière l'interprète des vœux ardents que je forme pour que les vertus de madame l'archiduchesse cimentent à jamais l'amitié de nos souverains et le bonheur de leurs peuples. »

Caroline sa sœur, la mieux élevée de toutes, était partie pour aller au-devant de la jeune fiancée ; on lui avait donné pour l'accompagner, comme première dame d'honneur, la maréchale Lannes; madame de Luçay, dame d'atours, puis encore mesdames de Montmorency, de Mortemart et de Bouillé ; l'évêque de Metz (Jauffret) devait être son aumônier, le prince Aldobrandini Borghèse, premier écuyer, M. de Beauharnais, son chevalier d'honneur, MM. d'Aubusson, de Béarn, d'Angosse et de Barrol, ses chambellans, M. Philippe de Ségur son maréchal des logis, véritable cour souveraine qui devait s'agrandir encore ; Napoléon avait fait ce choix lui-même ; tout était parfaitement en rapport avec la grandeur du mariage qu'on allait contracter. Il s'était fait fournir des listes de toutes les familles du faubourg Saint-Germain ; aucune ne pouvait refuser de servir une archiduchesse. Le cortège traversa Stuttgard, Munich, pour se rendre à Braünau, petite ville sur les limites de la Bavière et de l'Autriche, lieu fixé pour la réception de la jeune princesse ; on devait là renouveler la cérémonie de la remise telle qu'on l'avait longuement étudiée dans l'ancien formulaire de France.

Hélas ! à ce moment Marie-Louise quittait Vienne au milieu des pleurs d'un peuple tout entier, qui la suivait comme une victime sacrifiée. Après son départ on vit presque une émeute pour la redemander¹, la pauvre fille qui se donnait pour l'Autriche ; plus d'une ballade fut faite sur Marie-Louise couronnée de fleurs se consacrant à la patrie ; Gentz la compare à ces jeunes vierges dont parle l'Arioste, attachées sur un rocher pour être dévorées par le monstre de mer ; la chaîne de Marie-Louise seulement était d'or. L'émotion fut si grande à Vienne, qu'après qu'elle eut été réprimée, M. de Metternich

¹ A peine Marie-Louise avait-elle quitté Vienne, que des rassemblements se formaient dans les rues ; on y déplorait le sort de la jeune princesse et celui de son père. « Elle est immolée, disait-on, à l'intérêt politique ; Dieu sait quels mauvais traitements lui sont réservés ! la seule personne amie qu'il lui a été permis d'emmener va lui être enlevée. Quel fruit son malheureux père recueillera-t-il de son humiliation ? N'était-ce point assez d'avoir sacrifié le malheureux Hoffer, qui a payé de sa vie son dévouement à notre cause, et tant d'amis de l'Autriche dans la Dalmatie et dans l'Illyrie qu'on livre à la France avec ces provinces ? L'empereur devait-il aller jusqu'à sacrifier sa fille ? Mieux valait continuer la guerre que d'acheter la paix à une condition si humiliante. On se relève de tout, excepté de l'avilissement. » Le peuple s'échauffait par ces discours, et les rassemblements prenaient un caractère sérieux. M. de Metternich, averti par la police, les fit dissiper ; on arrêta quelques individus qui paraissaient en être les chefs.

se crut obligé de dire à M. Otto : « Vous voyez à quel point d'exaspération est ce peuple ; il faudrait un rien pour rompre nos bons rapports heureusement établis. Dites-le bien à l'empereur, afin qu'il limite ses exigences à l'égard de notre monarchie. » A Braünau la foule était immense ; de vingt lieues on était accouru pour assister au spectacle de la remise de l'archiduchesse ; un pavillon couvert de drap d'or était construit, divisé en trois pièces : le salon d'Autriche, le salon de France, et un autre au milieu, plus grand que les deux autres ; sur un côté se tenaient ces femmes de brillante noblesse qui l'avaient vue jeune, et qui subissaient avec douleur cette séparation d'avec leur princesse, et parmi elles les Appony, les Lazanski, les Kaunitz, les Zichy, qui toutes allaient se séparer selon l'habitude à Braünau ; de l'autre côté les dames que l'empereur avait désignées, les Montmorency, les Mortemart, les Bouillé, qui devaient recevoir l'impératrice.

La cérémonie de la remise s'accomplit à Braünau avec toutes les formes de la vieille étiquette ; Marie-Louise abandonna ses dames autrichiennes¹, ses vêtements de Vienne et de Hongrie, pour se revêtir

¹ Le cortège autrichien se composait de quatre-vingt-trois voitures ou fourgons ; quatre cent cinquante-quatre chevaux de trait et huit de selle devaient être employés à chaque station de poste. Voici la liste des personnages qui formaient le cortège : le prince Paar, grand maître des postes impériales. Le prince Trauttmansdorff, premier grand maître de l'empereur d'Autriche, et son commissaire plénipotentiaire pour la remise.

Le comte d'Edling, grand maître de l'archiduchesse Marie-Louise.

La comtesse de Lazanski, sa grande maîtresse.

La princesse Trauttmansdorff, les comtesses d'Odoroff, de Saureau, d'Appony, de Blumeggen, de Trann, de Podotzki, de Kaunitz, de Huniadi, de Chatek, de Palfy, et de Zichy, dames du palais.

Les comtes d'Haugwitz, d'Urbana, Joseph de Metternich, Ernest d'Hoios, Félix de Mier, d'Haddick, Henri de Wurmbrand, François de Zichy, de Balthyani, le landgrave de Furstemberg, le prince de Sizendorff et le prince Paul d'Esterhazy, chambellans de l'empereur d'Autriche.

M. d'Hudelitz, conseiller aulique des affaires étrangères.

M. le baron Lorch, conseiller actuel de la régence d'Autriche.

M. Mozel, conseiller concipiste aulique.

Un médecin, un chirurgien, un chapelain, deux assistants et une foule d'autres employés du service des grands officiers de la maison d'Autriche.

Un détachement de la garde noble hongroise, monté à chaque station par les régiments de cavalerie placés sur la route de Vienne à Braünau.

Ce personnel dépassait le nombre de 300 individus, sans y comprendre les militaires.

des riches parures que l'empereur lui avait envoyées d'après les modes alors si disgracieuses en France. On trouva généralement l'archiduchesse froide, timide ; son front était beau, son nez petit, le cou gros, la poitrine pleine, très-blanche de peau, la main trop petite pour sa taille, l'air fort embarrassé en présence de toute cette cour qui l'environnait de ses hommages ; elle parlait français, mais avec un accent germanique très-prononcé, de manière pourtant à montrer sa bouche autrichienne fort jolie. Caroline Murat, jalouse de son naturel, put faire remarquer combien le goût de son frère était triste ; elle répéta ce vieil adage jeté contre mademoiselle de Layallière : « Soyez boîteuse, ayez quinze ans. » On traversa l'Allemagne au milieu de mille hommages, des corbeilles de fleurs et des arcs de triomphe, des salves d'artillerie, des honneurs surtout rendus par l'armée, qui célébrait ainsi l'hyménéée de son glorieux empereur. En France tout fut plus solennel encore : la nouvelle impératrice fut obligée de subir les discours officiels des préfets, des commandants, des maires dans les petites et grandes villes ; ainsi le voulaient l'usage et les formules que l'empire avait rétablis dans toute leur étiquette.

A Compiègne l'entrevue souveraine devait s'accomplir et les formules de mariage se répéter entre les deux époux. Napoléon, plein d'impatience, avait fait pendant la route d'incessantes galanteries pour imiter les façons de Louis XIV à sa jeune fiancée : des pages partaient à chaque moment pour porter des lettres, des bouquets et même des faisans de la chasse impériale ; il avait lu cela dans les chroniques royales, et il le faisait ; les habitudes de cour étaient pleinement reconstituées : l'entendez-vous ? des faisans de la chasse ! comme un roi féodal, comme Henri IV ou comme Philippe V d'Espagne aux princesses de Savoie, pourquoi pas la patte du cerf, ou la hure du sanglier ? Le temps était affreux, la pluie battante, continue, lorsqu'à un relais de poste, à Courcelles, entre Soissons et Compiègne, un homme se plaça sous le porche de l'église pour se mettre à l'abri des larges gouttes d'eau que le vent poussait dans sa figure : il était en grandes bottes, en redingotte grise, avec un chapeau sur les yeux tout trempé de pluie ; cet homme à la tournure épaisse, au corps ramassé, au ventre dominant, avait à peine aperçu les voitures et le cortège de Marie-Louise, qu'il s'avance, ouvre lui-même la portière et se place d'un bond à côté de l'impératrice ;

Caroline Murat n'eut que le temps de dire : « C'est mon frère, c'est l'empereur. » Marie-Louise très-effrayée eut besoin de ces paroles pour être rassurée.

Cette entrevue si brusque lui laissa de fâcheuses impressions : les filles de la maison d'Autriche sont élevées avec soin, timidement, à l'écart des hommes, dans des mœurs de couvent ; elle s'imaginait que l'empereur l'accueillerait dans les pompes du palais, lui debout, elle agenouillée, dans la formule des maisons de Bourgogne et de Lorraine ; qu'un mariage consacré par l'Église précédent tout témoignage d'affection et de tendresse ; le portrait qu'on lui avait envoyé de l'empereur et qu'elle portait à son cou était flatté. Marie-Louise en fut fâcheusement affectée ; cet homme qui se plaçait à côté d'elle était trempé de pluie (Napoléon se croyait toujours sur un champ de bataille) ; il l'embrassait avec un empressement qui devait surprendre une jeune fille timide et bien élevée. Le cortège prenant le grand galop arriva le soir à Compiègne. Là il n'y eut pas de cercle ; les manières cavalières de Napoléon continuant au plus haut degré, il emmena Marie-Louise dans sa chambre à coucher, et, sans célébration de mariage, sans aucune de ces formes qui préparent aux yeux d'une jeune fiancée le passage d'une vie ancienne à la vie nouvelle, Napoléon imposa à l'archiduchesse un long tête-à-tête qui ne finit que le lendemain à dix heures du matin ; c'était agir en conquérant ; il tranchait la difficulté que pouvaient faire naître les oppositions de l'Église ; il prenait ses droits avant qu'on les lui donnât.

Il y eut des propos parmi les courtisans, de ces petits mots comme les traditions de cour¹ en attribuaient sous Louis XIV quand le souverain était heureux d'une nouvelle favorite ; mais Marie-Louise garda un sentiment pénible de ce manque de délicatesse et de respect de soi ; le formulaire avait annoncé de la chevalerie ; que lui donnait-on en échange ? plus tard, elle ne dissimulait pas que cette manière soldatesque avait singulièrement refroidi les sentiments qu'elle aurait pu éprouver pour son époux. Napoléon avait brisé la pudeur ; et, comme il n'y avait pas d'amour pour l'époux que la politique lui donnait, que pouvait-il lui rester ? On eût pardonné cette impatience à un jeune homme épris, que la passion entraîne ; l'empereur avait quarante-deux ans et il menait son mariage comme une intrigue de grisette, commencée en voiture et terminée à souper.

¹ Voyez les mémoires de M. de Bausset.

La cérémonie ¹ du mariage vint ensuite, et la cour déploya ses magnificences : Cambacérès, conventionnel régicide, lut à haute voix, comme archichancelier, à la nièce de Marie-Antoinette, l'acte civil qui existe encore à la chambre des pairs en seize pages de formules très-hautes, très-puissantes. La cérémonie de l'Église fut non moins éclatante, au milieu de ces disgracieuses toilettes que le pinceau d'Isabey n'a pu corriger : pour les femmes, les hautes tailles, les robes droites sans grâce, comme des bâtons épais; pour les hommes, l'habit à la française, haut de col, l'énorme jabot, la culotte courte à boucles; ces pompes ressemblaient à ces vieux carrosses des rois d'Espagne, lourds et tout d'or. Mais ce qui fut profondément remarqué, ce qui excita la plus vive colère de l'empereur, ce fut l'absence de la majorité des cardinaux : un petit nombre parut à la cérémonie ; comme s'ils protestaient au nom de la morale contre un mariage qui était à leurs yeux frappé de bigamie; au milieu de la puissance, l'idée religieuse ² se manifestait une fois encore pour

¹ « L'archichancelier était à côté d'une table recouverte d'un riche tapis de velours, sur laquelle était un registre que tenait M. Regnault de Saint-Jean-d'Angely, secrétaire de l'état civil de la famille impériale. Après avoir pris les ordres de l'empereur, le prince archichancelier lui demanda à haute voix : « Sire, V. M. a-t-elle intention de prendre pour sa légitime épouse S. A. I. madame l'archiduchesse d'Autriche, ici présente? » L'empereur répondit : « Oui, monsieur. » Alors l'archichancelier, s'adressant à l'impératrice, lui dit : « Madame, est-ce la libre volonté de V. A. I. de prendre pour son légitime époux S. M. l'empereur Napoléon, ici présent? » Elle répondit : « Oui, monsieur. » Alors l'archichancelier, reprenant la parole, déclara, au nom de la loi et des constitutions de l'empire, que S. M. l'empereur Napoléon et S. A. I. madame l'archiduchesse Marie-Louise d'Autriche étaient unis en mariage. M. Regnault présenta l'acte à signer à l'empereur, puis à l'impératrice, et ensuite à tous les membres de la famille impériale; l'oncle de l'impératrice, grand-duc de Wurtzbourg, était présent, il signa aussi, ainsi que les personnes dont l'office leur permettait d'avoir cet honneur. » (Actes de la chambre des pairs.)

² « Le ministre des cultes avait convoqué tout le haut clergé qui se trouvait à Paris, ainsi que les évêques les plus voisins. Tous assistèrent en habits pontificaux; il n'y manqua que les cardinaux, qui, excepté deux qui se présentèrent à la messe, ne prirent pas même le soin de faire connaître les motifs de leur absence. Le mariage n'en eut pas moins lieu; le cortège retourna dans le même ordre au château des Tuileries, où l'empereur resta quelques jours pour recevoir les félicitations de toutes les autorités des différents corps administratifs. Il avait la conduite insolente des cardinaux dans l'esprit; il blâma d'abord le ministre de la police de n'avoir point su leur projet ou de ne l'avoir pas prévenu, mais les cardinaux n'y perdirent rien. Il commença par les exiler de Paris, et les envoya demeurer dans des lieux différents, à cinquante lieues de la capitale au moins. Ces cardinaux se trouvaient à Paris depuis

défendre la sainteté inviolable de l'union domestique ; le pape, comme au moyen âge, prenait le parti de l'épouse délaissée contre les excès des passions et de la politique. Aussi l'empereur, comme les féodaux, ne se tint plus de colère : il jeta ses yeux ardents sur la place vide et s'écria : « Les sots ! les sots ! ils m'outragent ! » Comme les barons des vieux temps, il aurait brisé le crâne à ces clercs insolents.

La présence d'une archiduchesse à la cour en changea toutes les mœurs, toutes les habitudes. A travers la marche vers les idées nobiliaires que Napoléon favorisait, il s'était maintenu quelques formules, quelques noms démocratiques ; l'esprit soldat se montrait ; les hommes de fer ne s'étaient pas tout à fait ployés ; ils avaient reçu les gentils-hommes avec de la défiance et bien des murmures. L'arrivée de l'archiduchesse donna le complément aux mœurs nobiliaires ; on rallia le faubourg Saint-Germain ; il n'y eut plus de grandes bouderies ; la défection du comte Louis de Narbonne en amena beaucoup d'autres. Tout fut prodigué aux noms de l'ancienne cour. Un Rohan devint grand aumônier de la nouvelle impératrice ; on voyait se presser autour d'elle les Mortemart, les Montmorency, les Talhouet, les Bouillé, les Brignolle ; le personnel des chambellans comptait des hommes de la plus haute naissance, les Périgord, les Beauveau, les Montbadon, les Lafeuillade, les Croy, les Contade, les Montesquiou, les Nicolaï, les Turenne, les Noailles, les Brancas, les Gontaut, les Saint-Aulaire, les d'Angosse : les formes polies de tous ces hommes bien élevés étaient remarquées par l'empereur, qui aimait fort les gens de bonne naissance.

Les débris de la révolution, qui avaient leur fierté aussi furent contraints de se façonner à ces mœurs ; les généraux qui avaient glorieusement porté l'habit militaire durent l'échanger contre un costume à la française : à Trianon, palais chéri de la nouvelle impératrice, Junot, Ney, furent obligés de se dépouiller du noble vêtement qu'ils portaient dans cent batailles, pour prendre l'habit de soie

que le pape avait été amené à Savone. L'empereur attendait qu'il eût un moment de loisir pour s'occuper des affaires ecclésiastiques, et à cette fin il avait mandé près de lui le sacré collège. Le mariage arriva avant qu'il pût y donner quelques soins, et ces prélats saisirent cette occasion de montrer le mauvais esprit dont ils étaient animés. »

(Notes du général Savary.)

semé de fleurs, brodé de jasmins et de roses, les manchettes, les jabots et l'épée d'acier ; cela fit murmurer d'abord, mais un mot de Napoléon était si puissant ! Dès lors on n'entendit plus que des titres, on ne vit plus que des cordons ; on fut chamarré de croix : la Légion d'honneur, les Trois Toisons, la Réunion, la Couronne de fer ; on ne parlait que d'altesses, de monseigneur, de majesté, de princes, de ducs, de comtes, de barons ; une transformation magique s'était ainsi opérée dans cette société, les noms étaient défigurés : parlait-on du citoyen Fouché, ce fougueux proconsul que nous trouvons dans l'histoire ? c'était S. E. monseigneur le duc d'Otrante ; le jacobin Merlin, de la loi des suspects, c'était S. E. M. le comte Merlin ; le patriote Cambacérès, c'était S. A. S. le prince de Parme ; les vieux généraux républicains de l'armée de Sambre-et-Meuse étaient aussi altesses sérénissimes, ducs, princes, eux qui s'étaient tant de fois moqués des altesses ; l'histoire de France était à refaire, on ne pouvait plus reconnaître les noms propres ; on aurait dit qu'une génération avait succédé à une autre génération.

Quoi d'étonnant que cette cour si empesée fût l'objet des sarcasmes et même d'affreuses calomnies dans les feuilles anglaises ? L'aristocratie européenne savait le côté faible de ces parvenus ; rien ne les blessait autant que de raconter leur origine, de parler de leurs positions primitives et de leurs aïeux. Lorsque la France s'agenouillait devant ces altesses, lorsqu'on n'entendait que les titres, les blasons, il paraissait en Angleterre des pamphlets d'une étrange nature sur l'illustre famille impériale. Quelques gentilshommes se vengeaient de leur exil par les souvenirs ; les Anglais faisaient non-seulement de la caricature, mais encore de ces histoires sanglantes qu'on ne saurait trop flétrir parce qu'elles sont d'infâmes calomnies. Ainsi, lorsque l'Europe retentissait des titres de Madame mère, du roi des Espagnes, des rois de Naples, de Westphalie, de Hollande, de la princesse Borghèse, de la grande-ducasse de Toscane, appartenant à la famille Bonaparte, les Anglais racontaient dans leurs journaux l'origine plus que bourgeoise de tous ces noms et les professions vulgaires ou abaissées de leur vie primitive.

Ces pamphlets faisaient le désespoir de cette cour nouvelle, où l'on entendait retentir tant de titres. Lorsqu'on annonçait, dans un salon, un roi ou une altesse impériale, un prince, un duc de nouvelle fa-

brique, tout de suite il venait à l'idée de l'aristocratie que telle tête couronnée avait fait un autre métier, et tout cela excitait le sourire aux lèvres de rose de plus d'une grande dame. Pourquoi tous ces hommes ne gardaient-ils pas les noms qui devaient les illustrer dans la patrie? Pourquoi se laisser défigurer? Pourquoi les échanger contre un blason? Et quand on avait une épée glorieuse, qu'avait-on besoin de parchemins et de titres nobiliaires? Est-ce pour cela que la république les avait enfantés? Lannes, Masséna, Ney, étaient assez glorieux pour refuser des titres que la fortune donne et que la destinée enlève. Le beau coursier brille par le feu des regards, par la crinière flottante, par le pied impétueux qui soulève la poussière; les ornements l'importunent, le rendent disgracieux et pesant.

CHAPITRE III.

DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME FÉDÉRATIF ET DIPLOMATIQUE DE NAPOLÉON.

L'Angleterre après l'expédition de Walcheren. — Négociations pour la paix. — Bases repoussées par lord Wellesley. — Théâtre de la guerre des deux puissances. — Espagne et Portugal. — Le vicomte de Wellington. — Les maréchaux Soult et Masséna. — Campagne d'Andalousie et de Portugal. — Réunion définitive de Rome à l'empire. — Sénatus-consulte. — Discussions avec la Hollande. — Correspondance de Louis Bonaparte. — Son abdication. — Mission de M. Decazes. — Réunion de la Hollande à l'empire. — Les villes hanséatiques. — Le Valais. — Relations avec le Danemark. — Rapports avec la Suède. — Élévation de Bernadotte. — Traité. — Le système continental. — Situation des esprits en Allemagne. — Changement de ministère en Prusse. — Mort de la reine Louise. — M. de Hardenberg aux affaires. — Système d'observation de la Russie. — Changement de ministère. — Premier voyage de M. de Czernicheff. — Correspondance avec M. de Metternich et l'Autriche.

Janvier à novembre 1810.

Le mariage de Napoléon, l'influence d'une jeune épouse, la joie prochaine de la paternité, avaient fait espérer aux classes paisibles une paix solide après l'immense ébranlement qu'avait éprouvé la société française depuis la révolution. Napoléon avait quarante-deux ans ; à cet âge de la vie on n'a plus l'imagination ardente d'un jeune homme ; on ne suit plus les contes orientaux où tout est or ; les légendes de l'ambition prennent quelque chose de sérieux et de stable ; la maturité arrive dans l'esprit ; après avoir conquis, il fallait conserver ; après la tempête, le repos. Ainsi raisonnaient le peuple en France et les cabinets en Europe : ils espéraient qu'enfin ils pourraient assurer un peu d'ordre, un peu de sécurité pour les peuples ; les idées de paix se manifestaient partout ; Napoléon en offrait comme gage sa situation nouvelle d'époux, et bientôt son naïf bonheur de père ; on put croire que le puissant empereur se laisserait aller aux douceurs de la vie domestique.

Les hommes politiques de quelque importance, MM. de Talleyrand et Fouché, avaient toujours pensé qu'il n'y aurait de paix durable et profonde pour le monde que lorsqu'on se serait entendu avec l'Angleterre, la puissance active de la coalition : tant que la Grande-Bretagne serait en dehors des transactions, on ne pouvait espérer un traité définitif, car elle seule donnait l'impulsion, sa diplomatie habile fournissait les subsides et les moyens aux cabinets, elle était pour eux une grande providence ; quand ils avaient signé une trêve avec la France, l'Angleterre la minait en sous-œuvre, elle n'était satisfaite qu'en amenant une rupture sur le champ de bataille, sa diplomatie remuait le monde. C'était donc vers cette puissance que devaient se tourner tous les efforts des amis de la paix ; si l'Angleterre consentait à traiter sur des bases stables, l'Europe espérant enfin une sécurité générale, il pourrait s'opérer une circonscription nouvelle dans les souverainetés ; les œuvres des congrès de Westphalie, d'Utrecht, pourraient se renouveler dans des stipulations rajeunies : on remanierait le monde comme après toutes les révolutions morales, la découverte de l'Amérique, la réforme de Luther ; les violentes secousses de la révolution française avaient amené des morcellements et des agglomérations de territoires, il fallait les régulariser.

La situation politique de l'Angleterre faisait espérer un changement notable à sa politique, et le moment paraissait bien choisi ; l'expédition de Walcheren, faite sur une si vaste échelle, avait échoué ; le principal auteur de cette expédition, lord Castlereagh, avait subi un terrible échec à la face de son pays ; un soulèvement général d'opinions avait protesté contre lui ; il n'avait pas réussi, et c'est un crime en politique. M. Canning lui-même, qui avait conduit la diplomatie pendant l'année 1809, s'étant permis quelques railleries sur son collègue, il y eut par suite un duel au pistolet ; Canning fut légèrement blessé. Tout cela fit du bruit, de l'éclat ; tant il y a que ni l'un ni l'autre ne purent rester au ministère ; ils donnèrent simultanément leur démission et furent remplacés presque immédiatement après l'ouverture du parlement. L'esprit du ministère ne changea pas ; M. Perceval resta toujours ministre dirigeant¹ ; il s'adjoignit quelques nouveaux collègues qui pouvaient donner plus de force et plus de prépondérance à son cabinet dans des circonstances si graves ; le

¹ *Annual Register, 1810.*

secrétaire d'État pour l'intérieur fut lord Liverpool, qui avait fait partie du ministère pacifique d'Addington; lord Palmerston reçut le département de la guerre. Le choix le plus significatif fut celui de lord Wellesley, au département des affaires étrangères; lord Wellesley, frère aîné du vicomte de Wellington, appartenait à des opinions très-modérées; ancien gouverneur de l'Inde, il s'était fait remarquer par la rectitude de ses idées et la fermeté de son gouvernement. On pouvait espérer avec lui des tendances moins antisocratiques que celles de Canning et de Castlereagh; mais tel est l'esprit public en Angleterre, que lord Wellesley adopta complètement les idées et les plans de guerre du dernier cabinet, à ce point que, prenant la défense du comte de Chatam, qui commandait l'armée de terre à Walcheren, lord Wellesley déclara que le général s'était pleinement justifié de son séjour dans cette île pestiférée, dans un mémoire secret présenté au roi¹; ce mémoire ne fut pas communiqué au parlement et ne reçut aucune publicité; il contenait le détail des intrigues et des négociations développées à Paris à l'époque de l'expédition en Hollande, intrigues qui devaient seconder le projet de la Grande-Bretagne et amener une révolution patriotique à La Haye, à Amsterdam et à Paris, si curieuse révélation dans la circonstance. La publication d'un tel document eût compromis trop de personnes en France, dans les Pays-Bas, en Italie; il ne fallait pas compliquer encore une situation si malheureuse.

Bientôt se présenta au parlement le bill de la régence; la folie du roi, incurable déjà, s'était accrue par la douleur que lui causait la mort de la princesse Amélie; il fallait pourvoir à l'unité du gouvernement dans la crise, un régent devait diriger l'État. Le bill définitif de régence fut discuté au parlement; les whigs, visant au ministère, le soutinrent vigoureusement; le prince de Galles reçut le sceau privé, et le pouvoir fut concentré dans ses mains sous la couronne royale. Le prince régent confirma le ministère, à l'étonnement général; toutefois, on espérait en Angleterre et en France que les whigs obtiendraient l'appui du prince pour une négociation pacifique. des lettres écrites au comte Grey et à lord Holland avaient encore grandi ces espérances; un ministère whig devait tout naturellement amener la paix du continent.

¹ Ce mémoire indique formellement les négociations des Anglais avec les mécontents de France et de Hollande et avec le ministre Fouché.

Les hommes d'État auraient désiré profiter de toutes ces circonstances pour amener un rapprochement entre les deux nations rivales¹; Napoléon paraissait alors le désirer, car le pays souffrait sous

¹ Les pièces de cette négociation offrent un intérêt considérable pour fixer l'histoire des relations entre la France et l'Angleterre.

Instructions données par M. le ministre hollandais à M. Labouchère.

« Amsterdam, le 1^{er} février 1810.

» L'objet de la commission dont, à la demande du soussigné, M. Pierre-César Labouchère s'est chargé, est de faire connaître au gouvernement d'Angleterre qu'en conséquence des renseignements parvenus au ministère hollandais, et qui ont toute l'apparence d'authenticité, le destin de la Hollande, c'est-à-dire le maintien ou la perte de son existence politique dépend des dispositions qui pourraient avoir lieu de la part du gouvernement anglais pour parvenir à une prompte paix avec la France, ou du moins pour faire un changement réel dans les mesures adoptées par le susdit gouvernement par rapport au commerce et à la navigation des neutres.

» Ledit sieur Labouchère doit par conséquent se rendre, avec toute la promptitude possible, à Londres, où, de la manière et par les voies qu'il trouvera les plus convenables, il cherchera à porter le susdit état des choses à la connaissance du ministère anglais et de toute autre personne qui pourrait servir au but proposé, et il lui sera permis en cas de besoin de faire savoir qu'il remplit cette mission avec le consentement du gouvernement hollandais, qui, à cause de l'authenticité des susdits renseignements, portant que, sans le susdit changement dans le système de l'Angleterre, la perte de l'indépendance de la Hollande est absolument inévitable, avait cru pouvoir fermer les yeux sur toutes les considérations et difficultés pour tenter tout ce qui pourrait servir à maintenir l'existence politique du pays.

» Le sieur Labouchère est chargé de faire envisager au gouvernement anglais combien il serait avantageux à l'Angleterre que la Hollande ne tombât pas sous la domination souveraine de l'empire français, et qu'elle restât toujours une puissance indépendante. S'il prouve au gouvernement anglais cette conviction, ou s'il parvient à la faire naître, il tâchera de l'engager à contribuer au maintien de l'existence politique de la Hollande, en se prêtant promptement à des négociations tendant à parvenir à une paix générale; ou du moins, dans le cas où de pareilles négociations ne pourraient être promptement entamées et déterminées, en donnant des assurances satisfaisantes de ses intentions de faire quelques changements dans le système adopté par les décrets du conseil d'Angleterre du mois de novembre 1807, et dans les mesures qui en ont été les conséquences.

» Il doit surtout appuyer sur ce dernier objet, afin, dira-t-il, de s'opposer à l'emprissement de la France d'occuper la Hollande. Il ajoutera que, dans le cas où un relâchement ou un changement du susdit système serait adopté, on pourrait se flatter qu'outre la non-occupation de la Hollande, la guerre, tant qu'elle doit encore durer, prendrait enfin de nouveau la tournure et la marche moins désastreuse qu'elle avait il y a trois ans, et qu'il en résulterait un peu plus de probabilité d'un rapprochement, en ce qu'alors on ne verrait plus aucun motif pour l'empereur des Français de laisser subsister les décrets de Berlin et de Milan, que S. M. I. n'a pris qu'en conséquence des ordres du conseil anglais de novembre 1807.

» Si cependant le gouvernement anglais, après avoir prêté l'oreille à ses insinua-

le système des prohibitions. Avant tout il fallait partir de bases bien précises, afin qu'une négociation arrivât d'elle-même à bon résultat. Ces négociations dataient de loin : on se rappelle la lettre commune écrite après l'entrevue d'Erfurth au roi d'Angleterre par les deux souverains qui étaient convenus des bases principales d'un remanie-

tions, fait des difficultés pour s'expliquer là-dessus définitivement avant d'être informé positivement des intentions du gouvernement français à cet égard, le sieur Labouchère doit demander que le gouvernement anglais déclare s'il veut faire dépendre sa résolution d'arriver à des négociations de paix, ou du moins à un changement dans les susdits ordres de novembre 1807, des insinuations susdites et encore particulièrement de l'évacuation de la Hollande par les troupes françaises, et du rétablissement de tout sur le pied où se trouvaient les choses avant la dernière invasion des Anglais en Zélande, en ajoutant telles autres conditions sur lesquelles le susdit gouvernement pourrait croire devoir insister avant de prêter la main aux mesures proposées, afin qu'on ait ainsi des données sûres avant de lui faire connaître les intentions du gouvernement français.

» On recommande au sieur Labouchère le secret le plus rigoureux sur toute cette affaire, ainsi que la plus grande prudence et discréption dans l'exécution de la commission à lui confiée. »

Traduction d'une note de communication verbale du marquis de Wellesley à M. Labouchère, le 12 février 1810.

« La malheureuse situation de la Hollande a fait naître depuis longtemps dans ce pays-ci des sentiments d'intérêt et de compassion, et ces sentiments s'accroissent naturellement à chaque surcroit des maux auxquels la Hollande est en proie ; mais la Hollande ne peut s'attendre que ce pays-ci fasse le sacrifice de ses propres intérêts et de son honneur.

» La nature de la communication qui a été reçue de la part de M. Labouchère permet à peine que l'on fasse la moindre observation touchant une paix générale ; elle ne fournit pas même un motif à répéter les sentiments que le gouvernement anglais a si souvent déclarés sur cette matière. On peut néanmoins remarquer que le gouvernement français n'a pas manifesté le moindre symptôme d'une disposition à faire la paix, ou à se départir en aucune manière des préventions qui jusqu'ici ont rendu inutile la bonne volonté du gouvernement anglais pour terminer la guerre.

» La même observation peut s'appliquer à la conduite du gouvernement français dans la guerre qu'il fait au commerce, guerre dans laquelle il a été l'agresseur, et qu'il poursuit avec un acharnement qui ne se dément pas un instant. C'est à tort que, dans la note remise par M. Labouchère, il est dit que les ordres du conseil d'Angleterre ont donné lieu aux décrets français contre la navigation du commerce des neutres. Les ordres du conseil n'ont point été le motif, mais la conséquence des décrets français. Les décrets français sont encore en vigueur, nulle mesure n'a été prise pour leur rappel. Il n'est point raisonnable de s'attendre que nous nous relâchions en aucune manière des mesures de défense personnelle que commande notre sûreté et qui puisse nous mettre à l'abri des attaques de l'ennemi, parce que lui-même souffre des mesures qu'il a prises, et cependant ne témoigne aucune disposition à s'en relâcher. »

(Sans signature.)

ment européen à Tilsitt ; à Erfurth, ces mêmes démarches s'étaient répétées. Alors la réponse de M. Canning ne s'était point fait attendre : « l'Angleterre déclarait qu'elle ne voulait traiter qu'aux préliminaires suivants : 1^o que le roi d'Espagne, Ferdinand VII, serait partie contractante dans le traité; 2^o l'indépendance du Portugal serait également admise ; 3^o on reconnaîtrait dans le système européen l'existence de la maison de Naples et de Sicile dans la personne d'un Bourbon. » Ces bases, envoyées à M. de Champagny et au comte Romanzoff, étaient trop opposées au système dynastique de Napoléon pour qu'on pût les admettre à Paris. L'empereur, partant de points opposés, voulait qu'on reconnût en droit ce qui existait en fait, c'est-à-dire les royaumes de Joseph et de Murat en Espagne et à Naples ; ces reconnaissances faites, il se serait entendu avec la Grande-Bretagne pour les conquêtes qu'elle avait accomplies depuis dix ans dans l'Inde, dans l'Amérique et la Méditerranée ; l'Angleterre n'avait pas besoin de cette sanction. M. Canning, brisé par un mouvement parlementaire, fut remplacé par lord Wellesley, et c'est auprès de ces ministres qu'on essaya des démarches pour obtenir de meilleures conditions de paix.

Plusieurs voies furent employées pour obtenir ce résultat, véritablement désiré en France, en Hollande, sur tous les points maritimes : en ce moment on négociait avec la Grande-Bretagne un cartel d'échange de prisonniers ; ces négociations actives se suivaient par l'organe de M. de Moustier et M. Mackensie : des notes nombreuses étaient rédigées en invoquant le principe du droit des gens ; malheureusement les bases en étaient très-éloignées les unes des autres. L'Angleterre ne voulait admettre en échange que les hommes à son service réellement pris en guerre, tandis que Napoléon exigeait que l'on échangeât contre ses marins et ses soldats les Hanovriens et les Allemands dont il s'était emparé depuis la campagne de 1805 et les Espagnols pris dans la guerre de la Péninsule. Par ces moyens seuls, le nombre des prisonniers pouvait égaler celui des malheureux Français gémissant sur les pontons en Angleterre ou dans les îles d'Espagne. L'Angleterre s'y refusa nettement : la France, selon elle, partait de bases inadmissibles ; les négociations traînant en longueur, on espérait qu'elles pourraient se transformer en un rapprochement si désirable pour les deux nations.

La seconde tentative de négociation fut faite en Hollande par la

maison célèbre de M. Labouchère ; cette maison avait d'immenses relations avec la Grande-Bretagne : sous prétexte d'intérêts commerciaux, on pouvait se rapprocher des ministres anglais. Ici l'empereur, ne paraissant pas personnellement, n'était pas censé accomplir une première démarche et désirer trop ardemment la paix : la Hollande exposait à l'Angleterre les dangers d'un refus trop obstiné de faire un traité raisonnable. Napoléon la menaçait d'une réunion irrévocable si la paix n'était pas signée promptement avec la France ; la Hollande ne répondait plus de son indépendance ; invariablement assimilée à l'empire français, elle fermerait ses ports à l'Angleterre. Par cette menace, on espérait entraîner lord Wellesley à la paix sur des bases établies par Napoléon. M. Labouchère s'était rendu à Londres avec des instructions personnelles de Louis Napoléon ; il insista auprès de lord Wellesley : la réponse fut toujours la même. « L'Angleterre, répondait-on à Londres, est engagée avec la junte espagnole, le prince régent du Portugal et Ferdinand de Naples et de Sicile, elle ne peut rien reconnaître en dehors de ces bases. »

Enfin, une autre négociation était tentée secrètement par Fouché lui-même, qui, compromis dans l'expédition de Walcheren, avait conservé de nombreuses relations à Londres ; le ministre se servit de l'intermédiaire de M. Ouvrard et d'autres agents plus intimes, qui, de la Hollande, devaient se rendre à Londres, de sorte que l'Angleterre était informée par trois voies différentes du désir qu'avait Napoléon d'arriver à une paix avec elle, et de cette impérieuse nécessité de traiter qui se faisait sentir partout. Ces tentatives relevaient l'opinion nationale au milieu même des sacrifices immenses que le peuple anglais faisait pour la guerre ; jamais il n'avait déployé plus d'énergie.

L'examen attentif de l'état politique de l'Angleterre rendait ridicule ce que l'on publiait en France sur l'abaissement de son crédit et la perte de son commerce ; une activité extraordinaire régnait partout, même dans les districts manufacturiers : des milliers de machines étaient en jeu ; l'acier se façonnait en armes, le fer se travaillait artistement, les draps, les étoffes trouvaient de nouveaux débouchés ; on dépensait les subsides parmi les enfants de la Grande-Bretagne, leurs habits étaient manufacturés dans des villes populeuses ; des vaisseaux construits dans les chantiers ; le bois, le chanvre, travaillés de mille sortes, donnaient une activité inaccoutumée à la classe ouvrière ; les premiers symptômes d'indépendance qui se montraient en Amérique

ouvraient de nouveaux continents au commerce. Les prises enrichissaient les corsaires, les officiers et les matelots de la marine royale, qui partageaient le butin d'après les lois britanniques. Quand une nation demandait des subsides, c'était à la condition d'ouvrir ses ports à la Grande-Bretagne, qui les inondait de ses marchandises ; l'orgueil national pouvait se réjouir de toutes les captures accomplies chaque année sur le commerce ennemi ; la Martinique, la Guadeloupe, l'île de France tombaient au pouvoir des Anglais ; nous n'avions plus de comptoirs dans l'Inde. L'étrange système de Napoléon de brûler les marchandises anglaises, dénué de tout principe d'économie politique, donnait une plus grande extension, s'il était possible, aux manufactures ; ce qui se brûlait sur les neutres n'existaient plus, il fallait le remplacer sur le marché. Si Napoléon avait supprimé les goûts des consommateurs, rien de mieux ; mais puisqu'ils existaient, il fallait les satisfaire ; et, chose curieuse, Joséphine et Marie-Louise n'employaient, par contrebande, que des marchandises anglaises. Rien ne réjouissait plus les districts manufacturiers que lorsque plusieurs milliers de ballots d'étoffes étaient brûlés sur les places publiques ; c'étaient des commandes de plus. En France, au contraire, ce spectacle avait quelque chose d'effrayant : la population des campagnes était mal vêtue, mal nourrie ; et on anéantissait dans les flammes de quoi habiller des milliers d'êtres humains, et tout cela sous le prétexte de tuer les manufactures anglaises. On payait à des prix excessifs le sucre et le café, et on en jetait des monticules de sacs à la mer : un système qui faisait de si épouvantables violences pour vivre ne pouvait durer. La paix était le cri unanime, et cependant les deux nations se précipitaient l'une sur l'autre avec un nouvel acharnement.

Le véritable théâtre de leur querelle armée n'était plus la mer ; sur l'Océan la partie ne pouvait plus être égale ; la France n'avait plus un seul navire dans les grandes eaux, ses escadres étaient brûlées sur les côtes ; l'intrépidité incontestable des marins français ne pouvait lutter contre de telles forces ; on se bornait à quelques évolutions dans les rades. Le champ de bataille entre les deux peuples était le Portugal et l'Espagne, lice choisie, lieu des combats qu'on voulait livrer ; l'armée anglaise, toujours sous les ordres de sir Arthur Wellesley, créé lord vicomte de Wellington¹, opérait dans le Portugal depuis la bataille

¹ Napoléon insultait lui-même aux manœuvres de lord Wellington : il dictait les phrases suivantes :

« Nous souhaitons que lord Wellington commande les armées anglaises ; du

incertaine de Talavera de la Reyna avec des précautions infinies, qui supposaient la volonté de circonscrire la campagne dans cette portion de la Péninsule. Lord Wellington, restreint aux frontières du Portugal, avait sous ses ordres une armée anglaise de 35,000 hommes soutenue de l'insurrection portugaise, et de 12 à 15,000 hommes portugais ou espagnols parfaitement organisés, manœuvrant avec la même régularité que les troupes britanniques. Les Portugais avaient un esprit plus facile de discipline que les Espagnols : ils se battaient avec énergie non-seulement comme des guérillas, mais encore dans des champs de bataille réguliers. Napoléon voulant en finir avec cette guerre qui rongeait l'empire comme une plaie sanglante, avait profité de la paix d'Allemagne pour faire filer au delà des Pyrénées 50,000 hommes d'excellentes troupes : lui-même, annonçant qu'il se mettrait à la tête de ses armées, avait dit au corps législatif « qu'à son approche le léopard épouvanté fuirait dans son repaire. » Le soin de son empire, les attraits du ménage et d'une prochaine paternité ne lui permirent pas de tenir sa promesse ; il se borna donc à tracer le plan d'une vaste campagne dans la Péninsule.

Napoléon réunit aux Pyrénées sept divisions formant 90,000 hommes qu'il confia au maréchal Masséna, le vieux guerrier qui avait sauvé l'armée à Essling. Les instructions du maréchal étaient de refouler au pas de course l'armée anglaise de lord Wellington jusque sur Lisbonne, de l'acculer sur la mer après s'être emparé d'Astorga et de Ciudad-Rodrigo. Pour atteindre ce résultat, le maréchal devait opérer par Salamanque, secondé par les corps de Mortier et de Victor, s'ap-

caractère dont il est, il essuiera de grandes catastrophes. Ni l'un ni l'autre de ces généraux (sir John Moore et lord Wellington) ne montrent cette prévoyance, caractère si essentiel à la guerre, et qui conduit à ne faire que ce qu'on peut soutenir et à n'entreprendre que ce qui présente le plus grand nombre de chances de succès. Lord Wellington n'a pas manifesté plus de talents que les hommes qui dirigent le cabinet de Saint-James. Vouloir soutenir l'Espagne contre la France, et lutter sur le continent avec la France, c'est former une entreprise qui coûtera cher à ceux qui l'ont tentée, et qui ne leur rapportera que des désastres. »

(*Moniteur* du 27 septembre 1809.)

« Ce général de cipayes (lord Wellington) a eu l'extrême imprudence de s'avancer jusqu'au milieu de l'Espagne, sans savoir ni ce qu'il avait devant lui, ni ce qu'il avait sur ses flancs ; il fuit alors en toute hâte, il a raison : s'il fut jamais un général imprévoyant, c'est assurément lord Wellington. S'il commande encore longtemps les armées anglaises, nous pouvons nous flatter d'obtenir de grands avantages des brillantes combinaisons d'un général qui paraît si neuf dans le métier de la guerre. »

(*Moniteur* du 9 octobre 1809.)

puyant sur Badajoz, et pénétrant en Portugal par le centre. Masséna commandait en chef ; on plaçait sous ses ordres immédiats Junot, Ney et Régnier : Mortier et Soult devaient suivre toutes les instructions de Masséna pour appuyer les opérations. C'était donc une nouvelle campagne de Portugal, conçue sur les mêmes éléments que celles de Junot et de Soult, avec des forces plus considérables. Tout fut prêt dès le printemps de 1810, mais il y eut peu d'unité dans les préparatifs de la campagne ; les maréchaux étaient trop grands personnages ; nul ne voulait obéir ; Junot, Ney, marchaient avec un luxe, un éclat inaccoutumé ; Junot avait même auprès de lui sa femme, la gouvernante de Paris, avec des équipages et des fourgons : que de vieilles rancunes contre Masséna ! On était jaloux de lui ! Pourquoi lui obéir ? N'était-il pas simple maréchal comme eux ? Masséna, avec moins de vanité, était avide d'argent ; s'il se moquait des titres, des dignités, il aimait les écus, les vases d'or, les trésors des églises : c'était vieille coutume d'Italie. Avec ces causes de discorde, comment accomplir une campagne ?

Lorsque Napoléon préparait ainsi les éléments d'une forte expédition de Portugal, la situation de Joseph en Espagne s'améliorait militairement ; des divisions considérables de conscrits et de vieilles troupes, envoyées vers le midi de la monarchie espagnole, permettaient aux maréchaux Soult, Mortier et Victor d'opérer en grand dans l'Andalousie, province dont les champs embaumés avaient dévoré tant de braves troupes depuis Baylen ; tous ces corps devaient s'appuyer les uns sur les autres, se donner la main, car la campagne de Portugal n'avait de chance de succès que par l'occupation entière du midi : Cadix était comme la sœur de Lisbonne, leurs diadèmes brillaient d'un éclat égal. Les dissensions, les fautes de la junte de Séville préparèrent aux Espagnols la défaite d'Ocaña¹, bataille perdue qui ouvrit

¹ Dans cet abaissement de la patrie espagnole, la junte de Séville, réfugiée à Cadix, ne perdit pas courage ; voici ce qu'elle publiait :

« Nos ennemis annoncent la paix d'Allemagne, ils nous menacent déjà de puissants renforts, ils nous engagent à implorer la clémence du vainqueur ; outrage sans exemple que la postérité refusera de croire ! Ces barbares ne rougissent pas de nous imputer les maux que leur injuste agression a fait fondre sur nous ! Ils nous rendent responsables de ceux que prolongera notre résistance ! Depuis quand le bourreau a-t-il le droit d'accuser la victime ? Ont-ils oublié qui donna le signal des combats ? Croient-ils que des coeurs espagnols seront infidèles à leurs devoirs parce qu'il leur manque des appuis ? Si la fortune nous frappe, redoublons d'efforts ; plus

aux Français tout le midi de l'Espagne. L'expédition d'Andalousie eut un plein succès : les maréchaux Soult, Victor, Sébastiani soumirent Cordoue, Grenade, Séville même, et virent les murs de Cadix ; ces troupes se baignèrent dans le Guadalquivir, pays opulents, aux églises richement décorées ; le passage des Scythes et des Huns ne laissa pas plus de traces de désordre et de dévastation ; il y eut des pillages qui jetèrent de longues traces de ressentiment au cœur de ces peuples. La nécessité souvent commandait ces tristes exécutions ; l'armée d'Andalousie, sans solde, sans distributions régulières, devait se créer des ressources ; telle était un peu l'imprévoyance de Napoléon. Rien ne peut rendre l'aspect des villes d'Andalousie : plus d'un fier général perdit l'énergie de sa volonté, sa force de guerre, sous ce doux climat, au milieu des orangers, des citronniers, des lauriers-roses qui mêlent leurs riches chevelures sur la route de Grenade à Séville. La junte se réfugia derrière les murs de Cadix ; bientôt le duc d'Albuquerque et des troupes espagnoles vinrent chercher un abri dans ce beau port contre les légions victorieuses de la France.

L'armée de Masséna avait à traverser des pays ingrats, des landes incultes, ou des rochers escarpés où broutaient quelques chèvres amaigries ; Soult n'avait-il pas été naguère forcé d'abandonner son artillerie dans sa première campagne ? Cette terre était-elle donc destinée à voir les échecs de nos armes partout ailleurs victorieuses ? D'où cela venait-il ? C'est que l'on avait à opérer dans des pays pauvres, montagneux, inconnus, sur lesquels même il n'y avait pas de

les périls seront grands, plus grande sera la gloire ! Esclaves du tyran, abjurez des sophismes qui ne sauraient nous séduire. Dites franchement que, vous croyant les plus forts, vous voulez être les plus injustes des hommes. Nous ne prendrons ni l'oubli des devoirs pour sagesse, ni la lâcheté pour prudence. Placés par vous entre l'ignominie et la mort, nous succomberons plutôt que de nous soumettre. Pillages, meurtres, dévastation, n'épargnez aucun crime ! Fatigués d'horreurs, quels fruits en retirerez-vous ? Les pages de notre histoire sont pures, nous ne les souillerons point. L'esclave couronné qu'on nous impose n'est pas digne de commander à des hommes dont il n'obtiendra jamais que haine et mépris. Braves Espagnols, voyez vos maisons démolies, vos temples abattus, vos campagnes désolées, vos familles errantes et dissipées dans les montagnes ou précipitées dans le tombeau. Pourriez-vous livrer la religion au sacrilége, la patrie à l'abjection, votre roi... ? A ce nom sacré rappelez-vous la trame d'une perfidie sans exemple ! Ce roi gémit dans les fers ; il vous implore, il compte sur vous. Tout peuple qui veut fermement son indépendance finit par la conquérir ; la victoire, trop souvent un présent du sort, devient tôt ou tard le prix d'une inébranlable constance. »

(La junte au peuple.)

cartes géographiques bien tracées. Sur un sol si favorable pour la défense, lord Wellington n'eut qu'à suivre la plus simple stratégie : il savait que le maréchal Masséna avait contre lui les peuples, les villes, les campagnes, les guérillas ; or, pour subsister, cette armée devait dévaster le pays : plus elle serait nombreuse, plus elle aurait à endurer la faim, la soif, dans des contrées incultes qui ne s'abreuaient que des torrents grossis par les pluies. Masséna a trois grands corps d'armée qui opèrent simultanément, et doivent obéir à ses ordres ; Ney, Junot et Régnier s'avancent avec lui ; Bessières les appuie au nord. Après la prise d'Astorga et de Ciudad-Rodrigo, il n'y a plus qu'à marcher en avant, la route est ouverte ; l'insubordination la plus grande règne dans cette armée ; Ney ne veut pas obéir à Masséna ; Junot, aide de camp favori, le déteste cordialement ; Régnier déclare qu'aussi ancien que Masséna, il ne veut pas recevoir ses ordres ; on se plaint de la mauvaise humeur du vieux général et de ses précautions militaires ; les vivres manquent ; la désertion se met dans les troupes réduites à moins de 80,000 hommes à l'entrée en campagne.

On marche, car Napoléon l'a ordonné impérativement, il faut en finir avec cette guerre dans la Péninsule ; on doit s'avancer directement sur lord Wellington et le refouler vers Lisbonne. L'armée anglaise s'est retranchée sur des rochers à six lieues de Viseu, à Bussaco, au pied des hautes montagnes qui le séparent de Coïmbre, la ville antique ; là se livre une première et sanglante bataille ; les Anglais attaqués de front repoussent d'abord nos héroïques divisions, mais un corps détaché les tourne par des sentiers inconnus. Masséna paye cher ce premier succès ; 5,000 hommes sont restés en face de ces retranchements, parmi les ronces et les oliviers sauvages. Lord Wellington est en pleine retraite ; on peut donc marcher sur Lisbonne ; Lisbonne est le cri du soldat, car là est l'abondance et le trésor !

L'armée s'ébranle, et se met à la poursuite des Anglais ; lord Wellington opère avec régularité son mouvement rétrograde par la côte vers Lisbonne ; l'infatigable Masséna le poursuit. Quel est son étonnement lorsque, dépassant Vimeiro, aux approches de Torrès-Vedras, il aperçoit, perdu dans les nuées, un système de ligne immense établi sur des fortifications inexpugnables, combiné par le Tage, les hauteurs et la mer ! C'est un véritable camp retranché dans la forme romaine, on a coupé des montagnes à pic, les rivières se lient aux rochers ; 300 pièces de canon sont en batterie : sur un point elles s'appuient

à l'Océan, sur l'autre au Tage ; ces lignes de Torrès-Vedras, hérissées de batteries avec des fusées à la Congrève, peuvent labourer à plus d'une lieue de distance. Masséna demeure interdit à la face de cette œuvre gigantesque ; il parcourt cette ligne et la contemple dans toute son étendue, il cherche partout un passage, un sentier, une échappée ; il veut les franchir, c'est en vain ; le vieux maréchal, avec l'œil d'un oiseau de proie, contemple la cime de ces montagnes, sa longue-vue peut à peine l'atteindre. Voilà donc toute une armée retenue en présence de ces terribles lignes !

Ce n'était pas sans étude, sans motifs, que lord Wellington avait conçu ce système de fortifications qui couvrait Lisbonne ; il savait les ravages du Portugal par l'armée française, sur ses pas elle rencontrait des pays brûlés, des villes désertes, de telle sorte qu'accablée de privations, elle ne pouvait trouver aucune ressource même dans les villes ; si donc on lui opposait une longue résistance, elle succomberait sous les privations et la maladie ; l'automne arrivait avec ses pluies ; Masséna ne serait-il pas contraint à une retraite ou à une capitulation comme l'armée de Junot ou celle du maréchal Soult ? la prise de Lisbonne pouvait seule sauver les Français, parce que là on trouverait des secours, des approvisionnements ; couvrir Lisbonne, l'empêcher de tomber dans leurs mains, c'était condamner l'armée envahissante à s'abreuver de la pluie des torrents, à se nourrir d'herbes et de glands sauvages. Ainsi était le fatal état de cette armée, lorsque Masséna tournait sans cesse autour de ces lignes de Torrès-Vedras comme le lion autour de sa cage aux barreaux de fer ; le maréchal se vit dans la nécessité d'une retraite ; il fallait rétrograder à travers ces champs arides, ces rochers rougeâtres, sans aucune ressource. Pauvre armée ! que de souffrances au milieu de ces plaines de sable ! que de privations à travers ces guérillas ! On dit alors que l'empereur avait soulevé des obstacles au vieux maréchal ; après Wagram, l'opposition avait attribué à Masséna toute la gloire de la campagne de 1809, et cela faisait mal à l'empereur.

Ce fut un grand échec que cette mauvaise issue de la campagne de Portugal ; Napoléon avait beaucoup promis, il tenait bien peu. Cadix et Lisbonne devaient tomber en ses mains et les colonnes d'Hercule s'abaisser devant ses aigles ; alors il pourrait exécuter sa grande pensée ; l'empire français était trop étroit, trop vulgaire ; il se proclamerait empereur d'Occident ; renouvelant ainsi le titre de Charlemagne, il

en étudiait l'histoire, il faisait déterminer les frontières de son empire par les corps savants ; le jour que Lisbonne et Cadix auraient salué les aigles, des milliers de coups de canon auraient annoncé qu'un nouvel empereur d'Occident apparaîtrait au monde ! Dans ce système, depuis longtemps Rome avait été réunie par un simple décret ; rien n'était encore régularisé ; c'était plutôt un gouvernement militaire qu'une administration politique ; le pape, captif à Savone, n'habitait plus la ville éternelle, et une consulte administrait Rome comme un département. L'empereur dut songer à régulariser l'occupation des États romains, objet d'un sénatus-consulte rédigé à peu près dans les mêmes termes que le décret primitif de Napoléon¹ : les États de Rome formeraient deux départements, Rome et Trasimène, désormais confondus dans la masse du territoire de l'empire. Rome serait la seconde ville ; l'empereur pourrait s'y faire sacrer après l'avoir été dans la basilique de Notre-Dame, par un mélange des idées romaines et carlovingiennes ; le pape, privé de tout pouvoir temporel, reconnaîtrait chef de la religion catholique, aurait un palais à Rome, à Paris, à Milan ; on fixait même sa dotation à deux millions, comme pour les Bourbons d'Espagne ; la consulte d'État cessait désormais ses fonctions ; des préfets seraient désignés pour administrer Rome. Toujours antique dans ses conceptions, l'empereur avait les plus magnifiques projets sur la ville éternelle, qu'il voulait visiter un jour, mais revêtus de la pourpre des empereurs d'Occident : il saluerait encore la Monza de Milan ; Rome pour la première fois verrait son consul, son pontife

¹ « L'état de Rome est réuni à l'empire français, et en fait partie intégrante. Il formera deux départements, le département de Rome et le département de Trasimène. Le département de Rome aura sept députés au corps législatif ; le département de Trasimène en aura quatre. Il en sera établi une sénatorerie dans les départements de Rome et de Trasimène. La ville de Rome est la seconde ville de l'empire. Le maire de Rome est présent au serment de l'empereur à son avénement : il prend rang, ainsi que les députations de la ville de Rome, dans toutes les occasions, immédiatement après les maires et les députations de la ville de Paris. Le prince impérial porte le titre et reçoit les honneurs de roi de Rome. Lors de leur exaltation, les papes prêteront serment de ne jamais rien faire contre les quatre propositions de l'église gallicane, arrêtées dans l'assemblée du clergé en 1682. Les quatre propositions de l'église gallicane sont déclarées communes à toutes les églises catholiques de l'empire. Il sera préparé pour le pape des palais dans les différents lieux de l'empire où il voudrait résider. Il en aura nécessairement un à Paris et un à Rome. 2,000,000 de revenus en biens ruraux, francs de toute imposition, et sis dans les différentes parties de l'empire, seront assignés au pape. Les dépenses du sacré collège et de la propagande sont déclarées impériales. »

impérial ; les médailles seraient jetées au peuple, et lui, sur un char de triomphe, s'élancerait au Capitole. Napoléon se croyait assez grand pour contempler de face les ombres des César et des Auguste !

D'autres territoires venaient s'agglomérer dans l'empire français¹. Napoléon voulait tout ployer à son système ; ce qui faisait résistance, homme ou chose, lui était odieux ; il ne calculait rien, ni les intérêts, ni les opinions, ni les devoirs. La Hollande, création de l'esprit commerçant, ne pouvait s'abstenir du commerce : supposez un système qui vit par la mer, par les relations avec les deux mondes, et que vous privez tout à coup de ses communications ; supposez une algue marine que le cataclysme a déposée sur le monde, et que vous privez de l'eau salée ; supposez des cétacés sans l'Océan ; voilà ce que pouvait être la Hollande sans commerce. De là résultaient des embarras indicibles dans les rapports de l'empire avec Amsterdam, Rotterdam et La Haye ; Louis Bonaparte n'en pouvait plus sous sa couronne d'épines² ; pre-

¹ Ce fut au reste la grande époque des réunions, elles étaient accomplies dans l'idée de préparer l'empire d'Occident.

Sénatus-consulte qui réunit à l'empire français les pays situés sur la rive gauche du Rhin, etc. Du 24 avril 1810.

« Art. 1^{er}. Tous les pays situés sur la rive gauche du Rhin, depuis les limites des départements de la Roer et de la Meuse-Inférieure, en suivant le thalweg du Rhin jusqu'à la mer, sont réunis à l'empire français. Les pays situés entre le cours du Wahal, la rivière Dogne, et les frontières du département des Deux-Nèthes, de la Meuse-Inférieure et de la Roer, formant un département sous le nom de département des *Bouches-du-Rhin* : Bois-le-Duc en sera le chef-lieu.

» 2. Les pays situés à l'ouest de la rivière Dogne, avec les îles de Schouven, Tholen, Nord et Sud-Beveland, et l'île de Walcheren entière, sont réunis au département des Deux-Nèthes. »

Sénatus-consulte organique portant réunion du Valais au territoire français.

« Art. 1^{er}. Le Valais est réuni au territoire de l'empire français.

» 2. Il formera un département, sous le nom de département du Simplon. »

² Napoléon parlait à Louis dans les termes les plus impératifs. C'était à ne pas y tenir et comme roi et comme homme.

Extrait d'une lettre de Napoléon à son frère Louis.

23 décembre 1809.

« Voici mes intentions :

- » 1^o L'interdiction de tout commerce et de toute communication avec l'Angleterre.
- » 2^o Une flotte de 14 vaisseaux de ligne, de 7 bricks ou corvettes armés et équipés.
- » 3^o Une armée de terre de 25,000 hommes.
- » 4^o Suppression des maréchaux.
- » 5^o Destruction de tous les priviléges de la noblesse contraires à la constitution que j'ai donnée et que j'ai garantie.
- » V. M. peut faire négocier sur ces bases avec le duc de Cadore, par l'entremise

nant au sérieux sa royauté, il aimait les commerçants, et il écoutait leurs plaintes ; les banquiers lui répétaient « qu'avec le système continental la Hollande serait perdue, » et Louis transmettait à Napoléon les griefs de ceux qu'il lui avait donnés pour sujets ; souvent même il agissait contre les volontés de son frère. Napoléon répondait « que la Hollande, le seul obstacle à son système continental, était tout anglaise ; sorte de factorerie pour le comptoir de Londres, c'était par là que les correspondances et les marchandises prohibées pénétraient dans le cœur de l'Allemagne. » De telles infractions ne pouvaient durer ; le système continental était le droit commun pour sa pensée fédérative.

Une correspondance très-active se continuait ainsi entre Napoléon et son frère ; des plaintes aigres retentissaient sans cesse ; la plus grande froideur régnait entre eux ; Louis vint à Paris à l'occasion du mariage et exprima hautement les dégoûts dont il était abreuillé à Amsterdam ; il fit des remontrances, des plaintes ardentes. Pour toute réponse, l'empereur ordonna au maréchal Oudinot de pénétrer avec un corps de troupes jusqu'à Amsterdam, afin de faire exécuter ses

de son ministre ; mais elle peut être certaine qu'au premier bâtiment qui sera introduit en Hollande, je rétablirai la défense des douanes ; qu'à la première insulte qui sera faite à mon pavillon, je ferai saisir à main armée et pendre au grand mât l'officier hollandais qui se permettra d'insulter mon aigle. V. M. trouvera en moi un frère, si je trouve en elle un Français ; mais si elle oublie les sentiments qui l'attachent à la communé patrie, elle ne pourra trouver mauvais que j'oublie ceux que la nature a placés entre nous. »

Lettre de Napoléon à Louis.

Lille, le 23 mai 1810.

« Mon frère, au moment où vous me faites les plus belles protestations, j'apprends que les gens de mon ambassadeur ont été maltraités à Amsterdam. Mon intention est que ceux qui se sont rendus aussi coupables envers moi me soient livrés, afin que la vengeance que j'en tirerai serve d'exemple. Le sieur Serrurier m'a rendu compte de la manière dont vous vous êtes conduit à l'audience diplomatique. Je vous déclare donc que je ne veux plus d'ambassadeur de Hollande à Paris. L'amiral Verhuel a ordre d'en partir dans les vingt-quatre heures. Ce ne sont plus des phrases et des protestations qu'il me faut ; il est temps que je sache si vous voulez faire le malheur de la Hollande, et par vos folies causer la ruine de ce pays. Je ne veux pas non plus que vous renvoyiez les Français qui sont à votre service. J'ai rappelé mon ambassadeur ; je n'aurai plus en Hollande qu'un chargé d'affaires. Le sieur Serrurier, qui y est resté en cette qualité, vous communiquera mes intentions. Je ne veux plus exposer un ambassadeur à vos insultes. Ne m'écrivez plus de vos phrases ordinaires ; voilà trois ans que vous me les répétez, et chaque instant en prouvez la fausseté !

» C'est la dernière lettre de ma vie que je vous écris.

» NAPOLÉON. »

décrets ; l'occupation militaire serait permanente. C'est ainsi qu'il avait procédé à Rome : avant de la réunir le général Miollis s'était emparé violemment du château Saint-Ange ; cette occupation de la Hollande, publiquement accomplie, blessa au cœur Louis-Napoléon, maladif déjà ; et un matin, sans que rien pût faire présumer une résolution énergique, Louis quitta La Haye en laissant dans les mains de ses ministres un acte cacheté d'abdication en faveur de son fils¹.

¹ Toutes les pièces de cette abdication de Louis sont d'une grande curiosité.

Acte d'abdication.

« Considérant que la malheureuse situation du royaume résulte de l'indisposition de l'empereur, mon frère, contre moi ; considérant que tous mes efforts et sacrifices possibles ont été inutiles pour faire cesser cet état de choses ; considérant enfin qu'il est indubitable que la cause en est dans le malheur que j'ai eu de déplaire et d'avoir perdu l'amitié de mon frère, et qu'en conséquence je suis le véritable obstacle à la fin de toutes ces discussions et mésintelligences continues ; nous avons résolu comme nous résolvons par le présent acte, patent et solennel, émané de notre volonté, d'abdiquer, comme nous abdiquons en cet instant, le rang et la dignité royale du royaume de Hollande, en faveur de notre bien-aimé fils Napoléon-Louis, et à son défaut en faveur de son frère Charles-Louis-Napoléon.

» Nous ordonnons en outre que les différents corps de notre garde, sous les ordres supérieurs de notre grand écuyer et lieutenant général Bruno, et sous celui du général Sels, fassent et continuent leur service auprès du roi mineur de ce royaume, et que les grands officiers de la couronne, comme les officiers civils et militaires de notre maison, fassent et continuent leur service auprès de sa personne.

» Fait et clos de notre main le présent acte, lequel sera porté à la connaissance du corps législatif, dans le sein duquel il sera déposé, sauf à en donner les copies nécessaires et à le faire publier authentiquement dans les formes convenables.

» Au pavillon royal d'Harlem, le 1^{er} juillet 1810. » LOUIS-NAPOLÉON. »

Proclamation de Louis au peuple hollandais sur son abdication.

« Hollandais ! intimement convaincu que je ne puis plus rien pour votre bien-être, me croyant au contraire un obstacle au retour des bons sentiments de mon frère envers le pays, je viens d'abdiquer en faveur de mon fils ainé le prince royal Napoléon-Louis et de son frère le prince Charles-Louis-Napoléon. S. M. la reine est régente de droit d'après la constitution ; en attendant son arrivée, la régence est confiée au conseil des ministres.

» Hollandais ! je n'oublierai jamais un peuple bon et vertueux comme vous ; ma dernière pensée comme mon dernier soupir seront pour votre bonheur. En vous quittant je ne saurais trop vous recommander de bien recevoir les soldats et les agents français ; c'est le meilleur moyen de plaire à S. M. l'empereur, de qui votre sort, celui de vos enfants, de votre pays, dépendent entièrement.

» A présent que la malveillance et la calomnie ne pourront plus m'atteindre, du moins pour ce qui vous regarde, j'ai le juste espoir que vous trouverez enfin la récompense de tous vos sacrifices et de votre courageuse persévérance et résignation.

» Fait au pavillon royal d'Harlem, le 1^{er} juillet 1810. » LOUIS-NAPOLÉON. » Ce n'est qu'après avoir épuisé tous les moyens que Louis-Napoléon s'était décidé à

Par une circonstance assez curieuse, on ne sut pas quelle route avait prise le roi. Dans quel lieu s'était-il rendu? était-il allé en Angleterre? était-ce encore un frère dont Napoléon aurait à surveiller la vie? on le savait malade et souffrant; l'empereur ne se tenait plus de colère contre lui, lorsque M. Decazes, dont le nom paraît en histoire pour la première fois dans un décret daté de Brünn en Morav e, un des hommes que le prince aimait et estimait le plus, reçut un billet de Louis dans lequel il lui annonçait son intention de prendre les eaux de Tœplitz, et le priaît de venir le joindre. Madame Lætitia était dans la plus vive peine, et sur-le-champ M. Decazes, après avoir communiqué la lettre à Napoléon, partit pour visiter le roi émigré; il trouva Louis tout à fait dégoûté de la royauté de Hollande, il voyageait grandement, en prince, fuyant la couronne, et sa femme plus que la couronne, tandis qu'Hortense fuyait à son tour le mari qu'elle n'aimait pas. L'Autriche traita Louis en véritable archiduc, et M. de Metternich se hâta d'écrire à l'empereur pour savoir si la présence de son frère à Tœplitz pouvait lui déplaire; M. de Metternich faisait observer « qu'il était heureux qu'en invoquant l'alliance de famille, les princes frères de S. M. vinssent ainsi choisir pour résidence les possessions de l'Autriche, sa fidèle alliée; ils ne sortaient pas du cercle d'une illustre et grande parenté. »

Napoléon fut aussi inquiet que colère à cette nouvelle de la fuite de Louis Bonaparte; un de ses préfets désertait son poste de roi; quel

l'abdication. Pendant son séjour à Paris, il avait prévenu ses ministres des intentions inflexibles de l'empereur.

Le roi de Hollande à ses ministres.

« Messieurs, depuis six semaines que je suis auprès de l'empereur mon frère, je me suis constamment occupé des affaires du royaume. Si j'ai pu effacer quelques impressions défavorables, ou du moins les modifier, je dois avouer que je n'ai pas réussi à concilier dans son esprit l'existence et l'indépendance du royaume avec la réussite et le succès du système continental, et en particulier de la France contre l'Angleterre. Dans cette cruelle certitude, il ne nous reste plus qu'un espoir; c'est celui que la paix maritime se négocie. Cela seul peut détourner le péril imminent qui nous menace; et, sans la réussite de ces négociations, il est certain que c'en est fait de l'indépendance de la Hollande, qu'aucun sacrifice ne pourra prévenir. Ainsi l'intention claire et formelle de la France est de tout sacrifier pour acquérir la Hollande, et augmenter par là, quelque chose qu'il doive lui en coûter, les moyens à opposer à l'Angleterre. Sans doute l'Angleterre aurait tout à craindre d'une pareille augmentation de côtes et de marine pour la France; il est donc possible que leurs intérêts portent les Anglais à éviter un coup qui peut leur être aussi funeste. »

exemple ! Il est vrai qu'il avait seulement abdiqué, en établissant une régence ; était-ce là un gouvernement ? un enfant, une femme pouvaient-ils comprimer cette contrebande anglaise, infraction ouverte au système continental ? Trop d'intérêts en Hollande étaient en hostilité avec le système de Napoléon, il fallait donc une surveillance d'autant plus attentive ; puisque Louis avait abdiqué le trône, rien de plus simple que de s'en emparer ; on devait réunir la Hollande au vaste empire, ainsi qu'on avait fait pour les États romains ; Amsterdam serait la troisième ville, comme Rome la seconde : on diviserait la Hollande en départements, avec des préfets fermes, exécuteurs fidèles des pensées de Napoléon. Le royaume de Hollande supprimé était donc un embarras de moins et une garantie nouvelle contre l'Angleterre ; rien de plus facile que d'exécuter cette pensée, complément du système continental.

L'impression de famille était plus grave ; voilà le second frère de Napoléon qui échappait à sa dictature : Lucien, d'abord, qui fuyait même Rome, indigné de l'attentat commis contre le pape ; maintenant c'était le tour de Louis, le plus doux, le plus aimant de ses frères. Le despotisme de famille devenait insupportable comme celui de l'État ; on ne pouvait respirer à l'aise que loin de cette main de fer qui brisait toute personnalité humaine. Napoléon se plaignit hautement d'Hortense de Beauharnais, l'accusant par ses querelles de ménage d'avoir laissé échapper toute action politique sur son faible mari : il fit dire et redire partout que Louis était malade, que les eaux de Toeplitz lui étaient nécessaires ; enfin il manda l'aîné des fils de son frère, pauvre enfant de six ans à peine, et, le plaçant sur ses genoux, il traça aux yeux de cet enfant étonné les devoirs imposés aux rois qu'il traînait à son char ; ces paroles graves, solennelles, comme celles d'Auguste et de César, s'adressaient à celui qu'il appelait son fils adoptif : « Venez, mon fils, je serai votre père, vous n'y perdrez rien. La conduite de votre père afflige mon cœur, sa maladie seule peut l'expliquer. Quand vous serez grand, vous payerez sa dette et la vôtre. N'oubliez jamais, dans quelque position que vous placent ma politique et l'intérêt de mon empire, que vos premiers devoirs sont envers moi, vos seconds envers la France ; tous vos devoirs, même ceux envers les peuples que je pourrais vous confier ne viennent qu'après. » Ces paroles, chaleureusement prononcées, étaient l'expression des devoirs de tous ses vassaux qui se rattachaient à la fortune de Napoléon ; la hié-

rarchie était ainsi parfaitement définie : l'empereur d'abord, la France ensuite ; puis les peuples qu'il daignait confier à ses frères ou à ses lieutenants¹.

Dans la pensée de l'empereur, il n'y eut plus d'indépendance de la Hollande. Un sénatus-consulte régularisa cette volonté ; le sénat, instrument docile, obéit avec une régularité ponctuelle ; un simple exposé suffit ; les orateurs du gouvernement proclamèrent les avantages de l'union intime de la France et de la Hollande, l'extension du commerce, le vaste développement que recevait l'empire. Ces paroles s'adressaient à la France ; mais, pour justifier aux yeux de l'Europe ce nouvel agrandissement, on exposa toutes les négociations suivies avec l'Angleterre depuis la paix de Tilsitt : « on aurait laissé la Hollande indépendante si l'Angleterre avait voulu traiter ; on invoqua le refus qu'avait fait le marquis de Wellesley d'entrer en négociation sérieuse ; le seul moyen était donc de pousser le système continental jusqu'à sa dernière expression ; il fallait aboutir à un résultat, fermer tous les ports du continent à l'Angleterre ; l'union de la Hollande mettait à la disposition de la France une flotte et un large littoral qui fermaient ses ports au commerce britannique. »

¹ A ce moment Louis Bonaparte annonçait officiellement son arrivée aux bains de Tepplitz.

Lettre de Louis-Napoléon à M. Otto, ambassadeur à Vienne.

« Monsieur le comte Otto, je suis venu aux eaux de Tepplitz, sous le nom de Saint-Leu, afin d'ysoigner unreste de santé bien altérée, et aussi afin d'y chercher une retraite obscure, après les malheurs que j'ai éprouvés. J'ai prié M. Bourgoing de demander à l'empereur mon frère la permission d'habiter Dresden ; mais si je pouvais obtenir celle de demeurer dans les parties méridionales de l'Autriche, je le préférerais de beaucoup, à cause de ma santé. En attendant la permission, et que je connaisse la volonté de l'empereur mon frère, à laquelle je me soumettrai sans hésitation, je compte demeurer ici. J'ai demandé à S. M. l'empereur d'Autriche son autorisation pour cela, comme pour m'établir dans une partie quelconque de son territoire, si l'empereur mon frère y consent. Je crois nécessaire et convenable de vous en prévenir ; et c'est ce qui m'engage à vous écrire cette lettre, M. le comte, afin qu'apprenant peut-être indirectement que je me trouve ici, vous sachiez ce qui en est. Dans le cas où l'empereur mon frère désirerait que j'allasse ailleurs, je vous prie de faire en sorte que je puisse rester ici au moins jusqu'au milieu du mois prochain ; j'ai commencé le traitement des eaux, et s'il me fallait l'interrompre, j'en serais fort incommodé.

» Recevez, M. le comte, l'assurance de ma considération, et d'avance tous mes remerciements. »

Signé : LOUIS-NAPOLÉON.

Tepplitz, 16 juillet 1810.

« M. de Saint-Leu, aux bains de Tepplitz ; je vous prie de ne m'écrire que sous ce nom. »

Ces communications furent faites publiquement au sénat; tout ce qu'avait proposé l'empereur fut voté, nul ne résista à sa volonté impérative : Amsterdam fut la troisième ville de l'empire ¹. Rome avec

¹ *Décret portant réunion de la Hollande à l'empire, du 9 juillet 1810.*

- « 1. La Hollande est réunie à l'empire.
- » 2. La ville d'Amsterdam sera la troisième ville de l'empire.
- » 3. La Hollande aura six sénateurs, six députés au conseil d'État, ving-cinq députés au corps législatif, et deux juges à la cour de cassation.
- » 4. Les officiers de terre et de mer, de quelque grade qu'ils soient, sont confirmés dans leurs emplois. Il leur sera délivré des brevets signés de notre main. La garde royale sera réunie à notre garde impériale.
- » 5. Le duc de Plaisance, architrésorier de l'empire, se rendra à Amsterdam, en qualité de notre lieutenant général. Il présidera le conseil des ministres, et aura l'expédition des affaires. Ses fonctions cesseront au 1^{er} janvier 1811, époque à laquelle l'administration française entrera en exercice.
- » 6. Tous les fonctionnaires publics, de quelque classe qu'ils soient, sont confirmés dans leurs emplois. »

Décret qui divise le territoire de la Hollande en départements, du 13 septembre 1810.

« 1. À dater du 1^{er} janvier 1811 le territoire de la Hollande, réuni à notre empire, soit par le sénatus-consulte du 24 avril 1810, soit par nos décrets postérieurs, est divisé en neuf départements : le département du Zuyderzee; le département des Bouches-de-la-Meuse; le département des Bouches-de-l'Escaut; le département des Bouches-du-Rhin; le département de l'Yssel supérieur; le département des Bouches-de-l'Yssel; le département de Frise; le département de l'Ems-Occidental; le département de l'Ems-Oriental.

» 2. Amsterdam est le chef-lieu du département du Zuyderzee, composé des anciens départements d'Amstelland et de l'Utrecht, avec leurs mêmes divisions en arrondissements.

Sénatus-consulte qui fixe l'apanage du roi Louis, en sa qualité de prince français, du 13 décembre 1810.

» 1. L'apanage du roi Louis, en sa qualité de prince français, est fixé à un revenu annuel de 2,000,000, et constitué de la manière suivante, savoir : 1^o la forêt de Montmorency, les bois de Chantilly, d'Ermenonville, de l'île Adam, de Coye, de Pont-Armé et du Lys, jusqu'à la concurrence d'un revenu net annuel de 500,000 fr.; 2^o des domaines existants dans le département des Bouches-du-Rhin, jusqu'à la concurrence d'un revenu net annuel de 500,000 francs; 3^o une somme annuelle d'un million sur les fonds généraux du trésor public.

» 2. Après le décès du prince apanagiste, et attendu la disposition faite par S. M. I. et R. du grand-duc de Berg en faveur de l'aîné des fils du prince apanagiste, l'apanage, à l'exception de la partie consistant en un revenu annuel d'un million sur le trésor public, laquelle sera et demeurera éteinte, passera au second fils dudit prince, et sera transmissible à sa descendance masculine, naturelle et légitime, jusqu'à extinction de ladite descendance, conformément à ce qui est établi par la section II du titre IV de l'acte des constitutions du 19 janvier 1810.

» 3. L'apanage constitué par le présent sénatus-consulte sera assujetti à toutes les charges et conditions établies par l'acte des constitutions ci-dessus cité. »

ses souvenirs antiques, Amsterdam avec ses grands chantiers, ses traditions commerciales du siècle de Louis XIV, reçurent dans leurs armoiries les signes de la suzeraineté impériale ; M. Lebrun fut nommé gouverneur général de la Hollande; vieillard à l'esprit sage, il dut se placer au milieu de tous ces intérêts en conflit perpétuel ; comment servir les idées de l'empereur si immédiatement en opposition avec la vie de tout un peuple ? Bientôt un décret d'organisation parut sur la Hollande, divisée en neuf départements, sous des préfets. On remuait toute la constitution si lourde de ce peuple, sans prendre garde aux mœurs, aux habitudes ; on conservait à peine la langue même du pays ; on lui imposait l'uniformité et, avec le système français, les droits réunis, la conscription militaire, les douanes rigoureuses, la confiscation implacable, l'application absolue du système continental.

L'organisation des gouvernements généraux prévalait pour l'administration de l'empire. Lorsqu'un pays était trop éloigné du centre, ou qu'il formait un tout séparé de l'ensemble, Napoléon établissait un système à part, un gouverneur seul en correspondance avec l'empereur. Tel fut le système adopté pour les provinces illyriennes qui, cédées à la suite des traités de Presbourg et de Vienne, furent organisées comme une grande province à part. L'Illyrie, avec les îles de Corfou, était pour Napoléon comme un jalon, afin d'avoir pied dans les affaires de la Grèce et de la Turquie. Ces provinces, régies par des fonctionnaires français, durent néanmoins conserver un caractère à part, les institutions et la langue nationale. Napoléon avait besoin de ces avant-postes militaires, indispensables au développement de son système politique ; l'Illyrie à l'orient, pour la Grèce et la Turquie ; la Hollande au nord pour l'Allemagne, le Danemark et la Suède.

La politique de l'empereur part d'une base invariable qui suppose incessamment de nouvelles conquêtes ; toutes les fois qu'il a un fleuve, il prétend à son embouchure : d'où il conclut que les bouches du Rhin, de l'Escaut et de l'Elbe sont nécessaires à la sûreté et à la navigation de la France ; par là s'introduisaient les marchandises anglaises, il fallait donc que la vigilance de l'empereur pût surveiller attentivement les grandes navigations ; ici fut le prétexte de ces réunions successives qui ne pouvaient avoir de limites que le monde. Après la Hollande vinrent les provinces hanséatiques ; le sénatus-consulte officiel ne parut que quelques mois plus tard afin de ne pas

alarmer l'Europe par ces pas de géant ; l'empereur marchait avec précaution et intelligence. Dès la réunion de la Hollande, on put apercevoir qu'il lui fallait les villes hanséatiques : Hambourg, Bremen, Altona, sans lesquelles son système est incomplet ; ce que les Anglais ne pourront pas jeter dans l'Escaut, ils le répandront par l'Elbe ; la clef des villes hanséatiques lui est indispensable pour fermer le continent.

Napoléon ne s'arrête devant rien ; il confisque le duché de Holstein-Oldenbourg qui lui garantit le complément du système prohibitif depuis Cuxhaven jusqu'à Lubeck, et cela sans examiner les droits de famille, les intérêts politiques qui peuvent blesser le czar dans la personne de sa sœur ; les provinces hanséatiques vont désormais faire partie intégrante, comme la Hollande, du grand empire : on aura des préfets à Hambourg, à Bremen, à Oldenbourg, à Lubeck, comme à Rome et en Dalmatie, pour cet immense ensemble composé de mille parties diverses. Au fond tout était factice dans ces réunions d'États et de provinces ; tant que les intérêts et la nationalité n'étaient pas effacés, à quoi servaient quelques phrases d'un décret impérial ?

Le système territorial de Napoléon laisse en dehors de sa frontière un royaume, cependant, qui, par sa position, peut grandement servir ses idées prohibitives contre le commerce anglais : le Danemark ne verra pas sa royauté de race effacée et ses provinces réunies à l'empire français. La soumission de ce royaume est un fait accompli ; là, une vieille dynastie s'est courbée complètement à toutes les exigences de la France ; maître de la Norvège, du Jutland et des îles qui baignent la Baltique, le Danemark a accédé au système prohibitif ; il n'ose rien par lui-même, les ordres de l'empereur sont exécutés avec promptitude ; le roi donne ses escadres, ses marins, ses régiments qui servent même en Espagne et sous les ordres des généraux français ; ainsi Napoléon comprend les alliances. En échange de sa protection souveraine, il demande tout : l'argent, les hommes, le dévouement absolu ; comme sa pensée est de détruire l'influence anglaise en lui fermant le continent, il sent l'importance d'avoir la clef de la Baltique, et le Danemark s'est entièrement associé à sa pensée. Il existe à Copenhague des ressentiments profonds contre l'Angleterre ; on se rappelle les éclats de bombes et les incendies des fusées à la Congrève qui vinrent dévorer l'opulence des Danois, et frapper de deuil les vieux marins que l'Angleterre avait emmenés à la remorque sous leurs

pavillons abaissés. La haine contre la Grande-Bretagne se déployait avec ardeur, et Napoléon voulut récompenser ce dévouement du Danemark à son système par un agrandissement de frontière ; il rêvait alors de reconstituer une puissante royauté scandinave.

La Suède, depuis la révolution qui renversa Gustave-Adolphe, demeurait dans un profond abaissement ; séparée de l'Angleterre, elle était soumise à la double influence de la Russie et de la France ; pour avoir une couronne, le vieux roi Charles XIII avait cédé définitivement la Finlande au czar Alexandre, riche province placée désormais sous la domination russe. Napoléon, pour complaire à l'empereur Alexandre, rendait au vieux roi, son vassal, la Poméranie, à la condition expresse que cette province rentrerait tout entière dans le système continental ; de cette manière elle n'était plus qu'une annexe de l'empire français. Cette stipulation assurait la couronne à Charles XIII, au détriment du chevaleresque Gustave-Adolphe. Le roi élu, accablé d'insirmités, sans enfants, était le jouet de toutes les intrigues ; les États, qui avaient un grand intérêt à ce que l'ancienne dynastie ne fût pas rappelée, résolurent de lui donner un successeur désigné d'avance. La même diète qui élevait à la royauté le régent sous le nom de Charles XIII, lui donna pour successeur comme son fils adoptif le prince Christiern d'Augustembourg ; tout semblait fini sur cette question suédoise : la Russie et la France étaient satisfaites, l'une avait la Finlande, l'autre l'exécution absolue du système continental. C'est au prix de ce double sacrifice que Charles XIII avait la couronne sous la protection de deux grandes puissances. Tout à coup un événement sinistre vint compliquer la question : le prince d'Augustembourg passait la revue des gardes, un éblouissement le saisit, il tombe de cheval et meurt sur l'heure. On fit courir le bruit qu'il venait d'être frappé d'apoplexie ; d'autres affirment que le poison avait pénétré dans ses veines et que le prince était frappé d'une mort violente ; en Suède ce n'était pas rare, avec cette noblesse altière et toujours mécontente.

Le vieux roi Charles XIII demeurait donc encore une fois comme isolé sans héritier ; à aucun prix les hommes compromis ne voulaient l'ancienne dynastie ; Gustave-Adolphe avait néanmoins des enfants au noble sang suédois, issus de glorieux ancêtres ; l'acte constitutionnel les avait exilés ; on chercha donc un héritier, un fils adoptif pour Charles XIII, et ici plusieurs partis se présentèrent, car à cette époque

on visait aux couronnes comme à un héritage ; toutes les ambitions étaient éveillées. Un de ces partis vivement agités pour la couronne poussait le roi de Danemarck¹ ; c'était une vaste idée que de réunir toute la nation scandinave sous un même sceptre, comme aux temps fabuleux des scaldes et des poètes. Au moyen âge, la Scandinavie n'avait formé qu'une seule souveraineté sous ses rois à longue chevelure, fils d'Odin et de Harald à la dent bleue ; ces lacs, ces mers, ces fleuves, ces montagnes, ces mines et ces forêts de la Scandinavie ne formaient qu'un tout : reconstituer un grand empire du Nord, y placer la maison de Danemarck, rappeler ces temps de gloire, c'était une pensée grandiose, et il faut dire que Napoléon se prêtait à cette idée, comme complément de son système continental ; il y poussait avec franchise. Il avait éprouvé la bonne volonté des princes de Danemarck, ses vassaux, et, avec leur secours, ses ordres s'étendraient donc jusqu'à la Baltique. Le chargé d'affaires à Stockholm, M. Désaugiers, devait agir en ce sens, avec ordre d'appuyer la demande du roi Frédéric. Ce prince écrivit à Charles XIII pour réclamer son adoption, comme un

¹ La correspondance diplomatique qu'on va lire explique la négociation danoise.

Lettre du roi de Danemarck à Charles XIII.

« Monsieur mon frère, considérant les circonstances critiques dans lesquelles se trouvent les royaumes du Nord en général, et particulièrement celui qui, par les soins paternels et le génie de V. M., a été sauvé de périls immédiats, je m'adresse à V. M. avec la franchise qui m'est naturelle et avec la confiance qu'elle m'inspire, pour exposer à V. M., comme père de son peuple et comme à un prince issu de la même souche que moi, que je ne trouve de salut pour les nations que nous gouvernons et que nous désirons rendre heureuses, que dans la plus étroite union entre elles. J'ose me flatter qu'elle partage cette conviction : elle connaît trop bien l'histoire du Nord pour ne pas être persuadée que la désunion entre des nations qui ont tant d'affinités, même religion, même langue originellement, des mœurs et des habitudes qui sont presque les mêmes, a été la cause de leurs malheurs et de leur faiblesse. Je n'aurai par conséquent pas besoin d'entrer en beaucoup de détails pour convaincre V. M. qu'elle rendra son nom immortel, et que les générations à venir dans les royaumes du Nord béniront à toute éternité sa mémoire, si elle saisit le moyen qui s'offre, et qui s'offre dans ce moment sous des auspices qui ne se reproduiront peut-être plus, pour mettre fin à jamais à la dissension entre des peuples qui sont au fond des frères qui auraient dû toujours se tendre les mains pour se secourir mutuellement. Je souhaite sincèrement que la nation suédoise jouisse pendant longues années du bonheur d'être gouvernée par V. M. Mais, dans ce moment, où les états du royaume s'assemblent pour désigner celui qui, à défaut, doit tenir lieu au peuple suédois du roi dans lequel elle a si heureusement placé sa confiance et son espoir dans l'instant du danger, je la prie de considérer qu'en usant de son influence sur les députés de la diète, pour qu'ils se déterminent à ouvrir la perspective d'une union perpétuelle entre les nations qu'elle et moi nous gouvernons, en réunissant leurs suffrages en ma faveur, votre

droit de famille ; il lui fit valoir la grandeur de la nation scandinave se retrouvant à ce noble et héroïque point de départ, aux époques des Harald ; le Danemarck et la Suède seraient placés sous un même sceptre.

Le second parti suédois, repoussant toute idée de réunion avec le Danemarck, voulait se rattacher à un nom indépendant, à un général de distinction qui pût offrir des garanties d'avenir pour la Suède. Tous les yeux étaient alors fixés sur la France et sur ses armées victorieuses, l'admiration du monde ; ses maréchaux passaient rois ; les Suédois pouvaient donc invoquer la protection d'une de ces grandes épées. Le maréchal Bernadotte, longtemps fixé dans le nord de l'Allemagne, avait fait la guerre à Gustave-Adolphe ; son adresse méridionale lui avait gagné l'affection des Allemands et des Saxons dont il avait fait si puissamment l'éloge après la bataille de Wagram ; beau-frère de Joseph Napoléon, c'était une sorte de choix dans la race impériale.

Pendant son séjour dans les villes hanséatiques, Bernadotte avait

majesté établira la base du bonheur des peuples du Nord. C'est uniquement parce que la Providence m'a mis dans une situation où ce m'est un devoir de travailler à consolider leur bonheur, que je recherche les suffrages de la nation suédoise, qui a tant de titres à mon estime. Votre majesté, ainsi que ses sujets, peuvent compter sur la fidélité avec laquelle je maintiendrai les lois fondamentales du royaume si les états de Suède m'en confient le soin. Je crois ne point avoir besoin d'assurer votre majesté de la reconnaissance que son appui auprès des états de son royaume, dans cette circonstance importante, me fera éprouver. Elle égalera parfairement les sentiments d'amitié et de considération par lesquels je lui suis attaché de tout temps. Monsieur mon frère, de votre majesté le bon frère.

» *Signé : FRÉDÉRIC.*

» Copenhague, 18 juillet 1810. »

Réponse de Charles XIII.

« Monsieur mon frère, le comte de Dernath m'a remis la lettre que votre majesté a bien voulu m'adresser, en date du 13 juillet. Sensiblement touché des marques d'amitié et de confiance qu'elle contient, je m'empresse d'en témoigner à votre majesté toute ma reconnaissance. Je ne manquerai point de communiquer au comité secret des états généraux l'importante proposition de votre majesté. Il m'est impossible d'en préjuger le résultat. Le choix d'un successeur au trône appartient uniquement aux représentants de mon peuple, et je suis d'avance assuré qu'ils se montreront en cette occasion décisive, pour le sort futur de la Suède, dignes de leurs pères, de la gloire et de la reconnaissance nationale, de la longue indépendance de la patrie, et pénétrés du juste sentiment de ses besoins et de son véritable intérêt. C'est avec les sentiments d'une amitié sincère et d'une considération distinguée que je suis, etc.

» Au château d'O Erebro, le 1^{er} août 1810.

» *Signé : CARL.* »

vu beaucoup d'officiers suédois; en s'entretenant avec eux sur les intérêts de leur patrie, sur leur gloire nationale et l'esprit des révolutions, il s'était créé un parti parmi la noblesse compromise. Quand une opinion a commis une injustice, un crime d'État, elle a besoin de choisir pour prince un homme qui soit invariablement séparé de la cause tombée; Bernadotte, hostile à l'ancienne dynastie, en fondait une nouvelle; il n'avait rien à venger; avec son passé entièrement étranger à la Suède, il ne lui donnait que son avenir. Quelques-uns des meneurs de la dernière révolution vinrent directement à lui; accepterait-il le titre de prince royal? Bernadotte, préparé à ces ouvertures, comprit bien que, dans la situation des affaires, avec l'immense prépondérance de Napoléon⁴, il avait un concurrent à craindre, si la France poussait le roi de Danemarck; il alla tout droit trouver l'empereur, pour lui expliquer sa position, et lui faire connaître les offres de la diète.

Cette démarche si simple résultait des anciens rapports de Bernadotte et de Bonaparte, de la position de l'empereur et de l'un de ses grands officiers. Après tout ce qui s'était passé entre l'empereur et Bernadotte, l'éloignement du maréchal était accepté comme une bonne fortune par Napoléon; les généraux de mauvaise humeur lui déplaisaient, et il voyait un motif pour s'en débarrasser. Après la bataille de Wagram et l'accomplissement de son mariage, Napoléon conçut l'idée de donner à ses maréchaux les plus remarquables des couronnes indépendantes, toutes unies à son système fédératif. Quand il envoyait Masséna en Portugal, c'était pour lui préparer évidemment une fortune royale; Murat était roi de Naples, et certes ce n'était que justice de réaliser pour Masséna le projet qu'avait conçu le maréchal Soult. Ce n'était pas non plus sans dessein qu'il avait aussi donné le titre de duc de Dalmatie au maréchal Soult; les provinces illyriennes formaient un beau lot; on aurait pu y joindre la Macédoine et les États que gouvernait Ali-pacha. Pour éviter le partage de la suc-

⁴ Le comte de Morner avait été dépêché vers Bernadotte pour lui faire connaître les dispositions des membres de la diète et demander les siennes. Le maréchal avait répondu: « qu'il se sentirait honoré du vote libre d'un seul des membres de la diète; mais que s'il devenait l'objet de l'élection, ce qu'il ne croyait pas possible, il ne pourrait disposer de lui-même sans le consentement de l'empereur Napoléon. » Le lendemain l'empereur, instruit de toutes les circonstances, avait dit: « qu'étant lui-même monarque élu du peuple, il ne saurait s'opposer à l'élection des autres peuples, et que le choix libre de la diète aurait son assentiment. »

sion d'Alexandre, le mieux était de faire d'avance la part à chaque ambition, à chaque service éminent.

La proposition d'accepter Bernadotte comme prince royal de Suède n'avait rien qui répugnât à Napoléon ; il se débarrasserait d'abord d'un vieux compagnon devenu importun dans sa nouvelle cour, toute remplie d'étiquette et de formules ; il avait besoin de secouer les grognards d'un ordre trop élevé ; c'était bien assez déjà des vieux grenadiers de la garde qu'il fallait incessamment satisfaire. Dès ce moment, sa politique cesse à l'égard de la Suède : il ne protège plus l'élection de la maison de Holstein, il rappelle même son chargé d'affaires, M. Désaugiers, qui s'est trop engagé dans la donnée d'une élection favorable au roi de Danemarck. Enfin, dans une conversation intime, il demande une explication à Bernadotte : quelle sera la direction de sa politique ? « Vous allez avoir une couronne, c'est bien ; mais quelles sont vos idées ? le système continental avant tout, n'est-ce pas ? » Bernadotte déclare qu'il est lié à l'empire français par affection et par position, cela est incontestable ; il croit le système continental exagéré, mais passager, il s'oblige à y souscrire ; cependant il ne désavoue pas que, prince de Suède, il doit, avant tout, se poser, comme bon Suédois, sans engagements antérieurs. « Cela est admis, répond l'empereur ; une fois chef élu d'une nation, vous lui appartenez. » — « C'est ainsi que je l'entends, reprend Bernadotte ; au reste, la Suède est liée par son intérêt et son histoire au système français ; il ne peut y avoir de rupture entre les deux États¹. » — « Ainsi, reprit l'empereur, vous ne faites aucune difficulté de prêter serment de ne jamais porter les armes contre la France ? » — « Cette observation n'est pas de vous, sire, répondit Bernadotte ; elle vous est inspirée par les formalistes, par l'archichancelier Cambacérès. Je ne peux sur ce point m'engager à rien ; si cela était, je ne serais plus prince suédois. C'est comme si Philippe V avait engagé la foi de ses successeurs pour ne jamais faire la guerre contre la branche aînée de sa maison ; il s'agit ici d'un titre et non d'un grade. Au reste, sire, l'alliance entre la Suède et la France est tellement naturelle, qu'il ne faut pas supposer le cas d'une rupture. » Ces conversations durèrent plusieurs jours. A la fin, Napoléon donna son consentement, mais avec une sensation pénible, une mauvaise grâce qu'il déguisa par

¹ Note communiquée.

Le don d'un million de lettres de change sur la Prusse et les villes hanséatiques. Plus de difficultés dès lors, Bernadotte est proclamé prince royal de Suède; désormais séparé de la France, il devient l'homme de sa nation, il s'identifie avec elle ¹, à ce point de se retrouver plus tard sur de tristes champs de bataille.

Ces grands changements politiques opérés au nord de l'Allemagne devaient vivement alarmer l'existence de la Prusse, la plus immédiatement menacée par cet empire qui, sans intermédiaire, s'étendait jusqu'à Hambourg. L'Autriche, après sa paix avec la France et son alliance de famille, s'était retirée de la cause allemande; la plus grande consternation régnait dans la vieille Prusse. Que deviendrait-on dans l'avenir? l'œuvre de Frédéric serait-elle menacée d'une ruine irréparable? A ce moment, le roi fut vivement éprouvé par le plus dur des coups de la fortune; la reine Louise, cette femme incomparable, noble âme qui avait rêvé les grandeurs de la patrie, la reine Louise cessa d'exister; elle mourut d'un abcès au cœur, triste cœur si fatalement remué! Ce fut un deuil public du peuple, des universités, des jeunes hommes ardents, qui avaient personnifié la patrie dans leur reine. Frédéric-Guillaume ne s'en consola pas; il fit vœu de porter sur lui le portrait de cette noble épouse; et, toutes les fois

¹ Napoléon fut saisi d'un arrière-instinct qui lui donna des regrets sur le consentement accordé; et voici quel en fut le seul résultat: ses préparatifs de départ terminés, le prince, ne recevant pas les lettres d'émancipation, se vit forcé d'aller les demander à Napoléon lui-même; il fut étrangement surpris lorsque l'empereur lui dit: « qu'on n'avait pas expédié ses lettres parce qu'il avait à remplir une formalité que le conseil secret avait jugée indispensable; c'était qu'il signât l'engagement de ne jamais prendre les armes contre la France. » J'étais loin de m'attendre à cette prétention, lui dit vivement le prince; ce n'est sûrement pas votre majesté qui a voulu m'imposer cette condition; ce ne peut être qu'une idée de l'archichancelier et du grand juge; ils m'honorent infiniment par cette conception, puisqu'ils m'élèvent à votre niveau comme capitaine; cela me vaut une couronne. Toutefois je supplie votre majesté de considérer que je suis déjà sujet du roi de Suède, à qui j'ai prêté serment de fidélité, par suite de votre propre autorisation, et que l'acte même de mon élection me défend de contracter aucun engagement de vassalité étrangère. Si votre majesté persiste à m'imposer la condition dont il s'agit, mon devoir et l'honneur me prescrivent d'envoyer de suite un courrier au roi de Suède pour l'informer des motifs qui me forcent de renoncer aux droits que le vœu des états, son adoption et votre approbation même m'avaient fait accepter. » Napoléon, qui avait écouté attentivement, mais non sans émotion, fixa ses regards sur le prince, et lui dit d'une voix concentrée: « Eh bien! partez; que nos destinées s'accomplissent! — Pardonnez, sire, répond le prince, je n'ai pas bien entendu. — Partez, vous dis-je, que nos destinées s'accomplissent! »

qu'une âme voulut parler à la sienne, elle dut lui rappeler sa douce Louise, le premier et le dernier amour de sa vie¹.

Dans ces pénibles circonstances, Frédéric-Guillaume crut nécessaire de rappeler le baron de Hardenberg, l'esprit éminent qui pouvait le mieux comprendre la situation de l'Allemagne et de l'Europe. M. de Hardenberg n'avait pas perdu tout espoir de relever la patrie abassee ; les peuples pouvaient briser le pouvoir de Napoléon : l'explosion éclaterait tôt ou tard, c'était un fléau qu'il fallait subir. On devait guérir les plaies financières de la Prusse ; accablé de dettes et consumé par toutes les exigences, ce pays était dans le plus grand discrédit ; le trésor était ruiné par le dernier arrangement conclu avec la France, le papier d'État s'escamptait à des prix exorbitants ; M. de Hardenberg dut s'attacher particulièrement à guérir ce malaise, et à reconstituer l'état militaire par une organisation secrète et toute préparée, au cas où la guerre deviendrait nécessaire. Les anciens soldats licenciés toujours maintenus sur le contrôle, les cadres étaient remplis par de nouvelles levées. Quand une nation est violemment opprimée, les hommes ne manquent pas ; dès qu'on a de l'argent, les troupes s'organisent spontanément à l'appel de la patrie. La Prusse voyait avec une profonde douleur l'extension démesurée de l'empire tel que Napoléon l'avait conçu. La préfecture de Minden touchait la frontière ; qui sait ? Un décret suffirait pour déclarer que la maison de Brandebourg avait cessé de régner. Quelle triste destinée !

L'Autriche, qui semblait tout à fait rassurée sur son avenir politique par le mariage d'une archiduchesse avec Napoléon, n'obtenait pourtant aucune de ces concessions positives qui pouvaient cimenter l'alliance ; Napoléon non-seulement ne lui assurait aucun avantage matériel, mais encore il exigeait impérativement le paiement exact des 75 millions stipulés par le traité de Vienne. Les lettres de change étaient régulièrement envoyées à Paris, et le domaine extraordinaire de l'empereur se grossissait des contributions imposées à l'Autriche, de sorte que les Allemands répétaient : « que rien ne manquait au sacrifice : la fille de l'empereur et les tributs. » Les dépêches de M. Otto constatent cet état de l'opinion à Vienne : l'opposition au système français devenait grande ; elle était partout, et M. de Metternich, avec

¹ La jeune femme qui se dévoua au roi Frédéric-Guillaume, dans ses derniers temps, n'exerça de l'influence sur le prince qu'en lui rappelant la reine Louise.

sa rare sagacité, ne manquait jamais de faire remarquer à M. Otto combien il serait essentiel que Napoléon fit quelque chose pour gagner le cœur des Allemands; s'il ne voulait consentir à rien, l'alliance se bornerait à des relations de famille entre les deux cours, l'Allemagne la verrait toujours avec répugnance¹.

La Russie, depuis Erfurth, était loin aussi d'être satisfaite de ses rapports avec Napoléon : maintenant qu'elle avait accompli la conquête définitive de la Finlande, qu'elle disposait de la Moldavie et de la Valachie, elle put jeter un regard attentif sur son alliance. Sous le point de vue commercial, la Russie étouffait à la suite du système continental; fallait-il laisser mourir de misère ses populations, en les privant de communications avec la Grande-Bretagne ? Cet état de souffrances devait cesser, et déjà des ukases avaient permis l'introduction des marchandises anglaises pour les échanger contre les productions de la Russie. Alexandre n'était plus le maître de son cabinet, poussé dans une direction nationale. Des griefs matériels existaient aussi contre la politique d'envahissement de l'empereur des Français; depuis Erfurth, Napoléon avait réuni Rome, la Hollande, les villes hanséatiques, sans épargner même le duché d'Oldenbourg, où devait régner une grande-duchesse russe. Ces réunions agrandissaient trop démesurément la masse territoriale de l'empire de Napoléon ; par la constitution de la Saxe et du duché de Varsovie, une armée française avait sa route toute tracée jusqu'au Niémen ; Napoléon occupait encore les forteresses prussiennes : Dantzig et Koenigsberg n'étaient qu'à quarante lieues des frontières russes ; le vaste empire des czars se trouvait enlacé par son nord et par son centre. Ce n'était pas une situation possible pour les deux gouvernements, il fallait s'expliquer pour faire cesser un état de choses menaçant pour les Russes. De quoi était-on convenu à Tilsitt ? Que les deux grands empires seraient séparés par des États du second ordre, intermédiaire indispensable à la sûreté commune : est-ce de cette manière que le traité était exécuté ? Par le fait la France restait maîtresse des forteresses prussiennes ; dans deux mois elle pouvait passer le Niémen. Cela ne devait pas être.

Ainsi raisonnaient les hommes d'État de Saint-Pétersbourg, le parti décidé à ne point subir les humiliations éprouvées par la Prusse et

¹ M. de Metternich dit alors en plaisantant à M. Otto : « que l'état de mariage devait enfin un peu ranger Napoléon. »

l'Autriche. Il n'est point vrai, comme on l'a écrit, que la cour de Russie ait été blessée du mariage d'une archiduchesse d'Autriche et de cette préférence accordée à la cour de Vienne ; cela est puéril : si elle avait voulu donner une de ses grandes-duchesses à Napoléon, la chose était facile, il l'avait demandée ; peut-être voyait-on avec une certaine méfiance cette union des deux races, franque et allemande, soulevées un jour à venir contre la race slave, et, dès ce moment, on dut se préparer à une crise plus ou moins prochaine. L'influence personnelle du czar arrêtait ces inimitiés profondes, ces rivalités qui plus tard devaient éclater violentes ; nul ne pouvait empêcher le froissement entre deux colosses ; Alexandre cachait même ses premiers dépits sous les apparences d'une grande cordialité. Depuis l'entrevue d'Erfurth, Napoléon avait pris en amitié un jeune officier, aide de camp d'Alexandre, aux formes gracieuses, à la parole élégante, M. de Czernicheff, colonel aux gardes. Cet officier, plein de distinction, chargé de fréquents messages personnels de l'empereur Alexandre à Napoléon, faisait le parcours de Saint-Pétersbourg à Paris avec une grande rapidité, dépensant un argent immense, à la manière des ambassades de Richelieu ; à Paris, c'était l'homme aux bonnes fortunes, on se l'arrachait à la cour ; l'aide de camp d'Alexandre était partout, il paraissait le plus léger, le plus fastueux des officiers de l'armée. Tandis qu'il échangeait des lettres souveraines, il prenait des renseignements de toutes mains ; le prince Kourakin n'était qu'un homme vaniteux, mais sans vues larges et profondes ; sa correspondance était insignifiante. M. de Czernicheff, au contraire, actif, insinuant, se procurait toutes les pièces qui pouvaient éclairer la Russie : aux affaires étrangères il avait les documents les plus précieux sur les alliances de la France ; à la guerre, il obtenait communication réelle du personnel des régiments français, la statistique des corps, la force et la nature des armes ; et puis, galant gentilhomme, on le voyait au boudoir des grandes dames, aux soirées sous mille lustres, à toutes les distractions et les pompes qu'inspirait l'heureux mariage de Napoléon. Ce dut être un aspect curieux pour un noble russe que cette cour impériale qui, prenant alors une physionomie tout aristocratique, renouvelait les temps de Versailles et de Louis XIV !

CHAPITRE IV.

APOGÉE DE L'EMPIRE DE NAPOLÉON. L'HÉRITIER DE LA COURONNE.

Aspect de la cour. — Voyage de Napoléon et de Marie-Louise en Belgique. — Préparatifs des fêtes à Paris. — Les poètes sur le mariage. — Changements ministériels. — Disgrâce de Fouché. — Savary, ministre de la police. — Bal du prince de Schwarzenberg. — Sinistre prédiction. — Disgrâce de M. Dubois. — M. Pasquier, préfet de police. — Napoléon au temps de paix. — Tendance civile de l'empereur. — L'empereur au conseil d'État. — Questions religieuses. — Questions civiles. — La bulle d'excommunication. — Les cardinaux. — M. d'Astros. — Disgrâce et exil de M. Portalis. — Changement dans l'âge de la conscription. — Levées maritimes. — Les enfants de quatorze ans. — Grossesse de l'impératrice. — Esprit et formulaire de la cour. — Déclamation contre les révolutionnaires. — Le Dauphin. — L'ancienne et la nouvelle société. — Naissance du roi de Rome. — La couronne de ce berceau. — Grandeur de l'empire. — Principes de décadence.

Avril 1810—mars 1811.

C'était au palais de Saint-Cloud, témoin du 18 brumaire, que Napoléon à l'apogée de sa gloire, dans l'ivresse de son bonheur, avait conduit la jeune archiduchesse. Nul n'aurait pu reconnaître en lui l'époux de Joséphine ; l'homme qui, ayant fait la fortune d'une femme, voulait qu'elle fût son esclave. L'empereur était aux soins empessés et galants envers Marie-Louise, comme le jeune époux auprès de sa fiancée. Était-ce la vanité de son mariage avec une archiduchesse ? Était-ce l'empressement d'un homme déjà mûr qui, ayant associé à sa vie une jeune fille, cherche à lui plaire par mille soins divers ? Tant il y a que personne n'aurait retrouvé le brusque époux de madame de Beauharnais ; Napoléon était amoureux ; le lion était devenu galant. Il y avait de la rudesse souvent dans sa galanterie, mais en tout le reste Napoléon était changé ; la femme n'était plus aux genoux de son souverain¹ !

¹ Les harangues des corps politiques se ressentaient de l'enthousiasme que Napoléon.

La famille Bonaparte était réunie autour de Napoléon, et cet état de son cœur aimant et de son esprit dominé n'échappait point aux plaisanteries moqueuses, aux observations jalouses de Pauline, qui, par la majesté de sa personne et la puissance de ses souvenirs, visait à la domination de son frère. Il y avait chez Pauline ces mots spirituels d'une femme qui prend toujours la partie matérielle d'un sentiment.

l'éon éprouvait pour son mariage et de sa joie d'enfant d'avoir pour femme une archiduchesse. Voici comment s'exprimait le sénat :

« Sire, c'est avec une respectueuse et profonde émotion que le sénat se présente aujourd'hui devant V. M. Il n'a jamais eu à porter aux pieds du trône de plus douces félicitations; jamais il n'a mieux senti la force et la dignité de ces liens de famille qui unissent le monarque à ses fidèles sujets. Vos plus tendres affections, sire, les besoins les plus intimes de votre cœur vont désormais se confondre avec le premier intérêt de la monarchie et le vœu le plus ardent de vos peuples, la durée de cette dynastie, la plus puissante qui ait jamais été fondée parmi les hommes.

» Que de cœurs, même au delà des frontières de votre empire, ont tressailli de ce qui va faire votre félicité! Et votre grande âme n'a point été insensible à leurs transports.

» L'Europe contemple avec ravissement l'auguste fille des souverains d'Autriche sur le trône glorieux de Napoléon; et la Providence, sire, en vous réservant cette illustre épouse, a voulu manifester de plus en plus qu'elle vous a fait naître pour le bonheur des nations, et pour assurer le repos du monde.

» Madame, ces cris d'allégresse qui ont partout accompagné les pas de V. M., ce concert de bénédicitions qui retentit encore de Vienne jusqu'à Paris, sont l'expression fidèle des sentiments du peuple. Le sénat vient offrir à V. M. des hommages non moins empressés ni moins sincères.

» La couronne impériale qui brille sur votre front, cette autre couronne de grâces et de vertus qui tempère et qui adoucit l'éclat de la première, attirent vers vous les cœurs de trente millions de Français, qui mettent leur joie et leur orgueil à vous saluer du nom de leur souveraine. Ces Français, que vous avez adoptés, à qui vous venez, par la plus sainte des promesses, de vouer les sentiments d'une tendre mère, vous les trouverez dignes de vos bontés, vous chérirez de plus en plus ce peuple bon et sensible, toujours pressé du besoin d'aimer ceux qui le gouvernent, et de placer l'affection et l'honneur à côté de l'obéissance et du dévouement.

» Ces sentiments, que nous sommes si heureux d'exprimer à VV. MM. sont sous la garantie du ciel comme le serment sacré qui vient d'unir à jamais les grandes et belles destinées de Napoléon et de Marie-Louise. »

Réponse de l'empereur.

« Sénateurs, moi et l'impératrice nous méritons les sentiments que vous exprimez par l'amour que nous portons à nos peuples. Le bien de la France est notre premier besoin. »

Discours de M. de Montesquiou, président du corps législatif.

« Sire, le corps législatif vient mêler ses vœux aux acclamations des peuples. Toute l'Europe retentit de cet illustre hyménéé, de ce gage assuré de la paix, de cette

ment, et ne calcule rien que par les sens. Avec Pauline il n'y avait pas de prestige ; de la passion et point d'amour ; elle ne voyait dans Marie-Louise qu'une grosse fille jouffue, sans formes, avec de l'embonpoint partout ; elle qui était belle comme un camée antique, comme un modèle de l'école de Rome, lançait des épithètes moqueuses contre Marie-Louise, qu'elle n'appelait que la *grosse Allemande*, et contre son frère lui-même, amoureux, disait-elle, comme un sous-lieutenant. De là, mille épigrammes qui blessaient profondément l'empereur ; seul de sa famille il se déclarait pour Marie-Louise, cherchant à la distraire par des fêtes, à lui rappeler l'Allemagne et Schoenbrunn, le palais de sa jeunesse. Le ban des rois avait été convoqué au mariage avec tous les membres de la dynastie Bonaparte, alors réunis autour de leur frère, et c'était curieux à voir que ces fêtes peuplées de rois ; les huissiers annonçaient à chaque minute : Le roi de Bavière, le roi d'Espagne, le roi de Naples, le roi de Wurtemberg. Napoléon voulait-il donc que l'on prît les titres princiers en moquerie ?

Quel spectacle digne de pitié que ces flots d'adulation qui venaient battre les pieds du trône ! Jamais cour ne fut plus abaissée,

auguste alliance qui semble porter avec elle toutes ses destinées. Il est glorieux, sire, de pouvoir commander aux fureurs de la guerre, et de faire cesser les rivalités des nations, mais qu'il est heureux de jouir de cette gloire auprès d'une jeune princesse dont les vertus ont devancé l'âge, et qui, par les regrets qu'elle laisse aux lieux de sa naissance, promet tant de bonheur à V. M. et au peuple qu'elle vient d'adopter !

» La renommée, madame, a fait assez connaître les merveilles de ce règne et l'éclat du trône où vous montez, mais il est auprès de ce trône glorieux une place toujours réservée pour la grâce et la bonté, dont le malheur fait son premier asile, et dont la gloire se compose de biensfaits et de reconnaissance : c'est à ce rang suprême que vous appelleront tous les vœux.

» Déjà les plus douces espérances naissent à votre approche, un charme inconnu se fait sentir dans cet empire ; il semble qu'un nouveau cours de prospérités commence pour le monarque et pour ses peuples.

» Oui, sire, nous verrons les plus doux sentiments de la nature inspirer votre génie, l'esprit de famille s'unir à l'amour de la patrie, et la France recevoir de nouveaux bienfaits de votre tendresse paternelle. »

Réponse de l'empereur.

« Messieurs les députés des départements au corps législatif, les vœux que vous faites pour nous, nous sont fort agréables. Vous allez bientôt retourner dans vos départements ; dites-leur que l'impératrice, bonne mère de ce grand peuple, partage tous nos sentiments pour lui, nous et elle ne pouvant goûter de félicité qu'autant que nous sommes assurés de l'amour de la France. »

plus en dehors de ce sentiment de la dignité humaine ; il fallait voir comme toutes ces myriades d'hommes et de femmes attendaient un regard de l'empereur ; on était heureux du sourire de l'archiduchesse, d'un mot insignifiant, que l'on répétait comme une bonne fortune ; le sentiment de soi s'était évanoui au milieu de cette génération de courtisans, humbles sans grandeur, rampants sans politesse, et n'empruntant à la cour de Louis XIV que la partie matérielle. Jamais d'abandon, rien de ce qui fait l'intimité de la bonne compagnie ; l'étiquette pour tous, les titres, les dignités, fixés par des officiers du palais. Il y avait une hiérarchie si sévère que les saluts mêmes étaient comptés, les réverences dessinées en modèle, à ce point que c'eût été un crime d'État que de manquer à une seule de ces formes en présence même de S. A. S. monseigneur le prince de Parme (Cambacérès).

Cette cour était accablée par les hymnes des poëtes et les vers qui éclataient de toutes parts pour célébrer la puissance du grand couple. Pauvre nature que celle du poëte ! toujours à la suite de la fortune ; malheur aux vaincus, mais gloire aux heureux ! les fleurs sont pour eux. Je n'ose dire tout ce qui fut écrit à l'occasion du mariage de Napoléon et de l'archiduchesse ; cette couronne poétique est pâle, lourde et monotone. Voici d'abord *la Journée de l'hymen*, par M. Briffaut ; il chantait la gloire de Napoléon, l'hymen comblait ses vœux ; que le plus grand des rois en soit le plus heureux. Quelle riche poésie ! Puis c'était la *requête des rosières de Salency à Marie-Louise*, par M. Campenon, et l'on comprend que l'auteur de *la Maison des champs* ne pouvait cesser d'être pastoral. M. Lemercier prenait sa lyre pour chanter encore l'hymen, ce père fécond de la nature. M. de Chazet redisait « la riante espérance au milieu de la nature et des champs ; il désirait, mais timidement, que des clairons devinssent des musettes, des trompettes des fifres, et les tambours des tambourins. » Le vieux poëte Piis ajoutait quelques vers à ces naïvetés champêtres. Louis XVIII dut reconnaître son poëte favori « avec ses fleurs printanières et le fer des bannières, et le chevalier français qui espérait des succès. » Toutes ces conceptions furent de la même grandeur. La police les commandait ; un mot du ministre de l'intérieur suffisait pour inspirer la verve du poëte récompensé par des gratifications et des pensions secrètes¹.

¹ J'ai besoin de donner quelque idée de cette poésie officielle à l'occasion du

Ce flot de poésie accompagna le voyage de Napoléon et de Marie-Louise à travers la Belgique. Singulière idée de l'empereur que ce voyage entrepris précisément dans ces provinces belges, dont une archiduchesse était autrefois souveraine ! c'était de la galanterie peu réfléchie ; comme s'il avait voulu rappeler que la France naguère avait arraché des mains de l'Autriche les villes flamandes ! Marguerite de Flandre n'était-elle pas gouvernante des Pays-Bas ? En Belgique, un faste impérial environnait Napoléon, suivi de toute sa maison civile, des chambellans semés d'or, des écuyers au blason de sable ou de gueules, des coureurs à pomme d'argent ; les villes dressaient des arcs de triomphe, on renouvelait pour lui les fêtes des vieilles cités de Flandre célébrant la bonne venue de leurs comtes. Napoléon

mariage ; ce n'est point par une amère critique ou par des souvenirs malicieux que je cite des noms propres ; quand tout change, pourquoi faire un crime irrémissible des changements dans les opinions ?

Au reste voici tout ce que le mariage produisit de vers :

Partout la riante espérance
D'un couple auguste suit les pas.
Heureux villageois, que la danse
Parmi vous succède aux combats !
Que vos clairons soient des musettes,
Vos chants guerriers de vieux refrains ;
Des fifres joyeux vos trompettes ;
Et vos tambours des tambourins.

(*Stances pour le mariage de l'empereur Napoléon*, par Alisan de Chazet.)

Louise, entendis la voix
De toutes ces cohortes
Dont les flots sont aux portes
Des palais de nos rois !
Permettons-nous de couvrir
Le fer de nos bannières
De ces fleurs printanières
Qui pour toi vont s'ouvrir.

(*Les vœux des chevaliers français*, par Piis.)

Cantate pour le concert public exécuté aux Tuilleries le 2 avril, jour de la célébration du mariage de l'empereur Napoléon avec S. A. I. et R. l'archiduchesse Marie-Louise, paroles de M. Arnault (de l'Institut), musique de M. Méhul.

La Journée de l'hydron, par M. Briffaut.

Requête des rosières de Salency, à S. M. l'impératrice Marie-Louise, par M. Campanon.

La Louisette, pastorale chantée à la fête donnée à Neuilly par la princesse Borghèse, musique de M. Julien Dubois.

Ode à l'occasion du mariage de l'empereur, par M. Népomucène Lemercier (de l'Institut).

visa Anvers, ses chantiers et sa flotte ; avide d'assister aux grandes évolutions nautiques, il monta sur le bord des vastes navires et en parcourut les ponts. Mais la mer ne lui était pas favorable ; il voulait parler de tout, et il s'exprima sur la marine en termes qui pouvaient faire sourire les vieux loups de mer qui avaient passé leur vie dans les lointaines expéditions. Sur cet Océan couvert de vagues écumeuses, Napoléon fut tour à tour ossianique ou vulgaire ; il dit de ces mots qui supposaient une certaine ignorance des plus simples évolutions de mer ; il dut paraître ridicule aux amiraux lorsqu'il voulut commander lui-même les manœuvres d'escadre ; les vagues n'étaient pas son élément, il se trouvait mal à l'aise lorsque sa volonté dépendait des caprices des flots et des vents de la tempête¹. La flatterie seule put admirer des phrases sans aucune suite, des mots sans signification positive et des promesses en dehors du possible.

Ce fut au retour de ce voyage que la ville de Paris prépara ces fêtes, ces présents, ces pompes que les corps politiques offrent à tous

¹ Le général Savary raconte ainsi le voyage de Napoléon en Belgique :

« L'empereur emmena l'impératrice faire un voyage en Belgique, il passa par Saint-Quentin, pour venir à Cambray ; il passa sous la voûte souterraine du canal qui joint l'Escaut à l'Oise, ce canal était achevé, et avant d'y introduire les eaux, l'empereur voulut passer dans le lit encore à sec. De Cambray, il alla à Bruxelles, et de Bruxelles à Anvers ; ce voyage était un véritable triomphe, on n'était fatigué que de plaisirs et d'honneurs. Le grand-duc de Wurtzbourg en faisait partie, ainsi que la reine de Naples ; plusieurs ministres tant français qu'étrangers accompagnaient aussi l'empereur. M. le comte de Metternich était du nombre. De Bruxelles à Malines, l'empereur fit voyager l'impératrice en bateau par le canal de navigation qui joint ces deux villes. Il s'arrêta avant d'arriver à Malines pour s'embarquer sur le Ruppel dans des chaloupes militaires, que le ministre de la marine avait fait remonter dans cette rivière jusqu'à Ruppelmonde. Nous fûmes de là par eau jusqu'à Anvers, et l'empereur n'avait pris ce moyen que pour voir lui-même les vaisseaux de l'escadre d'Anvers, que le ministre de la marine avait été obligé de faire remonter jusque dans la rivière de Ruppel pendant que les Anglais occupaient Flessingue, d'où l'on craignait qu'ils n'entreprissent de les brûler, comme ils ont fait de ceux de Rochefort dans la même campagne. Quelques vaisseaux étaient redescendus à Anvers, et nous n'en trouvâmes plus que six dans le Ruppel. Nous arrivâmes à Anvers à travers un nuage épais de fumée de poudre à canon, occasionné par le salut que fit chaque bâtiment de guerre en voyant passer les canots qui portaient l'empereur et sa suite. Nous restâmes huit jours à Anvers. En partant d'Anvers, l'empereur alla voir Bergen-op-Zoom, Breda, Gertruidenberg, Bois-le-Duc, ainsi que toute la fortification du cours de la Meuse. Il revint par Laeken, Gand, Ostende, Lille, Calais, Boulogne, Dieppe, le Havre et Rouen. Il était de retour à Saint-Cloud le 1^{er} juin. »

(Mémoires du général Savary.)

les pouvoirs ; fêtes qui attristent, parce que les hommes qui les donnent sont les premiers souvent à flétrir les princes qui les reçoivent. Le peuple accueillit son empereur avec enthousiasme ; sénat, corps législatif, conseil d'État, conseil municipal, tous firent des harangues. Selon le vieil usage, la ville de Paris fit ses cadeaux à la souveraine bien-aimée ; elle en avait fait à Marie-Antoinette, la malheureuse reine que des municipaux conduisirent plus tard à la place Louis XV, sur l'échafaud ; elle en fit aussi à Marie-Louise, qui, exilée, quitta la France sans souvenirs et sans regrets. Ces cadeaux consistaient en une psyché en vermeil, de bien mauvais goût, comme tous les meubles de cette époque impériale¹ : il y avait beaucoup d'or, des ciselures épaisses et romaines, des colonnes, des chapiteaux ; puis une toilette aussi en vermeil : il fallait que tout fût bien reluisant, parce qu'il s'agissait de faire voir qu'on était bien riche. Il y eut encore à cette occasion des harangues, des vers, des démonstrations inouïes de la part des officiers de la ville. On mêla la fille des césars à l'hommage qu'on rendait au nouveau césar ; il se dit là des choses inimaginables. M. de Fontanes seul sut garder de la dignité dans la parole humaine. Au reste, les esprits supérieurs restèrent en dehors de ces pauvres flatteries de circonstance ; ni M. de Châteaubriand, ni madame de Staël, ni Chénier, n'abaissèrent leur talent jusqu'à ces adulations mensongères ; madame de Staël préféra même l'exil à cette profanation du talent qui jette tout à la fois de l'encens ou de la boue, à raison du bonheur ou de l'infortune qui touche la tête des souverains.

Au milieu de ces distractions du mariage, l'empereur était préoccupé d'un changement très-grave dans les ministres de son gouvernement ; Fouché devait s'apercevoir que depuis la chute de M. de Talleyrand, sa disgrâce était inévitable ; le gouvernement devenait toujours plus personnel : Napoléon avait besoin de ministres tout à fait dans sa confiance et pénétrés de ses idées, de commis plus encore que d'hommes d'État. Les négociations de Fouché avec les divers partis hostiles pendant la campagne de 1809 ne lui étaient pas restées inconnues ; il savait ses intrigues avec Bernadotte et les mécontents ; toutes les fois que l'empereur quittait la capitale, il était sûr que Fouché travaillait pour les éventualités d'un avenir possible, sa mort

¹ Je les ai vus lors de mon passage à Parme. C'est pitoyable comme art.

ou sa chute par la volonté du sénat. D'ailleurs, Fouché représentait le parti révolutionnaire, et Napoléon voulant anéantir ce parti, il était tout naturel que le ministre fût frappé de disgrâce.

La cour prenait de nouvelles allures ; Fouché devait être dérouté en présence de cette impératrice, nièce de Marie-Antoinette, devant laquelle il présentait une physionomie pâle, cadavéreuse, et son front ridé sur lequel on lisait : *Régicide* ; il s'était bien caparaçonné de croix, il avait déguisé son nom en s'appelant le duc d'Otrante, et il se croyait et se disait à ce point duc d'Otrante, qu'en rappelant une conversation qu'il avait eue avec Robespierre, il s'écria : « Un jour, Robespierre me dit : Duc d'Otrante... » Y avait-il quelque chose de plus naïf, de plus adorable que cette distraction d'un conventionnel ? L'empereur ne voulait plus de ces dévouements incertains : il s'était pris de haine pour les hommes et les choses de la révolution française, il en parlait avec colère et mépris ; on aurait dit qu'il voulait effacer son passé, lui qui avait été destitué comme général terroriste. La censure ne permettait pas qu'on pût écrire un mot d'éloge sur le grand mouvement populaire qui datait de la Bastille ; il fallait réciter des platitudes sur le 18 brumaire pour être pardonné ; on devait croire que l'empereur était né spontanément le successeur de Louis XV et de Louis XVI.

Dans cette position, Fouché devait être nécessairement sacrifié, c'était inévitable, un peu plus tôt, un peu plus tard ; l'empereur aurait même accompli cette pensée à son retour de la campagne de 1809, s'il n'avait craint de constater l'existence d'un complot et le danger qu'il avait couru à cette époque. Il redoutait Fouché, trop souvent son complice, et qui pouvait devenir son révélateur ; le ministre avait dans ses mains des papiers importants qui compromettaient l'avenir historique de Napoléon ; il pouvait les mettre à l'abri pour le perdre aux yeux de l'Europe et de la France ; fort de sa puissance, il craignait néanmoins les révélations ; il fallait chercher un prétexte, et l'empereur saisit celui des négociations diplomatiques avec l'Angleterre ; il demanda des instructions à Fouché sur ses relations intimes avec lord Wellesley ; avait-il voulu engager une négociation indépendamment de lui ? Fouché se justifia autant qu'il le put ; il vit bien qu'il était sacrifié. Napoléon demeura quelques jours sans parler d'affaires à Fouché ; quand sa démission fut résolue, il s'y prit très-adroitemment afin de ne pas alarmer la masse des fonction-

naires que la révolution avait poussés au pouvoir ; il manda Fouché à Saint-Cloud, lui exposa que le ministère de la police n'avait plus assez de portée pour absorber une intelligence comme la sienne. A Paris, les partis étaient calmes, le système des prisons d'État donnait toute influence au conseil privé de l'empereur ; un tel ministère n'était pas assez élevé pour lui, il lui confiait une mission plus importante : l'Italie était travaillée par l'Autriche, les idées religieuses et le carbonarisme ; gouverneur de Rome était un magnifique titre dans l'État, une dignité parallèle à celle de M. de Talleyrand ; il fallait qu'il acceptât, il pourrait là lui rendre de nouveaux services. Fouché, qui prévoyait depuis longtemps sa disgrâce, rendit son portefeuille avec une satisfaction jouée¹, regrettant seulement de s'éloigner de l'empereur, « qu'il avait servi avec tant de zèle ; » il parut s'absorber absolument dans sa nouvelle dignité, et bientôt tous ses équipages et ses fourgons portèrent le titre de gouverneur général de Rome.

Lettre de l'empereur à Fouché.

« M. le duc d'Otrante, les services que vous nous avez rendus dans les différentes circonstances qui se sont présentées, nous portent à vous confier le gouvernement de Rome, jusqu'à ce que nous ayons pourvu à l'exécution de l'article 8 de l'acte des constitutions du 17 février dernier. Nous avons déterminé, par un décret spécial, les pouvoirs extraordinaires dont les circonstances particulières où se trouve ce département exigent que vous soyez investi. Nous attendons que vous continuerez dans ce nouveau poste à nous donner des preuves de votre zèle pour notre service et de votre attachement à notre personne.

» Cette lettre n'étant à autre fin, nous prions Dieu, M. le duc d'Otrante, qu'il vous ait en sa sainte garde.

» *Signé : NAPOLÉON.*

» A Saint-Cloud, le 3 juin 1810. »

Réponse de Fouché.

« Sire, j'accepte le gouvernement de Rome auquel votre majesté a la bonté de m'élever, pour récompense des faibles services que j'ai été assez heureux de lui rendre.

» Je ne dois pas cependant dissimuler que j'éprouve une peine très-vive en m'éloignant d'elle : je perds à la fois le bonheur et les lumières que je puisais chaque jour dans ses entretiens.

» Si quelque chose peut adoucir ce regret, c'est la pensée que je donne dans cette circonstance, par la résignation absolue aux volontés de votre majesté, la plus forte preuve d'un dévouement sans bornes à sa personne.

» Je suis avec le plus profond respect, sire, de V. M. I. et R. le très-humble et très-obéissant serviteur et fidèle sujet.

» *Signé : le duc d'OTRANTE.*

» Paris, le 3 juin 1810. »

Cette disgrâce de Fouché fit une impression aussi profonde à Paris et en Europe que le renvoi de M. de Talleyrand ; on savait l'esprit d'opposition du ministre aux actes trop violents de l'empereur ; il les modérait par ses formes ; il passait pour un homme à ménagement ; jamais il n'avait été partisan des mesures de rigueur ; lorsque Napoléon lançait ses foudres contre un homme, Fouché avait bien soin d'en atténuer les atteintes ; comme il avait tous les moyens de répression dans sa main, il calmait les craintes de tous : sorte de garantie entre les partis et le pouvoir, il les caressait tour à tour. La retraite de Fouché fut donc accueillie avec inquiétude ; et ce qui effraya au plus haut point les consciences un peu indépendantes, ce fut de voir la police confiée au général Savary. Certes, à l'examiner de près, Savary n'était pas un caractère méchant ; il y avait même dans sa personne quelque chose de franc, de bonhomme, comme on le dirait dans l'expression vulgaire ; mais son dévouement à l'empereur allait jusqu'au fanatisme¹ ; il était partisan aveugle, à la façon des mame-

¹ Le général Savary est d'une nature un peu singulière. A l'en croire, la police de Napoléon était douce, bénigne, tout s'y faisait pour le bien. Voici ce qu'il rapporte des instructions que lui donna Napoléon :

« En me mettant à la tête du ministère de la police, l'empereur me dit en se promenant dans le parc de Saint-Cloud .

» Voyez tout le monde, ne maltraitez personne ; on vous croit dur et méchant, ce serait faire beau jeu à vos ennemis que de vous laisser aller à des idées de réaction : ne renvoyez personne ; si par la suite vous avez à vous plaindre de quelqu'un, il ne faut pas le déplacer avant six mois, et encore lui trouver une place égale à celle que vous lui ôterez. Pour me bien servir, il faut servir l'État ; ce n'est pas en faisant mon éloge lorsqu'il n'y a pas lieu, que l'on me sert ; on me nuit au contraire, et j'ai été fort mécontent de tout ce qui a été fait, jusqu'à présent là-dessus. Quand vous êtes obligé d'user des voies de rigueur, il faut toujours que cela soit juste, parce qu'alors vous pouvez les mettre sur le devoir de votre charge. Ne faites pas comme votre prédécesseur, qui mettait sur mon compte les rigueurs que je ne lui commandais pas, et qui s'attribuait les grâces que je lui ordonnais de faire, quoique souvent il ignorât jusqu'aux moindres détails relatifs à ceux qui en étaient les objets. Traitez bien les hommes de lettres, on les a indisposés contre moi en leur disant que je ne les aimais pas ; on a eu une mauvaise intention en faisant cela ; sans mes occupations je les verrais plus souvent. Ce sont des hommes utiles qu'il faut toujours distinguer, parce qu'il font honneur à la France.

» Pour bien faire la police, il faut être sans passions ; méfiez-vous des haines ; écoutez tout, et ne vous prononcez jamais sans avoir donné à la raison le temps de revenir.

» Jusqu'à présent, on m'a peint comme très-méchantes un grand nombre de personnes que je ne connais pas ; les unes sont exilées, les autres sont en surveillance ; il faudra me faire un rapport sur tout cela ; je ne crois pas à tout le mal qu'on m'en dit ;

luks, un ordre était exécuté avec la rigueur militaire ; jamais d'observations ; il l'aurait exagéré au besoin pour se montrer plus fidèle à l'empereur ; il n'était pas sans esprit, mais il avait encore plus de zèle que d'esprit ; ses intentions étaient bonnes, mais avant tout il voulait adorer l'idole ; c'était un culte respectable, parce qu'il était sincère. Le général Savary ne comprenait pas qu'on ne s'agenouillât pas devant Napoléon ; toute opposition lui paraissait un crime ; quelle crainte ne devait-on pas avoir d'un tel ministre ? la population devait le redouter ; à tort ou à raison on le disait l'exécuteur de tous les ordres sinistres qui avaient marqué le gouvernement de Napoléon ; on faisait presque du mélodrame sur la gendarmerie d'élite, composée pourtant de vieux soldats. Si l'on avait peu de foi dans la capacité du général Savary, on éprouvait une certaine terreur en présence de sa police.

Quand on lut dans le *Moniteur* cette nomination du général Savary, ce fut un deuil ; la disgrâce de Fouché excita partout un vif regret. Un moment il avait été question pour le ministère de la police de M. de Sémonville, le spirituel ambassadeur, aux façons moqueuses ; il paraît même qu'il fut indiqué en conseil ; mais le sabre fut préféré à l'esprit, et Fouché ne dut céder son portefeuille qu'au général Savary. C'était une bonne fortune pour lui qu'un tel successeur : avec son habileté ordinaire, le ministre disgracié n'initia le général Savary que dans les moyens vulgaires de police. Quelle intelligence politique des partis et de la société pouvait avoir le général Savary ? Fouché n'aimait pas qu'on le remplaçât ; il ne disait jamais son dernier mot ; rarement il se laissait pénétrer ; il ne se plaçait jamais, pas plus que M. de Talleyrand, en dehors du mouvement politique ; il était de ces hommes qu'on ne pouvait réduire à la nullité ; il faisait

mais comme on ne m'a plus parlé d'elles, elles en sont restées là et doivent souffrir. Ne vous laissez pas mener par vos bureaux ; écoutez-les, mais qu'ils vous écoutent et qu'ils suivent vos directions.

» J'ai changé M. Fouché, parce qu'au fond je ne pouvais pas compter sur lui ; il se défendait contre moi lorsque je ne lui commandais rien, et se faisait une considération à mes dépens. Il cherchait toujours à me deviner, pour ensuite paraître me mener, et, comme j'étais devenu réservé avec lui, il était dupe de quelques intrigants et s'égaraît toujours ; vous verrez que c'est comme cela qu'il aura entrepris de faire la paix avec l'Angleterre ; je vous écrirai à ce sujet, je veux savoir comment cette idée-là lui est venue. »

(Notes du général Savary.)

de la politique dans le pouvoir ou en dehors du pouvoir. Napoléon, inquiet des pièces que Fouché pouvait avoir en sa possession comme garantie de ses actes, les avait fait demander avec instance par Berthier, Dubois et Réal ; Fouché, qui les avait dérobées à toute poursuite, déclara que ces correspondances étaient trop graves pour être conservées, et que chaque lettre de l'empereur qu'il avait reçue, ministre de la police, était immédiatement brûlée.

Cette réponse évasive fut portée à l'empereur qui entra dans une colère indicible : quoi ! Fouché gardait dans ses mains les ordres, les correspondances intimes, de manière à le perdre dans l'opinion en France et en Europe ? Il vit bien qu'il avait affaire à un homme plus rusé que lui. Que voulait faire Fouché de ces correspondances ? Qui sait ? les donner à l'Angleterre, les vendre à l'étranger ? Les salons de Saint-Cloud retentirent des longs éclats de la voix brusque, impatiente, de l'empereur ; il ne fut plus question pour Fouché du gouvernement de Rome¹ ; on le condamna implacablement à l'exil et à

¹ Les mémoires attribués à Fouché donnent de curieux renseignements sur cette lutte entre lui et Napoléon. Fouché parle de la visite qui lui fut faite par les envoyés de Napoléon, afin d'avoir les papiers secrets :

« Berthier prenant la parole me dit d'un air contraint qu'il venait par ordre de l'empereur me demander sa correspondance ; qu'il l'exigeait impérieusement, et que, dans le cas d'un refus, il était enjoint au préfet de police Dubois, présent, de m'arrêter et de mettre les scellés sur mes papiers. Réal prenant le ton persuasif, et me parlant avec plus d'onction, comme à un ancien ami, me pressa presque les larmes aux yeux de déférer aux volontés de l'empereur. « Moi, lui dis-je sans aucun trouble, moi résister aux ordres de l'empereur ! y songez-vous ? Moi qui ai toujours servi l'empereur avec tant de zèle, quoiqu'il m'ait souvent blessé par d'injustes méfiances, alors même que je le servais le mieux ! Venez dans mon cabinet ; venez partout, messieurs, je vais vous remettre toutes mes clefs ; je vais vous livrer moi-même tous mes papiers. Il est heureux pour moi que l'empereur me mette à une épreuve inattendue, et dont il est impossible que je ne sorte pas avec avantage. L'examen rigoureux de tous mes papiers et de ma correspondance mettra l'empereur à portée de se convaincre de l'injustice des soupçons que la malveillance de mes ennemis a pu seule lui inspirer contre le plus dévoué de ses serviteurs et le plus fidèle de ses ministres. » Le calme et la fermeté que je mis à débiter cette courte harangue, ayant fait de l'effet, je continuai en ces termes : « Quant à la correspondance privée de l'empereur avec moi pendant l'exercice de mes fonctions, comme elle était de nature à rester à jamais secrète, je l'ai brûlée en partie en résignant mon portefeuille, ne voulant pas exposer des papiers d'une telle importance aux chances d'une investigation indiscrète. Du reste, messieurs, à cela près, vous trouverez encore quelques-uns des papiers que réclame l'empereur, ils sont, je crois, dans deux cartons fermés et étiquetés ; il vous sera facile de les reconnaître, et de ne pas les confondre avec mes papiers personnels, que je livre avec la même

la disgrâce. Il fallait l'entendre lui-même raconter les malheurs et la fermeté de cette époque de sa vie, sa résistance à cet homme devant lequel l'Europe entière s'agenouillait. L'empereur le menaçait d'un procès public de haute trahison, et lui Fouché, toujours conventionnel, répondait à toutes les menaces : « que depuis vingt ans il s'était accoutumé à dormir la tête sur l'échafaud. »

Ainsi, à cette époque, les deux hommes capables du gouvernement impérial, M. de Talleyrand et Fouché, furent jetés en dehors des affaires. Il y a des intelligences en ce monde qu'un gouvernement ne peut pas annuler ; il doit les avoir pour ou contre ; elles travaillent contre lui lorsqu'elles ne sont pas pour lui ; il faut savoir en prendre son parti. La disgrâce de Fouché fit un mauvais effet auprès de tous les fonctionnaires dont les antécédents se liaient à la révolution : Réal, Berlier, Treilhard, Merlin, tous durent en ressentir le contre-coup ; la révolution était attaquée dans ses hommes, dans ses idées ;

confiance à votre examen scrutateur. Encore une fois, je ne crains rien et n'ai rien à craindre d'une pareille épreuve. » Les commissaires se confondirent en protestations et en excuses. Ils en vinrent à la visite des papiers, ou plutôt je la fis moi-même en présence de Dubois. Touchée vraisemblablement de ma *candeur*, la commission impériale se contenta de quelques papiers insignifiants que je voulus bien lui remettre ; enfin, après les politesses d'usage, Berthier, Réal et Dubois remontèrent en voiture, et reprirent la route de Paris.

» Le lendemain à neuf heures du matin, toute réflexion faite, je cours à Saint-Cloud, là, je me présente au grand maréchal du palais : « Me voilà, dis-je à Duroc ; j'ai le plus grand intérêt de voir l'empereur sans retard, et de lui prouver que je suis loin de mériter ses amères défiances et ses injustes soupçons. Dites-lui, je vous prie, que j'attends dans votre cabinet qu'il daigne m'accorder quelques minutes d'audience. — J'y vais, répond Duroc ; je suis fort aise que *vous mettiez de l'eau dans votre vin*. » Telles furent ses propres paroles, elles caderaient avec l'idée que je désirais lui donner de ma démarche. Duroc de retour me prend la main, me conduit, et me laisse dans le cabinet de l'empereur. A la vue, au maintien de Napoléon, je devine sa pensée. Lui, sans me laisser le temps de proférer une parole, me caresse, me flatte, et va jusqu'à me témoigner une sorte de repentir de ses emportements à mon égard ; puis, avec un accent qui semblait dire qu'il m'offrait de lui-même un gage de réconciliation, il finit par me demander, par exiger sa correspondance. « Sire, lui dis-je d'un ton ferme, je l'ai brûlée. — Cela n'est pas vrai ; je la veux, répond-il avec contraction et colère. — Elle est en cendres. — Retirez-vous (mots prononcés avec un mouvement de tête et un regard foudroyant). — Mais, sire... — Sortez, vous dis-je ! (paroles accentuées de manière à me dissuader de rester). Je tenais tout prêt à la main un mémoire court, mais fort de choses, et en sortant je le déposai sur une table, mouvement que j'accompagnai d'un salut respectueux. L'empereur, tout bouillant de colère, saisit le papier et le déchire.

» Duroc, que j'allai revoir aussitôt, n'apercevant en moi ni trouble ni émotion,

on épurait peu à peu les corps politiques de tout ce qui rappelait les époques de grande démocratie ; il eût été difficile de ne pas sentir la tendance monarchique d'un pouvoir qui sacrifiait un à un les hommes les plus éclairés et les plus fermes des jours de la convention.

Et qui pouvait encore reconnaître la révolution, ses principes, ses mâles souvenirs, au milieu de ces pompes et de ces fêtes qui rappelaient les moeurs du Versailles de Louis XIV ? La cour ne venait même plus à Paris ; elle passait son temps à Trianon, que Marie-Louise aimait beaucoup, ou à Fontainebleau dans les grandes chasses. On ne venait aux Tuileries, comme les anciens rois, que pour voir la bourgeoisie ; comprenez-vous bien cela ? Il y avait déjà une ligne de démarcation, les femmes de cour et les bourgeois ! Comme ces distinctions allaient bien ! Combien ces dames à grande naissance, madame Maret, madame Régnier, madame Crétet, devaient dédaigner les bourgeois ! On vint pourtant à Paris ; à l'hôtel de ville, l'empereur et l'impératrice furent reçus avec la pompe des anciens souverains : Napoléon n'y parut point avec ce vieil uniforme d'Austerlitz qui donnait à sa personne un si noble caractère ; il y vint

me croit rentré en grâce. « Vous l'avez échappée belle, me dit-il ; j'ai détourné l'empereur de vous faire arrêter. — Vous lui avez épargné une grande folie, un acte pour le moins impolitique et qui eût servi de texte à la malignité. L'empereur eût par là jeté l'alarme parmi les hommes les plus dévoués à son gouvernement. » Je vis à l'air de Duroc que telle était aussi son opinion, et lui prenant la main je lui dis : « Ne vous rebutez pas, Duroc, l'empereur a besoin de vos sages conseils. »

« Je sortis de Saint-Cloud, un peu rassuré par cette demi-confidence du grand maréchal, dont j'étais redévable à une méprise, et je rentrai tout réfléchissant à mon hôtel.

» J'allais repartir pour Ferrières après avoir vaqué à quelques affaires urgentes, lorsqu'on m'annonça le prince de Neufchâtel. « L'empereur est furieux, me dit-il ; jamais je ne l'ai vu si emporté ; il s'est mis dans la tête que vous nous avez joués ; que vous avez poussé la hardiesse jusqu'à lui soutenir en face que vous avez brûlé ses lettres, et cela pour vous dispenser de les rendre ; il prétend que c'est un crime d'État punissable que de vous obstiner à les garder. — Ce soupçon est encore le plus injurieux de tous, dis-je à Berthier. La correspondance de l'empereur serait au contraire ma seule garantie, et, si je l'avais, je ne la livrerais pas. » Berthier me conjure avec instance de céder, et sur mon silence il finit par des menaces au nom de l'empereur. « Allez, lui dis-je ; rapportez-lui que je suis habitué depuis vingt ans à dormir la tête sur l'échafaud, que je connais les effets de sa puissance, mais que je ne la redoute pas : dites-lui que s'il veut faire de moi un Strafford, il en est le maître. » Nous nous séparâmes ; moi plus que jamais résolu de tenir ferme, et de garder soigneusement les preuves irrécusables que tout ce qui s'était fait de violent et d'inique dans l'exercice de mes fonctions ministrielles m'avait été impérieusement prescrit par les ordres émanés du cabinet, et revêtus du seing de l'empereur. »

en habit à la française, et, comme on le disait, costumé en roi ; sa figure blême, que relevait son beau front, était décorée d'un chapeau à la Henri IV, chargé de plumes, il le tenait sur sa tête pour montrer qu'il était l'empereur, tandis que les rois étaient tous découverts à sa suite. Napoléon était considérablement vieilli ; ses épaules larges, épaisses, s'étaient élevées, son ventre était grossi, ses jambes courtes et ramassées ôtaient à sa démarche la dignité et l'élégance ; il disait un mot ça et là ; il voulait sourire, mais l'on apercevait que ce n'était plus chez lui habitude ; son teint plombé annonçait cet abcès au foie qui le conduisit à la tombe ; ses yeux se ressentaient de son origine corse, ils avaient quelque chose de pénétrant et de sauvage comme ceux des pâtres de Corte ; on voyait qu'il n'était à l'aise qu'avec ses soldats et sur un champ de bataille. L'empereur avait daigné, comme disaient les courtisans, venir visiter sa bourgeoisie ; il parlait donc presque à tous les commerçants que M. Frochot, le préfet de la Seine, lui présentait avec solennité ; il leur fit des discours contre le sucre et le café et les manufactures anglaises. Chez l'empereur, l'idée du système continental était devenue une monomanie ; il en parlait aux femmes, même dans un bal ; voyait-il une robe de dentelle, de linon, de mousseline, qui avait un soupçon de manufacture anglaise, il lançait des paroles brusques à toutes ces pauvres créatures, plus pâles que la mort devant lui ; il aurait fait exécuter le décret de Berlin au milieu d'un bal. Ces bals de l'hôtel de ville étaient de grandes caricatures ; imaginez-vous toute la bourgeoisie de Paris en habit à la française, culotte courte, manchettes, jabot ; les maréchaux, les généraux également pailletés, et tout cela bien porté par d'honnêtes commerçants, habitués à la vie usuelle, au trafic et au négoce. Les femmes avaient ce costume disgracieux de l'empire, la taille haute, le sein au menton, avec de grandes toques de velours, de monstrueux turbans ; les jeunes avaient des robes à guimpe, des coiffures à l'épi, des peignes hauts de six pouces à dents d'or, avec des perles ou des coraux, sans oublier les tuniques, les barbes, les ceintures, les boucles d'or, les chaînes ; et cette mascarade exécutait, comme Trénis, des danses à caractères, des ballets figurés, des charades, des proverbes, que sais-je encore ? sorte de carnaval de la puissance où les rois étaient à peine comptés.

Au milieu de la joie de ces bals, commandés par l'empereur à sa bonne ville, il y eut une fête funèbre : à côté de Babylone aux festins

enivrant, où les femmes échevelées songeaient aux amours et aux plaisirs du monde, il y eut aussi Ninive en cendres. Qui de cette génération n'a gardé le souvenir du bal du prince de Schwartzenberg, éclairé par la sombre lueur d'un incendie? C'était pour rendre les fêtes de la ville de Paris à son archiduchesse que l'ambassadeur d'Autriche avait annoncé un de ces bals à féerie; Napoléon l'honorerait de sa présence, et Marie-Louise y devait revoir le souvenir de Schönbrunn dans la langue paternelle; c'était un bel honneur, car l'empereur n'avait paru qu'à l'hôtel de ville, ou à la fête patronale que Pauline avait donnée à son frère dans sa résidence de Neuilly: une bergerie sentimentale, pour Pauline, c'était piquant; tant il y a que l'empereur avait paru quelques instants sur la verdure, pour entendre les pipeaux légers, les bergers, la déesse protectrice et les fadeurs de la poésie du temps. L'histoire des poètes est une si merveilleuse chose! que n'ont-ils pas chanté dans leur vie?

Chez le prince de Schwartzenberg, la haute et grande aristocratie de l'Europe devait se réunir et prendre sa revanche des bals bourgeois qu'elle avait subis; l'ambassadeur d'Autriche avait richement orné les somptueux appartements de son hôtel; ils lui parurent insuffisants pour cette foule qui devait briller dans les vastes salles du bal. Tout le jardin fut donc consacré à cette belle fête; des constructions en bois furent ordonnées; on les para de guirlandes, de mousseline, de tentures; des milliers de lustres avec des bougies devaient éclairer les fastueuses toilettes, et se refléter dans les diamants, rivières scintillantes dans une mer de feu. Il y avait foule, on circulait à peine; les plaques des grands ordres reluisaient sur tous les habits; les danses étaient animées; les quadrilles se formaient au son d'une musique allemande et des airs choisis au Prater de Vienne, lorsque tout à coup un mot affreux se fait entendre: *Au feu!*

Voyez l'effet d'un tel cri d'alarme au milieu de cet essaim de frêles femmes parées pour le bal! L'incendie était déjà violent; des bougies avaient enflammé les gazes, les mousselines, et cette salle de bois peint s'alluma comme les pins résineux de Sicile. Ce fut lugubre à voir, quelque chose qui ressemblait au festin de Balthazar: des femmes riches de parures, échevelées, groupées les unes sur les autres et se précipitant vers les portes¹; partout les cris déchirants des mères

¹ Voici comment un témoin oculaire a peint cette scène douloureuse:

« La fête commença par des danses exécutées dans le jardin, au milieu d'une

qui demandaient leurs filles, de pauvres petits enfants qui étouffaient au milieu des décombres ; la belle princesse de Schwartzenberg trouvée morte sous les cendres, victime du dévouement pour sa fille ; le prince Kourakin foulé et brûlé sur le parquet, ne se sauvant qu'à l'aide de son habit de drap d'or roide comme le bois ! Au milieu de

superbe illumination, par les premiers artistes de l'Opéra. On se rendit ensuite dans la salle de bal, où l'on dansait depuis une heure environ, lorsqu'un courant d'air, agitant un des rideaux placés aux croisées de la galerie en bois, la poussa contre les bougies, qui malheureusement étaient trop rapprochées ; les rideaux s'enflammèrent. Le comte Dumanoir, chambellan de l'empereur, et M. de Tropbriant essayèrent en vain d'éteindre le feu, qui gagna promptement les plafonds de papiers vernis. En moins de trois minutes, l'incendie comme une traînée d'artifice gagna les plafonds de la salle et toutes les légères décosrations dont elle était ornée.

» Le prince de Schwartzenberg oublia toute son inquiétude personnelle, et avec un douloureux courage ne s'occupa que du salut de la famille impériale, qui se trouva promptement dégagée par une porte qui avait été ménagée derrière l'estrade élevée pour elle, au centre du côté droit de la salle, et en face d'une grande porte qui ouvrait sur le jardin. Une fois parvenu dans la cour, Napoléon fit avancer les voitures et partit avec l'impératrice. Arrivé à la place Louis XV, il changea de voiture, fit continuer l'impératrice jusqu'à Saint-Cloud, et revint au palais de l'ambassadeur afin de contribuer, par sa présence et par ses ordres, à l'efficacité des secours.

» Cette frêle et misérable construction était déjà la proie des flammes, et fut consumée avant que les pompiers pussent en arrêter les progrès. Placé par hasard auprès de la porte du jardin, il me fut facile de sortir un des premiers avec les dames que j'avais accompagnées. A peine étais-je dans le jardin que j'entends tomber avec fracas le grand lustre ; des cris de douleur et d'effroi se mêlèrent à cette scène d'horreur. La foule qui se pressait et qui s'étouffait elle-même par ses efforts, rendait la sortie encore plus difficile ; le parquet de cette salle ne put y résister ; il s'entr'ouvrit, et des victimes sans nombre y furent écrasées et dévorées par le feu qui les enveloppait de toutes parts ; et dans le jardin que de cris... que de larmes... ! La mère, avec des sanglots aigus, appela sa fille ! les femmes leurs maris ! les maris leurs femmes ! les filles leur mère ! l'ami son ami ! des plaintes déchirantes étaient les seules réponses à tant d'angoisses et de douleurs. En peu de minutes les flammes avaient dévoré ce lieu, qui naguère, semblable à un palais enchanté, renfermait tout ce que la France avait de grâces et de beauté... Tout à coup au milieu des débris enflammés, et lorsque tout était silencieux comme la mort, on vit s'élancer une femme, jeune, belle, d'une taille élégante, couverte de diamants, agitée, poussant des cris douloureux, des cris de mère. Cette désolante apparition fut rapide comme l'éclair qui fend le nuage obscur... Elle n'était déjà plus cette belle princesse de Schwartzenberg... et sa jeune famille était dans le jardin à l'abri de tout danger !!!

» La présence de Napoléon, ses ordres, les secours qu'il fit donner à ceux qui survivaient à de graves blessures, contribuèrent beaucoup à sauver quelques victimes. Le prince Kourakin, vivement pressé dans la foule, accablé de lambeaux enflammés qui tombaient sur lui, dut la vie à son bel habit d'étoffe d'or sur lequel les brûlots glissèrent. Il n'en fut pas moins grièvement blessé, et condamné pendant trois mois à des souffrances cruelles. »

ce désordre l'empereur craignit un moment que ce ne fût une conspiration : « Qui sait ? Le poignard voulait peut-être l'atteindre comme dans le bal de Gustave ! » Il y avait là quelque chose d'inexplicable ; il se retira pour reconduire l'impératrice, puis il revint, accompagné du ministre de la police Savary et d'une forte garde qui le protégeait. L'incendie avait fait des progrès affreux ; la salle naguère si parée n'était plus qu'un grand décombre ; le feu fut arrêté tardivement. Quels sinistres augures le peuple ne tira-t-il pas de cet événement ! Quoi ! l'empereur épousait une archiduchesse, il donnait sa main à une Autrichienne, comme le malheureux Louis XVI, et ces fêtes étaient ensanglantées, ainsi que le rappelait la mémoire des vieillards, comme aux réjouissances d'un autre mariage ! Quand les esprits éprouvent une inquiétude, tout devient présage ; il n'y a que les hommes et les sociétés à la veille de grands malheurs qui se préoccupent de pronostics ; quand on est heureux par le cœur et par la fortune, on ne consulte pas les destins ; lorsque le sort vous sourit, on n'a pas le temps de songer à la fatalité.

Dans le sinistre événement du bal chez le prince de Schwartzzenberg, il y avait eu évidemment négligence du préfet de police ; aucune pompe d'incendie n'était prête pour le service ; l'eau manquait : pendant une demi-heure aucune répression ne fut possible, il y avait eu des vols et des désordres inouïs : un cri général s'était fait entendre contre le préfet de police, et M. Dubois avait déployé une incapacité profonde et une imprévoyance inexplicable. L'empereur songeait depuis longtemps à destituer un fonctionnaire en dehors des mœurs et des formes nouvelles du gouvernement impérial : M. Dubois était un homme rude, sans politesse, sans aucune appréciation politique, un vieux procureur au Châtelet, formaliste, travailleur sans intelligence, un de ces hommes que la révolution avait poussés dans ses caprices ; son administration n'était pas affranchie de désordre et de certains actes de détail dont l'histoire doit dédaigner de parler ; le seul titre qu'il eût à la confiance de l'empereur, c'est, qu'enemi de Fouché, il le surveillait par instinct et par haine.

Depuis son mariage avec Marie-Louise et les tendances de sa cour, Napoléon avait d'autres idées sur la préfecture de Paris ; il voulait substituer à la brutalité d'un agent de police la surveillance stable, éclairée, d'un magistrat ; plein du souvenir des temps de M. Lenoir, il prit pour prétexte l'imprévoyance de M. Dubois dans l'incendie du

prince de Schwartzenberg pour lui donner sa retraite au conseil d'État. Sa destitution était résolue à l'avénement du général Savary au ministère de la police. Il s'agissait de le remplacer, et l'empereur se fit donner la liste des conseillers d'État et des maîtres des requêtes; il la parcourut, prit des notes très-détaillées sur chacun d'eux; puis il désigna du doigt le nom de M. Pasquier, alors attaché comme procureur général aux sceaux et aux titres. Les notes de l'archichancelier Cambacérès et de M. Maret avaient été très-favorables à M. Pasquier, et l'empereur résolut de l'appeler au poste important dont il privait M. Dubois.

La cour était alors à Fontainebleau; les fonctionnaires publics y devaient leurs hommages, et M. Pasquier s'y rendit, selon l'habitude, une fois dans la saison: il était venu ce jour-là dans le beau palais sous la forêt sombre et magnifique, lorsqu'en sortant de l'audience, l'archichancelier lui dit qu'il désirait lui parler. Dans une conférence de quelques minutes, Cambacérès annonça très-positivement à M. Pasquier que l'empereur avait jeté les yeux sur lui pour la préfecture de police¹. Les premiers mots de M. Pasquier furent: « que les habitudes de sa vie le rendaient tout à fait insuffisant pour occuper de telles fonctions; il ne comprenait rien à la police, et c'était une étude qui n'allait pas à son caractère, à ses antécédents. » Magistrat par sa famille, par ses principes, par l'élévation de son esprit, M. Pasquier, comme M. Molé, devait briller dans une grande position de magistrature ou de politique, et la place de préfet de police exigeait trop de détails, une surveillance trop étroite; l'éducation de M. Pasquier, son intelligence aux larges proportions, ne se prêtaient pas à ces petites choses qui composent la surveillance attentive d'un préfet. Cambacérès lui fit observer cependant qu'il ne lui conseillait pas de refuser une position qui pouvait le mettre en évidence; il avait trop de méfiance de lui-même: l'empereur n'aimait pas ces sortes de récusions devant une charge à laquelle il croyait propre l'homme qu'il désignait. « Au reste, ajouta-t-il, l'empereur va vous mander, il veut vous annoncer votre nomination; ne refusez pas, faites preuve de bonne volonté: si vous ne convenez pas à la place, l'empereur le verra bien, et il vous tiendra toujours compte de votre dévouement. »

¹ En histoire, j'aime les renseignements graves, et ceux-ci viennent d'une source élevée: il était nécessaire de rétablir la vérité.

L'audience souveraine eut lieu en effet, car l'empereur avait mandé M. Pasquier ; elle dura trois quarts d'heure, et l'empereur y employa ce magnifique langage de politique et d'affaires dont seul il avait le secret ; M. Pasquier présenta ses observations respectueuses sur son insuffisance pour surveiller les complots et les partis ; l'empereur lui dit : « M. Pasquier, vous vous faites des idées peu exactes de ce que j'entends aujourd'hui par un préfet de police à Paris ; il ne s'agit plus pour vous de la police politique ; au temps de M. Fouché j'avais besoin d'un contrôle, et souvent M. Dubois m'en servait plus ou moins adroitement, sa haine contre le ministre lui tenait lieu de talent ; maintenant j'ai un ministre de la police à moi ; le général Savary m'est dévoué, il surveille et agit ; je n'ai plus besoin d'une préfecture politique ; ce que je veux créer, c'est une magistrature à la manière de l'ancienne prévôté de Paris au temps de M. de Sartines, un surintendant des halles, des marchés ; il me faut un préfet de la Seine, prévôt des marchands ; il me faut un préfet de police comme M. Lenoir, une magistrature, l'entendez-vous bien, une magistrature. Vous voyez que cela peut vous convenir ; vous êtes magistrat : il vous faudra de bons règlements pour les subsistances, pour l'ordre, pour les corporations, et c'est ce que je vous demande. » Puis vint dans la bouche de l'empereur le tableau tracé d'une manière admirable de tous les devoirs des deux préfectures de la Seine et de la police ; il sépara toutes les attributions, indiqua les devoirs, répétant à M. Pasquier : « Vous voyez bien que cela va parfaitement à vos goûts, à vos habitudes. C'est du parlement qu'il me faut. » Toutes les paroles qu'on a depuis prêtées à Napoléon ou à M. Pasquier sur les Bourbons, à la suite de cette conférence intime, sont absurdes¹ ; l'empereur plaçait les questions plus haut que sur le terrain vulgaire des partis ; il n'était plus alors souvenir des Bourbons, pourquoi aurait-on exigé de M. Pasquier des engagements contre une dynastie malheureuse, étrangère à la génération nouvelle ? L'empereur ne l'aurait pas plus demandé que le nouveau préfet n'y aurait souscrit ; le seul serment qu'il prêta fut de remplir ses devoirs, et les archives de la préfecture de police, si riches en documents, constatent les veilles laborieuses de M. Pasquier sur les questions de subsistances, de police des marchés, et sur les règlements d'utilité publique.

¹ Cette conversation est recueillie mot à mot. Il ne fut rien dit de plus ni rien de moins, les autres paroles sont des inventions puériles des partis.

A cette époque, Napoléon renonce un peu au caractère soldatesque de son gouvernement ; le mariage l'a rendu homme civil ; il gouverne et administre avec cette pensée ; ses journées laborieuses se passent à régler les devoirs de ses départements ministériels ; deux fois par semaine, il préside le conseil des ministres ou les conseils privés sur des matières spéciales, sur les bâtiments, les subsistances ; pour les finances, pour l'intérieur, il s'entoure des hommes spéciaux. Le conseil d'État s'est singulièrement agrandi ; à mesure qu'un département est réuni à l'empire, Napoléon lui emprunte tout ce qu'il peut avoir d'hommes importants et forts, à la Hollande, à l'Italie, à l'Allemagne ; il destine ce conseil à toutes les nécessités de son gouvernement ; chaque section a sa spécialité ; elle contrôle même les ministères ; une sorte de rivalité s'établit entre le conseil d'État et les bureaux ministériels. Napoléon la favorise, parce qu'il sait que ces rivalités se passent en famille, et qu'elles ne vont pas au delà. Les maîtres des requêtes sont une institution préparatoire, une sorte de degré intermédiaire pour s'élever jusqu'à la dignité du conseil d'État ; rapporteurs habituels des sections, ils en font le travail et préparent les délibérations administratives ; les auditeurs sont tellement multipliés qu'on en compte, lors du mariage de l'empereur, plus de 120 ; presque tous ont des missions spéciales, les uns dans les préfectures, les autres dans la diplomatie ; ils administrent les départements réunis.

Le conseil d'État est ainsi destiné à remplacer tôt ou tard le corps législatif¹, ressort inutile et importun. Quand l'empereur le préside, une silencieuse attention règne dans cette vaste enceinte ; il entre, salue avec l'air grave, méditatif ; il s'assied dans un fauteuil, écoute avec plus ou moins d'attention ; lorsque la question lui plaît, il s'y arrête ; il provoque le débat, le ranime par l'attention qu'il y prête ; il semble dire à chacun : « Donnez ici votre pensée ; les opinions sont libres, parlez ; » souvent lui-même se fait entendre avec sa parole vive, colorée, pittoresque ; il est admirable surtout lorsqu'il parle des affaires administratives ; là il est supérieur : il faut l'entendre discuter les questions des mines, de la propriété du sol, de l'expropriation

¹ Le projet était, en proclamant l'empire d'Occident, de ne plus admettre de corps politique que le sénat. La destinée du corps législatif eût été la même que celle du tribunat, il aurait été supprimé par un sénatus-consulte. On n'eût plus reconnu que l'EMPIRE D'OCIDENT, l'EMPEREUR, le SÉNAT, le CONSEIL D'ÉTAT.

pour cause d'utilité publique; Napoléon n'a pas de pareil. Il ne devient homme, avec ses passions et ses faiblesses, que lorsque les discussions se rattachent à ses idées politiques; sophiste brillant, lorsqu'il parle des douanes, du système continental, du commerce, de l'industrie, il ne veut céder sur aucune de ses convictions; il défend le sucre de raisin; il proscrit la cochenille, l'indigo, toutes les productions que la chimie ne peut remplacer qu'imparfaitement; il trouve sublime ce système qui blesse les besoins du peuple; il déclare qu'il faut se roidir contre les nécessités du commerce, de l'industrie; sur ce point il ne compose jamais; aux moindres observations il s'irrite, il brise les empêchements; il ne discute pas: il jette des mots durs, impitoyables, méprisants: « les uns sont vendus à l'Angleterre, les autres sont des niais, des idéologues, des agioteurs; la balance des transactions commerciales leur est inconnue. »

Napoléon paraît préoccupé des discussions religieuses qu'ont soulevées les dernières tempêtes de Rome. Si les philosophes du XVIII^e siècle traitent les affaires du catholicisme avec une sorte de dédain, il n'en est pas ainsi de l'empereur, il a vu qu'en définitive la souveraineté de la conscience est immense, et que s'il n'avait pas la religion pour appui, son sceptre serait fragile; une réforme lui semble un danger et une impossibilité, il sait la puissance du catholicisme, il veut le dominer sans le blesser; les affaires avec le pape l'inquiètent; extérieurement il peut persécuter Rome, faire des décrets impériaux pour la réunion, déclamer contre la papauté, mais ses rapports avec le clergé le tourmentent: cruellement blessé de l'absence des cardinaux à son mariage, il a vu le mauvais effet de cette protestation de l'esprit religieux; il aurait voulu qu'à son contrat de mariage des robes de pourpre s'unissent aux manteaux des rois; les princes peuvent pactiser avec les implacables nécessités de la politique; l'Église, jamais; elle suit son droit et rien au delà. Marie-Louise est catholique fervente, et les cardinaux l'ont traitée comme une concubine! Rome l'a considérée comme une victime de la politique. Aux yeux de Pie VII, les liens du mariage avec Joséphine ne sont point brisés, l'archiduchesse vit avec un bigame. Napoléon sait qu'il existe un bulle d'excommunication; si cette bulle est connue, quel effet va-t-elle produire sur le peuple? Sa police est vigilante, et néanmoins la bulle circule; le clergé se tient bien, nul ne se dénonce dans cette vaste corporation.

Une des affaires administratives qui firent alors la plus grande im-

pression dans le mouvement de l'empire, ce fut la disgrâce profonde, implacable, de M. Portalis, directeur général de la librairie. Par quelle cause l'empereur fut-il entraîné à frapper un homme honorable et religieux, si distingué dans les services publics ? car M. Portalis avait débuté dans la carrière diplomatique par le poste de secrétaire d'ambassade à Londres, puis il avait été envoyé comme ministre en Allemagne et nommé secrétaire général des cultes sous son père ; l'empereur l'avait désigné pour la direction générale de l'imprimerie et de la librairie ; il apporta des manières douces, conciliantes dans des rapports si délicats avec la littérature et la librairie¹. A cette époque, les affaires ecclésiastiques occupaient les esprits ; l'empereur était furieux de plusieurs contrariétés qu'éprouvaient ses desseins par rapport à Rome et au pape, alors captif à Savone ; un bref du pape, adressé à M. d'Osmond, nommé tout récemment à l'archevêché de Florence, s'exprimait encore avec netteté sur la nullité du mariage de l'empereur avec Marie-Louise, contracté au mépris de l'union de Joséphine, et les expressions de ce bref étaient telles que l'empereur put dire en plein conseil d'État : « Il résulterait donc de là que mes enfants seraient bâtards². »

En ce moment d'irritation, une question religieuse du plus haut intérêt se présenta : la vacance de l'archevêché de Paris, et la mort du cardinal du Belloy. L'empereur avait désigné pour cet archevêché le cardinal Fesch, qui refusa d'accepter parce qu'il n'avait pas reçu l'institution canonique du pape ; le cardinal Fesch, profondément pénétré des vertus de son ministère, osa résister aux volontés mêmes de l'empereur, à ces foudres qui sortaient de sa parole. Après ce refus, Napoléon désigna pour l'archevêché de Paris le cardinal Maury, mauvais prélat, homme d'esprit, devenu courtisan à ce point de tout sacrifier à un sourire de la puissance. Il accepta l'archevêché de Paris sans l'institution du pape, et on assembla le chapitre pour délibérer sur la question de savoir « si l'administration du diocèse lui serait confiée. » La majorité se prononçant affirmativement, il s'était élevé néanmoins au sein du chapitre une minorité favorable aux prérogatives de Rome, et cette minorité était conduite par M. d'Astros, premier vicaire général. M. d'Astros, cousin de M. Portalis, esprit doux et profon-

¹ On a bâti mille histoires sur cette disgrâce. Je donne ici les faits textuels et d'une source authentique.

² Ainsi plus l'empereur soumettait les corps, plus les consciences résistaient.

dément convaincu de ses opinions religieuses, n'aurait fait néanmoins aucune concession de principes. Ce n'était pas qu'il n'eût donné des gages au gouvernement de l'empereur : secrétaire de M. Portalis le père, il avait travaillé au concordat, et on lui devait même la rédaction du catéchisme alors en usage pour l'empire. Mais M. d'Astros n'aurait jamais rompu avec le pape; prêtre à la figure pâle; à la physiognomie solennelle, il aurait souffert plutôt le martyre que de faire une concession contre sa conscience : aussi n'avait-il pas cessé d'avoir des rapports avec Pie VII captif; sa correspondance se faisait par des hommes pieux, des âmes ardentes qui sacrifiaient tout à leurs principes religieux : on citait, parmi les agents les plus actifs du clergé, MM. Alexis de Noailles et Franchet, qui communiquaient aux fidèles les brefs et les bulles du pape; tout cela se faisait par Turin, Lyon, Dijon et Paris, sorte de télégraphe d'âme à âme, que le gouvernement ne pouvait pénétrer¹.

Il y avait eu de vives résistances à Notre-Dame au sujet du cardinal Maury. Le jour de Noël, avant que le *pallium* eût été envoyé au cardinal Maury, celui-ci avait exigé qu'on portât devant lui la croix archiépiscopale avec une sorte d'orgueil de la pourpre, et le chapitre refusa. Cette affaire avait fait du bruit, lorsque M. d'Astros reçut un bref particulier que le pape lui adressait pour louer la conduite de la minorité du chapitre². C'était, à bien voir, un acte sans importance; on a dit qu'il s'agissait de l'excommunication de l'empereur : cela n'est pas; l'excommunication était déjà vieille de date, tandis que le bref traitait des affaires relatives à l'archevêché de Paris. L'habitude de M. d'Astros était de consulter M. Portalis sur la plupart des affaires particulières; un soir, il vint à lui; le directeur général était entouré de monde; M. d'Astros insista pour lui parler en particulier, et là, il lui lut, en présence de l'abbé Gérard, le bref qu'il venait de recevoir de Savone. Cette lecture inquiéta M. Portalis, mais il ne pensa pas que l'affaire eût assez d'importance pour se croire obligé de dénoncer son parent à la police du général Savary: il vint trouver M. Pasquier, préfet de police, avec lequel il avait de grandes liaisons, et lui dit de se tenir sur ses gardes : « il était arrivé différentes pièces

¹ M. Alexis de Noailles fit plus de six fois le voyage d'Italie dans le but de ces communications.

² Bref du 8 novembre 1810.

de Savone dont il devait empêcher la circulation. » M. Portalis ne nomma personne, cela devait être, le rôle de dénonciateur ne lui convenait pas, et ses principes religieux lui faisaient complètement désapprouver la marche malheureuse qu'on avait imprimée aux négociations avec Pie VII. Tout ceci se passait dans la dernière quinzaine de décembre ; quelques jours après arrivait l'époque du jour de l'an, où les grandes adresses venaient au pied du trône ; le clergé de Paris s'y rendit solennellement ; l'empereur, le front couvert d'un nuage sombre, salua à peine le chapitre de Paris, il dit en termes généraux : « Je sais qu'il y a eu des intrigues dans le clergé de ce diocèse, je les surveille ; nous ne sommes plus au temps où les prêtres pouvaient effrayer les gouvernements et se mêler des affaires temporelles. » Faisant un geste à la manière italienne, il porta sa main à son épée, en ajoutant : « Ce n'est pas en vain que Dieu m'a donné ce glaive, qu'on prenne garde que je ne le tire pour faire respecter l'autorité. » Puis il lança un regard significatif sur M. d'Astros, en lui adressant quelques paroles dures et personnelles¹.

Ce n'est pas tout : lorsque l'audience fut finie et que la foule des courtisans s'éparpilla dans les vestibules des Tuilleries, l'empereur manda Savary et lui dit : « Il faut m'arrêter l'abbé d'Astros avant qu'il ne sorte du palais ; emparez-vous de sa personne et visitez ses papiers. » Le général Savary, fort embarrassé du scandale qu'allait faire l'arrestation d'un prélat en robe et en soutane dans les Tuilleries, consulta le cardinal Maury, qui lui répondit comme en plaisantant, avec un sourire de complaisance : « Qu'à cela ne tienne, mon cher général, je vais vous mener M. d'Astros dans ma voiture. » Et, chose inouïe à dire ! un cardinal aux vêtements pontificaux fit en quelque sorte les fonctions de sbire. Voici donc M. d'Astros aux mains de la police : on le torture de toutes les manières, on visite ses papiers, il n'en a aucun ; puis enfin en morcelant son chapeau, selon les habitudes de la police, on trouve le bref du pape dans la coiffe. A ce moment, les interrogatoires redoublent ; M. Réal presse, persécute M. d'Astros : a-t-il des complices ? et le prêtre déclare naïvement qu'il croyait ce bref si peu opposé à la volonté du gouvernement qu'il l'avait montré à deux personnes attachées au service de l'empereur, M. Portalis et l'abbé Gérard².

¹ Note communiquée.

² *Ibid.*

Pendant ce temps, Napoléon inquiet et tourmenté, se préparait à donner un exemple. Dans le cercle du soir du 2 janvier, M. Portalis vint aux Tuilleries ; l'empereur passa devant lui le front assombri, et il ne lui dit que ces paroles : « Vous êtes parent de M. d'Astros, n'est-ce pas ? — Oui, sire, répondit M. Portalis ; c'est mon cousin. — Eh bien ! continua l'empereur, c'est un bien mauvais cadeau que votre père m'a donné là ! — Je crois que votre majesté n'a pas à s'en plaindre, répondit M. Portalis, car le catéchisme est son ouvrage, et vous savez qu'il est entièrement rédigé dans les intérêts de la dynastie impériale. » L'empereur ne répliqua pas, il passa ; M. Portalis commençait à s'inquiéter, M. d'Astros était détenu, M. l'abbé Gérard fut arrêté ; des trois personnes intéressées il n'y avait donc plus que lui qui ne fût pas encore publiquement compromis¹ : sa conviction profonde était que le bref adressé à M. d'Astros était trop peu important pour mériter d'en faire une communication à l'empereur ; ne savait-il pas les ministres des cultes et de la police chargés de cette fonction ? C'était jour du conseil d'État, l'empereur le présidait assidûment. M. Portalis s'y présenterait-il ? ou bien chercherait-il à s'abriter momentanément contre la colère de l'empereur ? S'absenter, c'était supposer sa condamnation, se déclarer coupable ; mieux valait braver la foudre ; après tout il fallait aller au fond de la question.

C'était le 3 janvier ; aux Tuilleries, tous les conseillers se réunirent en séance solennelle ; M. Portalis prit sa place habituelle, et l'on commença la discussion de quelques affaires de détail en présence de l'empereur qui promenait ses regards avec une attention altière sur la masse des conseillers d'État ; M. Portalis demanda même la parole sur des questions indifférentes, afin de faire voir qu'il n'était ni affecté ni inquiet. Tout à coup l'empereur, suspendant le débat, commence à se plaindre d'une manière générale des gens qui le trahissent : « Il ne peut se fier à personne ; ceux pour lesquels il a le plus fait sont ses premiers ennemis. » Puis il s'écrie d'une voix sourde : « Où est M. Portalis ? » Son regard est irrité, son œil est flamboyant². « Où est M. Portalis ? » s'écrie-t-il une seconde fois. Et le conseiller d'État se lève. Alors l'empereur, avec des gestes très-animés,

¹ Je tiens tous ces détails d'une source authentique et irrécusable.

² Je donne textuellement la scène du conseil d'État ; elle a été plusieurs fois défigurée ; la source dont je la tire est également sûre et impartiale.

continue : « Ah ! vous voilà, M. Portalis, vous que j'ai comblé de biens, vous qui aviez un père si dévoué et si remarquable, vous que si jeune j'ai placé si haut, vous me trahissez, vous propagez la bulle qui m'excommunie¹. Je me moque de ces niaiseries-là, mais enfin est-ce vous qui deviez commettre cet acte de haute trahison ? »

Qu'on s'imagine l'effet produit par cette violente scène ! quel silence inquiet régnait dans le conseil d'État ! M. Portalis était aimé, estimé de tous ; sa jeunesse s'était passée dans l'exil auprès de son père ; il avait été tour à tour secrétaire d'ambassade à Londres, ministre plénipotentiaire, secrétaire général des cultes, et enfin directeur de la librairie. Rien de comparable pour les mœurs domestiques, la piété, et le caractère de probité et d'austérité noble et simple ! M. Portalis, comme frappé de la foudre, balbutia quelques mots pour sa défense : « M. d'Astros était son parent, pouvait-il le dénoncer ? Était-ce bien honorable de livrer un prêtre à la torture des prisons, et un prêtre de sa famille ? » — « Qu'entendez-vous par la famille, M. Portalis ? dit l'empereur. Votre famille, c'est moi ; vos mœurs domestiques se résument dans l'État ; vos scrupules, dans le service public. Je n'ai fait violence à personne ; si vos devoirs religieux étaient en opposition avec mon service, je ne vous gêne pas, vous deviez donner votre démission. M. Portalis, vous êtes un ingrat ! vous m'avez trahi ! sortez, ne reparaissez jamais en ma présence ; je vous exile à 40 lieues de Paris. Allez, sortez ! »

En disant ces mots, la fureur éclatait dans tous les gestes de l'empereur ; il grinçait des dents, froissait du papier dans ses doigts : on voyait qu'il avait un autre dessein que celui de punir M. Portalis ; il voulait imprimer la terreur au milieu des fonctionnaires publics ; il avait besoin, en remontant leur moral, de leur faire voir qu'il veillait sur eux, et que nul ne pouvait le trahir impunément : c'était une leçon publique donnée. L'empereur semblait dire : « Moi seul je crée et je détruis une existence. » En Orient un homme n'est rien la veille, le sultan le fait visir le lendemain, à son caprice il le brise encore, et le puissant redevient poussière ; ainsi étaient les fonctionnaires sous Napoléon : frappés par sa colère, on les fuyait ; nul n'osait les défendre, leur adresser la parole ; l'amitié craignait de se montrer.

¹ C'était une erreur. Il ne s'agissait pas de bulle d'excommunication.

Dans sa disgrâce si rapide, si effrayante, M. Portalis ne fut défendu que par M. Molé et M. Pasquier¹, qui cherchèrent à éclairer l'empereur sur ce caractère honorable, un peu faible par scrupules de conscience. Le délit valait-il l'affreuse peine qu'on lui imposait ? La famille Portalis, si respectable dans ses mœurs domestiques, cette famille tout entière dut quitter Paris la nuit même ; la pauvre femme, de noble origine allemande, était enceinte ; elle avait trois enfants bien jeunes, l'aîné avait six ans, il gelait à pierre fendre ; et qu'importait à la volonté de l'empereur ? M. Portalis dut se mettre en route pour subir son exil ; il était sorti comme un fou du conseil d'État, sans chapeau, oubliant sa voiture, et traversant les quais en grand costume par le mois de janvier. La parole de l'empereur semblait le poursuivre comme la terrible trompette du jugement dernier ; il dut partir le soir même pour se retirer dans une petite terre patrimoniale de Provence ; naguère au milieu des grands honneurs, maintenant il devait vivre dans la solitude, auprès du pin, de l'amandier, du cassis, sous le treillage de la vigne qui laisse pendre ses larges grappes aux portes de la Ciotat. Ainsi, quand la fau de l'empereur avait touché un homme, il n'était plus que cendre.

Cet empereur était pourtant dans les joies : Marie-Louise était enceinte, et il pouvait l'annoncer aux corps politiques². Dans sa

¹ MM. Pasquier et Molé furent parfaits pour M. Portalis en cette circonstance. M. Molé, grand juge en 1813, fut très-empêtré de faire cesser la disgrâce : M. Portalis fut nommé premier président de la cour d'Angers, mais l'empereur ne voulut pas recevoir en personne son serment. Le mécontentement continuait.

² La grossesse de l'impératrice fut annoncée par une lettre de Napoléon au président du sénat.

« M. le comte Garnier, président du sénat, la satisfaction que nous fait éprouver l'heureuse grossesse de l'impératrice, notre très-chère et bien-aimée épouse, nous porte à vous écrire cette lettre, pour que vous fassiez part, en notre nom, au sénat, de cet événement aussi essentiel à notre bonheur qu'à l'intérêt et à la politique de notre empire.

» La présente n'étant à autre fin, nous prions Dieu qu'il vous ait, M. le comte Garnier, président du sénat, en sa sainte et digne garde.

» Écrit à Fontainebleau, le 12 novembre 1810.

» *Signé : NAPOLÉON.* »

Circulaire de Napoléon aux archevêques et aux évêques.

« M. l'archevêque (ou évêque) de... C'est avec une satisfaction infinie que je puis vous annoncer l'heureuse grossesse de l'impératrice, notre très-chère épouse et compagne. Cette preuve de la bénédiction que Dieu répand sur ma famille, et qui importe tant au bonheur de mes peuples, m'engage à vous faire cette lettre pour vous

grossesse avancée , on la voyait chaque jour se promener sur la terrasse des Tuilleries, accompagnée d'un nombreux cortège marchant à pas comptés ; rien ne manquait aux honneurs et à l'étiquette , pas même les longues traînées de chambellans en habit bleu sous or, sorte de carnaval où les masques abondaient ; pitié de voir un peuple faire une grande révolution pour cela ! Dès que la grossesse fut déclarée , on étudia le cérémonial tel qu'il existait pour les dauphins de France ; pouvait-on faire moins pour l'enfant qui allait naître de l'empereur ? Selon l'ancienne étiquette , on nomma d'avance une gouvernante des *enfants de France*¹ ; on avait repris ce titre ; on désigna pour cette dignité un nom illustre d'origine , un peu compromis dans les premiers temps de la révolution , madame de Montesquiou-Fesenzac : il y avait tout à la fois de la vieille noblesse et des états généraux , une sorte de compensation de l'aristocratie par la révolution ; on trouvait deux hommes en M. de Montesquiou, le marquis et le général. De grands honneurs étaient décernés au prince impérial , qui porterait le titre de roi de Rome ; il aurait une maison princière , un formulaire plus monarchique , plus raffiné que celui de Versailles : que restait-il de la révolution ? quel homme osait se dire le représentant du temps qui avait fini au 18 brumaire ? Quel pas de la prise de la Bastille au berceau du roi de Rome ! Les idées marchent vite en France , elles dévorent le passé , brisent le présent et escomptent l'avenir.

Autour de cet enfant tant espéré , l'empereur offrit un holocauste d'autres enfants aussi. Autrefois, lorsqu'un dauphin naissait, c'étaient des grâces, des espérances pour tous ; cette fois il y eut des deuils : un sénatus-consulte parut pour arracher les enfants de quatorze ans à leurs familles ; la conscription militaire ne suffisait plus, on inventa la conscription maritime ; de plein droit on transforma des enfants en mousses ; par la conscription navale , les jeunes hommes, mêmes

dire qu'il me sera très-agréable que vous ordonniez des prières particulières pour la conservation de sa personne.

» Sur ce, je prie Dieu, M. l'archevêque (ou évêque) de..., qu'il vous ait en sa sainte garde.

» En notre palais de Fontainebleau, le 11 novembre 1810.

» Signé : NAPOLÉON. »

Maison des enfants de France.

Madame de Montesquiou , gouvernante ; madame de Boubers et madame la baronne de Mesgrigny , sous-gouvernantes.

qui n'auraient été appelés à l'armée active qu'en 1817, durent être employés au service des flottes, ce qui appelait sur les vaisseaux de l'État les enfants de quatorze ans. Au moment où l'on jetait des fleurs sur un berceau, l'impitoyable empereur, poursuivant ses desseins politiques, voulait livrer aux flots de l'Océan des myriades de petits enfants qui devaient s'habituer aux fatigues de la mer et à la discipline dévorante des vaisseaux de l'État¹. La haine contre l'Angleterre dégénérât en folie; nul repos pour l'État, nulle paix pour le toit domestique; pleurez, pauvres mères, qu'importe? les cent un coups de canon retentissent, et un roi de Rome est né pour le monde!

Ce fut le 20 mars 1811 que naquit Napoléon-François-Charles-Joseph, prince impérial, roi de Rome. Depuis la veille, on savait les douleurs de l'impératrice; la foule se pressait aux Tuileries; il y avait une alternative d'inquiétude et de joie. Lorsque les cent et un coups de canon retentirent dans les airs, les transports d'ivresse commencèrent aux rues de Paris toutes pavoiées; les contemporains de l'empire racontent que l'on s'embrassait, on se pressait la main comme si un enfant était né à tous²; véritable fête publique, moins pour la joie

¹ Sénatus-consulte du mois de mars 1811.

² Voici la lettre d'une femme peut-être alors oubliée et qui témoigne sa joie à la naissance du roi de Rome. Il eût été plus digne de se taire.

Lettre de Joséphine à Napoléon sur la naissance du roi de Rome.

« Sire, au milieu des nombreuses félicitations qui vous parviennent de tous les coins de l'Europe, de toutes les villes de France et de chaque régiment de l'armée, la faible voix d'une femme pourra-t-elle arriver jusqu'à vous, et daignerez-vous écouter celle qui si souvent consola vos chagrins, adoucit les peines de votre cœur, lorsqu'elle n'a à vous parler que du bonheur qui achève de mettre le comble à vos vœux? Ayant cessé d'être votre épouse, oserai-je vous féliciter d'être père? Oui, sans doute, sire, car mon âme rend justice à la vôtre, autant que vous connaissez la mienne; je comprends ce que vous devez éprouver, comme vous devinez tout ce que je dois sentir en cet instant; et, quoique séparés, nous sommes unis par cette sympathie qui résiste à tous les événements.

» J'aurais désiré apprendre la naissance du roi de Rome par vous, et non par le bruit du canon de la ville d'Évreux et par un courrier du préfet; mais je sais qu'avant tout vous vous devez aux corps de l'État, aux membres du corps diplomatique, à votre famille, et surtout à l'heureuse princesse qui vient de réaliser vos plus chères espérances. Elle ne peut vous être plus tendrement dévouée que moi; mais elle a pu davantage pour votre bonheur en assurant celui de la France; elle a donc droit à vos premiers sentiments, à tous vos soins; et moi qui ne fus votre compagne que dans les temps difficiles, je ne puis exiger qu'une place bien éloignée de celle qu'occupe l'impératrice Marie-Louise dans votre affection. Ce ne sera donc qu'après avoir

qu'éprouvait l'heureux, le glorieux père, que parce que l'on espérait que le caractère de Napoléon changerait avec ce fils accueilli par toute une nation : la paternité allait adoucir cette âme de fer, elle arrêterait l'esprit de conquêtes ; les affections de son avenir, les émotions de son âme se reporterait sur cet enfant ; on voyait dans la naissance du roi de Rome un terme aux sacrifices que la patrie s'imposait pour la gloire de son empereur : père de famille, Napoléon deviendrait plus modéré ; à l'impétueux tourbillon de la guerre succéderaient les pacifiques devoirs du toit domestique.

Ainsi raisonnait le peuple, et il ne savait pas que lorsqu'on a goûté des grandes sensations de la vie, tout le reste est monotone ; quand on a vu des mers qui s'agitent sous vos pieds, des montagnes brisées, des ouragans déchaînés, des villes en cendres, des flots de sang, des empires qui s'abaisse, des pyramides, des cirques, des masses de soldats qui se heurtent, comment est-il possible de finir bourgeoisement sa vie sous le toit paisible et assis au foyer ? L'aigle ne bat des ailes qu'au vent du nord furieux, il dédaigne le zéphyr qui secoue à peine la feuillée ; quand on est habitué à jouer son corps et son âme sur le tapis vert, aux lueurs de mille bougies, qui peut vous parler de la vie calme, économique, et même de vos enfants ou d'une femme aimante et attristée ? Un homme qui s'enivre de vin de Chio, couronné de fleurs, dans les bras voluptueux des mille beautés de l'Asie, ne renonce point à ce sensualisme qui l'éblouit, à ces palais de cristaux, de jaspes et de diamants. Chacun a sa carrière, et l'accomplit.

veillé vous-même près de son lit, après avoir embrassé votre fils, que vous prendrez la plume pour causer avec votre meilleure amie. J'attendrai !

» Il ne m'est pas cependant possible de différer de vous dire que je jouis plus que qui que ce soit au monde de la joie que vous ressentez ; et vous ne doutez pas de ma sincérité lorsque je vous dis ici que, loin de m'affliger d'un sacrifice nécessaire au repos de tous, je me félicite de l'avoir fait, maintenant que je souffre seule. Que dis-je ? je ne souffre pas, puisque vous êtes satisfait ; et je n'ai que le regret de n'avoir pas encore assez fait pour vous prouver à quel point vous m'étiez cher.

» Je n'ai aucun détail sur la santé de l'impératrice ; j'ose assez compter sur vous, sire, pour espérer que j'en aurai de circonstances sur le grand événement qui assure la perpétuité du nom dont vous avez si grandement commencé l'illustration. Eugène, Hortense, m'écriront pour me faire part de leur joie ; mais c'est de vous que je désire savoir si votre enfant est fort, s'il vous ressemble, s'il me sera un jour permis de le voir ; enfin c'est une confiance entière que j'attends de vous, et sur laquelle je crois avoir le droit de compter, sire, en raison de l'attachement sans bornes que je vous conserverai tant que je vivrai.

» JOSÉPHINE. »

Le peuple espérait, mais Napoléon ne pourrait se faire aux habitudes paisibles, et vivre comme un rentier du Marais à Saint-Cloud ou aux Tuilleries.

Le roi de Rome est né ! tel fut le cri unanime : on raconta les souffrances de la mère, les inquiétudes de Napoléon prenant le fils de ses espérances dans ses bras, le réchauffant pour couvrir de son baiser le premier cri de la vie. Dans cette ivresse des courtisans et du peuple, les poètes vinrent aussi, car ils ne manquent jamais, pour jeter des vers au roi de Rome, mélancolique enfant à qui de si hautes destinées étaient promises¹ ! Les ministres de la police et de l'intérieur étaient chargés de commander cette couronne poétique ; le général Savary (car la police se mêlait alors beaucoup de littérature) avait une réunion de poètes autour de lui, et M. de Montalivet voulut donner à cette corbeille de nouveau-né quelques fleurs plus brillantes et plus suaves que celles du vulgaire. Le poète Millevoye écrivit le *Chant de Virgile* sur la naissance du roi de Rome. « L'aigle des sept collines avait poussé trois cris vers les cieux ; le Tibre s'était ému en entendant chanter l'hymne aux Romains. » M. Michaud, si royaliste, fut entraîné à célébrer « l'auguste hyménée, et le printemps qui, sous un soleil nouveau, venait à peine de briller sur le berceau de l'enfant promis à nos destins². » M. de Martainville disait aux Français : « de danser, de chanter et de boire, on avait compté 101 coups de canon, c'était un garçon³. » Il y eut aussi un noël nouveau de

L'airain sonnait, le bronze, éclatant dans les airs,
De la naissance auguste informait l'univers.
Rome fut attentive : en ses nobles ruines
Tressaillit la cité que fondèrent les dieux ;
Et l'aigle des sept collines
Poussa trois cris vers les cieux.

(*Le Chant de Virgile*, par M. Millevoye.)

Depuis le jour prospère où l'auguste hyménée
Dans le palais des rois alluma son flambeau,
A peine le printemps, sous un soleil nouveau,
Voit briller sa guirlande au front d'une autre année,
A peine de retour des rivages lointains,
Sur nos coteaux joyeux Flore vient de paraître ;
Les temps sont accomplis, et la France a vu naître
L'enfant qu'à notre amour ont promis les destins.

(*Stances sur la naissance du roi de Rome*, par M. Michaud.)

Ah ! quel bonheur ! ah ! quelle ivresse !
Français, chantons, dansons, buvons !
Que dans ce beau jour d'allégresse

M. Armand Gouffé : on y comparait le roi de Rome à un nouveau Messie ; il était né pour tous¹. Dans un divertissement au Théâtre-Français, œuvre de M. Désaugiers, mademoiselle Levert souhaitait : « que l'enfant eût les vertus de Napoléon et le cœur des Français pour l'aimer, » et mademoiselle Mars, alors si belle, si renommée, répétait : « que jamais un chorus de victoire n'effrayait l'enfant d'un héros² ! »

Hélas ! qu'est devenu cet enfant d'un héros ? Je l'ai vu pâle, presque à son lit de mort, quitter avec joie une existence séparée de son passé et de son avenir. Triste fatalité ! les vers des poètes porteraient-ils malheur à tous ces pauvres petits qui ont le malheur d'éclore à la vie sous les palais ? Pour eux c'est comme le pronostic d'une triste carrière, comme le croassement funèbre des corbeaux : quel enfant fut plus chanté que le malheureux dauphin fils de Louis XVI ? les poètes l'accablèrent, et Dieu sait comme il est mort ! Que de cou-

Sautent les cœurs et les bouchons !
Le ciel comble notre espérance ;
L'air retentit des plus doux sons...
Pon, pon, pon, pon, pon, pon, pon,
Ratapon,
Les cœurs ont, dans toute la France,
Compté cent un coups de canon :
C'est un garçon !

(Par M. Martainville.)

O toi ! dont la naissance
Comble ainsi tous nos vœux,
Jeune espoir de la France,
Enfant chéri des cieux !
Le troubadour joyeux
En te voyant s'écrie :
Un noël nouveau t'est bien dû,
Puisque nous t'avons attendu
Comme un nouveau Messie.

(*Hommage d'un troubadour, noël nouveau,*
par M. Armand Gouffé.)

2 Tandis que l'idole du monde
Dans son berceau repose en paix,
Daignez joindre au canon qui gronde
Le bruit garant de nos succès,
Et surtout gardez-vous de croire
Que vous trouberez son repos :
Jamais un chorus de victoire
N'effraya l'enfant d'un héros.

ronnes poétiques tressées autour du roi de Rome¹¹ et qu'est-il devenu, lui, le jeune homme au front mélancolique dans le palais de Schenbrunn? il m'est apparu en visitant sa tombe comme une ombre éplorée, et la funèbre couronne de cyprès est seule restée sur sa tête! Que Dieu préserve donc les pauvres enfants des couplets de poètes et des harangues des corps municipaux; c'est un chant de mort, arrêt d'exil. Heureuse ainsi la mère qui ne voit autour du berceau que la bénédiction d'un aïeul et les émotions de la famille!

¹¹ Rome même célébra la naissance de son roi dans la langue nationale :

Sacro germe regal, al cui vagire

Par che tutto s' ammante

L' universo di riso, e per le spire

Del ciel lucide e sante,

Tal circular si sente.

Divin suono, qual fu da pria largito

Dai cherchi eterni al valore infinito;

Me ravvisa dolente,

Cui padre e sposo da si lunghi guai

Ritrar t' è dato a di splendidi e gai.

(*Roma al suo re*, ode par M. Biagioli.)

CHAPITRE V.

LES DYNASTIES BRISÉES PAR LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE.

La branche aînée des Bourbons. — Louis XVIII. — Sa correspondance. — Ses jugemens sur la cour de Napoléon. — Sa patience. — Mort de la reine. — Le comte d'Artois. — Les ducs d'Angoulême et de Berry. — Mesdames de France à Trieste. — M. de Narbonne. — La branche cadette. — M. le duc d'Orléans. — Son mariage en Sicile. — Expédition en Espagne. — Plan de Dumouriez. — Correspondance avec le duc de Wellington. — avec les Cortès. — Proclamation aux soldats français. — Lutte des idées de 1789 et du 18 brumaire. — Les Bourbons d'Espagne. — Ferdinand VII. — Les infants à Valençay. — Complot pour les enlever. — Le baron de Kolly. — Charles IV à Marseille. — La reine et le prince de la Paix. — Les Bourbons de Naples. — Patriotisme de Caroline de Sicile. — Rapports avec Murat. — Les Carignan et la maison de Savoie. — Charles-Emmanuel. — Victor-Amédée. — La maison de Bragance. — Sa situation en Brésil. — Le roi de Suède. — Gustave-Adolphe. — La maison d'Orange. — La Hollande. — Les princes d'Allemagne. — Hanovre. — Brunswick. — Les grand-ducs de Toscane. — Captivité du souverain pontife Pie VII.

1808 à 1811.

Au milieu de cet éclat de la victoire et de la fortune qui décorait le diadème de Napoléon, quand la destinée, si prodigue pour lui de merveilles, versait ses trésors de bonheur et de gloire, combien de vieilles dynasties succombaient sous le torrent dévastateur de la révolution française et de la conquête ! Napoléon avait prononcé un mot terrible, une prophétie fatale comme celle du Dante ; il avait dit : « Dans dix ans, ma famille sera la plus ancienne de toutes les dynasties européennes ; » et il semblait se donner la tâche de réaliser cette prédiction sinistre pour toutes les familles européennes. Son empire embrassait une population de quarante-deux millions d'âmes ; la statistique de 1811 porte à ce chiffre immense les multitudes du vaste empire français, et encore sans y comprendre les États fédératifs qui se liaient à son système, Naples, la confédération du Rhin, une portion de l'Espagne, de l'Italie, et les provinces illyriennes, qui formaient un tout séparé sous un gouverneur général.

Ce gigantesque établissement n'avait pu s'accomplir qu'au préjudice des vieilles familles tombées dans l'abîme : qu'étaient devenus les représentants des illustres maisons qui pendant des siècles gouvernèrent l'Europe : les Bourbons, les Carignan, les fils de Gustave-Adolphe, les Brunswick, les Orange, toutes ces nobles races qui jetèrent tant d'éclat du XVI^e au XVIII^e siècle ? leurs malheurs devaient-ils les faire oublier, et, dans la marche du temps, les heureux seraient-ils les seuls dont on garderait souvenir ? J'ai sympathie pour les noms qui se mêlent aux antiques et grandes choses ; je n'ai pas voué de culte exclusif ou égoïste au présent ; je vais donc chercher, à travers les débris et les ruines, quelles étaient les familles errantes que la révolution et l'empire avaient précipitées du trône ; à côté de l'empereur heureux, je vais dire les périls et la destinée de ces dynasties qui plus tard reprirent le sceptre à l'époque des restaurations européennes, en 1814 et 1815.

La branche aînée des Bourbons était toujours représentée par son chef, Louis XVIII, prince grave, froid, spirituel, qui jugeait en philosophe sceptique les événements qui se passaient en Europe. Louis XVIII n'avait jamais désespéré de sa cause, alors même que le tourbillon des événements plaçait Napoléon si haut dans les grandeurs politiques : et qui pouvait croire pourtant à un revers de fortune à l'époque de l'entrevue d'Erfurth et du mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise ? Toute espérance ne devait-elle pas être éteinte dans le cœur des Bourbons ? Après la déclaration de Calmar, Louis XVIII quitta les États de l'empereur de Russie ; il voyait dans la situation abaissée de la Prusse, dans les relations d'amitié qui unissaient Alexandre et Napoléon, l'impossibilité et, ce qui était plus pour lui, l'inconvenance d'habiter Mittau en Courlande ; Louis XVIII désirait ne gêner personne. Il n'y avait plus qu'un libre asile en Europe pour les rois malheureux qui ne voulaient pas trahir leurs noms et l'histoire, c'était l'Angleterre, et Louis XVIII se décida, dès la paix de Tilsitt, à venir demander un asile à cette terre, alors la seule libre, la seule hospitalière. Dans ses actes, dans ses correspondances, Louis XVIII exposait les mêmes idées, les mêmes théories de gouvernement que pendant ses négociations avec Barras et Bonaparte ; il promettait : « conservation des emplois à tous les militaires¹, l'état

¹ Quelles instructions puis-je donner ? quels pouvoirs puis-je répartir ? qui en revè-

maintenu à tous les administrateurs, la conscription abolie, les droits réunis détruits.» En même temps il reconnaissait que les circonstances n'étaient point venues pour tenter une entreprise vaste et décisive contre Napoléon ; les renseignements recueillis à Paris lui apprenaient : « que les ennemis de Bonaparte étaient presque tous des républicains, les amis de Moreau, et sur cette liste on comptait MM. Lambrecht, Masséna, Lecourbe, Macdonald, Jourdan, Dejean, Gouvin-Saint-Cyr. » De ce moment le roi résolut de se servir du parti patriote pour opérer le renversement de la dictature et le triomphe politique d'un nouveau système. Louis XVIII ne répugnait pas aux idées et aux hommes de la révolution de 1789¹.

Ce fut la frégate suédoise *la Fraya* qui transporta Louis XVIII en Angleterre ; son arrivée inopinée fit une impression pénible sur l'esprit du cabinet anglais ; la Grande-Bretagne, alors engagée dans une guerre vigoureuse contre l'empereur Napoléon, ne voulait pas encore compliquer sa situation par les embarras d'une dynastie à défendre ; on

tirais-je ? On demande que je parle de nouveau ; à qui ? comment ? en quel langage ? Tout est renfermé dans ma déclaration de Calmar. S'agit-il d'un militaire ? conservation de l'emploi, avancement proportionné aux services, abolition du règlement de 1781, tout y est assuré. Veut-on aborder un administrateur ? son état sera maintenu. D'un homme du peuple ? la conscription, cet impôt le plus onéreux de tous, sera abolie. À un nouveau propriétaire ? je me déclare le protecteur des droits et des intérêts de tous. Aux coupables enfin ? les poursuites sont défendues, l'amnistie générale est solennellement annoncée, la porte du repentir ouverte. Si je me trouve, comme Henri IV, dans le cas de racheter mon royaume, je donnerai des pouvoirs à qui cela sera nécessaire, mais actuellement ce n'est pas le cas. »

(Lettre de Louis XVIII.)

¹ Voici, d'après une note écrite en 1808 par Louis XVIII, sur quels personnages la restauration comptait : « Lebrun, architrésorier; Serrurier, maréchal; Pérignon, maréchal; Lefebvre, maréchal; Lambrecht, Lacépède, Lanjuinais, Pléville le Peley, Abrial, Jaucourt, Boissy-d'Anglas, Barbé-Marbois, Pontécoulant, Clément de Ris, Chaptal, Beurnonville, Emery, Barthélémy, Defermont, Pelet (de la Lozère), Mollien, Masséna qui, quoique élevé en dignité, n'est pas pour cela plus attaché à Bonaparte; Brune, maréchal d'empire; Dessolles, général, il était à l'armée de Hanovre, ami particulier de Moreau; Macdonald, qui a refusé d'être employé; Lecourbe, exilé à 40 lieues de Paris, pour avoir donné un signe d'approbation à Moreau, dans une des audiences du tribunal criminel où ce général avait parlé; Jourdan, maréchal d'empire; le général Dejean, ami particulier de Pichégru; le général Souham, oncle de l'abbé David, aimé de l'armée; le général Rognier, disgracié pour avoir tué en duel le général d'Estaing, partisan de Bonaparte, à son retour d'Egypte; le général Delmas, exilé à 60 lieues de Paris, pour avoir dit à Bonaparte qu'il ne faisait que des capucinades; les généraux Eblé, Férimo, Verdier, Saint-Hilaire, ami particulier de Macdonald; Fouché, Réal, qui ont dans les mains de quoi faire naître une conjuration nouvelle au moment où ils croiront qu'elle sera nécessaire. »

pouvait avoir à traiter de la paix avec la France, et la présence de Louis XVIII en Angleterre n'allait-elle pas devenir un obstacle à toutes les transactions de cabinet? Il était important de ne pas mêler les questions. Le peuple anglais ne comprenait pas ces guerres pour la restauration d'une dynastie; il n'y avait pour lui d'hostilités utiles que celles qui se fondaient sur les intérêts. Tous les sacrifices devaient être accomplis, non pas pour une question de personnes, mais pour les grandeurs politiques du gouvernement et de ce peuple, qui lui-même avait brisé la dynastie des Stuarts.

Dès l'arrivée de Louis XVIII, M. Canning adressa une note rédigée en commun par le cabinet : « La volonté du gouvernement était que Louis XVIII fût reçu à Yarmouth; on lui offrirait un asile, mais sans reconnaître son titre royal; le chef de la maison de Bourbon serait admis à vivre en Angleterre comme un simple particulier; une autre manière d'envisager sa qualité ne permettrait pas de continuer la guerre vigoureuse dans laquelle l'Angleterre était engagée¹. » Louis XVIII fit quelques difficultés d'abord; enfin, il avait besoin de toucher une terre hospitalière, et il continua de cacher la pourpre de sa royauté sous le titre modeste du comte de Lille. Le duc de Buckingham, de la vieille famille si retentissante à la cour de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, offrit un asile au roi exilé, le petit-fils de Louis XIV; Gosfield-Holl-House devint la résidence de Louis XVIII; il y habita deux ans, conservant partout cette vie douce et intime que le roi aimait tant. Le favori était le comte d'Avaray, récemment créé duc et dépositaire des plus secrètes confidences du roi Louis XVIII; une affection de poitrine allait l'enlever à l'amitié du roi. Les princes exilés ont toujours besoin d'une fidélité qui les comprenne et les console; c'est le chien qui suit le corbillard du pauvre.

De rudes épreuves allaient atteindre la vieille famille des Bourbons, à Gosfield-Holl, Louis XVIII perdit la reine, sa femme, princesse de Savoie. L'Angleterre était alors dans toute l'ardeur de ses haines

¹ « Si le chef de la famille des Bourbons consent à vivre parmi nous d'une manière conforme à sa situation actuelle, il y trouvera un asile honorable et sûr; mais nous connaissons trop la nécessité d'avoir, pour la guerre dans laquelle nous sommes engagés, l'appui unanime du peuple anglais, pour compromettre la popularité qui, jusqu'à ce jour, a accompagné cette guerre.

» En reconnaissant Louis XVIII, nous offrirons une belle occasion aux ennemis du gouvernement de l'accuser d'introduire des intérêts étrangers dans une guerre dont la physionomie est purement britannique. » CANNING. »

contre Napoléon, et ce fut pour manifester ces sentiments et exciter la colère de l'empereur que le cabinet donna une grande solennité aux funérailles de la reine, l'épouse de Louis XVIII. On vit les représentants de toutes les puissances autour de ce cercueil, et les journaux anglais ne manquèrent pas de dire combien le prince de Galles avait manifesté de douleur et de sympathie pour la princesse de Savoie, femme du roi très-chretien¹. Napoléon lui-même en fut frappé, il lut plusieurs fois les traductions commandées aux secrétaires de son cabinet.

On était à l'apogée de l'empire, au mariage de Napoléon avec Marie-Louise, et la correspondance de Louis XVIII avec M. d'Avarey, alors à l'île de Madère, contient des appréciations les plus fines, les plus aristocratiques, sur les gentilshommes qui avaient accepté des emplois du gouvernement impérial. Louis XVIII ne s'expliquait pas les changements de titres et de blasons ; il pardonnait qu'on le trahît, mais un gentilhomme changer son titre, c'est inexplicable ! Le roi s'apitoye sur l'archiduchesse, victime livrée pour la sûreté de l'Europe ; en passant en revue les noms qui composent la maison de Marie-Louise, le roi ne manque pas d'observer qu'elle a un Rohan pour aumônier. « Les cardinaux de Rohan, dit-il, ont porté malheur aux archiduchesses reines de France ; c'est une fatalité, continue Louis XVIII. Et que dites-vous, mon ami, de l'incendie chez le

¹ Le *Times* du 28 novembre 1810 contient la relation des funérailles de la reine : « Les princes français, les ministres étrangers et les grands officiers de la couronne de la Grande-Bretagne y assistèrent ; les ducs d'Angoulême et de Berry, les princes de Condé et de Bourbon tenant la droite, et les ministres et officiers étrangers la gauche du convoi. Le duc d'Orléans était représenté par M. de Proval à la gauche des princes, derrière lesquels marchaient les dignitaires de l'émigration, ainsi que les généraux et les chevaliers de différents ordres non rentrés. Des gardes du corps à pied faisaient partie du cortège. Suivant un usage de la vieille monarchie, un pleureur à cheval portait sur un coussin de velours la couronne de France, enveloppée d'un crêpe lugubre. Les voitures de cérémonie du prince de Galles et celles des autres princes de l'Angleterre suivaient celles des princes français. D'autres voitures de deuil représentaient au convoi les ministres anglais et étrangers, ainsi qu'une notable partie de la noblesse anglaise et française. Un évêque français célébrait la messe, à laquelle l'archevêque de Reims (M. de Talleyrand-Périgord) assista. Les cérémonies usitées à Saint-Denis furent exécutées à la lettre, et les cartes d'entrée de la chapelle mentionnaient : *Les funérailles de la reine de France*. Les duchesses de Rohan et de Coigny, les comtesses de Narbonne et de Ménars entouraient le corps, que l'on déposa dans le tombeau des rois, à l'abbaye de Westminster, dans le caveau qui contenait déjà le corps du duc de Montpensier, placé près de la chapelle de Henri VII. »

prince de Schwartzenberg? cela se ressent singulièrement des malheurs de la place Louis XV lors du mariage de mon frère infortuné. » Enfin, Louis XVIII apprend la naissance du roi de Rome. « Voilà Bonaparte qui a un héritier; je n'examine pas si c'est le propre fils de l'archiduchesse ou s'il est entré clandestinement par une porte dérobée. Voyez-vous, mon cher ami, si Dieu a décidé que l'iniquité s'accomplisse, elle s'accomplira avec ou sans l'héritier, autrement, cette naissance d'un enfant ne change rien. » Après la mort de la reine, Louis XVIII quitta le château de Buckingham pour habiter Hartwell, propriété qu'il prit à loyer et plus rapprochée de Londres¹, afin de se tenir au courant de la politique générale. Le roi lisait tous les jours attentivement les gazettes de France et d'Europe, et le *Moniteur* surtout; sa correspondance et ses causeries portaient sur les chances plus ou moins grandes d'une restauration de dynastie; quoique avancé déjà dans la vie, Louis XVIII se levait de bonne heure, comme un gentilhomme d'Angleterre coureur du renard; ses infirmités précoces ne l'empêchaient pas de s'habiller le matin, de sortir avec la duchesse d'Angoulême qu'il ne quittait plus; classique dans ses souvenirs, le roi l'appelait son *Antigone*. Madame Royale avait excité un intérêt bien triste dans la cité de Londres; les malheurs de sa famille et les siens avaient jeté sur elle la plus profonde sympathie; fille de Louis XVI et d'une archiduchesse, orpheline, captive au Temple, ménagée par Robespierre, on ne sait

¹ « Après la mort de la reine, Louis XVIII quitta la résidence de son ami, le marquis de Buckingham, et alla s'établir au château de Hartwell, propriété du baronnet sir Henry See, dans le comté de Buckingham, à 16 lieues de Londres. Le roi prit d'abord ce château à loyer pour la somme de 600 livres sterling par an. Ce prince, dont le revenu était diminué des sommes qu'il tirait auparavant de la Pologne, de l'Espagne et du Brésil, avait à peine 600 mille francs par an, y compris les subsides de la Russie et de l'Angleterre. Sur cette somme, 100 mille francs étaient destinés au duc et à la duchesse d'Angoulême, autant à l'archevêque de Reims (M. de Talleyrand), pour les aumônes du roi. De plus, une somme considérable était employée à défrayer, dans toutes les parties de l'Europe, les fidèles serviteurs du roi qui n'avaient plus que ses bontés pour ressources. À peine restait-il au roi, pour l'entretien de sa maison, 300 mille francs qui n'en représentaient pour ainsi dire que 150 mille en Angleterre. La maison du roi était pourtant considérable, et par conséquent dispendieuse, non par le luxe (tout l'équipage du roi consistait en une voiture et deux chevaux de remise), mais parce que le prince fournissait à l'entretien d'un grand nombre de personnes qui, après avoir entouré le trône dans son éclat, s'étaient vouées au souverain légitime dans son infortune, et formaient l'indigne et noble cour d'Hartwell. »

dans quel dessein, sœur de ce malheureux enfant que Simon réveillait toutes les nuits avec ces mots affreux : « Capet, lève-toi ! » tout ce passé d'infortune et de larmes attirait une pitié attentive qui ne manque jamais aux grandes infortunes. Madame, d'ailleurs, était stérile, comme si la foudre avait passé à travers l'arbre pour en dessécher la racine ; son mari, le duc d'Angoulême, résidait avec elle auprès du roi ; une éducation négligée à travers les secousses de l'exil, ne lui avait pas permis de développer ses facultés ; cœur excellent et droit, esprit peu cultivé, il avait cette loyauté des Bourbons, cette générosité de sentiments qui ne remplacent pas, dans un siècle d'intelligence, le peu d'étendue des moyens ; il eût mérité de vivre dans une époque d'honneur et de chevalerie, alors qu'il suffisait de la franchise d'armes et de race pour tenir lieu de toutes les autres qualités.

M. le comte d'Artois ne vivait point avec son frère aîné, les mœurs et les habitudes étaient trop différentes, les idées trop en opposition ; M. le comte d'Artois habitait Londres, au milieu du tourbillon des affaires et des plaisirs. Il ne portait pas, comme Louis XVIII, un jugement sérieux et mûr sur les causes et les mobiles de la révolution française ; ennemi de toute politique de ménagement, son caractère voulait l'action, le mouvement ; il croyait toujours que tout viendrait à point quand la Providence aurait décidé le triomphe de la cause légitime ; le rétablissement de la monarchie de saint Louis lui paraissait tôt ou tard infaillible, et il le voulait moins comme un mouvement politique que comme une affaire de parti, à la manière du moyen âge, au temps des Bourguignons et des Armagnacs ; il vivait à Londres en gentilhomme, avec peu de revenus, prodigue, généreux, faisant de la dépense et des dettes ; gracieux de formes et de manières, spirituel de mots, comparant difficilement deux idées graves, il ne comprenait rien à tous ces systèmes de concessions que Louis XVIII voulait donner au pays : la pleine victoire de la royauté ou l'exil, il n'avait pas d'autre alternative, sorte de loyauté religieuse qui ne transige pas sur les devoirs. M. le duc de Berry, son fils, ne comptait pas encore en politique ; jeune homme de plaisirs, dedissipations bruyantes ; brave, loyal, avec un peu du caractère de Henri IV et de la race gasconne : le duc de Berry pariait aux courses, avait des dissipations de femmes, tout en songeant à la France, à Paris, où il avait passé ses premières années. M. le duc de Berry était le seul homme que la

police impériale surveillait depuis la catastrophe du duc d'Enghien ; car, intrépide de sa personne, actif, entreprenant, il pouvait se placer à la tête d'un mouvement dans la Vendée ou la Bretagne ; la police le suivait de l'œil, et si elle l'avait pu attirer sur les côtes, évidemment elle l'aurait livré à une commission militaire ; en temps de partis c'était un cœur désigné à une mort violente.

La branche cadette de la maison de Bourbon avait fait des pertes douloureuses ; après la mort de Montpensier, de si gracieuse mémoire, Beaujolais avait succombé aussi à une maladie de poitrine. L'exil abîme et dévore. Il ne restait donc plus à la noble douairière d'Orléans qu'un seul fils, qui venait de s'unir avec la princesse Amélie de Sicile ; courageux de sa personne, actif de caractère, politique de cœur et d'esprit, M. le duc d'Orléans voyait avec douleur l'inaction à laquelle il était condamné ; il voyageait pour secouer une vie qui avait besoin d'un grand théâtre ; la duchesse sa femme était enceinte du prince Ferdinand, dont Louis XVIII devait être le parrain¹. Au milieu de ces nouvelles obligations de père et du devoir de prince, le duc d'Orléans reçut des communications intimes de Dumouriez sur les événements d'Espagne. Le vieux général de la république remplissait toujours un rôle actif en Europe : si la France l'avait perdu de vue, lui restait infatigable dans sa haine contre Napoléon. Dumouriez, vainqueur de la Hollande, avait une incontestable capacité militaire ; en correspondance avec lord Wellington, il lui donnait des conseils sages et habiles sur les moyens de poursuivre sa campagne en Portugal et en Espagne ; à Dumouriez on devait l'idée des guérillas et de ce système qui consistait en des retraites continues devant la fougue des Français : il fallait laisser s'engager les troupes, dévaster le pays, pour ensuite les surprendre par la famine et les privations, auxquelles jamais les Français ne résistent. C'est d'après ces conseils que lord Wellington avait agi à Torrès-Vedras ; les campagnes de Portugal et le plan de campagne que suivit Alexandre en 1812, à la face de Napoléon, viennent des conseils du vieux, de l'implacable ennemi de l'empereur.

¹ Le 17 janvier 1811, Louis XVIII écrivait : « J'ai reçu une lettre du duc d'Orléans, datée de Palerme, le 1^{er} novembre. Il m'informe de la naissance de son fils, et s'excuse de ne pas m'avoir sollicité d'être le parrain de l'enfant, en me disant que le roi de Naples lui en avait exprimé le désir. Il me prie cependant d'être le second parrain, conjointement avec la reine, à laquelle il écrit sur le même sujet. »

Les lettres de Dumouriez constatent qu'il se préoccupait toujours du triomphe des idées libérales de 1789 sur la dictature du 18 brumaire ; Dumouriez prenait pour base la monarchie représentative et anglaise sous le duc d'Orléans, les cortès en Espagne, des parlements en France, en Italie ; il engageait, en un mot, une guerre vive et profonde à la forme impériale et à Bonaparte, son représentant. Dumouriez, d'abord rallié à Louis XVIII, avait écrit en ce sens dans les gazettes allemandes ; mais le duc d'Orléans était l'objet de son affection, son pupille, celui dont il avait conduit les premiers pas ; il le croyait une plus forte garantie pour le système constitutionnel ; c'est par suite de ces idées que Dumouriez suivait avec tant d'importance la guerre d'Espagne ; il voyait au bout la chute de Napoléon ; le plan était vaste, et rien d'étonnant que M. le duc d'Orléans se mit à la tête de cette forte idée ; ce prince vint en Espagne pour y prendre un commandement¹ ; sa proclamation aux troupes françaises contre

¹ Les négociations qui tendaient à faire donner un commandement dans l'armée des Cortès à M. le duc d'Orléans sont très-curieuses. En voici quelques pièces :

Lettre du conseil suprême de la régence d'Espagne et des Indes, à M. le duc d'Orléans.

« Sérénissime seigneur, la nation espagnole jette un cri d'indignation contre l'inique agression de Bayonne et jure unanimement de conserver son indépendance ou de mourir pour son roi légitime, don Ferdinand VII. Ni les revers de nos armées, ni les succès des tyrans, n'ont pu ébranler sa constance. L'amour de la patrie, de la religion et du monarque brûle dans tous les coeurs et y brûlera toujours, car les sentiments d'honneur et de loyauté n'abandonneront jamais cette terre de héros. V. A. a exprimé le désir de combattre dans les armées espagnoles et de défendre la cause de son auguste famille. Des circonstances imprévues ont contrarié jusqu'à ce moment ce généreux désir ; mais aujourd'hui tous les obstacles étant heureusement levés, le conseil suprême de régence offre à V. A. le commandement d'une armée en Catalogne. L'enthousiasme des valeureux et illustres habitants de cette province s'élèvera au plus haut degré lorsqu'ils verront un prince, parent de notre bon roi, partager avec eux les fatigues de la guerre, et, avec l'aide de la Providence, les conduire à la victoire et à une gloire immortelle. La Catalogne conserve encore le souvenir des triomphes obtenus par les illustres ancêtres de V. A. ; c'est donc à elle à reverdir tant de lauriers. L'entreprise est terrible, la lutte difficile, l'ennemi opiniâtre ; mais, d'un autre côté, la haine que les Espagnols portent à l'usurpateur est grande, et leur amour pour leur légitime souverain est ardent comme leur amour de l'indépendance est énergique. Les Catalans combattront fermement avec V. A., et l'on verra que jamais aucun prince n'a défendu une plus belle, une plus juste cause avec des soldats plus déterminés à la soutenir. Puisse V. A. éléver la voix du haut des Pyrénées, en tête de nos armées, promettre la liberté à la France opprimée, délivrer le trône de ses ancêtres, rétablir l'ordre en Europe et proclamer le triomphe de la vertu sur la tyrannie et l'immoralité. A tout événement, V. A. aura rempli les

Napoléon n'était qu'un manifeste de la liberté constitutionnelle contre le despotisme ; s'il provoquait la désertion des troupes, c'était pour les attirer au vieux drapeau tricolore ; l'aigle en effaçait trop les couleurs ; M. le duc d'Orléans voulait placer les idées de 1789 en lutte avec la dictature impériale.

Ces sentiments étaient partagés par plusieurs généraux de l'école républicaine ; le duc d'Orléans avait connu, sous la tente, bon nombre d'officiers de l'armée du Rhin ou de Sambre-et-Meuse, Jourdan, Kellermann, Sainte-Suzanne, Dessolles, Serrurier, d'Aboville, Beurnonville, Valence ; la plupart siégeaient au sénat. Sieyès, si rancunier contre Bonaparte, se serait rattaché au parti orléaniste en renonçant à sa dynastie de Brunswick. Fouché n'y était pas opposé : la levée des gardes nationales, le séjour des Anglais à Walcheren, la conspiration de l'armée de Portugal, les mécontentements soulevés après Essling, tout cela se tenait à la proclamation du duc d'Orléans et aux

devoirs de son auguste naissance ; les princes sont les défenseurs-nés des nations. Nous sommes charmés d'avoir cette occasion de manifester à V. A. notre affection pour sa personne et notre admiration pour ses hautes qualités.

» Que Dieu conserve V. A. pendant un grand nombre d'heureuses années.

» *Signés : XAVIER DE CASTANOS, président.*

F. DE SAAVEDRA, A. DE ESCAGNOS,

MIG. DE LARDIZBAL Y URIBE.

» Ille royale de Léon, 4 mars 1810. »

Réponse de M. le duc d'Orléans.

« Seigneurs, le cri que la nation espagnole a jeté contre l'inique agression de Bayonne, en jurant de conserver son indépendance et sa fidélité à son roi légitime le seigneur don Ferdinand VII, n'a jamais cessé de retentir dans mon cœur, et depuis cette époque le premier de mes vœux a été d'obtenir l'honneur que la junte me fait aujourd'hui, en me permettant d'aller combattre avec ses armées ; c'est le 5 de ce mois que j'ai reçu la lettre en date du 4 de mars, par laquelle elle a bien voulu m'appeler au commandement d'une armée en Catalogne. Avec le consentement du roi des Deux-Siciles, mon beau-père, je quitte le commandement de ses armées, que S. M. daignait me confier sous le prince héritaire son fils ; je quitte les plans dont nous nous occupions pour la défense même de la Sicile ; je m'arrache, après six mois bien courts, à des liens de bonheur, et j'accepte avec le plus grand empressement et la plus profonde reconnaissance votre honorable invitation. En l'acceptant, je remplis non-seulement ce que mon honneur et mon inclination me dictent, mais je me conforme au désir de leurs majestés siciliennes et des princes mes beaux-frères, si éminemment intéressés au succès de l'Espagne contre le tyran qui a voulu ravir tous ses droits à l'auguste maison dont j'ai l'honneur d'être issu ; il est temps sans doute que la gloire des Bourbons cesse de devenir un vain souvenir pour les peuples que leurs ancêtres ont tant de fois conduits à la victoire. Heureux si c'est de mon bras que la Providence daigne se servir pour convaincre nos contemporains et la

écris de Dumouriez ; on voulait avoir un système tout prêt pour l'opposer à celui de Napoléon. Ces négociations et ces projets furent déjoués par la paix de Vienne et le mariage de Napoléon avec l'archiduchesse. M. le duc d'Orléans se résigna pour attendre une meilleure et plus haute destinée ; il vécut en Sicile, en grand propriétaire, auprès du premier enfant qui lui était né, et dont le roi de Sicile fut le parrain. Sa mère, l'admirable princesse de Penthièvre, si pleine de douceur, émigrée dans la Catalogne lors de l'invasion française, se retirait à Mahon, asile paisible où plus d'une infortune avait cherché abri après les troubles de la révolution française : la mer seule était alors une barrière ; le directoire lui avait assuré une modique pension ; le consulat l'agrandit de quelques milliers de francs *, et la plus riche héritière de France vécut en partageant quelques débris de fortune avec des émigrés comme elle, sous le soleil qui réchauffe ces climats si heureux.

Que restait-il à la branche de Condé depuis la mort du duc d'Enghien ? qui pouvait remplacer ce vide immense et consoler ce deuil dans l'illustre branche des cadets de Bourbon ? quelle douleur pou-

postérité que les malheurs sans exemple dont nous sommes victimes n'ont pas dénaturé le sang qui coule dans nos veines ! Heureux si mes faibles efforts peuvent contribuer à relever et à soutenir les trônes renversés par l'usurpateur, à maintenir l'indépendance et les droits des peuples qu'il foule aux pieds depuis si longtemps ; et heureux même encore si je dois succomber dans cette noble lutte, puisque dans tous les cas j'aurai du moins acquis, comme V. E. veut bien me le dire, la satisfaction d'avoir pu remplir mes devoirs. Je sens profondément toutes les obligations que m'impose l'honneur que vous me faites de m'appeler à commander des Espagnols et à les aider à remplir les destinées qui leur sont offertes. Puissé-je débuter dans la noble carrière que vous m'ouvrez par sauver la Catalogne pour Ferdinand VII, comme le duc d'Orléans, mon aïeul, la sauva pour Philippe V ! Je ne me dissimule point la difficulté que mon devoir m'obligera de combattre ; mais j'ai la plus grande confiance dans l'aide du ciel et dans l'appui de V. E. et dans le caractère espagnol, si justement célèbre par son énergie, sa noblesse et sa persévérance. Espérons que par l'union de tous, par l'élévation de l'âme et des pensées, par l'activité, la discipline et la constance, la Providence destine votre grande et généreuse nation à réparer les maux sans nombre que la faiblesse et la désunion des gouvernements ont attirés sur l'Europe coupable. L'Espagne recouvrera son roi, ses autels et son trône, et s'il plaît à Dieu, j'aurai l'honneur d'accompagner les Espagnols vainqueurs, lorsque, par leur exemple et avec leur assistance, leurs voisins les recevront chez eux. L'adoption dont ils m'honorent fera ma gloire ; je n'en ambitionne pas d'autre que celle qui leur appartiendra à tous, et qui sera particulièrement la gloire de V. E.

» Que Dieu accorde à V. E. un grand nombre d'heureuses années.

» Palerme, 7 mai 1810. Signé : LOUIS-PHILIPPE, duc d'Orléans. »

* Cette pension était de quatre cent mille francs.

(F. W.)

vait s'égaler à celle du père et de l'aïeul? Aussi ces princes gardaient-ils une certaine dignité, une hauteur de formes remarquable. Le vieux prince n'avait rien conservé du brillant apanage de sa race : ni Chantilly, aux vertes pelouses, où le grand Condé cultivait les fleurs; ni Enghien, qui rappelait le vainqueur de Rocroy : l'Angleterre leur faisait une pension de cinq mille livres sterling qu'ils partageaient avec quelques compagnons fidèles, des amis du Rhin et de Coblenz; le duc de Bourbon s'était dégoûté de la France, car dans la France était un homme qui avait frappé son glorieux enfant d'une mort impitoyable. Le duc de Bourbon, veuf déjà, s'attachait à une jeune femme d'une affection douce et tendre, d'une de ces passions qui pouvaient remplacer le vide que la terrible sentence de Vincennes avait fait; grand chasseur à la manière des manoirs d'Angleterre, le duc de Bourbon, en souvenir de Chantilly, traversait les parcs, courant le cerf, le renard, le sanglier, remplaçant l'activité de la guerre par cette vie de gentilhomme dans ces chasses qui lui rappelaient les jours de jeunesse, quand il apprenait au duc d'Enghien, enfant, à sonner les fanfares aux immenses forêts de sa famille.

Comme complément à cette vieille lignée des Bourbons, ne dois-je pas compter Mesdames, tantes de Louis XVI, saintes femmes, nées à la vie avec un cœur pur et chaste au milieu de la régence, fleurs suaves, lis si blancs au milieu de ces roses purpurines, de ces tableaux de Boucher, où tout est amour sensuel, l'âme du monde? Mesdames étaient toutes à Dieu; après Dieu, aux beaux-arts. Leur imagination artiste adorait la peinture, la musique, elles en étaient folles encore comme à vingt ans; entourées de peintres au grand avenir, elles les poussaient dans le monde; de jeunes musiciens leur rappelaient Glück et Piccini sur le clavecin de Marie-Antoinette; Mesdames royales, alors retirées à Trieste, faisaient un bien dont toute la contrée retentissait; elles savaient à peine ce qui se passait en France; quel souvenir pouvaient-elles en avoir? le Temple et l'échafaud de la place Louis XV!

A l'époque du mariage de Napoléon, Mesdames reçurent une visite qui les frappa vivement et excita la plus naïve joie: ce fut celle de M. de Narbonne, leur chevalier d'honneur; il venait d'accepter le titre de gouverneur de Trieste et d'aide de camp de Napoléon. M. de Narbonne, en galant chevalier, ne manqua pas d'aller offrir ses hommages aux pauvres et vieilles châtelaines brisées par le temps et l'in-

fortune ; un gentilhomme français accourait vers elles ; il y eut joie : on parla des Tuilleries, de Versailles, des rares amis que la destinée avait épargnés. M. de Narbonne avait mission d'offrir une pension à Mesdames de France au nom de l'empereur ; elle fut refusée avec beaucoup de grâce : « Nous vivons avec si peu ! dirent-elles , mais , M. de Narbonne, nous vous recommandons nos jeunes artistes ; » et la plupart furent placés dans les musées et au Conservatoire , sur l'ordre exprès de Napoléon.

Ici l'exil pour les Bourbons , là maintenant la captivité ! Quelle destipée était réservée aux Bourbons d'Espagne , à ces petits-fils de Philippe V , que la main de Louis XIV avait établi sous la couronne de Castille et des Indes , et que la fortune de Napoléon venait de briser ? Par le traité de Bayonne , Ferdinand VII devait recevoir en propriété le domaine de Navarre , que l'empereur avait donné depuis à Joséphine. L'homme fort , en se moquant un peu de l'exécution des traités , promettait beaucoup et tenait peu ; au lieu de la propriété de Navarre , les infants furent jetés à Valençay , à loyer , et sous la surveillance de la police impériale ; on leur payait une pension , deux ou trois cent mille francs pour eux tous : Valençay était au centre de la France , la propriété même de M. de Talleyrand ; les infants y avaient quelques distractions : la promenade , la chasse , la pêche , les lectures de livres français ; l'empereur avait intérêt à faire croire que , heureux dans leur situation , les princes d'Espagne avaient renoncé entièrement à revoir leurs palais du Tage ou du Manzanares : on ne manquait jamais de raconter que dans les fêtes et les banquets , les infants portaient des toasts à l'empereur , leur souverain bien-aimé. Napoléon , ne se contentant pas de les dépouiller , voulait encore qu'ils en fussent reconnaissants ; on leur faisait illuminer le château , tirer des feux d'artifice pour la saint Napoléon , et , lors du mariage avec l'archiduchesse , ils adressèrent des lettres de félicitations respectueuses à l'empereur comme des sujets les plus soumis ; ils prirent part à la joie que cet heureux événement jetait en France. Les expressions des princes d'Espagne étaient vives , touchantes ; seulement on voyait trop qu'elles étaient dictées par un sentiment de crainte , de faiblesse , qui porte les princes malheureux à des concessions comme en fait tout roi captif. Il y a une sorte de torture morale que nul ne peut comprendre : la police commandait la joie aux princes d'Espagne , elle leur imposait la gaieté dans leur solitude ;

Ferdinand VII souffrait tout avec cette patience qui caractérise la race espagnole, sauf ensuite à se venger.

Cependant une circonstance grave se présenta pour exciter une vive et profonde attention. L'Angleterre, en continuant vigoureusement la guerre d'Espagne, avait senti la nécessité de donner un chef, une unité à cette prise d'armes. N'était-ce pas au nom de Ferdinand VII que la nation se levait? pour lui le clairon sonnait dans la montagne. Si l'on parvenait à conduire Ferdinand VII au milieu de la Castille, l'énergie nationale recevrait un nouvel aliment; le peuple aurait un chef, son roi bien-aimé. Dans ces idées, le ministère du marquis de Wellesley résolut de faire enlever Ferdinand VII pour le transporter en Angleterre; elle désigna le baron de Kolly à cet effet¹;

¹ Toute cette intrigue de Valençay et les affaires des princes d'Espagne ont besoin d'être éclairées: voici les pièces secrètes de toute cette négociation:

Lettre du prince Ferdinand à M. Berthemy, gouverneur du château de Valençay, en date du 6 avril 1808.

« M. le gouverneur,

» Un inconnu vient de s'introduire dans ce palais, sous le prétexte de faire des ouvrages au tour, et il a de suite osé faire à M. d'Azimaga, notre premier écuyer et intendant général, la proposition de m'enlever de Valençay, de me remettre des lettres dont il est porteur, enfin de conduire à sa fin le projet et le plan de cette entreprise affreuse.

» Notre honneur, notre repos, la bonne opinion due à nos principes, tout était singulièrement compromis si M. d'Azimaga n'eût pas été à la tête de notre maison, et n'eût pas fait en cette circonstance périlleuse une nouvelle preuve de sa fidélité, de son attachement inviolable pour S. M. l'empereur et roi, et pour moi. Cet officier, qui a commencé, monsieur, par vous informer au moment même de l'entreprise dont il s'agit, m'en a donné connaissance immédiatement après.

» J'ai voulu, monsieur, vous faire savoir moi-même que je suis informé de cette affaire, et manifester dans cette occasion mes sentiments de fidélité inviolable pour l'empereur Napoléon et l'horreur que m'inspire ce projet infernal, dont je désire que les auteurs et les complices soient punis comme ils le méritent.

» Agréez, monsieur, les sentiments d'estime de votre affectionné.

» Signé: le prince FERDINAND. »

Lettre du roi George III, adressée à Ferdinand VII, prisonnier à Valençay.

« Monsieur mon frère,

» Il y a longtemps que je cherche l'occasion de faire remettre à votre majesté une lettre signée de ma propre main, pour lui faire parvenir les sentiments du vif intérêt et de la profonde douleur que je ne cesse d'éprouver depuis que votre majesté est éloignée de son royaume et de ses fidèles et bons sujets. Nonobstant la violence et les cruautés dont l'usurpateur du trône d'Espagne accable la nation espagnole, ce doit être une grande consolation pour votre majesté que de savoir que votre peuple conserve toujours sa loyauté et son attachement envers la personne de son roi légitime,

cet émissaire intelligent, actif, arriva subitement à Paris, chargé de lettres intimes du marquis de Wellesley pour Ferdinand VII, et d'une note de la main de George III et du prince régent pour se faire reconnaître ; des crédits considérables lui étaient ouverts. A peine descendu à Paris, le baron de Kolly fut arrêté par les soins de Fouché, et voici ce que la police imagina pour tenter les infants : au baron de Kolly elle substitua un agent habile, qui dut porter toutes les pièces anglaises et les moyens de reconnaissance dont l'émissaire était chargé ; le faux baron devait donc inviter les princes d'Espagne à le suivre dans sa fuite en Angleterre ; et s'ils acceptaient, on les eût renfermés à Vincennes. Les infants furent prévenus, par une voie détournée, du petit complot de la police contre eux ; ils surent que le

et que l'Espagne fait des efforts continuels pour maintenir les droits de votre majesté et pour rétablir l'indépendance de la monarchie. Les ressources de mon royaume, mes flottes et mes armées ne cessent d'aider les sujets de votre majesté dans cette grande cause, et mon allié le prince régent de Portugal y a contribué avec tout le zèle et la constance d'un fidèle ami.

» Aux bons sujets de votre majesté, ainsi qu'à vos alliés, il ne manque que la présence de V. M. en Espagne, où sa personne ne pourrait qu'inspirer une nouvelle énergie. Ainsi, avec toute la franchise de l'amitié et de l'alliance qui me lie aux intérêts de votre majesté, je la prie de réfléchir sur les moyens les plus sages et les plus efficaces pour s'arracher aux indignités qu'elle éprouve, et pour se montrer au milieu d'un peuple qui ne respire qu'un sentiment universel pour le bonheur de votre majesté et pour sa gloire.

» J'ajoute à cette lettre une copie de celle de créance que mon ministre en Espagne doit présenter à la junte centrale qui gouverne au nom et par l'autorité de votre majesté.

» Je prie votre majesté de ne pas douter de ma véritable amitié, étant avec l'attachement le plus invariable, monsieur mon frère, votre bon frère.

» Signé: GEORGE, ROI.

» Au palais de la reine, le 31 janvier 1810. »

Lettre en latin du roi George III à Ferdinand VII, dont était chargé Kolly. En voici la traduction :

« George III, par la grâce de Dieu, roi de la Grande-Bretagne, défenseur de la foi, duc de Brunswick et de Lunebourg, prince électeur, etc., au sérénissime seigneur Ferdinand VII, roi catholique des Espagnes, des Deux-Siciles et des Indes, notre frère et bien-aimé cousin, salut.

» Sérénissime et très-puissant prince, frère et bien-aimé cousin.

» L'objet principal de nos vœux et de notre sollicitude étant d'entretenir et d'augmenter par tous les moyens qui sont en notre pouvoir l'ancienne amitié heureusement rétablie entre nos couronnes, n'ayant rien de plus à cœur que de faire refluer par des avantages réciproques le commerce, qui de tout temps a été si utile aux sujets des deux nations, et surtout de conduire à une heureuse fin, par des efforts combinés, la guerre que nous soutenons contre l'ennemi commun, nous avons résolu d'envoyer

véritable baron de Kolly était à Vincennes ; leur premier soin fut, lorsqu'ils reçurent les propositions de l'agent, d'écrire sur-le-champ à l'empereur dans les termes respectueux du plus grand dévouement ; ils dénonçaient eux-mêmes les propositions faites par le baron de Kolly ; on voulait les entraîner à manquer de fidélité à Napoléon ; jamais ils ne consentiraient à de telles infamies ; contents de leur sort, ils ne demandaient, comme gage de satisfaction, qu'une alliance avec une nièce de l'empereur, une simple parente même ; tout mariage serait glorieux pour eux. Le cabinet de l'empereur fit beaucoup de bruit de cette déclaration des princes d'Espagne, parce qu'il fallait

à la cour de votre majesté un personnage non moins distingué par les qualités de son esprit que par la noblesse de sa naissance, chargé de notre part de porter à votre majesté l'expression des sentiments dont nous sommes pénétrés pour sa personne.

» A cette fin, nous avons choisi notre fidèle et aimé conseiller Henry Wellesley, notre écuyer, et l'avons revêtu du caractère d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, persuadé que ce choix ne pourra être qu'agréable à votre majesté. Il nous reste à la prier d'accueillir favorablement notre envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, et à recommander sa majesté et sa maison royale à la divine Providence, pour qu'elle digne les sauver de tous périls.

» A notre palais royal de Windsor, le 2 janvier 1810, la cinquième année de notre règne.

» De votre majesté le bon frère.

» **GEORGE, roi.** »

Pour faire reconnaître l'agent, lord Wellesley avait remis l'attestation suivante au baron de Kolly :

« Le soussigné, principal secrétaire d'État de S. M. B. pour le département des affaires étrangères, atteste que cette lettre est véritablement la même que S. M. C. le roi Charles IV adressa à S. M. le roi George III, sur l'événement du mariage du prince des Asturias, actuellement le roi Ferdinand VII. Cette pièce authentique est confiée aux personnes qui auront l'honneur de la soumettre aux yeux de S. M. C. Ferdinand VII, pour vérifier leur mission.

» Downing-street, le 26 février 1810.

» **Signé, WELLESLEY.** »

Lettre de Fouché à M. Desmarests, chef de division à la police.

« Aussitôt cette lettre reçue, vous réunirez toutes les pièces qui concernent l'affaire Kolly, et vous me ferez un rapport pour l'empereur sur cette affaire qui puisse être imprimé dans le *Moniteur*.

» Le baron de Kolly sera supposé avoir été à Valençay pour y remplir sa mission et y avoir été arrêté ; on le croira facilement à Valençay, on le croira aussi à Paris ; ceux qui connaissent Kolly, et qui l'ont vu à Paris, pourront avoir quelque doute ; mais ils imagineront qu'au lieu d'avoir été au secret à Vincennes, il a été envoyé à Valençay. Continuez le secret le plus rigoureux à son égard, c'est important.

» Le but de ce rapport est de persuader le ministère anglais que les princes de Valençay ne veulent avoir aucune communication avec les insurgés et qu'ils les regardent comme les ennemis de leur pays. Il sera même bien de faire les honneurs de

prouver aux cortès de Cadix que Ferdinand VII restait sans espoir et sans volonté de ressaisir une couronne qu'il avait définitivement cédée à Napoléon.

Si l'empereur prêtait une vive attention aux moindres démarches des enfants d'Espagne détenus à Valençay, il s'inquiétait à peine du roi Charles IV, le chef de la maison des Bourbons d'Espagne : le vieux roi était le passé, Ferdinand l'avenir, et l'empereur ne s'informait guère des destinées que le temps avait précipitées dans sa marche rapide. Dès les premiers mois de son séjour à Compiègne, Charles IV avait demandé un changement de résidence : Compiègne était hu-

cette arrestation à l'avis qu'ont donné les princes des propositions qui leur ont été faites par le baron de Kolly. On joindra à la suite de ce rapport le détail de la fête que les princes ont donnée à l'occasion du mariage de sa majesté.

» Je pense que la lecture de ce rapport fera un bon effet en Europe pour les affaires d'Espagne. Il sera nécessaire de faire une lettre de Valençay et un interrogatoire de Kolly, subi à Valençay et à Vincennes, dans lequel il dira son nom, etc., et qui sera fait de la manière la plus propre à mystifier les Anglais.

» Je vous renouvelle l'ordre de tenir Kolly au secret le plus rigide, et de ne lui laisser ni encre ni papier. Occupez-vous, sur-le-champ, du rapport que je vous demande, ainsi que des interrogatoires, de la lettre du commandant, etc. Vous m'envoyez le tout avec les pièces pour être inséré dans le *Moniteur*, quand je les aurai communiquées à l'empereur. Le courrier que je vous dépêche a ordre d'attendre à Paris tout ce que je vous recommande dans cette lettre.

» Comptez sur mon affection.

» **Le DUC D'OTRANTE.** »

Le vieux roi Charles IV, toujours abaissé devant Napoléon, lui écrivait :

Lettre du roi Charles IV à l'empereur.

« Monsieur mon frère, j'ai trouvé Compiègne ce que je pouvais le désirer ; le palais vaste et commode, le pays riche, la campagne riante, la forêt aussi étendue que belle, les promenades nullement pénibles et toutes variées et fort agréables ; mais une fatale expérience m'a fait malheureusement connaître que le séjour de Compiègne dérange chaque jour ma santé, et qu'il ne sera pas possible de passer l'hiver dans ce climat sans m'exposer à perdre l'usage de mes membres pour le reste de ma vie. La conservation de ma santé devenant un des premiers devoirs, après avoir consulté sur mon état les médecins les plus habiles, je désirerais m'approcher avant l'automne d'un des climats les plus doux de la France. On m'a indiqué la ville de Nice, ainsi je demande à votre majesté si elle croit possible et convenable que je m'y établisse avec ma suite pendant les mauvais mois de l'année. J'attends de l'amitié de V. M. I. et R. cette nouvelle marque de l'intérêt que la santé de son bon ami lui inspire.

» Sur ce, je prie Dieu, monsieur mon frère, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

» Monsieur mon frère,

» **De V. M. I. et R.**

» Le très-affectionné frère et ami.

» **Signé: CHARLES.** »

mide et froid pour lui habitué aux chaleurs de l'Andalousie, aux sécheresses des plaines de la Manche ; il ne pouvait supporter ces brouillards épais, ces nuées d'eau qui inondaient le vaste parc ; réuni à sa chère Marie-Louise, à Godoï le *privado*, que pouvait-il désirer si ce n'est le soleil ? Les expressions de sa correspondance avec l'empereur étaient toujours respectueuses et amicales ; Charles IV, content de son sort, n'était plus roi d'Espagne ; et comme s'il avait un peu de pudeur de la position abaisée de sa couronne, il éprouvait de la satisfaction à ne plus la porter. L'empereur lui fixa pour résidence Marseille ; le roi y loua une villa au bord de la mer, avec des vignes brûlées, comme dans la Manche et le Val-de-Penas ; il se plaisait à l'embellir, à poursuivre les cailles qui bondissent de la grappe au figuier. Sa santé était bonne ; l'hiver, il habitait, en bourgeois, une des grandes maisons de Marseille, et les huit mules de sa voiture attestait son ancienne splendeur ; le même carrosse contenait le roi, Marie-Louise et le prince de la Paix, inséparables dans la fortune comme dans l'exil ; ses joies étaient quelques solos de violon qu'il exécutait avec Boucher, son musicien favori ; puis les parties d'ombre, comme sous la régence de Marie de Médicis ou la maladie de Mazarin, quand une multitude de gentilshommes venaient jouer auprès du lit du mourant, dans le salon resplendissant de trumeaux de Venise et de lumières. Sa pension allouée par un traité lui était payée exactement et par à-compte ; après bien des sollicitations il obtenait quelque 100,000 francs sur le trésor. Les bastides de Marseille voyaient alors des exilés d'opinions bien diverses : Charles IV près de la mer ; Barras aux Eygalades, avec ses meutes et ses maîtresses ; plus tard Fouché dans sa sénatorerie d'Aix. Puis pour préfet un conventionnel ferme et dur, Thibaudeau, alors revêtu de la dignité de comte, plus impérieux, plus fier sous sa toque nobiliaire que les anciens gouverneurs de Marseille, les Langeron, les Fortia de Pille, dont on voit les beaux portraits sur les monuments publics de l'antique cité.

Dans ces ravages de la fortune, il était dit que tous les membres de la maison de Bourbon devaient subir de grandes épreuves ; Napoléon les avait pris comme but et dernier mot de sa rivalité ; entre sa famille et ces dynasties, il y avait incompatibilité absolue. Aussi la branche de Naples était-elle poursuivie avec autant d'acharnement que ses aînées de France et d'Espagne ; depuis la campagne de 1805, terminée par Austerlitz, le sort de la maison de Naples avait été ré-

solu ; une course militaire du maréchal Masséna avait brisé les efforts des Calabrais et des lazzaroni de Naples ; la reine Caroline avait rejoint Ferdinand en Sicile ; tous les deux régnaien sur ces peuples fiers , sur cette aristocratie sicilienne qui porte dans son sang l'origine sar- rasine et les souvenirs de la Grèce. Un troisième élément s'était mêlé à cette population ; depuis longues années les Anglais convoitaient la Sicile ; lors de la campagne de 1805 ils avaient offert leurs services à la royauté de Naples ; 10,000 hommes s'étaient répandus dans l'île sous les ordres de lord William Bentinck. L'Angleterre avait rendu de grands services à la cause des Bourbons de Naples ; lorsque Murat tenta une expédition en Sicile , les Anglais repoussèrent l'invasion par des secours effectifs d'argent et de troupes , ils voulurent présider à l'organisation de l'île , proposant une constitution avec des pouvoirs balancés , partout où les Anglais espéraient dominer , leur premier moyen était d'établir un parlement , des assemblées politiques , pour troubler la paix du pays et profiter ainsi de la corruption et de la faiblesse.

La reine Caroline se montra en cette circonstance nationale avec un caractère de fermeté hautaine : à Naples , elle avait voulu secouer le joug des Français ; en Sicile elle espéra briser la tyrannie des Anglais. Cette femme forte rêvait les vêpres siciliennes , organisant des complots avec les grands et le peuple afin de soulever les masses contre William Bentinck et les habits rouges ; elle se mit en rapport pour cet effet avec Murat , lui proposant de débarrasser la Sicile des Anglais si l'on voulait reconnaître son indépendance. Dans le fait les Bourbons n'y régnaien plus que nominativement , William Bentinck en était gouverneur général avec les pleins pouvoirs que l'Angleterre donne à ses délégués dans l'Inde ou dans ses colonies ; les régiments siciliens étaient conduits par des officiers anglais , lord Wellington en avait même dans ses rangs , braves troupes , capables d'un coup de main ; les Siciliens et les Piémontais sont les meilleurs soldats de l'Italie. Ainsi les Bourbons , de tout leur héritage , n'avaient donc plus que la Sicile ; l'œuvre de Richelieu et de Louis XIV tombait en poussière.

Cette Italie voyait d'autres dynasties exilées , et je ne puis résister au besoin impérieux de jeter un regard sur cette maison de Savoie-Carignan , si élevée dans l'histoire du XVII^e et du XVIII^e siècle. Ce nom de Savoie se mêle partout aux alliances de famille , aux guerres de

Louis XIV et de Louis XV : ici le prince Eugène , là ces gracieuses princesses dont on voit les portraits dans les galeries de Versailles. Quelle noble maison que celle des Carignan , si instruits , si intelligents , si habiles dans la guerre ! puis si honnêtes , si probes qu'on les eût tous dits les représentants de la digne chevalerie, de ces vieux ducs de Savoie avec leurs armures de fer. Et cependant cette famille si brillante était tombée devant les intrigues du directoire et les tristes pamphlets de M. Ginguené ; la conduite de cet ambassadeur avait amené l'abdication de Charles-Emmanuel, qui chercha le premier un refuge en Sardaigne.

Admirable union que celle de Charles-Emmanuel et de Marie-Clotilde de France, la propre sœur de Louis XVI ; jamais amour ne fut plus grand , plus résigné ! Tous deux régnèrent d'abord en Sardaigne , dans cette île , débris de la civilisation antique : vous tous qui cherchez au loin les traces des peuples primitifs , visitez la Sardaigne , couverte des débris antépélagiens. Charles-Emmanuel y vécut heureux au milieu du peuple ; s'il revint dans le Piémont après l'expédition de Suwarow , depuis il ne voulut plus quitter Rome , la cité des ruines ; le pape lui donna pour séjour la *villa Borghèse* , noble palais qui se déploie sur la place du Peuple ; Clotilde de France mourut au pied des basiliques , et Charles-Emmanuel ne voulut plus quitter son tombeau , se consacrant à la piété sous le cilice des céno-bites ; il abdiqua tous ses droits en faveur de son frère , Victor-Emmanuel : Rome retentit encore du souvenir de ses actions de bienfaisance et de piété ; il quétait pour les pauvres , se consacrait à leur service ; sainte vie , qui peut seule convenir à la royauté dans le malheur. Pour les vieilles couronnes il était trois devoirs : guerroyer , régner , aumôner : quand les deux premiers devoirs étaient impossibles , il restait le dernier. Le frère de Charles , Victor-Emmanuel , prit le titre de roi de Sardaigne ; prince grave , avec un penchant décidé pour les armes et l'étude , il avait servi contre la révolution française ; retiré à Florence , à Rome et à Naples , il quitta l'Italie en 1806 pour prendre le gouvernement de la Sardaigne ; il prépara des prodiges à cette contrée inconnue : on vit se développer la magnifique culture des oliviers et des mûriers ; une armée se forma par enchantement , la Sardaigne eut six régiments de cavalerie et vingt d'infanterie ; elle reçut des subsides de l'Angleterre et fournit des auxiliaires à ses armées. Ainsi vivait un des nobles rejetons de la

grande maison de Savoie : pour se faire reconnaître par la civilisation nouvelle, les royautés même anciennes avaient besoin de se poser comme laborieuses ; rude tâche que la révolution imposait désormais aux couronnes.

La maison de Bragance d'origine si chevaleresque, avait quitté, comme on l'a vu, le Portugal sous la protection britannique : quand Junot apparaissait avec ses régiments affaiblis, don Juan cherchait protection et abri dans le Brésil. Les tempêtes publiques commençaient à agiter le continent de l'Amérique aussi fortement que l'Europe même ; des États indépendants se formaient dans le Mexique, dans le Pérou, et le mot de liberté retentissait sous le système fédératif. Le Brésil avait échappé à ces ravages de l'esprit novateur, et la maison de Bragance put y trouver un asile contre la destinée terrible.

Don Juan avait-il perdu tout espoir de revoir Lisbonne, sa belle capitale ? Après la convention de Cintra, il aurait pu saluer de nouveau le palais de Mafra et la tour de Belem ; les Français étaient expulsés presque entièrement du royaume ; Napoléon offrait de traiter avec l'Angleterre sur les bases d'une restauration de la maison de Bragance ; mais la Grande-Bretagne se souciait peu de voir la restauration de Jean VI aussi rapidement accomplie ; son intérêt était de ployer le Portugal sous le joug de sa puissance et des forces de son commerce. Les campagnes de lord Wellington n'avaient pour objet que d'habituer les peuples de la Péninsule à subir la prépondérance absolue de l'Angleterre ; elle eût désiré que la maison de Bragance devint tout à fait une dynastie du nouveau monde, afin que le Portugal donnât ses vins de Porto et de Madère à la Grande-Bretagne, comme la Sicile lui servait de grenier d'abondance.

C'était triste à voir que toutes ces chutes rapides de maisons souveraines : au Midi, étaient presque entièrement disparues les principautés autrichiennes en Italie, ces grands-ducés de Toscane, de Modène, modèles des gouvernements paternels ; quel prince pouvait-on comparer à Léopold, dont le souvenir est partout présent, à Pise, à Florence, dans les belles terres si fertiles et si heureuses sous leurs pampres d'or ? Il y avait quelque chose de si doux dans ce gouvernement des archiducs en Italie ! là se voyait la tolérance la plus absolue, unie aux sentiments de réforme ; tout était destiné à servir de modèle. Les premiers codes de bienfaisance et d'humanité avaient pour origine la Toscane, et pour protecteur Léopold : la peine de mort y fut abolie;

il y avait une législation si tolérante qu'on ne comptait pas un seul proscrit, une seule persécution; étrangers ou sujets étaient placés sous le même système; tous, à l'abri des lois, pouvaient jouir de la bienfaisante application des plus heureuses idées et de cet aspect des arts que les grands-ducx de Toscane aimaient tant à protéger. Eh bien! tout cela était disparu; on n'avait tenu compte ni des services rendus à l'agriculture par les merveilleux canaux, ni des progrès de la civilisation qui avaient fait de la Toscane, sous les archiducs, le plus heureux pays de la terre. Admirable mélange que la bonté et le calme du sang allemand uni à l'imagination ardente des Italiens! La république et Napoléon avaient impitoyablement brisé les familles d'Este; Élisa, Pauline, les grands dignitaires de l'empire, avaient désormais les titres que les fils et les filles de la maison d'Autriche ou de Bourbon avaient si longtemps possédés; les maisons souveraines, les Doria, les Dandolo, les républiques, les sénats, les doges, les podestats, s'étaient abîmés sous la main du maître.

Et il ne faut pas croire que la révolution se fût seulement attaquée aux dynasties méridionales, plus molles, plus efféminées, sous des princes amis des arts et de la paix; implacable, elle avait également poursuivi des noms plus fermes et plus retentissants dans l'histoire, et la maison d'Orange elle-même, si grande au XVIII^e siècle. Cette illustre famille, symbole du protestantisme et de la réforme, était représentée par un exilé, Guillaume-Frédéric prince d'Orange, de la race des stathouders: des liens trop intimes unissaient les Brunswick, la maison de Hanovre et celle d'Orange, pour que ces princes ne vinssent chercher un refuge en Angleterre; ils y trouvèrent un asile et des grades dans l'armée anglaise. Le prince Frédéric-Guillaume de Nassau, le représentant de toutes ces lignées, reçut une pension du parlement et un commandement militaire; les Brunswick et les Nassau, comme la plupart des princes allemands exilés, venaient prendre rang sous le drapeau britannique¹, ils servirent plus tard aux projets de la Grande-Bretagne sur la Hollande, pour briser les derniers liens de la domination française.

La fortune ne traitait pas mieux la branche de Holstein, qui régnait en Suède; les successeurs de Gustave-Adolphe erraient en Allemagne comme proscrits. Le dernier roi, qui portait le même nom que son

¹ Ce fut au cri d'*Oranje boven* que se fit la révolution hollandaise.

illustre aïeul, et défendit avec le plus grand courage sa dignité et l'indépendance de sa couronne, succomba dans la lutte. Le vieux Charles XIII régnait, et le roi proscrit prenait le simple titre de colonel Gustafson, désormais le seul qu'il voulût porter dans l'étrange spectacle de tant de fortunes abaissees! Gustave avait épousé une fille de Bade; tel était alors l'oubli des couronnes que nul n'osa prendre la défense de cette vie chevaleresque. La maison d'Orange représentait le principe calviniste; la maison de Holstein, le principe luthérien, car la réforme n'était pas mieux traitée que le catholicisme par la révolution française; fille ingrate, elle oubliait que toutes les réformes se tiennent et découlent les unes des autres.

Que de ruines avaient donc faites la révolution et le système de l'empire! N'y aurait-il pas une réaction? L'Angleterre avait compris que tous ces moyens lui viendraient en aide; un jour ces proscrits lui serviraient d'auxiliaires dans un mouvement qui aurait pour but la chute rapide, profonde, de Napoléon. Il était impossible, en effet, qu'il n'y eût pas, tôt ou tard, un retour favorable à d'illustres dynasties; les Brunswick, les Orange, les Nassau seraient-ils à tout jamais bannis de l'Allemagne du Nord? Les archiducs ne verraient-ils plus l'heureuse Italie? Les Bourbons, les petits-fils de Louis XIV, de ce roi qui avait constitué la France forte et puissante, n'auraient-ils plus d'espoir pour une restauration? L'empereur avait dit que «dans dix ans sa dynastie serait la plus ancienne de toutes les familles souveraines d'Europe,» et ces mots écrits en caractères de feu durent bien soulever des haines contre lui; n'était-ce pas une terrible menace lancée contre toutes les maisons encore régnantes?

Faut-il dire maintenant l'histoire lamentable du souverain pontife, le chef de l'église catholique, que la révolution n'épargnait pas plus qu'elle ne respectait les princes protestants? Pie VII demeurait toujours à Savone dans une captivité déplorable, privé de ses officiers, des cardinaux pour lesquels il professait la plus tendre, la plus vive confiance. A Savone, la vie du pontife était simple: Pie VII n'avait rien du souverain éclatant, il lisait son bréviaire, et, comme pour témoigner que les choses de la vie lui étaient indifférentes, il raccommodait ses soutanes de ses propres mains; ainsi se passaient ses longues journées. Le préfet de Savone, jeune et bienveillant fonctionnaire, M. de Chabrol, élève de l'école polytechnique, un des compagnons de l'expédition d'Égypte, offrait au pape tous les moyens de distraire

sa vie ; son caractère était doux, ses formes gracieuses ; il voyait continuellement Pie VII, et était parvenu à lui plaire en lui parlant un langage respectueux, si différent de celui qu'avaient fait entendre les chefs militaires à Rome. L'empereur, tout impératif, tout violent qu'il était, avait recommandé de traiter le souverain pontife avec tous les témoignages de la vénération ; les paroles habituelles de Napoléon étaient celles-ci : « Le pape est un agneau, et si j'avais seulement deux heures à causer avec lui, je le ferais revenir à mes opinions. » En cela il se trompait, le pape, l'homme le plus tolérant pour toutes les questions personnelles, le plus conciliant quand il s'agissait de lui seul, était ferme, décidé¹, tenace, lorsqu'il s'agissait des droits du saint-siège transmis à la longue suite des siècles ; le pape, sans Rome, se considérait comme captif ; que pouvait être la tiare sans Saint-Jean de Latran et la basilique des saints Apôtres ? Napoléon n'avait pas le sens moral de la papauté ; il ignorait que sur les questions religieuses nulle concession ne serait faite : ainsi les soldats pouvaient s'emparer de Rome, briser les portes du château Saint-Ange, mais jamais le pontife n'aurait scellé de son anneau du pêcheur la bulle pour le divorce de Napoléon ; la pureté et la sainteté du mariage était un dogme pour l'Église, et la protestation des treize cardinaux qui ne parurent point au mariage de Marie-Louise constatait assez la volonté ferme et invariable du souverain pontife, qui n'eût jamais accédé aux caprices des passions humaines et aux violences de la politique². Le pape semblait dire à l'empereur, comme autrefois les pontifes aux

¹ Le pape ne prononça jamais un mot relatif à son temporel et à sa souveraineté. Voici ce qu'il disait à un envoyé de M. de Metternich : « Quand les opinions sont fondées sur la voix de la conscience et le sentiment des propres devoirs, elles deviennent irrémovibles, et il n'y a pas de force physique au monde qui puisse, à la longue, lutter contre une force morale de cette nature. »

M. de Lubzeltern continue à indiquer le caractère de Pie VII dans la même dépêche : « J'ai trouvé le pape un peu vieilli, mais bien portant, calme, serein à son ordinaire, et ne mettant pas la moindre aigreur dans ses propos, même lorsqu'il a abordé les sujets qui doivent lui être le plus sensibles. Il m'a paru également ferme dans ses opinions ; il y en a sur lesquelles assurément il ne reviendra jamais. » (Extrait d'une lettre de M. Lubzeltern, en date du 16 mai 1810, à M. le comte de Metternich.)

² Les treize cardinaux qui n'assisterent pas à la cérémonie religieuse du mariage de Napoléon furent exilés dans cet ordre : Mattei et Pignatelli à Réthel, la Somaglia et Scotti à Mézières, Saluzzo et Galeffi à Seda, puis à Charleville, Brancadoro et Gonzalvi à Reims, Louis Ruffo et Litta à Saint-Quentin, di Pietro, Opizzoni et Gabrielli à Saumur.

féodaux : « Reprenez votre première épouse, et ne souillez pas votre couche par l'adultère. »

Le philosophe, observant de haut la marche des idées, aurait ainsi contemplé bien des ruines dans les pouvoirs qui avaient marqué à travers les siècles ; il n'y avait plus ni confédération germanique, ni Suisse indépendante, ni républiques de Gènes et de Venise ; l'Europe était couverte de débris ; tout servait de pierres pour élever l'immense édifice de l'empire ! Qu'était devenue la famille des Bourbons, si glorieuse sous Louis XIV, les Carignan et les Savoie à la brillante épée, les Brunswick et les Orange, chefs militaires de l'Allemagne du Nord, les Holstein de Suède et la maison de Bragance ? Tout cela avait abaissé la tête ; la tempête avait emporté les arbres généalogiques, et le blason vieilli était suspendu couvert d'un voile dans une lice funèbre. Les maisons souveraines qui avaient brillé au XVI^e et au XVII^e siècle disparaissaient dans ce terrible ouragan ; les autres flétrissaient la tête en cherchant à apaiser un vainqueur inflexible ; la maison de Lorraine livrait une de ses filles, la Prusse agenouillée donnait ses places fortes et son argent ; il ne restait donc plus de fier et d'indépendant que la maison de Romanoff avec son empire sans limite, et cette puissante aristocratie anglaise, qui trouvait dans le commerce du monde et le crédit public les ressources de la guerre qu'elle avait résolu de soutenir.

C'est donc entre ces pouvoirs que doit se continuer la lutte sans trêve ni repos. Le champ de bataille va de nouveau s'ouvrir ; la paix est déjà importune à cet empereur que la paternité vient d'appeler à une nouvelle vie : le canon des combats plaît seul à cette imagination orientale ; le berceau de son fils agrandit encore son ambition ; à chaque nouvel enfant qu'il espère, il lui faudra un sceptre et une capitale comme Rome avec ses cirques et ses arcs de triomphe !

LETTRE
SUR
LA DÉCADENCE ET LA RUINE DE L'EMPIRE.

(1812—1814.)

Un spectacle lamentable est celui d'une œuvre qui grandit et tombe dans le court espace de quelques années. L'homme consacre souvent sa vie à une destinée, puis il la voit tout à coup s'évanouir ; ce qu'il a créé disparaît à la première tempête, et autour de lui d'amères déceptions viennent lui apprendre la fragilité de ses desseins.

Ainsi se présente la grande chronique de l'empereur Napoléon ; jamais ruine plus rapide ; il vient d'établir le pouvoir, et avec le pouvoir un empire qui s'étend de Hambourg aux bouches du Cattaro ; plein de vastes pensées, le front brisé de travaux, il fonde un système fédératif qui comprend l'Allemagne, le Danemark, l'Italie, l'Espagne : son influence s'exerce à Berlin, à Vienne, à Copenhague, à Stockholm, en Suisse même dont il se proclame le médiateur souverain. A l'intérieur une administration uniforme, une armée de 700,000 hommes, des préfets obéissants, une population soumise ; aucune institution qui puisse prétendre au partage de l'autorité ; sa volonté c'est le pouvoir ; le pouvoir, réduit à des chiffres, se résume dans la conscription et l'impôt.

Comment se fait-il que ces éléments de force si largement organisés s'évanouissent à la première grande crise ? Quelle cause rapide et profonde a pu entraîner la chute de ce vaste tout élevé avec tant de labeurs et de peines, et cela dans l'espace de dix-huit mois ? Au com-

mencement de 1812, la puissance de Napoléon est dans toute sa splendeur, il dispose de la plus belle armée du monde, ses alliés sont à ses pieds, les peuples dans l'admiration de sa force et de son génie ; et, le 1^{er} avril 1814, la ruine de l'empire français est entièrement consommée ! il tombe en poussière, il s'éparpille sans laisser trace ; Napoléon est obligé de signer son abdication, ou, pour parler plus exactement, la France l'abdique, lui le grand et le fort. L'Europe marchait avec nous, elle est maintenant contre nous ; une sorte de *hourra* de peuples s'est élevé contre le dictateur qui naguère couronné de lauriers promenait sa puissance au milieu de mille nations.

Pour la foule, cette chute de l'œuvre immense tient à une seule cause, la campagne de Moscou ; si l'empire français est tombé, c'est qu'une armée s'est perdue sous les glaces de la Russie ; Moscou a enseveli sous les neiges le pouvoir de Napoléon. Oui, sans doute, si l'on examine la cause immédiate, extérieure ; la ruine d'un système se révèle toujours d'une manière violente ; mais si la catastrophe couronne un événement, elle ne le fait pas naître ; il y a un long travail, une action sourde, continue, un mobile intérieur qui affaiblit et use un principe avant qu'il ne croule ; quand le ver a rongé la sève de l'arbre, la tempête l'emporte à la première rafale. Après la campagne de Moscou on a vu décroître et tomber l'empire français, d'où l'on a conclu que ce qui était si fort avait été ruiné par ce fatal désastre.

Ici est l'erreur. A examiner de près cet empire, à voir ce vaste ensemble diffus et mal joint, on doit juger qu'il ne pouvait se maintenir longtemps que d'une manière violente, par des efforts extraordinaires, et que cette violence, en excitant des guerres, en multipliant les périls, devait naturellement préparer la décadence plus ou moins rapide du pouvoir de Napoléon. L'empire français était un amalgame d'États maintenus violemment par une dictature militaire, plutôt qu'une monarchie dont les parties auraient dû se lier entre elles et marcher par leur propre impulsion ; mille intérêts divers s'y pressaient et luttaient entre eux : quels rapports pouvait-il exister entre les villes hanséatiques, la Hollande, la Catalogne et l'Italie ? On s'imaginait à Paris qu'envoyer un préfet, des administrateurs français, les lois du code civil, c'était conquérir à la France ces territoires lointains si opposés à ses mœurs ; la crainte pouvait commander l'obéissance, et la gloire entraîner l'admiration ; mais il n'y avait rien de fort, de solide dans le contrat moral passé entre les conquérants et les peuples

conquis, rien en un mot de ce qui assure la permanence et la durée des systèmes. Que devait-il arriver nécessairement ? L'empire était destiné à une ruine, si ce n'est pendant la vie de Napoléon, au moins à sa mort plus ou moins éloignée. Comme après Alexandre, comme à la chute des Carlovingiens, les provinces devaient se séparer sous la main des lieutenants ou des feudataires ; à la première crise, les peuples devaient courir d'eux-mêmes à leur indépendance et à leur nationalité, à leur intérêt surtout que le système continental ployait si fatallement sous les lois inflexibles de l'idée prohibitive. Dans ce vaste horizon on voulait au moins conquérir la faculté de respirer.

Et c'est ce qui explique, indépendamment des faits militaires, les événements politiques des trois grandes années diplomatiques de l'Europe, 1812, 1813, 1814. Voyez d'abord l'aspect que présente la campagne de Moscou : quand Napoléon marche vers la Russie, il conduit des masses confuses, disparates, réunies contre leurs propres intérêts : les Prussiens, les Autrichiens s'avancent à contre-cœur, guidés par le génie superbe qui fait violence à leur histoire. Après le premier revers, cette fantasmagorie disparaît, chaque peuple revient à lui-même, chaque homme à son pays, chaque soldat à son drapeau ; et ce qui fut alors appelé défection n'était en réalité que le retour simple et naturel de chacun à sa nationalité primitive. On parle souvent de trahison ; c'est l'explication facile, commode, qu'on donne à toutes les chutes ; on ne tient pas assez de compte des causes, des idées, ou des systèmes qui se trahissent eux-mêmes. Et voilà pourquoi le soulèvement contre l'œuvre de Napoléon fut si rapide, si puissant ! L'insurrection commença aux extrémités de l'empire, en Hollande, dans les villes hanséatiques, en Italie, en Espagne ; partout l'étendard se leva sans effort ; le mot de guerre fut prononcé avec enthousiasme ; ce ne furent pas les armées, mais l'Europe entière qui voulut briser l'épée du superbe dictateur.

Depuis les croisades, rien de plus homérique que ce soulèvement de peuples, rien de plus extraordinaire que ces myriades d'hommes qui, partis des extrémités du pôle, des murailles de la Chine, de Cadix ou de la Calédonie, se donnèrent rendez-vous à Paris. Ce vaste mouvement, il faut lui rendre sa mesure réelle et le restituer à l'histoire impartiale, afin de détruire les préjugés que les biographes de Napoléon ont pu jeter sur un tel drame ; autrement on ne s'expliquerait jamais ce phénomène d'un empire si grand qui croule en dix-huit

mois. C'est qu'il s'agit d'une guerre des peuples se relevant contre celui qui avait courbé le monde sous sa main rude et glorieuse.

L'espace qu'embrasse ce nouveau récit n'est pas très-étendu : il parcourt deux ans à peine ; je prends l'empire quelques mois avant la campagne de Moscou, et, passant à travers tous les événements militaires, je cherche à expliquer, par les tendances des sociétés, les ruines que je dois décrire. L'esprit de ce livre peut maintenant bien se comprendre et s'apprécier nettement ; ce n'est ni une biographie militaire de Napoléon, ni l'histoire exclusive de l'empire ; c'est la chronique de l'Europe, des peuples, des cabinets et des rois qui se groupent autour de cette image colossale. Cette appréciation comparée des faits peut seule nous mettre sur la voie du grand mystère de cette chute rapide ; il a fallu dire l'esprit et les tendances des nationalités germanique, slave, espagnole, leur énergie, leur force de répulsion ; car l'esprit d'insurrection fut le mobile actif de la résistance contre l'empire, et ceci explique l'arrivée de Moreau sur le continent, le sens et le but des livres et des pamphlets de madame de Staël ou de Benjamin Constant, au nom de l'Europe. Ce furent les hommes pros-criés au 18 brumaire, les ennemis du consul et de l'empereur, qui parurent sur la scène pour assister à sa ruine. Tout se lie et s'unit à cette époque, et la conspiration Malet elle-même se reproduit en 1814 ; son sénatus-consulte de déchéance sert de base et de pivot aux actes du sénat qui en finissent avec le pouvoir de Napoléon : ce ne fut pas le parti royaliste qui brisa cette impériale couronne sur le front du dictateur ; le mouvement de cette époque fut plus républicain que bourbonien ; M. de Talleyrand put jouer le sénat à la première restauration, comme Fouché joua la chambre des représentants dans les Cents-Jours ; mais on ne doit pas oublier que l'auteur du sénatus-consulte de la déchéance est l'abbé Grégoire, et le rédacteur des motifs M. Lambrecht, tous deux ardents conventionnels.

Cette puissance des faits démocratiques, parfaitement appréciée par les hommes d'État qui conduisaient alors les cabinets, fit la grandeur de leur système et l'habileté de leur diplomatie ; lord Castlereagh pour l'Angleterre, le comte de Nesselrode pour la Russie, M. de Metternich pour l'Autriche, et le baron de Hardenberg pour la Prusse, compriront ce qu'ils puiseraient de ressources, de force et de grandeur dans l'énergique attitude des peuples et des nationalités. La poétique histoire des sociétés secrètes en Allemagne, les chants de

guerre des étudiants, les mystérieuses affiliations des universités, expliquent en partie le sens véritable, la portée considérable de la guerre de 1813 ; sans cela tout reste dans le chaos, rien n'apparaît, rien ne se justifie. Action et réaction, voilà le monde. Napoléon a refoulé les peuples, les peuples à leur tour refoulent l'empereur. C'est Charlemagne qui rejette les Saxons jusque dans le Jutland ; puis les Normands qui viennent ravager l'empire sous Charles le Chauve. Au x^e siècle la chrétienté s'ébranla pour conquérir le sépulcre du Christ ; en 1813, ce fut pour conquérir leur nationalité que les peuples prirent les armes avec un enthousiasme que rien ne put comprimer.

En partant de ces idées il est plus facile de pénétrer dans les événements qui préparèrent la chute du pouvoir impérial et de juger les hommes avec une impartialité indépendante des passions et des intérêts du jour ; à côté des actions il y a des entraînements, et à côté des entraînements des causes puissantes qui agissent sur l'esprit des peuples, et ne laissent plus aucune liberté ; quand une cause tombe, elle a l'orgueil d'attribuer sa ruine à un fait ou à un homme qui l'a perdue. Les masses prennent toujours quelqu'un qu'elles sacrifient à leur idée d'humiliation et de défaite : elles veulent qu'il y ait des traîtres parce que chez elles tout se résume en drame ; les chroniques du moyen âge, à côté du fidèle archevêque de Turpin, ont placé le traître Ganelon de Mayence. Cela est vieux comme le monde. Ainsi quand je raconte l'apparition de Moreau et de Bernadotte dans les armées alliées, quand j'ai à discuter les actes du maréchal Marmont, je le fais en dehors de ces préventions étroites que l'école spécialement impérialiste a jetées dans les mémoires ; j'ose croire que les esprits graves ajoutent peu de foi aujourd'hui aux compilations de Sainte-Hélène, à ces témoignages qui n'ont pour garantie que le souvenir de quelques hommes ; l'ombre de Napoléon doit souvent protester contre les petites idées et les passions étroites qu'on lui prête.

Et moi aussi je comprends tout ce que la fidélité à Napoléon avait de beau et de noble, tout ce que son génie pouvait exercer de prestige sur les imaginations et les âmes. Rester à ses pieds était encore un beau rôle ; mais aux époques de 1813 et 1814, au moment où la France épuisée d'hommes, sans liberté, sans commerce, cherchait une situation meilleure, quoi d'étonnant que des patriotes aient pu examiner si les carbonari d'Italie, les sociétés secrètes d'Allemagne, les cortès espagnoles n'avaient pas le droit de désirer un peu plus de

liberté pour leur patrie ? Napoléon pouvait travailler à la grandeur de la France ; il fallait aussi songer à sa liberté et à sa prospérité. Qu'est-il arrivé de cet éloignement trop absolu du génie de Napoléon pour les causes de la prospérité et de l'indépendance des peuples ? C'est que l'empire passa vite. On est ébloui de ce qui est brillant, on n'est satisfait que de ce qui est utile. Certes, un mouvement d'orgueil nous porte souvent à contempler cette belle période de l'empire ; nous la voyons avec le même intérêt que nous inspirent les cirques de Rome et la colonne Trajane. L'empire a laissé de vastes traces à étudier et à admirer, mais peu d'exemples à suivre ; c'est un beau livre, brillant d'escarboucles et d'émeraudes, mais court, rapide, et qu'on laisse enveloppé dans le riche velours de sa couverture pour le consulter quelquefois et le refermer aussitôt.

L'empire fut l'expression de la guerre et de la conquête aboutissant à une vaste domination française imposée par la victoire ; Napoléon y consacra sa vie, il s'usa à l'œuvre. Depuis, d'autres temps sont venus, d'autres idées ont surgi ! J'écris ces lignes sur le champ de bataille de Leipzig, là où se donna *le combat des nations* ; dans cette plaine ensanglantée il y a vingt-sept ans, se développe aujourd'hui un magnifique chemin de fer qui conduit de Leipzig à Dresde, et la multitude salue les prodiges de la vapeur et les merveilles de ces mille chars qui parcourent les larges rails ; la paix a donc aussi ses travaux : à chaque âge sa tâche, à chaque génération ses efforts.

Cette tendance des idées prépare un avenir immense à la civilisation ; ceux qui ont parcouru les plus belles contrées de l'Europe savent aujourd'hui qu'en Russie, en Allemagne, en Prusse, en Autriche, en Italie, partout les efforts se dirigent vers la réalisation des progrès de l'industrie. Les chemins de fer unissent les cités, les canaux fertilisent les contrées les plus arides ; sur le Rhin, le Danube, des bâtiments à vapeur pavoisés aux mille couleurs transportent des myriades de voyageurs. Il est curieux de voir et de contempler des peuples paisibles et heureux sous les pacifiques lois des gouvernements protecteurs ; de fortes études dans les universités, un bon système de crédit, une habile répartition de capitaux, voilà ce qu'on trouve dans l'Allemagne, appelée désormais à de riches et fortes destinées !

Cependant l'idée napoléonienne n'est point morte ! elle fait bouillonner les cœurs : elle aura ses entraînements d'honneur, sa gloire éblouissante et le prestige de ce qui est grandiose et beau ! La lice des

batailles s'ouvrira-t-elle encore ? les nations vont-elles se mesurer de nouveau dans un fatal duel ? la terre d'Allemagne n'est-elle pas assez arrosée à chaque place du noble sang français ? ces pyramides de morts dans le lointain ne rappellent-elles pas assez de gloires et de défaites ? L'étude profonde de l'époque que je décris doit corriger les générations de ces idées de conquête ; une des grandes erreurs de l'école exclusivement impérialiste a été de défigurer les véritables caractères d'un temps qui eut sa gloire et ses malheurs. Consultez les vieux souvenirs, parcourez en pèlerin les champs de guerre labourés par la mitraille ; tout vous dira que la victoire fut plus d'une fois balancée, et la lutte longue et fatale. Les illusions perdent les causes, et doit-on s'en faire dans l'examen calme des événements politiques ? Une nation qui s'exagère sa force dans les luttes du monde est destinée aux grands désabusements, je n'ose dire à de grands malheurs.

La suite de cet ouvrage contient de nombreux documents ; ils portent principalement sur l'histoire diplomatique de 1813 et de 1814. J'ai mis de l'importance à suivre et à expliquer toutes les négociations entamées dans cette période, et spécialement les congrès de Prague et de Châtillon. J'ai recouru aux sources authentiques des cabinets, pour étudier et justifier chaque fait ; j'ai vu et touché autant qu'il était en moi les hommes politiques de l'Europe, parce que seuls ils peuvent dominer les opinions vulgaires et corriger les jugements puérils. Il faut attribuer en grande partie à cette ignorance historique du passé les erreurs politiques du temps actuel ; quand on vit dans de fausses idées sur les hommes et les événements, comment apprécier la tendance et le but des négociations modernes ?

Tous les récits des batailles, faits jusqu'ici sur les bulletins de Napoléon, ont été comme les plates copies de ces merveilleuses dictées si claires, si élevées, mais souvent aussi pleines de passions et d'injures contre les hommes d'État et les gouvernements ennemis ; faute grave dans cette haute vie de Napoléon que ces injures qu'il jeta aux souverains et à la diplomatie ; quand les malheurs vinrent (hélas ! ils furent grands), on s'en souvint ; il avait trop souvent abusé de la victoire et de sa supériorité intellectuelle ; ces choses-là ne se pardonnent pas.

L'administration politique de l'empereur a été également recueillie sur les pièces authentiques et secrètes ; le temps est passé des histoires écrites sur le *Moniteur* ; cela est bon pour populariser quelques

pamphlets sur la révolution française et les banalités contemporaines ; mais quand on touche le positif des transactions, il faut être plus sérieux et plus grave. Si les affaires du présent aboutissent souvent à des résultats fâcheux , c'est que l'histoire du passé est mal connue ; on se trompe , je le répète, sur le caractère des hommes politiques et sur la puissance des faits, sur la balance des événements et des intérêts ; comment dès lors négocier habilement et avec efficacité ?

Le mouvement de 1813, qui détermina le soulèvement des peuples, est principalement germanique ; c'est de l'Allemagne que part l'enthousiasme, c'est elle qui entonne les chants d'Arndt et de Kœrner, ou qui apprend du stoïcisme philosophique de Fichte le devoir de mourir pour la patrie. Les universités, les professeurs marchent bannières levées ; ils paraissent comme de fiers hommes aux batailles de Dresde et de Leipzig. C'est en Allemagne donc qu'il faut étudier la cause et l'esprit de cette lutte. A Dresde , voici les portes historiques par lesquelles Napoléon s'élança sur les alliés dans les deux admirables journées du mois d'août pour briser le vaste cercle d'acier de la coalition. Voici Leipzig et le terrain de la grande *bataille des nations* ; à droite s'étendent, comme une chaîne de verdure , les collines de Wachau , où se fit entendre le canon de la première journée ; elles sont là telles que la création les y a jetées ! Les hommes sont tombés, mais la nature vit , robuste, et se nourrit de la mort. A gauche serpente la Partha , que défendirent si vaillamment le vieux général Reynier , Ney et Marmont. Un peu au-dessous est l'Elster , qui entoure Leipzig de ses eaux bourbeuses ; les marais sont larges et s'étendent au loin. Là est la belle chaussée , sur la route d'Erfurth , où se précipita le dernier des Poniatowski , noble rejeton des rois de Pologne. Ces eaux sont aujourd'hui bien paisibles , de pauvres paysans allemands les traversent dans leurs batelets ! Un peu plus loin se dessine Lindenau , enlevé à la baïonnette par le général Bertrand pour assurer le passage du grand empereur.

Triste souvenir ! le pont de l'Elster est aujourd'hui restauré ; il y a vingt-sept ans dans quelques jours que sa terrible explosion annonça les funérailles de l'armée française ; maintenant des troupeaux le traversent , des jeunes hommes font entendre les chants du soir , si nobles et si saints en Allemagne. Les vieilles chroniques diront un jour, sur les bords du Rhin et de l'Elbe , les légendes de l'empereur des Français , comme elles ont raconté les faits et gestes de Charle-

magne. Mais le passé ne reviendra plus ; le blond Germain aux yeux bleus, à la chevelure flottante, ne subira plus la domination des hommes du Midi. L'Allemagne est séparée par les mœurs, les temps et l'histoire, de l'idée française sur la confédération du Rhin ; pour l'Allemagne, Napoléon fut un brillant et terrible météore ; elle le salue comme tout ce qui est poétique et grand, mais elle ne lui sacrifierait pas son empreinte de peuple. L'arbre antique de la Germanie a vu reverdir son feuillage, et les générations s'abritent sous sa protection séculaire.

Leipzig, octobre 1840.

CHAPITRE VI.

ESPRIT DE LA SOCIÉTÉ A LA NAISSANCE DU ROI DE ROME.

La cour. — La ville. — Les dignitaires. — L'administration. — L'armée. — La bourgeoisie. — Les propriétaires. — Les commerçants. — Napoléon et le conseil des manufactures. — Le clergé. — Le concile à Paris. — Délibérations. — Commencements d'inquiétude dans les esprits. — Les plaintes du commerce. — Mauvaise récolte de 1811. — Menace de famine. — Révolte de Caen. — La comète. — Sinistres présages.

Juillet 1811 à avril 1812.

L'ivresse du peuple fut grande à la naissance de cet enfant que l'empereur salua le premier du titre de roi de Rome ; il semblait que la paix de l'Europe allait se cimenter autour du berceau de pourpre et d'or. Napoléon, père de famille, devrait concentrer ses affections sur l'héritier de sa dynastie, l'objet de sa tendresse, l'espoir de son ambition. La société avait une tendance à se civiliser ; le type exclusivement militaire s'affaiblissait successivement ; il y avait une cour brillante, des fêtes, des ballets dansés à la manière de Louis XIV, des présentations, des étiquettes, des petits et grands levers. On passait sa vie sous les gracieux ombrages de Trianon, dans les bois épais de Compiègne ou de Fontainebleau ; on étudiait le regard de Napoléon, les moindres désirs de Marie-Louise ; on s'occupait des plus petites anecdotes sur le roi de Rome, comme la vieille cour s'amusait des espiègleries d'un dauphin ; on aimait à le voir jouer avec son glorieux père, et l'aiglon grandir sous ses vastes ailes ; les accès de colère et d'emportement du petit roi, ainsi que l'appelait l'empereur, ses caprices, tout était remarqué comme des espérances et des grandeurs d'avenir pour la France ; on redisait, en mémoire du chant de guerre de Roland, « que cet enfant serait fier et hautain, fort et impé-

tueux, » et Napoléon souriait à l'espérance de voir dans le roi de Rome, le mâle et belliqueux successeur de sa couronne¹.

Les habitudes civiles s'essayaient à la cour; on y remarquait un caractère plus poli, plus compassé. Les salons du consulat, composés d'aides de camp, de généraux à l'uniforme brillant, étaient toujours la tente dans les salons. Les femmes avaient conservé, en bravant les boutades de vertu et les leçons de Bonaparte, quelque chose des mœurs et des habitudes désordonnées du directoire; c'était de la causerie à coups d'éperon, un sans façon de soldats. A la première époque de l'empire, avant Iéna et Friedland, l'empereur était parvenu avec peine à imposer l'étiquette à cette masse confuse d'officiers généraux qui tous conservaient trop de rudesse pour obéir à des prescriptions souvent puériles; les hommes d'armes préféraient l'empreinte des camps.

Après le mariage avec l'archiduchesse, tout dut changer de forme dans la vie publique ou privée; l'empereur recherchait avec une joie d'enfant toutes les traditions de la vieille cour, et M. de Narbonne fut l'instructeur émérite de ces écoles d'apprentis nobles qui voulaient imiter l'ancien régime et en épeler les beaux airs. M. de Narbonne poussait jusqu'à la puérilité ces façons de grand seigneur et ces manières surannées; il n'avait pas emprunté aux gentilshommes ces grâces faciles, cette tenue de grande maison, qui constituaient la bonne compagnie; il semblait étudier les singularités d'étiquette plutôt que le bon goût, les ridicules plutôt que la forme sérieuse. L'empereur avait la faiblesse, comme tous les hommes qui n'ont pas vu,

¹ Un témoin oculaire rapporte ainsi les jeux de Napoléon et de son fils; jamais l'empereur n'oubliait d'appeler son enfant du titre de *roi* et de *sire*:

« Napoléon jouait avec lui comme si lui-même avait eu six ans... il prenait le roi de Rome dans ses bras, le faisait sauter en l'air, le remettait à terre, puis l'enlevait encore avec une vivacité qui faisait rire l'enfant jusqu'aux larmes... puis il se mettait avec lui devant une glace et lui faisait des grimaces, ce qui excitait la joie du jeune prince à lui faire faire des cris et des trépignements. Souvent aussi l'enfant pleurait parce que la plaisanterie avait été trop vive: alors l'empereur lui disait: — Comment, sire, tu pleures?... Oh! un roi qui pleure! que c'est vilain!... fi... fi... c'est laid! — L'heure à laquelle on le lui menait n'était pas positivement réglée, et ne pouvait pas l'être; cependant celle du déjeuner était particulièrement adoptée; il lui faisait boire du vin de Bordeaux, ou bien trempait son doigt dans le verre et le lui faisait sucer. Quelquefois c'était dans la sauce qu'il trempait son doigt, alors il en barbouillait le visage du jeune prince qui riait de tout son cœur. »

(Mémoires contemporains.)

dès le berceau, la grande compagnie, de se laisser dominer par le vieux manuel de civilité; il s'était épris de M. de Narbonne, parce qu'un jour il lui présenta une lettre sur le bout de son chapeau à plumes, formule consacrée sous Louis XIV; l'empereur le proclama l'homme des nobles façons, le modèle du goût, et M. de Narbonne n'était souvent qu'un peu la caricature de l'ancien régime, le type du vieux marquis de comédie, coureur de bonnes fortunes. La cour avait pour lui de l'engouement, il faisait fureur; tous les parvenus copiaient la coiffure à l'oiseau, sa tournure à la Richelieu, sa tenue à la Pompadour, son épée transversale, son habit pailleté, l'empereur n'avait de sourires que pour Narbonne, ainsi qu'il aimait à l'appeler dans sa familiarité impériale¹.

Les idées, les formes, les goûts de la vieille monarchie étaient à l'ordre du jour; les dames ne parlèrent plus que de chevalerie, de noblesse et de galanterie; comme sous l'ancien régime, on n'était admis dans les salons qu'en toilette de marquis. C'était une éducation curieuse que celle d'une demoiselle qui devait entrer dans le monde: élevée à Écouen, chez madame Campan, dans les idées de la cour de Marie-Antoinette, elle y apprenait les belles manières, les réverences, les modes et les romances du jour, beaucoup de musique, le piano et la harpe, la danse particulièrement; elle devait courir une anglaise à perdre haleine, valser une allemande avec des gestes et des contours de bras voluptueusement jetés; puis la comédie, les rôles bien appris, la toilette, la coquetterie du pied, de la main, et des dents blanches sous des lèvres roses: à peine présentée à la cour, l'empereur sougeait à la marier selon ses idées politiques; une élève d'Écouen était toujours destinée à un officier supérieur qui, deux jours après le mariage, partait pour l'armée, en Allemagne, en Illyrie, en Espagne. Voilà donc une pauvre veuve délaissée, son chevalier allant en guerre; quelle épreuve difficile pour le cœur que ces longues absences! autour d'elle papillonnaient des essaims de diplomates et d'auditeurs au conseil d'État: on dansait, on chantait à la harpe, au piano; on jouait les proverbes, la comédie; la romance plaintive était en vogue; qui ne payait tribut à cette rage de larmoyantes paroles? Plus d'un homme, aujourd'hui bien grave, avait fait sa fortune politique par les romances: on chantait « le jeune et beau Dunois par-

¹ M. de Narbonne fut nommé officier d'ordonnance à plus de cinquante ans.

tant pour la Syrie, la châtelaine jolie, le troubadour amoureux ^{1.} » La jeune Hortense de Beauharnais, pleine de grâce et d'esprit, ne dédaignait point d'orner son diadème des palmes de l'improvisation ; lorsque Isabey ne dirigeait pas le pinceau de la jeune femme, Redouté lui apprenait à peindre les fleurs, et Paër la musique ; admirable triomphe que de bien se poser devant une harpe d'ébène et d'ivoire qui faisait ressortir une taille svelte, un bras bien dessiné ! Époque futile et légère qui a laissé dans des têtes vieillies aujourd'hui des souvenirs ineffaçables ; les ravages du temps, l'aspect des époques plus sérieuses n'ont pas changé la mémoire de ces amours qui brûlent encore sous les cheveux blanchis.

Cette cour de l'empire, si pleine de légèreté, brillait néanmoins par les services publics : la foule des fonctionnaires en emplissait le portique ; la plupart des dignitaires étaient vieux ou trop occupés d'affaires d'État pour amuser des jeunes femmes en veuvage de leur époux ; qu'attendre d'un grave sénateur, d'un conseiller d'État, ou d'un magistrat sévère de la cour de cassation ? Que pouvaient-ils, sortes de tabellions et de financiers de l'ancienne comédie, pour cette troupe frivole ? Le rôle de distraire et de faire oublier l'absence était donc réservé aux auditeurs du conseil d'État, petits marquis qui papillonnaient dans la cour nouvelle : les auditeurs, que l'empereur faisait courir comme des pages à huit cents lieues pour un portefeuille, étaient les gens d'esprit de la cour ; jeunes, aimables, à la tournure élégante, à l'habit bien coupé, ils remplissaient les soirées comme d'infatigables danseurs ; la plupart portaient des noms de famille de distinction, tels que Brignolles, de Chastellux, Viel-Castel, de Courtivron, de Choiseul, de Latour-Dupin ou Bastard de l'Étang ² ; quand ils n'étaient pas en service extraordinaire, on les attachait à quelques-unes des branches nombreuses de l'administration publique. Puis ils étonnaient les salons par des prodiges de bel esprit ; beaucoup chantaient parfaitement la romance, comme les élèves de Martin et d'Elleviou ; ils faisaient des vers, des madrigaux ; quelques-uns s'éle-

¹ Ce fut l'époque où les paroles et la musique de toutes les chansons de chevalerie et de troubadours furent composées. Je crois que M. A. de L... en a plusieurs à se reprocher. Le salon de madame Hortense de Beauharnais était l'académie des troubadours.

² Les auditeurs se divisaient déjà en service ordinaire et en service extraordinaire ; en 1811, on en comptait plus de 180.

vaient jusqu'à la tragédie ; or, faire alors une tragédie, c'était le comble du succès, le triomphe pour un poète ; une tragédie, c'était la fortune. Il n'y a pas une femme de cette époque qui ne se rappelle les charmants auditeurs ou les gracieux chambellans, MM. Delaborde, de Rambuteau, de la Grange, débris de cette époque. Amère déception que de se reporter aux jours de la jeunesse, quand les rides viennent et que les cheveux blanchissent sur les fronts plissés et vieillis !

La bourgeoisie de Paris restait un peu en dehors de cette aristocratie altière et souvent insolente ; il y avait déjà une ligne de démarcation bien tracée ; l'empereur, avec ses fausses idées sur la banque et le commerce, méprisait les hommes d'argent et de boutiques ; il les traitait comme des spéculateurs qui, dans leurs vues étroites, arrêtaient la pensée générale de la société et du gouvernement. La bourgeoisie n'était point heureuse ; des impôts accablants l'affaissaient ; on la décimait par la conscription ; le système continental abîmait chaque jour ses ressources, le silence régnait autour d'elle ; la liberté civile lui était à peine garantie ; quand elle parvenait à une certaine richesse, Napoléon lui imposait pour gendres ses officiers d'ordonnance : point d'indépendance même sous le toit domestique ; un riche manufacturier, un banquier, un propriétaire de somptueux domaines, devaient donner leur fille aux plus intimes serviteurs de Napoléon, qui commandait en maître ; la résistance n'était pas possible ; sous prétexte de préparer la fusion des intérêts, le croisement des races, l'empereur s'emparait de la dictature la plus absolue sur les familles¹. Nul respect pour la propriété, cette base de l'ordre social ; un simple décret ordonna que partout où il existait une place de guerre, un fort construit pour les besoins de l'empire, les possesseurs de la terre seraient soumis aux caprices des préfets, aux prescriptions de l'autorité militaire. En 1811 fut donc rendu ce décret sur les servitudes des constructions ; tout ce qui se trouvait sous le canon des glacis put être rasé aux premiers ordres du génie².

Le peuple des ouvriers était glorieux sans doute de son grand empereur, mais le plus souvent la misère l'accabliait, quoique Napo-

¹ M. d'Aligre seul sut lui résister ; l'empereur voulait disposer de sa fille comme du plus riche parti.

² Décrets des 23 avril 1810 et 16 septembre 1811.

léon commandât des travaux extraordinaires, et que, pour entretenir l'activité des classes pauvres, il fit d'énormes sacrifices. Or ces mesures supposaient l'absence de débouchés réguliers et matériels qui seuls préparent la prospérité publique. En règle générale, le bien-être d'un peuple résulte des rapports du travail avec les besoins ; chaque fois que le travail provient de moyens extraordinaire commandés par l'État, c'est qu'il y a gêne dans la situation d'un peuple ; il n'y a bien-être réel que lorsque les débouchés se mettent sans efforts au niveau des produits. Ainsi Napoléon commandait aux manufactures de Lyon des ameublements pour ses palais, à l'ébénisterie du faubourg Saint-Antoine les ornements pour ses salons, il multipliait les travaux des vastes galeries du Louvre, les marchés, les greniers publics ; mais ces commandes mêmes supposaient un malaise : la liberté du commerce aurait fait toute seule et sans sacrifices ce que le gouvernement réalisait à peine par des dons d'argent immodérés ; le besoin exclusif de protection suppose une gêne ; c'est le triste aveu du mal.

Aussi voit-on partout un sentiment de peine et de tristesse dominer la partie calme de la population commerçante ; les esprits les plus sages comprennent que le système continental, création gigantesque, blesse tous les intérêts en les faisant sortir de leur cours habituel ; l'empereur s'obstine et ne veut entendre aucune objection ; au conseil d'État, auprès de ses ministres, dans les conseils de commerce et de manufactures, c'est toujours le même langage de récriminations contre la liberté des transactions commerciales, les mêmes théories contre l'égoïsme des banquiers et des industriels ; il les insulte et les blesse. Lorsqu'on étudie profondément les principes d'économie politique, tels qu'ils sont consacrés aujourd'hui par l'expérience, on s'étonne qu'un esprit aussi élevé que le sien ait émis des doctrines si étranges sur la balance du commerce ; et ces paroles n'étaient pas dites une seule fois, comme une menace de la colère, un coup de tête du despotisme, elles revenaient sans cesse à sa bouche, aussi bien lorsqu'il visite la Hollande, paisible et industrielle, avec Marie-Louise, que que quand il reçoit le conseil des manufactures à Paris. Ce conseil, présidé par M. Martin, avait fait quelques remontrances sur la pénurie qui affligeait toutes les branches de l'industrie ; Napoléon, voulant couper court à ces plaintes, manda aux Tuilleries le conseil tout entier ; il s'agissait de lui faire connaître sa volonté souveraine sur le régime prohibitif.

On était au 25 mars 1811, au temps où venait de naître le roi de Rome ; on espérait un meilleur avenir pour le commerce, un système de paix et de repos : la députation du conseil des manufactures vint aux Tuileries ; M. Ternaux conduisait les honorables commerçants, comme vice-président de la chambre ; Napoléon l'aperçoit à peine et vient droit à lui : « Ah ! M. Ternaux, je vous connais. Eh bien ! comment vont les affaires ? Vous vous plaignez toujours¹, n'est-ce pas ? On ne fait pas fortune comme on gagne une bataille ; il faut du temps, du travail, de l'économie pour faire fortune. Des gens qui n'ont que 20,000 francs veulent faire des affaires pour 400,000. Le commerce est un métier. Il ne faut pas vouloir s'y enrichir en un an. J'appelle cela prêter à la petite semaine. Voyez la situation de l'Angleterre avec les spéculations exagérées de ses négociants. La bataille d'Iéna, et la prise de la Hollande, de Hambourg, ont porté des coups mortels à l'Angleterre... A la paix de Presbourg, j'aurais voulu réunir la Hollande ; je ne pouvais pas ; la Prusse s'y opposait ; elle était alors une grande puissance. Je la réunis cependant de fait, c'est-à-dire j'y envoyai mon frère. Lorsque j'ai rendu mes décrets de Berlin et de Milan, l'Angleterre a ri ; vous vous êtes moqués de moi. Je savais cependant mon affaire ; j'avais pesé mûrement ma situation avec l'Angleterre ; mais on prétendait que je ne savais pas ce que je faisais, que j'étais mal conseillé... Vous voyez où en est l'Angleterre aujourd'hui², elle est perdue. »

Ici Napoléon s'arrêta devant les commerçants étonnés de cette sortie qui ne répondait à aucune de leurs plaintes ; puis, s'animant encore, l'empereur continua : « Louis XIV et Louis XV auraient dû faire la paix depuis longtemps. Je devrais la faire aussi, si je ne gouvernais que l'ancienne France ; mais je n'ai pas succédé aux anciens rois de France ; j'ai succédé à Charlemagne ; c'est une suite de l'empire français... Me comprenez-vous ? Louis XIV n'avait que Brest : j'ai les côtes de toute l'Europe. Dans quatre ans j'aurai une marine. Je suis maître des côtes jusqu'à Dantzig, j'y trouverai des matelots : Raguse m'a fourni des marins excellents. Je puis bâtir vingt-cinq vaisseaux par an. Lorsque mes escadres auront été trois ou quatre ans sur mer, nous pourrons nous mesurer avec les Anglais. Je sais que je peux perdre quelques

¹ Cette conversation avec la chambre du commerce a été recueillie par un témoin oculaire.

² C'était à l'époque des révoltes d'ouvriers contre les métiers en Angleterre.

vaisseaux, mais nous sommes forts et courageux, et nous sommes toujours armés. Nous réussirons : avant dix ans nous soumettrons l'Angleterre. Je ne désire qu'une force maritime. L'empire français n'était pas assez pour moi. Je n'ai pris la Hollande, Hambourg, que pour faire respecter mon pavillon. Je considère le pavillon d'une nation comme faisant partie d'elle-même ; il faut qu'elle puisse le porter partout, ou bien elle n'est pas libre. La nation qui ne fait pas respecter son pavillon n'est pas une nation à mes yeux¹. Les Américains ! nous allons voir ce qu'ils feront... Vont-ils comprendre les intérêts de leur honneur ? »

Napoléon s'interrompit encore un moment pour examiner l'effet de ses paroles ; il reprit d'une voix haute et saccadée : « Nul pouvoir en Europe ne fera le commerce avec l'Angleterre. Six mois plus tôt ou plus tard je l'atteindrai, mon épée est assez longue pour cela. Je n'ai fait la paix de Tilsitt que parce que la Russie s'est engagée à faire la guerre à l'Angleterre. J'étais victorieux, j'aurais pu aller jusqu'à Wilna, rien ne pouvait m'arrêter que les engagements de la Russie, J'ai fait grâce à l'empereur Alexandre ; je n'ai pas voulu aller à Riga, à Pétersbourg ; mais je saurai lui faire tenir ses engagements secrets. J'ai des millions dans mes caves et je suis toujours botté. J'ai dû prendre la principauté d'Oldenbourg, j'y étais forcé. Je ne pouvais laisser une partie des côtes à un étranger au milieu de mes États. Le Danemark se conduit bien : s'il se conduisait mal, je le prendrais. Je vous en préviens, ne faites rien avec l'Angleterre, vous serez attrapés tôt ou tard. Il y a quatre ans j'étais à Anvers ; je vous conseillai de ne rien faire avec l'Angleterre. J'ai de quoi faire une marine. J'ai tous les produits du Rhin, j'ai du bois, des chantiers ; et surtout j'ai des matelots. Les Anglais arrêtent tout ce qu'ils trouvent sur mer ; j'arrêterai tout ce que je trouverai à eux sur le continent, leurs milords, leurs miladys ; nous serons à deux de jeu. Le tarif restera tel qu'il est, vous pouvez y compter ; ce sont mes douanes qui font le plus grand mal à l'Angleterre. L'Angleterre s'est fait à elle-même le plus grand tort par ses mesures de blocus ; elle nous a appris à nous passer de tous ses produits, de ses sucres, de son indigo. J'aurai bientôt assez de sucre de betterave pour en fournir toute l'Europe. Il ne me faut que la grandeur du terrain de la forêt de Fontainebleau pour en recueillir

¹ Ces paroles étaient dirigées contre la Suède.

ce qui serait nécessaire à la consommation de la France. J'aurai sous peu de l'indigo, du pastel en abondance. Bientôt de même pour les cotonniers nous nous passerons, en Europe, de l'Angleterre et de ses colonies. »

Pas un seul mot ne fut prononcé par les membres du conseil ; on écoutait en silence ces paroles si étranges, si peu en rapport avec ce qu'on espérait : M. Ternaux osa dire que les manufactures souffraient : « Eh bien ! reprit Napoléon, que les fabriques travaillent en rapport avec la consommation. Vos draps sont trop chers en proportion du prix des laines. Vous aurez la France, l'Italie, Naples, l'Allemagne, une partie de l'Espagne, pour votre trafic de lettres de change ; c'est un champ assez vaste. On escompte ici les traites de l'Angleterre ; le fils de monsieur (montrant du doigt le fils du président, M. Martin) a travaillé avec l'Angleterre ; il a escompté ici des traites anglaises¹ ; il a fait banqueroute. Voilà ce qui vous arrivera à tous si vous travaillez avec l'Angleterre. Les Anglais sont de mauvaise foi en tout. Après la paix d'Amiens, ils prétendaient que je voulais faire une descente. Je n'avais pas une frégate armée. J'ai été trompé jusqu'à la bêtise. Les Anglais dépensent annuellement 1,800 millions. Le continent leur est fermé ; je leur ai enlevé 600 millions de revenu. Leur force consiste dans le commerce ; or, comme il devient nul par l'impossibilité d'entrer sur le continent, leur force doit tomber. J'ai d'immenses revenus de mon propre territoire. J'ai de l'or aux Tuileries, je ne m'en cache pas. Je ne suis point avare, je vous l'ai prouvé ; ne vous ai-je point aidés ? J'aurais fait plus encore, si la question n'était pas complexe, et si, en vous aidant, je n'avais aidé les Anglais. Je garde mes trésors pour les cas imprévus. La banque est pleine d'argent : ce n'est pas à moi, c'est à la France ; mais il n'y a pas un sou dans la banque d'Angleterre. J'ai fait entrer en France, depuis 1806, plus d'un milliard de contributions. Notre pays est le seul riche, l'Autriche a fait banqueroute, la Russie la fera, l'Angleterre aussi ; l'entendez-vous, messieurs ? » Et il les quitta brusquement.

On ne peut dire le pitoyable effet que produisaient généralement ces sorties publiques de Napoléon sur des esprits sérieux qui venaient demander un soulagement à leurs souffrances commerciales ; l'empê-

¹ Tout commerce, même d'argent, avec l'Angleterre était interdit. Je crois que M. Laffitte seul en avait le privilége.

reur se laissait aller aux fortes et vives sensations de la race méridionale : de telles impétuosités de paroles, dans la bouche du souverain, étaient une malheureuse habitude qui révélait les fautes et les dangers de son système ; quand son génie fougueux planait dans les régions des batailles, il paraissait avec son immense supériorité ; mais dans les questions de banque, de commerce, il restait passionné, médiocre ; la puissance des libres transactions échappant à son esprit, il voulait, comme les empereurs du Bas-Empire, diriger le commerce, cet habile Protée qui prend toutes les formes et échappe à tous les freins ; la banque, ses opérations variées, transactions du commerce qui embrassent le monde, ne pouvaient s'astreindre à des décrets arbitraires. Les membres du conseil des manufactures, MM. Martin, Ternaux, ne purent faire aucune observation à ces brusques sorties, Napoléon ne les eût pas écoutés. Dans sa haine profonde contre l'Angleterre, il ne voyait que sa ruine ; ce phénomène d'une nation qui se soutenait par son crédit, l'étonnait au plus haut point ; il aurait voulu placer sous sa protection directe le commerce de l'empire, et il l'étoffait en voulant le diriger de sa main de fer ; comme le navire qui fend l'Océan, le commerce a besoin de ses libres allures.

D'autres inquiétudes tourmentaient encore l'opinion publique ; les questions religieuses fermentaient depuis deux années, et, dans les pays catholiques, ne pouvaient-elles pas prendre un caractère de sédition et de révolte ? Après la promulgation du concordat, des réunions successives avaient donné à la France l'Italie, les départements du Rhin, l'Illyrie, la Hollande ; l'Espagne devait être ajoutée à ce vaste blason portant pour support l'aigle impériale ; tous ces pays étaient fervents catholiques : dans la Belgique, les grandes villes, Liège, Malines, Bruxelles, auraient tout sacrifié pour le principe religieux et leur évêque orthodoxe ; la foi y était ardente comme aux temps des confréries du moyen âge¹ ; les départements des rives du Rhin, Cologne avec sa belle cathédrale, Aix-la-Chapelle fière de ses chasses de Charlemagne, rivalisaient de piété avec la Belgique. Que comparer au catholicisme de l'Italie et de l'Espagne, peuples à l'imagination si ardente ? Et si la philosophie moqueuse pouvait soutenir que la foi était éteinte en France, il suffisait de parcourir les provinces méri-

¹ C'est encore le spectacle que présentent les villes belges ; le principe catholique y existe dans toute sa force.

dionales, la Provence, le Languedoc, le Lyonnais, puis la Flandre, l'Orléanais et la Bretagne, pour se convaincre que l'esprit religieux dominait encore les populations, comme la croix ornait le faîte des édifices.

La division profonde qui avait amené l'occupation de Rome continuait toujours entre Napoléon et le pape Pie VII¹, le captif de Savone ; l'épiscopat, composé de vieillards vénérables, à conscience éprouvée, déplorait à chaque moment les vacances dans les sièges ; il fallait y pourvoir, et d'après les lois canoniques, le pape seul conférait le pallium, l'anneau pastoral, signe de dignité dans l'Église ; en vain s'était-on adressé au successeur des apôtres, Pie VII avec sa résignation ferme et sa volonté de fer avait déclaré que, chassé de Rome, privé de sa capitale, de Saint-Jean de Latran comme de Saint-Pierre aux vastes portiques, il ne pouvait se servir de l'anneau pastoral² dans sa captivité ; et telle était l'admirable constitution du clergé, que, sauf deux ou trois évêques, dirigés par le cardinal Maury, tout le corps du clergé se refusait d'accepter les sièges vacants sans l'assentiment du souverain pontife ; le cardinal Fesch lui-même en avait donné l'exemple³.

Dans ces circonstances, Napoléon voulut briser la résistance de Pie VII, et il conçut l'idée de convoquer un concile composé de tous les prélats de son empire, c'est-à-dire des évêques italiens, français, belges ou des cités des bords du Rhin ; les prélats catholiques de la confédération devaient également s'y rendre ; et cette vaste réunion d'évêques et de théologiens devait résoudre les difficultés élevées au sein de l'Église. Napoléon se complaisait peut-être à l'idée d'imiter Constantin et les empereurs d'Orient qui présidèrent les conciles de

¹ Napoléon faisait traiter le pape très-durement. Voici une pièce fort ridicule.

Notification à S. S. le pape Pie VII, à Savone.

« Le soussigné, d'après les ordres émanés de son souverain, S. M. I. et R. Napoléon Bonaparte, empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération suisse, est chargé de notifier au pape Pie VII que « *défense* lui est faite de communiquer avec aucun sujet de l'empereur, *sous peine de désobéissance* de sa part et de sa cour.

» Qu'il cesse d'être l'organe de l'Église, celui qui prêche la rébellion et dont l'âme est toute de fiel ; que puisque rien ne peut le rendre sage, il verra que sa majesté est assez puissante pour faire ce qu'ont fait ses prédécesseurs et *déposer un pape.* »

² Correspondance avec Pie VII.

³ Le cardinal Fesch avait refusé l'archevêché de Paris qui fut confié au cardinal Maury, l'un des prélats les plus faibles. *Voyez* tome X, ch. iv.

Nicée et de Thessalonique dans l'Église primitive ; là , placé sur un trône d'or, le sceptre en main, la couronne au front, il pourrait décider les questions théologiques avec toute l'autorité d'un empereur absolu ; il avait beaucoup fait pour la religion catholique , ses bienfaits augmenteraient encore les succursales, les cures et les fabriques; pourquoi, protecteur de la religion , ne serait-il pas appelé à diriger ses destinées ? Comment se faisait-il qu'un simple prêtre osât s'opposer à ses desseins ¹ ?

Des lettres encycliques furent donc envoyées à tous les prélates de l'empire pour se réunir dans un concile général à Paris ; Napoléon avait longtemps travaillé les questions catholiques qui seraient soumises dans cette assemblée ; son esprit si facile se ployait aisément à toutes les études ; deux heures de causeries avec un homme spécial l'initiaient au plus difficile sujet ; mais Napoléon ne pouvait tout faire. M. Bigot (de Préameneu), ministre des cultes, n'avait pas une assez grande capacité pour connaître l'esprit et les opinions des évêques ; M. Portalis, le seul peut-être des conseillers d'État qui savait le personnel de l'épiscopat, était alors en disgrâce ; on l'avait remplacé à la direction de l'imprimerie par le général Pommereul, homme dur, soldatesque, qui se moquait avec le XVIII^e siècle des idées religieuses. Les notes sur le concile et les prélates furent fournies par l'école sulpicienne, et en partie par l'abbé Émery, un des membres les plus savants de cette congrégation ; Napoléon se persuada qu'une fois les évêques à Paris , il serait maître des délibérations , et, dans ce but, il rédigea de sa main un mémoire fort étendu sur la mission de la grande assemblée épiscopale ². Diverses questions durent

¹ Les décrets impériaux sur l'organisation des fabriques et l'augmentation des succursales sont tous datés de 1809 à 1811.

² Voici le texte de ce mémoire adressé au concile et qui se résume en questions : « Le gouvernement de l'Église est-il arbitraire ?

» Le pape peut-il, par des motifs d'affaires temporelles, refuser son intervention dans des affaires spirituelles ?

» Il est hors de doute que, depuis un certain temps, la cour de Rome est resserrée dans un petit nombre de familles ; que les affaires de l'Église y sont examinées et traitées par un petit nombre de prélates et de théologiens pris dans de petites localités des environs, et qui ne sont pas à la portée de bien voir les grands intérêts de l'Église universelle, ni de bien juger. Dans cet état de choses , convient-il de réunir un concile ?

» Ne faudrait-il pas que le consistoire , ou le conseil particulier du pape , fût composé de prélates de toutes les nations, pour éclairer sa sainteté ?

» En supposant qu'il soit reconnu qu'il n'y a pas de nécessité de faire des change-

être soumises au concile : le pape pouvait-il, par des motifs temporels, refuser son intervention dans les affaires spirituelles ? Si le concordat n'avait pas été violé, le pape pouvait-il refuser l'institution canonique aux prélates désignés par l'empereur ? Pouvait-il impunément troubler la paix de l'Église en jetant des bulles d'excommunication contre le prince, le protecteur de la religion sainte ? Ces questions, habilement posées, devaient être discutées en concile gallican ; on voulait ainsi renouveler la *pragmatique sanction*, si célèbre au moyen âge.

Or les évêques ne devaient-ils pas naturellement poser une première question, quand ils se seraient réunis ? Avaient-ils le droit de se rassembler en concile sans la permission du pape, et les canons ne le défendaient-ils pas expressément ? Cependant tous les prélates vinrent en personne à Paris ; métropolitains et suffragants, dociles à la voix de l'empereur, s'empressèrent de le saluer aux Tuileries ; mais lorsqu'il fallut se réunir en assemblée ecclésiastique, discuter en concile, les évêques se souvinrent qu'ils étaient en communion avec le souverain pontife, et nul d'entre eux n'osa se poser comme membre de l'assemblée régulière ; individuellement ils se montrèrent soumis à Napoléon, dévoués à sa personne sacrée, sujets à ses lois ; appelés à délibérer, ils ne décidèrent que vaguement les questions qu'on avait posées devant eux. La plupart des points théologiques furent éludés ;

ments dans l'organisation actuelle, l'empereur ne réunit-il pas sur sa tête les droits qui étaient sur celles des rois de France, des ducs de Brabant et autres souverains des Pays-Bas, des rois de Sardaigne, des ducs de Toscane, etc., soit pour la nomination des cardinaux, soit pour toute autre prérogative ?

» Sa majesté l'empereur et ses ministres ont-ils porté atteinte au concordat ?

» L'état du clergé de France est-il en général amélioré ou empiré depuis que le concordat est en vigueur ?

» Si le gouvernement français n'a pas violé le concordat, le pape peut-il arbitrairement refuser l'institution aux archevêques et évêques nommés, et perdre la religion en France comme il l'a perdue en Allemagne, qui depuis dix ans est sans évêques ?

» Le gouvernement français n'ayant pas violé le concordat, si, de son côté, le pape refuse de l'exécuter, l'intention de S. M. est de regarder ce concordat comme abrogé ; mais dans ce cas, que convient-il de faire pour le bien de la religion ? S. M. adresse cette demande à des prélates distingués par leur savoir dans les matières ecclésiastiques, comme par leur attachement à sa personne.

» La bulle d'excommunication a été affichée ; elle a été imprimée et répandue clandestinement dans toute l'Europe. Quel parti prendre pour que, dans les temps de trouble et de calamité, les papes ne se portent pas à des excès de pouvoir aussi contraires à la charité chrétienne qu'à l'indépendance et à l'honneur du trône ?

une correspondance s'engagea même clandestinement avec Savone ; ils écrivirent secrètement au pape pour lui témoigner leur respectueuse déférence ; aucun d'eux ne voulut violer les lois fondamentales de l'Église ; s'ils obéissaient à l'empereur, ils envoyoyaient toutes leurs volontés au pauvre captif de Savone qui pour eux était saint Pierre ès liens. L'Église a cela de fort, qu'elle compte dans ses annales tous les exemples de résignation et de martyre ; Pie VII était le chef reconnu des évêques, et ce fut un spectacle imposant que cette admirable intelligence du clergé catholique ; il n'y eut pas une seule défection. On brava tout pour faire connaître à Pie VII la volonté universelle du clergé de se soumettre à la tiare ; comme au temps des apôtres, l'auditeur de rote, depuis cardinal d'Isoard, porta, dans les semelles de ses sandales, la lettre de soumission des évêques français à ce vénérable pontife en captivité ; et c'était un des souvenirs dont le vieux cardinal se faisait le plus d'honneur¹.

Le concile fut donc un mobile d'unité loin d'être un moyen de schisme dans l'Église de France ; la résistance partit spécialement des évêques de Belgique, villes de piété et de soumission ecclésiastique. L'empereur, plein de colère, brisa le concile ; il agit violemment avec eux comme avec le pape ; Pie VII était captif à Savone, les cardinaux exilés, M. d'Astros jeté à Vincennes ; à la suite du concile, quatre archevêques furent aussi plongés dans les prisons d'État. Le ministre de la police Savary fouilla les papiers, s'assura des personnes, avec ce caractère d'activité soldatesque qui le dominait : les évêques de Gand, de Tournay, reçurent de mauvais traitements ; on les priva de livres et de moyens de communiquer avec leurs diocésains ; on les força de donner leur démission² ; la volonté de l'empereur ne permettait aucune résistance ; il avait désiré un concile flexible, et le concile osait résister ! L'agitation était au comble dans les provinces belges : il se forma une petite Église en dehors des évêques intrus que l'em-

¹ Le cardinal d'Isoard, vieillard vénérable, racontait lui-même les précautions qu'il avait dû prendre pour suivre cette correspondance pontificale.

² « Comme les diocèses de Gand, Tournay, Troyes et Toulouse étaient ceux d'où revenaient les plus mauvais rapports, ce furent les titulaires de ces sièges qui furent frappés. Je reçus ordre de les mettre à Vincennes, et cela fut fait le même jour. Quelques-uns avaient des papiers dont l'examen n'apprenait pas grand'chose relativement aux affaires politiques, si ce n'est qu'ils avaient reçu, lu et fait connaître la bulle et l'instruction papale qui avaient été la cause de l'arrestation de M. d'Astros et des cardinaux. »

(Note du général Savary.)

pereur avait désignés, véritable embarras pour le gouvernement ; les fonctionnaires publics dans la Belgique, les lieutenants de police ne furent occupés que de visites de papiers, d'arrestations de prêtres, sorte de violence toujours sérieuse, car elle touchait aux consciences. C'est par la religion que la Belgique s'est presque toujours agitée, elle a conservé quelque chose de la vieille foi espagnole ; elle aime les monastères, ses cathédrales, ses processions, ses béguinages de Gand, de Bruges, de Liége, et lors de l'invasion de 1814, comme à la révolution de 1830, ce fut encore la religion qui souleva les Belges¹.

Une autre cause de trouble aussi profonde se manifestait au milieu de ces agitations religieuses ; la récolte des céréales, en 1811, avait partout manqué, les épis restaient flétris sur leurs gerbes dans les champs désolés par des nuées d'insectes comme en Égypte ; d'après les rapports des préfets, l'empire était menacé de la famine dans un terme très-rapproché ; le système continental avait séparé la France des autres pays d'Europe ; le commerce ne pouvait suppléer au vide de nos propres greniers ; l'Angleterre bloquait tous les ports, on ne pouvait avoir de ressources que dans les terres qui dépendaient de l'empire, et les céréales, difficilement transportées d'une province en une autre, coûtaient de grands frais. De vives alarmes répandues sur tous les points s'exagéraient par la peur ; comme on craignait de manquer, on s'approvisionnait outre mesure, et, dans ces circonstances fatales, plus on accapare, plus les marchés se vident. L'empereur, toujours inquiet en face des rumeurs populaires, voulut porter à ces dangers un remède prompt et efficace ; il avait en sa mémoire les journées ardentes où les faubourgs, s'agitant une pique en main, venaient demander du pain ou la constitution de 1793. Lui, l'empereur couronné, craignait le retour de ces hideux spectacles ; il savait la force d'une multitude qui meurt de faim ; il déploya une immense activité : chaque semaine réunissant un conseil de subsistances, il voulut savoir quel était l'approvisionnement des magasins de tout l'empire et de Paris surtout ; sa capitale tourmentée par la faim lui offrait un spectacle terrible. Ce fut alors qu'il traça le premier modèle de son grenier d'abondance² sur les ruines de la vieille Bastille ; des

¹ C'est une institution bien curieuse au point de vue du moyen âge, que le béguinage de Gand. J'en ai visité les petites cellules avec un indicible battement de cœur. Il existe des béguinages à Gand, Malines, Bruges, la ville des maîtrises.

² Les idées de la vieille Égypte sur les greniers dominaient toujours Napoléon.

milliers de sacs devaient s'y amonceler aux yeux de tous pour rassurer les esprits ; le prix du pain menaçait de s'élever avec rapidité à une taxe excessive : il fit des sacrifices d'argent sur son propre trésor pour que le peuple ne le payât pas trop cher : M. Maret, frère du secrétaire d'État, fut désigné comme directeur général des vivres, et on lui adjoignit une commission d'administrateurs pour veiller aux ressources dans les magasins de l'État. Des ordres furent donnés pour régler les moyens d'approvisionnement, les archives de la préfecture de police sont encore remplies des études de M. Pasquier sur les subsistances ; ce fut la préoccupation du jour, l'affaire essentielle des bureaux. De cette époque datent les meilleurs règlements de la boulangerie ¹.

L'empereur, voulant prévenir les progrès de la misère publique, protégea les ateliers et commanda des travaux d'utilité publique : le canal Saint-Martin, les écluses, les bâtiments et les routes ; on voyait ça et là des ateliers ouverts à la misère ; des fourneaux permanents étaient établis pour distribuer des soupes à la Rumford ; on en exagérait les bienfaits : le peuple ressemblait alors à une grande troupe de mendians auxquels le gouvernement donnait l'aumône, le pain de l'hospice et les haillons. Au lieu de l'aisance noble et naturelle que le libre commerce procure à un pays, l'administration était obligée de créer pour l'ouvrier de chaque faubourg des espèces de dépôts de mendicité ; elle leur assurait des travaux grossiers en échange de ces soupes d'hospice, obligation forcée d'un système despotique. Heureusement la conscription venait arracher la génération forte et énergique des faubourgs et la poussait dans les camps ; s'il y avait peu d'ouvrage, il y avait peu d'ouvriers ; à dix-huit ans, il fallait courir aux armées ; les tirages annuels, les levées extraordinaires diminuaient ces masses qu'il fallait nourrir ; on avait privé ce peuple de la liberté, maintenant il fallait lui donner du pain et des spectacles.

Durant cette pénible année, la province fut encore plus accablée que Paris, la famine rongeait là le peuple tout à l'aise, parce que si l'empereur s'occupait par politique de la capitale, il prenait moins de soin des villes éloignées, où la révolte était moins à craindre. Il n'y a rien de terrible comme des cités affamées ; quand une population est

¹ Les travaux de M. Pasquier sur les subsistances furent consultés, en 1816, lors de la triste pénurie de cette année, aussi grande que celle de 1811.

ainsi réduite, elle a recours à toutes les extrémités, il lui faut du pain ; mourir d'une balle ou les entrailles déchirées par la faim, qu'importe ? Il y avait donc une grande tourmente : ici on arrêtait la libre circulation des grains ; la crainte s'emparait des hommes, le propriétaire et le paysan s'approvisionnaient autre mesure¹, on n'avait nulle confiance ; là, le peuple pillait les charrettes et s'agitait comme si la famine décharnée le poursuivait déjà. L'émeute qui retentit plus profondément, et laissa des souvenirs fatals dans les annales de Normandie, fut celle de Caen. Le 13 mars 1812, des masses d'hommes et de femmes se portèrent sur la vieille ville des ducs normands ; le pain était hors de prix : on disait parmi le peuple qu'un accapareur s'en emparait pour le faire mourir de faim ; on se porta en troupe, avec violence, aux maisons où, disait-on, le blé était amoncelé ; rien ne put arrêter cette multitude, qui poursuivait les grains comme la sauterelle des champs ; on ne put arrêter ce premier mouvement du peuple. Tout ce que put faire M. Méchin, alors préfet, fut de s'assurer des noms des principaux auteurs du tumulte, et dès que les troupes furent arrivées, de les livrer à une commission militaire organisée au château de Caen. Déplorable spectacle que de voir 61 accusés sur les bancs de justice, pèle-mêle, hommes et femmes, au teint hâve et mourant de faim ! La commission se montra impitoyable ; 4 hommes et 5 femmes furent condamnés à mort ; leur crime était d'avoir crié : *J'ai faim*² ! Lorsque les dignitaires de l'em

¹ Aussi Napoléon publia-t-il un décret qui défendait les accaparements.

« Art 3. Il est défendu à tous nos sujets, de quelque qualité et conditions qu'ils soient, de faire aucun achat ou approvisionnement de grains ou farine, pour les garder, les emmagasiner et en faire un objet de spéculation.

» 4. En conséquence tous individus ayant en magasin des grains et farines seront tenus : 1^o de déclarer aux préfets ou sous-préfets les quantités par eux possédées, et les lieux où elles sont déposées ; 2^o de conduire dans les halles et marchés qui leur seront indiqués par lesdits préfets ou sous-préfets, les quantités nécessaires pour les tenir suffisamment approvisionnés. »

» Il faut lire la manière froide, indifférente dont ces exécutions furent annoncées par le *Moniteur*.

« Caen, 19 mars 1812.

» Il y a eu, ces jours derniers, des rassemblements tumultueux dont le prétexte était la cherté des provisions, mais dont l'objet réel était de piller. Quelques mauvais sujets s'étant réunis, des femmes se sont portées aux maisons des propriétaires de blé, où elles se sont contentées de voler du linge et d'autres effets.

» Les autorités ont donné des preuves de prudence et de fermeté. On a remarqué les principaux meneurs, et on a pris note de leurs demeures. Pendant ce temps, les

pire, vieux révolutionnaires eux-mêmes, savouraient les mets exquis de l'archichancelier et les tables somptueuses de Saint-Cloud, de pauvres ouvriers étaient livrés aux bourreaux et condamnés à mort, sans grâce; cinq femmes furent exécutées et avec elles quatre hommes, dont un vieillard; d'autres complices furent condamnés aux travaux forcés, et la masse des accusés aux prisons. Un article, froidement inséré au *Moniteur*, annonça presque ironiquement cette exécution fatale, qui laisse planer un triste souvenir sur les autorités de Caen. Le nom du préfet est là tristement noté; on revenait aux jours où les têtes roulaient sur l'échafaud; les commissions militaires, les cours prévôtales, les cours spéciales promenaient l'instrument de mort dans les provinces, il fallait constater qu'on ne pouvait impunément insulter l'autorité de l'empereur.

Tandis que ces lugubres préoccupations agitaient les esprits, il parut au ciel une comète flamboyante. Tacite, dans les annales de Rome, ne manque jamais de rapporter ces présages qui marquèrent presque toujours les catastrophes; quand les nations sont occupées de grandes calamités, elles se rattachent superstitieusement à quelques-uns de ces signes célestes qui scintillent à la voûte des cieux; la comète parut donc comme un signe de mort et de calamité; on s'interrogeait de tous côtés; le peuple, en voyant l'astre resplendissant, disait: « Quels malheurs nous menacent encore? N'est-ce pas la fin de l'étoile de Napoléon, qui va s'éteindre comme cette flamme à l'orient? Quelle guerre va-t-il entreprendre, et quel nouveau cercueil va-t-il creuser pour la génération? » On voyait, le soir, des groupes d'hommes et de femmes sur les boulevards, dans les faubourgs, qui contemplaient la fatale comète flamboyant sous un ciel pur; sa queue d'argent, sur un fond bleu, paraissait comme la croix blanche sur un

troupes qui avaient été requises, se sont réunies, les chefs de l'émeute ont été arrêtés, et la tranquillité a été rétablie.

► Le 14 de mars, une commission militaire s'est assemblée au château de Caen; les accusés, au nombre de soixante et un, ont paru devant elle. Neuf personnes (quatre hommes et cinq femmes), ont été convaincues d'être les auteurs du rassemblement séditieux, qui avait menacé les magistrats, et dont l'intention était de porter la dévastation dans la ville de Caen. Elles ont été condamnées à mort. Huit autres ont été condamnées aux travaux publics pour huit ans, et dix autres à cinq ans de prison. Le 15, à 10 heures du matin, ce jugement a été exécuté. Cet acte de sévérité apprendra aux mal intentionnés que toutes leurs tentatives contre les magistrats chargés de maintenir l'ordre et de protéger les propriétés avorteront.»

drap de mort. Le peuple en était fortement préoccupé et la police cherchait à tourner en plaisanterie cette frayeur des multitudes ; on chansonna officiellement la comète ; on fit des caricatures sur ces pauvres badauds et les Gilles qui accouraient en masse pour contempler l'astre fatal ; les cartons de la préfecture en sont remplis ; le ridicule ne dissipait point la frayeur des masses, et mille histoires sinistres furent racontées.

Il ne faut pas, même dans l'histoire grave, se moquer de ces pressentiments ; lorsqu'un peuple tout entier s'effraye d'une vision, d'une prophétie, d'une date, d'une prédiction, ce n'est pas à mépriser ; la cause en est dans le pressentiment secret qu'il éprouve de sa destinée : aux jours heureux on ne croit pas aux apparitions et aux pronostics ; quand les calamités se préparent, on se rattache aux moindres circonstances ; c'est comme le sentiment intime qu'un malheur vous menace, et l'âme, éprouvée par l'infortune, craintive devant l'avenir, se reflète dans la prédiction.

CHAPITRE VII.

SITUATION DIPLOMATIQUE DE L'EMPIRE AVANT LA GUERRE DE RUSSIE.

Changement dans le ministère des relations extérieures. — Les trois périodes. — M. de Talleyrand. — M. de Champagny. — M. Maret. — Caractère de M. Maret. — Rapports avec la Russie. — Premiers griefs. — Le commerce. — Occupation militaire de la Prusse. — Le grand-duc d'Oldenbourg. — Diplomatie russe. — Le prince Kourakin à Paris. — Les voyages du comte de Czernicheff. — Échange de notes. — Relations avec l'Angleterre. — Le ministère anglais. — Assassinat de M. Perceval. — Double base de négociations. — Développement de la puissance de lord Castlereagh. — Rapports de la France et de la Prusse. — Proposition d'alliance. — Situation respective de Napoléon et de l'Autriche. — Difficultés dans les négociations. — Griefs de la Suède. — Le commerce. — Le pavillon neutre. — Correspondance de Napoléon et de Bernadotte. — La Porte ottomane avant l'expédition de Russie.

Mai 1811 à mai 1812.

Ce caractère d'inquiétude et de trouble qui paraissait dominer la génération, ne prenait pas exclusivement son principe dans l'aspect profondément étudié de la situation intérieure de la France, les feux qui éclataient au ciel, les premiers symptômes de la pénurie des grains n'étaient rien pour l'homme prévoyant, à côté des sollicitudes plus graves que faisait naître le véritable état de relations extérieures. À travers tous les symptômes de paix, tandis que l'Europe abaissee devant Napoléon suivait en captive les roues de son char de victoire, partout surgissaient des mobiles d'effervescence et de guerre ; l'avenir paraissait comme une mer immense d'une couleur pourprée et sanglante. L'empereur, ne renonçant à aucune de ses idées, poursuivait la réalisation de son système continental ; poussé par la fatalité, cette main de fer qui brise les hautes têtes, il remuait le monde pour une idée impossible. Malheur aux générations quand les hommes de génie se préoccupent de quelque sophisme, hélas ! c'est peut-être une des

conditions des grandes destinées que de se jouer ainsi des forces humaines : un sophisme dans un crâne immense , c'est un cataclysme social ou politique.

La diplomatie de Napoléon avait été représentée dans les trois périodes de sa durée par des ministres d'une nature bien différente : sous le consulat et pendant l'empire jusqu'à la paix de Tilsitt, la diplomatie de l'empereur fut dirigée par M. de Talleyrand , esprit supérieur , qui savait apporter des formes distinguées dans les transactions politiques et des ménagements dans les conditions de la victoire. M. de Talleyrand savait faire la place des hommes et des choses , des éventualités et des positions; il ne poussait pas la conquête jusqu'à ses excès, et les vaincus jusqu'au désespoir ; il ménageait et temporisait, en s'opposant même plus d'une fois aux volontés de l'empereur ¹ ; il avait l'art de savoir attendre, et, lorsqu'il recevait un ordre impératif, il ne l'exécutait qu'à demi ; il en appelait du conquérant hautain au souverain réfléchi, et souvent la nuit avait porté conseil sous la tente. Après M. de Talleyrand était venu M. de Champagny , plus vif, plus emporté que lui, obéissant à l'empereur avec moins d'hésitation, ayant conservé même de sa primitive carrière dans la marine royale , une sorte de franchise et de liberté d'expressions qui pouvait déplaire ; au total, ministre médiocre ; l'empereur ne voulait plus de ces hommes, lorsque , surtout , ils ne compensaient pas cette importunité de résistance par un talent réel et une capacité éminente ; Napoléon entrait dans une voie politique qui exigeait une obéissance continue, prompte et aveugle ; M. de Champagny ne lui convint plus, surtout au moment de ses nouvelles relations avec l'Autriche , et il résolut de le sacrifier à la première négociation importante. Après la naissance du roi de Rome, la démission de M. de Champagny fut demandée.

Depuis longtemps M. Maret paraissait à l'empereur le seul de ses ministres en position de traduire ses idées sans contrôle ; secrétaire d'Etat , M. Maret était habitué à sa dictée vive, ardente , saccadée ; il l'arrangeait en phrases moins décousues : M. Maret avait de la déclamation dans le style , une certaine manière de colorer les notes intimes et les manifestes de l'empereur , quelque teinture d'histoire et de géographie ; il citait les traités avec plus ou moins d'exactitude, témoin les prétendus articles du congrès d'Utrecht sur les pavillons ,

¹ T. VIII, chap. 1^{er}.

toujours rappelés avec un sang-froid imperturbable. En substituant M. Maret à M. de Champagny, l'empereur concentrat toutes les affaires dans son cabinet, il simplifiait le travail et le réservait sous sa main. La nomination de M. Maret fut accueillie avec une certaine méfiance¹; on vit bien que Napoléon voulait secouer tous les obstacles de bureau, briser les dernières chaînes qui pouvaient restreindre ses vastes volontés et son ambition immense. Le corps diplomatique n'avait pas grande foi dans la capacité de M. Maret; le secrétaire d'État, se donnant des allures impériales, traitait les ambassadeurs avec un air de protection qui n'allait ni à sa naissance ni à la grandeur de son génie. M. Maret était long causeur de salon, avec la prétention au bel esprit; sous prétexte d'imiter les ministres de l'ancien régime, il déployait un grand faste d'aristocratie; il affectait de s'entourer de beaucoup de mystère, et, pour un œil pénétrant, il n'était pas difficile de le deviner, car il y avait de la candeur dans sa foi en sa propre capacité; il était toujours mille moyens, par des liaisons intimes, de connaître le dernier mot de M. Maret, et la diplomatie n'y manquait pas².

A cette époque, un certain refroidissement commençait à se manifester entre la Russie et la France. Les hommes qui avaient suivi attentivement les faits politiques depuis le traité de Tilsitt et l'entrevue d'Erfurth avaient dû s'apercevoir qu'une lutte sanglante, immense, s'engagerait tôt ou tard entre les deux empires, alors rapprochés par la seule volonté de leurs souverains. Les pensées qui avaient présidé à l'alliance intime entre Alexandre et Napoléon étaient celles-ci: « Établissement de deux vastes empires, l'un à l'orient, l'autre à l'occident de l'Europe, c'est-à-dire le partage moral du monde; puis, pour éviter l'entre-choc de ces deux souverainetés, on proclamerait la neutralité de certains États intermédiaires, tels que la Prusse, l'Autriche, et la confédération germanique dont Napoléon s'était proclamé le chef³. » Or, depuis l'entrevue d'Erfurth, cet équilibre était brisé; loin de laisser respirer les États neutres dans leur indépendance, Napoléon s'en était rendu pour ainsi dire maître absolu; ses armées occupaient la Prusse et ses forteresses; Dantzig

¹ La nomination de M. Maret aux affaires étrangères est du mois d'avril 1811.

² M. Maret a été jugé avec trop de sévérité par M. de Pradt; c'était au reste un homme probe et sûr, mais à vues très-limitées.

³ Voyez, sur les conférences d'Erfurth, tome IX de cet ouvrage.

même voyait dans ses murs un corps d'armée sous l'aigle française. Les villes hanséatiques étaient réunies¹ ; le maréchal Davoust commandait à Hambourg, comme Rapp à Dantzig ; on n'avait pas même respecté le grand-duché d'Oldenbourg, quoique le souverain fût allié de la famille impériale de Romanoff. Le duché de Varsovie, qui s'étendait jusqu'au Niémen sous la souveraineté nominale du roi de Saxe, avait une armée puissante, soutenue par des corps français échelonnés sur la Vistule, l'Oder, l'Elbe et le Rhin. La Prusse étouffait sous le poids d'une occupation oppressive ; la confédération germanique obéissait aux ordres de son protecteur ; l'Autriche, domptée dans la campagne de 1809, venait de se rapprocher de Napoléon par une alliance de famille. Ainsi l'équilibre établi par les conventions de Tilsitt et d'Erfurth était brisé ; il n'y avait plus d'intermédiaire entre les deux empires ; ils pouvaient se heurter comme deux vastes corps en présence dans un frottement immense, semblable à celui de deux planètes au ciel ; restait à savoir quand éclaterait l'épouvantable cataclysme.

D'autres motifs existaient encore d'une inévitable rupture entre le nord et le midi. La conséquence des rapprochements des deux empereurs avait été l'adoption par la Russie du système continental ; Alexandre s'était obligé à rompre toute communication avec l'Angleterre, à lui fermer ses ports de la Baltique à la mer Noire. Cette condition inflexible, cette rupture de tout commerce avait excité de violents murmures dans toutes les provinces de la Russie qui ne vivaient que par l'échange des marchandises anglaises contre les produits du sol ; la ruine des boyards et des grands propriétaires était consommée par cet ukase destructeur ; que devenaient le produit des mines et le revenu des vastes forêts ? Autant le czar Alexandre était disposé à maintenir son alliance politique avec Napoléon ; autant le peuple, la noblesse, avaient d'éloignement et de répugnance pour cet homme

¹ M. de Hardenberg s'occupait beaucoup de ce passage incessant des troupes françaises.

« Comme la marche des troupes françaises, sous les ordres du maréchal d'empire duc de Reggio (Oudinot), a lieu d'après un accord avec la France, ces troupes appartenant à une puissance amie doivent être reçues et traitées avec égard et avec soin. Comme les habitants de cette ville ne doivent être en aucune manière incommodés, le magistrat ne manquera pas de publier aussitôt que possible les règlements à observer pour le logement et le traitement de ces troupes. Le maréchal a donné l'assurance que la discipline la plus stricte serait observée. » Signé : HARDENBERG. »

de la destinée que le clergé russe reproduisait sans cesse sous les traits du génie du mal. Les plaintes étaient devenues si vives à la suite du système prohibitif que le czar Alexandre lui-même fut obligé de le modifier ; l'opinion publique se soulevait irritée. Un ukase du mois de décembre 1810¹, en prohibant les vins et les soies de France, modifia le tarif dans un sens favorable à l'Angleterre. Cet ordre fut reçu avec enthousiasme, et la Russie tout entière s'associa à ce retour de son empereur vers les intérêts du commerce ; par cet ukase le système continental éprouvait une large brèche, l'idée de Napoléon cessait d'être réalisable, car elle n'était plus rien dès qu'elle n'était plus universelle. Tant que le commerce anglais trouverait une issue, le continent serait soumis à ses manufactures, et le czar avait bien senti que Napoléon ne lui pardonnerait pas cette infraction. Tout en gardant les apparences de la paix, l'empereur Alexandre se disposait à la guerre avec une ardeur indicible, et les levées d'hommes se continuaient sur tous les points de la Russie². Tilsitt et Erfurth n'étaient plus qu'une trêve dont le terme allait bientôt expirer ; on préparait les arrangements avec la Porte ottomane et la Perse, afin de rendre toutes les forces de la Russie disponibles dans le cas d'un choc qu'il était difficile d'éviter, et cette situation n'échappait pas à l'attention vigilante de l'empereur Napoléon. Ce génie impétueux ne reculait jamais devant une idée de bataille.

¹ Voyez l'ukase du 19 (31) décembre 1810.

² *Ukase.*

« Alexandre, par la grâce de Dieu, empereur et autocrate de toutes les Russies, etc., etc.

» La situation présente de l'Europe exige l'adoption de mesures fermes et énergiques et une vigilance infatigable pour mettre notre vaste empire en état de résister aux entreprises hostiles dont il pourrait être l'objet. Notre brave et courageuse nation russe a été accoutumée à vivre en paix avec toutes les nations voisines ; et quand la tempête a menacé notre empire, les patriotes de tous les rangs ont été prêts à tirer l'épée pour défendre la religion et les lois. Les circonstances du moment exigent impérativement que notre armée soit augmentée. Les forces existantes sont déjà à leur poste pour défendre l'empire ; leur courage est connu de l'univers. Elles jouissent de la confiance de leur empereur et du gouvernement. Leur fidélité et l'amour de leur patrie les rendront invincibles, et elles sauront résister à des forces très-supérieures.

» Afin d'assurer encore davantage l'indépendance et le bien-être de l'empire par des mesures que nous ont dictées la prévoyance et notre sollicitude pour le bien de nos sujets, nous ordonnons :

» Que dans tout l'empire il soit levé deux recrues sur cinq cents hommes :

» Que cette levée commencera à se faire, dans tous les gouvernements, deux semaines après le reçu du présent ukase, et sera achevée dans l'espace d'un mois. »

Presque au moment même où M. Maret prit le portefeuille des affaires étrangères, l'ambassade française à Saint-Pétersbourg changea de mains. Tant qu'il s'agissait d'obtenir une correspondance admirative pour Alexandre, M. de Caulincourt paraissait parfaitement placé auprès de cette cour. Ce prince avait complètement subjugué, fasciné l'ambassadeur ; ses paroles paraissaient sacrées, ses moindres désirs des ordres ; c'était un culte de l'ambassadeur pour le prince auprès duquel il résidait ; M. de Caulincourt n'était plus capable de suivre, d'apprécier une situation de guerre en dehors de son esprit, de son imagination, j'oserais dire de son amour. Ses dépêches n'offraient plus aucun intérêt véritablement politique : Alexandre lui faisait écrire à peu près ce qu'il voulait. Dans les circonstances délicates qui allaient élever tant de nuages entre les deux grands empires, Napoléon crut indispensable d'avoir un autre envoyé à Saint-Pétersbourg, et il confia cette légation à un de ses aides de camp, officier poli et bien né, le général Law de Lauriston, qu'il avait pris en amitié et confiance. Ce n'était point un militaire sans capacité sur le champ de bataille ; on pouvait le croire un observateur assez fin pour apprécier la véritable situation de la cour : avait-il assez d'études pour saisir le véritable caractère du czar Alexandre, mélange de noblesse et d'ambition, de loyauté et de finesse, expression élevée de cet esprit russe qui tient simultanément à la force et à la fierté du Slave et à l'habileté des Grecs du vieux monde ? Le général Law de Lauriston se rendit à Saint-Pétersbourg avec la promptitude d'un courrier ; il était porteur de lettres adressées par Napoléon au czar dans les termes d'une grande intimité ; personnellement bien accueilli, il ne jouit pas de la faveur qu'avait obtenue M. de Caulincourt. Les dépêches de M. de Lauriston ont néanmoins une portée militaire ; il entretient l'empereur des préparatifs que fait la Russie dans l'objet d'une guerre prochaine et inévitable ; c'est qu'en effet ces préparatifs, aussi secrets que prompts, s'opéraient sur une vaste échelle.

A Paris, l'empereur Alexandre était toujours représenté par le prince Kourakin, très-prononcé pour la paix, et qui s'était fait des habitudes de luxe et d'ostentation au milieu de la cour impériale. S'il n'était pas sans quelque intelligence des événements, la situation échappait un peu à ses préoccupations de mollesse ; auprès de lui, Alexandre avait placé des conseillers d'ambassade d'une éminente capacité, et parmi eux on avait compté longtemps M. de Nesselrode

que sa cour, juste appréciatrice de services incontestables, venait d'élever à un poste plus important dans le cabinet de l'empereur ; sans avoir la portée du comte de Metternich, M. de Nesselrode avait fait une étude profonde, avancée, de tous les événements et de toutes les transactions qui, depuis des siècles, avaient élevé la Russie à son apogée de grandeur et de puissance.

Parmi les agents les plus actifs de la diplomatie russe se trouvait toujours l'aimable et habile comte de Czernicheff, le messager assidu du czar Alexandre, le favori de son palais, le dépositaire de sa confiance ; Czernicheff faisait incessamment les voyages de Saint-Pétersbourg à Paris en véritable Richelieu, tournant la tête à toutes les princesses de la cour de Napoléon¹ ; on ne parlait que de lui, de sa tournure élégante et *guêpée*, comme le dit une femme aux longs souvenirs ; c'était l'engouement du jour. M. de Czernicheff n'avait pas, comme le comte de Metternich, une figure spirituelle, une tournure noble, élevée, sous l'habit rouge au revers en velours noir des chevaliers de Malte comme l'ambassadeur d'Autriche en 1807 ; M. de Czernicheff était un grand jeune homme, blond, aux traits moitié tartares et allemands, ce qui indiquait la double origine de son blason, valsant avec la rapidité d'une boule lancée dans un mail, sémillant, joueur, dépensier, brave, disait-on, comme son épée, et, avec cela, le favori des femmes, le seul officier peut-être à qui Napoléon adressa quatre ou cinq fois la parole dans un même bal ; on lui donnait partout des maîtresses, bien haut et bien bas, mais apportant un tel discernement dans ses choix, que presque toutes étaient pour lui des moyens d'observation diplomatique.

Il en était une surtout parmi elles qui, très-rapprochée des confidences de M. Maret, lui faisait part de toutes les résolutions du cabinet, et c'était inappréciable pour le jeune officier. Le comte de Czernicheff se montrait encore plus dissipé qu'il ne l'était réellement : on voyait sa voiture dans une maison de jeu, sa livrée chez une femme à la mode, ses grands laquais à l'Opéra ou chez une actrice célèbre ; tout cela pour tromper la police ; et pendant ce temps, lui seul, déguisé, allait furtivement s'enfermer avec un commis de la guerre, ou quelques femmes souvent vulgaires mais bien instruites

¹ Voyez les Mémoires de madame d'Abrantès ; elle ne partagea pas l'engouement général pour ce beau diplomate ; elle ne lui trouva rien d'extraordinaire.

des secrets du cabinet¹. Ce manège allait si bien, qu'à l'aide des confidences d'un nommé Michel, le comte de Czernicheff obtint tous les mystères du mouvement qui se préparait contre la Russie ; il eut le pied de guerre des régiments, le personnel des troupes de la garde impériale et de la ligne, tout ce qui pouvait intéresser la Russie au cas d'une grande guerre ; et pendant ce temps l'aide de camp, nouveau Fiesque, faisait d'incessants voyages de Paris à Pétersbourg et de Pétersbourg à Paris. Le général Savary, qui avait à se venger de quelques infidélités publiques, commanda au poète Esménard un article qui faisait allusion à l'élégant comte de Czernicheff : on y rappelait l'histoire de Potemkin, ce favori de Catherine II, qui faisait mille voyages pour une fleur, pour une mode, et avait conquis sa faveur par ces légèretés. Le rapprochement était piquant ; le jeune comte s'en plaignit ; aussitôt toutes les femmes furent pour lui ; on attaquait leur idole ; Napoléon, qui n'était peut-être pas étranger à l'article, ordonna l'exil d'Esménard, il ne voulait point rompre trop brusquement avec la Russie ; il avait donné une leçon, et cela suffisait. Esménard² dut voyager en Italie ; les fonds de l'empereur en payèrent les frais ; une catastrophe, à la manière antique, finit la vie d'Esménard ; des chevaux fougueux l'entraînèrent sur la route de Naples, et il se brisa le crâne aux vastes rocs d'un précipice.

Czernicheff continuait ses observations à Paris, sous l'aile de Napoléon même, son plus chaud protecteur. Le jeune comte voyait bien car il voyait haut ; il fit encore deux voyages rapides, tandis qu'une négociation sérieuse et diplomatique se continuait entre les deux cabinets de Saint-Pétersbourg et de Paris. Les notes de M. Maret portaient sur plusieurs points essentiels ; dans la situation respective des deux puissances, Napoléon demandait les motifs réels des armements que préparait la Russie depuis six mois ; des ukases multipliés

¹ De là naquit la triste affaire de Michel. Ce fut la lettre qu'on va lire, trouvée dans l'hôtel du jeune officier russe, qui mit sur les traces du complot :

« Vous m'accablez par vos sollicitations, puis-je faire plus que je ne fais pour vous ? Que de désagréments j'éprouve pour mériter une récompense fugitive !

» Vous serez surpris, demain, de ce que je vous donnerai. Soyez chez vous à sept heures du matin. Il est dix heures ; je quitte ma plume pour avoir la situation de la grande armée d'Allemagne.

» A demain, à sept heures du matin. »

M.

² Esménard avait l'imagination ardente d'un Provençal ; il était de Pélisanne.

appelaient quatre hommes sur mille : on parlait de rassemblements de corps d'armées sur les frontières mêmes du grand-duché de Varsovie : de telles mesures étaient tout à fait en dehors des conditions pacifiques stipulées aux traités de Tilsitt et d'Erfurth ; elles supposaient un dessein de guerre : par quel motif expliquer l'ukase qui modifiait le système continental, à ce point de prohiber les marchandises de France au profit du commerce anglais ? Était-ce là le sens des dispositions arrêtées entre les deux souverains ? étaient-ce ainsi que devaient agir deux gouvernements unis par un principe d'alliance ?

Les griefs de la Russie contre l'empereur Napoléon n'étaient pas moins graves ; quand il s'agissait de précautions militaires, Napoléon n'était pas homme à rester en arrière ? que de choses accomplies ! depuis Erfurth, la Hollande était réunie, les provinces hanséatiques après les Pays-Bas ; l'Illyrie restait au pouvoir des Français, et tout récemment le duché d'Oldenbourg avait été envahi sous le simple prétexte que son territoire était dans les convenances du système continental : comment se plaindre des armements de la Russie, lorsque la vieille Prusse était occupée et que Dantzig même avait dans ses murs une armée française prête à franchir le Niémen ? Les bases essentielles sur lesquelles avaient reposé les traités de Tilsitt et d'Erfurth étaient ainsi ouvertement violées ; les puissances intermédiaires n'existaient plus entre les deux vastes empires ; la Prusse restait sans indépendance, l'Autriche semblait se lier de plus en plus au système de Napoléon. En aucun cas, l'empereur des Français n'aurait voulu abandonner un seul point de sa politique en Europe : reculer n'était pas un mot qui put entrer dans son vocabulaire, son système était une destinée inflexible qu'il fallait accomplir ; il avait d'ailleurs de justes compensations à opposer ? La Russie n'était-elle pas maîtresse de la Finlande et ne l'avait-on pas laissée librement agir dans la Moldavie et la Valachie ? Les réunions opérées par l'empereur des Français pouvaient-elles équivaloir aux conquêtes accomplies par l'empereur Alexandre ? Cet échange de notes diplomatiques se continuait entre M. Maret, sous la dictée de l'empereur, et le prince Kourakin qui recevait ses instructions de Saint-Pétersbourg ; le ton était poli, amical, et les armements se continuaient dans des proportions extraordinaires¹ ; si l'on se ménageait par les paroles, on se menaçait

¹ Je donnerai plus tard cette correspondance diplomatique.

par les armes ; l'œil le moins exercé pouvait voir que la France et la Russie se heurtaient dans une lutte puissante et acharnée ; l'instant arrivait où les deux empires, comme les héros d'Homère, se menaçaient du geste et de la voix avant de saisir leur pesante armure.

Cette situation du cabinet russe n'avait pas échappé à l'Angleterre, qui réchauffait sur tous les points de l'Europe les éléments hostiles au pouvoir de Napoléon. Les modifications que l'empereur Alexandre avait apportées au système continental, la libre entrée des marchandises anglaises, l'ukase du mois de décembre 1810, toutes ces mesures avaient successivement rapproché la Russie de l'Angleterre ; tous les hommes de quelque portée, à Londres, apercevaient que la lutte serait inévitable entre Napoléon et Alexandre. Le parti anglais était nombreux à Saint-Pétersbourg ; des relations intimes existaient entre la vieille aristocratie des torys et la noblesse russe ; des agents secrets, sillonnant toutes les provinces, agissaient près de toutes les cours ; bientôt l'on passerait d'une bienveillance intime à une alliance formidable.

L'Angleterre, travaillée par quelques séditions d'ouvriers et un certain malaise d'industrie, déployait néanmoins une énergie de volonté remarquable à cette époque difficile. Ce fut, en effet, la période où la puissance britannique se manifesta dans toute sa force de haine et d'habileté, Napoléon la pressait de toutes parts, il l'attaquait par tous les points, le commerce, l'industrie ; le système continental lui interdisait les deux tiers de l'Europe ; les embouchures du Rhin, de l'Elbe lui étaient fermées ; depuis Dantzig jusqu'à l'Illyrie, elle n'avait pas une seule côte à elle ; dans l'intérieur, la question des catholiques s'était réveillée plus vive que jamais ; lord Wellesley se retirait du ministère parce que leur pétition n'était point accueillie ; des troubles agitaient les districts manufacturiers, le peuple se levait en masse. La répression fut dure et implacable, et, pour la première fois, à la chambre haute, on entendit la voix poétique de Byron réclamer quelque adoucissement à la loi fatale qui punissait de mort tout ouvrier qui brisait un métier. Le prince régent, investi de la plénitude du pouvoir royal, avait cherché des remèdes efficaces à une situation si difficile, en sollicitant ses anciens amis, les whigs, de lui prêter aide dans une administration mixte et commune. Grenville et Grey¹ reçurent des communications intimes du prince afin

¹ *Annual Register, ad ann. 1811-1812.*

de s'entendre sur la constitution d'un cabinet fort et national; ils firent des conditions bien dures pour prêter leur concours; exigeant le renvoi de tous les officiers du palais attachés à la personne du prince régent, ils demandèrent des places au conseil pour eux et leurs amis, et la disposition entière de tous les emplois, et encore ne donnèrent-ils au prince régent qu'un plan incomplet de politique extérieure, dans des négociations qu'il fallait conduire avec tant de tenue et de fermeté!

Ces négociations se poursuivaient au moment où M. Perceval tombait, en pleine séance du parlement, sous les coups d'un assassin obscur que la vengeance et l'esprit de parti avaient armé, catastrophe inattendue qui bouleversa de nouveau toutes les combinaisons de cabinet. Lors de la démission du marquis de Wellesley, lord Castlereagh, ministre de la guerre sous l'administration Canning, avait accepté la direction des affaires étrangères; élève de Pitt, il en avait la ténacité, sans avoir pourtant ces vastes combinaisons de génie qui mesurent et dominent les destinées d'un empire. A aucun prix les lords Grey et Grenville ne pouvaient s'entendre avec lord Castlereagh; les négociations avec les whigs tout à coup interrompues, lord Liverpool, encore l'un des modérés de l'école de Pitt, accepta la direction du cabinet. Liverpool pouvait s'entendre avec lord Castlereagh, c'étaient les mêmes opinions avec des caractères différents, tous deux tendant au même but, la haine implacable contre le système continental de Napoléon¹. Grande tâche que de conduire la destinée du gouvernement britannique au moment où se formait, en effet, le cabinet Liverpool-Castlereagh; la situation de l'Angleterre était grande encore, mais bien délicate et embarrassée; indépendamment de la guerre avec la France, l'Angleterre se trouvait exclue commercialement et politiquement d'une vaste partie des contrées de l'Europe; elle se vengeait de cet état négatif auquel on voulait la réduire; son matériel de vaisseaux de guerre innombrable portait son pavillon partout; elle entretenait une armée nombreuse en Espagne, en Portugal, en Sicile, en Sardaigne et dans plusieurs des îles de l'Archipel; elle attaquait toutes les colonies; son drapeau

¹ Le nouveau ministère ne fut complété qu'en juin par les nominations suivantes: lord Eldon chancelier; les lords Harrowby, Sidmouth, Bathurst, Melville, Westmoreland, Mulgrave.

paraissait à Rio-Janeiro, à Buénos-Ayres ; habile à tout épier, elle allait en tout lieu, la bourse à la main, pour chercher des ennemis à Napoléon, et le personnel de sa diplomatie était si rompu aux négociations secrètes que sur tous les points du globe on trouvait des agents anglais : un cabinet prenait-il les armes contre la tyrannie du système continental, aussitôt l'Angleterre lui offrait des subsides ; sa diplomatie était la plus habile ; quand ses ambassadeurs ne pouvaient trouver accès auprès des rois et des ministres, ils s'adressaient à la haute aristocratie, à la noblesse jalouse de l'éclat que jetait l'empire de Napoléon.

L'Europe était ainsi travaillée contre le génie qui dirigeait les destinées de la France ; tout marchait avec unité, comme si une main mystérieuse en dirigeait les ressorts. Indépendamment des puissances de l'Europe qui lui fermaient leurs ports, l'Angleterre allait se trouver engagée dans une lutte nouvelle et inattendue. D'après les dispositions des décrets de Berlin et de Milan, Napoléon fermait le continent à l'Angleterre, et cette puissance avait répondu par des mesures non moins implacables. « Les neutres peuvent être visités, disait l'Angleterre. — S'ils sont visités, répondait Napoléon, ils se dénationalisent, et je les déclare de bonne prise. » La Grande-Bretagne avait néanmoins continué la visite des neutres, et elle avait proclamé le droit (nécessité impérative pour elle) de s'emparer des matelots neutres pour les employer à son service. Quand elle avait besoin de compléter ses équipages, elle prenait, sans scrupule, les matelots américains, danois, suédois¹ ; elle croyait que c'était son droit de reine des mers, en vertu du *dominium maris* de Selden. Les États-Unis d'Amérique s'étaient plaints soit à la France, soit à l'Angleterre, de ce mépris des priviléges de la neutralité ; Napoléon leur avait répondu en les poussant à la guerre par des offres brillantes, leur déclarant qu'ils étaient appelés à venger les droits des neutres. A peine le cabinet Castlereagh-Liverpool était-il établi que les États-Unis menacèrent la Grande-Bretagne d'une prise d'armes maritime ; les hostilités commencèrent dans le Canada. Les circonstances pour une guerre atlantique étaient bien choisies par les Américains ; jamais plus grands embarras n'avaient surgi en Angleterre : en hostilité partout, sa marine avait besoin de surveiller les flottes de France

¹ Voyez les notes des ministres américains, avril 1811 à février 1812.

depuis Anvers jusqu'à l'Adriatique, et, par une prise d'armes soudaine, les Américains jetaient leurs vaisseaux légers, leurs frégates bonnes marcheuses, contre le pavillon anglais. Napoléon applaudit à une telle résolution de l'Amérique du Nord, car elle était une diversion puissante à ses desseins ; il se hâta de négocier une alliance intime.

A ce moment néanmoins le cabinet des Tuilleries voulut donner un témoignage public de sa modération¹ avant de se jeter dans une

Lettre de M. Maret à lord Castlereagh.

« Paris, 17 avril 1812.

» Monsieur, S. M. l'empereur et roi, toujours animée des mêmes sentiments de modération et de paix, a voulu faire de nouveau une démarche authentique et solennelle pour mettre un terme aux malheurs de la guerre. La grandeur et la force des circonstances dans lesquelles le monde se trouve aujourd'hui placé déterminent sa majesté. Elle m'autorise, monsieur, à vous entretenir de ses dispositions et de ses vues.

» Beaucoup de changements ont eu lieu en Europe depuis dix ans : ils ont été la suite de la guerre qui s'était allumée entre la France et l'Angleterre. Beaucoup de changements arriveront encore, et ils résulteront de la même cause. Le caractère particulier que la guerre a pris peut ajouter à l'étendue et à la durée de ces résultats. Des principes exclusifs et arbitraires ne peuvent se combattre que par une opposition sans mesure et sans terme ; et le système de la préservation et de la résistance doit avoir le même caractère d'universalité, de persévérance et de vigueur.

» La paix d'Amiens, si elle avait été maintenue, aurait prévenu bien des bouleversements. Je renouvelle le vœu que l'expérience du passé ne soit pas perdue pour l'avenir.

» Sa majesté s'est souvent arrêtée devant les perspectives des triomphes les plus certains, et en a détourné ses regards pour invoquer la paix. En 1805, tout assurée qu'elle était des avantages de sa position, et quelque confiance qu'elle dût à ces présages que la fortune devait sitôt réaliser, elle fit au gouvernement de S. M. B. des propositions qui furent éludées sur le motif que la Russie devait être consultée. En 1808, de nouvelles propositions furent faites de concert avec la Russie : l'Angleterre alléguait la nécessité d'une intervention qui ne pouvait être que le résultat de la négociation elle-même. En 1810, sa majesté ne pouvant se dissimuler plus longtemps que les arrêts du conseil britannique de 1807 rendaient la conduite de la guerre incompatible avec l'indépendance de la Hollande, autorisa des ouvertures indirectes qui tendaient également à la paix, elles n'eurent aucun effet, et de nouvelles provinces durent être réunies à l'empire.

» Le moment présent rassemble à la fois toutes les circonstances des diverses époques où sa majesté montra les sentiments pacifiques qu'elle a constamment éprouvés, et qu'elle m'ordonne de manifester aujourd'hui.

» Les calamités qui désolent la Péninsule et les vastes contrées de l'Amérique espagnole doivent exciter l'intérêt de toutes les nations, et les animer d'une égale sollicitude pour les voir cesser.

» Je m'exprimerai, monsieur, d'une manière que V. E. trouvera conforme à la franchise de la démarche que je suis chargé de faire ; et rien n'en montrera mieux la

vaste campagne. Toutes les fois que l'empereur préparait une puissante guerre d'extermination, il mettait un certain prix à constater que ce n'était pas lui qui provoquait les hostilités; s'il marchait sur de nouveaux champs de bataille, à qui la faute? N'avait-il pas appelé la paix de tous ses vœux? Les pièces officielles étaient là, et il avait écrit à Londres, à Saint-Pétersbourg. Cette manière d'agir le mettait à même de demander ces grandes levées d'hommes qui servaient à ses desseins; à l'approche de chaque guerre nouvelle, Napoléon avait

grandeur et la loyauté que les termes précis du langage qu'il m'est permis de tenir. Dans quelles vues, et pour quels motifs m'envelopperais-je de formes qui ne conviennent qu'à la faiblesse qui a seule intérêt de tromper?

» Les affaires de la Péninsule et des Deux-Siciles sont les différends qui paraissent les plus difficiles à concilier. Je suis autorisé à vous proposer d'en établir l'arrangement sur les bases suivantes:

» L'intégrité de l'Espagne serait garantie, la France renoncerait à toute extension du côté des Pyrénées; la dynastie actuelle serait déclarée indépendante, et ce royaume régi par une constitution des cortès.

» L'indépendance et l'intégrité du Portugal seraient également garanties à la maison de Bragance, qui continuerait à y régner.

» Le royaume de Naples resterait au roi Joachim.

» Le royaume de Sicile serait garanti à la maison actuelle de Sicile.

» Par suite de ces stipulations, l'Espagne, le Portugal et la Sicile seraient évacués par les troupes françaises et anglaises de terre et de mer.

» Chaque puissance garderait ce que l'autre ne pourrait pas lui ôter par la guerre.

» Telles sont, monsieur, les bases de conciliation et de rapprochement offertes à S. A. R. le prince régent.

» S. M. l'empereur et roi ne calcule dans cette démarche ni les avantages, ni les pertes que la guerre, si elle est plus longtemps prolongée, peut présager à son empire. Elle se détermine par la seule considération des intérêts de l'humanité et du repos des peuples. Et si cette quatrième tentative doit être sans succès, comme celles qui l'ont précédée, la France aura du moins la consolation de penser que le sang qui pourrait couler encore retombera tout entier sur l'Angleterre.

» J'ai l'honneur, monsieur, d'offrir à votre excellence l'assurance de ma haute considération.

» *Signé : le duc de BASSANO,
ministre des relations extérieures.* »

Réponse de lord Castlereagh.

« Monsieur, la lettre de V. E. du 17 de ce mois a été reçue et mise sous les yeux du prince régent.

» S. A. R. a cru qu'elle devait à son honneur, avant de m'autoriser à entrer dans aucune explication sur l'ouverture transmise par V. E., de s'assurer du sens précis que le gouvernement français attache au passage suivant de la lettre de V. E. : « La dynastie actuelle sera déclarée indépendante, et l'Espagne sera gouvernée par la constitution nationale des cortès. »

» Si, comme le craint S. A. R., le sens de cette proposition est que l'autorité

fait les mêmes démarches, à Tilsitt, à Erfurth ; et, en remontant plus haut, n'avait-il pas écrit de sa main au souverain de la Grande-Bretagne dès son avénement à l'empire pour lui proposer la paix ? Cette fois, M. Maret s'adressa, par une démarche officielle, à lord Castlereagh : c'étaient les phrases d'humanité et de philanthropie que l'on retrouve dans tous les actes publics du cabinet : « L'empereur Napoléon voulait la paix immédiate, générale pour l'Italie, pour l'Espagne, pour le monde entier ; assez de sang avait coulé ; si l'Angleterre persistait dans sa guerre implacable, les malheurs qu'elle avait suscités retomberaient sur sa tête ; » style habituel de M. Maret lorsqu'une pièce diplomatique était destinée à la publicité. Lord Castlereagh, en réponse à ce document, réduisit la question à plus de netteté ; sortant de ce vague et de ces généralités un peu banales, il en vint aux questions positives ; M. Maret avait offert une sorte de

royale en Espagne, et le gouvernement établi par les cortès, seront reconnus résider dans le frère du chef du gouvernement français et les cortès formées sous son autorité, et non dans le souverain légitime, Ferdinand VII, et ses héritiers, et l'assemblée extraordinaire des cortès, investies en ce moment du pouvoir du gouvernement dans ce royaume, en son nom, et par son autorité ; j'ai ordre de déclarer franchement et explicitement à V. E. que les devoirs de la bonne foi ne permettent pas à S. A. R. de recevoir la proposition d'une paix fondée sur cette base.

» Mais si les expressions citées ci-dessus s'appliquent au gouvernement actuel d'Espagne qui exerce l'autorité souveraine au nom de Ferdinand VII ; sur une assurance de V. E. à cet effet, le prince régent sera disposé à entrer en explication sur la base qui a été transmise pour être soumise à la considération de S. A. R. ; son désir le plus ardent étant de contribuer, de concert avec ses alliés, au repos de l'Europe et à une paix qui soit à la fois honorable non-seulement à la Grande-Bretagne et à la France, mais aussi aux États qui sont en relations d'amitié avec chacune des deux puissances.

» Ayant fait connaître sans réserve les sentiments du prince régent relativement à un point sur lequel il est nécessaire de s'entendre clairement avant toute discussion ultérieure, je me conforme aux instructions de S. A. R. en évitant tout commentaire superflu et toute récrimination sur les objets particuliers de votre lettre. Je pourrais, avec avantage, justifier la conduite du gouvernement britannique aux époques auxquelles V. E. fait allusion, en me référant à la correspondance qui a eu lieu à ces époques, et au jugement que le monde en a depuis longtemps porté.

» Quant au caractère particulier que, malheureusement, la guerre a pris, et au principe arbitraire que V. E. dit avoir marqué son cours, tout en niant que ces maux puissent être attribués au gouvernement anglais, je puis assurer V. E. qu'il déplore sincèrement leur existence, parce qu'ils agravent sans nécessité les calamités de la guerre, et que son plus ardent désir, soit qu'il soit en paix ou en guerre avec la France, est de voir les relations entre les deux pays rétablies sur les principes qui ont été suivis dans des temps antérieurs.

» CASTLEREAGH. »

statu quo dans l'*uti possidetis*, c'est-à-dire à l'Angleterre ce qu'elle avait conquis, pourvu qu'on réservât à la France ce qu'elle possédait aussi. Sur tout cela, lord Castlereagh demanda des explications : « Qu'entendait-on par le roi d'Espagne maintenu dans sa souveraineté ? L'Angleterre ne reconnaissait que Ferdinand VII ; sans cette reconnaissance il était impossible de traiter. Qu'entendait-on par le roi de Naples et de Sicile ? L'Angleterre ne reconnaissait que la branche des Bourbons pour souverains légitimes de ces contrées. Si le chef du gouvernement français comprenait dans un autre sens les souverainetés européennes, il n'y avait pas moyen de se rapprocher et de s'entendre, car des traités positifs liaient l'Angleterre avec les rois et les souverains de ces pays. » Dans le fait, aucun des deux cabinets en négociation n'avait envie de faire la paix ; ni M. Maret ni lord Castlereagh ne pensaient à un rapprochement réel ; trop d'intérêts étaient en opposition, et la guerre devait continuer implacable entre les deux puissances rivales.

Rien ne pouvait se comparer à la situation abaissée de la Prusse, même après l'entrevue d'Erfurth. Ce n'était pas assez des conditions qu'elle avait subies dans les traités et les conventions ; l'empereur Napoléon avait exigé d'elle des sacrifices incessamment répétés ; les places fortes étaient occupées par des garnisons aussi nombreuses que des corps d'armée ; les principales villes se trouvaient sous le régime militaire des Français, levant des contributions avec une rigueur impitoyable, qui n'admettait aucun ménagement¹. Lorsque le dévoue-

¹ Le roi de Prusse cherchait tous les moyens de calmer la haine de celui qui se plaisait à l'opprimer. Sur une insinuation, qui pouvait être considérée comme un ordre, il écrivit, le 14 mai 1811, au général Krusemarck, son ministre à Paris : « Je profite avec plaisir de l'interpellation de S. M. l'empereur des Français pour lui proposer, à cette fin et pour tous les cas, une alliance offensive et défensive en vertu de laquelle, dans toutes les guerres qui ne seraient pas étrangères aux intérêts de ma monarchie, et où la France se trouverait engagée, soit en Allemagne, soit sur les confins de la Prusse, celle-ci mettrait à la disposition de la France un corps de troupes auxiliaires proportionné à ses facultés, de la force duquel on conviendrait plus particulièrement. De son côté, S. M. I. garantirait l'indépendance et l'intégrité de l'état actuel des possessions prussiennes, et m'assurerait sa puissante assistance et les secours nécessaires toutes les fois que je me croirais dans le cas de les réclamer. Elle ferait, de plus, par sa haute intervention, entrer dans cette alliance les membres de la confédération du Rhin et le duché de Varsovie. Les troupes auxiliaires prussiennes n'agiraient que réunies dans un seul corps conduit par un officier supérieur de leur nation, et obéiraient à ses ordres spéciaux. Ce corps serait employé de préférence à l'armée française dans les opérations de guerre, et dans les autres cas, à l'ordre de l'empereur des Français. »

ment de M. de Hardenberg se chargea des affaires de la monarchie, esprit d'un ordre très élevé, il vit tout ce qu'avait d'affreux pour son pays cette situation ; le roi Frédéric-Guillaume versait des pleurs abondants sur la mort de la reine Louise, héroïne nationale ; l'héritage du grand Frédéric lui paraissait un fardeau. Plus il y avait d'abaissement, plus on devait redouter un de ces coups de désespoir qui jetteraient la Prusse dans une révolte ; quand on a le front trop abaissé on éprouve un besoin de relever la tête et d'essayer la vengeance ; il en est des nations comme des individus, on ne les flétrit pas toujours impunément ; vient une journée où il faut compter avec le désespoir.

rence à la défense de la Prusse et de ses frontières, mais il concourrait à l'exécution du plan d'opérations. Sous ce rapport, il serait sous les ordres immédiats de S. M. l'empereur et roi, ou sous les ordres du commandant en chef que S. M. I. préposerait à l'armée entière. Le cas de guerre échéant, on conviendrait de ce qui concerne la marche et le passage des troupes d'après les besoins et les circonstances du moment ; mais, en attendant, les troupes françaises qui entreraient dans mes États ou les traverseraient ne pourraient marcher que par leurs routes militaires, stipulées conformément aux conventions subsistantes, l'épuisement des ressources de la Prusse mettant dans l'impossibilité de suffire aux frais que me causeraient ces nouveaux engagements, à moins qu'il ne plaise à l'empereur de me faciliter les moyens de les remplir. »

(Mémoires de M. de Hardenberg.)

Une lettre du baron de Hardenberg, ou plutôt un ordre transmis par ce ministre au général de Krusemarck, en date du 30 août 1811, contenait ce qui suit : « Si les motifs de ménagement pour la Russie, qui ont engagé l'empereur Napoléon à surseoir à toute explication sur les propositions d'alliance que le roi lui a faites dans le cours du mois de mai dernier, ont pu à cette époque paraître plausibles à S. M., il n'en est pas de même aujourd'hui que les préparatifs guerriers de la France contre cette puissance ont pris et prennent encore tous les jours un caractère plus important, et que S. M. I., trop grande pour dissimuler, ne cache pas à la cour de Pétersbourg elle-même le but éventuel de ces mesures. Nous armons donc, puisque les circonstances en imposent impérieusement le devoir au roi, et que mieux vaut, comme je l'ai dit à M. de Saint-Marsan (ambassadeur de France à Berlin), mourir l'épée à la main que de succomber avec opprobre ; mais c'est pour la France que nous armons si elle veut d'un allié fidèle, et si, s'arrangeant de gré à gré avec nous, elle préfère sincèrement notre libre assistance à cette lutte dont la voix de ses guerriers nous menace, lutte qui, de la part du roi, ne pourrait jamais être que celle du dernier désespoir. Voilà, mon cher général, ce que j'ai exposé avec franchise à M. de Saint-Marsan, en lui donnant en même temps des renseignements authentiques sur les moyens que nous avons de rendre notre alliance utile à son auguste souverain. Il sait que toutes nos forteresses sont ou vont être dans un état de défense respectable ; il sait que le signal nous en étant donné, il ne nous faudrait que peu de temps pour mettre 100,000 hommes sur pied. Le comte de Saint-Marsan a paru pénétré de la loyauté de nos déclarations et les juge propres à faire un effet favorable sur l'esprit magnanime de l'empereur. »

Depuis le ministère de M. de Hardenberg, l'esprit public s'était un peu régularisé ; l'homme d'État avait d'abord songé à restaurer les finances de la Prusse, si considérablement arriérées à la suite des contributions imposées au nom de la France. L'opinion du ministre était : « que si l'argent reprenait sa circulation habituelle, les hommes ne manqueraient pas à la patrie, ni les armes aux soldats. » M. de Hardenberg avait adopté un mode de recrutement parfaitement combiné pour créer une armée au premier coup de baguette. Les traités secrets ne permettaient pas à la Prusse d'avoir un état militaire au-dessus de 30,000 hommes ; le roi exécutait strictement cette condition, les finances d'ailleurs ne permettaient pas davantage ; mais par le nouveau mode de recrutement chaque année il rentrait 30,000 hommes dans leurs foyers ; on appelait sans cesse de nouvelles recrues qui s'exerçaient aux armes pendant un an, puis rentraient en réserve ; dès que la patrie donnerait le signal on rappellerait les congédiés, soldats éprouvés déjà, ce qui pourrait éléver immédiatement l'effectif de l'armée prussienne de 100 à 120,000 hommes sans frais et sans dépenses. Ensuite, des forces extraordinaires se trouverent à la disposition de la Prusse par les sociétés secrètes que le baron de Stein dirigeait, et toutes en rapport avec M. de Hardenberg, esprit aussi libéral de principes qu'étendu de vues et de desseins.

La Prusse se trouvait donc dans une situation complexe bien essentielle à remarquer pour l'intelligence des faits ultérieurs. Si on la considérait dans ses rapports publics avec Napoléon, elle était descendue au dernier degré dans la hiérarchie ; mais au fond de sa nationalité, elle avait des ressources, des forces, une armée de réserve facilement réunie, le patriotisme des universités, les finances bien administrées, et à sa tête un homme d'État de la capacité la plus incontestable, M. de Hardenberg, caractère de fermeté et de ménagement, appelé par la nature même de ses œuvres, de ses amitiés, de ses antécédents, à saisir toutes les éventualités d'une situation qui pourrait rendre à la Prusse son éclat et sa force. M. de Hardenberg avait désigné pour ministre, à Paris, M. le baron de Krusemarck, homme d'esprit, diplomate élevé à son école ; sa position n'était pas tenable auprès du cabinet des Tuileries ; en butte d'abord à toutes les boutades de Napoléon qui se permettait tant de choses avec les faibles, il avait à soutenir l'orgueil protecteur de M. Maret qui le traitait

avec cette puérile fierté que l'on supporte difficilement en toute hypothèse et que le génie même ne fait point excuser. Les instructions de M. de Krusemarck se résumaient en ces paroles : « Bien expliquer à l'empereur Napoléon que la situation de la Prusse n'est pas tenable, telle qu'elle se trouve ; le peuple échappe au cabinet ; il lui faut du soulagement. On devait rendre à la Prusse l'honneur et la force, et cela pouvait résulter d'une alliance sincère ; le roi Frédéric-Guillaume la désirait ; elle était d'autant plus indispensable que le cabinet de Berlin devait prendre un parti dans l'état d'effervescence des esprits allemands. Le roi de Prusse s'en rapportait à la sagesse et à la juste appréciation de l'empereur dans une position aussi délicate. »

Ces premières démarches de M. de Krusemarck, qui dataient de 1811, n'avaient pas obtenu de résultat ; on les avait à peine écoutées ; Napoléon prenait plaisir à abaisser la monarchie de Frédéric sans s'inquiéter de ses murmures ; il en retirait de l'argent¹, il occupait ses forteresses, que pouvait-il désirer de plus ? Mais lorsqu'il songea sérieusement à son expédition de Russie, il comprit alors qu'une alliance avec la Prusse pourrait lui être utile pour assurer la marche de ses troupes à travers l'Allemagne du nord, et obtenir un corps auxiliaire s'avancant vers Koenigsberg et Riga, tandis que lui manœuvrerait sur le centre du vaste empire moscovite.

¹ Le roi de Prusse cherchait à gagner les bonnes grâces de Napoléon en promulguant des ordres sur le système continental.

Ordonnance du roi de Prusse.

« Afin de rendre plus complètes nos ordonnances qui ont pour objet l'interruption de tout commerce avec l'Angleterre et ses colonies, et rendre illusoires toutes les tentatives pour les éluder :

» A compter du jour de la publication de la présente, toute importation, de la Russie, des productions coloniales est prohibée sans exception ; tous produits coloniaux, venant de la Russie par terre, dans nos provinces, soit qu'ils aient payé ou non, en Russie, le *tarif continental*, ou autres tarifs existants, et quoiqu'ils soient accompagnés de certificats non suspects d'origine conformément au *système continental*, seront confisqués, sans autres formalités quelconques, au profit de notre trésor. Le commerce des autres marchandises continuera d'être permis entre la Russie et nos États. Les produits coloniaux déjà importés, et ceux qui viendraient de la France (qui les tire de l'Angleterre, puisqu'il n'y a que l'Angleterre qui ait des colonies), ou des autres États qui observent strictement le système continental, seront accompagnés d'un certificat de notre assise, déclarant qu'ils ne viennent pas de la Russie, sous peine de confiscation.

» FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

» Charlottenbourg, 15 avril 1812. »

Cette alliance ne fut point négociée avec équité comme l'avait comprise M. de Krusemarck ; Napoléon l'imposa subitement, comme il l'entendit et dans les proportions à sa convenance, sans permettre une réflexion. Un petit billet en quelques lignes, de M. Maret, ne laissa plus aucune alternative à la Prusse sur le parti à prendre dans les vingt-quatre heures ; M. Maret déclarait à M. de Krusemarck, *son cher baron* : « Que l'existence de la Prusse était compromise si elle hésitait un seul moment à accepter les conditions proposées¹ ; » il y avait dans ce petit billet un ton d'insolence et de vanité qui devait aller au cœur d'un gouvernement et d'un peuple. M. de Krusemarck obéit aux ordres de M. Maret ; une formule de traité fut envoyée par le cabinet et transformée en convention : « la Prusse s'engageait à fournir un corps auxiliaire de 20,000 hommes pour le soutien de l'alliance défensive et pour le cas où l'on viendrait à entrer en guerre ; on se garantissait mutuellement l'intégrité des territoires ; les ports de la Prusse seraient fermés à tous les bâtiments qui auraient subi la visite de l'Angleterre. » A Berlin on adoptait, en tout point, le système continental ; une clause secrète interprétait le mot *défensif* stipulé dans le traité ; la Prusse ne serait pas tenue de fournir son contingent pour le cas d'une guerre portée en Espagne, en Turquie ou en Italie. Était-il besoin de comprendre qu'il ne s'agissait que des hostilités contre la Russie, seul cabinet avec lequel l'empereur Napoléon fût en différend ? Il était bien entendu que les 20,000 Prussiens formeraient un corps de la grande armée sous les ordres d'un maréchal français².

Billet de M. Maret à M. de Krusemarck.

« Mon cher baron, le moment de prononcer sur le sort de la Prusse est enfin venu. Je ne puis vous cacher que cette question est pour elle une question de vie ou de mort. A Tilsitt, vous le savez, l'empereur avait des intentions bien sévères. Ces intentions sont toujours les mêmes et ne peuvent être contenues que dans le cas où la Prusse serait notre alliée fidèle. Les moments sont chers et les circonstances des plus graves. »

Traité avec la Prusse.

« 1. Il y aura une alliance défensive entre S. M. le roi de Prusse et S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, leurs héritiers et successeurs, contre toutes les puissances de l'Europe avec lesquelles l'une des parties contractantes est ou sera en guerre.

» 2. Les deux hautes parties contractantes se garantissent réciproquement l'intégrité de leur territoire actuel.

» 3. Dans le cas où la présente alliance sera mise à exécution, et toutes les fois que

L'Autriche devait à son alliance de famille, à sa belle défense de 1809, le droit et le pouvoir de se poser dans une situation meilleure vis-à-vis de Napoléon ; le cabinet de Vienne se croyait sûr de trouver dans le gendre de son souverain et dans sa propre puissance une garantie suffisante d'indépendance et d'intégralité. Le comte de Metternich, néanmoins, s'était expliqué à plusieurs reprises avec M. Otto, ambassadeur de France à Vienne, sur la nécessité de donner quelque satisfaction à l'opinion publique en Allemagne. M. Otto, de l'école de M. de Talleyrand, était capable de comprendre et d'apprécier la situation des intérêts en Germanie ; M. de Metternich lui avait déclaré que : « dans l'état des bons rapports où se trouvaient les deux familles, une guerre continentale ne pouvait avoir lieu sans que l'Autriche jouât un rôle digne et utile pour elle ; il ne dissimulait pas que les mécontents étaient considérables et que le système français ne pourrait se maintenir en Allemagne qu'avec d'extrêmes ménagements ; il ne suffisait pas de vaincre, il fallait encore consolider. »

C'est ce que répétait sans cesse le prince de Schwartzenberg, à Paris, dans ses causeries intimes avec Napoléon ; l'Autriche semblait dire : « Ne me laissez pas en dehors d'une question européenne, car je suis une puissance de premier ordre ; j'ai beaucoup perdu, il est

le cas arrivera, les puissances contractantes fixeront, par des conventions particulières, les mesures nécessaires à prendre.

» Toutes les fois que l'Angleterre attentera aux droits du commerce, soit en déclarant en état de blocus les côtes de l'une ou l'autre des parties contractantes, ou par toute autre disposition contraire aux droits maritimes consacrés par le traité d'Utrecht, tous les ports et toutes les côtes desdites puissances seront également interdites aux bâtiments des nations neutres qui souffriront que l'indépendance de leur pavillon ne soit pas respectée.

» Le présent traité sera ratifié, et les ratifications échangées à Berlin, dans l'espace de dix jours, ou plus tôt si faire se peut.

» Fait et signé à Paris, le 24 février 1812.

» Signé : le duc DE BASSANO.

» Le baron DE KRUSEMARCK. »

Articles secrets.

« 1. Le traité de ce jour sera offensif et défensif.

» 2. Cependant il est convenu dès à présent que, dans les guerres que la France pourrait avoir à soutenir au delà des Pyrénées, en Italie et en Turquie, la Prusse ne sera point tenue à fournir son contingent ; faisant cependant, sous les autres rapports, cause commune avec la France.

» 3. Les présents articles ne pourront être rendus publics ni communiqués à aucun cabinet par l'une des parties contractantes que du consentement de l'autre. »

vrai, mais mes forces suffisent encore pour faire respecter mon honneur et ma sécurité ; je n'ai que trois positions à prendre : pour vous, contre vous, ou bien encore comme médiateur armé, mais en toute hypothèse, la guerre ne peut se faire sans moi. » Si l'influence politique de Marie-Louise était nulle sur l'esprit roide et entier de Napoléon, toutefois le tendre sentiment qu'éprouvait pour elle l'empereur son époux devait contribuer à le rendre bienveillant pour la politique autrichienne.

Dans cette idée s'ouvrit une négociation sérieuse à Paris et à Vienne pour un traité d'alliance offensive ou défensive entre les deux cabinets de France et d'Autriche ; il paraissait plus convenable à M. de Metternich de prendre un rôle que d'être complètement annulé ; et l'Autriche préféra se mettre dans l'alliance de Napoléon, parce qu'elle espérait à la suite de la conquête un lot territorial, soit dans la Turquie, soit dans la Pologne. Il y eut à l'égard de l'Autriche, comme pour la Prusse, un traité public et un traité secret¹ ; dans le premier

Traité avec l'Autriche.

« 1. Il y aura une perpétuelle amitié et une perpétuelle union et alliance entre S. M. l'empereur des Français, etc., et S. M. l'empereur d'Autriche, etc. En conséquence, les hautes parties contractantes prendront les plus grands soins possibles pour maintenir la bonne intelligence qui existe heureusement entre elles, leurs États et leurs sujets respectifs, pour éviter tout ce qui pourrait y porter atteinte, et pour concourir en toute occasion à ce qui pourrait contribuer à l'utilité, à l'honneur, et à l'avantage des deux hautes parties contractantes.

» 2. Les deux hautes parties contractantes se garantissent réciproquement l'intégrité de leurs territoires actuels.

» 3. Comme résultat de cette garantie réciproque, les deux hautes parties contractantes travailleront de concert aux mesures qui paraîtront les plus propres pour maintenir la paix ; et au cas que les États de l'une ou de l'autre fussent menacés d'invasion, elles prendront leurs bons offices de la manière la plus efficace pour détourner le danger.

» Mais si ces bons offices ne produisent pas l'effet désiré, elles s'engagent à se fournir des secours mutuels, dans le cas que l'une ou l'autre fût attaquée ou menacée.

» 4. Le secours stipulé par l'article précédent sera de 30,000 hommes (24,000 d'infanterie et 6,000 de cavalerie), toujours entretenus sur le pied de guerre, et d'un parc d'artillerie de soixante pièces de canon.

» Ce secours sera fourni à la première de celle des parties contractantes qui serait attaquée ou menacée. Les troupes se mettront en marche le plus tôt possible et au plus tard avant l'expiration de deux mois après que la demande en aura été faite.

» 5. Les deux hautes parties contractantes garantissent l'intégrité des territoires de la Porte ottomane en Europe.

» 6. Elles reconnaissent également et garantissent le principe de la libre navigation des neutres, tel qu'il a été reconnu et consacré par le traité d'Utrecht.

» 7. S. M. l'empereur d'Autriche renouvelle autant qu'il est nécessaire ses enga-

on s'assurait l'intégralité territoriale des deux empires aux mêmes termes stipulés à l'égard de la Prusse; on répétait aussi les prohibitions relatives au système continental et au respect du pavillon neutre. La seule condition essentielle du traité reposait dans l'article secret sur le contingent de troupes que l'Autriche devait fournir et les points de leur réunion. Puis la clause expresse que si, par suite des circonstances de la guerre, l'Autriche consentait à céder la Galicie polonoise, elle recevait en échange l'Illyrie, que le traité de 1809 avait donnée à Napoléon; stipulation qui faisait pressentir qu'il pourrait être question de reconstituer la Pologne dans ses proportions antiques. L'Autriche trouvait dans ce traité des garanties remarquables et, par

gements d'adhérer au système prohibitif contre l'Angleterre pendant la guerre maritime actuelle.

» 8. Le présent traité d'alliance ne sera publié ni communiqué à aucun cabinet, sans le consentement des deux hautes parties contractantes.

» Le présent traité sera ratifié, et les ratifications échangées à Vienne, dans l'espace de quinze jours, ou plus tôt si faire se peut.

» Fait et signé à Paris, le 14 mars 1812.

» Signé : le duc DE BASSANO

» Le prince CHARLES DE SCHWARTZENBERG.

Articles secrets.

« 1. Les secours à fournir, conformément à l'art. 4 du traité précédent, ne regarderont pas la guerre faite contre l'Angleterre au delà des Pyrénées.

» 2. La guerre venant à éclater entre la France et la Russie, ces secours seront fournis; les régiments doivent dès à présent être mis en marche et concentrés, de manière qu'à dater du premier mai ils puissent, en moins de quinze jours, être réunis sous Lemberg, pourvus d'un double approvisionnement de munitions, d'artillerie, ainsi que des équipages militaires nécessaires au transport des vivres pour vingt jours.

» 3. L'empereur des Français fera de son côté des dispositions pour opérer contre la Russie à la même époque avec toutes ses forces disponibles.

» 4. Le corps autrichien sera commandé par un général autrichien, mais agira dans la ligne prescrite par S. M. l'empereur des Français et d'après ses ordres immédiats, sans toutefois pouvoir être séparé; et il sera pourvu selon le mode établi pour les corps de l'armée française.

» 5. Dans le cas où le royaume de Pologne serait rétabli, S. M. l'empereur des Français garantit à l'Autriche la possession de la Galicie.

» 6. S'il convient à S. M. I. de l'échanger avec les provinces Illyriennes, S. M. l'empereur des Français s'engage à y consentir.

» 7. Il s'engage aussi, dans le cas d'une heureuse issue de la guerre, à procurer à l'Autriche des indemnités et des agrandissements, comme dédommagement des charges de sa coopération.

« 8. S. M. l'empereur des Français regardera toute attaque de la Russie contre l'Autriche comme lui étant personnelle.

» 9. La Turquie sera invitée à accéder à ce traité.

» 19. Ce traité devra demeurer secret. »

exemple, que le corps mobilisé de 30 à 40,000 hommes serait placé sous les ordres d'un général autrichien, sans pouvoir jamais être confondu; formant ainsi un corps à part de la grande armée, il serait auxiliaire, sans se dépouiller de sa nationalité, sans pouvoir être morcelé dans les divisions françaises durant toute la campagne.

Par cette stipulation, l'Autriche ne donnait rien; tous ses engagements restaient conditionnels; elle mobilisait un corps, et, dans les éventualités de l'avenir, elle pouvait aussi bien le diriger contre Napoléon que pour sa cause; M. de Metternich se réservait aussi toutes les chances de la guerre; au cas de revers on se déterminerait par la circonstance. Le prince de Schwartzenberg, qui commanderait le corps auxiliaire, était aussi brave que prudent; et, dans tous les cas, l'Autriche opérant en Pologne, il lui reviendrait quelques lambeaux de conquête, et elle serait toujours prête à en profiter. Jusque-là l'alliance n'avait que ce sens. Qui pouvait s'engager sans arrière-pensée, sans prévoyance de revers, dans le plan gigantesque de l'empereur des Français? Quel était le cabinet assez imprudent pour se donner complètement aux conceptions immenses de l'esprit aventureux qui rêvait la conquête du monde?

Au milieu de ces négociations diplomatiques avec les grands cabinets, Napoléon devait s'assurer deux auxiliaires indispensables, pour seconder ses desseins contre la Russie. J'entends parler de la Suède et de la Porte ottomane, puissances ennemis qui pouvaient attaquer la Russie par les deux extrémités; compter sur la Perse était un rêve trop éloigné, un projet oriental; une politique habile devait soulever la Suède et la Porte contre le vaste empire russe; or la question n'était plus entière; dans le traité de Tilsitt et l'entrevue d'Erfurth, Napoléon avait sacrifié la Suède, en disant à la Russie: « Prenez la Finlande si c'est à votre convenance, je ne m'en inquiète point. » Abandon impardonnable d'un vieux allié de la France; depuis que Bernadotte avait été élevé à la haute position de prince royal, Napoléon n'avait pas perdu de vue la Suède et ce général que la fortune rapprochait du trône; il avait pensé d'abord que là était établi un de ses lieutenants comme à Naples, en Espagne ou en Westphalie, et qu'il pourrait lui imposer ses idées, ses desseins politiques.

Il exigeait donc de Bernadotte l'obéissance la plus absolue aux projets de son avenir. M. Alquier, diplomate emporté, maladroit,

résidait à Stockholm ; on ne s'explique pas ce choix , à moins que l'on ne voie là un de ces coups de colère que Napoléon se permettait souvent : M. Alquier appartenait à l'opinion des jacobins ; Napoléon l'envoyait auprès d'un prince , vieux jacobin lui-même; l'un et l'autre prirent les négociations sur un pied hautain et fier. Bernadotte n'était pas homme à céder : il s'agissait toujours de l'éternel système continental , la pensée invariable de l'empereur ; la correspondance de Napoléon se résumait toujours en ces mots : « Fermez vos ports aux Anglais , absolument et sans exception ¹ ; » et la Suède ne pouvait

¹ La correspondance de Bernadotte avec Napoléon est de la plus haute curiosité. Je la donne depuis l'origine.

« Stockholm, le 19 novembre 1810.

» Sire, par ma lettre du 11 novembre , j'ai eu l'honneur d'instruire votre majesté que le roi était prêt à faire tout ce que les lois constitutionnelles lui permettraient pour arrêter l'introduction des marchandises anglaises. Le ministère s'occupait d'un règlement très-sévère à ce sujet, lorsqu'une dépêche de M. Lagerbjelke est venue porter la douleur dans l'âme du roi et déranger sa santé d'une manière bien sensible. Cette dépêche nous prouvait à quel point V. M. était prévenue contre nous, puisqu'en nous donnant cinq jours pour répondre, elle nous traitait avec la même rigueur qu'une nation ennemie; et la note officielle remise par M. le baron Alquier n'a laissé à la Suède que l'affligeante alternative, ou de voir rompre les liens qui l'unissent à la France, ou de se livrer à la merci d'un ennemi formidable, en lui déclarant la guerre sans posséder aucun moyen pour le combattre. En me décidant à accepter la succession au trône de Suède, j'avais toujours espéré, sire, concilier les intérêts du pays que j'ai servi fidèlement et défendu pendant trente années, avec ceux de la patrie qui venait de m'adopter; à peine arrivé, j'ai vu cet espoir compromis, et le roi a pu remarquer combien mon cœur était douloureusement combattu entre son respectueux attachement à V. M. et le sentiment de ces nouveaux devoirs. Dans une situation si pénible, je n'ai pu que m'abandonner à la décision du roi, et m'abstenir de prendre part aux délibérations du conseil d'État. Le conseil ne s'est pas dissimulé : 1^o qu'un état de guerre ouverte provoqué par nous causera infailliblement la capture de tous les bâtiments qui sont allés porter du fer en Amérique; 2^o qu'à la suite d'une guerre malheureuse, nos magasins sont vides, nos arsenaux sans activité et dépourvus de tout, et que les fonds manquent pour parer à tous les besoins; 3^o qu'il faut des sommes considérables pour mettre à couvert la flotte de Carlskrona et réparer les fortifications de cette place, sans qu'il y ait aucun fonds pour cet objet; 4^o que la réunion de l'armée exige une dépense extraordinaire d'au moins 7 à 8 millions, et que la constitution ne permet pas au roi d'établir aucune taxe sans le consentement des états généraux; 5^o enfin, que le sel est un objet de première et absolue nécessité en Suède, et que c'est l'Angleterre qui l'a fourni jusqu'ici. Mais toutes ces considérations, sire, ont disparu devant le désir de satisfaire V. M. Le roi et son conseil ont fermé l'oreille au cri de la misère publique, et l'état de guerre avec l'Angleterre a été résolu , uniquement par déférence pour V. M., et pour convaincre nos calomniateurs que la Suède, rendue à un gouvernement sage et modéré, n'aspire qu'après la paix maritime. Heureuse, sire, cette Suède si mal connue jusqu'à présent, si elle peut obtenir, en retour de son

respirer qu'avec le commerce. Le prince royal, s'identifiant avec les intérêts du peuple qui l'avait élevé, multipliait les observations sur les notes de M. Alquier : « il n'était pas en Suède pour consommer la

dévouement, quelques témoignages de bienveillance de la part de V. M., qu'elle se plait toujours à considérer comme son protecteur et son appui ! »

2^e lettre.

« Sire, lorsque les vœux du peuple suédois m'appelèrent à succéder au trône, j'espérais, en quittant la France, pouvoir toujours allier mes affaires personnelles aux intérêts de ma nouvelle patrie; mon cœur nourrissait l'espoir qu'il pourrait s'identifier avec le sentiment de ce peuple, tout en conservant le souvenir de mes premiers penchants, et en ne perdant jamais de vue la gloire de la France ni l'attachement sincère qu'il a voué à V. M., attachement fondé sur une haute confraternité d'armes que tant de hauts faits avaient illustrée. C'est avec cet espoir que je suis arrivé en Suède. J'ai trouvé une nation généralement attachée à la France, mais plus encore à la liberté et à ses lois; jalouse de votre amitié, sire, mais ne désirant jamais l'obtenir aux dépens de son honneur, de son indépendance. Sire, l'humanité n'a déjà que trop souffert. Le sang des hommes inonde la terre depuis vingt ans et il ne manque à la gloire de V. M. que d'y mettre un terme. Si V. M. trouve bon que le roi de Suède fasse connaissance à S. M. l'empereur Alexandre la possibilité d'un rapprochement, j'augure assez bien de la magnanimité de ce monarque pour vous assurer qu'il se prêtera à des ouvertures également équitables pour votre empire et le Nord. »

Au reste, l'occupation de la Poméranie suédoise se fit sans obstacles.

Le major général Berthier au maréchal Davoust.

« Paris, le 22 février 1812.

» L'empereur, prince, me charge de vous faire connaître qu'il faut prendre les plus grandes précautions à l'égard de la Poméranie suédoise, et faire en sorte de n'être pas dupe des Suédois. L'empereur désire qu'il n'y ait dans l'île de Rugen aucune troupe de cette nation; en conséquence, vingt-quatre heures après la réception de cette lettre, s'il restait des troupes suédoises dans cette île, et que ce fussent des troupes de ligne, il faut les faire passer dans la Poméranie. S'il y a des milices dans l'île de Rugen, il faut, sous différents prétextes, leur ôter leurs armes; enfin, il faut prendre avec sagesse toutes les mesures pour que l'on n'ait rien à craindre de cette île. Envoyez-moi de suite l'état des troupes suédoises qui sont dans la Poméranie : les soldats qui seront natifs de cette province, vous pouvez les congédier et les renvoyer chez eux. Quant aux soldats des troupes de ligne suédoises qui seraient natifs de la Suède proprement dite, vous leur laisserez faire le service, mais vous aurez l'œil sur eux; ne leur laissez aucun canons ni munitions, mais seulement leurs fusils. Enfin, prince, toutes les mesures doivent être prises afin que, pour un Suédois, il y ait cinq ou six alliés, et qu'ils soient surveillés de manière à ne pouvoir pas bouger. Vous enverrez à Stettin les armes des milices, ainsi que les munitions appartenant aux Suédois. S. M. approuve les mesures de prudence qui ont été prises; il ne faut pas qu'un seul Suédois puisse s'échapper. Le sort des soldats de cette nation qui sont en Poméranie dépendra des circonstances. Vous devez, M. le maréchal, ne laisser aucune communication avec la Suède : tout ce qui pourra débarquer devra être arrêté et envoyé à Stettin.

» ALEXANDRE. »

ruine de la nation. » Bernadotte était sans illusion sur Bonaparte ; dans son cœur même, il y avait de la haine, de la jalousie, et l'empereur les lui rendait bien. Bernadotte se confondait en explications publiques et dans des termes convenables ; Napoléon lui répondait sur un ton qui commandait l'obéissance.

Il n'était pas dans les habitudes de l'empereur de se contenter d'échanger des paroles amères ; et bientôt, par une mesure impolitique, il ordonnait à ses régiments d'envahir la Poméranie suédoise, sous prétexte de donner un complément au système continental, sa pensée fixe. Pourquoi blesser au cœur un peuple noble, généreux, tel que les Suédois, au moment même où on pouvait en avoir besoin pour agir au nord contre la Russie ? Était-ce habile ? et un tel acte ne jetait-il pas la politique de la Suède dans les mains de l'Angleterre et de la Russie ? Dès ce moment, les offres les plus séduisantes sont faites à Bernadotte ; l'Angleterre lui propose des subsides, la Russie lui fait entrevoir la souveraineté de la Norvège, indemnité pour la Finlande réunie à l'empire russe après Tilsitt. Bernadotte, prince royal de Suède, capacité militaire du premier ordre, se séparait de la France ; il était maladroit à Napoléon de le jeter dans les bras d'Alexandre : n'était-ce pas se donner des ennemis par plaisir ? Il pouvait arriver un soulèvement libéral contre Napoléon dans l'armée, et alors un général tel que Bernadotte pouvait devenir dangereux en combattant au nom du peuple contre la dictature gigantesque qui pesait sur la France et l'Europe. En Suède, la politique de Napoléon échouait parce qu'elle était violente, au lieu de se contenter d'être habile ou équitable.

Des résultats aussi défavorables pour la diplomatie française étaient réservés auprès de la Porte ottomane ; évidemment une diversion au midi était indispensable à Napoléon dans un mouvement armé contre la Russie ; et dans cet objet l'ambassade du général Andréossy à Constantinople était importante. La guerre se continuait mollement entre les Russes et les Turcs ; il s'agissait de la rallumer, et la France avait perdu toute influence à Constantinople. En diplomatie, si l'on veut se conserver des alliés, il ne faut jamais les trahir ; or, qu'avait fait Napoléon à Tilsitt et à Erfurth ? Dans son engouement pour Alexandre, l'empereur avait semblé lui dire : « Prenez de la Turquie ce que vous voudrez, ceci est votre affaire. » Les mêmes concessions qu'il avait faites pour la Finlande, il les consentit pour la Moldavie et la Vala-

chie : quelle promesse pouvait donc faire le général Andréossy à Constantinople , et serait-il écouté par le divan ? Napoléon n'avait point été prudent ; plus d'une fois il avait tracé sur la carte le partage de l'empire ottoman ; dans ses rêves , il se distribuait les lambeaux de la Turquie d'Europe. L'Angleterre qui pendant l'intimité d'Alexandre et de Napoléon avait favorisé les hostilités des Turcs contre les Russes, venait de se poser médiateuse afin de faire conclure la paix. On communiquait à la Porte toutes les pièces qui pouvaient compromettre Napoléon , ses plans sur la conquête de Constantinople, de la Syrie et l'Égypte ; l'ambassadeur anglais s'était procuré les copies des traités d'alliance récemment conclus avec l'Autriche et la Prusse, et dans ces traités M. Maret avait indiqué comme possibles les hostilités contre la Porte ottomane. A l'aide de ses moyens et d'un peu de corruption habilement semée , l'Angleterre était parvenue à rapprocher la Russie et le sultan.

On était à la veille d'un armistice , lorsque le général Andréossy vint offrir des conditions avantageuses au divan ; l'ambassadeur de France proposa les provinces russes à la Porte, les anciennes conquêtes accomplies par le czar depuis Catherine II ; on le repoussa complètement parce qu'on n'avait pas confiance. Les dépêches constatent les mauvaises dispositions du divan pour la France ; Napoléon l'avait trop souvent trompé ; en Égypte , il avait blessé la Porte en s'emparant d'un de ses grands pachaliks ; à Tilsitt , à Erfurth , il l'avait abandonnée à l'empereur Alexandre ; or cette politique n'était pas celle que les vieux rois de France suivaient à l'égard de la Turquie : ils la faisaient entrer dans leurs rapports de diplomatie et de commerce , système habile qui avait assuré la prépondérance du nom franc à Constantinople.

De tous ces faits résultaient divers points diplomatiques d'une grande importance : la rupture avec la Russie était inévitable ; les deux colosses devaient se heurter, parce qu'il n'y avait plus entre eux d'intermédiaire. En vain espérait-on un rapprochement avec l'Angleterre ; les bases d'un traité étaient trop diamétralement opposées pour qu'on pût tenter de les réunir dans une commune convention ; lord Castlereagh et M. Maret ne pouvaient se comprendre , pas plus que le système continental ne pouvait s'identifier avec la politique anglaise sur la souveraineté du pavillon britannique. L'Autriche et la Prusse marchaient comme auxiliaires de la France ; mais ces deux puissances

n'abdiquaient pas assez leur personnalité pour se priver des chances de l'avenir. La Suède se déclarait hostile à Napoléon, et la Turquie, rapprochée du cabinet de Saint-Pétersbourg, allait laisser disponibles, par la paix, toutes les forces russes qui avaient fait campagne dans la Moldavie et la Valachie.

CHAPITRE VIII.

LES PEUPLES ET LES ENNEMIS PERSONNELS DE NAPOLÉON.

Développement de la haine des Espagnols. — Les cortès. La constitution de 1812. — Embarras de Joseph. — Négociation de M. Hamilton. — Énergie de l'insurrection. — Le peuple anglais. — L'aristocratie. — Union des whigs et des torys. — Progrès des sociétés secrètes. — Mot d'ordre des conjurés. — L'unité allemande. — La triple association. — Les universités. — Organisation des carbonari en Italie. — Patrie et liberté. — Les nations slaves. — L'aristocratie russe. — Le peuple. — Plan de délivrance. — Premières communications faites à Moreau. — Correspondance avec Bernadotte. — Propositions de l'empereur de Russie. — Dumouriez. — Sa correspondance avec lord Wellington. — Son plan de campagne. — Pozzo di Borgo. — Son activité. — Ses voyages. — Arrivée en Angleterre. — Sir Robert Wilson. — Madame de Staël. — Benjamin Constant.

Mai 1811 à avril 1812.

Les gouvernements politiques procédaient avec un certain ordre dans les transactions suivies auprès de l'empereur Napoléon : l'Angleterre, la Russie, la Prusse, l'Autriche, avaient un système diplomatique en rapport avec leur situation, leur pensée, leurs besoins, et que chacune d'elles pouvait modifier selon les événements ; les cabinets étaient maîtres de leur politique ; les hommes d'État, enfin, étaient dans une sphère de méditations régulières qui pouvait tour à tour s'agrandir ou se resserrer d'après les phases de la crise. Il n'en était pas ainsi des peuples ; ceux-ci demeuraient dans un état d'agitation et de désordre, impatients de secouer le joug qui pesait sur leur nationalité : phénomène remarquable de l'époque que nous allons décrire, que cet esprit énergique des nations, s'élançant elles-mêmes sur la scène des batailles ; toutes prirent part à la lutte ; il se forma au milieu des peuples une opinion publique tellement formidable qu'elle domina plus tard la tendance même des affaires ; on vit en quelque sorte une république européenne, impatiente, insubordonnée,

prête à marcher contre la dictature de Napoléon. Pour bien comprendre cette situation nouvelle, il faut jeter un coup d'œil sur chacune des nationalités engagées dans ce grand conflit, en étudier l'esprit, en pénétrer la destinée.

La nation espagnole luttait avec une énergique persévérance contre les efforts glorieux de l'armée française ; la marche rapide du maréchal Soult, la ferme conduite militaire de Suchet à Valence avaient refoulé les cortès à l'extrême même de la monarchie ; Séville était au pouvoir de Joseph-Napoléon, et l'assemblée nationale des Espagnes, les antiques cortès s'étaient retirées dans les murs de Cadix pour défendre leur indépendance ; tandis que les Français pressaient le siège de la noble cité, les cortès, au bruit des mille décharges d'artillerie, donnaient l'élan à toute la Péninsule¹ ; composées de la bourgeoisie, du clergé et du peuple, ces cortès en avaient conservé les traditions ; elles avaient fouillé dans les archives, aux fueros d'Aragon et de Castille, et mêlant à ces idées de liberté nationale quelques-uns des principes philosophiques de l'école plus récente du XVIII^e siècle, elles préparaient une constitution dont la souveraineté du peuple était la première base. Il n'est pas de monument, dans l'histoire des dernières années, plus fortement marqué de démocratie que la constitution des cortès de 1812, article de foi pour l'Espagne : la nation prenait ses garanties contre le despotisme ; le roi n'était qu'un véritable délégué, comme dans la constitution de 1791, promulguée par l'assemblée constituante ; le peuple avait tout fait pour le prince : il avait donné son sang pour la couronne ; quoi d'étonnant qu'il se posât vis-à-vis de

¹ Voici les bases fondamentales de la constitution espagnole du 7 août 1811, mais promulguée le 19 mars 1812 : « L'Espagne appartient au peuple espagnol et n'est le patrimoine d'aucune famille ; le gouvernement d'Espagne est une monarchie hérititaire ; les cortès font les lois et le roi les exécute ; sa personne est inviolable et sacrée ; il sanctionne les lois, il ne peut refuser sa sanction que dans deux sessions consécutives, et est obligé de la donner sur la demande faite dans une troisième : il déclare la guerre et la paix, nomme aux emplois civils et militaires sur la proposition du conseil d'État, dirige les négociations, surveille l'emploi du revenu public. Il n'apportera aucun obstacle au rassemblement des cortès, qui seront composées d'une seule chambre ; ne suspendra ni ne gênera leurs séances ; ne pourra voyager, se marier, abdiquer sans leur permission. Don Ferdinand VII est déclaré roi d'Espagne par les cortès ; en cas de minorité, une régence surveillera l'éducation du prince des Asturies ; elle se composera de deux des plus anciens députés des cortès, de deux conseillers d'État ; et le conseil d'État, de quarante membres, dont quatre grands d'Espagnes, quatre ecclésiastiques, douze Américains et vingt Espagnols. »

Ferdinand VII dans des conditions de liberté politique? Cette constitution des cortès, décrétée sous le canon des batteries françaises, devint l'évangile politique de l'Espagne insurgée. Il y avait quelque chose de mâle, de romain, dans cette énergique fermeté des députés de la nation délibérant la loi fondamentale d'un peuple au milieu des fatigues de la guerre et des désordres d'un siège.

Dès ce moment, les cortès donnèrent l'impulsion à toutes les provinces de la vieille monarchie de Charles-Quint; elles devinrent l'autorité centrale en l'absence de tous pouvoirs réguliers; la constitution fut, désormais, le point de ralliement contre l'usurpateur Joseph, qui régnait à l'aide des armées françaises, campées au Prado et au Buen-Retiro; les Espagnols assez lâches pour se donner à Joseph furent désignés sous le nom de *serviles*; le noble titre de *liberales* fut réservé aux patriotes qui luttaient au couteau contre les Français. Rien n'était donc changé en Espagne, la haine contre Napoléon restait la même; elle le présentait comme le tyran du monde, le dominateur des peuples abaissés dans la poussière; les chants des guérillas dans les sierras, les romanceros, et les *scagnas* des filles de Tolède ou de Cadix disaient les imprécations de ce peuple contre l'usurpateur. Il y eut des actes atroces, et le nom de Mina se mêle aux plus exécrables excès¹: tout prisonnier devait être impitoyablement massacré, serait-il l'empereur en personne; la guerre à mort fut partout déclarée, et l'on dut pendre aux figuiers de Navarre et aux oliviers de Catalogne les malheureux Français saisis par les guérillas.

La promulgation de la constitution des cortès contraria vivement le gouvernement anglais; l'intervention nationale paraissait porter un coup fatal à la domination militaire que lord Wellington voulait se

¹ « Moi don Francisco Espoz y Mina.

» La Navarre retentit des gémissements de ses habitants, les pères ont vu leurs enfants conduits au supplice pour leur conduite héroïque en défendant leur patrie: les enfants ont vu périr dans les prisons leurs pères, dont le seul crime aux yeux de leurs bourreaux était d'être les pères de ces braves défenseurs de la patrie. Un esprit de modération, conforme à la religion, au caractère et à l'éducation des Navarrais, a dicté aux volontaires une conduite diamétralement opposée à celle du tyran; ils se sont montrés aussi humains et aussi généreux envers les ennemis qui se rendaient, que braves et intrépides dans le combat. Je suis donc justifié de prendre le décret suivant:

« Art. 1^{er}. Guerre à mort, sans aucun quartier, est déclarée à tous les soldats et officiers français, sans excepter l'empereur lui-même.

» 2. Les officiers et les soldats français faits prisonniers, avec ou sans armes,

réserver en Espagne ; le chef de l'armée anglaise visait à la dictature de la guerre, à la suprême direction des forces publiques, et les cortès semblaient vouloir les retenir pour elles-mêmes ; l'assemblée nationale ne devait-elle pas diriger la nation vers une héroïque résistance ? Dans ces circonstances s'ouvrit une négociation qu'on doit regarder plutôt comme un moyen de guerre¹ que comme une résolution sérieuse et politique dans la pensée du ministère anglais ; des ouvertures furent essayées par M. Hamilton auprès de Joseph à Madrid ; le cabinet anglais posait la question suivante : « Si le gouvernement britannique reconnaissait Joseph comme roi des Espagnes, ce prince se déclarerait-il indépendant de l'empereur Napoléon, à ce point de renvoyer les Français, et les maréchaux qui en dirigeaient l'armée ? »

On savait à Londres les ennuis du frère aîné de Napoléon, ses velléités d'indépendance ; le séparer de la politique de la France,

dans un combat, seront pendus et exposés dans leurs uniformes sur les grandes routes.

» 3. Tout officier ou soldat qui aidera ou souffrira un Français à s'échapper, sera fusillé.

» 4. Toute personne qui censurera le présent décret, sera fusillée.

» 5. Toute maison dans laquelle un Français sera trouvé caché, sera brûlée, et les habitants fusillés. »

Voici maintenant la marche des guérillas :

« Le curé de Villadrido a envoyé à Potes plus de 100 Français prisonniers.

» Une partie de la troupe de Marquinez a surpris à Amusco un détachement français qui levait des contributions, et en a tué 150.

» Le curé Merino a surpris une colonne française de 600 hommes, a tué tous les officiers et bas-officiers en représailles de l'assassinat des membres de la junte de Soria. Les simples soldats, qui sont prisonniers, et qui sont au nombre de 490, sont incessamment attendus à Oviédo.

» Le curé de Villarao a fait 500 prisonniers à Poza.

» Le général Mendizabal a réuni à Aguilar 12,000 hommes d'infanterie et 2,000 de cavalerie pour marcher sur Torrella Veja.

» Mina assiége Logrono, et la garnison de Burgos a en vain essayé de lui faire lever le siège. »

¹ « Ce que je ne dois pas omettre ici, c'est que le ministre anglais Hamilton conçut, en 1811, l'idée de traiter avec Joseph. Les conditions proposées par le cabinet de Saint-James eussent été que la Grande-Bretagne reconnaîtrait le frère de Napoléon en qualité de roi légitime de l'Espagne et que celui-ci s'unirait avec l'Angleterre. Ce projet fut adressé au monarque que les Espagnols repoussaient, par la voie du comte Charles de Châtillon, émigré français. Mais cette négociation, fruit du dégoût que les juntas, les régences, les cortès et les généraux espagnols inspiraient au gouvernement britannique, et qui était de nature à flatter à la fois l'ambition de Joseph et ses idées théoriques, demeura sans succès. »

(Note de M. de Hardenberg.)

c'était un moyen de lutter contre le dictateur : on jetait la désunion dans les armées, la discorde était semée au milieu de l'Espagne ; l'Angleterre cherchant partout des ennemis à cet empereur qui s'était posé contre elle dans une si redoutable rivalité, l'Angleterre devait proposer à Joseph l'indépendance, comme plus tard elle l'offrit à Murat, à Eugène de Beauharnais¹ ; dans la guerre la ruse est permise ;

¹ La correspondance de Joseph à cette époque constate tout son mécontentement ; il y a de la bonhomie dans ce caractère.

Joseph Bonaparte à son frère Napoléon.

« Madrid, 23 mars 1812.

» Il y a bientôt un an que je demandai à votre majesté son opinion sur mon retour en Espagne : votre majesté m'exprima le désir que j'y revinssse, et j'y suis. Votre majesté eut la bonté de me dire que je serais toujours à temps de quitter l'Espagne, si les espérances que j'avais conçues ne se réalisaient point, et que dans ce cas votre majesté m'assurait dans le sud de l'empire un asile où je pourrais passer tranquillement mes jours.

» Sire, les événements n'ont pas répondu à mes espérances ; je n'ai fait aucun bien, et je n'espère pas pouvoir en faire. Je supplie donc votre majesté de me permettre de déposer en ses mains les droits que vous avez daigné me donner avec la couronne d'Espagne, il y a quatre ans. En l'acceptant, je n'ai eu d'autre objet que le bonheur de ce vaste empire. Il n'est pas en mon pouvoir de réaliser ces espérances. Je prie votre majesté de me recevoir avec bonté au nombre de ses sujets, et d'être assurée que vous n'avez jamais eu un serviteur plus fidèle que l'ami que la nature vous a donné, le frère affectionné de votre majesté I. et R.

» JOSEPH. »

Joseph à sa femme.

« Madrid, 25 mars 1812.

» Ma chère amie,

» M. Deslandes (secrétaire de Joseph), qui te remettra cette lettre, te donnera tous les détails que tu désires avoir sur ma situation. Je vais te parler de moi-même, afin de te mettre en état de parler à l'empereur, et qu'il prenne une détermination quelle qu'elle soit.

» Tout me fait désirer de sortir de ma situation actuelle. 1^o Si l'empereur fait la guerre à la Russie, et juge que je sois utile ici, j'y resterai si j'ai le commandement général et l'administration générale. S'il fait la guerre, et ne me donne pas le commandement, et ne me laisse pas l'administration du royaume, je désire retourner en France.

» 2^o S'il ne fait pas la guerre à la Russie, qu'il me donne le commandement ou non, je resterai, pourvu qu'il ne demande de moi rien qui puisse faire présumer que je consens au démembrément de la monarchie, et qu'il me laisse un nombre suffisant de troupes, et m'envoie le million qu'il a promis de me prêter par mois.

» Dans ce cas, je resterai aussi longtemps que possible, parce que je crois mon honneur intéressé à ne pas quitter l'Espagne brusquement ; car, en la quittant pendant la guerre avec l'Angleterre, on exigerait de moi des sacrifices que je ne peux et

au fond, le cabinet de Londres, lié intimement avec Ferdinand VII, croyait sa restauration indispensable à l'équilibre européen.

À ce moment le ressentiment contre Napoléon, si vif parmi les hommes d'État de l'Angleterre, était commun à la population des trois royaumes. Le peuple anglais a un noble côté : essentiellement national, il a haine de l'étranger ; cet isolement que lui fait la grande mer qui l'entoure le porte à se replier sur lui-même. Ensuite l'Anglais a une répugnance grossière, instinctive, pour tout ce qui se rattache à la France, à sa prospérité, à sa gloire ; si, pendant le consulat, il y avait eu quelques tendances pour la paix, depuis elles s'étaient complètement effacées ; les clubs, les tavernes de Londres, les spectacles publics, tout retentissait de chants hostiles aux Français ; on représentait sur ses théâtres nautiques les combats de la Hogue et de Tralfalgar, funérailles de la marine de France ; et cela plaisait à la population. Les deux grandes fractions de l'aristocratie, les whigs et les torys, s'étaient rapprochées ; on ne comptait plus en Angleterre de partisans de la paix ; dans le parlement quelques voix, bien rares, appelaient une pacification ; l'immense majorité, votant les subsides, secondait le ministère ; il semblait que les temps d'Azincourt et de Crécy fussent de nouveau arrivés pour la génération ; l'ivresse populaire éclatait à toutes les victoires navales ; on caricaturait Napoléon, des pamphlets circulaient par toute l'Europe ; l'Angleterre réveillait les questions de rivalité ; il y avait dans toutes les classes une grande énergie pour seconder la guerre à mort.

ne dois faire qu'à une paix générale, pour le bien de l'Espagne, de la France et de l'Europe. Un décret qui réunirait les provinces jusqu'à l'Èbre, arrivant inopinément, me déciderait à partir le lendemain. Si l'empereur remet l'exécution de ses projets jusqu'à la paix, qu'il me donne les moyens d'exister pendant la guerre. S'il désire que je quitte l'Espagne, ou se détermine aux mesures qui produiraient cet effet, j'aimerais mieux ne pas me brouiller avec lui, et retourner avec son consentement entier et sincère. J'avoue que la raison me fait pencher pour cette détermination, si convenable à ce malheureux pays dans le cas où je ne puisse rien faire pour le soulager, et si conforme à mes relations de famille. Alors je désirerais que l'empereur me donnât une terre en Toscane ou dans le midi de la France, à trois cents lieues de Paris, où je passerais une partie de l'année, et l'autre à Morfontaine. Les événements qui ont eu lieu et la situation dans laquelle je me trouve placé, et qui répugne si fort à la droiture de mon caractère, ont singulièrement affaibli ma santé ; j'avance aussi en âge, et l'honneur et le devoir seuls me retiennent ici. Mes dépenses m'obligent à quitter ce pays, à moins que l'empereur n'y pourvoie d'une manière différente qu'il ne l'a fait jusqu'à présent.

» JOSEPH. »

En Allemagne, ce caractère de haine, d'agitation contre l'empire, se manifestait aussi puissant encore ; les sociétés secrètes du *Tugend-Bund* étendaient leurs vastes ailes du nord au midi. Si les gouvernements étaient assez faibles, assez abaisrés, pour signer une alliance avec Napoléon ; si la confédération du Rhin faisait marcher ses armées asservies sous les drapeaux de la France ; si l'Autriche et la Prusse s'engageaient à livrer le plus pur de leur sang à l'aigle dirigeant son vol sinistre vers les pôles, les nobles enfants de la Germanie, les fils des universités, la génération virile, ne partageaient pas la résignation des gouvernements ; tous allaient attentifs écouter les théories des écoles, les doctrines allemandes professées à Berlin, à Leipzig, à Iéna. Le système des sociétés secrètes commençait à se formuler ; s'il y avait quelques dissidences dans le fond des idées, elles n'empêchaient pas que le même but ne fût proposé par tous les associés du *Tugend-Bund*.

Trois systèmes paraissent néanmoins se grouper à cette époque comme un ensemble de doctrines : le premier, que semble favoriser l'Autriche, est la reconstitution allemande du vieil empire à la bulle d'or, sous un empereur qui étendrait son sceptre sur toutes les populations germaniques ; retour vers les idées impériales détruites par la paix de Presbourg ; théorie d'unité que l'Autriche avait cherché à faire dominer, même depuis la réforme. Le second système réunissait également l'Allemagne sous l'empire d'une même idée, mais avec une division fondamentale pour le nord et le midi, faisant ainsi la part à l'influence simultanée de la Prusse et de l'Autriche, divisant la Germanie en deux grandes fractions, sous une constitution néanmoins unique. La troisième théorie, résumée par le docteur Jahn, partait d'une base purement républicaine et idéale : « L'Allemagne, disait-on, ne se doit à nulle domination, à aucun protectorat : c'est une vierge assez forte, assez robuste pour se défendre elle-même ; la philosophie la réunit par la doctrine, comme l'insurrection lui imprime l'unité de gouvernement ; c'est la république philosophique. Le docteur Jahn ne proclamait aucun principe de souveraineté légitime, aucune loi pour les gouvernements établis ; tout devait se faire par l'Allemagne revêtu de sa robe blanche et virile ; c'était le royaume des saints de Cromwell, avec les formes du germanisme ¹.

¹ « Cette recrudescence d'intime union fut l'ouvrage de Stein, Hardenberg,

Des doctrines si hardies ne devaient pas trouver une sympathie absolue dans les gouvernements monarchiques de l'Allemagne ; toutefois le système de Napoléon était si pesant, si oppresseur, qu'on devait se servir d'abord de tous les moyens pour secouer le joug, sauf ensuite à repousser les résultats exagérés. Les sociétés secrètes paraissaient une arme utile dans une lutte d'affranchissement ; on les ménageait à Berlin et à Vienne pour préparer la délivrance de la patrie commune. M. de Hardenberg, le comte de Stadion, n'avaient pas cessé un moment d'être en rapport avec Stein, le grand organisateur de la résistance politique de l'Allemagne ; tous savaient qu'un jour viendrait où ces forces réunies pourraient renverser le système envahisseur de Napoléon, et l'étoile de la liberté se lèverait resplendissante contre l'étoile du dictateur. Rien n'était comparable aux exigences de l'occupation militaire des Français : à Hambourg, tout

Dohna et Scharnhorst, zélés patriotes allemands et utiles serviteurs de Frédéric-Guillaume, mais dont, par une singularité remarquable, aucun n'était Prussien. Nous devons en outre noter, parmi les principaux agents mis en action par ces hommes d'État, les Fichte, Arndt, Jahn, Massenbach, ainsi que les associés du *Tugend-Bund*, dont l'activité propagandiste entraîna bientôt toutes les populations germaniques. On ne négligeait rien de ce qui pouvait enflammer l'ardeur de la patrie allemande. Scharnhorst avait préparé le recrutement de l'armée ; Hardenberg correspondait avec les principaux écoliers des universités, qui, excités par Kotzebue, agent de la Russie, fondèrent l'association dans laquelle, sous le nom de *Burschenschaft*, les élèves étaient exercés militairement par le docteur Jahn : elle avait pour but le rétablissement complet du grand empire germanique avec ses cercles, ses électeurs. Si la chose eût été possible, elle aurait convenu à la seule maison de Habsbourg ; mais sous le ministère à vues saines du comte de Metternich, cette maison devait ambitionner une existence plus indépendante et affranchie de nombreux et redoutables rivaux ; la séparation de ce même empire en deux souverainetés impériales, pour le nord et le midi de l'Allemagne, enfin, l'établissement d'une vaste république une et indivisible, rêve de tous les cœurs généreux dénués d'expérience, et calcul personnel de médiocrités ambitieuses ; ce qui eût précipité le centre de l'Europe dans une interminable anarchie ; car le peuple allemand qui prend sa lenteur pour de la prudence, pèse également sur le mal et sur le bien. Le premier de ces systèmes ne pouvait convenir ni aux deux religions qui divisent l'Allemagne, ni à la différence de direction morale du nord et du midi de cette vaste contrée ; la Prusse d'ailleurs y eût vu sa dégradation et la Russie un danger réel. Le second système aurait eu contre lui toutes les puissances germaniques d'un ordre inférieur. Le troisième, en brisant tous les trônes teutoniques, eût armé contre lui et ceux qui les occupaient, les deux grandes puissances du nord et de l'ouest. Cette dernière combinaison, conçue par le docteur Jahn, acquérait une faveur alarmante dans les universités, dont les nombreux écoliers repoussaient les idées impériales de Schlegel, homme qui, né dans la communion évangélique, avait passé d'une philosophie sceptique au catholicisme. »

(Note de M. de Hardenberg.)

était organisé sous le plus dur des maréchaux, Davoust, qui y a laissé de tristes souvenirs. Daru avait levé des contributions sur la Prusse avec l'implacable volonté d'un homme inflexible qui remplit une mission de confiance, récompensée alors par la place de secrétaire d'État auprès de Napoléon, en remplacement de M. Maret. A Dantzig, à Hambourg, à Stettin, à Lubeck, les plaintes éclataient, et ces mécontentements trouvaient de l'écho dans les sociétés secrètes partout répandues : « Jusqu'à quel jour subirait-on ces harpies qui s'acharnaient au noble cœur de l'Allemagne, ces vampires qui suçaient le sein de la chaste vierge ? » Ainsi disaient les chants des poètes aux cheveux blonds et pendants, à la taille serrée d'une lanière de cuir, nobles enfants des universités allemandes : comme en Espagne et en Angleterre, la haine était grande, et le génie de Napoléon paraissait comme un de ces phénomènes malfaisants qui pèsent sur les destinées d'une génération ; ces météores passent avec la tempête.

Les carbonari d'Italie prenaient une organisation plus vaste à mesure que les mécontentements grandissaient. L'Allemagne rêvait la patrie germanique sous le ciel grisâtre du nord ; les carbonari, ardents comme le soleil de Naples et de Rome, se rappelaient les temps antiques de la liberté romaine ou lombarde ; les mécontentements étaient sérieux à Milan, à Ravenne, à Venise, à Trieste. Eugène de Beauharnais, dévoué à son père, aurait en vain épargné ces populations ; les ordres du souverain implacable l'obligeaient à multiplier les impôts et les sacrifices. Le budget était doublé depuis dix ans ; en 1811, la conscription d'Italie donna plus de 50,000 hommes ; ces régiments, assouplis sous les armes, devaient suivre les aigles depuis les colonnes d'Hercule jusqu'au Niémen ; rien n'était exempté, l'âge et la faiblesse n'étaient point une excuse, et la tristesse fut si grande dans toutes les classes de la société que M. de Melzi lui-même, créé duc de Lodi, ce président de la république cisalpine qui avait livré l'Italie à Napoléon, était parmi les ennemis les plus hardis du système français : quelques monuments publics à Milan, des fouilles à Rome, de larges voies commandées sur les Alpes, ne pouvaient compenser les levées incessamment faites pour répondre à la gloire insatiable de Napoléon.

Les populations de l'Italie se divisaient en plusieurs classes ; la bourgeoisie rattachée facilement au carbonarisme, dans les professions libérales surtout ; les commerçants, que le système continental abîmait

depuis Raguse jusqu'à Gênes et Nice ; puis le bas peuple subissant avec tristesse les questions religieuses. La captivité du pape était le sujet de tous les entretiens secrets des contadini de la campagne de Rome, des lazzaroni de Naples et de la populace de Savone et de Gênes. La police ne pouvait contenir les plaintes qui s'élevaient partout ; les têtes brûlantes se seraient jetées dans l'insurrection, et l'Autriche, instruite de cette situation réelle de l'Italie, couvrait les provinces de ses agents secrets en rapport avec les carbonari et préparant tôt ou tard le triomphe de ses armes. L'Italie se plaignait des autorités administratives et du fléau des droits réunis, jeté même sur les villes de la Toscane ; les employés français s'attachaient comme la cigale aux pampres qui pendent en guirlandes et se marient aux peupliers dans les belles campagnes de Pise et de Florence.

Tout ce système de préfectures, cette administration uniforme, ne convenaient pas à un peuple divisé de mœurs, de lois et de coutumes : que pouvaient produire quelques travaux grandement conduits, ça et là jetés au sein d'une population privée des éléments de prospérité publique ? Gênes, Livourne, Venise, sans commerce, étaient des cités mortes ? l'herbe croissait dans leurs rues désertes, la mousse verte apparaissait sur les canaux de la Piazzetta, que la rame n'agitait plus. Que pouvait être Rome sans le pape et privée de ses chefs-d'œuvre, du Laocoon, de l'Apollon antique, et des bas-reliefs de la villa Borghèse ? Que pouvait être la basilique de Saint-Pierre sans pontife ? Le voile noir du vendredi saint était sur le sanctuaire ; les artistes pleuraient Pie VII ; et qui ne se rappelle la touchante conversation de Canova avec Napoléon, lorsque le puissant empereur lui commanda le buste de Marie-Louise ? Canova, à la face du souverain immense qui abaisait tant de têtes, ne parla que du pontife captif, de ses bontés pour lui, de la protection éclairée qu'il accordait aux arts et aux pauvres peintres de Rome¹ ; que lui importait l'Institut, le sénat, les dignités prodiguées par Napoléon ? Canova préférait son atelier de la villa Médicis, ses marbres de Carrare, et ses jeunes élèves qui le suivaient comme les clients antiques de Rome, éveillés au chant du coq, sous les larges portiques du patron. Napoléon avait arraché à l'Italie ses véritables sources de délices et de joie ; il lui avait enlevé les trésors

¹ Voyez la Notice de Canova, par M. Quatremère de Quincy, si capable de l'apprécier.

de ses villes, les chasses de Notre-Dame de Lorette, les tableaux de ses églises, les chefs-d'œuvre de ses artistes, le pape, la pompe de ses cérémonies religieuses ; il ne lui restait plus, à ce peuple, que son soleil, ses campagnes, et son imagination ardente qui appelle toutes les choses jeunes et fortes.

Ce n'était pas assez de ces mécontentements des peuples soumis à la domination de l'empereur des Français : voici maintenant une autre nationalité contre laquelle Napoléon allait heurter sa tête ; je veux parler de l'empire russe, de ces populations slaves, alors presque inconnues à la France et à l'empereur lui-même. Le livre de M. Lévesque, *l'Histoire de Pierre le Grand* de Voltaire, n'avaient donné que de bien fausses idées sur ces populations moscovites qu'une haute destinée appelait à jouer un si vaste rôle en Europe. Ces livres, écrits sous l'empreinte du XVIII^e siècle, en portaient la fausse livrée, vous auriez dit en lisant ces pamphlets que : « Pierre I^{er} ou Catherine II avaient à gouverner de petits philosophes, des populations encyclopédiques, qui se seraient assises au banquet de Frédéric II ou d'Helvétius, lorsque dans les nuits de Sans-Souci on dissertait, courronné de fleurs, sur la loi naturelle. » Rien n'avait été dit de cet énergique dévouement à la patrie et au czar inspiré par la religion, et de cette fierté indomptable des peuples primitifs ; nulle nation n'en offrait un exemple plus puissant et plus ferme ; en Russie, on trouvait de nombreuses classes d'hommes toutes empreintes d'un caractère à part : la noblesse était instruite, puissante de moyens, brave comme son épée¹ ; les vieux boyards comme les jeunes hommes se dévouaient

¹ J'ai trouvé sur l'esprit de la conduite du cabinet de Saint-Pétersbourg et sur ses hommes influents une dépêche secrète d'une haute curiosité :

(Mars 1812.)

« Parmi les ordres reçus de V. E. j'avais celui de lui peindre ceux qui ont réellement, croient, ou pourraient croire acquérir quelque importance dans les circonstances actuelles. Pour ne rien oublier et procéder avec certitude, je les partagerai en cinq catégories, comprenant : 1^o les ministres accrédités près le cabinet de Saint-Pétersbourg ; 2^o les principaux administrateurs du gouvernement russe ; 3^o ceux qui semblent réellement y jouir d'un véritable crédit ; 4^o les militaires les plus en évidence ; 5^o enfin, les agents ou serviteurs du prétendant.

» A la tête de la première se trouve le duc de Serra-Capriola, l'homme qui connaît le mieux ce pays. Je ne répéterai pas ce que j'en ai déjà dit, mais j'y ajouterai qu'il est devenu ici une véritable puissance : car depuis que la France est l'objet de la terreur générale, tous les ministres étrangers, à l'exception de celui d'Autriche, ont ordre de se concerter avec lui, et de suivre ses directions. Bressera ne voit que par

à la cause commune sans hésitation comme sans crainte ; turbulents et soumis, aimables, instruits, ces fils de grande maison ne connaissaient d'autre état que la guerre ; tous les rangs se classaient par les grades, toute la hiérarchie se résumait par des distinctions dans l'armée ; tous les employés financiers, judiciaires, civils, avaient un grade, depuis les diplomates jusqu'aux hommes de justice ; et ceci était

ses yeux ; de Maistre, dont le souverain est réduit à la Sardaigne, quoique homme d'esprit et de savoir, est sans importance ; le besoin de s'allier intimement avec Bernadotte en donne une réelle à Lowenhielm ; Zéa Bermudez, envoyé secret de l'Espagne, chez qui le zèle supplée aux talents, serait nul sans l'influence qu'exerce le duc de Serra-Capriola. Avant les événements de la Péninsule, l'Espagne était représentée ici par le noble et loyal Noronha, elle l'est publiquement depuis par l'érudit et inconsistant Pardo, traître à Ferdinand VII qu'il regrette, et fidèle à Joseph dont il a honte ; en face de ces missions plus ou moins antifrançaises, nous voyons celle où la nullité bourgeoise du général Hédouville fit place à la légation dans laquelle Caulincourt et Rayneval eussent été bien plus utiles à leur gouvernement, si celui-ci n'était pas un de ces hommes qui veulent être en mesure avec tous les futurs contingents, et celui-là dans une fausse position depuis le meurtre du duc d'Enghien. Le ministre actuel (Lauriston) leur est très-inférieur sous tous les rapports. Quant à la légation autrichienne, je l'ai vue passer de l'honorable et véritablement grand seigneur prince de Schwartzenberg à l'honnête et ridicule comte de Saint-Julien, puis tomber jusqu'à Lebzeltern, ministre actuel, mais aussi fin qu'habile et zélé, espèce d'aventurier politique. Quant à l'Angleterre, elle n'a que des agents secrets, mais pris dans toutes les classes et dont l'action frappe sur toutes les portions de la société, sur le commerce principalement.

» J'aurai peu à dire sur les personnages placés à la tête de l'administration. V. E. connaît ce médiocre mais très-respectable comte Romanzoff, ministre du commerce, dont il ne sait pas juger les besoins, et des affaires étrangères, qu'il ne voit que sous un faux jour. V. E. sait son opiniâtre direction. Soltikoff lit beaucoup mieux dans les intérêts de son pays, mais sa timide modestie fait tort à un crédit dont il serait digne ; Gourieff dirige les finances comme un travailleur laborieux, et Koladavleff lui est très-inférieur dans l'administration de l'intérieur. Ce qu'il y a de mieux, c'est Mordvinoff, homme vertueux et désintéressé, mérite peu commun ici, homme qui sait beaucoup, peut-être trop, très-antipoléonien et très-ami de sa patrie dont il déplore l'abaissement. Le reste mérite à peine d'être cité.

» Deux hommes, dans des positions personnelles et morales bien différentes, semblent avoir maintenant le plus de crédit ; ce sont le général Arastchiesf, généralement abhorré, mais sur qui repose la sûreté de l'empereur ; puis le baron d'Armfelt, ardent ennemi de la France révolutionnaire et poussant à la guerre contre elle de tout son pouvoir. Bien vu de l'impératrice mère et de l'adorable impératrice régnante, d'Armfelt est lié avec le duc de Serra-Capriola et ceux qu'il dirige ; il est enthousiaste de Stein ; il choie Lowenhielm et mène Kacheloff, repoussé jadis par Catherine II comme illuminé, et recherché aujourd'hui par la faction antifrançaise comme lié à quelques-uns des chefs du *Tugend-Bund*. Du reste, l'empereur, sans réprouver aucune opinion, ne semble encore en accueillir aucune ; bien fin qui le serait assez pour pénétrer au fond de son âme. » (Dépêche adressée à M. de Hardenberg.)

destiné à relever l'armée, force de l'empire, le seul degré connu d'avancement.

La bourgeoisie existait à peine dans ces vastes provinces ; les czars avaient tout fait néanmoins pour la favoriser ; émancipant les serfs, grandissant les priviléges du commerce, avec une vive et profonde sollicitude ; beaucoup de commerçants restaient étrangers. Le czar, chef du culte, représentant de la puissance militaire et religieuse, était comme le père de tous dans la langue mystérieuse des Grecs ; la patrie se résumait en lui, comme il se confondait avec la patrie. Le peuple avait une grande foi dans les reliques de Moscou la Sainte, ou de Novgorod l'antique patrie, dans les vénérables patrons de l'empire, dans ces images bénites que les popes exposaient à sa vénération ; le christianisme avait là cette empreinte primitive que l'on trouve dans l'église grecque, avec ses larges croix sur fond d'or ; d'immenses églises ornaient Smolensk, Moscou, Wladimir ; l'empereur, suprême pontife, recevait les hommages de cette population dévouée que son épée conduisait aux combats ; un ukase suffisait pour lever des masses d'hommes, un, deux sur mille paysans ; au premier cri d'armes la volonté du czar pouvait retentir jusqu'en Tartarie, et des nuées de cosaques et de baskirs précédait ses armées.

Depuis longtemps l'esprit de ces populations était travaillé contre les Français : on les présentait comme des hommes qui n'avaient aucune foi humaine, des peuples sans religion qui déversaient leurs mauvaises mœurs sur le monde. Aux époques de Tilsitt et d'Erfurth, les boyards avaient ouvertement désapprouvé l'alliance d'Alexandre et de Napoléon ; aucun d'eux n'avait voulu comprendre les sacrifices que la politique commandait pour le salut de la Russie ; sauf quelques nobles gagnés à Napoléon, tous les gentilshommes russes se rattachaient à l'impératrice mère, qui était prononcée pour une guerre ferme et énergique ; on ne désignait Napoléon qu'en termes de mépris : *le parvenu, l'espèce*. Le clergé russe, si puissant sur les masses, avait également voué une haine à celui qu'il dénonçait dans ses prières comme l'antechrist et le diable armé.

Lorsqu'on montrait dans les églises la croix grecque de saint Ivan, ou l'image de saint Serge selon les rites de Byzance, un prêtre s'élevait dans la chaire pour lire au peuple des paroles foudroyantes contre le chef implacable des Français ; aux yeux de cette multitude prostrée, Napoléon était un mauvais génie, que la Russie serait destinée

à étouffer de ses bras vigoureux ; le peuple ardent demandait la guerre à grands cris, et telle était l'irritation des esprits que le czar Alexandre était obligé de comprimer l'élan de tous contre ces étrangers des pays lointains du midi ; la cour, les nobles, les serfs, tous demandaient à mourir pour la patrie, et cette énergique résistance, les agents de Napoléon n'avaient pu la comprendre ; il fallait ici se désabuser sur des succès rapides, immanquables ; maintenant les nations de l'Europe entraient en lice, les armées n'étaient que des auxiliaires ; le peuple était le souverain avec lequel Napoléon allait lutter, le dictateur pouvait-il l'abaisser sous son épée ? Les masses sont moins faciles à dompter que les rois.

Cette situation de l'Europe, tout entière agitée par une résistance soudaine, n'avait point échappé aux ennemis nombreux de Napoléon. À mesure que la fortune du simple lieutenant grandissait jusqu'au rôle de Charlemagne, lorsque tout ruisselait d'or autour de l'empereur revêtu de la pourpre, il y avait de près ou de loin des ennemis qui suivaient attentivement les fautes de celui que la république avait flétris du nom de despote ; tous suivaient le progrès des haines que l'homme de génie excitait en Europe. Alors, au sein des forêts vierges de l'Amérique, le général Moreau, proscrit par l'empereur, habitait en philosophe une maison solitaire. Moreau affectait un grand éloignement des affaires publiques ; mais son esprit inquiet, actif, se préoccupait des campagnes merveilleuses de son rival de gloire ; Moreau continuait à vivre en planteur d'Amérique, à Morrisville, sans abdiquer aucun de ses souvenirs ; ceux qui l'avaient visité dans son exil le trouvèrent plus d'une fois en veste de coton, en chapeau de paille, poursuivant, un fusil à la main, les castors du grand fleuve ; il semblait en apparence insouciant des événements de l'Europe, mais lorsqu'on lui parlait de Bonaparte, de l'éclat de l'empire, de ses campagnes et de ses victoires, Moreau n'était plus le même, son front se plissait, ses joues se coloraient d'un rouge pourpre, il discutait les plans d'Austerlitz et de Wagram, critiquant les combinaisons, jugeant la stratégie avec une grande sévérité ; souvent la passion même l'entraînait à nier les résultats des campagnes de Napoléon. Son appréciation du caractère et des talents de l'empereur avait peu varié ; selon Moreau, Bonaparte était toujours le même, remarquable par la hardiesse de ses plans, s'aventurant trop ; sa stratégie n'était qu'une marche en avant calculée sur l'étonnement et l'effroi de ses ennemis ;

vingt fois il s'était exposé à tout perdre, un coup de dé pouvait en finir avec cet empire et cette fortune; tout consistait à savoir résister jusqu'au bout.

Moreau avait conservé de nombreux amis en Europe¹, dans l'armée surtout, Lecourbe, Gouvier-Saint-Cyr, Macdonald; son agent le plus actif était l'adjudant général Rapatel; souvent visité dans sa retraite, il avait reçu tour à tour des offres de l'Angleterre pour l'Espagne, de Louis XVIII, du duc d'Orléans, et déjà, au commencement de 1812, lorsque l'orage grondait à l'horizon, un agent secret de l'empereur de Russie était venu jusqu'à Morrisville pour proposer au général proscrit un commandement supérieur; les Langeron, les Richelieu, les Saint-Priest, n'étaient-ils pas au service de la Russie? Proscrit de la patrie, il pouvait comme eux prendre service à l'étranger. Les rapports secrets qui existent de ces premiers pourparlers de Moreau indiquent le véritable esprit dans lequel ces ouvertures sont faites: on y parle de la cause européenne, c'est-à-dire de ce soulèvement de peuple, de cet esprit d'insurrection qui anime les nations contre la dictature de Bonaparte. Ce n'est point au nom des rois que l'on invoque l'épée de Moreau, il n'aurait pas compris ce langage; on sait qu'au fond de l'âme il est républicain, comme Carnot, comme Lecourbe, et tout dévoué au parti patriote; sa haine contre Bonaparte vient de ce que l'ambitieux s'est fait empereur; consul il l'eût soutenu. Moreau s'explique franchement: « S'il s'engage, c'est à la condition que l'Europe doit laisser à la France ses frontières naturelles, le Rhin, les Alpes, les Pyrénées; on s'arrêtera à l'aspect de ce territoire sacré; il veut ce que la république a donné à Napoléon, sans en excepter une seule ville, un seul coin de terre. » C'est ainsi qu'il répond aux lettres que lui adresse son vieux camarade Bernadotte; républicains tous deux d'origine, ils sont faits pour s'entendre; leur langue est toute démocratique, leur haine commune contre Bonaparte; l'exil avait effacé aux yeux de Bernadotte la conduite faible et pusillanime de Moreau au 18 brumaire; dans cette journée, Moreau avait secondé Bonaparte. Le général exilé hésite encore, on le presse, on lui demande des plans de campagne; il a quelque répugnance à quitter sa retraite des forêts vierges de l'Amérique pour reparaitre encore sur le théâtre d'une guerre européenne. Il veut des garanties écrites;

¹ Moreau correspondait surtout avec le général Lecourbe.

ses conseils à l'empereur Alexandre se résument à ceci : Résistez ! résistez !

Bernadotte à son tour est fortement travaillé par les influences secrètes des cabinets : patriote comme Moreau, il examine le sens de la guerre qui va se poursuivre contre Napoléon : partout ce sont les peuples soulevés, les nationalités en révolte ; les rois ne sont qu'en seconde ligne ; ils marchent même timidement derrière le char de Napoléon, tandis que les masses fermentent comme la mer agitée ; le joug leur pèse, elles cherchent à s'en affranchir en Allemagne, en Espagne, en Italie ; et en France même il existe un parti révolutionnaire fatigué de la tyrannie. Le sens de l'éénigme va bientôt trouver son explication : « La république européenne des peuples a besoin de l'épée de deux républicains, de Moreau et de Bernadotte ; il ne s'agit pas de faire la guerre contre la France, mais contre Napoléon, et doit-on hésiter ? » Tel est le développement des dépêches, tel est le mobile qu'on fait agir pour armer¹ les émules de l'empereur des Français. On espère que Masséna, Jourdan, Augereau, viendront à la cause européenne ; Moreau n'a-t-il pas un parti dans le sénat ? En toute hypothèse on veut la France dans ses limites du Rhin.

Pour donner une empreinte patriotique, le vieux Dumouriez paraît en scène ; son infatigable activité ne se ralentit pas ; il n'a pas cessé un moment de prendre parti pour les insurgés espagnols ; la constitution des cortès, où la souveraineté du peuple est proclamée, vient de nouveau exciter l'euthousiasme du général de 1792 ; l'Espagne, selon lui, foyer des principes de liberté, doit servir de tombeau au despote ; de là doit partir le mouvement qui délivrera l'Europe opprimée. Dumouriez est en correspondance avec Castaños, avec tous les membres des cortès patriotes comme lui ; infatigable dans sa haine, il trace les opérations militaires de lord Wellington avec une remarquable supériorité ; sa correspondance très-active a pour but de rebâtir la monarchie constitutionnelle sur les bases de 1791.

Le duc d'Orléans est, d'après Dumouriez, le type d'un monarque libéral, le protégé de son affection ; des intrigues ont empêché ce prince de prendre un commandement dans la Catalogne, où il était appelé ; Dumouriez s'en plaint ouvertement à lord Wellington qu'il

¹ Le ministre américain à Stockholm était l'intermédiaire entre Moreau et Bernadotte.

suit pas à pas dans les sièges, dans les batailles : « Pourquoi repousser le duc d'Orléans, qui seul pourrait donner un sens politique à la guerre ? Ce prince, jeté dans la Catalogne, peut noblement parler aux soldats qui servent le tyran en France ; croyez, milord, qu'il y a plus d'un général dont la poitrine palpite aux souvenirs de 1789. La constitution des cortès est la liberté ; la dictature de Napoléon, le despotisme : il faut donc bien comprendre les services que peut rendre le duc d'Orléans en paraissant sur les Pyrénées avec la cocarde tricolore et le drapeau national ; l'intrigue maladroite qui l'a repoussé est une faute immense dans ses résultats. » Lord Wellington, en réponse, rend hommage aux qualités et aux sentiments du duc d'Orléans¹ :

¹ Voici la curieuse correspondance entre Dumouriez et lord Wellington ; elle touche à M. le duc d'Orléans.

Lord Wellington à Dumouriez.

« J'ai reçu il y a quelques jours votre lettre du 29 décembre. Je vous écris quelques mots sur ce que vous me dites du duc d'Orléans. Ce prince, que je ne connais que de réputation, et pour lequel j'ai le plus grand respect, a mal débuté en Espagne. Appelé, je crois, ou au moins encouragé de venir par la régence de Castanos, pour commander une armée que dans ses songes le gouvernement espagnol comptait former sur les frontières de France, et composée la plupart de Français, il a été débarqué à Tarragone ; on m'a dit qu'il fut mal reçu ; il s'est rembarqué et il est venu à Cadix. Il avait des personnes auprès de lui fort indignes de sa confiance et fort indiscrètes, qui, le même jour qu'il est arrivé, ont commencé à parler du bien que cela ferait à la nation espagnole que le duc d'Orléans en fût régent. Enfin, les cortès s'assemblent, et leur premier acte est d'envoyer dire au duc de s'en aller dans les vingt-quatre heures ; et après, quand le duc est allé dans l'île, tout seul, je crois, pour leur rendre ses respects, les cortès lui ont fait dire de s'en aller tout de suite, et elles ont fait dire au général Castanos d'être préparé à les protéger par la force. Vous croyez que le général Castanos favorisait les vues du prince : eh bien ! je vous dis qu'il s'est fait un mérite des préparatifs qu'il avait faits ce jour-là pour protéger et faire obéir les ordres de ces cortès. Je sais très-bien qu'on vous a dit que le duc croit que tout ce qui est arrivé a été produit par les intrigues des Anglais... mais je déclare que si j'avais voulu perdre le duc d'Orléans en Espagne, j'aurais été satisfait de le laisser continuer le chemin dans lequel il était malheureusement entré, et j'aurais cru que je ne pourrais m'opposer à sa perte qu'en m'opposant comme Anglais à sa marche. »

Réponse du général Dumouriez.

« Milord, je vous remercie de votre lettre qui répond à ce que je vous ai mandé sur le duc d'Orléans. Vous pouvez être très-sûr qu'il a été ministériellement invité par la régence de Castanos ; que son départ a été un objet de négociation du ministre espagnol résidant à Palerme avec le roi et le duc, et que la *Venganza* a été envoyée pour l'amener directement en Espagne ; j'ai vu toutes les preuves écrites de ce fait. Quant à sa bonne réception en Catalogne, je vous envoie le *Diario de Tarragona* qui en donne le détail. À son arrivée à Cadix tout changea ; les cortès furent prévenues

« Les amis du prince lui ont fait commettre des fautes ; ce n'est pas lui que l'on redoute, mais ses alentours, qui n'ont ni sa prudence ni son habileté. » Dumouriez insiste ; la correspondance du prince avec la junte constate que c'est aussi au nom de la liberté que le duc d'Orléans prend les armes ; il parle « des services rendus par son aïeul lors de la guerre de succession, du besoin qu'il a de mériter la confiance des cortès ; l'héroïsme du peuple espagnol est le signal de la grande délivrance ; il espère beaucoup dans la force et la puissance des droits du peuple. » Ainsi, qu'on le remarque bien, un caractère patriotique est empreint sur toute la correspondance du duc d'Orléans avec la junte et Dumouriez, ou dans les dépêches de Bernadotte et de Moreau ; les idées de 1789 se lèvent contre la dictature de Napoléon ; les constitutions de l'empire blessent les patriotes qui murmurent contre la cour de Bonaparte ; ces façons aristocratiques de Marie-Louise, ces nobles, ces princes improvisés et ces rois, à la façon de Joseph, de Murat et de Louis.

Parmi les ennemis implacables de Napoléon paraît aussi le colonel Pozzo di Borgo, que les bulletins de la grande armée ont déjà signalé comme un des agitateurs de l'Europe, avec Stein, Stadion et le professeur Jahn. Quelle carrière longue, aventureuse, que celle du colonel Pozzo di Borgo, depuis que, né en face de la *casa* des Bonaparte, ils se sont séparés par une vendetta corse ! Quand les deux empereurs se sont pressé la main à Erfurth, Pozzo di Borgo voit bien qu'il ne peut rester près d'Alexandre, l'ami de Napoléon ; il court à Vienne aider la guerre populaire de 1809 ; diplomate aux idées fortes, il se met en

contre lui, et la régence prit contre le prince des précautions aussi ridicules que malhonnêtes... Je crois que c'eût été un bien réel pour le succès de cette guerre, et pour les vôtres propres, que ce prince fût resté en Catalogne comme la province entière le désirait : j'en suis si persuadé, je crois même qu'il pourrait encore être si utile pour nos opérations ultérieures, que je souhaiterais que vous vous fissiez autoriser par le ministre d'ici à permettre que le prince vint rejoindre le plus tôt possible, comme volontaire, lord William Bentinck, son ami intime, pour que vous l'eussiez sous la main, afin de former sur la frontière du Béarn un corps pour pénétrer le plus tôt possible dans la patrie du grand Henri IV, son ancêtre en ligne directe. La présence du duc d'Orléans dans ce canton, soutenu par le corps d'armée anglo-sicilien et par les Catalans, ferait une grande sensation dans les provinces méridionales de la France et favoriserait l'insurrection générale en faveur des Bourbons, dont le succès peut seul amener une paix solide. Le duc d'Orléans est dans vos mains un instrument dont l'emploi dirigé par votre génie vous donnera des avantages incalculables. »

rapport avec le comte de Stadion, M. de Stein, M. de Hardenberg, les chefs des sociétés secrètes en Allemagne, pour opérer un mouvement révolutionnaire contre la dictature.

Aussi Napoléon, victorieux de l'Autriche, ne cesse de désigner Pozzo dans ses bulletins comme un factieux, un intrigant, un de ces esprits de république devenus un obstacle à ses desseins; Pozzo di Borgo, l'enfant de Corte, quitte Vienne pour échapper à la vengeance de Bonaparte, l'enfant d'Ajaccio : le voilà donc errant, obligé de parcourir la Turquie et la Syrie pour chercher une frégate anglaise qui le transporte à Malte et de Malte à Londres! Que de peines, que de temps! A Londres, la métropole anglaise, le colonel est accueilli auprès des lords Castlereagh et Liverpool; il vient du continent; en rapport avec les ministres influents des cabinets de l'Europe, il a pu en apprécier le fort et le faible; il sait la valeur relative des hommes et l'esprit des peuples; il relève le courage de ce qu'il appelle la cause de l'Europe. Pozzo joint à une intelligence supérieure, une perspicacité fine et spirituelle, une manière de juger et d'apprécier les hommes à leur juste valeur; c'est pour le cabinet anglais un précieux renseignement; et de plus ne professe-t-il pas une haine indicible contre Bonaparte? Il le représente toujours comme un joueur jetant imprudemment ses cartes; la fortune le sert, la fortune peut le perdre. Ce jugement est celui de Dumouriez, de Moreau et de Bernadotte; telle avait été l'opinion de ce Pichegru que la main du consul avait jeté dans les prisons du Temple: «Avec Bonaparte, disent-ils, il ne faut que de la persévérance; la faute des cabinets a été de s'engager mal et de se décourager trop tôt.» Lord Castlereagh se lie avec le colonel Pozzo di Borgo d'une étroite amitié politique; c'est un agent actif, utile, contre Napoléon; il le sait par cœur, et l'Angleterre en a besoin dans la lutte à mort qui se continue¹.

Un autre officier aux idées exaltées joua aussi un rôle contre Bonaparte, c'est le colonel Robert Wilson; esprit ardent, aventureux, il a voué une haine à l'empereur; radical de principes, dans la plus absolue acception du mot, Wilson a adopté avec enthousiasme les doctrines proclamées par les sociétés secrètes: la délivrance de l'Europe, la

¹ Il fallait entendre le comte Pozzo di Borgo raconter lui-même cette active époque de sa vie avec son imagination et son ardeur italiennes. C'était admirable de couleur. C'était une des plus vives et des plus saisissantes intelligences.

mystérieuse république des peuples. En Portugal, on le voit apparaître à la tête d'un corps de partisans qui combat à outrance contre les expéditions que Soult et Masséna dirigent successivement. Wilson est un de ces caractères dévoués à une idée, à un principe d'amour ou de haine qui domine leur vie; l'amour de sir Robert Wilson est pour la liberté, chaste et sainte image qu'il caresse dans ses rêves de jeune homme; sa haine est pour Bonaparte; il la lui voue tout entière. Les lettres qu'il écrit sont remarquables par le ton d'amertume et de raillerie d'une âme profondément ulcérée; ce n'est pas l'homme qu'il déteste, mais le despote; il annonce l'aurore d'un nouveau système. Sir Robert Wilson parcourt l'Allemagne, pressant la main à tous les amis de la vertu, aux chefs des sociétés secrètes: quand il voit que des symptômes de guerre éclatent en Russie, Wilson y accourt encore pour combattre l'aigle de Napoléon; il porte ses conseils et son épée à l'empereur Alexandre, comme un valeureux chef de partisans, un de ces hommes qui en finissent par des hourras contre les pouvoirs établis; sir Robert Wilson est le type d'une vie tout entière consacrée à la liberté; son épée vagabonde s'offre à toutes les résistances; il est pour la guerre ce que Byron est pour la poésie, un destructeur de tout pouvoir, un esprit excentrique, caractères aventureux qui se retrouvent à toutes les époques des annales britanniques.

A ce moment, et pour témoigner le véritable sens de la guerre qui s'engage entre Napoléon et les nationalités, les écrits abondent en Allemagne dans le but d'une prise d'armes; ce ne sont pas seulement les leçons du professeur Jahn, la philosophie mystique de Kant, qui portent ravage dans toutes les imaginations germaniques; des rêveries d'école on passe aux réalités. Les écrits de Frédéric Schlegel, l'ami de madame de Staël, remuent, sous le point de vue littéraire, les questions d'indépendance et de liberté politique. Madame de Staël a quitté Genève, les bords du lac trop solitaire pour son esprit actif; elle traverse l'Allemagne et vient jusqu'à Saint-Pétersbourg, la ville ardente contre Bonaparte; sa réputation l'y a précédée. Ce n'est pas seulement comme femme éminente, comme l'auteur de *Corinne* ou de *l'Allemagne*, qu'elle est accueillie par la haute société russe; chacun sait la haine qu'elle porte à Napoléon, les mots durs et tranchants qu'elle a jetés au colosse, la répugnance qu'elle a conçue pour lui. Madame de Staël est admise partout; l'empereur Alexandre la pré-

sente à sa mère ; elle règne avec les rois, elle excite l'aristocratie russe contre celui qu'elle appelle le tyran du monde ; ses mots spirituels circulent dans les salons ; son épithète lancée à Napoléon, son apostrophe du *Robespierre à cheval* est répétée avec enthousiasme.

Schlegel rédige les manifestes, les gazettes, et, ce qu'il y a de plus curieux au milieu de ce témoignage de la haine que porte une femme à la tyrannie de Napoléon, c'est que Benjamin Constant se prononce plus ouvertement qu'elle encore, en faveur de la coalition des peuples contre l'empereur. M. de Constant prépare un pamphlet *sur l'esprit d'usurpation et de conquête*, écrit des plus animés, dans lequel il se déclare pour l'Europe contre l'empire. Ce pamphlet, en manuscrit encore, lu à Saint-Pétersbourg, est réservé pour des temps plus avancés ; les journaux russes en publient des fragments. Benjamin Constant est très-rapproché des idées d'alliance et d'insurrection allemandes ; ses liaisons avec M. de Hardenberg et madame de Staël l'entraînent dans la cause européenne ; il s'affilie aux sociétés secrètes. Bonaparte l'a expulsé du tribunat ; l'empereur a tué la liberté et détruit les dernières formes représentatives ; c'est donc au nom du peuple que Benjamin Constant attaque l'empire, et, je le répète, tel est le véritable caractère de la lutte qui va s'engager ; les batailles n'en sont que les accidents et les auxiliaires : les gouvernements sont sous le joug de Napoléon, il les traîne à son char, il en domine les hommes ; mais les masses restent debout. Terrible et sanglante querelle entre deux géants : l'un qui marche avec l'éclat de la victoire et d'une glorieuse dictature, l'autre qui invoque l'indépendance et la nationalité, puissance avec laquelle on remue le monde ! Désormais empereurs, rois et peuples ont le glaive en main !

CHAPITRE IX.

LES FORCES ET LES ARMÉES EN PRÉSENCE.

L'armée française en 1812. — La garde. — Les régiments de ligne. — La cavalerie. — L'artillerie. — Les arsenaux. — La marine. — Les armées d'Espagne. — Les garnisons d'Allemagne. — Les alliés. — Troupes italiennes, polonaises. — La Confédération du Rhin. — Armées prussienne, autrichienne, anglaise, portugaise, espagnole. — Organisation militaire de la Russie. — Ses généraux. — Ses cadres. — Effectif de ses corps. — Esprit de son armée. — Bernadotte. — L'armée suédoise.

Mars et avril 1812.

L'année 1812 s'ouvrail ainsi comme à la veille d'un immense conflit; lorsqu'il s'agit d'une campagne sérieuse, les seules forces actives, vivantes, sont les armées; l'insurrection n'est qu'un auxiliaire; il est rare qu'elle prenne une assez grande importance, qu'elle se développe dans des proportions assez larges, pour se passer des forces régulières. Puisque je vais arriver à la fatale expédition de l'empereur des Français contre la Russie, il est indispensable, comme dans les divins poèmes d'Homère, de dénombrer le personnel des armées, les moyens d'action et d'influence, l'administration politique, financière de chaque État, les éléments matériels et moraux que les gouvernements pouvaient appeler dans la sphère de leur activité.

La spécialité de Napoléon, c'était l'armée; nul ne pouvait l'égaler dans cette surveillance attentive, dans l'emploi des moyens presque fabuleux qui créaient tant de ressources dans un espace de temps si resserré; chef d'une nation militaire, profondément pénétré du caractère et de l'esprit français, il savait que c'était plaisir à cette belliqueuse nation que de l'entraîner sur les champs de bataille. Jamais le monde n'avait vu une plus magnifique réunion de soldats d'élite et de corps plus vaillamment exercés; tout était parfaitement choisi,

les états-majors, les armes spéciales ; partout régnait un dévouement absolu à l'empereur : les aigles et Napoléon étaient confondus dans un même culte , placés sur un même autel , au milieu de vétérans de cent victoires. Rien ne pouvait se comparer à cet enthousiasme du soldat pour le souverain ; la garde , l'élite même parmi ces corps d'élite , n'était plus cette triste troupe consulaire , avec les quatre régiments qui l'avaient formée ; elle était devenue comme une nouvelle armée , avec ses parcs , son génie , ses marins ; la colonne de granit de Marengo avait son histoire tracée sur une autre colonne de bronze où mille triomphes brillaient au soleil d'Austerlitz et de Wagram ¹. Dans la réorganisation complète , accomplie en 1811 , elle ne s'appelait même plus la garde , mais la *Maison militaire* de l'empereur pour rappeler les formes de l'ancien régime ; si les vieux pouvaient encore s'honorer de la dénomination de garde impériale , le formulaire du palais n'admettait plus ce titre glorieux. Alors on comptait des colonels généraux , comme sous le prince de Condé et le comte d'Artois ; des maréchaux , tous ducs et princes , commandaient la maison militaire ² ; Davoust , Soult , Bessières et Mortier , voyaient

¹ La garde a eu plusieurs organisations. Elle fut divisée en vieille, jeune et moyenne garde dans la campagne de Russie en 1812. L'année suivante, elle fut encore modifiée.

²

État-major.

Joseph Napoléon, lieutenant de l'empereur en Espagne.

Murat, lieutenant de l'empereur en Sicile.

Eugène de Beauharnais, lieutenant de l'empereur en Italie.

Berthier, vice-connétable, colonel général des Suisses.

Les dix-huit maréchaux.

Inspecteurs et colonels généraux.

Gouvier-Saint-Cyr, colonel général des cuirassiers. — Baraguay-d' Hilliers, colonel général des dragons. — Junot, colonel général des hussards, gouverneur de Paris. — Grouchy, colonel général des chasseurs à cheval. — Decrez, inspecteur général des côtes de la Méditerranée. — Gantheaume, inspecteur général des côtes de l'Océan. — Dejean, sénateur, inspecteur général du génie. — Lariboissière, inspecteur général de l'artillerie. — Winter, inspecteur général des côtes de la mer du Nord.

Généraux de division.

MM. Andréossy. — Arrighi. — Bacciochi (Félix.) — Baraguay-d' Hilliers. — Barbou. — Becker. — Bellavesne. — Belliard. — Berthier. — Bertrand. — Bisson. — Bonet. — Bonnard. — Bourcier. — Broussier. — Bruyère. — Caffarelli. — Carcomme-Logo. — Careil. — Carra-Saint-Cyr. — De Caulincourt. — De Caulincourt (Auguste.) — De Cassac. — Chabot. — Chamberlhac. — Charpentier. — Chasseloup-Laubat. — Claparède. — Clausel. — Clément de la Roncière. — Compans. — Curial. — Clarke.

leur beau nom de bataille désfiguré par des titres nobiliaires. Parmi les aides de camp de l'empereur, des généraux, illustres déjà sous la république, la plupart patriotes, prenaient le titre de comtes; les officiers d'ordonnance répondaient presque tous aux noms illustres de la monarchie; les Anatole de Montesquiou, les Mortemart, les Raoul de Montmorency, les Chabriant, ainsi qu'à l'époque des rois et des dauphins de France.

La garde se composait de deux régiments de grenadiers à pied, les vieux grognards de la grande armée, les fils des campagnes de la république depuis Sambre-et-Meuse, l'Italie et l'Égypte; et, par un de ces bizarres changements, que l'esprit monarchique avait préparés, la plupart de ces officiers, nés sous le drapeau tricolore, au *Chant du Départ*, de la *Marseillaise*, étaient devenus des comtes, des barons, des chevaliers, avec des majorats, comme les gentilshommes de la monarchie. A la suite de ces vieux de la garde, venait une compagnie de vétérans, couvertes de cicatrices; on y comptait des gardes-françaises, et plus d'un de ces soldats qui, sans souliers, sans munitions, avaient glorieusement débordé sur l'Europe; et, chose bizarre encore, dans cette étrange transformation, l'officier qui les commandait, créé sous le sabre des représentants, avait reçu un titre nobiliaire et signait

— Danthouard. — Darmagnac. — Daultanne. — Delaborde. — Delagrange. — Delaroche. — Desbureaux. — Despeaux. — Dessaix. — Dessoires. — Donzelot. — Dorsenne. — Dufour. — Duhesme. — Dulauloy. — Dumas (Mathieu). — Dumonceau. — Dumuy. — Dupas. — Duroc. — Dupont-Chaumont. — Durosnel. — Durutte. — Dutailly. — Erlon. — Eblé. — Fay. — Foy. — Frégeville. — Frère. — Frésia. — Friant. — Fririon. — Gassendi. — Gilot. — Gily. — Girard. — Gouvin-Saint-Cyr. — Grandjean. — Grenier. — Grouchy. — Gudin. — Harispé. — Heudelet. — Hullin. — Junot. — Kellermann fils. — Lacombe-Saint-Michel. — Lacoste-Duvivier. — Lagrange (Joseph). — La Houssaye. — Lamarque. — Lapoype. — Lariboissière. — Lazowski. — Law de Lauriston. — Legrand. — Lemarquis. — Lery. — Leval. — Liébert. — Lobau. — Loison. — Lorge. — Magallon-Lamorlière. — Marchand. — Marulaz. — Maurice (Mathieu). — Merle. — Mermet. — Michaud. — Milhaud. — Miollis. — Molitor. — Monnet. — Montbrun. — Monchoisy. — Montrichard. — Morand. — Muller. — Musnier. — Nausouty. — De Narbonne. — Olivier. — D'Outremont. — Pacthod. — Partouneaux. — Pépinville. — Pernetti. — Peyrière. — Pully. — Puthod. — Quantin. — Quesnel. — De la Raffinière. — Rapp. — Reille. — Reynier. — Roget. — Rouyer. — Rozengat. — Russin. — Rusca. — Sahuc. — De Saint-Germain. — De Sainte-Hélène. — Saint-Laurent. — Saint-Sulpice. — Sanson. — Schaal. — Schawembourg. — Savary. — Sébastiani. — Seras. — Seroux. — Solignac. — Sorbier. — Souham. — Thareau. — Thiebaut. — Tilly. — Travot. — Treilhard. — Turreau. — Unsebourg. — Vedel. — Verdier. — Vial. — Vignolle. — Walther.

le *chevalier Charpentier*, à l'instar des cadets de grandes maisons. Dans la garde, on comptait un régiment de fusiliers-grenadiers, quatre de tirailleurs ; puis les chasseurs qui comprenaient toute une division ; là, comme pour les grenadiers, il y avait un régiment de fusiliers et quatre de voltigeurs, auxquels on avait ajouté un bataillon de garde nationale, car toutes les armes devaient être représentées.

La cavalerie de la garde, moins nombreuse que l'infanterie, comptait des régiments de grenadiers à cheval, dragons et chasseurs ; puis les mameluks, débris de la campagne d'Égypte ; deux régiments de chevau-légers et lanciers, l'un formé de braves soldats polonais, l'autre d'Allemands des bords du Rhin et de l'Elbe : enfin la gendarmerie d'élite, dont le général Savary, ministre de la police, avait cédé le commandement au digne Durosnel ; l'artillerie, sous les ordres du général Sorbier, comptait un régiment à cheval et un régiment à pied ; ensuite le train, suivi des pontonniers-ouvriers, des sapeurs-pompiers et de l'équipage de marins qui avait rendu de si beaux services sur le Danube. Ainsi la garde, corps complet, représentation de toute l'armée, dénombrait près de 30,000 hommes de troupes d'élite, capables de décider un grand mouvement dans une bataille, et Napoléon s'appuyait sur elle pour décider la victoire d'une belle journée.

L'armée, également augmentée depuis deux ans, s'élevait alors à cent vingt-six régiments d'infanterie de ligne de trois ou quatre bataillons, présentant un effectif de deux cent cinquante mille baïonnettes ; trente-trois régiments d'infanterie légère d'un total de 47,000 hommes ; deux régiments de carabiniers à la taille haute, à la poitrine large, quatorze de cuirassiers, trente de dragons, vingt-neuf de chasseurs, onze de hussards ; ce qui formait une masse de huit cent cinquante escadrons, tous parfaitement recrutés, car l'armée avait alors à sa disposition toute l'Allemagne, où se prenaient les chevaux de la cavalerie légère. Le personnel des officiers était admirable depuis les généraux de division jusqu'au simple lieutenant ; il n'y avait pas une grande instruction théorique, peu avaient pâli sur l'art ; on n'avait pas le temps de lire et d'étudier ; mais tous avaient cette active pratique des combats, ce coup d'œil prompt que donne l'usage de la guerre ; ils avaient parcouru les champs de bataille sans discontinuer ; leur épée ne s'était pas rouillée un moment dans le fourreau depuis quinze ans. Enfin, quel accord, quelle harmonie

entre toutes les parties de ce vaste tout qu'animait le génie militaire de Napoléon !

En campagne, l'armée se divisait par corps séparés ; les maréchaux en recevaient le commandement tout en restant sous les ordres de l'empereur. Ce qu'on appelait l'état-major général offrait les sommités de l'armée : Joseph s'était inscrit sur le contrôle, sorte de livre d'or, commandant et lieutenant de sa majesté impériale en Espagne ; Murat, à Naples ; Eugène, en Italie ; Napoléon seul était le représentant immense de l'armée ; sous lui, Berthier faisait toujours les fonctions de major-général ; Moncey avait l'inspection de la gendarmerie ; Masséna, mécontent après la campagne de Portugal, prétextait ses blessures pour ne plus servir Bonaparte dans ses plans aventureux ; Augereau boudait un peu à côté de Masséna ; le maréchal Soult commandait en Espagne ainsi que Mortier et Suchet ; Brune, vieux républicain, ne recevant aucun titre, et dédaignant ces vanités impériales il ne s'affublait pas de duchés et de principautés ridicules ; Ney revenait de la Péninsule avide de commander en chef ; Davout était placé à la tête de l'armée d'Allemagne ; Bessières et Victor demeuraient encore en Espagne ; Oudinot cessait de commander ses grenadiers pour prendre la direction d'un corps d'armée ; le noble Macdonald arrivait de la Catalogne où il avait exercé les fonctions de gouverneur.

Indépendamment des maréchaux, chefs de corps, l'armée comptait aussi des inspecteurs et des colonels généraux ; l'intègre et austère Gouvier-Saint-Cyr avait le titre de colonel général des cuirassiers ; Baraguay d'Hilliers, des dragons ; Junot, des hussards ; Grouchy, des chasseurs ; et Dejean, du génie ; avec cet état-major venait une longue liste de généraux de division, qui tous avaient des dignités, des majorats, quelques-uns même des fonctions domestiques au palais ; M. de Caulincourt, grand écuyer ; Duroc, grand maréchal ; Gassendi, chef de l'artillerie ; Savary, ministre de la police ; Clarke, ministre de la guerre ; Junot, gouverneur de Paris. L'armée comptait plus de 160 généraux de division, 340 généraux de brigade, 110 adjudants-commandants, dont le grade intermédiaire était un souvenir du temps de la république. Et tous ces hommes étaient pleins de force et de vie, à la tête de régiments incessamment exercés ; les camps étaient leurs jeux ; ils avaient appris la victoire à l'école des représentants dans les belles campagnes d'Italie ou d'Allemagne ;

tous avec des talents divers savaient faire la guerre bravement, et surtout se faire tuer sur un champ de bataille, sans quitter la place; à aucun on ne pouvait reprocher un acte de lâcheté : quelle force et quels hommes pour entreprendre les grandes choses de la guerre!

L'empereur avait aussi voulu créer une marine, et ici son génie avait échoué dans ses moyens. Il y a des choses que la puissance humaine ne peut pas improviser ; pour créer une marine il fallait avoir des hommes habitués à la mer, et c'est à peine si les flottes, même considérables, osaient sortir des ports¹. En construisant beau-

¹ Voici quel était le personnel et les forces des armées navales en 1812; tout cela est aujourd'hui oublié.

État-major de la marine.

Murat, grand amiral.

Vice-amiraux.

MM. Truguet, Villaret-Joyeuse. — De Winter. — Martin. — Rosily. — Decrez. — Gantheaume. — Werhuel. — Burgues. — Missiessy. — Allemand. — Kikkert.

Contre-amiraux.

MM. Bouvet. — Leisseigues. — Lacrosse. — Bedout. — Courand. — Dordelin. — Durand-Linois. — Dumanoir le Pellay. — Emeriau. — Willaumez. — Gourdon. — Cosmao-Kerjulien. — Lhermite. — Lemmers. — Verdooren. — Ruiskes. — Baudin. — Ruysch. — Lhermite. (P. L.)

Capitaines de vaisseau.

MM. Lemarant-Boissauver. — Bunnefoux. — L'Héritier. — Maistral ainé. — Daugier. — Coudé. — Leray. — Vignot. — Étienne. — Maureau. — Robin. — Christy-Pallièvre. — Querangal. — Haouen. — Faye. — Molini. — Faure. — Le Veyer-Belair. — Rondeau. — Musquetier. — Holland. — Levèque. — Topsent. — Lehuby. — Lapalisse. — Khrom. — Trullet. — Infernet. — Guillemet. — Legouardun. — Henry. — Montagnies-Laroque. — Bergevin. — Carreau. — Siméon. — Barbier. — Lebozee. — Bouchet. — Polony. — Bergeret. — Malin. — Rolland. — Pevrieux. — Clément ainé. — Violette. — Prévost de la Croix. — Lebesque. — Bourdé. — Martin. — Rysterborg. — Kersaint. — Legrand. — Bruilhac, jeune. — Richer. — Bigot. — Berrenger. — Barré. — Lafond. — Guien. — Maistral, jeune. — Delarue. — Petit. — Horra Siccama. — Troude. — Gerbrandts. — Melvil van Barnbec. — Hofmeyer. — Martinencq. — Van Nes. — Fradin. — Jurien. — Magendie. — Bourayne. — Le Bigot. — Vrignaud. — Montalan. — Lebozec (P. M.) — Jacob. — Soleil. — Bourdet. — Allemand fils. — Laignel. — Brouard. — Épron. — Letellier. — Hamelin. — Louvel. — Senez. — Morel-Beaulien. — Motard. — Duranteau. — Segond. — Moras. — Lamarre-Meillerie. — Lucas. — Proteau. — Ouwens. — Méquet. — Bourand. — Henri. — Billard. — Girardias. — Billiet. — Bonami. — Halgan. — Leduc. — Épron. — Chaunay-Duclos. — Peytès-Montcabrié. — Bazin. — Lejaulne. — Coudin. — Le Forétier. — Bérard. — Gaingant. — Fauveau. — Chabert. — Gueguen. — Prigny. — Legras. — Dornaldeguy. — Péradier. —

coup de vaisseaux, l'empereur croyait qu'il se donnait une force contre l'Angleterre; les escadres ne sont pas tout; si l'on improvise des soldats, même des officiers, on ne crée pas des matelots. On avait fait des efforts inouïs à Toulon, à Anvers, à Brest et à Cherbourg, dans les arsenaux; des ports nouveaux étaient creusés, des

Willaumez. — Kergariou. — Cocault. — Collet. — Baste. — Tourneur. — Mahé. — Meynard-Lafarge. — Dubourdieu. — Duperré. — Vanderstraten. — Tarrega. — Twent. — Lantsheer. — Montfort ainé. — Solminihac. — Roquebert. — Saizieu. — Lefée. — Bedet du Tertre. — Regnault. — Polders. — Deman. — Le Marant. — Bouvet (Pierre).

État de la marine française.

<i>A Toulon.</i>		<i>Le Dantzig,</i>	<i>74</i>	<i>canons.</i>
<i>L'Austerlitz,</i>	<i>120</i>	<i>Le Duguesclin,</i>	<i>74</i>	—
<i>Le Commerce de</i>		<i>Le Friedland,</i>	<i>74</i>	—
<i>Paris,</i>	<i>120</i>	<i>L'Illustre,</i>	<i>74</i>	—
<i>Le Grand-Napo-</i>		<i>Le Joséphine,</i>	<i>74</i>	—
<i>léon,</i>	<i>120</i>	<i>Le Königsberg,</i>	<i>74</i>	—
<i>Le Majestueux,</i>	<i>120</i>	<i>Le Stettin,</i>	<i>74</i>	—
<i>Le Monarque,</i>	<i>120</i>	<i>Le Thésée,</i>	<i>74</i>	—
<i>L'Ajaccio,</i>	<i>80</i>	<i>Le Trajan,</i>	<i>74</i>	—
<i>Le Brûlant,</i>	<i>80</i>	<i>Le Pultusk,</i>	<i>74</i>	—
<i>Le Sceptre,</i>	<i>80</i>	<i>La Ville de Berlin,</i>	<i>74</i>	—
<i>Le Wagram,</i>	<i>80</i>			<i>A Brest et Cherbourg.</i>
<i>L'Ajax,</i>	<i>74</i>	<i>L'Invincible,</i>	<i>120</i>	—
<i>L'Annibal,</i>	<i>74</i>	<i>L'Océan,</i>	<i>120</i>	—
<i>L'Atlas,</i>	<i>74</i>	<i>Le Foudroyant,</i>	<i>80</i>	—
<i>Le Bellone,</i>	<i>74</i>	<i>Le Batave,</i>	<i>74</i>	—
<i>Le Borée,</i>	<i>74</i>	<i>Le Brutus,</i>	<i>74</i>	—
<i>Le Breslau,</i>	<i>74</i>	<i>Le Castor,</i>	<i>74</i>	—
<i>Le Danube,</i>	<i>74</i>	<i>Le Conquérant,</i>	<i>74</i>	—
<i>Le Donawerth,</i>	<i>74</i>	<i>La Constitution,</i>	<i>74</i>	—
<i>L'Imprenable,</i>	<i>74</i>	<i>Le Cassart,</i>	<i>74</i>	—
<i>L'Indomptable,</i>	<i>74</i>	<i>Le Desaix,</i>	<i>74</i>	—
<i>Le Phaéton,</i>	<i>74</i>	<i>L'Éole,</i>	<i>74</i>	—
<i>Le Suffren,</i>	<i>74</i>	<i>Le Gaulois,</i>	<i>74</i>	—
<i>Le Trident,</i>	<i>74</i>	<i>Le Jean-Bart,</i>	<i>74</i>	—
<i>L'Ulm,</i>	<i>74</i>	<i>Le Ménandre,</i>	<i>74</i>	—
		<i>Le Patriote,</i>	<i>74</i>	—
		<i>La Révolution,</i>	<i>74</i>	—
<i>L'Albanais,</i>	<i>74</i>	<i>Le Tourville,</i>	<i>74</i>	—
<i>L'Anversois,</i>	<i>74</i>	<i>L'Ulysse,</i>	<i>74</i>	—
<i>L'Audacieux,</i>	<i>74</i>	<i>L'Union,</i>	<i>74</i>	—
<i>Le César,</i>	<i>74</i>	<i>Le Valeureux,</i>	<i>74</i>	—
<i>Le Charlemagne,</i>	<i>74</i>	<i>Le Vétéran,</i>	<i>74</i>	—
<i>Le Commerce de</i>		<i>Le Watigny.</i>	<i>74</i>	—
<i>Lyon,</i>	<i>74</i>			

batteries formidables défendaient les rades, des vaisseaux nombreux étaient construits : à Toulon seulement, on comptait vingt-quatre vaisseaux de ligne, dont cinq à trois ponts portant chacun 120 pièces d'artillerie; la rade d'Anvers voyait se déployer dix-sept vaisseaux, Brest et Cherbourg vingt-deux, Lorient neuf, Rochefort trois, sans comprendre une masse de frégates qui s'élevait à plus de soixante et dix; cette armée navale, peut-être aussi considérable en canons que celle de la Grande-Bretagne, osait à peine se hasarder sur l'Océan et la Méditerranée; les Anglais se plaçaient avec audace devant ces ports pour les bloquer; la marine française hasardait quelques évolutions dans les rades, et si elle sortait au dehors du cap Cipied à Toulon ou des jetées de Brest et de Rochefort, tout aussitôt elle était ramenée par les Anglais : on racontait comme une grande campagne, que l'escadre de Rochefort ait pu aller jusqu'à Anvers.

Ce n'est pas qu'il n'y eût de braves amiraux et des capitaines distingués : Truguet et Villaret-Joyeuse, Gantheaume et Werhuel, Lallemand, Linois, Dumanoir, étaient des hommes de valeur; ils avaient fait leurs preuves dans les vieilles campagnes du comte de Suffren et de Lamothe-Piquet, tous avaient de la bravoure; parmi les capitaines on pouvait citer Duperré, Dubourdieu, Willaumez, Kergariou, Montcabrié; la plupart avaient gagné la croix de commandeur ou d'officier au milieu des feux de mousqueterie; mais soit fatalité, soit impuissance, les combats d'escadre à escadre n'étaient pas heureux; si l'on se battait bien coque à coque, lorsqu'il fallait assurer le triomphe par les manœuvres, la supériorité incontestable restait aux Anglais. Dans la marine de France tout était organisé par régiments et équipages de bord; chaque matelot valait son homme, chaque officier son pareil; mais ce qui manquait à ces flottes, c'était l'ensemble des manœuvres, l'esprit d'unité dans le commandement, et la confiance en elles-mêmes. Que pouvait être une marine qui ne se jouait

<i>A Rochefort.</i>		<i>Le Courageux,</i>	<i>74 canons.</i>
<i>La Ville de Paris,</i>	120 canons.	<i>L'Eylau,</i>	<i>74</i> —
<i>Le Jemmapes,</i>	74 —	<i>Le Guillaume Tell,</i>	<i>74</i> —
<i>Le Magnanime,</i>	74 —	<i>Le d'Hautpoul,</i>	<i>74</i> —
<i>A Gênes.</i>		<i>Le Marengo,</i>	<i>74</i> —
<i>Le Génois,</i>	74 —	<i>Le Polonais,</i>	<i>74</i> —
<i>A Lorient.</i>		<i>Le Régulus,</i>	<i>74</i> —
<i>L'Alcide,</i>	74 —	<i>Le Vainqueur,</i>	<i>74</i> —
<i>Soixante-cinq frégates de 30 à 30 canons.</i>			

jamais avec les grands flots de l'Océan ? Ces escadres étaient comme un immense cétacé qui aurait manqué de nageoires sur les vagues agitées.

Tous ces éléments de force militaire étaient mis en jeu par une administration unie et ferme elle-même ; les finances de l'empire avaient de nombreuses ressources ; l'impôt, légalement réparti, produisait des revenus réguliers qu'un bon système d'économie savait appliquer. La révolution avait légué au consulat le système des départements, sorte d'unité dans l'action ; les préfets exerçaient la puissance absolue ; la conscription et l'impôt donnaient sans obstacle des hommes et de l'argent. C'était merveille que l'action de cette machine : un sénatus-consulte, un décret, trouvaient partout obéissance, nulle autorité ne contrôlait la volonté de l'empereur quand elle s'était une fois manifestée ; la presse enchaînée ne parlait que d'après les inspirations du gouvernement ; Napoléon était maître de toutes les ressources se groupant sous sa main ; il pouvait les porter sur un point ou sur un autre sans distinguer. Indépendamment des produits de l'impôt, des richesses du trésor, le gouvernement avait encore le domaine extraordinaire, propriété spéciale du glorieux chef à qui la France confiait ses destinées ; les contributions levées à l'étranger venaient s'empiler en pièces d'or dans les caves des Tuilleries ; on évaluait à plus de 150,000,000 les masses de valeurs sous la main de Napoléon en ouvrant la campagne de 1812 ; trésor personnel du prince dont nul ne pouvait lui demander ni le but ni l'emploi. Dans cette belle période de l'empire, on trouvait donc unité d'administration, ressources d'argent, vote de conscrits, zèle de fonctionnaires, fermeté dans le pouvoir, la plus belle armée de la terre, le trône le plus respecté : tous ces éléments, la France les mettait à la disposition d'une forte dictature, et ce n'était pas tout.

D'après le traité de la confédération du Rhin, une armée allemande devait marcher à la suite de son puissant protecteur ; à sa voix, chaque prince devait fournir son contingent ; au premier de ses messages, chaque électeur prenait les armes, comme les vassaux de Charlemagne quand le comte du palais les mandait pour la guerre ; l'armée confédérée se plaçait sous les ordres d'un maréchal ou quelquefois même d'un simple général désigné par l'empereur : Vandamme et Rapp, par exemple, mènaienit toujours les Saxons. Ces troupes de la confédération du Rhin, excepté les Bavarois du général de Wrède,

étaient presque entièrement confondues dans les rangs de l'armée française ; les Saxons, les Wurtembergeois, les Badois formaient des brigades sous des généraux désignés par l'empereur ; auxiliaires actifs, les Allemands étaient comme les Italiens, les Napolitains, sous une sujexion aussi absolue. Napoléon les menait comme ses propres troupes, leur commandait les mêmes miracles en leur inspirant le même dévouement¹.

Toutefois, au sein de ces auxiliaires, commençait à se montrer l'esprit des sociétés secrètes introduit jusque dans l'armée ; le *Tugend-Bund* avait ses affiliations parmi les Westphaliens de Jérôme Bonaparte, parmi les Bavarois et les Saxons surtout. Tant que la fortune serait favorable à Napoléon, ces troupes devaient le suivre, parce que l'aigle planait si haut que nul ne pouvait contrarier son essor ; supposez une de ces défaites irrésistibles qui marquent dans l'histoire, qu'allait devenir alors la jeune et forte armée germanique, travaillée par l'esprit de liberté et de nationalité, par l'enseignement des écoles et la presse qui faisaient entendre des accents de douleur sur l'abaissement de la Germanie ? Les officiers allemands, fort instruits, lisaien beaucoup, et il leur était difficile de rester étrangers à l'esprit des universités en fermentation dans leurs rangs : fallait-il leur faire un reproche de préférer la nationalité de la vieille patrie à la cause du vainqueur ambitieux qui abaisait leurs nobles fronts² ?

D'après les traités conclus avec la Prusse et l'Autriche, dès le début de cette année, deux corps d'armée devaient être mis à la disposition de l'empereur des Français ; c'était un point convenu dans les transactions diplomatiques. Le corps prussien, placé sous les ordres des

¹ Une simple lettre même de Berthier suffisait pour mettre les contingents de la confédération en activité.

² Jamais influence n'avait été plus grande que celle de Napoléon en 1812 ; ce génie conquérant commandait à 72,000,000 d'âmes, il n'est pas étonnant qu'il y eût souffrance pour quelques-unes.

La France avec les nouveaux départements réunis de la Hollande, des villes hanséatiques, du Valais, etc.	42,000,000
L'Italie, en y comprenant Naples, Lucques et Piombino, etc.	10,600,000
Les provinces illyriennes.	1,100,000
La confédération du Rhin.	11,000,000
Le royaume de Westphalie.	2,100,000
Le grand-duché de Varsovie.	3,000,000
La Suisse.	1,600,000
Total.	72,000,000

généraux d'York et Kleist, serait incorporé parmi les troupes du maréchal Macdonald. Ces 20,000 hommes parfaitement choisis étaient une force pour Napoléon, mais à la condition expresse de la victoire et de la conquête ; l'empereur pouvait-il espérer que ces troupes prussiennes qu'il avait tant humiliées, que ces soldats dont il avait flétris les lauriers cueillis sous le grand Frédéric, que ces jeunes frères d'armes de Schill et du duc de Brunswick-OEls, resteraient fidèles à ses aigles, si jamais le malheur lui faisait subir à son tour son poids accablant ? C'était trop exiger de l'abnégation humaine ; l'armée prussienne marchait à contre-cœur et comme traînée au char du vainqueur ; soit dédain, soit méfiance, on ne lui avait pas même confié ses places fortes ; généraux, officiers et soldats ressentaient cet outrage, et presque tous attendaient les jours de délivrance pour saisir l'épée au nom de la nationalité allemande. Les généraux York et Kleist étaient braves de leur personne, mais tous deux étaient en correspondance avec le vieux Blücher et Gneisenau¹, vétérans patriotes qui s'étaient retirés du service, plutôt que de marcher avec les Français, auxquels ils avaient conservé tant de haine. Blücher et Gneisenau reparaîtraient un jour à la tête de la mystérieuse armée qui se préparait dans les longues soirées de Leipzig, de Berlin, d'Iéna, lorsque, la tête penchée sur le bol de punch à la flamme bleue, les étudiants rêvaient la délivrance de

¹ Voici ce que disaient les journaux anglais sur le mauvais vouloir de l'armée prussienne pour Napoléon :

« Nous avons déjà dit, et nous le répétons, parce que nous en avons la certitude, que plusieurs officiers prussiens, en apprenant que l'armée prussienne devait agir de concert avec celles de Napoléon, avaient donné leur démission, et que le gouvernement prussien avait ordonné la confiscation de leurs biens. L'arsenal de Magdebourg a sans doute été brûlé parce qu'il se trouve à Magdebourg des patriotes prussiens, et que tout Prussien qui aime sa patrie doit détruire tout ce qui peut être entre les mains de Bonaparte un moyen d'opprimer la Prusse et l'Allemagne. Les blés de la Prusse, la subsistance du peuple prussien, ont été rassemblés dans des magasins et sont destinés à nourrir les armées de Bonaparte qui ont ravagé la Prusse. Les vrais patriotes prussiens serviraient utilement leur patrie et le genre humain, s'ils mettaient le feu à ces magasins, et forçaiient par là Bonaparte à retirer ses troupes de l'Allemagne. En brûlant ces magasins, ils ne privent aucun Prussien d'une livre de pain, car Bonaparte n'en laisserait pas sortir une livre pour sauver la vie à un Prussien. Les Espagnols sont encore Espagnols, ils ne sont pas esclaves de Bonaparte, parce qu'ils ont brûlé leurs blés récoltés, leurs blés sur pied, leurs moulins, afin que les armées de Bonaparte qui venaient pour réduire les Espagnols en servitude ne pussent pas subsister. Si les Prussiens ne veulent pas être réduits à la condition d'esclaves de Bonaparte, qu'ils imitent les Espagnols ! » (Times.)

l'Allemagne. La patrie n'était pas morte ; viendrait le jour où le voile de deuil serait déchiré !

L'armée autrichienne, placée sous les ordres du prince de Schwarzenberg, devait également marcher comme auxiliaire de Napoléon dans l'expédition depuis longtemps préparée. Cette armée, portée à 30,000 hommes, était composée de troupes d'élites. Le caractère du prince de Schwarzenberg plaisait à Napoléon ; il le savait calme, modéré, et dans les intérêts de l'alliance ; il l'avait connu ambassadeur à Paris ; militaire prudent et sûr, incapable de trahir son devoir ou de s'associer à quelques folies d'université, il obéirait aux ordres du cabinet de Vienne sans arrière-pensée. L'armée autrichienne était belle, avec un personnel bien choisi, une artillerie formidable qui pouvait préparer une trouée en Pologne ; le comte de Metternich avait stipulé dans le traité une clause qui le laissait maître de cette armée, purement autrichienne ; agissant à part, elle ne se confondait pas dans le grand tout sous l'aigle de France.

Il résultait de là que Napoléon ne pouvait compter sur la coopération des Autrichiens que conditionnellement ; le même concours ne lui était pas promis dans toutes les hypothèses : sans doute avec la conquête et des victoires assurées, l'Autriche resterait fidèle à l'alliance et en profiterait pour un agrandissement territorial, soit en Illyrie, soit dans les provinces polonaises ou turques qu'il plairait à Napoléon de céder à la suite d'une campagne heureuse en Russie ; en cas de revers, au contraire, l'armée autrichienne ne pouvait être considérée que comme un corps d'observation agissant selon les ordres reçus de Vienne. M. de Metternich avait prévu la possibilité d'une mauvaise campagne ; rien de plus naturel que de préparer, dans l'intérêt de sa monarchie, le système le plus propre à lui assurer la prépondérance. Or, dans le cas d'une catastrophe inattendue, l'armée autrichienne, toute formée, se trouvait naturellement appelée à prendre un rôle de médiation armée, à se poser, non plus comme auxiliaire exclusif de la France, mais comme puissance active, pour décider la vaste querelle entre Napoléon et Alexandre. Il est même inconcevable que cette situation n'ait pas été mieux comprise par l'esprit si pénétrant de Bonaparte ; comment, après une oppression si pesante pour l'Allemagne, pouvait-il compter sur la Prusse en cas de revers ? Il avait tellement flétri la gloire de Frédéric, outragé la reine Louise, démembré la monarchie, qu'il devait bien savoir que la force

seule conduisait sous son drapeau les corps d'York et de Kleist. Et l'Autriche n'était-elle pas encore toute saignante des plaies que le traité de Vienne lui avait faites ? sa monarchie était déchirée en lambeaux réunis à l'Italie ou à la France : l'Illyrie, le Tyrol, l'Italie, Venise et Trieste, tout lui avait été arraché par le traité de Vienne, et l'on voulait que dans une hypothèse facile à prévoir, celle d'un échec pour Napoléon, elle ne cherchât pas à reprendre l'influence perdue ! Le cœur humain ne va pas à ce système de résignation ou de bonne volonté, et les cabinets cherchent toujours à ressaisir la fortune.

En outre ces innombrables forces dont Napoléon disposait étaient considérablement amoindries par les armées d'Espagne où se trouvaient les troupes les meilleures, les mieux exercées. Si l'on voulait avoir en Allemagne des soldats habitués aux sérieuses et longues batailles, il fallait les tirer d'Espagne ; on avait beaucoup trop de conscrits ; la première opération du département de la guerre fut de rappeler la garde de la Péninsule, vieux régiments qui avaient marché aux colonnes d'Hercule pour assurer la victoire : des ordres exprès rappelèrent donc, à marches forcées, près de 40,000 hommes de troupes d'élite, de la cavalerie surtout dont on avait un pressant besoin ; on en retira presque tous les régiments polonais, car Napoléon avait des idées déjà sur la nationalité de la Pologne ; et pour y arriver, il lui fallait d'abord une armée nationale. La plaie militaire de l'Espagne était profonde ; de deux choses l'une : si on y laissait un vaste état militaire pour assurer la victoire, on se privait des troupes les plus aguerries, des soldats les plus exercés ; si, au contraire, on faisait venir sous les drapeaux de la grande armée l'élite des troupes d'Espagne, on perdait les avantages des conquêtes récentes dans les provinces soumises. L'Angleterre avait choisi le champ de bataille de la Péninsule ; elle y avait lord Wellington, son meilleur général ; bientôt peut-être les Français seraient refoulés aux Pyrénées : était-il prudent de marcher à cinq cents lieues des frontières quand'on laissait un gouffre derrière soi ? Napoléon ne raisonnait point ainsi ; il avait hâte d'accomplir son projet contre la Russie par une marche rapide, l'Espagne aurait son tour.

La puissance implacable qui se trouvait toujours en première ligne parmi les ennemis de Napoléon, la Grande-Bretagne, offrait un développement de forces aussi extraordinaire, surtout lorsqu'on les com-

pare à l'exiguïté des populations indigènes¹. En cette année 1812, la Grande-Bretagne avait presque 800,000 hommes sous les armes, soit dans la marine, soit dans les troupes auxiliaires, en y comprenant la milice des comtés. Cet empire si fabuleusement composé, qui comprenait l'Inde, les deux Amériques, fournissait, indépendamment de ses nombreuses garnisons, des expéditions aux îles Canaries, à Rio-Janeiro, dans les républiques américaines, au Canada, partout enfin où il pouvait porter le pavillon et le commerce britannique. Ce qui était merveilleux et formidable à la fois, c'étaient ses flottes ; d'après l'état secret de l'amirauté, la marine comptait cette année cent vingt-sept vaisseaux de ligne à flot, portant plus de douze mille canons en batteries, cent cinquante-huit frégates, deux cent quatre-vingts bricks ou goëlettes, ces bâtiments étaient montés par 200,000 matelots ; il les lui fallait à tout prix. Sans s'arrêter devant les moyens violents de visite, de presse et de prises, la marine britannique ne respectait le droit des gens que lorsqu'il était utile à sa politique ; l'empire de la mer lui était réservé ; devant chaque port de France était une escadre de blocus ; sans être des amiraux aussi éclatants que Nelson, les lords Keith, Exmouth, Pelew, sir Sidney Smith, s'étaient fait de remarquables réputations ; quelques-uns n'avaient pas touché la terre depuis six années, et, quand ils avaient besoin de quelques radoub, Gibraltar, Malte, Plymouth ou Portsmouth étaient les ports désignés pour donner les rafraîchissements aux équipages qui vivaient à bord comme dans la ville de leur enfance ; le matelot était riche, car les lois anglaises donnaient la moitié des prises aux équipages.

L'armée de terre, moins bien composée que les troupes de mer, offrait néanmoins de bons soldats, fermes à leurs rangs ; les Écossais formaient des régiments de premier ordre, et leurs feux passaient pour les mieux nourris dans les batailles. L'armée anglaise comptait peu de régiments purement nationaux ; le gouvernement avait l'habitude de prendre à sa solde les étrangers, Allemands, Espagnols, Siciliens, des Français même, dont elle formait des légions réunies sous une discipline rigoureuse ; le soldat, sorte de machine, obéissait

¹ Cependant la population de l'Angleterre s'était accrue pendant la guerre.

« Un dénombrement fait en 1811 prouva que depuis 1801, époque où la population anglaise montait à 10,942,646 âmes, elle s'était accrue de 1,611,882 âmes ; ce qui la portait en 1811 à 12,554,528 habitants, accroissement prodigieux dans un espace de dix ans. »

en aveugle, et les officiers se faisaient tuer par ce dévouement qui ne permet pas à un gentilhomme anglais de quitter son rang. Si les flottes suivaient le pavillon de France partout, l'armée de terre anglaise n'avait qu'un champ de bataille, l'Espagne, ouvert pour la lutte ; là, elle se déployait avec une certaine fermeté, et les gardes surtout s'y firent remarquer dans de brillantes charges. Autant les amiraux avaient une supériorité incontestable, autant les généraux anglais restaient dans une sorte d'infériorité sur le continent ; j'en excepte lord Wellington, capacité de premier ordre, génie militaire passif, que la destinée réservait pour adversaire au puissant empereur. A ses côtés, on pouvait placer, quoique lui étant bien inférieurs, lord Cathcart, depuis ambassadeur en Russie, qui avait fait les guerres en Allemagne et en Sicile, les généraux Hill, Beresford, et sir Charles Steward, diplomate instruit et capitaine actif, raisonnant l'art militaire avec une certaine supériorité. Dans un rang subordonné, sir Robert Wilson pouvait rivaliser avec les meilleurs officiers de partisans et les généraux de troupes légères.

On pouvait aussi compter dans les cadres de l'armée anglaise les troupes d'Espagne et de Portugal, partout en armes, adversaires implacables de Napoléon qui avait brisé leur nationalité. Ce sol d'insurrection avait enfanté des miracles ; les Portugais, se distinguant par une meilleure tenue militaire, une fermeté digne d'éloge à la face de l'ennemi, marchaient aussi fièrement que les troupes anglaises ; lord Wellington en écrivait dans les termes les plus laudatifs au parlement. Les Espagnols, peu redoutables en ligne régulière, valaient mieux que les Portugais en guérillas et troupes détachées : nulle bande portugaise n'égalait les guérillas de Mina ou du curé Mérimo harcelant les vainqueurs : et, je le répète, un des malheurs de la situation de l'empereur, engagé dans une expédition au nord, c'était de laisser cette plaie de l'Espagne sans avenir de guérison ; la présence de 200,000 hommes était nécessitée par les progrès des armées anglaises et les courses des insurgés qui sillonnaient la Péninsule depuis Cadix jusqu'aux Pyrénées.

La puissance de l'Angleterre résultait de son gouvernement énergiquement aristocratique, de ses institutions, de son esprit public, et de cette faculté illimitée de crédit qui lui faisait trouver incessamment des ressources ; son commerce, ses colonies, la richesse publique et privée, étaient mis à contribution pour soutenir une guerre natio-

nale ; les revenus étaient immenses ; chaque année il fallait procéder à un emprunt de dix ou quinze millions de livres, et chaque année les prêteurs se trouvaient sans efforts ; jamais la confiance ne fut le moins du monde altérée¹. Les discussions du parlement, libres et hautes, étaient magnifiques ; l'indépendance la plus entière régnait dans les journaux ; et telle était la puissance de l'esprit public, qu'aucune feuille ne se serait permis une réflexion, une épithète favorable à la France et contraire à la Grande-Bretagne ; cette presse, arme active dans les mains des Anglais, valait des armées, en versant le sarcasme et le mépris sur ce gouvernement impérial, tout de vanité et de formules. L'aristocratie de l'Europe riait à gorge déployée à l'aspect des caricatures quejetaient les journaux anglais sur le cabinet de Saint-Cloud et la famille de Napoléon. Un rapprochement excita l'hilarité de tous les gentilshommes dans les salons de Saint-Pétersbourg ; le nègre Christophe se proclamant empereur sous le nom de Henri I^{er}, forma sa cour à l'imitation des Tuileries ; il fit des ducs de Marmelade, des princes de Sale-Trou, des comtes de Limonade, un baron de Seringue², ce qu'ensuite les journaux anglais comparaient avec un sourire moqueur à tel noble improvisé par le système impérial, dont la fortune était au moins aussi étrange. Cette arme du ridicule n'était pas la dernière qui fit une vive impression en Europe ; l'Angleterre était plus forte avec sa presse libre, que le pouvoir de Napoléon censurant tous les articles de journaux. Le ri-

¹ Voici un exemple de crédit :

« Londres, 16 juin 1812.

» Les compagnies qui se présentent pour fournir l'emprunt de cette année se sont rendues chez M. Vansittart, chancelier de l'échiquier.

» L'emprunt sera de 22,500,000 livres sterling, savoir : pour l'Angleterre 15,650,000 livres ; pour l'Irlande, 4,350,000 livres ; pour la compagnie des Indes orientales, 2,500,000. »

Les compagnies qui se sont présentées sont :

MM. Baring et compagnie.

MM. Reid, Irving et compagnie.

MM. Barnes, Steers et compagnie.

MM. Robarts, Curtis et compagnie.

² Henri-Christophe vient de se faire sacrer (3 juin 1811) au cap Français, roi de Haïti avec de l'huile de cacao par le capucin Corneille Brell, qu'il crée à cet effet grand aumônier, duc de Lance. Le roi Henri I^{er} institue des cordons, des titres, et crée des grands dignitaires ; on voit à sa cour un prince de Sale-Trou, un duc de Marmelade, un comte de Limonade, de Dondon, un baron de la Seringue, des chevaliers de Coco et du fort de Tourne-Broche. (Journaux anglais.)

dicule est une arme irrésistible ; quand une presse est animée du véritable esprit public, elle peut servir fortement aux époques de guerre et pénétrer l'ennemi par tous les pores.

Il reste à parler du colossal empire contre lequel Napoléon levait ses masses d'hommes ; quelles étaient les forces de la Russie, les peuples, les armées, les généraux qu'elle pouvait opposer à Napoléon ? Avait-elle les ressources suffisantes pour résister à ces troupes si braves qui, sous leur grand empereur, se préparaient à une croisade politique contre elle ? examen d'autant plus indispensable qu'il faut faire tomber beaucoup de préjugés et rendre à chacun sa force et sa gloire. L'armée russe ne se recrutait pas, comme en France, par un système de conscription régulièrement établi ; quand le czar jugeait indispensable d'ordonner une levée d'hommes pour la patrie, un ukase impérial déclarait qu'il serait pris tant de recrues sur cent ou mille sujets, et chaque gouvernement répondait à l'appel de son empereur. Les possesseurs de terres, de villages et de familles recrutaient les hommes à leurs frais pour le service du prince ; chaque seigneur devait habiller ses soldats, les envoyer au gouvernement qui les enrégimentait ensuite dans les divers corps composant l'armée de l'empire.

De là résultaient bien des fraudes dans la répartition des contingents ; souvent les cadres étaient immenses, et l'effectif peu considérable.¹. Quand l'empereur passait personnellement l'inspection, il

¹ L'état nominatif de l'armée russe était immense, mais l'effectif ne s'élevait pas aussi haut (1812).

Infanterie de terre.

	bat.	hom.
6 régiments des gardes.	19	13,933
14 régiments de grenadiers.	42	30,800
97 régiments de fusiliers.	291	213,400
50 régiments de chasseurs.	150	100,000
<hr/>		
167 régiments.	502	468,133

Infanterie de marine.

Marins de la garde.	1	733
4 régiments de marine.	12	8,800
Bataillon de la mer Caspienne.	1	700
Matelots de la garde.	2	1,400
Matelots de la flotte.	86	60,200
Rameurs de la flotte.	2	1,400
Ouvriers de la flotte.	1	700
<hr/>		
	105	73,933

se trouvait des vides remplis seulement sur le papier, et c'est un abus que le ministre de la guerre poursuivait inflexiblement. Le soldat russe, une fois instruit, était ferme sur le champ de bataille, habitué à la fatigue, restant à son poste parce qu'il y savait mourir, habile et propre à la manœuvre, leste, habitué à passer les rivières glacées, à dormir sous le sapin des forêts. La cavalerie était nombreuse, l'artillerie formidable ; et puis, comme complément à cette organisation militaire, les Cosaques gardaient ses flancs, ses derrières, en éclairant sa marche ; admirable cavalerie légère, parce qu'elle n'était propre qu'à surprendre, disperser, à briser les convois ; sorte d'Arabes du désert qui couraient sur la neige et la glace avec autant de sûreté que les mameluks d'Égypte sur le sable brûlant.

La Russie avait plusieurs moyens de défense, dont les uns lui étaient propres, intimes, tandis que les autres venaient de la forme

	<i>Cavalerie.</i>	escad.	hom.
6 régiments de gardes.		30	3,142
5 régiments de cuirassiers.		40	6,856
36 régiments de dragons.		188	30,852
11 régiments de hussards.		110	18,678
5 régiments de hulans.		30	8,490
63		398	70,018

Cosaques.

92 pulks de Cosaques du Don.	46,000
30 pulks de Cosaques d'Oural.	15,000
10 pulks de cavaliers de Grobenski.	3,000
20 pulks d'Orenbourg.	10,000
2 pulks de Teptar.	1,000
10 pulks de Sibérie.	3,000
8 pulks de Tatars.	4,000
172 pulks.	86,000

Artillerie.

	comp.	hom.
Grosse artillerie de la garde.	2	
Artillerie légère de la garde.	2	1,488
Artillerie à cheval de la garde.	1	
27 régiments d'artillerie de campagne.	135	32,076
10 régiments de réserve.	50	11,880
4 régiments de dépôt.	20	4,732
6 régiments de la marine.	30	7,123
6 régiments d'artillerie de place.	11	11,400
13 de Cosaques à cheval.	13	1,950
65	264	70,371

même de son gouvernement : un des plus importants était la nature de son territoire, s'étendant à l'Asie, et dont les villes sont fort éloignées, ou coupées les unes des autres par des villages de bois qu'on peut brûler et rebâtir presque sans frais ; les peuples vivent avec une sobriété extrême, au milieu de ces vastes territoires, couverts de forêts, de noirs sapins, de landes, de bruyères et de marais ; la nature s'y développe avec énergie, mais elle meurt vite sous trois mois de soleil. Les Russes, habitués aux privations, étaient parfaitement propres à la guerre ; de plus on avait eu le soin d'entretenir par la religion un dévouement sans bornes à leur empereur.

La noblesse et les officiers russes, élégante génération, se battaient par le principe de l'honneur et le devoir envers la vieille nation slave ; de jeunes hommes à peine adolescents se confondaient, avec leur taille frêle et guêpée, au milieu de ces hommes forts et hauts qui

Pionniers et pontonniers.

2 régiments de pionniers.	4,681
1 régiment de pontonniers.	1,756
3	6,407

Réserve.

Infanterie.	80,247
Cavalerie.	11,560
Artillerie.	7,513
2 ^e ligne de réserve.	50,000
	149,320
hommes.	
Troupes de garnisons.	77,664
Troupes de police du gouvernement.	109,000

Récapitulation.

Infanterie de terre.	468,133
Infanterie de marine.	73,933
Cavalerie.	70,018
Troupes irrégulières.	86,000
Artillerie.	70,371
Pionniers et pontonniers.	6,407
Réserve.	149,320
Garnisons.	77,664
Troupes de police.	109,000
	1,110,846

Avec ces forces immenses, peut-être exagérées, la Russie ne mit d'abord sur pied que 230,000 hommes. Ce fut à l'active administration du prince Barclay de Tolly que l'on dut d'avoir rempli les vastes cadres, malheureusement négligés.

formaient les rangs des grenadiers de la garde ; cette garde magnifique s'était dignement montrée à Austerlitz, à Prussisch-Eylau et à Friedland, en face des grenadiers de la vieille garde de Napoléon. L'armée moscovite ne manquait pas de bons généraux, d'officiers supérieurs de quelque distinction¹ ; comme commandant en chef, capable de conduire une armée, on pouvait compter sur le vieux et ferme Kutusoff, de l'école de Suwarow, et de Korsakoff, célèbre dans les campagnes d'Italie ; le vieux Kutusoff était aimé de l'armée, qui exalte tous ceux qu'elle est habituée à saluer ; la campagne que Kutusoff venait de conduire sur le Danube était considérée comme un chef-d'œuvre de persévérance et de stratégie ; mais pouvait-on y comparer la lutte qui allait s'engager contre Napoléon ? Sur le Danube, Kutusoff n'avait devant lui que les Osmanlis, braves, mais mal disciplinés ; dans la guerre qu'on allait engager, les Russes se trouveraient en présence des troupes françaises, si bonnes manœuvrières, si audacieuses tout à la fois, dirigées par Napoléon en personne, et avec lui, les plus vaillants, les plus habiles maréchaux².

¹ La Russie s'organise dans les fonctions même civiles par des rangs militaires ; or voici cet ordre des rangs en Russie :

Militaires. — Feld-maréchal; général en chef; général-lieutenant; général-major; colonel; lieutenant-colonel; major.

Artillerie. — Grand maître; lieutenant général; général-major; colonel; lieutenant-colonel; major; inspecteur.

Flotte. — Grand amiral; amiral; vice-amiral; contre-amiral; capitaine; capitaine en second; capitaine en troisième.

Cour. — Grand maréchal; grand écuyer; demoiselle d'honneur; chambellan actuel; chambellan; médecin de S. M.; gentilhomme de la chambre.

Civil. — Chancelier; conseiller privé actuel; conseiller privé; conseiller d'État actuel; conseiller d'État; conseiller de cour; exécuteur du sénat; conseiller titulaire; assesseur du collège.

² Voici ce qu'écrit un agent anglais à son gouvernement sur l'armée russe :

« Si c'est avec espoir qu'Alexandre jette ses regards sur son armée, ce n'est cependant pas sans crainte. Bennigsen dans la dernière guerre montra de la fermeté; mais ce général, ardent sans être audacieux, n'osa pas, à Eylau, écraser, comme il le pouvait, l'armée française. Kutusoff vient de faire une brillante campagne, mais c'est contre des Turcs; la balle qui traversa sa tête d'une tempe à l'autre est pour ce militaire un trophée que partout il porte avec lui; cependant il faut autre chose que cette honorable blessure, il faut même plus qu'un esprit fin, rusé, adroit, pour être opposé à Napoléon. En écartant donc ici des sabreurs tels que Bagration, Miloradowitch, ce Bayard de l'armée russe, et autres, je ne vois de général réellement recommandable que Barclay de Tolly, digne d'une haute illustration par son passage du golfe de Bothnie, et dont la valeur froide et l'audace réfléchie est abondamment nourrie d'expérience. »

Toute l'armée russe conservait le souvenir de Bennigsen, dont le nom se trouvait fatalement mêlé à la catastrophe de Paul I^{er}; Bennigsen avait donné des preuves d'une activité inouïe, d'une bravoure incontestable; à Eylau il avait balancé les destinées de l'armée française, et à Friedland, s'il avait commis une faute par excès de courage, elle avait été réparée par l'intrépidité avec laquelle il avait dirigé les attaques des colonnes serrées, masses formidables que Napoléon dut écraser à coups de mitraille. Bennigsen, le plus hardi des généraux russes, aimait cette guerre de surprise, qui plus d'une fois avait servi ses plans de campagne; alors un peu en disgrâce, on le disait vieilli, baissé d'activité et d'intelligence; on lui reprochait d'avoir exposé les destinées de l'armée russe en 1807. Au moment du danger, Alexandre lui écrivit de sa main pour lui offrir un poste d'honneur et de péril dans la guerre qui se préparait sur le Niémen.

Le meilleur tacticien de l'armée russe était Barclay de Tolly, esprit d'étude et de réflexion, l'officier aux grandes manœuvres, aux vastes plans de campagne; il servait depuis plus de quarante ans; soldat dès l'âge de douze ans¹, il avait passé par tous les grades dans les longues guerres de Catherine et de Paul I^{er} contre les Turcs, les Suédois, les Polonais. À Eylau, il fut blessé; son passage sur la glace en Bothnie témoignait de son froid courage; général major d'infanterie, il fut ensuite appelé au ministère de la guerre, poste si difficile aux époques de crise militaire. Si son nom n'était point populaire parmi les Russes comme celui de Kutusoff, s'il n'avait point l'intrépidité de Bennigsen, Barclay de Tolly avait étudié l'art militaire dans les meilleurs maîtres; bon administrateur, tacticien remarquable, il combinait une bataille avec un grand instinct et une merveilleuse habileté; il était de l'école qui soutenait la nécessité d'user Napoléon par la résistance.

¹ Le prince Michel Barclay de Tolly était né en 1753, dans la province de Livonie. Entré au service avant sa douzième année, le 1^{er} janvier 1767, bas officier en 1769, enseigne en 1778, lieutenant au commencement de 1786, capitaine en 1788, major en 1790, lieutenant colonel en 1794, colonel le 7 (19) mai 1798, il avait déjà quarante-huit ans, et plus de trente et un ans de service, quand il parvint au grade où il put manifester les talents qu'il avait acquis dans ses campagnes contre les Turcs, les Suédois et les Polonais. Sa fortune fut dès lors rapide; car, général major un an après qu'il eut été fait colonel, il devint lieutenant général en 1807, après avoir fait la campagne de 1806 contre les Français, et assisté à la bataille d'Eylau où il fut blessé. En 1808, il concourut à la conquête de la Finlande, et fut nommé en 1809 général d'infanterie, puis, en février 1810, ministre de la guerre.

Bagration, dont j'ai beaucoup parlé déjà, était le plus brave de tous les officiers de l'armée russe avec Miloradowitch, désigné sous le nom du *Bayard moscovite*. Puis on comptait une masse de généraux tous plus ou moins remarquables, entre autres l'amiral Tschi-chakoff, Sacken, Pahlen, Doctoroff, Ouwaroff, et Czernicheff lui-même, cet officier aux manières si distinguées, qui avait élégamment brillé aux salons de l'empire. Dans cette armée encore un bon nombre de généraux d'origine allemande ou française servaient sous les ordres de l'empereur Alexandre : le comte de Wittgenstein, Ostermann, Winzingerode, étaient d'origine germanique ou courlandaise, tandis que les comtes de Langeron, de Saint-Priest, appartenaient à cette école de gentilshommes français exilés de la patrie par la révolution. Le duc de Richelieu était resté au gouvernement d'Odessa, avec le titre de général-major ; les habitudes du duc de Richelieu le portaient à cette vie orientale des bords de la mer Noire ; il y avait commencé sa jeune carrière militaire par le siège d'Ismaïl, où Byron a placé son don Juan.

Des nuées de Cosaques, troupes irrégulières, se groupaient autour de leur hetman, le vieux Platoff, que l'empereur Alexandre traitait avec la vénération d'un fils pour un père ; car dans l'armée russe il y avait pour le souverain ce culte de la famille grecque. Lorsque les cérémonies religieuses faisaient monter l'encens vers le Dieu protecteur de la patrie, les hetmans des Cosaques, à l'uniforme brillant, à la veste orientale, venaient embrasser l'empereur sur les joues, et toute la tribu avait le même droit, car le czar était le père commun ; la religion était la base de ce gouvernement ; tout se faisait comme devoir prescrit par les commandements de Dieu ; les images de saint Serge, de saint Nicolas et de saint Ivan, placés sur les étendards, étaient vénérées avec autant d'enthousiasme que l'aigle impériale qui s'élevait sur les drapeaux de Napoléon.

Il ne fallait pas méconnaître cet esprit, la force nationale en Russie ; or les idées religieuses n'étaient pas comprises par cette génération de fiers guerriers qui partaient des bords de la Seine pour passer le Niémen ; l'éducation du XVIII^e siècle les avait corrompus ; ils tenaient peu de compte de ce sentiment patriotique qui se mêlait à l'image des saints en Russie, comme en Espagne ; ils croyaient retrouver là l'esprit sceptique et railleur de Voltaire. C'était pourtant avec ces idées religieuses qu'on remuait les peuples ; en Espagne, n'était-ce

pas le catholicisme uni au sentiment de liberté qui avait si fortement protesté contre Napoléon ? On ne doit jamais se jouer des émotions qui partent de l'âme ; malheur aux pouvoirs assez aveugles pour les méconnaître !

L'administration entière de la Russie reposait sur des idées primitives et simples ; il n'y avait pas d'impôts précisément réguliers et répartis comme en France ; les provinces étaient plutôt soumises à des tributs qu'à des impôts ; l'empereur avait des domaines immenses, et ses revenus servaient à l'État ; le commerce extérieur produisait de grandes ressources en douanes. La force du recrutement résultait des obligations que chaque famille contractait avec l'empereur, souvenir des vieux féodaux ; pour une guerre ordinaire ces ressources étaient limitées par les coutumes ; pour une guerre nationale et religieuse tous les sacrifices devaient être accomplis. Ainsi raisonnait le patriotisme de la Russie ; comme il s'agissait du salut de tous, tous étaient prêts à se donner pour la cause commune : ces éléments de résistance, joints à la situation du pays, à la rareté des cités, aux vastes déserts qui entouraient leurs murailles, à ces froids rigoureux qui faisaient de ces terres, pendant huit mois de l'année, des mers de glace et des marécages boueux ; toutes ces causes d'une résistance continue, implacable, il fallait les faire entrer dans les calculs de cette campagne lointaine que rêvait alors un génie audacieux.

Napoléon avait repoussé les négociations rationnelles avec Bernadotte ; on devait présumer que depuis le rapprochement de la Russie et de la Suède, une armée scandinave serait amenée sur le champ de bataille en Allemagne, au moins dans la Prusse du nord, peut-être même en Pologne¹. Sous Gustave-Adolphe les Suédois avaient partout laissé des traces de leur passage ; à Lutzen une pierre immortelle restait debout. Les Suédois n'avaient rien perdu de leur bravoure, de leur discipline, de leur fermeté sur le champ de bataille ; ils étaient les mêmes qu'à l'époque où Richelieu leur payait des subsides ; c'étaient toujours ces troupes composées de paysans sobres et de jeunes officiers, tous gentilshommes, bien élevés dans les écoles, braves au feu, militairement organisés. Ce qui manquait à la Suède,

¹ Dès le mois de janvier 1812 tout était préparé pour la guerre en Suède. Bernadotte s'y était décidé parce que, disait-il, « je connais Bonaparte, et il ne s'arrêtera devant rien. Il veut Saint-Pétersbourg ou Stockholm ; je l'en empêcherai bien, ou je redeviendrai laboureur. Quant à lui obéir comme Joseph, jamais ! »

c'était l'argent, l'Angleterre seule pouvait lui en fournir; les mines de fer, ses fortes maturées étaient ses seules ressources, et pour cela il fallait le commerce avec la Grande-Bretagne; quelques subsides accordés par le parlement au cabinet de Stockholm, et l'armée suédoise devenait formidable. Depuis son avènement à la succession de la couronne, Bernadotte avait donné une nouvelle impulsion à l'armée qui pouvait mettre sur pied 30 à 35,000 hommes, cavalerie, infanterie, artillerie; sa tenue était belle, son instruction avancée; elle comptait des généraux distingués, tels que les comtes d'Essen et Lowenhielm, et Bernadotte n'était-il pas un général d'élite, capable de conduire l'armée suédoise aux brillantes destinées? Il n'était point à la hauteur de Napoléon pour les grandes conceptions de guerre, mais il connaissait la stratégie dans les éléments les plus sûrs, et le prince royal de Suède ne devait-il pas se décider à prendre les armes lorsque Napoléon, sans s'inquiéter du droit et des principes, venait d'envahir la Poméranie?

Ainsi une lutte allait s'ouvrir sur la plus vaste échelle; ce n'étaient plus de ces petites guerres du XVIII^e siècle qui finissaient par quelques sièges, quelques batailles et rien après. Napoléon conduisait contre la Russie la plus belle des armées; cette garde magnifique, ces régiments d'élite sous de glorieux maréchaux, partaient pour une expédition qui n'avait de comparable dans l'histoire que les croisades religieuses du XI^e siècle contre l'Orient; il y régnait quelque chose de chevaleresque; l'enthousiasme était pour l'empereur; les chants de départ allaient partout retentir sous les aigles, et cette armée si puissante trouverait à sa face des soldats de fer, tels qu'ils s'étaient mesurés à Eylau et à Friedland, un peuple dévoué à sa patrie et aux idées religieuses, un fanatisme ardent sous un ciel de neige et sur un sol de glace.

Marchez donc, nobles enfants de la France; quel sort vous réserve le Dieu qui de sa main élève et brise les empires? Il sait poser un terme à la puissance des forts; souvent il a mis la faiblesse aux bras de ceux qui prétendent grandir démesurément les limites de leur destinée!

CHAPITRE X.

DERNIÈRES NÉGOCIATIONS DES CABINETS. — MESURES DU GOUVERNEMENT AVANT LA CAMPAGNE DE RUSSIE.

Explications diplomatiques avec le prince Kourakin. — Audience de l'empereur. — Notes des deux cabinets. — Organisation en trois bns de la garde nationale. — Levées en masse. — Inquiétude des esprits. — Rupture avec la Suède. — Mauvais résultat des négociations avec la Porte ottomane. — Exécution des traités d'alliance avec la Prusse et l'Autriche. — Communication au sénat. — Tristesse des opinions. Organisation du gouvernement. — Départ de Napoléon pour Dresde.

Mars à mai 1812.

Tandis que les deux empires se préparaient à une lutte gigantesque, les négociations se continuaient à Paris dans le but illusoire d'un rapprochement ; en diplomatie, lorsque la pensée militaire domine, les actes ne sont plus qu'une forme, qu'un moyen de déguiser les préparatifs de guerre : Napoléon et Alexandre voulaient-ils la paix, et leurs démarches pour empêcher une rupture étaient-elles faites avec sincérité ; ou bien n'y voyaient-ils qu'un moyen de se rendre favorable l'opinion publique, au moment où les deux princes demandaient à leur peuple de si grands sacrifices ? Napoléon savait que la France était fatiguée de la guerre, son vaste système de conquête et de réunion effrayait les esprits ; il fallait constater que les hostilités n'étaient pas son ouvrage, et que s'il courait encore sur un champ de bataille, c'était à la suite d'une provocation outrageante. Toutes les négociations entre M. Maret et le prince Kourakin sont marquées de ce caractère ; il y a des phrases, des principes hautement exprimés ; au fond il s'y formulait des propositions telles que Napoléon et Alexandre ne pouvaient ni les entendre ni les accepter¹.

La position du prince Kourakin, à la cour des Tuileries, avait

¹ Pièces diplomatiques, novembre 1811—mars 1812.

toujours été bonne vis-à-vis de Napoléon ; on le savait dessiné pour le parti français ; l'empereur, pendant trois années, mit un grand prix à l'alliance de Tilsitt et d'Erfurth ; la bonne grâce avec laquelle Napoléon avait traité le comte de Czernicheff montrait que nul projet n'était hostile dans sa pensée, de 1808 jusqu'à 1810. Ensuite toute la discussion dut porter sur le système continental, véritable cheval de bataille de M. Maret, qui faisait mille phrases pour constater que l'Europe devait repousser les marchandises anglaises comme si elles étaient pestiférées ; cette idée du système continental dominait Napoléon, et lorsqu'il admit le prince Kourakin dans une audience particulière, pour recevoir les communications de sa cour, il s'exprima dans les termes d'une certaine ténacité pour faire adopter par l'empereur Alexandre le principe de son droit maritime, l'exclusion de tout navire anglais des ports russes¹. Le prince Kourakin avait sollicité une nouvelle audience afin de résumer devant l'empereur les griefs de son cabinet ; elle fut accordée. Napoléon se promenait à grands pas selon son usage ; il se montra poli, très-caressant pour le prince Kourakin : « Vous êtes un esprit juste, dit-il, M. de Kourakin ; nul, mieux que vous, ne peut comprendre l'intérêt commun qui nous lie, l'empereur Alexandre et moi ; en cet état il est besoin d'une décision : vous ne voulez pas la guerre, mais vous ne voulez pas la paix ; j'ai une grande affection pour votre maître ; nous nous sommes toujours parfaitement entendus ; je veux la paix, la paix générale, et, pour y arriver, il faut suivre le système continental dans toute sa rigueur ; il faut anéantir l'Angleterre, il faut faire le siège des manufactures anglaises. L'empereur Alexandre veut-il entrer dans ces idées ? il me l'a promis à Erfurth, et c'est d'après ces promesses que je me suis jeté en Espagne dans une lutte qui aura bientôt son terme ; et croyez-vous, d'ailleurs, que je me serais engagé dans cette guerre si je n'avais eu la sécurité des promesses d'Erfurth ? »

À ces paroles, le prince Kourakin répondit avec une extrême modération « que le système continental était la mort de la Russie, de son commerce, des produits de son sol ; à notre vaste territoire il faut des débouchés certains ; votre majesté l'a si bien senti pour son propre empire, qu'elle accorde des licences pour le commerce avec l'Angleterre. Soyons égaux, au moins : laissez-nous appliquer à la Russie ce

¹ Cette conférence fut envoyée par le prince Kourakin à sa cour. — Mars 1812.

que vous autorisez pour la France ; l'empereur Alexandre ne demande pas mieux que de régler un système de licences sur des bases d'une parfaite égalité ; la Russie a besoin qu'on lui permette de respirer , c'est un corps privé de vie si elle ne peut répandre ses produits par la Baltique et la mer Noire. » — « Mais vous armez , répliqua Napoléon ; j'ai sous les yeux votre état militaire , le voici , prince Kourakin (et il étendit des tableaux synoptiques sur une vaste table) ; lisez : vos troupes du Niémen sont au moins de 150,000 hommes , que voulez-vous faire de tout cela ? Qui menacez-vous ? La Saxe ? le duché de Varsovie , que vous avez garanti ! »

Le prince Kourakin fit observer que ces forces , beaucoup exagérées par les officiers français , n'étaient que pour protéger la sûreté des frontières russes. Y avait-il sécurité pour elles ? « Les troupes de votre majesté , continua l'ambassadeur , occupent toute la vieille Prusse ; quelques marches suffisent pour arriver au Niémen ; n'est-il pas juste de se préparer contre un état aussi formidable ? Nous avons des recrues , votre majesté lève ses conscriptions ; les armements appellent les armements. » — « Vous êtes mal informé , prince Kourakin , reprit l'empereur ; ce que je fais , j'ai droit de le faire ; si j'ai des troupes en Prusse , c'est d'après les traités positifs. Relisez vos conventions de 1807 ; je les tiens là pour faire percevoir les contributions ; et d'ailleurs je les fais vivre en pays étranger , c'est autant de soulagement pour mes peuples ; votre maître ne doit pas l'ignorer , n'a-t-il pas été partie contractante dans le traité de Tilsitt ? la maison de Brandebourg nous doit beaucoup à tous deux. Voyons , au reste , allons au fait , monsieur l'ambassadeur , et quelles sont vos communications ? » Ici le prince Kourakin indiqua l'ultimatum de la Russie , se résumant en ces trois points : 1^o l'évacuation militaire de la Prusse ; 2^o indemnité pour le duché d'Oldenbourg ; 3^o fixation d'un système de licences qui permettrait à la Russie un commerce indispensable avec l'Angleterre. Enfin , si Napoléon voulait accepter la médiation du czar Alexandre pour un rapprochement avec la Grande-Bretagne , cette médiation était offerte avec bonne foi et pourrait amener une pacification ¹ si vivement attendue par l'Europe. « C'est bien , prince , reprit Napoléon , j'examinerai ; mais dites à votre maître que si je commence la guerre , je la mènerai jusqu'au bout. »

¹ Dépêche du prince Kourakin à sa cour. — Mars 1812.

Cette conversation s'était engagée et accomplie dans les termes les plus affectueux et les plus mesurés ; Napoléon s'était tenu aux expressions les plus calmes, les plus amicales ; on voyait que son désir était d'entraîner la Russie dans ses idées sur le système continental, son but gigantesque ; il n'aurait pas commencé les hostilités s'il avait pu décider le cabinet de Saint-Pétersbourg à une ratification pleine et complète de tous les faits accomplis depuis une année par la réunion et la conquête. Napoléon disposait alors d'une population de 72 millions d'âmes ; au nord, son gouvernement s'étendait jusqu'aux villes hanséatiques, et un décret récent venait de réunir la Catalogne à ce vaste tout, décoré du titre d'empire français ; les limites étaient posées sur l'Èbre. C'était une idée historique que le puissant empereur réalisait peu à peu ; il avait lu dans les vieilles chroniques que Charlemagne avait poussé son empire jusqu'à l'Èbre à l'époque des Sarrasins et des Mores, et le chroniqueur Turpin avait conté comment Charles avait conquis Pampelune, Jacca et Barcelone. Napoléon agissait dans des proportions aussi vastes : les Saxons au nord, les Sarrasins au midi, tels étaient les ennemis de Charlemagne, le vieil empereur d'Occident. Les mêmes querelles se reproduisaient au XIX^e siècle, Napoléon allait lutter au nord avec les Slaves, et au midi avec les peuples qui avaient conservé toute l'énergie du sang more. La Catalogne dut former quatre départements sous deux commissaires impériaux¹ : M. de G***, philosophe érudit, qui, en vertu des principes philanthropiques, servait néanmoins les actes les plus rigoureux de Napoléon ; M. de G*** venait d'organiser Rome, et l'empereur avait approuvé l'idée d'unité et de centralisation qu'il avait fait triompher ; plaie profonde pour l'Italie que les administrateurs artistes ou érudits ; les commissaires du directoire ou les préfets savants lui enlevèrent ses chefs-d'œuvre d'arts ; les souvenirs de M. Denon et de David ont laissé de tristes empreintes à Rome et à Florence. Sous le directoire, les érudits Daunou et Ginguené, et sous l'empire M. de G***, recherchèrent curieusement les livres, les chartes, les antiquités, pour transporter à Paris les archives du Vatican ; on sépara les trésors

¹ Le décret qui réunit la Catalogne à l'empire français est du 26 janvier 1812. Un second décret du 2 février la place sous l'administration des deux conseillers d'État intendants, de Gérando et Chauvelin ; leur résidence était fixée à Barcelone et à Girone ; ils étaient très-peu aptes à comprendre l'esprit de ces populations belliqueuses.

du catholicisme de cette église de Saint-Pierre, qui est comme le témoignage vivant de la foi ; que pouvaient être les bulles sans le Vatican ? M. Daunou put paisiblement travailler à Paris, sur les archives du pontificat, à son ouvrage *sur la puissance temporelle des papes* ; selon M. Daunou, il ne fallait plus de gouvernement civil aux pontifes ; on devait leur enlever cette puissance temporelle, créée comme pour abriter les grandes infortunes ; car, dans les tristes secousses du monde, lorsque les partis, les dynasties, les familles, croulent les uns sur les autres, Rome est comme une asile où viennent vivre et mourir toutes les grandeurs déchues ; le républicain Lucien y trouvait un abri comme les rois de Sardaigne ; Rome, pays de sainte tolérance, où se réfugient les âmes fortement éprouvées, oasis pieuse et paisible au milieu des passions du monde.

La conversation diplomatique de Napoléon et du prince Kourakin n'avait abouti à d'autre résultat que de simples communications ; M. Maret, chargé de traduire les idées de l'empereur, dut remettre une longue note¹ au gouvernement russe, rédigée en forme de ma-

¹ Voici quelques extraits de cette note en forme de Manifeste :

Note adressée par M. Maret au comte de Romanzoff, chancelier de Russie.

« Paris, 25 avril 1812.

» M. le comte, S. M. l'empereur de Russie a reconnu à Tilsitt les principes suivants : que la génération actuelle ne peut se flatter d'obtenir de bonheur qu'autant que les nations jouissant pleinement de tous leurs droits pourront sans entraves s'adonner à leur industrie ; que l'indépendance du pavillon est un droit appartenant à chaque nation, et que maintenir ce droit est un devoir réciproque qu'elles se doivent entre elles ; qu'elles ne sont pas moins tenues de défendre l'inviolabilité de leur pavillon que celle de leur territoire ; que de même qu'une puissance ne peut, sans cesser d'être neutre, souffrir qu'une des parties belligérantes s'empare de son territoire, de même elle ne peut prétendre être considérée comme neutre, lorsqu'elle souffre qu'une des parties belligérantes s'empare, malgré la protection de son pavillon, des propriétés que l'autre partie belligérante a placée sous cette protection ; que toute puissance a conséquemment le droit d'exiger que les nations qui prétendent être neutres fassent respecter leur pavillon, de la même manière qu'elles font respecter leur territoire ; qu'aussi longtemps que l'Angleterre, persistant dans son système de guerre, refuserait de reconnaître l'indépendance de quelque pavillon que ce fût, aucune puissance possédant des côtes ne pouvait être considérée comme neutre à l'égard de l'Angleterre.

» Avec cette pénétration et cette élévation de sentiments qui le caractérisent, l'empereur avait aussi senti qu'il ne pouvait y avoir de prospérité pour les États du continent que dans l'établissement de leurs droits par une paix maritime. Ce grand intérêt avait eu la principale influence dans le traité de Tilsitt, et tout le reste lui avait été subordonné.

» L'empereur Alexandre offrit sa médiation auprès du gouvernement anglais, et

nifeste et destinée à plusieurs fins. Cette note générale, qui contient près de cent pages d'une écriture assez fine, est la répétition de tout ce qui avait été dit dans les déclarations de guerre à la Russie et à l'Autriche en 1807 et 1809 ; le langage n'a point changé ; M. Maret a certaines formules, il n'en sort pas : « L'empereur Alexandre, y est-il dit, avait reconnu à Tilsitt l'indépendance des pavillons ; le respect dû aux neutres devait être proclamé principe inaltérable dans tout traité pour la paix maritime. » M. Maret, revenant sans cesse sur les principes du traité d'Utrecht, déclarait que la Russie avait offert plusieurs fois dans cet esprit sa médiation à l'Angleterre, aucun résultat n'avait été obtenu, cette puissance persistait dans son système ; l'entrevue d'Erfurth avait retrouvé les souverains dans une même résolution ; c'est en vain qu'on avait essayé une nouvelle négociation avec l'Angleterre, celle-ci avait tout refusé. Alors il fallait prendre un parti, l'empereur Alexandre devait se décider à une séparation de la politique anglaise ; au lieu de cela, qu'avait-on vu ? La Russie avait abandonné le principe qu'elle s'était engagée à soutenir.

au cas que ce gouvernement refusât de faire la paix, en prenant pour base le principe que les pavillons de toutes les nations jouiraient en pleine mer d'une égale et parfaite indépendance, il s'engagea à faire cause commune avec la France, à sommer, de concert avec elle, les trois cours de Copenhague, de Stockholm et de Lisbonne, de fermer leurs ports aux Anglais, et de déclarer la guerre à l'Angleterre. Sa majesté s'engagea, en outre, à insister pour que les autres puissances adoptassent les mêmes mesures.

» L'empereur Napoléon accepta la médiation de la Russie, mais l'Angleterre ne répondit à ces ouvertures qu'en violant les droits des nations d'une manière jusque-là sans exemple dans l'histoire. En pleine paix, et sans aucune déclaration de guerre préliminaire, elle attaqua le Danemark, surprit sa capitale, brûla ses arsenaux, et prit possession de sa flotte, qui était désarmée et en pleine sécurité dans ses ports. La Russie, conformément aux conditions et aux principes du traité de Tilsitt, déclara la guerre à l'Angleterre, proclama de nouveau le principe de la neutralité armée, et s'engagea à ne jamais abandonner ce système. À cette époque, le cabinet britannique jeta le masque, en proclamant, dans le mois de novembre 1807, ses arrêts du conseil, en vertu desquels l'Angleterre prélevait un droit de péage de 4 à 5,000,000 sur le continent ; et elle obligea les pavillons de toutes les nations à se soumettre aux règlements émanés de ses principes de législation. Ainsi d'un côté, elle faisait la guerre à l'Europe, et de l'autre elle s'assurait les moyens de prolonger la durée de cette guerre, en prenant pour bases de son système de finances les tributs auxquels elle s'arrogait le droit d'assujettir tous les autres peuples.

» Dès l'année 1806, et lorsque la France était en guerre avec la Prusse et la Russie, elle avait proclamé un blocus qui frappait d'interdit toutes les côtes d'un empire. Lorsque sa majesté fit son entrée à Berlin, il répondit à cette monstrueuse présomption par un décret de blocus contre les îles britanniques. Mais pour déjouer les

par le traité de Tilsitt, celui de faire cause commune avec la France, principe qu'elle avait proclamé dans sa déclaration de guerre contre l'Angleterre, et qui avait servi de base aux décrets de Berlin et de Milan. « Résumons les souvenirs, ajoutait M. Maret. Ces décrets furent éludés par un ukase qui ouvrait les ports de la Russie aux vaisseaux anglais chargés de denrées coloniales, pourvu qu'elles fussent sous pavillon étranger. Ce coup inattendu annula et le traité de Tilsitt et les importantes conventions qui avaient mis fin à la lutte entre les deux plus grands empires du monde, et donné à l'Europe l'espoir probable d'obtenir la paix maritime ; on devait, en conséquence, s'attendre à de nouvelles commotions et à des guerres meurtrières. A cette époque la conduite de la Russie annonça constamment ces désastreux résultats ; la réunion du duché d'Oldenbourg, enclavé en quelque manière dans les pays récemment soumis aux mêmes principes de gouvernement que la France, était une conséquence nécessaire de la réunion des villes hanséatiques à l'empire français. On offrit une indemnité ! Il eût été aisé de s'entendre à ce

arrêts du conseil de 1807, il était nécessaire d'avoir recours à des mesures plus directes et plus spéciales, et sa majesté, par le décret de Milan du 17 décembre de la même année, déclara tout pavillon dénationalisé lorsqu'un bâtiment aurait permis que sa neutralité fût violée en se soumettant à ces ordres.

» L'attaque de Copenhague avait été soudaine et publique. Mais l'Angleterre avait préparé en Espagne des attaques d'une autre nature, dont le plan avait été mûri dans l'ombre avec réflexion. N'ayant pu ébranler la résolution de Charles IV, qui refusait de lui sacrifier les intérêts de son royaume, elle forma un parti contre ce prince. Elle se servit du nom du prince des Asturies, et le père fut chassé de son trône au nom de son fils. Les ennemis de la France et les partisans de l'Angleterre s'emparèrent de l'autorité souveraine.

» Sa majesté, à la demande de Charles IV, envoya des troupes en Espagne, et la guerre commença dans la Péninsule.

» Par une des conditions du traité de Tilsitt, la Russie devait évacuer la Moldavie et la Valachie. Cette évacuation fut différée. De nouvelles révoltes qui avaient eu lieu à Constantinople avaient plus d'une fois teint de sang les murs du sérail.

» Ainsi s'était à peine écoulée la première année depuis le traité de Tilsitt. Les affaires de Copenhague et de Constantinople, et les ordres du conseil publiés en Angleterre en 1807, avaient placé l'Europe dans une situation si inattendue, que les deux souverains jugèrent à propos de se concerter, et une entrevue eut lieu à Erfurth.

» Avec les mêmes intentions et inspirés par le même esprit qui avait dirigé leur conduite à Tilsitt, ils convinrent des nouvelles mesures qu'exigeaient des changements aussi considérables. L'empereur consentit à retirer ses troupes de la Prusse, et en même temps consentit aussi que la Russie non-seulement n'évacuât pas la Moldavie et la Valachie, mais même qu'elle réunît ces deux provinces à son empire.

» Les deux souverains, animés d'un seul et même désir, celui de rétablir la paix

sujet à l'avantage mutuel des parties intéressées, mais votre gouvernement en fit une affaire d'État, et, pour la première fois, on vit paraître un manifeste d'une puissance alliée contre son allié. La réception des vaisseaux anglais dans les ports russes, et les règlements de l'ukase de 1810, avaient prouvé que les traités étaient annulés. Le manifeste fit voir que non-seulement les liens qui unissaient les deux gouvernements étaient rompus, mais même que la Russie avait publiquement jeté le gant à la France, par suite d'un différend qui lui était étranger, et qui ne pouvait être arrangé que de la manière proposée par sa majesté. Il était impossible de se dissimuler que le refus de cette offre annonçait un plan de rupture déjà formé. La Russie s'y préparait au moment même qu'elle dictait aux Turcs des conditions de paix. Elle rappela soudainement cinq divisions de son armée de Moldavie ; et au mois de février 1811, on savait à Paris que l'armée du duché de Varsovie avait été obligée de repasser la Vistule, afin de se replier sur les forces de la confédération, parce que les armées russes sur la frontière étaient déjà très-

maritime, et aussi disposés alors qu'à Tilsitt à maintenir ces principes, pour la défense desquels ils avaient formé une alliance, résolurent de faire un appel solennel à l'Angleterre. En conséquence, vous, M. le comte, vînt à Paris, et il s'établit une correspondance entre vous et le gouvernement anglais. Mais le cabinet de Londres, qui avait découvert que la guerre était sur le point de s'allumer de nouveau sur le continent, refusa toute ouverture pour entamer les négociations. La Suède avait refusé de fermer ses ports à l'Angleterre, et la Russie, d'après les conditions du traité de Tilsitt, lui déclara la guerre. Le résultat fut que la Suède perdit la Finlande, qui fut réunie à l'empire russe, et en même temps les armées russes occupaient les forteresses sur le Danube, et faisaient la guerre aux Turcs avec un succès marqué.

» Cependant le système de l'Angleterre triomphait; ses ordres du conseil menaçaient de produire les résultats les plus importants, et les tributs qui devaient alimenter la guerre perpétuelle qu'elle avait déclarée étaient perçus en pleine mer. La Hollande et les villes hanséatiques continuaient à trafiquer avec l'Angleterre, leur commerce neutralisait l'effet des règlements décisifs et salutaires établis par les décrets de Berlin et de Milan, et qui seuls pouvaient offrir une réaction suffisante aux ordres du conseil.

» L'empereur s'était flatté que de semblables dispositions, si évidemment inspirées par un esprit de conciliation, auraient enfin conduit à un arrangement : mais il fut impossible d'engager la Russie à envoyer les pouvoirs nécessaires pour entamer une négociation. A chaque offre nouvelle qui lui était faite, elle répondait constamment par de nouveaux armements; et la conclusion naturelle qu'il fallut enfin tirer de cette conduite fut, qu'elle ne se refusait à toute explication que parce qu'elle n'avait rien à proposer qu'elle osât avouer, ou qui put lui être accordé : elle ne désirait pas obtenir des conditions qui, en identifiant encore davantage le duché de Varsovie avec

nombreuses et avaient pris une attitude menaçante. Lorsque la Russie ordonnait ainsi des mesures si contraires aux intérêts de la guerre active qu'elle avait à soutenir, lorsqu'elle donnait à ses armées un développement ruineux pour ses finances, et, sans aucun objet, vu la situation dans laquelle toutes les puissances du continent se trouvaient alors, toutes les troupes françaises étaient en deçà du Rhin, excepté un corps de 40,000 hommes stationné à Hambourg pour défendre les côtes de la mer du Nord, et pour maintenir la tranquillité dans les pays récemment réunis; les places réservées en Prusse n'étaient occupées que par les troupes des alliés. On n'avait laissé à Dantzig qu'une garnison de 4,000 hommes. Sa majesté, cependant, demeura immuable. Elle conserva toujours le désir d'en venir à un arrangement; elle croyait qu'il serait toujours temps d'avoir recours aux armes; elle demanda seulement qu'on envoyât les pouvoirs nécessaires au prince Kourakin pour entamer une négociation sur les objets en litige; qui n'étaient pas de nature à nécessiter une effusion de sang. On pouvait les réduire à quatre points principaux : 1^o l'existence du duché de Varsovie, une des conditions de la paix de Tilsitt,

la Saxe, eussent mis ce duché à l'abri de toute communication qui eût pu alarmer la Russie pour la tranquillité de ses provinces, mais c'était le duché même qu'elle voulait réunir à son empire; ce n'était pas son propre commerce, mais celui de l'Angleterre, qu'elle voulait favoriser, afin de sauver cette puissance de la catastrophe dont elle était menacée: ce n'était pas par intérêt pour le duc d'Oldenbourg que la Russie désirait intervenir dans l'affaire de la réunion de ce duché, mais c'était pour se ménager un sujet de querelle avec la France, sujet qu'elle cherchait à entretenir jusqu'au moment de la rupture qu'elle préparait.

» L'empereur sentit alors qu'il n'avait pas un moment à perdre. Il eut recours aux armes. Il prit des mesures pour opposer armée à armée, afin de protéger une puissance du second ordre (la Saxe), si souvent menacée, et qui plaçait toute sa confiance dans la protection de sa majesté et dans sa bonne foi.

» Cependant, M. le comte, sa majesté continua à saisir toutes les occasions de manifester ses vrais sentiments. Elle déclara publiquement, le 15 août dernier, la nécessité de mettre un terme à la marche dangereuse que prenaient les affaires, désirant en même temps atteindre ce but par des arrangements, et elle n'avait jamais cessé de demander qu'on entamât des négociations à ce sujet.

» Vers la fin du mois de novembre suivant, sa majesté crut pouvoir se flatter de l'espoir qu'enfin votre cabinet serait disposé à entrer dans ses vues. Vous annonçâtes, M. le comte, à l'ambassadeur de sa majesté, que M. de Nesselrode devait être envoyé à Paris avec des instructions. Quatre mois s'étaient écoulés avant que sa majesté apprit que cette mission projetée ne devait pas avoir lieu. Elle envoya sur-le-champ chercher le colonel Czernicheff, et lui remit une lettre pour l'empereur Alexandre; c'était un nouvel effort pour entamer des négociations; M. de Czernicheff arriva à Saint-Pétersbourg le 30 mars, cette lettre est encore sans réponse.

et qui, depuis la fin de 1809, avait donné à la Russie de fréquentes occasions de manifester une méfiance que sa majesté avait tâché de calmer par tous les ménagements que l'amitié la plus exigeante pouvait demander et que l'honneur pouvait permettre ; 2° la réunion du duché d'Oldenbourg, que la guerre avec l'Angleterre avait rendue nécessaire, et qui était conforme à l'esprit du traité de Tilsitt ; 3° les règlements relatifs au commerce de marchandises anglaises et aux vaisseaux dénationalisés, qui devaient être conformes à l'esprit et aux termes du traité de Tilsitt ; 4° et enfin les règlements de l'ukase de 1810, qui, en détruisant toute relation commerciale entre la France et la Russie, et en ouvrant les ports russes aux pavillons simulés couvrant des marchandises anglaises, étaient contraires aux termes exprès du traité de Tilsitt. Quant à ce qui regardait le duché de Varsovie, sa majesté eût été disposée à adopter une convention dans laquelle elle se serait engagée à n'encourager aucune entreprise qui pût directement ou indirectement tendre ou conduire au rétablissement de la Pologne. Quant à Oldenbourg, sa majesté offrait d'accepter l'intervention de la Russie, qui cependant n'avait aucun droit d'intervenir dans ce qui concernait un prince de la confédération.

» Comment est-il possible de dissimuler plus longtemps que la Russie éclate tout rapprochement. Depuis dix-huit mois, la Russie s'est fait une règle constante de mettre la main à la garde toutes les fois qu'on lui proposait des arrangements.

» Se voyant ainsi forcé d'abandonner tout espoir du côté de la Russie, sa majesté, ayant de commencer une lutte dans laquelle tant de sang doit être répandu, crut de son devoir de s'adresser au gouvernement britannique. La gêne qu'éprouve l'Angleterre, les agitations auxquelles elle est en proie, et les changements qui ont eu lieu dans son gouvernement déterminèrent sa majesté à prendre ce parti.

» Un désir sincère de faire la paix dicta cette proposition que j'ai ordre de vous communiquer. Nul agent n'a été envoyé à Londres, et il n'y a pas eu d'autres communications entre les deux gouvernements. La lettre, dont V. E. trouvera copie ci-jointe, et que j'adressai au ministre des affaires étrangères de S. M. B., a été envoyée par mer au commandant de la station de Douvres.

» La démarche que je fais dans ce moment-ci auprès de vous, M. le comte, est en conséquence des conditions du traité de Tilsitt, que sa majesté désire observer jusqu'au dernier moment. Si les ouvertures faites à l'Angleterre produisent quelque résultat, je saisirai la plus prochaine occasion de les communiquer à V. E. Sa majesté l'empereur Alexandre interviendra dans ces négociations, ou en vertu du traité de Tilsitt, ou comme allié de l'Angleterre, si ses relations avec cette puissance sont déjà établies.

» J'ai ordre formel, M. le comte, d'exprimer, en terminant cette dépêche, le désir de sa majesté, déjà communiqué au colonel Czernicheff, de voir les négociations qu'il ne cesse de solliciter depuis dix-huit mois, prévenir enfin ces événements que l'humanité aura tant de raisons de déplorer. » Le duc de BASSANO. »

ration du Rhin, et sa majesté consentait à lui donner une indemnité. Quant au commerce des marchandises anglaises et aux vaisseaux dénationalisés, sa majesté désirait en venir à un arrangement, afin de concilier les besoins de la Russie avec les principes du système continental et l'esprit du traité de Tilsitt. Enfin, quant à l'ukase, sa majesté consentait à conclure un traité de commerce qui, en assurant à la France ses relations commerciales, pourvoirait à tous les intérêts de la Russie. »

Toute la suite de cette note se continuait dans les termes les plus pacifiques en apparence ; on ne voulait point heurter l'opinion publique en se montrant trop dessiné pour la guerre : Que demandait l'empereur? disait-on; l'exécution des traités de Tilsitt et d'Erfurth, rien de plus, rien de moins. L'esprit de la note de M. Maret était surtout destiné à servir de manifeste de guerre ; il voulait prouver une étrange chose, « que Napoléon, en portant ses armées sur le Niémen, à cinq cents lieues de sa capitale, n'attaquait pas la Russie, et qu'Alexandre prenait l'initiative de la guerre ; » tel était le but de ces notes que les ministres de l'empereur rendaient publiques toutes les fois qu'une entreprise de guerre imposait à la nation de nouveaux sacrifices : à Bayonne, on avait supposé des abdications volontaires pour autoriser l'invasion en Espagne, et maintenant, à l'entendre, ce n'était pas Napoléon qui commençait la guerre, la Russie la déclarait par ses actes. Les choses étaient tellement avancées et décidées pour une guerre sur le Niémen, qu'en vain M. de Kourakin avait demandé une entrevue définitive à M. Maret ; plusieurs fois il s'était présenté à son hôtel sans pouvoir le rencontrer ; on évitait avec grand soin une nouvelle conférence.

Ce fut alors que l'ambassadeur de Russie résolut une communication dernière et officielle avec la demande de ses passe-ports ; puisqu'il ne pouvait y avoir une explication de vive voix, tout se fit par écrit. Il règne dans cette dernière note un ton de fermeté et de décision qui exige une réponse. Le prince Kourakin avait mission d'en finir : « Il m'est ordonné, disait-il, de déclarer à votre excellence que la conservation de la Prusse et de son indépendance de tout lien politique dirigé contre la Russie, est indispensable aux intérêts de sa majesté impériale. Pour arriver à un véritable état de paix avec la France, il faut qu'il y ait entre elle et la Russie un État neutre. La politique de l'empereur mon maître tend à établir entre les deux puissances

des rapports solides et stables, ce qui ne saurait avoir lieu tant que des armées étrangères continueront de séjourner à proximité des frontières russes. La première base de toute négociation est l'entièvre évacuation des États prussiens, une diminution de la garnison de Dantzig, et un arrangement avec le roi de Suède. Quant au commerce, sa majesté s'engage à ne rien changer aux mesures prohibitives adoptées et observées en Russie contre le commerce direct avec l'Angleterre, et à convenir d'un système de licences à introduire à l'exemple de la France; elle s'engage à faire certaines modifications au tarif de 1810, et à conclure un traité d'échange pour le duché d'Oldenbourg. Telles sont les bases qui seules peuvent rendre possible un arrangement entre les deux cours: mais si la nouvelle me parvenait que le comte de Lauriston ait quitté Saint-Pétersbourg, il serait de mon devoir de demander mes passe-ports¹. »

La réponse de M. Maret fut très-laconique; on était impatient de

¹ *Note du prince Kourakin au ministre des affaires étrangères.*

« Paris, 18 (30) avril 1812.

» Monsieur le duc,

» Depuis l'entrevue que j'ai eue, mardi dernier, avec V. E., et dans le cours de laquelle vous m'avez donné raison de supposer que la proposition verbale que j'avais eu l'honneur de vous faire, d'après la teneur de mes dernières instructions, serait admise comme base des arrangements que nous étions à la veille de former, depuis cette entrevue, dis-je, il ne m'a pas été possible de vous rencontrer chez vous ou d'avoir une seconde conférence pour discuter cet objet et établir le plan de cette convention.

» Il m'est impossible, monsieur, de différer plus longtemps à rendre compte à l'empereur, mon maître, de l'exécution des ordres qu'il m'a donnés. Je m'en suis acquitté vis-à-vis de S. M. l'empereur et roi dans l'audience particulière qu'il m'accorda lundi. Je m'en suis aussi acquitté de la même manière vis-à-vis de V. E. dans mes entrevues avec vous, vendredi, lundi et mardi. Je m'étais flatté que l'adoption d'un projet de convention d'après les bases que j'avais eu l'honneur de proposer, et qui, j'espérais, serait agréable à S. M. l'empereur et roi, me mettrait à même de prouver immédiatement à S. M. l'empereur mon maître, que j'avais rempli ses intentions, et que j'avais eu le bonheur de réussir. Privé depuis deux jours de la possibilité de voir V. E., de suivre et de terminer de concert avec vous un ouvrage si important et si urgent, d'après les circonstances qui nous sont soumises, qu'il n'admet même pas la perte d'un seul jour; me voyant trompé dans l'espérance que j'avais formé que cet ouvrage serait terminé sans délai, et qu'il produirait l'effet qu'il devait avoir, savoir de prévenir les conséquences fatales qui doivent résulter de la marche de l'armée de S. M. l'empereur et roi si près de celle de S. M. l'empereur mon maître, il me reste à pourvoir à ma responsabilité vis-à-vis de ma cour, en communiquant officiellement à V. E. la proposition que j'ai eu ordre de lui soumettre, ce que je n'ai fait jusqu'ici que verbalement.

» Prince KOURAKIN. »

commencer la guerre ; elle consistait en ces mots : « Je dois demander à votre excellence si elle a des pleins pouvoirs pour arrêter, conclure et signer un arrangement sur les différends entre les deux cours. » La réplique du prince Kourakin témoignait sa surprise d'une question à laquelle il croyait répondre en indiquant d'une manière positive le dessein de son maître de maintenir la paix ; il ajoutait qu'il était prêt à signer une convention conforme à ses communications, ses instructions mêmes lui prouvant qu'elle serait ratifiée par l'empereur Alexandre ; il lui paraissait difficile de croire que l'arrivée de nouveaux pouvoirs aurait pour but d'avancer la négociation. M. Maret répliquait encore : « Il faut attendre M. de Nesselrode ; lui seul peut avoir des pouvoirs suffisants pour négocier. »

Cet échange de notes officielles de cabinet à cabinet, n'empêchait pas la correspondance intime avec Alexandre ; Napoléon était persuadé qu'il exerçait toujours une sorte de prestige sur l'imagination du czar ; les dernières lettres rapportées par le comte de Czernicheff furent parfaitement amicales ; mais la révélation de la triste affaire de Michel, poursuivie comme espionnage, avait interrompu les voyages d'observation qui rendirent célèbre l'aide de camp favori d'Alexandre.

Qui pouvait d'ailleurs empêcher les hostilités ? Tout n'était-il pas à la guerre ? Les troupes filaient de l'Allemagne sur le grand-duché de Varsovie et la vieille Prusse, les contingents appelés étaient prêts pour une campagne, et des communications importantes venaient d'être faites au sénat conservateur. Napoléon avait réuni son conseil privé pour lui annoncer son départ : il fallait régler les formes de son gouvernement pour les actes que sa longue absence pourrait occasionner : dans sa pensée, la guerre avec la Russie une fois résolue, il ne s'agissait plus que de rendre une campagne courte et décisive par le développement d'une force immense : la guerre d'Espagne, si meurtrière, si tenace, et la campagne qu'on allait entreprendre à cinq cents lieues des frontières, laisseraient l'intérieur dégarni de soldats, sous l'unique protection de quelques troupes de dépôt ; la garde impériale était absente de Paris, les arsenaux n'avaient pour les préserver que les troupes de marine et les équipages des vaisseaux ; il fallait sur-le-champ remplir les vides de la guerre.

En face de ce conseil privé, Napoléon, avec la supériorité de son génie, traça un plan d'organisation militaire qui se rattachait aux idées de la campagne de 1809. On se rappelle qu'à cette époque les

Anglais, profitant de l'absence de l'empereur et des lointaines opérations des deux armées, alors en Espagne et en Autriche, préparèrent une expédition contre l'arsenal d'Anvers, avec le dessein de brûler l'escadre et de soulever le peuple; Fouché leva la garde nationale par une simple circulaire¹. Cet appel immédiat de la vieille milice de 1789 avait empreint d'un caractère démocratique la prise d'armes du pays; avec ses hautes idées d'aristocratie et d'ordre, Napoléon aperçut l'inconvénient de laisser une fois encore, à un tumulte de gardes nationales, la défense des frontières; cette levée en masse rappelait trop les idées et le souvenir de la révolution française. Il fallait protéger le territoire, les arsenaux; l'empereur trouvait tout naturel de faire prendre les armes aux citoyens, mais il voulait une garde nationale soldée, avec des chefs nommés par lui, une réserve mobile, qui pût soutenir la ligne, tout entière occupée à l'extérieur. Par un simple tracé de sénatus-consulte, Napoléon divisa la France militaire en trois bans², tous devaient porter le titre de garde nationale; le premier ban comprenait les hommes de 20 à 26 ans; le second, ceux de 26 à 40, le troisième, ceux de 40 à 60; ainsi toute la population virile était englobée dans cette immense levée d'hommes; la France se groupait en myriades de baïonnettes, appelées à soutenir le territoire impérial et la dynastie de Napoléon.

La pensée de l'empereur, plus immédiatement réalisable, était surtout de lever le premier ban de cette garde nationale, conscrits de 20

¹ Voyez tome IX.

² Voici les principales dispositions du sénatus-consulte du 13 mars 1812 :

« Lagarde nationale de l'empire se divise en premier ban, second ban et arrière-ban. — Le premier ban se compose des hommes de vingt à vingt-six ans qui, appartenant aux six dernières classes de la conscription mise en activité, n'ont point été appelés à l'armée active lorsque ces classes ont fourni leur contingent. — Le second ban se compose de tous les hommes valides de vingt-six à quarante. — Le troisième depuis l'âge de quarante à soixante ans. — Cent cohortes du premier ban sont mises à la disposition du ministre de la guerre. — Les conscrits des six dernières classes qui se seront mariés avant la publication du présent acte ne feront point partie de ces cohortes. — Les hommes composant les cohortes du premier ban se renouveleront par sixième chaque année; et à cet effet, ceux de la plus ancienne classe seront remplacés par les hommes de la conscription de l'année courante. — Le premier ban ne doit point sortir du territoire de l'empire: il est exclusivement destiné à la garde des frontières, à la police intérieure et à la conservation des grands dépôts maritimes, arsenaux et places fortes. — Jusqu'à ce qu'il ait été pourvu par un sénatus-consulte à l'organisation du second et de l'arrière-ban, les lois relatives à la garde nationale sont maintenues en vigueur. »

à 26 ans, génération mâle et généreuse, afin d'avoir des hommes forts et d'élite, des recrues aux bras nerveux qui pourraient lui fournir une réserve de bons soldats, sorte d'appel sur les dernières conscriptions : imaginez-vous cent cohortes composées d'hommes robustes de 20 à 26 ans, exercés pendant une année par de vieux officiers, quelle force en cas de revers ! Instituées comme garde nationale, la condition était bien que les cohortes ne sortiraient pas de l'empire, mais une fois organisées, le sénat pourrait, par un simple acte, les confondre avec l'armée active ; les frontières étaient si vite franchies, et l'impatience du soldat était de combattre ! Le sénatus-consulte fut préparé par le conseil d'État, et les raisons ne manquèrent point pour en démontrer la grandeur ; M. Regnault (de Saint-Jean-d'Angely) porta le projet au sénat, et son éloquence de rhéteur justifia les motifs mensongers d'une mesure qui enlevait, par un seul acte, la population active et travailleuse ; les terres manquaient d'hommes, et on félicitait l'empereur de ce que ses mesures avaient de favorable à la population. Il faut lire le discours de M. de Lacépède pour se faire une idée de l'abaissement des esprits dans ce sénat¹. C'est un hymne qui s'élève vers Napoléon : à lui seul devait venir la gloire, la reconnaissance des générations ; tant de prévoyance unie à tant de nobles

¹ *Extrait du rapport fait par M. de Lacépède au sénat. — Séance du 15 mars 1812.*

« Et quel grand changement va produire cette conception profonde de l'empereur ? l'ordre s'établit à sa voix parmi ce nombre immense de Français que leur zèle et leur bravoure même, non encore réglés par la prévoyance, auraient entraînés vers le désordre et la confusion, et ce mouvement admirable et régulier est le résultat de la haute sagesse de celui qui, combinant avec les fruits de son génie les produits de l'expérience, porte sa vue sur les siècles à venir pour donner le sceau de la durée à tous les monuments qu'il élève.

» Quand bien même toutes les armées actives dépasseraient nos frontières et iraient faire éclater la foudre impériale à d'immenses distances, la vaste enceinte de l'empire présenterait encore de nombreux défenseurs ; et l'empire français, considéré, et je puis parler ainsi, comme une immense citadelle placée au milieu du monde, montrerait sa garnison naturelle dans une garde nationale régulièrement organisée, et réunissant à la constance et à l'instruction des vieux guerriers toute la vigueur d'une jeune armée.

» Voilà ce que le héros croit devoir faire pour rendre les frontières inviolables, pour tranquilliser les esprits les plus prompts à concevoir des alarmes, pour garantir la sécurité publique de toutes les atteintes du faux zèle, de l'impéritie et d'une malveillance perfide.

» Voilà ce que fait le père de ses sujets pour que ce grand bienfait exige le moins de sacrifices. »

dessein; les cohortes, selon l'orateur du sénat, devaient se livrer à des jeux militaires, comme à Sparte et à Rome; il était d'hygiène pour ces hommes de s'habituer au métier des armes, il fallait remercier l'empereur de cette sollicitude qui leur assurait de si grands avantages. Ainsi le sénat vota les trois bans, et la France fut organisée en légions et en cohortes, comme s'il ne s'agissait plus que d'établir de grandes tentes sur nos places publiques.

Un sentiment de tristesse se mêlait à ces violents préparatifs de conquête, les esprits railleurs se moquèrent des trois bans qui partageaient la vie de l'homme; on ne s'abordait plus qu'en se demandant « A quel ban appartenez-vous? » On fit paraître des gravures où le vieillard était jeté à l'arrière-ban des amours. Jamais l'esprit français ne se montra plus ouvertement pour censurer ce retour vers les levées en masse, et les malédictions des mères se mêlèrent plus d'une fois aux accents de cette gaieté française.

La tristesse était partout; on déplorait cet égarement de Napoléon, qui le poussait incessamment à des sacrifices nouveaux pour des conquêtes inutiles; des hommes, de l'argent, il en fallait, et le sénat servile s'était empressé d'accorder toutes les demandes; il y eut des caricatures placardées, et on lut, en caractères de sang, d'atroces paroles contre l'empereur. L'exécution du sénatus-consulte n'en eut pas moins son effet avec la promptitude du système administratif; on leva les cohortes, on les organisa, on vit les préfets à l'œuvre se hâter de satisfaire et de prévenir tous les désirs de Napoléon; les cohortes devaient se composer de 1,000 à 1,100 hommes avec une compagnie d'artillerie et deux pièces de 8, et tel fut le zèle des préfets que presque partout les cohortes furent d'un tiers plus nombreuses. Comme les officiers manquaient, on rappela la plupart de ceux qui avaient été destitués sous le consulat ou au commencement de l'empire pour leur opposition républicaine, et cette circonstance donna aux cohortes l'empreinte patriotique qui se manifesta lors de la conspiration Malet. Si les cohortes se composaient d'hommes braves, dévoués à la France, il y avait, parmi les officiers surtout, des amis de Moreau et de Pichegru, de nobles cœurs qui préféraient la démocratie aux constitutions de l'empire, les souvenirs de l'égalité républicaine aux décrets et aux formules des palais impériaux.

Ainsi la fatale et grandiose expédition qu'on allait entreprendre n'avait rien de populaire: à Paris surtout on croyait la guerre éter-

nelle; on savait que de graves remontrances étaient venues jusqu'aux oreilles de Napoléon, des mémoires lui étaient adressés chaque jour pour le détourner d'une expédition en Russie. Au conseil d'État même, elle trouva de l'opposition, et Fouché, de sa sénatorerie d'Aix en Provence, envoya une note contre cette campagne; on disait que M. de Talleyrand avait fait les mêmes observations, et les maréchaux les plus expérimentés s'étaient dessinés avec beaucoup de franchise; Masséna, alors en disgrâce, s'exprima avec l'énergique familiarité des jours de la république¹, et Masséna connaissait les Russes depuis qu'il avait battu Suwarow et Korsakoff. Il existe un mémoire de l'adjudant général Donnadieu qui parvint à l'empereur avant son départ pour la Russie; il lui parlait du péril d'une campagne où l'on ne trouverait que des landes et des déserts comme en Portugal. Napoléon ne tint compte de rien, il avait son but, il semblait dire à tous: « A Moscou, à Moscou! » et il y marchait par la fatalité; et nous tous ne la portons-nous pas au cœur? L'empereur n'aurait pas compris une autre destinée; il voulait écraser les Russes dans quelques-unes de ces grandes journées qui en avaient fini avec la Prusse et l'Autriche; l'ambition aveugle ne lui permettait plus de rien écouter; comme le Nabuchodonosor de l'Écriture, ses oreilles étaient insensibles comme l'or et l'airain; fallait-il une épouvantable catastrophe pour le rendre aux conditions de l'humanité? Si haut qu'il était il ne pouvait voir que le gigantesque panorama des guerres immenses comme son imagination et sa volonté. A ce moment rien ne l'arrête, les obstacles s'aplanissent, les précautions les plus vulgaires il les dédaigne; il brise même avec la Suède d'une manière brutale et il la pousse à se réunir avec la Russie, comme s'il n'avait pas assez d'obstacles à vaincre et d'ennemis à dompter!

C'est encore une des fatalités de la vie de Napoléon que cette rupture avec la Suède; la conduite de l'empereur envers le roi Charles XIII et Bernadotte ne pouvait se concevoir; une main inflexible le poussait à une inévitable rupture; l'invasion de la Poméranie suédoise était consommée; les troupes françaises s'étaient même emparées de l'île de Rugen, et le maréchal Davoust, toujours implacable exécu-

¹ « L'insensé! disait Masséna, il va conduire à six cents lieues des frontières de France l'élite des armées, la plus belle, la plus forte armée qu'un souverain ait jamais eue! et il ne sait pas ou il ne veut pas savoir qu'une nuit peut détruire son armée. »

teur des ordres de son maître, avait porté une division de l'armée française jusqu'aux extrémités de la Poméranie. Bernadotte en écrivit encore à Napoléon en conservant un ton de politesse respectueuse¹, mais avec une fermeté d'expressions capable de blesser profondément le génie conquérant que l'adulation avait accoutumé à une obéissance passive ; lorsque tout autour de l'empereur on faisait entendre des paroles abaissées, Bernadotte lui disait : « Que, quels que fussent les liens de cœur et d'intérêt qui unissaient la Suède à la France, elle ne subirait pas l'outrage que l'empereur lui faisait en s'emparant de la Poméranie suédoise ; le prince et le peuple combattaient plutôt jusqu'à la dernière extrémité. » Napoléon avait cité dans ses lettres Coriolan et les Volsques, allusion à la prise d'armes possible du prince royal ; Bernadotte répondit : « Qu'il n'était pas, lui, Coriolan, et que les Suédois ne seraient pas des Volsques ; seulement lui, Bernadotte, savait ce qu'il devait à la Suède, et ce qu'une brave nation se devait à elle-même. »

Dès lors Napoléon ne respecta plus rien à l'égard de la Suède ; sous divers prétextes, il fit saisir les bâtiments qui naviguaient sous ce pa-

Le prince royal de Suède à l'empereur Napoléon.

« Sire, les rapports qui viennent d'arriver portent qu'une division de votre armée, aux ordres du prince d'Eckmühl, a envahi le territoire de la Poméranie suédoise, dans la nuit du 26 au 27 janvier. Cette division a poursuivi sa marche, est entrée dans la capitale du duché, et s'est emparée de l'île de Rugen. Le roi attend que votre majesté fasse connaître les motifs qui ont pu la porter à agir d'une manière aussi contraire aux traités existants. Mes anciens rapports avec votre majesté m'autorisent à la supplier de ne pas tarder à faire connaître ces motifs, pour que je puisse donner au roi mon opinion sur le système politique que la Suède doit adopter désormais. L'outrage qui lui est fait si gratuitement est vivement senti par la nation, et doublement par moi, sire, qui suis chargé de l'honneur de la défendre. Si j'ai contribué à rendre la France triomphante, si j'ai constamment souhaité de la voir heureuse et respectée, il n'a jamais pu entrer dans ma pensée de lui sacrifier les intérêts, l'honneur et la nationalité du pays qui m'a adopté. Votre majesté, si bon juge dans les cas de ce genre, a déjà pénétré ma résolution. Peu jaloux de la gloire et de la puissance qui vous environnent, sire, je le suis beaucoup de ne pas être regardé comme vassal : votre majesté commande à la majeure partie de l'Europe ; mais sa domination ne s'étend pas jusqu'au pays où j'ai été appelé. Mon ambition se borne à le défendre et je le regarde comme le lot que la Providence m'a départi. L'effet que l'invasion dont je me plains a produit sur le peuple peut avoir des conséquences incalculables, et, quoique je ne sois pas Coriolan et que je ne commande pas à des Volsques, j'ai assez bonne opinion des Suédois pour vous assurer, sire, qu'ils sont capables de tout oser et de tout entreprendre pour venger des affronts qu'ils n'ont point provoqués, et pour conserver des droits auxquels ils tiennent peut-être autant qu'à leur existence. »

villon; dès qu'ils avaient été visités par les Anglais, l'empereur soutenait leur capture légitime: à Hambourg, à Stettin, toutes les marchandises suédoises furent confisquées, plus de cent navires saisis; M. d'Ohsson, ministre suédois à Paris, s'en plaint vainement à M. Maret; ses réclamations restent sans réponse¹; l'Autriche, avec sa sagacité habituelle, offre sa médiation pour calmer les différends qui peuvent blesser si fortement les intérêts de l'alliance: cette médiation est de part et d'autre repoussée. Si Napoléon reste implacable envers la Suède, Bernadotte demeure inflexible; il offre sa neutralité dans la lutte qui va s'engager entre la France et la Russie, à la condition expresse que la Poméranie entière lui sera restituée, et avec la Poméranie les bâtiments saisis soit à Hambourg, soit dans les ports de France. Dans une note adressée à M. de Niepperg, ministre autrichien à Stockholm, et dans une autre rédigée par M. d'Ohsson, à Paris, on renouvelle cette offre de neutralité; Napoléon ne veut rien entendre; il est blessé du ton que prend Bernadotte, l'empereur ne comprend pas d'arrangement possible tant que l'on n'a pas le front abaissé dans la poussière; c'est une des fautes de son orgueil; repoussée par Bonaparte dans sa médiation, dans sa neutralité, qu'avait à faire la Suède? Elle devait chercher appui dans l'alliance militaire de la Russie et sol-

¹ Le 20 mai 1812, M. d'Ohson, chargé d'affaires de Suède à Paris, s'exprimait ainsi dans une note remise à M. Maret: « Des vexations inouïes étaient exercées sur les bâtiments suédois par des corsaires français croisant sur les côtes pour les capturer. Afin d'y mettre ordre, on fit prendre celui nommé *le Mercure*, mis, par égard pour S. M. l'empereur, à la disposition du ministre de France, mais avec demandes réitérées de faire cesser ces désordres; on ne répondit que par l'enyahissement de la Poméranie. De nouvelles réclamations furent adressées de Stockholm les 4 et 7 février; elles ne parvinrent point, toute correspondance étant interceptée; de plus on fit à Hambourg la recherche des fonds qui s'y trouvaient pour le compte de la Suède; on vendit les bâtiments suédois dans les ports de Mecklembourg et à Dantzig; un plénipotentiaire envoyé en Poméranie fut repoussé; on y commit des déprédations; on arrêta les fonctionnaires publics suédois; on confisqua les navires de commerce au profit de la France, et l'on écrasa le pays d'impôts. Telle fut la conduite du gouvernement français, tandis que les Anglais ménageaient le cabotage suédois. Sa majesté ordonne donc au soussigné de déclarer officiellement à S. E. le duc de Bassano que le roi proteste formellement contre l'invasion française de la Poméranie, qu'il la considère comme une violation des traités entre les deux États, qu'il ne se regarde cependant pas comme en état de guerre avec la France, mais qu'il demande une explication franche, au défaut de laquelle il se croirait libéré de ses engagements et en état de neutralité vis-à-vis de la France et de l'Angleterre. Le roi désire pouvoir allier ses affections pour la France avec le maintien de l'indépendance du nord, et serait peiné d'être forcé de sacrifier son penchant aux intérêts de la patrie. »

liciter des subsides à Londres pour entrer finalement en lice contre Napoléon. Bernadotte s'y décida avec fermeté ; l'opinion du peuple suédois et du roi s'était prononcée depuis longtemps avec tant de fermeté que le prince royal n'aurait pu suivre une autre ligne : il fallait abdiquer ou se préparer aux batailles ; l'option ne fut pas d'une longue durée. Par cette disposition de la Suède, le flanc gauche de Napoléon était entièrement découvert ; Bernadotte et les Anglais pouvaient faire une diversion dans les provinces hanséatiques, et c'était un danger ¹.

A Constantinople, toutes les propositions de la France avaient aussi un mauvais résultat ; le général Andréossy, depuis longtemps habitué aux négociations, fin et discret comme l'école méridionale, aurait pu se faire comprendre du divan, à l'époque où la Porte ottomane avait toute son inquiétude vers la Russie. Mais l'influence de la France à Constantinople était perdue ; le temps n'était plus, comme sous Louis XIV, et même sous Louis XVI, où la France seule était écoutée au Bosphore ; la révolution française avait singulièrement changé les vieilles traditions. En Orient, la parole donnée est une chose sainte, inviolable, et en combien de circonstances

¹ On pouvait déjà depuis longtemps présumer la tournure de cette négociation ; elle marchait à une rupture.

Vers le mois de mars 1812 le baron d'Engerstroem, sur l'offre de médiation de l'Autriche, avait adressé au ministre autrichien, comte de Niepperg, une note où il était dit : « Que l'enlèvement de cent bâtiments suédois et l'invasion de la Poméranie justifiaient tous les engagements que la Suède aurait pu prendre avec les ennemis de la France ; que, répugnant pourtant à se prononcer contre elle, S. M. suédoise écouterait toutes les propositions conciliaires ; que si elle acquérait la conviction des armements de l'empereur Alexandre dans le but d'asservir l'Europe, elle n'hésiterait pas à combattre pour arrêter cette ambition ; mais que si la Russie n'armait que pour sa propre défense et n'obéissait qu'à une impérieuse nécessité, la Suède ne balancerait pas à défendre les intérêts du Nord ; qu'une guerre entreprise pour reconquérir la Finlande n'était nullement dans les intérêts de la Suède et lui occasionnerait des dépenses qu'elle n'était pas en état de supporter ; que même le succès n'en balancerait point les dangers tant à l'égard de l'Angleterre, qui brûlerait ses ports, que vis-à-vis de la Russie qui tôt ou tard s'en vengerait. Si donc la France veut admettre la neutralité armée de la Suède et restituer la Poméranie, le roi accepte la médiation de l'Autriche et de la Russie. Persuadée que les préparatifs de l'empereur Alexandre sont purement défensifs et dans l'unique vue de préparer à son empire cette même neutralité armée, S. M. désire l'établir de concert avec la Russie et s'engage à faire tous ses efforts pour qu'une rupture n'ait pas lieu avant qu'on ait pu réunir à cet effet les plénipotentiaires suédois, français, autrichien et russe, afin de terminer le différend existant entre le Nord et la France. »

n'avait-on pas trahi la foi jurée, témoin l'expédition d'Égypte, et les stipulations consenties par Napoléon dans les entrevues de Tilsitt et d'Erfurth? En toutes circonstances, Napoléon avait abandonné la Porte, et Andréossy ne put rien connaître des délibérations secrètes qui amenèrent la paix entre la Russie et le divan. L'ambassadeur ne se douta pas du rapprochement inévitable entre les deux cours de Constantinople et de Saint-Pétersbourg; sa mission, toute d'informations et de renseignements, fut médiocre en résultats; sa correspondance aux affaires étrangères constate qu'il ne sut même que tardivement la marche des négociations russes et ottomanes et la prochaine conclusion d'un traité: il annonce bien une trêve, défavorable à la Russie qui a besoin d'en finir; mais la paix surprit la légation, et l'ambassadeur lui-même; le général Andréossy se fait encore des illusions sur la possibilité d'un traité avec la Porte, ou peut-être n'ose-t-il pas tout dire parce qu'il craint de blesser le caractère de Napoléon et de l'irriter contre lui.

Telle est en effet la susceptibilité presque nerveuse du génie qui conduit les destinées de la France: il ne veut pas être contrarié; il faut plutôt répondre à ses idées que lui dire les faits, il croit qu'on le sert mieux à mesure que l'on entre dans l'unité aveugle de sa direction, et c'est ce qui fait auprès de lui la fortune de M. Maret, le mime de ses idées; on doit lui plaire, s'il le faut, même en lui disant des mensonges, et c'est souvent ce qui retient la vérité dans la bouche de ses ambassadeurs: tout le monde n'aime pas à braver des colères.

Napoléon reste pourtant maître de deux traités, l'un avec la Prusse, l'autre avec l'Autriche, les deux puissances qui doivent seconder la campagne: par ses ordres, M. Maret en hâta l'exécution; une correspondance est engagée avec MM. de Hardenberg et de Metternich: les volontés de Napoléon doivent être exécutées avec promptitude, car la campagne presse; des masses de troupes, nourries et logées aux frais des habitants, passent incessamment à travers la Prusse, et les commissaires des guerres font des réquisitions en vivres et en chevaux. Non-seulement on s'empare des points fortifiés, mais encore la Prusse est occupée par les Français; le commandant militaire à Berlin est le général Durutte; en pleine paix la capitale est au pouvoir de l'étranger; le roi n'est plus à Potsdam, il s'est réfugié à Breslau pour échapper à cette honte. Plusieurs généraux prussiens se

sont séparés du traité humiliant souscrit avec la France ; Blücher et Gneisenau ont brisé leur épée plutôt que de servir l'étranger ; beaucoup d'officiers ont suivi cet exemple d'honneur et de patriotisme dont le signal est donné par les sociétés secrètes, qui considèrent Frédéric-Guillaume comme captif. L'humiliation est au comble, et cependant les ordres de Napoléon sont exécutés avec une docilité exemplaire ; M. de Hardenberg s'abdique pour ne plus être que l'intendant de Napoléon ; l'homme diplomatique devient une espèce de commissaire de guerre ou de fournisseur ; les généraux Kleist et d'York sont mis sous les ordres du maréchal Macdonald, noble et digne chef, qui tâche de faire oublier aux officiers prussiens leur position abaissée. Le roi a presque abdiqué le pouvoir ; la partie forte de l'armée s'est retirée dans ses foyers ; les incertains seuls restent sous les armes.

A Vienne, les ordres sont aussi précis : le corps mobilisé sous le prince de Schwartzenberg est une véritable troupe d'élite, avec une artillerie formidable ; l'Autriche ne veut rien risquer : composer une armée n'est rien pour cette monarchie à grandes ressources ; elle se réserve par ce moyen toutes les chances de l'avenir. M. de Metternich ne donne au prince de Schwartzenberg que 35,000 hommes, il peut en mobiliser 100,000 au premier signal : situation parfaitement appréciée à Londres et à Saint-Pétersbourg ; on ne croit pas à la sincérité de l'alliance avec Napoléon ; c'est un provisoire, une attente, une armée d'observation ; qu'il arrive un revers, et l'Autriche se portera comme puissance neutre et médiatrice armée. A Saint-Pétersbourg, des opinions motivées expriment parfairement l'avenir de l'Autriche ; tel est l'avis du duc de Serra-Capriola, diplomate napolitain, qui, sans fonctions avouées, exerce la plus haute influence en Russie : selon lui, l'Autriche sortira de sa position fausse dans un terme très-prochain, son alliance avec la France n'est pas naturelle, et tout cabinet dans une telle situation s'en affranchit à la première ouverture. Une dépêche de Vienne, à Londres, indique la résolution inévitable que prendra, dans l'avenir, le cabinet de M. de Metternich ; on donne même des conseils sur la résistance que doit opposer la Russie à l'invasion des Français : selon cet agent, « celui qui persiste à combattre Napoléon doit vaincre ; il faut beaucoup résister et rarement traiter. » Il suffit donc de bien connaître l'Europe pour en conclure que les alliances des gouvernements doivent échapper à Napoléon.

léon dès le premier revers ; il marche sur un sol brûlant, il heurte les cabinets et les peuples¹.

A Paris, les traités avec la Prusse et l'Autriche sont communiqués au sénat ; pour rassurer l'opinion publique, on veut montrer que toute l'Europe marche avec Napoléon contre l'empire russe : lui seul ne s'aventure pas ; c'est une croisade dans laquelle les deux races franque et germanique vont s'élancer sur les Slaves ; c'est pour Napoléon comme la vieille guerre de Charlemagne contre les Saxons, racontée par les chroniques de Fulde et de Saint-Bertin. M. Maret, dans le sénat, expose la diplomatie française avec la phraséologie accoutumée. « Le succès est certain, la justice est pour la cause de Napoléon, le vengeur des principes. » Le traité d'Utrecht est cité à satié par M. Maret ; éternel souvenir qui déguise la pensée de l'empereur : on ne prend plus la peine, dans ces communications, de démontrer la vérité au sénat ; tout se résume en un langage de convention ; on y parle de la liberté des mers, de la dignité du pavillon,

¹ Voici l'extrait d'une dépêche du commandeur Russo qui me paraît d'une grande sagacité ; elle juge les événements.

« Il paraît certain que la cour de Vienne ne demeurera pas simple spectatrice des événements qui se préparent, car on voit ses efforts pour éteindre la dette nationale ; aussi espère-t-on ici qu'elle agira mieux qu'elle ne l'a fait encore ; les mesures prises sont parfaites. Le nouveau ministre a une âme de fer, chose presque miraculeuse dans ces temps de pusillanimité universelle. S'il réussit et que le Nord agisse avec vigueur, l'équilibre se rétablira et l'Europe peut encore être sauvée ; mais si l'on en vient aux mains, il ne faut pas opérer légèrement. L'ennemi a pris pour axiome cette maxime de Machiavel : une guerre courte et forte ; on doit lui en opposer une longue et fine, de petits corps, mais nombreux, point de batailles ; harceler ses troupes, épuiser son argent et sa patience. C'est ainsi qu'en agissent les Espagnols et leurs affaires vont bien. Mais le plan de campagne arrêté et suivi avec fermeté doit, en évitant de se compromettre, avoir pour principal objet d'enlever à l'ennemi ses vivres et ses convois, toutes ses ressources. Il faut donc qu'une forte armée principale lui oppose successivement des positions respectables et soit secondée par des corps de réserve ; il faut fatiguer l'ennemi, le ruiner en détail, le désespérer, telle est ici l'opinion des militaires les plus distingués ; un bon plan, disent-ils, est facile à exécuter, et l'on doit trouver aisément une tête et un cœur capables de le faire réussir. *Celui qui persistera vaincra.* Telle doit être la maxime de tout souverain opposé à un adversaire qui possède de la sagacité et qui emploie des moyens supérieurs à sa véritable puissance. Songez que Napoléon dégarnit aujourd'hui l'Espagne pour marcher sur vous, et que des 300,000 hommes qui composent l'effectif de ses troupes, d'après un rapport exact du commencement de mars dernier, il pourrait vous attaquer avec 400,000 hommes. Pensez-y sérieusement ; autant de prudence que de fermeté, car il vous faut un succès décisif pour vous assurer un cabinet qui désire et n'ose s'unir à vous. »

du système continental , et pour réaliser ces idées vagues , une armée innombrable s'ébranle et bientôt elle s'élancera sur le Niémen.

Aussi la tristesse est-elle partout dans les esprits; si le sénat adulateur exagère la grandeur du dessein , le peuple en est inquiet ; ce ne sont pas seulement les sacrifices que son empereur lui impose qui excitent en lui cette fatale préoccupation, c'est surtout l'aspect de l'expédition en elle-même ; on se rappelait Prussisch-Eylau , Essling ; à quoi la victoire a-t-elle tenu ? et maintenant ce n'était plus seulement à trois cents lieues de la capitale de l'empire que le champ de bataille serait choisi; on attaquait une nation qui n'avait de limites qu'aux murailles de la Chine. Des caricatures pouvaient railler le czar , les soldats russes roides et guindés , c'était affaire de police ; on savait la bravoure de ces soldats , ils avaient plus d'une fois croisé le fer avec la garde , à Prussisch-Eylau , à Friedland : comment l'empereur s'engageait-il dans une si périlleuse campagne , et reverrait-il jamais sa capitale ? En jouant un si gros jeu , il pouvait perdre la couronne ; le prestige pouvait tomber. Les partis à peine calmés avaient-ils renoncé à toutes leurs espérances ? Les journaux anglais publiaient déjà de fatales prophéties sur la campagne ; le général Lauriston , ambassadeur à Saint-Pétersbourg , avait envoyé copie d'un mémoire du commandeur Russo où toutes les chances d'une expédition en Russie étaient résumées , et il y en avait de malheureuses. Chacun prenait la carte de ce gigantesque empire ; on en suivait les routes ville par ville , et partout un grand saisissement venait au cœur.

Chaque fois que Napoléon quittait Paris , son premier soin était d'organiser l'administration publique , de manière à ce qu'aucun des ressorts ne fût embarrassé ; il l'avait fait ainsi lors de la campagne d'Italie couronnée par Marengo ; en 1805, lorsqu'il partit pour Austerlitz ; dans la campagne de Prusse de 1806 , et dans sa dernière guerre avec l'Autriche en 1809 ; alors il avait laissé des pleins pouvoirs pour le gouvernement , et cette dernière fois même il avait couru risque d'une conjuration préparée par les intrigues de Fouché , de Murat , et l'esprit républicain du sénat. Lorsque l'expédition de Russie était résolue , Fouché n'avait plus de portefeuille ; il était remplacé à la police par un homme de dévouement aveugle et sur lequel l'empereur pouvait compter ; Savary ne conspirerait jamais contre son idole ; il serait l'ennemi implacable de toute conjuration contre son souverain ; en quelque lieu qu'il planterait ses aigles , Napoléon saurait tout ;

chaque jour un rapport écrit de la main de Savary l'informerait des principaux faits et des mouvements de l'opinion; il n'y avait à craindre que trop de zèle, un service trop dévoué. C'est en ce sens que Napoléon s'exprima quand Savary prit congé de lui : « Point de rigueur inutile; faites-vous aimer plutôt que craindre. » Ce conseil était difficile à suivre, car il fallait imprimer une grande énergie à l'administration de l'empire. Le général Clarke, ministre de la guerre, était également un homme sûr et ferme, et qui inspirait une extrême confiance dans les moyens de gouvernement; l'empereur n'avait qu'à se louer de lui depuis qu'il tenait le portefeuille; on avait fort apprécié sa correspondance. L'intérieur était aux mains de M. de Montalivet, qui devait s'entendre avec le général Savary pour l'administration des départements; les autres ministres n'avaient que des spécialités. En tête de tous, l'empereur plaçait Cambacérès; il le savait dévoué, avec une certaine tempérance de volonté, susceptible d'arrêter les excès de zèle des ministres tels que Clarke et Savary; en temps calme, Cambacérès était un homme précieux; aux époques de troubles nul choix n'eût été plus mauvais. Le conseil des ministres dut se réunir tous les jours, sous la présidence de l'archichancelier qui recevait directement les ordres de l'empereur. Marie-Louise, qui devait suivre son glorieux époux jusqu'à Dresde, ne reçut aucun pouvoir politique; l'idée de régence n'était point venue alors, on était trop fort pour cela; compagne attentive de Napoléon dans son voyage en Allemagne, Marie-Louise devait embellir la cour plénière que l'empereur se proposait de tenir à Dresde, où le ban des souverains était convoqué.

Lorsque tout fut ainsi arrêté, Napoléon présida deux fois le conseil d'État, recommandant aux ministres de maintenir dans un bon degré d'enthousiasme l'esprit de Paris; son langage semblait s'empreindre d'un ton d'inspiration et de solennité; il ne parlait plus que par sentences : « Il allait dompter Alexandre; deux batailles gagnées, et il serait à Saint-Pétersbourg et à Moscou, là il dicterait la paix; son absence serait de trois mois à peine, et la guerre limitée. » Il recommandait aux fonctionnaires leur devoir : « Qu'on ne craigne pas de m'importuner; des correspondances, s'il le faut, tous les jours. » A Clarke, il dit de faire activer les levées d'hommes, l'organisation des cohortes; à Savary, il demanda des bulletins journaliers de l'esprit de Paris. « Du zèle, beaucoup de zèle, messieurs, et dans trois mois je vous apporte la paix. »

Le 9 mai, à cinq heures du matin, un roulement de voitures se fit entendre dans la cour du palais de Saint-Cloud ; il y avait de grands équipages, toute la maison de l'empereur et de l'impératrice partait ; les officiers d'ordonnance, les pages, les préfets du palais, tout cela pèle-mêle dans des voitures de cour ; et le *Moniteur* du lendemain annonça que LL. MM. l'empereur et l'impératrice Marie-Louise avaient quitté Paris pour un voyage en Allemagne. C'est ainsi que Napoléon faisait à chaque campagne ; on n'aurait plus de ses nouvelles qu'à la première victoire !

CHAPITRE XI.

SÉJOUR A DRESDE, NÉGOCIATIONS.

Dresde. — La cour plénière des rois. — Napoléon. — Marie-Louise. — François II. — L'impératrice d'Autriche. — Le roi de Prusse. — Caractère et activité de Napoléon. — Ses rapports avec les cabinets. — Préparatifs militaires à Dresde. — Organisation du corps diplomatique. — Dernière démarche pour la paix. — Préparatifs d'Alexandre. — Ses rapports de cabinet. — Traité avec la Suède et Bernadotte. — Suite et développement des négociations avec l'Angleterre. — Préliminaires signés avec la Turquie. — Négociations avec les cortès espagnoles. — L'armée russe.

Mai et juin 1812.

Dresde, la ville coquette d'Allemagne, se paraît comme un jour de fête ; une vive et joyeuse agitation se manifestait sur les bords de l'Elbe où se jouent avec candeur les étudiants et les jeunes filles aux cheveux cendrés de Wilsdruff ou de Frederichstadt. Depuis la porte de Dohna jusqu'à la verte prairie de l'Osterwise, du faubourg de Pirna jusqu'aux portes noire et blanche de Neustadt, tout se ressentait d'une activité inaccoutumée ; le beau palais Marcollini, avec ses jardins fleuris, son superbe parc ; ses pièces d'eau où se baignent les cygnes¹, ses galeries des écoles italienne et allemande, attendaient des hôtes d'une puissante illustration, et, parmi eux tous, l'empereur des Français, le protecteur de la confédération du Rhin. Là, autour de lui, devait se grouper un royal cortège : François II, qui venait visiter son gendre, avec l'impératrice, fille de l'archiduc Ferdinand, du nom de Marie-Louise, comme la jeune femme de Napoléon².

¹ J'ai vu Dresde, et nulle ville d'Allemagne ne m'a laissé une plus vive impression de joie ; j'ai visité toutes les portes par lesquelles Napoléon sortit pour repousser les armées innombrables des alliés en 1813. C'est un de ses merveilleux faits d'armes.

² François II avait été marié trois fois.

On ignorait encore si le roi de Prusse quitterait Breslau pour venir saluer l'empereur à Dresde ; on s'en souciait peu de part et d'autre ; Napoléon , dans les caprices de sa toute-puissance , avait déclaré qu'il ne tenait pas à voir le roi de Prusse , et le petit-neveu de Frédéric II avait le rouge au front en songeant aux tristes destinées de la patrie allemande ; il vint pourtant , sur les instances de l'empereur François II.

Les rois de Bavière , de Wurtemberg , les grands-ducs de la confédération , Jérôme qui régnait en Westphalie , princes , archiducs , tous saluèrent chez le roi de Saxe le chef puissant ¹ de la coalition qui se formait contre la Russie. Le temps était beau comme à la fin d'un printemps d'Allemagne ; on se promettait des fêtes dans ce délicieux palais Marcollini , que le roi de Saxe avait si noblement embelli : pittoresques palais que ces résidences des princes d'Allemagne à Wurtzbourg , à Stuttgart , Carlsruhe et Munich !

Le grand empereur , parti de Saint-Cloud à l'aurore du 9 mai , dans ses voitures de cour attelées de huit chevaux avec toute la pompe impériale , avait le même jour couché à Châlons dans l'hôtel de la pré-

¹ Voici le récit de M. de Beausset sur ce voyage :

« LL. MM. partirent de Saint-Cloud à cinq heures et demie du matin (le 9 mai) et furent coucher à Châlons , à l'hôtel de la préfecture ; le lendemain à Metz , le 12 à Mayence au palais impérial. Le soir même le prince primat fut reçu par LL. MM. qui , le lendemain 13 , furent dîner chez lui à Aschaffembourg et coucher à Wurtzbourg , chez le grand-duc : elles avaient traversé Francfort où les habitants et toutes les autorités leur firent une brillante réception. Le soir même de son arrivée à Wurtzbourg , Napoléon reçut la visite du roi de Wurtemberg et du grand-duc de Bade. Le 16 , LL. MM. arrivèrent à dix heures du soir à Dresde , après avoir trouvé à Freyberg le roi de Saxe , qui était venu au-devant d'elles. Dans la journée du 17 , arrivèrent l'empereur et l'impératrice d'Autriche. Ce jour même la reine de Westphalie et le grand-duc de Wurtzbourg se rendirent à Dresde. Le 26 , ce fut le roi de Prusse , et le 27 , le prince royal de Prusse. Un jour les cours réunies dînaient chez lui , et le lendemain chez le roi de Saxe. L'impératrice Marie-Louise devait tenir le même état de maison pendant le séjour qu'elle devait aller faire à Prague. Une partie du beau service en vermeil dont la ville de Paris avait fait présent à l'occasion du mariage avait été apportée.

» J'abrége toutes les cérémonies d'étiquette , elles sont les mêmes dans toutes les cours ; grands dîners , grands cercles , grandes illuminations , quelques promenades en voiture , de longues stations dans de grands salons. L'empereur et l'impératrice d'Autriche partirent le 29 pour Prague , Napoléon le même jour pour l'armée , le roi de Prusse et le prince royal étaient partis la veille pour retourner à Berlin... L'impératrice Marie-Louise resta encore quelques jours à Dresde , pour laisser le temps nécessaire à sa réception à Prague. »

fecture, somptueusement préparé pour recevoir le souverain. Le 10 il était à Metz, dont il visitait les fortifications ; la Moselle avait pour préfet le comte de Vaublanc, souvenir de la législative : Napoléon daigna l'entretenir de ses desseins, ils avaient pour horizon le monde ; l'empire s'étendait si loin, que Metz était devenue une place abandonnée, une frontière du second ordre ; les limites du Rhin n'étaient plus qu'un souvenir de la république, on parlait maintenant de l'Elbe, de l'Oder, de la Vistule et du Niémen ; le grand fleuve que Louis XIV avait traversé n'était plus qu'un point intermédiaire. A Mayence, Napoléon et Marie-Louise vinrent habiter le palais impérial, ancienne résidence archiépiscopale ; Napoléon aimait Mayence, parce qu'elle lui reproduisait le souvenir de Charlemagne ; c'était la ville des empereurs et des archevêques : au Rhin commencèrent les visites des princes d'Allemagne qui vinrent féliciter leur protecteur ; le grand-duc de Wurtemberg s'empessa de le recevoir par un hommage public ; il était parmi les dévoués de Napoléon ; oncle de Marie-Louise, il bâsa avec respect la main de celle qu'il considérait comme sa suzeraine. On traversa Francfort sous les arcs de triomphe, sans s'y arrêter ; Napoléon n'aimait pas les villes de banque et de commerce, et il savait que Francfort souffrait par suite du système continental. Dans le palais de Wurtzbourg, résidence du grand-duc, Napoléon reçut le roi de Wurtemberg et le grand-duc de Bade¹. Le vieux roi de Saxe accourut même à quelques lieues de Dresde pour faire les honneurs de son palais ; et dès que Napoléon y fut installé, lui seul commanda en souverain, Frédéric-Auguste ne fut plus que son grand chambellan, son échanson ou connétable, selon le devoir féodal, ainsi qu'il est écrit aux assises de Jérusalem.

Là s'ouvrit dès lors une cour plénière de rois² ; François II et

¹ Napoléon lui annonça qu'il allait mettre la Pologne à cheval.

² C'est à Dresde que commence la correspondance militaire :

Napoléon au major général.

« Dresde, le 21 mai 1812.

» Mon cousin, faites connaître au duc d'Elchingen que la saison des opérations allant commencer, il est nécessaire qu'il pousse la tête de son infanterie sur Osterode, et que sa cavalerie s'approche également de cette place, car il est probable que vers le 1^{er} juin, il recevra ordre de porter son quartier général à Osterode.

» NAPOLÉON. »

Au même.

« Dresde, le 21 mai 1812.

» Mon cousin, envoyez l'ordre au duc de Bellune de faire relever à Spandau les

l'impératrice d'Autriche furent admis dans les intimités de famille ; Napoléon apporta une certaine coquetterie à bien accueillir le père de Marie-Louise, l'impératrice d'Autriche, et les archiducs qui les avaient suivis à Dresde ; mais son coup d'œil exercé s'aperçut bientôt qu'il y avait dans le cœur, dans l'attitude de ces princes autrichiens, un sentiment de fierté résignée ; ils baissaient la tête, mais le cœur

bataillons de marche qui s'y trouvent par un bataillon de Wurtzbourg et par un bataillon de la division du général Partouneaux. Il donnera à ce régiment une demi-batterie d'artillerie prise sur celle attachée à la division Partouneaux, de sorte que le général Merle se trouve avoir 1,300 hommes et une demi-batterie pour s'assurer de la position importante de Spandau.

» Le duc de Bellune fera venir les différents bataillons de marche à Berlin ; il en passera lui-même la revue, et dirigera tout ce qui appartient au premier, au deuxième et au troisième corps sur Marienwerder, d'où chaque détachement joindra son régiment. Tout ce qui appartient au 4^e corps sera dirigé sur Plock. Faites connaître au duc de Bellune qu'il est nécessaire qu'une partie des deux bataillons que je mets à Spandau entre dans la citadelle pour faire le service, et qu'on procède à l'armement. Il faut qu'un commissaire des guerres et un officier de santé soient envoyés dans cette place ; faites donner les ordres en conséquence. Tout cela doit se faire sans parler. Si l'on demande la raison de cet armement, on doit répondre que l'importance de cette place exige qu'elle soit mise à l'abri de tout événement et d'une descente des Anglais. Recommandez au général Merle de donner à dîner aux officiers prussiens et d'être fort honnête avec eux.

» NAPOLÉON. »

Berthier au prince de Schwartzenberg.

« Dresde, le 26 mai 1812.

» M. le prince de Schwartzenberg, S. M. ordonne que vous ayez une police secrète pour connaître les mouvements de l'armée. Je vous ferai solder les dépenses que vous serez dans le cas de faire pour cet objet, s'il y en avait d'extraordinaires. En attendant S. M. a ordonné que vous fussiez porté sur l'état des dépenses secrètes pour 12,000 francs par mois, somme accordée pour le même objet dans les différents corps d'armée.

» Signé : ALEXANDRE. »

Au même.

« Dresde, le 26 mai 1812.

» M. le prince de Schwartzenberg, S. M. ordonne que vous annonciez à Lemberg l'arrivée de cent mille hommes, comme devant se joindre à votre corps pour entrer en Volhynie, et former une grosse armée. Faites des dispositions de cantonnement en conséquence : donnez des ordres pour les vivres, et faites tout ce qui est d'usage en pareille circonstance pour le faire croire à l'ennemi.

» Signé : ALEXANDRE. »

Au même.

« Dresde, le 26 mai 1812.

» M. le prince de Schwartzenberg, S. M. ordonne que vous écriviez au command-

était haut. Napoléon comblait l'impératrice d'Autriche de prévenances, il savait qu'elle ne l'aimait pas ; si cette noble princesse fut polie, remplie de grâce, elle garda toujours un sentiment de dignité ; elle sut tenir sa place au milieu de ces hommages enivrants qui s'élevaient vers la puissance. François II fit des concessions à son gendre, l'impératrice, jamais ; Napoléon fut obligé de faire auprès d'elle le *petit Narbonne*, comme il aimait à le dire ; il fut galant jusqu'à l'affection. Je remarquerai une fois encore que dans cette longue lutte de l'Europe contre l'empire français, ce furent les femmes surtout qui protestèrent avec le plus d'énergie contre l'abaissement de leur peuple et de leur couronne ; les impératrices de Russie et d'Autriche, la reine Louise de Prusse, conservèrent leur dignité, quand tout autour d'elles était abaissement. C'est que les femmes éprouvent plus vivement les outrages qui tiennent aux nuances délicates de l'âme et du cœur ; elles ont plus d'entraînes.

Dans cette entrevue de Dresde, toute germanique, Marie-Louise, la jeune femme de Napoléon, la mère du roi de Rome, témoigna sa

dant dans la Transylvanie qu'il fasse courir le bruit de l'arrivée de beaucoup de troupes, ayant pour but de couper l'armée russe de Moldavie.

» *Signé : ALEXANDRE.* »

Au même.

« Dresde, le 26 mai 1812.

» M. le prince de Schwartzenberg, S. M. a ordonné que votre corps d'armée prendrait le titre de *premier corps d'armée d'Autriche*. Le but de l'empereur, en choisissant cette dénomination, est de faire présumer à l'ennemi qu'il y a plusieurs corps d'armée autrichiens, et que ceux de la Galicie et de la Transylvanie sont destinés à prendre l'offensive. Il est nécessaire que vous fassiez courir des bruits qui accré-ditent cette opinion.

» *Signé : ALEXANDRE.* »

Circulaire aux commandants de corps d'armée.

« Dresde, le 27 mai 1812.

» L'empereur ordonne que vous prescriviez à MM. les généraux de division de passer le 4 juin une revue de leurs divisions. Ils s'assureront que les armes sont en bon état, que chaque soldat est pourvu de cinquante cartouches et de trois pierres à fusil. Les commandants d'armée visiteront les caissons et s'assureront qu'ils sont en bon état et qu'il n'y a point de munitions avariées. S. M. ne veut point que dans les corps d'armée on imprime aucun ordre du jour, aucune proclamation, et son intention est qu'on ne cesse point de tenir un langage pacifique. Toutefois on aura soin de ne laisser passer au delà des avant-postes personne qui ne soit muni d'un passe-port du duc de Bassano ; mais on laissera entrer tous les voyageurs ou courriers qui se présenteront, en ayant soin de les interroger, et on les fera accompagner au quartier général de S. M.

» *Signé : ALEXANDRE.* »

joie presque enfantine de se retrouver dans cette Allemagne dont le souvenir mélancolique reste au cœur de toutes les jeunes filles comme les fleurs bleues des prairies de l'Elbe et de l'Elster ; toujours guindée à la cour de France, Marie-Louise, expressive, caressante envers tous, fut pleine de tendresse pour le père qui, dans les mœurs pures de la race de Habsbourg, est le véritable protecteur de la famille ; elle put parler la langue de la patrie ; à peine, en France, osait-elle dire quelques mots allemands, dans la crainte de déplaire à la nation et à l'empereur ; et Marie-Louise parlait disgracieusement français : on causa de Vienne, de Schoenbrunn, des jours d'enfance et de cette éducation des filles allemandes, si naïves et si douces. Marie-Louise devait suivre ses parents à Prague, où elle séjournerait, tenant rang d'impératrice, selon la coutume de France, les archiducs se groupant autour d'elle. Charles, toujours admirateur de Napoléon, vint le saluer comme le génie dont il suivait le vol audacieux depuis les guerres d'Italie ; l'archiduc était si capable d'apprécier la haute tactique de l'empereur ! Les autres archiducs conservaient plus de ménagement, je dirai même de fierté, dans leurs rapports avec Napoléon ; ils restaient polis et respectueux, avec le sentiment profond des droits et des devoirs de leur maison souveraine ; ils ne croyaient pas que tout fût perdu pour l'Autriche dans les destins de l'avenir ; le vasselage ne leur convenait pas à eux, Jean et Reynier, descendants de ceux dont il est écrit de si grandes choses aux chroniques du XIII^e siècle.

Le souverain qui arriva le dernier à Dresde fut le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, qu'accompagnait le prince royal ; quelque chose de triste et de grave se peignait sur sa figure ; il portait le deuil de Louise, l'épouse chérie de son cœur ; un long crêpe pendait à son chapeau, qui conservait les formes et les modes de Frédéric le Grand ; importuné d'abord de la présence du roi de Prusse, Napoléon s'y résigna bientôt. Le prince royal portait le deuil aussi d'une mère adorée ; depuis deux ans elle n'était plus, cette noble femme, mais elle avait laissé des traces si profondes dans tous les cœurs allemands que le deuil était alors comme un drapeau de résistance ; l'Allemagne tout entière n'était-elle pas en pleurs ? n'était-elle pas veuve de sa liberté et de son indépendance de nation ? Le vêtement noir du roi de Prusse était donc comme le symbole de l'état abaisse de la patrie.

Un triste intérêt se rattachait au roi de Prusse, on lui serrait la main secrètement, car il avait bien souffert pour la cause commune,

pour la nationalité allemande ; on entourait le prince royal, jeune homme à l'esprit ferme et prompt, qui plus tard devait apprendre l'art militaire dans de grandes batailles ; l'impératrice d'Autriche surtout lui montra le plus vif intérêt en lui parlant de Louise, et le fils pleurait à ce souvenir. Dans les imaginations de l'Allemagne, une femme souvent symbolise les idées politiques ; on se rattache à une vierge malheureuse, à une chaste épouse persécutée, comme à l'idéalisme de la souffrance ; le duc de Brunswick-OEls n'avait-il pas créé les hussards de la Mort, aux cottes de mailles tissées des ossements des sépulcres ? Le deuil prolongé du roi de Prusse n'était-il pas pour rappeler au peuple qu'il n'y avait plus de Germanie ?

Au milieu de cette cour plénière où les rois venaient lui rendre hommage, Napoléon s'enivrait de tout l'encens qui s'élevait en longs tourbillons autour de lui ; on ne voyait à Dresde que la majesté impériale et royale sur son trône resplendissant d'or ; dans le palais Marcollini, ce n'était pas le roi de Saxe qui recevait Napoléon, mais Napoléon qui daignait admettre Frédéric-Auguste à sa table, à ses banquets. L'empereur eut souvent là des façons étranges ; on aurait dit qu'il se plaisait à abaisser ces rois, qui traînaient cependant assez bas leurs fronts dans la poussière ; il n'y avait plus de diadèmes, de sceptres : les monarques faisaient antichambre devant le glorieux parvenu, qui leur faisait sentir à tous la pesanteur de son sceptre : « Un témoin oculaire raconte qu'un jour l'huissier de cabinet annonça les rois de Bavière et de Wurtemberg, et Napoléon dit impatiemment : « Faites attendre, » et le mot fut entendu. Cette manière méprisante de traiter, ce qui portait couronne, laissa de fortes empreintes ; la force victorieuse ne donne pas le droit de blesser les âmes que la destinée a secouées. Il resta au cœur de ces rois de profonds ressentiments. Napoléon ne gardait pas assez de convenance avec tous ; il outrageait trop ; et la munificence de ses dons ne réparait pas l'injure qu'il avait faite. Plus d'un prince ou d'un homme d'État lui fit expier ces audiences du palais Marcollini.

Infatigable, Napoléon passait des distractions aux affaires ; son séjour à Dresde n'avait pas seulement pour but cette cour plénière où son amour-propre, pleinement satisfait, accueillait les souverains et les monarques en vassaux. C'est de ce palais, sous les larges ombrages de ses kiosques, au bruit de ses cascades murmurantes, au battement des ailes des cygnes, que Napoléon réglait le mouvement si compli-

qué de cette grande masse d'hommes s'élançant sur les déserts de l'ancienne Scythie. Deux soins préoccupaient spécialement Napoléon à Dresde ; s'il faisait attendre les rois dans son antichambre, s'il les appelait à ses pieds pour recevoir leur hommage, sa vaste pensée s'étendait sur des objets plus graves, sur des satisfactions moins puériles ; ce corps de fer suffisait à tout. Le voici maintenant à l'œuvre : d'une main il organise son armée, fixe la marche des maréchaux ; de l'autre, il suit avec une indicible activité les dernières négociations diplomatiques. C'est un spectacle admirable que la formation si prompte, si ferme, des différents corps qui doivent composer l'armée d'expédition dirigée contre la Russie ! Il ne s'agit plus seulement de 130 à 150,000 hommes, nombre que n'excéderent jamais les armées conduites par Napoléon en personne sur les plus vastes champs de bataille : ici l'effectif, réglé d'après un état du ministère de la guerre, porte un total d'infanterie de plus de 390,000 baïonnettes avec une cavalerie de 750 escadrons¹. C'est donc avec près de 500,000 hommes, cent dix-sept mille chevaux, artillerie et bagages compris, et treize cent soixante-douze bouches à feu, que Napoléon prépare sa campagne.

On doit remarquer, comme un témoignage de cette puissance d'esprit, de cette forte organisation qui caractérise l'œuvre fédérale de l'empereur, que la grande majorité des troupes qu'il conduit ne sont point françaises : sous la tente, on parle mille langues ; il y a des régiments suisses, croates, wurtembergeois, italiens, westphaliens, saxons,

¹ Napoléon menait avec lui en Russie :

60,000 Polonais,
20,000 Saxons,
30,000 Autrichiens,
30,000 Bavarois,
22,000 Prussiens,
20,000 Westphaliens,
8,000 Wurtembergeois,
8,000 Badois,
4,000 hommes de Darmstadt,
2,000 de Gotha et de Weymar,
5,000 de Wurtzbourg et de la Franconie,
5,000 du Mecklembourg, Nassau et autres petits princes,
20,000 Italiens et Napolitains,
4,000 Espagnols et Portugais,
10,000 Suisses,
<u>250,000 Français,</u>
<u>498,000</u>

badois, bavarois, autrichiens, prussiens, napolitains, polonais, et ces mille régiments sous un même drapeau, se groupent, s'entendent entre eux avec unité et correspondent intimement. L'histoire doit également rendre hommage à l'activité et à la précision des ordres donnés par le maréchal Berthier, chef d'état-major général ; l'organisation est une aptitude qui lui est propre ; Berthier comprend et exécute à merveille les pensées de l'empereur, qui le place encore à la tête de l'état-major de cette gigantesque expédition. Il faut lui passer ce ridicule titre princier d'*Alexandre* dont tous les ordres sont signés, car tout est devenu prince et gentilhomme.

Le premier corps, confié au maréchal Davoust¹, est une armée tout entière ; il compte plus de 68,000 hommes, groupés en cinq divisions sous les ordres des noms célèbres dans les vieilles campagnes, Morand, Friant, Gudin, Dessaix et Compans : tous dataient leurs

¹ *Tableau des maréchaux et généraux commandant les corps d'armée et les divisions de l'armée de l'expédition de Russie.*

1^{er} Corps d'infanterie commandé par le maréchal Davoust.

- 1^{re} division, général Morand.
- 2^e — général Friant.
- 3^e — général Gudin.
- 4^e — général Compans.

2^e Corps commandé par le maréchal Oudinot.

- 6^e division, général Legrand.
- 8^e — général Verdier.
- 9^e — général Merle.

3^e Corps commandé par le maréchal Ney.

- 10^e division, général Ledru.
- 11^e — général Razout.
- 25^e — général Marchand.

4^e Corps commandé par le prince Eugène.

- Garde royale italienne, général Lecchi.
- 13^e division, général Delzons.
- 14^e — général Broussier.
- 15^e — général Pino.

5^e Corps commandé par le prince Poniatowski.

- 16^e division, général Zayonscheck.
- 17^e — général Dombrowski.
- 18^e — général Kaminiecki.

6^e Corps commandé par le lieutenant général Gouvion-Saint-Cyr.

- 19^e division, général Deroy.
- 20^e — général de Wrède.

services de l'Italie et de l'Égypte. Le second corps, moins considérable, car il n'avait que trois divisions, comptait un peu plus de 34,000 hommes et était donné au maréchal Oudinot, se séparant ainsi des vieux grenadiers d'élite qui avaient partagé sa gloire, pour commander en chef un corps de la grande armée. Oudinot avait sous ses ordres une division étrangère, quatre régiments suisses et un de Croates, bons tirailleurs. Le maréchal Ney menait aussi trois divisions, dont l'une tout entière de Wurtembergeois; on confond, on mêle les nationalités afin d'imprimer l'esprit uniforme des manœuvres françaises aux troupes de la confédération. Eugène, le vice-roi d'Italie, conduit les sujets que Napoléon lui a confiés; la garde royale italienne compose une division; elle a quitté Milan et ses grands quartiers de la cathédrale; si dans le corps de Ney on parle allemand,

7^e Corps commandé par le lieutenant général Reynier.

21^e division, général Lecoq.

22^e — général Funk.

32^e — général Durutte *.

8^e Corps commandé par le lieutenant général Vandamme.

23^e division, général Tharreau.

24^e — général d'Ochs.

9^e Corps commandé par le maréchal Victor.

12^e division, général Partouneaux.

26^e — général Daendels.

28^e — général Girard.

10^e Corps commandé par le maréchal Macdonald.

7^e division, général Grandjean,

27^e — général Grawert **.

34^e division d'infanterie commandée par je général Loison, elle ne fit partie d'aucun corps d'armée.

Corps autrichien commandé par le prince de Schwartzenberg.

Division d'infanterie de l'aile droite, général Trautenberg.

— d'infanterie du centre, général Bianchi.

— d'infanterie de l'aile gauche, général Siegenthal.

Cavalerie, général Frimont.

Garde impériale sous les ordres immédiats de Napoléon.

Jeune garde sous le maréchal Mortier.

1^{re} division d'infanterie, général Delaborde.

* Le corps du général Durutte formait la troisième division du corps de réserve, aux ordres du duc de Castiglione. (État de situation officiel de la grande armée au commencement de juin 1812.) (F. W.)

** Il y avait une seconde division prussienne. C'était celle du général Kleist. — Elles se trouvaient sous les ordres du duc d'York, et formaient, avec la division française Grandjean, le 10^e corps. (État de situation déjà cité.) (F. W.)

dans celui d'Eugène la belle langue italienne domine les causeries du soir sous la tente. Oudinot compte pour généraux divisionnaires les noms des vieilles campagnes, Legrand, Verdier, Merle; Ney voit sous ses drapeaux les divisionnaires Marchand, Ledru et Razout; c'est le général Lecchi qui commande la garde royale italienne; trois brigades sont confiées à Broussier, et une division magnifique au général Pino, l'un des plus remarquables tacticiens qu'ait produits l'Italie.

Voici maintenant les Polonais; ils conservent leur noble nationalité sous le prince de Poniatowski; l'armée polonaise s'élève seule à près de 40,000 hommes. Le brave et sévère Gouyon-Saint-Cyr conduit les Bavarois, groupés dans le 6^e corps sous les généraux Deroy et de Wrède. Reynier, de l'armée d'Égypte, guide les Saxons, et l'impitoyable Vandamme les Westphaliens. Le maréchal Victor, mène 30,000 hommes, étrange mélange de Français, d'Allemands et de Polonais. Curieux assemblage que le corps de Macdonald, formé en majorité de Prussiens et d'Allemands! trois régiments polonais sont aussi dans ses rangs, ainsi que deux légions portugaise et espagnole.

2^e division d'infanterie, général Roguet.

Vieille garde.

3^e division, maréchal Lefèvre.

Cavalerie de la garde, maréchal Bessières.

Réserve d'artillerie de la garde, général Sorbier.

Division de la Vistule (infanterie), général Claparède.

(Réunie à la jeune garde.)

Cavalerie commandée par Murat.

1^{er} Corps de cavalerie commandé par le lieutenant général Nansouty.

1^{re} division (cavalerie légère), général Bruyère.

1^{re} division (cuirassiers), général Saint-Germain.

3^e division (cuirassiers), général Valence.

2^e Corps de cavalerie commandé par le lieutenant général Montbrun.

2^e division (cavalerie légère), général Sébastiani.

2^e division (cuirassiers), général Wathier.

4^e division (cuirassiers), général Defrance.

3^e Corps de cavalerie commandé par le lieutenant général Grouchy.

3^e division (cavalerie légère), général Chastel.

3^e division (cuirassiers), général Doumerc.

6^e division (dragons), général Lahousaye.

4^e Corps de cavalerie commandé par le lieutenant général Latour-Maubourg.

4^e division (cavalerie légère), général Rosinski.

7^e division (dragons), général Lorge.

Le corps autrichien et les Polonais du prince Poniatowski conservaient seuls leur nationalité ; l'armée de Schwartzenberg , formée de trois divisions d'élite, marche sous les lieutenants généraux Trautenberg, Bianchi et Siegenthal ; la cavalerie est conduite par le général de Frimont , devenu célèbre depuis. Napoléon , se réservant la direction de sa garde , en avait fait comme le noble résumé de ces magnifiques corps en marche sur le Niémen. En entrant en campagne , la garde, augmentée de plusieurs divisions, s'élevait à 35,000 hommes, déjà partagés en vieille, moyenne et jeune garde ; deux régiments de Polonais , soldats éprouvés dont les services dataient des jours de la république, venaient d'y être incorporés ; la garde avait alors à sa tête les maréchaux Lefebvre, Bessières et Duroc; Sorbier en conduisait l'artillerie : au général Claparède était confiée la division polonaise réunie.

Bientôt va se déployer la belle et fringante cavalerie ! Murat la conduit : imaginez 60,000 hommes groupés sous les ordres du chef le plus aventureux , du guerrier le plus chevaleresque , dont les aigrettes flottent au vent, comme un héros de théâtre. Cette immense cavalerie est divisée en quatre corps ; le premier , conduit par Nansouty, compte les deux divisions de cuirassiers aux casques reluisants, à la latte flamboyante ; Valence et Saint-Germain sont à leur tête , tous parfaitement montés des beaux produits du Mecklembourg ; huit régiments de cavalerie légère, composés de jeunes hommes, sur des chevaux d'une plus faible encolure, obéissent au général Bruyère. Le deuxième corps de cavalerie compte à sa tête Montbrun ; ce sont encore des cuirassiers , colosses de bronze , qui suivent les généraux Wathier et Defrance ; six régiments de cavalerie légère marchent derrière Sébastiani, officier brillant à la tête d'une troupe si brillante elle-même, chasseurs , hussards, lanciers. Grouchy mène les dragons de Lahoussaye, au bel uniforme vert, aux épaulettes de laine rouge , les cuirassiers Doumerc et les hussards de Chastel. Enfin le quatrième corps de cavalerie , sous Latour-Maubourg , compte huit régiments de dragons du général Lorge , et les lanciers polonais de Rosinski : digne et noble Latour-Maubourg , ton nom restera aussi célèbre que le souvenir de nos grandes journées !

Toutes ces masses , parfaitement organisées sous l'impulsion d'un seul homme , se sont mises en mouvement au signal de Napoléon à Dresde; l'empereur connaît tous les corps, en apprécie tous les chefs : rien n'est omis , artillerie , génie , équipages de ponts ; ses ordres

trouvent partout obéissance. Les convois sont organisés en bataillons ; il y a des troupes d'ouvriers, de travailleurs ; des longues files de bœufs conduisent des parcs, des charrettes à la comtoise, légères et bien montées ; les boulanger sont partagés par divisions ; les magasins organisés partout, des approvisionnements recueillis ; jamais précautions plus multipliées n'avaient été prises pour l'organisation des corps expéditionnaires. Un seul homme dirige et conduit ces merveilleuses opérations avec la puissante intelligence qui le caractérise ; les états militaires, les cartes, sont sur sa table, il les feuille sans cesse ; rien n'échappe à cette activité, et son cabinet suffit à peine pour traduire et transmettre ses ordres dans les diverses parties de l'Allemagne.

Tout espoir est donc perdu pour la paix ? Est-ce un secret pressentiment sur l'issue de cette campagne qui lui fait souhaiter un dernier arrangement avec Alexandre ? Avait-il au cœur une pensée de fatalité, ou bien n'est-ce qu'un moyen de pénétrer et de démorraliser le cabinet russe ? Napoléon se décide à de nouvelles démarches auprès du czar, le général Lauriston est encore à Saint-Pétersbourg, comme le prince Kourakin à Paris, mais Lauriston ne peut plus rien ; il est sans pouvoirs. Ce n'est pas M. de Caulincourt que Napoléon envoie auprès d'Alexandre, il le sait trop partisan de la paix et du système russe ; l'intermédiaire qu'il choisit pour cette mission c'est M. de Narbonne ; depuis deux ans il s'est pris d'un grand engouement pour M. de Narbonne ; il le croit propre à tout, à faire campagne, à suivre une négociation diplomatique ; M. de Narbonne l'a séduit, et il espère qu'un homme de haute aristocratie sera bien accueilli à Wilna parmi les aides de camp de l'empereur ; il pourra pénétrer dans les intimités du czar, tout voir, tout écouter ; nulle porte ne lui sera fermée, à lui homme de vieille souche, car M. de Narbonne peut lutter avec la grande noblesse de Moscou.

Ce choix avait néanmoins de grands inconvénients ; M. de Narbonne, esprit léger, superficiel, épiciurien, élevé dans les idées de l'ancienne cour, pourrait-il parfaitement comprendre la tendance et le véritable caractère du cabinet de Saint-Pétersbourg ? L'habileté diplomatique n'était point dans l'éducation de M. de Narbonne, gentilhomme spirituel, suranné, résument les affaires dans l'étiquette. Néanmoins, il faut lui rendre cette justice, que tout en échouant dans ses ouvertures pour la paix, M. de Narbonne apprécia d'une manière

assez juste la résolution d'Alexandre ; il résuma parfaitement les résistances passives que rencontrerait une campagne en Russie ; il avait trouvé l'empereur Alexandre dans une noble résignation, décidé à pousser à bout la résistance à toute expédition militaire qui pénétrerait dans l'empire moscovite ; sans jactance et sans faiblesse aussi, il pousserait la résistance jusqu'à sa dernière expression. Napoléon s'était fait une idée fausse du caractère russe, en pensant que par une marche rapide vers Moscou et Saint-Pétersbourg, il pourrait imposer des conditions à l'empereur Alexandre ; telle ne fut pas l'opinion de M. de Narbonne ; partout il avait vu l'aspect d'une guerre nationale et d'une résignation à tous les sacrifices ; sa conversation verbale avec Napoléon fut surtout remarquable sous ce point de vue. Les dépêches du cabinet constatent qu'il n'hésita pas un seul moment à déclarer que la paix était impossible, dans les conditions où les deux empires s'étaient respectivement placés.

C'était d'ailleurs servir les idées de Napoléon qui brûlait d'engager fortement la querelle, et d'en finir par les merveilles d'une campagne conçue sur de fabuleuses proportions ; il se complaisait à l'aspect d'une expédition gigantesque à la manière d'Alexandre le Macédonien, de Gengis-Kan ou de Mahomet, véritable conception orientale comme il les aimait, lui, le génie aux vastes études. L'empereur se complaisait à remuer les peuples et des armées plus grandes que des peuples ; il avait fait tout pour l'organisation militaire de l'empire, son activité infatigable avait produit cet amalgame de nationalités, de drapeaux, cette coalition de vingt princes divers sous son sceptre à lui le roi des rois, comme Agamemnon. Mais comment espérer qu'il conserverait, sous sa main, au premier revers, ces mêmes troupes obéissant aux prestiges de ses victoires ? Les Allemands allaient-ils de grand cœur sous ses drapeaux lorsqu'ils savaient leur patrie opprimée, le paysan arraché à sa charrue, les champs ravagés comme au temps des barbares ? De Berlin à Lemberg, on ne voyait que les drapeaux à l'aigle ombrageant les villes soumises et les campagnes désolées.

Tandis que Napoléon au milieu de sa gloire, entouré de ses prodiges, appliquait son esprit organisateur à l'invasion de la Russie, le czar Alexandre préparait silencieusement les éléments d'une ferme et noble résistance. Le système de guerre conçu et arrêté dans le conseil de Saint-Pétersbourg se rattachait au développement des forces militaires de l'empire telles que je les ai déjà discutées, forces consi-

dérables et parfaitement disciplinées, conduites d'après un bon plan de campagne qui serait confié à un général habile et fort. Le czar, le père commun de la patrie, devait invoquer l'esprit religieux, pour exciter les peuples à une lutte contre les envahisseurs de la terre des anciens Slaves : à l'invasion d'une puissante armée il fallait opposer une guerre nationale. Le choix d'Alexandre, longtemps médité, tomba sur le comte Barclay de Tolly, ministre de la guerre, le tacticien le plus habile qu'on pût opposer à Napoléon ; Barclay de Tolly, par sa position dans le cabinet, connaissait toutes les ressources de l'armée¹ ; on tiendrait Kutusoff en réserve, pour le moment où l'esprit russe se réveillerait avec les antiques souvenirs, tandis que l'armée de Moldavie, sous l'amiral Tschichakoff, opérerait sur les flancs de l'ennemi.

Le vaste empire russe s'émut bientôt de cette patriotique croisade ; on annonça la guerre contre les Français avec tout l'héroïsme de la patrie ; on présenta les soldats de Napoléon comme des impies, des hommes sans foi ni religion. L'élan fut général, on fit des dons volontaires ; de nobles boyards offrirent des régiments entiers ; les femmes mêmes armèrent et équipèrent de grandes compagnies².

Forces réelles de l'armée russe en campagne.

Infanterie,	181,000	hommes.
Cavalerie régulière,	41,600	
	222,600	
Troupes irrégulières,	19,000	
		Total général. 241,600

La garnison de Riga, celle de Dunabourg et le corps en observation à Mozir, qui renforcèrent l'armée russe, ne sont point compris dans ce tableau.

² Voici un exemple du dévouement des dames russes :

Lettre de la grande-ducasse Catherine Paulowna (sœur de l'empereur Alexandre) au ministre de l'intérieur.

« Au moment où tout sujet russe est poussé par son amour pour la patrie et par son dévouement pour le monarque à faire avec zèle les plus grands sacrifices ; au moment où, pour repousser l'ennemi et assurer le salut de l'État, il est nécessaire de faire les plus grands efforts de toute espèce, je n'ai pu résister au désir ardent de prendre une part active dans les mesures nécessaires pour augmenter nos ressources militaires.

» Après m'être adressée à S. M. I., mon bien-aimé frère et seigneur, pour obtenir sa permission et son approbation, j'ai à demander votre assistance pour me mettre à même d'exécuter le dessein que m'ont inspiré le zèle qui m'anime pour l'honneur

Depuis l'extrémité des murailles de la Chine jusqu'à Wilna, tout fut en mouvement, les hordes de cosaques agitèrent leurs lances ; les Tatars, les Baskirs quittèrent leurs steppes sauvages pour s'opposer à l'invasion française ; ce fut quelque chose de grand et de barbare tout à la fois, les lumières de la civilisation et l'énergie des populations primitives ; les images de saint Serge furent promenées dans les vastes cathédrales et les grosses cloches de Moscou et de Nowogorod annoncèrent qu'il fallait saisir le glaive pour la défense de la vieille Russie ; on excita la haine contre les Français, à ce point que la persécution s'étendit aux familles d'institution et de commerce établies dans l'intérieur de la Russie.

Ainsi se montrait l'esprit national ! le cabinet de Saint-Pétersbourg était trop habile pour ne pas chercher aussi les moyens de résistance dans la diplomatie, son aptitude particulière ; ses hommes d'État étaient influents en Europe. Du côté de l'Asie on était en pleine paix ; la Perse, suffisamment comprimée, ne donnait plus d'inquiétude ; la Russie n'avait plus ce poids sur la poitrine, comme l'avait dit Pozzo di Borgo ; Alexandre porta naturellement ses vues vers l'Angleterre, car c'était pour rompre le système continental et reprendre le commerce avec elle que la Russie faisait cette prise d'armes : l'Angleterre devait lui en savoir gré et le reconnaître par des subsides. La négociation était ici simple, naturelle ; la Russie venait en aide à la cause britannique, rien de plus conséquent que le cabinet de Londres lui offrit des subsides, sous l'engagement formel qu'on ne s'arrangerait avec Napoléon que de concert par un commun traité. Cette clause devenue la base de toutes transactions ultérieures, on négocia très-activement

et la prospérité de notre chère patrie et mon attachement sans bornes pour son monarque.

» Mon désir est, en conséquence, de lever sur mes biens héréditaires un certain nombre de guerriers, auxquels je donnerai des règlements séparés, et que j'armerai et maintiendrai à mes dépens. (Ici viennent les règlements qu'on aura à observer pour lever ce corps, qui consistera en 1,200 hommes et formera un régiment séparé.)

» Je n'ai aucun doute que ; d'après les instructions que vous donnerez, cette conscription ne réussisse complètement, et que ceux qui seront ainsi choisis pour défendre leur religion et leur pays ne soient bientôt à même, par leur zèle, d'égaler les plus vieux guerriers.

» Je suis sincèrement, etc.

» KATÉRINA. »

Réponse de l'empereur, de sa propre main.

« J'accepte cette offre avec la plus vive reconnaissance. »

sous l'influence de lord Castlereagh, et la signature du traité d'alliance ne fut retardée que pour déterminer la quotité des subsides. En attendant l'arrivée de lord Cathcart, ambassadeur désigné pour Saint-Pétersbourg, tous les ports russes furent ouverts à la marine anglaise et à son commerce; les deux États entrèrent dans les plus intimes relations¹, on se communiqua les pensées communes. Dans toutes les crises européennes la Russie et l'Angleterre doivent s'entendre tôt ou tard, parce que ces cabinets, positifs dans leurs intérêts et dans leurs stipulations, se craignent, se pénètrent l'un l'autre; ils aiment mieux se réunir pour se partager les dépouilles que de se tromper pour se combattre ensuite et perdre le butin.

Comme gage de sa bonne amitié, l'Angleterre se porta sur-le-champ

¹ Les traités définitifs et ratifiés sont de deux mois plus tard, mais la négociation date de janvier 1812.

Traité de paix entre la Grande-Bretagne et la Russie.

« 1. Il y aura entre S. M. l'empereur de toutes les Russies et S. M. le roi des royaumes-unis de la Grande-Bretagne et d'Irlande, leurs héritiers et successeurs, et entre leurs royaumes et leurs sujets respectifs, une paix solide, sincère et inviolable, de manière que dès ce moment il y aura fin à tout sujet de désagrément qui peut avoir existé entre eux.

» 2. Les relations d'amitié et de commerce entre les deux pays seront rétablies des deux côtés sur le pied des nations les plus favorisées.

» 3. Si, en conséquence du rétablissement de la paix et du bon accord entre les deux pays, il arrivait qu'un pouvoir quelconque fit la guerre à S. M. I. ou à S. M. B., les deux hautes parties contractantes s'engagent à se supporter mutuellement pour l'existence et la sécurité de leurs États respectifs.

» 4. Les deux hautes parties contractantes se réservent le pouvoir d'établir aussitôt que possible un arrangement convenable sur tout ce qui peut avoir rapport à leurs intérêts éventuels, commerciaux ou politiques.

» 5. Le présent traité sera ratifié par les deux parties contractantes, et les ratifications échangées dans six semaines, ou plus tôt s'il est possible.

» Fait à Orebro, le 6 (18) juillet 1812.

» Signé: SUCHTELEN,

» PAUL, baron D'ESTERHAZY,

» EDWARD THORNTON. »

« Après avoir suffisamment examiné les articles du présent traité de paix, nous l'avons approuvé, et nous le confirmons à présent, et le ratifions de la manière la plus solennelle, par ces présentes, dans toute son étendue, promettant, pour nous et pour nos successeurs, d'observer et d'exécuter inviolablement tout ce qui a été exprimé et répété dans ledit traité de paix. En foi de quoi, nous avons signé de notre propre main cette ratification impériale, et y avons fixé le sceau de notre empire.

» Fait à Kamenroi-Ostrow, le 1^{er} août 1812, et la douzième année de notre règne.

» Signé: ALEXANDRE.

» Contre-signé: comte DE ROMANOFF. »

médiatrice pour mettre un terme à la guerre qui séparait le divan de la Russie : j'ai dit que le général Andréossy avait entièrement échoué dans sa négociation ; la France avait perdu tout crédit auprès du sultan ; elle s'était si souvent jouée de la foi promise ! Tout fut conduit à Constantinople par la Russie et l'Angleterre avec une admirable activité. La France n'inspirait plus aucune confiance, Napoléon avait trop tergiversé avec le divan ; l'ancienne politique des Bourbons, si fidèles aux alliances, était abandonnée depuis 1789 ; le général Andréossy ignora même qu'un armistice avait secrètement rapproché la Russie et la Porte sous la médiation de l'Angleterre, et il ne connut que très-imparfairement les négociations qui devaient amener le traité définitif.

Ce traité fut délibéré et conclu au moment même où l'empereur Napoléon préparait ses plans à Dresde ; la date est de deux mois postérieure, mais tout était fini avant la signature officielle et l'échange des ratifications. Ce fut aux bons offices de l'Angleterre que cette paix dut être attribuée ; le principe conquérant, exprimé par Napoléon, était redouté en Europe, et voilà pourquoi la Russie et l'Angleterre se rapprochaient si intimement. Toutes les fois qu'un État sort des formes générales des sociétés qui l'entourent, il se condamne nécessairement ou à conquérir ou à s'annuler : chose curieuse à remarquer dans l'histoire, presque toujours sur les questions d'Orient la Russie et l'Angleterre s'entendent ; et pourquoi cela ? c'est qu'elles ont un besoin commun d'arbitrage pour régler les conquêtes que l'avenir leur réserve ; et, dans cette négociation, je le répète, la France révolutionnaire, comme la France conquérante, devait être également repoussée. Avant d'être admis à traiter, il faut admettre vous-même les conditions de vie des autres gouvernements ; la diplomatie ne se fait pas avec des bavardages et des propagandes : si vous êtes un feu qui dévore, on vous repousse comme l'incendie. Ce fut un grand résultat militaire pour la Russie que la signature d'un traité avec la Porte¹ ; il rendait

¹ Je dois faire la même observation sur la date de ce traité qui est signé quarante-cinq jours après la rupture avec Napoléon, mais par le fait il est antérieur.

Traité entre la Russie et la Turquie.

« 1. Il y aura paix et amitié entre les deux puissances, et les deux parties contractantes feront tous leurs efforts pour éviter ce qui pourrait occasionner des hostilités entre leurs sujets.

» 2. Il sera accordé une amnistie générale et entière aux sujets des deux parties

disponibles 80,000 hommes de bonnes troupes pouvant tomber sur le flanc de Napoléon au milieu même de la campagne.

Les négociations avec la Suède étaient aussi poussées avec une grande activité ; la Russie avait un très-grave intérêt à s'assurer immédiatement cette alliance ; les premiers actes de la diplomatie lui avaient révélé un fait immense pour elle, c'est que tout espoir de rapprochement était rompu entre Bernadotte et Napoléon. La diplomatie française avait parlé un langage hautain, blessant, dans ses propositions à une nation fière et brave ; Bernadotte avait répondu sur le même ton. Dès ce moment, il fut bien prouvé qu'un traité pouvait se conclure entre l'Angleterre, la Russie et la Suède contre Napoléon ; les seules difficultés seraient relatives aux subsides et aux questions territoriales, qui présentaient quelques sujets de doute relativement à la Suède : la Russie venait tout récemment de conquérir la Finlande, et cette possession d'un beau territoire devait être l'objet

contractantes qui ont pris part aux opérations de la guerre contre l'intérêt de leurs souverains respectifs.

» 3. Tous les traités précédents seront exécutés, à l'exception des articles qui seront changés par le présent traité.

» 4. Par le 1^{er} article des préliminaires, il est convenu que la rivière le Pruth, dès son entrée dans la Moldavie jusqu'à ce qu'elle se jette dans le Danube depuis ce point de jonction jusqu'au Kild, et de là à la mer, formera les limites des deux empires, l'embouchure de cette rivière étant commune aux deux États. Les petites îles qui avant la guerre étaient inhabitées, et qui sont près de la rive gauche du Danube, continueront à être inhabitées, et il ne sera élevé aucunes fortifications sur lesdites îles.

» D'un autre côté la Porte ottomane abandonne à la Russie toutes les provinces, forteresses, villes, etc., situées sur la rive gauche du Pruth, et le milieu de cette rivière sera la limite entre les deux empires. Les vaisseaux marchands des deux nations pourront naviguer sur le Danube dans tout son cours ; mais les vaisseaux de guerre russe ne pourront pas naviguer au delà du Pruth.

» 5. S. M. I. de toutes les Russies restitue à la Porte ottomane le territoire de la Moldavie sur la rive droite du Pruth, ainsi que la grande et petite Valachie. Les habitants de ces provinces seront exempts de toute espèce de contributions pendant l'espace de deux ans, et elles seront fixées en proportion du territoire actuel de la Moldavie.

» 6. Les limites du côté de l'Asie demeurent les mêmes qu'elles étaient avant la guerre.

» 7. Les habitants mahométans des provinces cédées à la Russie, et les naturels des autres parties, qui, par une suite de la guerre, sont maintenant en Russie, pourront revenir, dans l'espace de dix-huit mois, en Turquie, avec leurs propriétés. Les chrétiens des provinces cédées à la Turquie pourront retourner en Russie dans le même espace de temps, sans être molestés.

» 8. La Porte ottomane accorde un pardon général et une amnistie aux Serviens,

ou d'une restitution, ou d'une compensation, si l'on voulait entraîner Bernadotte ; la Suède ne pouvait entrer dans un traité intime avec la Russie, sans être indemnisée ; le cabinet de Saint-Pétersbourg lui offrit la possession de la Norvège qui l'arondissait parfaitement ; la Norvège appartenait au Danemarck qui était entièrement soumis à la politique de la France, on n'avait pas à la ménager ; la compensation fut admise, et tandis que Napoléon refusait la restitution de la Poméranie suédoise, la Russie s'engagea sur deux points : 1^o donner à la Suède une bonne colonie ; 2^o lui assurer la possession de la Norvège. A cette condition, un traité d'alliance offensive et défensive fut conclu ; Bernadotte entrait dans les intérêts russes ; si Napoléon lui écrivait des paroles implacables ou imprudentes, Alexandre, au contraire, s'adressait au prince royal de Suède dans des termes affectueux ; il désirait vivement une entrevue personnelle, avant même la guerre, dans une ville commune.

Ainsi parfaitement posé en Europe, Bernadotte hésitait néanmoins à rompre avec la France ; c'est ce qui le détermina à écrire directe-

qui ne seront sous aucun prétexte et en aucune manière molestés pour leurs actions. Les forteresses, nouvellement construites dans cette province, seront démolies comme inutiles, et la Sublime Porte mettra des garnisons dans les anciennes places fortifiées. Mais, afin que ces garnisons ne puissent enfreindre en aucune manière les droits du peuple servien, la Sublime Porte accorde à la nation servienne les mêmes avantages qu'à ses sujets des îles de l'Archipel et des autres districts, et pour faire partager à la nation servienne les effets de sa magnanimité, lui laisse l'administration intérieure de ses affaires, en fixant elle-même ses contributions qu'elle payera, et qui seront réglées, ainsi que les autres affaires, de concert avec la nation.

» 9. Tous les prisonniers de guerre, de quelque sexe qu'ils soient, seront rendus des deux côtés sans exception.

» 10. Toutes les demandes et affaires des sujets des deux parties contractantes, qui ont été suspendues en conséquence de la guerre, seront, après la signature de la paix, examinées de nouveau, et jugées conformément aux lois.

» 11. Les troupes russes évacueront les provinces, forteresses et villes restituées dans l'espace de trois mois, à compter du jour de la ratification du présent traité, et jusqu'à cette époque elles seront pourvues des choses nécessaires comme auparavant.

» 12. Les deux parties contractantes s'engagent à exécuter les traités de commerce existants.

» 13. La Porte ottomane s'engage à proposer sa médiation auprès de la Perse pour rétablir la paix entre cette puissance et la Russie.

» 14. Tous actes d'hostilités qui pourraient avoir lieu après la ratification du présent traité seront considérés comme non avenus.

(Suivent deux articles de protocole.)

ment à Bonaparte pour lui offrir sa propre médiation dans la querelle engagée avec le czar Alexandre ; Bernadotte parlait à Napoléon du noble sang qui allait être versé dans une expédition sans but : « pourquoi ne pas se rapprocher ? la paix générale ne viendrait-elle pas consoler les peuples de tant de guerres ? » Loin de reconnaître ce que pouvait avoir d'utile une telle offre de médiation, Napoléon ne vit que l'audace du vassal parlant un langage d'égalité à lui, l'empereur ! il en fut profondément blessé : « Quoi ! Bernadotte avait la vanité de se poser en médiateur ! de le traiter d'égal, de lui donner des avis, des conseils en politique ! cela ne pouvait être. »

L'empereur ne répondit donc que par de la colère aux propositions de la Suède ; Bernadotte avait offert la paix ou sa médiation, et Bonaparte s'écria : « Le misérable ! il me donne des conseils ! il veut me faire la loi ! il m'ose proposer une infamie ! un homme qui tient tout de ma bonté ! quelle ingratITUDE ! » Puis, se promenant à grands pas, il laissait par intervalles échapper ces paroles : « Je devais m'y attendre ! il a toujours tout sacrifié à ses intérêts, c'est le même homme qui, pendant son court ministère, a tenté la résurrection des infâmes jacobins ! quand il n'espérait que dans le désordre, il s'est opposé au 18 brumaire ! c'est lui qui a conspiré dans l'Ouest contre le rétablissement de la justice et de la religion ! son envieuse et perfide inaction n'a-t-elle pas déjà trahi l'armée française à Auerstadt ! que de fois, par égard pour Joseph, j'ai pardonné à ses intrigues et dissimulé ses fautes ! pourtant, je l'ai fait général en chef, maréchal, duc, prince, et roi enfin ! mais que font à un ingrat tant de bienfaits, et le pardon de tant d'injures ! Depuis un siècle, si la Suède, à demi dévorée par la Russie, existe encore indépendante, c'est grâce à l'appui de la France ; mais il n'importe. Il faut à Bernadotte le baptême de l'ancienne aristocratie ! un baptême de sang, et de sang français ! et vous allez voir que, pour satisfaire son envie et son ambition, il va trahir à la fois et son ancienne et sa nouvelle patrie. »

C'était ici de la folie plutôt que de la politique ; Napoléon alors se permettait tout : et ces fureurs déclamatoires déterminèrent tout à fait le prince royal de Suède à signer immédiatement le traité d'alliance intime et défensive avec l'empereur Alexandre, qui lui proposa de tout ratifier prochainement dans une entrevue militaire et politique ; le czar était aise de consulter Bernadotte sur l'état des esprits en France, sur la composition de l'armée de Napoléon et ensuite sur un

plan de résistance. L'entrevue, fixée dans la ville d'Abo, fut renvoyée à la fin de juin ; en attendant, Bernadotte recevait les subsides du cabinet britannique qui l'attachait à la coalition : Angleterre, Suède et Russie durent simultanément intervenir dans la cause commune ; s'il y eut d'abord quelques oppositions relatives à la Norvège, l'Angleterre était alors trop séparée du Danemark pour faire de longues difficultés sur l'acceptation de cette clause ; les Danois n'étaient que les vassaux de l'empire de Napoléon ; on leur faisait payer cette fidélité par la perte de la Norvège ; une clause secrète cédait la Guadeloupe comme nouvelle indemnité à la Suède. Tous ces traités ne furent rendus publics qu'à des époques postérieures ¹.

Une alliance frappa plus vivement les esprits ; Alexandre reconnut les cortès espagnoles ; il dut paraître étrange qu'à une si lontaine distance, de l'extrémité des colonnes d'Hercule à Saint-Pétersbourg, deux gouvernements pussent ainsi s'entendre : en ce qui touche le système politique, que pouvait-il y avoir de commun entre le pouvoir absolu du czar et les cortès nées de la souveraineté du peuple, signataires de la constitution de 1812 ? Deux motifs déterminèrent la

Traité de paix entre la Suède et l'Angleterre.

« Au nom de la très-sainte et indivisible Trinité.

» S. M. le roi de Suède, et S. M. le roi du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, également animés du désir de rétablir les anciennes relations d'amitié et d'intelligence entre les deux couronnes, ont nommé à cet effet, etc.

» Art. 1^{er}. Il y aura entre LL. MM. le roi de Suède et le roi du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, leurs héritiers et successeurs, et entre leurs sujets, royaumes et États respectifs, une paix vraie, ferme et inviolable, et une parfaite union et amitié ; en sorte que de ce moment tout sujet de méintelligence qui peut avoir existé entre eux est considéré comme entièrement cessé et anéanti.

» 2. Les relations d'amitié et de commerce entre les deux pays seront rétablies sur le même pied qu'elles existaient le 1^{er} janvier 1791 ; et tous traités et conventions subsistant entre les deux États à cette époque sont considérés comme renouvelés et confirmés, et sont en effet renouvelés et confirmés par le présent traité.

» 3. Si, en conséquence de la présente pacification et du rétablissement de la bonne intelligence entre les deux pays, aucune puissance fait la guerre à la Suède, S. M. le roi du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande s'engage à prendre des mesures, de concert avec S. M. le roi de Suède, pour la sécurité et l'indépendance de ses États.

» 4. Le présent traité sera ratifié par les deux parties contractantes, et les ratifications échangées dans six semaines, ou plus tôt, si faire se peut.

» Fait à Orebro, le 18 juillet 1812.

» Signé : baron d'ENGERSTREM.

» baron de WETTERSTEDT.

» ÉDOUARD THORNTON. »

Russie à la signature de ce traité ; le premier, dominant tous les autres, fut la nécessité de multiplier, autant que possible, les adversaires de Napoléon : on faisait la guerre ; tout ce qui pouvait blesser l'ennemi devait être favorisé ; partout on citait, comme un bel exemple, les guérillas espagnoles, la résistance des cités, la persévération de leur patriotisme, modèle de tout acte noble et puissant : l'Espagne était une terre glorieuse dont on invoquait les efforts et les souvenirs ; on ne s'exprimait sur elle qu'avec un religieux sentiment ; on disait partout : « Voilà un peuple digne et fier ; il nous enseigne à secouer le joug de Napoléon ! » Reconnaître une telle nation, c'était donner un modèle et un encouragement au patriotisme de l'Allemagne.

Un mobile d'intérêt politique détermina également la Russie à se rapprocher de l'Espagne : depuis le XVIII^e siècle, elle s'était beaucoup occupée des intérêts méridionaux, s'efforçant ainsi de se créer une importance en France, dans la Péninsule, pour son commerce et sa diplomatie ; elle saisit avec empressement l'occasion d'un traité avec les cortès. Un consul résidait depuis plusieurs années à Saint-Pétersbourg, M. Zea Bermudez, fin, distingué ; jeune homme alors, à l'esprit modéré, il pouvait amener à de bons résultats une négociation diplomatique. Ce fut donc par M. Zea que se négocia le traité de la Russie avec les insurgés espagnols ; il ne stipulait rien que la reconnaissance pure et simple des cortès agissant au nom de Ferdinand VII, à peu près dans les mêmes termes qu'avait été rédigée la convention signée par l'Angleterre avec la régence de Séville, dès l'origine de l'insurrection espagnole. Ce traité, quelque restreint qu'il pût être, n'en contenait pas moins un des résultats les plus significatifs comme rupture définitive avec Napoléon : à Tilsitt et à Erfurth, l'empereur Alexandre avait reconnu formellement Joseph Bonaparte comme roi d'Espagne ; maintenant tout était changé ; le traité avec les cortès supposait une alliance avec Ferdinand VII, captif à Valençay. Dès la signature de cet acte, il n'y a plus moyen d'arrangement avec la France, les bases sont trop opposées ; il ne s'agit plus de Joseph Bonaparte, mais de Ferdinand VII, roi d'Espagne. Alexandre rentre dans le système anglais et commence à se poser contre ces rois intrus que la politique de Napoléon a semés sur le continent¹.

Alliance entre l'Espagne et la Russie.

« S. M. catholique, don Ferdinand VII, etc., et S. M. I. l'empereur de toutes les Russies, etc.

» Art. 1^{er}. Il y aura non-seulement amitié, mais en outre une alliance et une

Ainsi, comme on le voit, la Russie, à la face de ces masses d'hommes qui la menacent, n'est pas dans une mauvaise position; si elle est attaquée sur son territoire, elle pourra disposer de toutes ses forces: depuis le traité avec la Porte, elle n'a rien à redouter en Orient, elle est en pleine paix avec la Perse; l'armistice qu'elle a conclu sur le Danube, la convention qui en est la suite, va même lui rendre disponibles toutes ses armées du Midi; son traité avec la Suède lui assure, indépendamment d'un brave peuple auxiliaire, la sécurité de ces frontières par la Finlande; elle peut ainsi déborder l'aile droite et l'aile gauche de Napoléon. Enfin, la convention avec les cortès est un acte d'une grande habileté politique, en ce qu'elle donne à Alexandre les sympathies de l'Europe libérale; c'est avec une indicible satisfaction que les sociétés secrètes d'Allemagne ont appris que le czar se mettait à la tête des idées patriotes et de résistance à l'oppression. Ces sociétés pourront elles-mêmes obtenir un traité dans l'avenir, elles n'ont besoin pour cela que de s'organiser; le roi de Prusse n'était-il pas moralement captif; les liens qui l'attachaient aux roues du char de Napoléon ne sont-ils pas aussi pesants que les bras des gardiens qui entourent Ferdinand VII à Valençay?

A Saint-Pétersbourg toute la diplomatie s'agit; comme on sait la guerre inévitable, imminente, on consulte chacun sur les plans de campagne, on les médite tous: il en vient d'Angleterre, du vieux Dumouriez qui conseille la résistance et les guérillas russes; il en vient de

union sincère entre S. M. catholique le roi d'Espagne et des Indes et S. M. l'empereur de toutes les Russies, leurs héritiers et successeurs et leurs monarchies.

» 2. Les deux hautes parties contractantes, en conséquence de cette résolution, s'entendront ensemble, sans aucun délai, sur les conditions de cette alliance qui embrassera tout ce qui peut avoir rapport à leurs intérêts respectifs, et avec la ferme résolution de continuer la guerre avec vigueur contre l'empereur des Français, leur ennemi commun, et s'engageront dès ce moment à concourir sincèrement à tout ce qui pourra être avantageux à l'une ou à l'autre partie.

» 3. S. M. l'empereur de toutes les Russies reconnaît comme légitimes les cortès générales et extraordinaires à présent assemblées à Cadix, ainsi que la constitution qu'elles ont décrétée et ratifiée.

» 4. Les relations commerciales seront rétablies dès ce moment, et réciproquement, sur le pied le plus favorable.

» 5. Le présent traité sera ratifié, et les ratifications seront échangées dans l'espace de 3 mois, à compter du jour de la signature, ou plus tôt si faire se peut.

» Fait à Weliki-Louki, 8 (20) juillet 1812.

» Signé : FRANCESCO DE ZEA BERMUDEZ,

» comte NICOLAS de ROMANZOFF. »

Bernadotte et de Moreau même. Dumouriez est entièrement d'accord avec Moreau sur la guerre qu'il faut opposer à Bonaparte, il l'a conseillée à lord Wellington en Espagne : « Il faut résister longtemps, laisser passer les premières fougues de Bonaparte ; persister, est le mot de l'éénigme ; la Russie est un pays qui ne diffère pas considérablement de l'Espagne, et l'Espagne ne diffère pas de l'Égypte, et l'on doit remarquer que dans ces pays, Napoléon a éprouvé des échecs ; pourquoi cela ? c'est que l'armée a été exposée à des privations, et que l'ennemi a montré de la constance : résister, répète Dumouriez, est la clef de tout le système ; il faut laisser s'avancer l'armée envahissante, la harceler par des cosaques, comme l'ont fait les Arabes du désert et les guérillas en Espagne ; moins de grandes batailles, et beaucoup de petits combats ; quand on sera forcé à une affaire générale, prendre une position tellement sûre, tellement formidable, que toute attaque soit repoussée avec perte, et si l'on abandonne le terrain, qu'il soit jonché des débris des envahisseurs. »

Ce plan qui révèle les causes profondes des revers en Russie est peut-être encore plus parfaitement développé dans un mémoire du duc de Serra-Capriola¹, diplomate remarquable, sans fonctions depuis la ruine des Bourbons à Naples. C'est un de ces plans à la manière de Pozzo di Borgo, un de ces mémoires secrets qui éclairaient les cours du continent sur les moyens d'une résistance à Napoléon. « Il faut surtout, disait le vieux diplomate, ne pas livrer le sort de l'empire russe au hasard d'une bataille ; il faut opposer la patience à la fougue, éviter les fautes commises à Austerlitz et à Friedland ; faire une guerre de position avec de grands corps hérissés d'artillerie, assurer de poste en poste ses moyens de retraite, opération dans laquelle des masses compactes peuvent être repoussées, mais non pas mises en déroute ; inonder le pays de cosaques pour s'éclairer, pour insulter les flancs de l'ennemi, enlever ses détachements et ses convois, le forcer à se concentrer sur un sol ruiné ; ne jamais se diviser devant un adversaire brave, actif, entreprenant ; former des armées de réserve, propres soit à seconder l'armée principale, soit à couper sa ligne d'opérations ; faire ainsi user à l'ennemi les quatre ou cinq mois de l'été, et attendre, pour agir contre lui, ceux d'hiver, où la longueur des nuits facilite les opérations des troupes légères et rend la campagne

¹ Mémoire communiqué.

pénible à tenir pour des soldats accoutumés à des climats tempérés. Des relations amicales avec la Suède, mécontente de la France, et, comme accessoires, des diversions maritimes en Italie, en Hollande, en Hanovre. Voilà vos moyens d'action. »

Avec ce plan, le duc de Serra-Capriola discutait les opérations militaires pour amener pas à pas l'ennemi aux lieux où sa perte deviendrait inévitable. Il calculait la masse de troupes nécessaires à l'exécution de ce plan de guerre, en prenant pour base, non ce que l'on croyait en avoir, mais ce qu'on en avait réellement. Un supplément à ce mémoire recommandait également de ne point compromettre, par un élan de fausse gloire, le but essentiel de la guerre qu'il ne fallait jamais perdre de vue. C'est quelque chose en politique et en stratégie, de connaître le faible de l'ennemi ; l'Europe commençait à parfaitement apprécier les parties usées du système de Bonaparte : on jugeait les causes qui le feraient vivre, et les causes qui le feraient mourir.

Tout retentissait des préparatifs militaires d'un point à l'autre de l'empire moscovite ; Alexandre répartit son vaste personnel en deux grandes armées qui prirent le nom de première et de seconde armée d'Occident, comme pour rappeler les époques romaine et de Byzance¹ ;

Généraux commandant l'armée russe.

Le général comte Barclay de Tolly, commandant la première armée d'Occident.

1^{er} corps composé de trois divisions d'infanterie et d'une de cavalerie légère, commandé par le lieutenant général comte de Wittgenstein.

2^e corps composé de deux divisions d'infanterie, le lieutenant général Bagawout.

3^e corps composé de deux divisions d'infanterie, le lieutenant général Tuschkoff.

4^e corps composé de deux divisions d'infanterie, le lieutenant général comte Schouwaloff.

5^e corps (garde impériale) composé de trois divisions d'infanterie et d'un corps de cavalerie, le grand-duc Constantin.

6^e corps composé de deux divisions d'infanterie, lieutenant général Doctoroff.

1^{er} corps de cavalerie (cuirassiers), le lieutenant général Ouvaroff.

2^e corps de cavalerie (dragons), le général major baron Korff.

3^e corps de cavalerie (cavalerie légère), le général major comte Pahlen.

Troupes irrégulières (Cosaques et Baskirs).

Le général prince Bagration, commandant la deuxième armée d'Occident.

7^e corps d'infanterie composé de deux divisions ; le lieutenant général Raiewski.

8^e corps d'infanterie composé de deux divisions, le lieutenant général Barasdin.

Une division de grenadiers réunis, le lieutenant général comte Woronzoff.

4^e corps de cavalerie (cuirassiers), le général major baron Knorring.

3^e id. (dragons), le général major Siewers.

6^e id. (cavalerie légère), le général major Wassiltchikoff.

la première fut confiée à Barclay de Tolly qui avait toute la confiance du czar, la seconde à Bagration dont la renommée était grande, au milieu même du camp français. Bennigsen, vieilli et usé, restait en réserve, et Kutusoff, momentanément écarté, devait bientôt reparaître avec le commandement général. Cette première organisation de l'armée russe était l'œuvre entière d'Alexandre ; bientôt elle fut modifiée par les circonstances. Nulle crainte n'était dans les esprits ; il y avait en Russie un sentiment national susceptible de frapper ceux qui aiment à examiner de haut les causes de victoire et de défaite : c'était une certaine sécurité sans jactance, une fermeté sans bavardage ; on ne faisait point de fanfaronnades ; aucune folle démonstration ; on marchait comme pour remplir un devoir de patriotisme et d'honneur ; tous s'imposaient des sacrifices. On éprouvait même un pressentiment que la victoire viendrait à la bonne cause : « Non, la sainte Russie ne périrait pas, les vieilles croix grecques ne seraient pas brisées, les étrangers ne souilleraient pas le vieil et héroïque sol ; Dieu, pour l'empêcher, armerait les bras, soulèverait des tourbillons de neige, et, dans ces vastes steppes, l'ange protecteur de l'antique Mosovie jettterait son manteau de glace sur ces guerriers d'Occident ! »

Troupes irrégulières (ce corps était composé d'une brigade de chasseurs à pied, d'une de cavalerie légère, et de 11,600 Cosaques, Tartares et Baskirs), le général de cavalerie, comte Platoff.

Le général de cavalerie Tormasoff commandant l'armée de réserve.

9^e corps composé de deux divisions d'infanterie et d'une de cavalerie légère, le lieutenant général Markoff.

Une division d'infanterie et une de grosse cavalerie sous le lieutenant général Kamenskoi.

Une division d'infanterie et une de grosse cavalerie sous le général major Lambert.

Troupes irrégulières (Cosaques et Baskirs).

CHAPITRE XII.

LA POLOGNE. — PREMIÈRE PÉRIODE DE LA CAMPAGNE DE RUSSIE JUSQU'A WITEPSK.

Idées politiques de Napoléon sur la Pologne. — Envoi de M. de Pradt. — M. Bignon. — M. Maret. — Organisation du grand-duc de Varsovie. — Esprit des Polonais. — La noblesse. — Le clergé. — La bourgeoisie. — Le peuple. — Alexandre à Wilna. — Jérôme et les Allemands à Varsovie. — La diète. — Les généraux français Vandamme et Dutaillis. — Passage du Niémen. — Aspect du pays. — Retraite des Russes. — Napoléon à Wilna. — Organisation provisoire de la Lithuanie. — Tentative pour le réveil de la Pologne. — Système militaire des Russes. — Suite de combats. — Stratégie jusqu'à Witepsk.

Juin et juillet 1812.

Les plans de campagne de Napoléon ne reposaient jamais exclusivement sur les idées militaires ; il avait l'art de mêler aux combinaisons stratégiques d'actives intrigues de cabinets et, s'il le fallait, des insurrections de peuples, de manière à démoraliser les forces qu'un gouvernement ennemi pouvait opposer à l'invasion de ses armées. On l'avait vu suivre cette tactique dans ses campagnes d'Italie, de Prusse et d'Autriche, à ce point que, lors de la guerre de 1809, il avait provoqué l'insurrection des Hongrois contre la maison d'Autriche, des proclamations étaient répandues par des agents secrets, on achetait les ministres, on séparait les partis, et nul ne pouvait oublier le projet que Napoléon avait un moment conçu de placer le grand-duc de Wurtzbourg, archiduc d'Autriche, sur le trône qu'occupait François II¹.

Quand donc l'empereur médita sa campagne contre la Russie, il dut chercher ses éléments de succès non-seulement dans ses forces

¹ Voir tome IX, chap. v.

immenses, mais encore dans un plan de conduite qui pouvait séparer les peuples du gouvernement russe, et l'exécution de ce plan lui paraissait d'autant plus facile que la Russie avait prodigieusement acquis depuis le XVIII^e siècle ; ce vaste tout formait un amalgame de provinces presque entièrement composées de peuples et de nations diverses unis par de faibles liens ; tous étaient venus comme des alluvions se rattacher à l'empire ; la race slave, à proprement parler, n'était que le noyau, autour d'elle se groupaient des populations d'origine et de caractère différents : des Tartares, des Grecs, des Polonais, des musulmans même ; il paraissait dès lors facile, avec un peu d'habileté, d'aider les insurrections dans toutes ces provinces, de manière à les séparer de ce faisceau de peuples qui obéissait à Alexandre, l'empereur de toutes les Russies.

La Pologne d'abord devait se présenter tout naturellement à la pensée politique de Napoléon¹ ; ce n'est pas que le cœur sec ou l'âme mathématique de Napoléon pût s'émouvoir beaucoup à l'aspect de cette noble histoire d'un peuple chevaleresque ; l'empereur, avant tout homme positif, avait vu les causes de la décadence de la Pologne, il ne croyait pas à sa résurrection ; selon lui, et en cela il avait raison peut-être, toute nation à sentiments exaltés, à pensées ardentees, et qui ne possède pas les éléments de force suffisants pour résister à ses voisins, est par cela même condamnée à un partage inévitable ; cette nation trouble, inquiète, sans pouvoir conquérir et dominer ; là est l'arrêt de sa mort.

Si l'aigle blanc de Pologne pouvait encore déployer son vol majestueux dans un ciel beau et pur, il n'avait plus ses serres puissantes de la grande époque des Jagellon et des Sobieski. La Pologne était morcelée en quatre ou cinq parties : une fraction composait le grand-

¹ Une proclamation était adressée pour appeler les Polonais à l'insurrection.

« Polonais ! vous êtes sous les drapeaux russes. Ce service vous était permis alors que vous n'aviez plus de patrie ; mais tout est changé aujourd'hui. La Pologne est ressuscitée ; c'est pour son entier rétablissement qu'il s'agit de combattre maintenant ; c'est pour obliger les Russes à reconnaître des droits dont nous avons été dépoillés par l'injustice et l'usurpation. La confédération générale de la Pologne et de la Lithuanie rappelle tous les Polonais du service de la Russie. Généraux, officiers, soldats polonais ! entendez la voix de la patrie ; abandonnez les drapeaux de vos oppresseurs ; accourez tous auprès de nous, afin de vous ranger sous l'aigle des Jagellon, des Casimir, des Sobieski ! la patrie vous le demande, l'honneur et la religion vous l'ordonnent également. »

duché de Varsovie, sous le gouvernement du roi de Saxe¹; c'était une administration séparée, avec sa capitale, son sénat, ses ministres, une annexe de la Saxe, et la Saxe elle-même ne faisait-elle pas partie de la confédération du Rhin sous le puissant protectorat de Napoléon? Les autres fractions de la Pologne n'étaient plus que des débris aux mains des grandes puissances; la Prusse lui avait enlevé Dantzig, Thorn et un large district de belles terres jusqu'à Koenigsberg; l'Autriche lui avait pris la Galicie au delà des monts Krapathes, avec Lemberg, la capitale. La Russie, de toutes les puissances, était celle qui avait le plus profité du partage; elle avait la Volhynie, la Lithuanie, la Podolie, une population de plus de 5,000,000 d'âmes conquise sur les Polonais. Ces réunions dataient d'époques plus ou moins lointaines, et c'était vers ces provinces polonaises que Napoléon devait d'abord porter les yeux pour chercher des auxiliaires dans sa lointaine campagne.

L'empereur des Français faisait donc entrer dans ses prévisions stratégiques l'insurrection polonaise: la Lithuanie prendrait les armes, les Polonais monteraient à cheval à sa voix; il avait autour de lui une armée tout entière qui parlait la noble langue des Sobieski; Poniatowski ou tel autre vassal pourrait placer sur son front la couronne antique de Pologne². Ces éléments étaient puissants contre Alexandre,

¹ L'armée du duché de Varsovie était composée de :

Dix-sept régiments d'infanterie à 2,400 hommes.	42,800 h.
Seize régiments de cavalerie à 1,200 hommes.	19,200
Complément des régiments de la Vistule.	800
Conscrits pour la formation de trois bataillons du train.	1,200
Pour les chevau-légers de la garde et le 8 ^e régiment de lanciers.	1,200
Quatrième bataillon des 5 ^e , 10 ^e et 11 ^e régiments d'infanterie.	2,000
Pour les équipages militaires.	2,300
Deux régiments d'artillerie à cheval.	1,200
Génie, pontonniers, sapeurs, vétérans.	2,000
Recrues envoyées dans le courant de l'été.	5,000
Division Kosinski, employée en Volhynie.	8,000

Total. 83,700 h.

² On écrivait d'Angleterre, mai 1812 :

« Bonaparte a fait croire au prince Poniatowski qu'il lui ferait épouser la fille de l'électeur de Saxe, et qu'il le ferait roi de Pologne. Bonaparte n'y songe nullement; mais ce prince Poniatowski calcule que s'il peut s'étayer de la protection de Bonaparte en se dégradant bien entièrement, en lui vendant le sang et la liberté des Polonais, Bonaparte le fera quelque chose en Pologne, et qu'à la mort du *grand Napoléon*, que ce prince Poniatowski souhaite comme tous les autres que Bonaparte

que l'on pouvait entourer ainsi d'une longue chaîne d'insurrections : l'armée active s'avancerait sur Moscou et Saint-Pétersbourg tandis que les auxiliaires organiseraient la nationalité d'un grand peuple ; ainsi raisonnaient les partisans de la campagne de Russie. Voici maintenant quelles étaient les réalités : les anciennes provinces polonaises se componaient de trois classes : la noblesse, le clergé, le peuple ou les paysans. La noblesse professait des sentiments généreux et libéraux, et dans son sein pourrait se trouver le germe d'une insurrection nationale ; la noblesse monterait à cheval au premier cri de patrie, à l'aspect du vieux drapeau. Le clergé catholique était aussi porté à ces idées, et sa lutte avec le schisme grec concourrait puissamment à cette exaltation des pensées patriotiques. Mais la classe bourgeoise, les paysans, la population juive, si nombreuse, étaient entièrement dévoués aux Russes : le gouvernement de Saint-Pétersbourg, protecteur du commerce, avait émancipé beaucoup de serfs, grandi les éléments de prospérité ; la masse était plus heureuse alors que sous l'empire de ces diètes turbulentes qui ne profitaient qu'à quelques nobles actifs, ambitieux. La Lithuanie, parfaitement organisée sous l'administration russe, était très-ménagée par son gouvernement ; les provinces se souvenaient à peine de leur situation première ; Alexandre leur portait une attention intime, et Napoléon s'exagérait le secours qu'il pourrait tirer de ces gouvernements de la vieille Pologne, depuis longtemps réunis à la Russie et inhérents à son administration.

Le second moyen qu'on avait proposé pour seconder la campagne, c'était l'insurrection du paysan russe contre le seigneur ; résolution violente que caressait M. Maret, car si le ministre des affaires étrangères se posait alors en grand seigneur, il avait conservé des souvenirs de l'idée révolutionnaire, comme la plupart de tous les nouveaux nobles qui suivaient le char de Napoléon, sortes de jacobins dorés : la révolte du paysan russe était encore une de ces illusions dont on berçait Napoléon ; le paysan russe est heureux d'après ses propres idées,

a flétris de sa protection, mort qu'il juge devoir arriver, tôt ou tard, d'une manière violente, lui, Joseph Poniatowski, conservera une grande influence en Pologne!!! Le prince Joseph Poniatowski calcule bien mal ; il valait mieux ne pas s'avilir au point de devenir une créature de Bonaparte * . »

* Quand un auteur cite de pareilles infamies, il faut qu'il se soucie peu de sa qualité et d'homme et de Français.

(F. W.)

et sous la loi de son seigneur : on n'aurait pas trouvé un seul Spartacus dans ces steppes ; la religion , la patrie , l'empereur, ces images suffisaient pour maintenir le mougik dans l'obéissance ; il n'aurait pas compris le langage des proclamations ; son crâne, fait à certaines idées, ne s'en serait pas agrandi ; qui d'entre eux aurait pu entendre les belles phrases de M. Maret et du cabinet de l'empereur ? Le clergé grec avait seul de la puissance morale sur ces esprits ; nul autre n'avait action sur ces paysans russes , élevés dans une religion d'obéissance et de respect pour le seigneur.

Cette manie de propager l'insurrection était si grande, qu'on avait même songé à insurger les Tartares ¹ ; des proclamations , écrites dans la langue slave , étaient répandues ; et on espérait remuer les steppes avec les idées des clubs de Paris et le langage révolutionnaire de 1793. Spectacle étrange que ce travail de bureaucratie de M. Maret , redevenu , pour la circonstance , le journaliste de la convention nationale, l'homme à qui M. d'André fit accorder une tribune pour raconter les débats de l'assemblée dans les grands jours de la révolution française.

A Dresde , le cabinet de Napoléon préparait tous les moyens d'organiser l'insurrection polonaise , sans savoir précisément ce qu'on ferait de la Pologne indépendante , avec ses diètes et son roi électif ; or ce fut dans le but de donner une direction rationnelle à ce mouvement que l'empereur désigna M. de Pradt , archevêque de Malines,

¹ Voici l'étrange proclamation qu'on fit circuler dans l'armée ; rarement les moyens insurrectionnels réussissent en campagne.

Appel à la nation tartare.

« Nation tartare ! depuis plusieurs siècles vous vous êtes distinguée par votre attachement pour le pays qui vous a adoptée. Lorsque ce malheureux pays succomba sous la supériorité de souverains qui avaient juré d'anéantir le nom polonais, vous versâtes courageusement votre sang. Lorsque votre patrie renait, montrerez-vous moins d'énergie que vos ancêtres ? Se sacrifier pour le bien de la patrie, a toujours été un trait caractéristique de la nation tartare. La patrie ne doute pas que vous ne suiviez l'exemple de vos ancêtres. Déjà plusieurs d'entre vous ont témoigné le désir d'entrer dans un régiment composé de vos frères. Hâtez-vous, braves Tartares, de vous réunir sous les aigles polonaises. Que les hordes tartares prouvent qu'elles n'ont pas dégénéré des héros du temps de Sobieski, de Korycker, d'Azulewiecer, et de tant d'autres guerriers célèbres dans l'histoire, qui, plus d'une fois, ont porté la terreur de leurs armes dans les pays ennemis de la Pologne. La patrie vous appelle, et a la confiance que vous remplirez un devoir aussi sacré. Pour atteindre un but si légitime, nous comptons que vous, ou vos chargés de pouvoirs, ferez connaître vos intentions à la division militaire.

« Signé : ROMOALD,

» Prince de GIEDROYE, général de division. »

comme ambassadeur extraordinaire ; il y avait une pensée dans ce choix ; le clergé catholique , très-prononcé pour l'indépendance polonoise, pouvait exercer une grande influence sur les masses dans un mouvement contre la domination russe ; envoyer un archevêque à Varsovie , c'était indiquer l'esprit religieux dans lequel tout se ferait. M. de Pradt ¹ , causeur éminemment spirituel , avait des masses d'idées sur toutes les questions politiques , et il leur donnait à toutes une tournure piquante et pittoresque , depuis sa brochure si remarquable sous le titre d'*Antidote au congrès de Rastadt* ; quoique systématique, il voyait habituellement bien et loin ; c'était le jeter dans un grand tourbillon d'affaires , et il n'était pas apte à suivre l'activité armée de Napoléon dans les rapides desseins de son ambition. Pourvu du titre d'ambassadeur près la diète , M. de Pradt dut y exprimer la pensée de son protecteur ; ses instructions écrites par M. Maret se résumaient dans cette idée poétique et politique : « mettre la noblesse de Pologne à cheval. » Quant à Napoléon, il voulait que l'on tirât le plus possible de la Pologne pour la campagne qui se préparait. On avait eu jusque-là comme chargé d'affaires à Varsovie M. Bignon, diplomate favori de M. Maret , en parfaite intelligence avec lui d'études , de souvenirs et de vues. Tel était le caractère du cabinet de l'empereur , qu'on y vivait d'illusions ; ceux qui en donnaient le

¹ M. de Pradt, dans son spirituel ouvrage de *l'Ambassade à Varsovie*, nous a fait connaître en détail toutes ces circonstances.

« Le dimanche 24 ou 25 mai, l'empereur me fit appeler après la messe, et là, après m'avoir parlé de ma santé, il me fit part de ses vues sur moi ; mais il ne s'expliqua qu'à demi, car ce ne fut que chez le duc de Bassano que je connus la nature et le titre de ma mission... Il ne me parla que de m'envoyer en Pologne : « Allez, faites; je vous essaye. Vous pensez bien que ce n'est pas pour dire la messe que je vous ai fait venir... Il faut tenir un état immense... Soignez les femmes, c'est essentiel dans ce pays. Vous devez savoir la Pologne : vous avez lu Rulhière... Pour moi je vais battre les Russes : la chandelle se brûle. A la fin de septembre il faut avoir fini, peut-être y a-t-il déjà du temps de perdu... Je m'ennuie ici : je suis depuis huit jours à faire le galant, le petit Narbonne auprès de l'impératrice d'Autriche. » Puis il ajouta : « Je vais à Moscou, une ou deux batailles en feront la façon. L'empereur Alexandre se mettra à genoux ; je brûlerai Thula : voilà la Russie désarmée. On m'y attend. Moscou est le cœur de l'empire. D'ailleurs, je ferai la guerre avec du sang polonais. Je laisserai 50,000 Français en Pologne : je fais de Dantzig un Gibraltar ; je donnerai 50 millions de subsides par an aux Polonais, ils n'ont pas d'argent ; je suis assez riche pour cela. Sans la Russie, le système continental est une bêtise. L'Espagne me coûte bien cher, sans elle je serais le maître de l'Europe. Quand cela sera fait, mon fils n'aura qu'à s'y tenir; il ne faudra pas être bien fin pour cela... Allez voir Maret. »

plus étaient les plus estimés, les plus sûrs de l'avancement. M. Bignon servait un peu ce goût ; ses dépêches sont le plus souvent des jeux d'esprit, des antithèses laudatives pour l'empereur ; il croyait que c'était là un des objets principaux de sa mission : plaisir c'était servir.

M. de Pradt dut partir immédiatement pour Varsovie, où commencerait pour lui un rôle fort difficile. Le grand-duché était le centre, le point dominant où devait s'organiser l'insurrection polonoise ; on le regardait comme un noyau autour duquel devaient se réunir toutes les autres parties de la vieille Pologne. Le grand-duché avait fait d'immenses sacrifices pour Napoléon son protecteur ; plus de vingt-sept régiments de toute arme étaient au service de France, on les avait vus partout dans les glorieuses campagnes ; les braves lanciers qui avaient traversé les sierras au pas de course appartenaient au grand-duché de Varsovie ; il y avait tant de tendance dans ces âmes exaltées pour aimer le nom de France ! les drapeaux s'étaient unis tant de fois ! le sang avait coulé dans mille batailles pour la liberté, pour la gloire, pour la patrie et pour l'empereur ! Malheureusement tous les sacrifices de la Pologne étaient durement payés par les exigences d'une hautaine occupation.

Rien de comparable à la brutalité des moyens qu'employaient les chefs de l'armée française dans le grand-duché de Varsovie ; le corps commandé par Jérôme Bonaparte campait dans ces nobles cités ; 85,000 hommes de toutes armes occupaient les principales villes de la Pologne ; Jérôme, maître du palais des rois, vivait avec son indolence habituelle et ses goûts de dissipation et de plaisirs ; ses désordres étaient publics, avoués ; il avait avec lui Vandamme, caractère si dur, si impitoyable ; le général Dutailly, gouverneur de Varsovie, aussi inflexible que Vandamme, soulevait partout des plaintes : on était accablé de contributions de guerre et de réquisitions militaires ; les troupes allemandes, formant la plus grande partie de l'armée d'occupation, n'aimaient pas la race polonoise ; Vandamme ne respectait ni cette noblesse chevaleresque, ni ces femmes de haute famille, à la peau si blanche, aux cheveux cendrés : beau sang de race que celui de la Pologne ! Lorsque ces généraux arrivaient dans une habitation un peu riche, ils s'emparaient du vin des caves et des plus riches produits de la terre : que d'excès dans cette occupation ! Vandamme, selon le récit de M. de Pradt¹, avait souffleté le grand vicaire de

¹ M. de Pradt, *Ambassade à Varsovie*. Il y a souvent de la passion dans ce livre, mais un charme indicible de diction.

l'évêque de Cujavie parce qu'il n'avait pu lui livrer du vin de Tokay, que Jérôme avait fait enlever déjà pour son usage personnel ; le général Dutailly faisait transporter les viandes dans la plus belle calèche de la comtesse Potoska : généraux, officiers supérieurs, se couchaient tout éperonnés, avec leur habitude soldatesque, dans les beaux appartements de Varsovie, sur les tapis de soie et les meubles de Perse. Tout cela devait attiédir les affections pour la France. Le système de réquisition, appliqué impitoyablement, s'étendait aux troupeaux et aux grains ; la misère était si grande que les plus riches familles polonaises ne pouvaient plus payer leurs domestiques. Napoléon promettait la liberté nationale, mais en attendant, ses généraux dépouillaient la Pologne.

L'empereur Alexandre, alors à Wilna, se faisait remarquer par un système tout opposé ; son langage plein de douceur et de mansuétude était mis en rapport avec sa politique ; il savait la fermentation que la marche des Français pourrait exciter dans les anciennes provinces polonaises ; plus il prévoyait le puissant enthousiasme que le mot liberté exciterait dans la Lithuanie, plus il mettait de soins et de grâce à la contenir dans l'obéissance. Alexandre n'avait fait qu'une levée d'hommes et de chevaux dans cette province, et encore était-elle fort limitée ; l'impôt était nul, la prospérité éclatante, cherchant ainsi à faire oublier l'abaissement de la nationalité. La bourgeoisie et les serfs ne désiraient pas, je le répète, le retour de l'ancienne Pologne ; ils avaient trop gagné à leur fusion avec la Russie ; les paysans avaient été presque tous émancipés par une politique habile et généreuse ; les diètes ne profiteraient qu'aux nobles et au clergé ; la bourgeoisie, le commerce étaient opprimés au temps des gentilshommes ; les Russes opposaient la classe moyenne à la noblesse. Alexandre, poli, affectueux, se mêlait au peuple, aux marchands, sans distinction ; la Lithuanie avait vu sa population et sa richesse grandir sous la domination russe, et c'était un fait de statistique. A Wilna l'empereur Alexandre reçut M. de Narbonne, porteur des dernières paroles de Napoléon ; l'ambassadeur le trouva parfaitement calme, dans une juste mesure de résignation. Les plaintes du czar étaient toujours celles-ci : « L'empereur Napoléon m'attaque sans motifs, sans griefs ; pourquoi vient-il injustement me chercher au delà de mes frontières ? il ne sait pas ce qu'il fait : est-ce moi qui passe le Niémen ? n'est-ce pas lui qui va briser mes dieux Termes ?

Entre lui et moi il n'y a rien de commun ; entre deux empires aux deux extrémités, il n'y a aucun contact possible ; il me cherche, il me trouvera. » Telle était la dernière pensée d'Alexandre ; et il semblait que le sentiment de son droit lui imprimât une nouvelle et puissante énergie.

Pendant ce temps, Napoléon, tout impatient de victoires, quittait Dresde pour se porter en avant, et donner le signal des batailles. Le 12 juin au soir il était à Kœnigsberg¹ ; partout, sur sa route, il inspectait les corps, prenant un soin particulier des vivres ; pressentait-il que là serait le danger de la campagne ? à Kœnigsberg, il resta cinq jours ; sa garde le suivait pas à pas, à petites journées ; nobles enfants, ils protégeaient le père de la patrie ! Il remonta la Prégel dont les eaux avaient vu d'autres batailles, à Prussisch-Eylau et à Friedland. Ce fut à Wilkowisky, village aux extrémités de la Prusse, que Napoléon, pour la première fois, rompit le silence pour parler à ses vaillantes légions ; il n'avait point oublié la manière antique des Césars, et rappelait aux vétérans de ses armées les victoires d'Austerlitz et de Friedland. « A Tilsitt la Russie avait juré haine implacable à l'Angleterre, et elle violait ses serments ; impérieuse, elle demandait que l'aigle des Français repassât le Rhin ; pouvait-on subir une telle honte ? Lui, Napoléon, que la destinée secouait si tristement, annonçait que la Russie serait entraînée par la fatalité² ; ses destins

¹ A Kœnigsberg commence la correspondance de Napoléon sur la marche de l'armée.

Napoléon au major général.

« Kœnigsberg, le 16 juin 1812.

» Mon cousin, écrivez au duc de Bellune, pour lui faire connaître qu'il est probable que les premiers coups de fusil seront tirés vers le 23 ou le 24 juin. Il est donc probable que vers les premiers jours du mois de juillet, les résultats en seront connus à Berlin. Il est donc convenable qu'au reçu de la présente, il se rende à Spandau pour s'assurer que cette place est bien armée, bien approvisionnée, et dans le cas de faire une bonne résistance ; qu'il y a la quantité de poudre et de boulets nécessaire ; qu'à cette époque la division Lagrange sera arrivée à Berlin, et la division Partouneaux à Stettin ; qu'il est convenable que toutes les troupes qui sont à Berlin ne logent pas chez l'habitant, mais soient casernées ou campées, qu'elles aient quelques pièces d'artillerie, et que tout se trouve dans une situation satisfaisante.

» NAPOLÉON. »

²

Proclamation de Napoléon.

« Soldats, la seconde guerre de Pologne est commencée. La première s'est terminée à Friedland et à Tilsitt. A Tilsitt la Russie a juré éternelle alliance à la France et guerre à l'Angleterre : elle viole aujourd'hui ses serments ! Elle ne veut donner

devaient s'accomplir. Napoléon avait encore sous sa noble main les vainqueurs de tant de batailles ; la Russie les plaçait entre la guerre et le déshonneur, y avait-il à hésiter ? Il fallait passer le Niémen, marcher sur les capitales, et là une paix viendrait terminer la guerre. »

Cette proclamation, toujours élevée dans la pensée, révélait néanmoins un ton de tristesse et de prophétie. Napoléon voulait parler à l'imagination de tous ; cette guerre n'était point populaire ; ses soldats avaient gardé les fatales empreintes des campagnes de Pologne, de ses steppes de sable, de ses marais inondés ; pour relever leur courage, il devait parler en homme inspiré, annoncer la victoire et la paix ; et telle était la puissance des proclamations de l'empereur, la

aucune explication de son étrange conduite que les aigles françaises n'aient repassé le Rhin, laissant par là nos alliés à sa discrétion ! La Russie est entraînée par la fatalité ; ses desseins doivent s'accomplir ! Nous croirait-elle donc dégénérés ? Ne serions-nous donc plus les soldats d'Austerlitz ? Elle nous place entre le déshonneur et la guerre ; le choix ne saurait être douteux. Marchons donc en avant ! Passons le Niémen ! Portons la guerre sur son territoire ! La seconde guerre de Pologne sera glorieuse aux armes françaises comme la première ; mais la paix que nous conclurons portera avec elle sa garantie, et mettra un terme à cette orgueilleuse influence que la Russie a exercée depuis cinquante ans sur les affaires de l'Europe.

» En notre quartier général de Wilkowisky, le 22 juin 1812.

» NAPOLÉON. »

Napoléon au major général.

» Wilkowisky, le 22 juin 1812.

» Mon cousin, vous enverrez ma proclamation à l'armée. Donnez ordre aux maréchaux commandant les 1^{er}, 2^e, 3^e corps de la garde et la cavalerie, de ne la publier que le 24, à la pointe du jour. Écrivez au duc de Tarente qu'il fasse connaître cette proclamation le 25, à la septième division ; et, quant aux corps prussiens, il ne la leur communiquera pas, mais qu'il leur en fasse une à sa volonté, dans laquelle il leur dira en peu de mots que la guerre a commencé, et que la Russie la veut. Écrivez au roi de Westphalie de la faire connaître aux 5^e, 7^e et 8^e, seulement dans la journée du 26 au matin. Envoyez la proclamation au prince de Schwartzenbourg, et, comme elle n'est pas convenable pour son corps d'armée, chargez-le d'y substituer celle qui lui conviendra, en faisant seulement connaître que la guerre a commencé ; il ne publiera cette communication que le 26. Communiquez ma proclamation au vice-roi ; il en donnera connaissance à son corps et aux Bavarois, le 25. Les gouvernements de Koenigsberg et de Dantzig la publieront le 27. Envoyez-la par l'estafette de ce jour à mes ministres à Vienne et à Berlin. Envoyez-la également à mon ministre à Varsovie, ils ne la feront publier que le 26. Ainsi cette proclamation sera pour toute l'armée, à l'exception des Autrichiens et des Prussiens, auxquels les commandants de ces corps feront des proclamations particulières.

» Sur ce, etc.

» Signé : NAPOLÉON. »

joie, l'espérance, la fierté de l'armée, qu'on les attendait comme la parole des oracles; la garde surtout les saluait avec enthousiasme. Une guerre pour les vieux soldats, c'était l'honneur aux drapeaux, et tous en ressentaient l'éclat, comme un rayonnement sur leur mâle figure.

L'armée marchait au Niémen sur un vaste développement; à l'extrême gauche vers le nord, sur la ligne étroite qui s'étend de Koenigsberg à Memel, par la route de Mittau et de Riga, devait se déployer le corps du maréchal Macdonald avec les Prussiens qui obéissaient à sa loyale et brave épée. Napoléon avec sa garde, les corps de Davoust, d'Oudinot et de Ney, la belle cavalerie de Nansouty et de Montrbrun, sous Murat, suivaient la Prégel, et de Wilkowisky s'avançaient sur Kowno par le Niémen; c'était l'élite de l'armée, s'élevant par son personnel à plus de 120,000 hommes. Eugène de Beauharnais avec ses Italiens étendait sa ligne un peu à droite, en restant néanmoins en communication avec Napoléon; il longeait le Niémen par Marienpol sur Pilony; Eugène dirigeait les corps de Saint-Cyr, de Grouchy, et la garde royale italienne, se donnant la main dans ce mouvement militaire. Jérôme quittait Varsovie sur la droite de Napoléon, et avec les corps de Poniatowski, de Reynier et de Vandamme, il devait se porter à marches forcées sur Grodno. Enfin, à l'extrême droite, et presque sans communication avec l'armée principale, le corps autrichien du prince de Schwartzzenberg opérait au delà de la Vistule, de Limberg et de Lublin, afin de pénétrer dans le midi de la Lithuanie. Ainsi cette vaste ligne de bataille embrassait plus de cent lieues dans son développement, et tous ces corps s'étaient donné rendez-vous au cœur même de la Russie.

Rien ne peut se comparer à la magnificence d'un tel mouvement militaire; ces 400,000 hommes agissaient comme une seule tête sous les yeux de leur empereur; l'infanterie était parfaite de tenue, de santé et d'instruction; on avait convenablement pourvu à sa subsistance, mais la cavalerie manquait de foin et d'avoine; partout où ces masses d'hommes passaient il ne restait pas un brin d'herbe; la gerbe de blé verte encore, la paille des greniers, le chaume qui couvrait les chaumières, tout était dévoré comme si des myriades de chenilles s'étaient attachées au vieil arbre de la Pologne; les paysans, serfs malheureux, conduisaient leurs troupeaux requis par les armées. La chaleur commençait à devenir vive, on était au 22 juin, et c'est, dans

ces contrées du Nord, le temps du solstice d'été, où le soleil verse ses rayons brûlants dix-neuf heures par jour sur la terre.

Le 23 au soir on vit pour la première fois les eaux du Niémen, célèbre naguère par l'entrevue des deux empereurs ; le fleuve apparut dans sa largeur, et ses flots noirs brillèrent au clair argenté de la lune ; Napoléon mit pied à terre, en capote bleue, en bonnet polonais ; et avec son activité accoutumée, parcourant la rive gauche du Niémen, il fit sonder les eaux, et les travaux des ponts s'achevèrent avec cette promptitude qui distinguait le génie français ; Napoléon, impatient de commencer la campagne, croyait trouver de la résistance pour le passage comme en 1809 sur le Danube : quel étonnement dans l'armée lorsque l'ennemi laissa construire trois ponts sans s'y opposer ! tendait-il quelque piège ? Des pulks de cosaques voltigeaient autour des eaux du fleuve, et bientôt on ne vit plus trace d'homme, ce qui jeta de la tristesse parmi les soldats. Le passage du Niémen fut un beau spectacle ; le dessin que le génie en a conservé en donne à peine une idée : sur la rive droite la tente de l'empereur était placée au sommet d'un léger monticule ; là se trouvaient quelques sentinelles de la vieille garde en grande tenue ; des officiers d'ordonnance, des aides de camp se groupaient autour, attendant silencieusement les ordres ; après la rive, des plaines de sable coupées par de petites hauteurs ; sur ces plaines qui mouraient en s'abaissant vers le Niémen, trois ponts construits par le génie et jetés sur le fleuve ; des masses d'hommes, artillerie, infanterie, cavalerie, dirigeant leur marche vers ces ponts et les passant avec précision et régularité. S'il y eut quelques désordres, on les dut à l'impatience qu'avaient les régiments de passer le fleuve ; on se disputait à qui viendrait le premier sur cette terre de Russie qui devait dévorer la puissante génération militaire.

Lorsque cette brillante et noble armée française se développait sous les yeux de son glorieux empereur, l'armée russe s'étendait aussi sur une vaste ligne depuis la Baltique jusqu'à la Galicie : d'après les ordres donnés par le czar Alexandre¹, son armée se divisait alors en

¹ Toutes les pièces émanées de l'empereur Alexandre sont marquées d'une grande modération unie à beaucoup de fermeté.

Ordres généraux de S. M. I. à ses armées, donnés à Wilna le 13 (23) juin 1812.

Depuis longtemps nous avions remarqué la conduite hostile de l'empereur des Français envers la Russie ; mais nous n'avions pas renoncé à l'espoir de prévenir les

trois grandes masses, sous les noms modestes de première et seconde armée de l'Ouest et de réserve; la première avait son quartier général à Wilna; dans ses rangs brillait la garde impériale russe, sous le grand-duc Constantin; elle s'était dignement montrée à Austerlitz, à Eylau et à Friedland; avec elle les corps de Wittgenstein, les grenadiers de Doctoroff, d'Ouwaroff, puissante armée, sous Barclay de Tolly, le remarquable tacticien; le second corps, que menait Bagration, était concentré à Wilkowisky, en face de Grodno, prêt à défendre le midi de la Lithuanie; enfin Tormassoff occupait la Volhynie avec la réserve qui devait s'appuyer sur l'armée du Danube que le traité de paix avec la Turquie allait rendre disponible. Cette ligne était trop étendue pour trois

hostilités par les mesures modérées et pacifiques que nous avions opposées à cette conduite. Enfin, malgré notre ardent et sincère désir de conserver la paix, nous avons été forcés par des outrages publics et multipliés de recourir aux armes et de rassembler nos troupes, et, cependant, nous nous sommes tenu sur les frontières de notre empire, tant que nous avons espéré quelque succès des voies de conciliation que nous avons mises en usage. En gardant la paix, nous nous sommes préparé à repousser une attaque indiquée par toute la conduite de l'ennemi. Les mesures conciliatoires n'ont pu nous procurer la tranquillité que nous voulions assurer. L'empereur des Français a commencé la guerre en attaquant nos troupes à Kowno, il ne nous reste donc point d'alternative; et, après avoir invoqué l'assistance du maître de l'univers, de l'auteur et du défenseur de la vérité, nous avons opposé nos armées à celles de l'ennemi. Il est superflu de rappeler à nos généraux, à nos officiers et à nos soldats leurs devoirs, et d'exciter leur valeur. Le sang des Esclavons, qui a gagné tant de victoires, coule dans leurs veines. Soldats, vous avez à défendre votre religion, votre pays, votre indépendance. Je suis avec vous. Dieu combat pour nous.

» *Signé : ALEXANDRE. »*

Proclamation de l'empereur de Russie.

« Les troupes françaises ont passé les frontières de notre empire. L'attaque la plus perfide, une trahison, est le prix de notre fidélité à garder la foi jurée. J'ai épuisé tous les moyens compatibles avec l'honneur du trône et l'avantage de mon peuple pour éviter la guerre. Tous mes efforts ont été vains. L'empereur Napoléon a résolu la ruine de la Russie. Les propositions les plus modérées de notre part sont demeurées sans réponse. Cette surprise soudaine a mis dans tout son jour le peu de sincérité des intentions pacifiques qu'il annonçait tout récemment encore. Il ne m'a donc laissé d'autre alternative que celle de recourir aux armes, et d'employer tous les moyens que la Providence m'a donnés pour repousser la force par la force. J'ai une entière confiance dans le zèle de mon peuple et dans le courage de mes troupes. Menacées dans le sein de leurs familles, elles se défendront avec la bravoure qui caractérise la nation russe. La Providence favorisera notre juste cause. C'est pour défendre la patrie, pour maintenir l'indépendance de la Russie et l'honneur national que j'ai tiré l'épée : je ne la remettrai dans le fourreau que lorsqu'il ne restera plus un seul étranger dans mon empire.

» *ALEXANDRE. »*

seules armées, mais elle était indispensable pour arrêter les masses d'hommes que Napoléon conduisait sur des frontières sans forteresses défensives. Dans l'ignorance du point qu'attaquerait de préférence l'armée française, le plan adopté par l'armée russe était celui-ci : « dévaster, en se retirant, tous les moyens de subsistances ; combattre par des escarmouches légères, afin d'amoindrir de plus en plus les forces des envahisseurs, à mesure qu'ils s'avanceraient dans un territoire sans limites. » Alexandre était à ce moment à une demi-lieue de Wilna, dans un de ces châteaux polonais que Paul avait donnés en fief à Bennigsen, à la suite de ses moments de familiarité ; les cosaques lui apportèrent la nouvelle du passage du Niémen et quelques exemplaires de la proclamation de Napoléon adressée à son armée. Alexandre appréciait parfaitement sa position ; pouvait-il compter sur la Lithuanie ? Ses gracieuses manières, ses ukases favorables aux bourgeois, aux serfs, aux paysans, feraient-ils oublier à la noblesse qu'autrefois elle faisait partie de la Pologne, fière et indépendante ?

Du Niémen à Wilna, la distance n'est pas longue, les escadrons de cavalerie, la garde, les Polonais franchirent facilement cette distance. L'impatience de Napoléon était grande, il voulait atteindre l'armée russe, la battre, et surtout propager l'insurrection polonaise qui pouvait facilement compromettre les opérations de l'ennemi. L'empereur Alexandre, comme surpris par l'irruption soudaine des Français, ordonna en toute hâte l'évacuation de Wilna ; lui-même quitta le bal donné par le général Bennigsen, pour rejoindre l'armée de Barclay de Tolly, et, dans un dernier adieu adressé aux habitants de Wilna, il fit connaître, avec un accent de tristesse résignée, les intentions de son ennemi et son insatiable besoin de conquêtes. La proclamation d'Alexandre diffère beaucoup, dans l'expression, des paroles hautaines que Napoléon adressait à ses armées ; il règne dans cet acte daté de Wilna, le 25 juin, à dix heures du soir, un mélange de résignation religieuse et de justice nationale ; Alexandre rappelait tout ce qu'il avait fait pour maintenir la paix avec Napoléon, espérant éloigner toutes les causes de guerre ; l'injuste agression de l'empereur des Français l'obligeait à se défendre ; Napoléon, le premier, avait commencé la guerre, il se décidait à opposer les armées russes aux ennemis ; le sang slave coulait dans leurs veines : « Guerriers, disait le czar, vous repousserez l'injuste agression, vous soutiendrez la

religion, la patrie ; je suis avec vous ; Dieu est contre l'agresseur ! » Napoléon parlait à des soldats, Alexandre à un peuple.

Le comte Barclay de Tolly n'avait pas présumé qu'une masse si formidable agirait avec cette promptitude, et il n'avait pas mesuré, dans toute son étendue, le génie organisateur de Napoléon ; ces myriades d'hommes qui passaient le Niémen l'épouvantèrent d'abord ; et cependant, plein de patriotisme, Alexandre ne manifesta aucun dessein de conclure une paix abaisée, il se résigna aux arrêts de la Providence ; il avait foi dans les destinées de la Russie. Napoléon avait hâte de pénétrer dans Wilna, cité à grandes ressources ; des moyens immenses devaient y être réunis ; les soldats pourraient s'y approvisionner ; la Lithuanie, d'ailleurs, c'était la Pologne, avec ses souvenirs, ses institutions militaires : au premier appel, elle s'élançerait contre les Russes, ses antiques ennemis. Faire revivre la Pologne était alors le rêve de quelques âmes dévouées ; dans l'histoire des peuples comme dans celle de l'humanité, est-il possible de faire revivre ce qui est bien mort ? Un peuple qui déchoit, puis descend au tombeau, peut remuer par le galvanisme, mais il ne revit pas ; et cela, qu'il ait été frappé d'apoplexie, qu'il se dépèce et tombe en dissolution, ou bien qu'il se fasse momie comme en Égypte, qu'importe ? quand il est au sépulcre, il n'a plus de place que dans l'histoire. Noble côté du caractère français, infirmité de sa politique, que de se faire ainsi le chevalier des nations mortes ! Les autres cabinets, plus habiles, partagent le cadavre ; en diplomatie l'aigle qui enlève la proie est seul grand et respecté.

Il y eut donc encore une tentative pour réveiller les souvenirs de Pologne. M. de Pradt, avec beaucoup de zèle, cherchait un but politique à travers les désordres d'une campagne ; l'infatigable archevêque de Malines favorisa la convocation des diètes ; la correspondance de M. Maret invitait sans cesse M. de Pradt à poursuivre la réalisation de la pensée généreuse d'une constitution polonaise ; il y eût des réunions, des discours, on vit renaître les couleurs de la Pologne, l'aigle blanc reparut sur les étendards¹ ; la noblesse fit des

¹ *Proclamation de la confédération générale de Pologne.*

« Polonais, nous vous avons dernièrement demandé des sacrifices qui eussent paru impossibles à tous autres qu'à vous. Mais quelque grands et quelque pénibles qu'ils fussent, ils étaient calculés dans la supposition que les armes victorieuses de notre libérateur auraient un succès constant : ils ne sont pas suffisants à présent. Mais vous

sacrifices inouïs d'hommes, de chevaux, d'argent ; elle donna son sang, ses trésors ; la diète répandit des proclamations et tout ce qui pouvait réveiller l'esprit national ; que d'espérance pour les grands cœurs ! Tout faisait croire que l'arrivée de Napoléon à Wilna serait l'époque du rétablissement de la Pologne ; c'était la partie poétique de la campagne.

L'empereur des Français avait des idées trop matérielles pour se laisser aller à tant de vague dans des négociations diplomatiques ; les souvenirs de la Pologne, je l'ai déjà dit, ne disaient rien à son imagination ; s'il employait le courage des Polonais, s'il aimait ce caractère fier, brave et intrépide, il ne déguisait pas une répugnance profonde pour ces formes représentatives et bavardes qui avaient perdu la nation ; un trône électif était pour lui du désordre ; les délibérations à cheval, du tumulte ; la diète, une assemblée de brouillons : causes historiques de la destruction de ce peuple, et la Pologne, selon lui, avait justement péri. Telles étaient les idées de l'homme du 18 brumaire ; le soulèvement de la Lithuanie allait à sa politique en entrant en campagne, parce que cette terre courageuse pourrait lui donner de bons régiments contre la Russie, des ressources de guerre, de l'argent ; il ne voyait rien au delà.

A Wilna, on devait organiser la Lithuanie en provinces, en inten-

qui avez juré de mourir ou de recouvrer ce royaume que la force et la tyrannie seules nous ont enlevé, vous sentez, comme vous le devez, qu'aussi longtemps qu'une seule goutte de sang polonais coulera dans nos veines, nous n'avons pas fait tout ce que nous devions pour la patrie : des événements imprévus, et les conséquences de la guerre actuelle, demandent de nous ce dernier sacrifice. Le danger de la patrie, l'honneur national, notre devoir, nos serments mutuels le demandent impérieusement.

» Aux armes, citoyens ! c'est la patrie qui vous appelle ; ce que vous avez de plus cher en dépend, savoir, cette patrie qu'on veut nous ravir, notre existence présente et le sort de notre postérité. C'est à présent que cette bravoure qui vous est si naturelle doit devenir le rempart de nos frontières menacées par un inique agresseur. Venez pour un moment joindre votre valeur à celle de nos braves soldats, et que votre constance les mette à même d'attendre l'époque où le libérateur de la Pologne repaîtra parmi nous pour reprendre, à la tête d'une nouvelle armée victorieuse, les avantages dont la saison vient de le priver.

» Aux armes, citoyens ! ce cri ne saurait vous être étranger. Vos ancêtres l'ont souvent entendu, souvent ils ont sacrifié pour la patrie leur fortune, leur sang et leur vie ; c'est d'après les plus anciens usages, d'après les lois les plus saintes, que vous avez formé le lien sacré qui nous unit tous. Voici le moment d'acquitter cette dette que la loi vous a fait contracter. »

dances, avec des sous-préfets, ainsi qu'en Prusse et en Allemagne¹; mais bientôt on demande à Napoléon de reconstituer la Pologne, de dire un mot pour donner l'impulsion; il s'y refuse; on voit qu'il ne s'en soucie pas. Il prend pour prétexte qu'il craint de blesser l'Autriche; en vérité, n'est-il pas maître de la question? Le traité d'alliance défensive avec le cabinet de Vienne ne stipule-t-il pas qu'il peut échanger la Galicie contre l'Illyrie? Cette faculté, l'Autriche la lui laisse encore, et pourquoi hésite-t-il à proclamer la reconstitution de la Pologne? C'est qu'il n'aime pas ce gouvernement, sa nationalité turbulente; cette histoire lui répugne, il porte sur la Pologne le même jugement que sur les Grecs; les Romains seuls lui plaisent, parce qu'ils vont droit au despotisme de la conquête. S'il ménage les Polonais, c'est qu'il en a besoin; s'il pouvait leur dire la vérité, il

¹ L'ordre du jour pour l'organisation de la Lithuanie est ainsi conçu :

« Il y aura un gouvernement provisoire de la Lithuanie composé de sept membres et d'un secrétaire général. La commission du gouvernement provisoire de la Lithuanie sera chargée de l'administration des finances, des subsistances, de l'organisation des troupes du pays, de la formation des gardes nationales et de la gendarmerie. Il y aura auprès de la commission provisoire du gouvernement de la Lithuanie un commissaire impérial.

» Chacun des gouvernements de Wilna, Grodno, Minsk et Bialystock, sera administré par une commission de trois membres, présidée par un intendant. Ces commissions administratives seront sous les ordres de la commission provisoire du gouvernement de la Lithuanie.

» L'administration de chaque district sera confiée à un sous-préfet.

» Il y aura pour la ville de Wilna un maire, quatre adjoints, et un conseil municipal composé de douze membres. Cette administration sera chargée de la gestion des biens de la ville, de la surveillance des établissements de bienfaisance, et de la police municipale.

» Il sera armé à Wilna une garde nationale composée de deux bataillons, chaque bataillon sera de six compagnies; la force des deux bataillons sera de 1,450 hommes.

» Il y aura dans chacun des gouvernements de Wilna, Grodno, Minsk et Bialystock une gendarmerie commandée par un colonel. Il y aura une compagnie de gendarmerie par district, chaque compagnie sera composée de 107 hommes.

» Les officiers, sous-officiers et volontaires gendarmes seront pris parmi les gentilshommes propriétaires du district; aucun ne pourra s'en dispenser.

» La gendarmerie fera le service de police; elle prêtera main-forte à l'autorité publique, elle arrêtera les traînards, les maraudeurs et déserteurs de quelque armée qu'ils soient.

» Le major général nommera un officier général ou supérieur, français ou polonais, des troupes de ligne, pour commander chaque gouvernement. Il aura sous ses ordres la garde nationale, la gendarmerie et les troupes du pays.

» Au quartier général impérial de Wilna, le 1^{er} juillet 1812.

» Signé : NAPOLEON.

leur jetterait à la face : « Vous avez péri par votre faute ; je ne suis pas le chevalier errant des assemblées représentatives ; quand elles tuent un peuple , tant pis pour lui . »

Lorsque la députation de Varsovie arrive à Wilna pour lui demander l'indépendance , la reconstruction de la vieille Pologne , l'empereur reçoit les adulations exagérées des députés avec une froideur rationnelle et dissertatrice ; c'est le sénateur Wibicky qui lui porte les actes de la confédération générale : « La Pologne va renaître à sa voix , il ne faut qu'un mot : le roi de Saxe même adhère à tout. » Wibicky fait une longue harangue à Napoléon , en phrases solennelles : « Il déclare que la Pologne , indépendante devant Dieu et devant les hommes , est appelée à se reconstituer ; Napoléon est comme le Dieu de la Genèse ; qu'il dise : « Que la Pologne existe ! » et elle existera , tout ce peuple obéira au chef de la quatrième dynastie .

A toutes ces phrases d'une adulation sans frein , Napoléon répond à peine par quelques généralités banales ¹ ; s'il avait été Polonais , il

¹ Voici la réponse de Napoléon à la députation du grand-duché de Varsovie :

« Gentilshommes , députés de la confédération de Pologne , j'ai entendu avec intérêt ce que vous venez de me dire . Polonais , je penserais et agirais comme vous ; j'aurais voté comme vous dans l'assemblée de Varsovie . L'amour de son pays est le premier devoir de l'homme civilisé .

» Dans ma situation j'ai beaucoup d'intérêts à concilier et beaucoup de devoirs à remplir . Si j'avais régné pendant le premier , le second ou le troisième partage de la Pologne , j'aurais armé mes peuples pour la défendre . Aussitôt que la victoire m'eût mis en état de rétablir vos anciennes lois dans votre capitale et dans une partie de vos provinces , je l'eusse fait , sans chercher à prolonger la guerre , qui aurait continué à répandre le sang de mes sujets .

» J'aime votre nation ! Pendant seize ans j'ai vu vos soldats à mes côtés , dans les champs de l'Italie et dans ceux de l'Espagne . J'applaudis à ce que vous avez fait ; j'autorise les efforts que vous voulez faire ; je ferai tout ce qui dépendra de moi pour seconder vos résolutions . Si vos efforts sont unanimes , vous pouvez concevoir l'espoir de réduire vos ennemis à reconnaître vos droits ; mais , dans des contrées si éloignées et si étendues , c'est entièrement dans les efforts de la population qui les couvre que vous pouvez trouver l'espoir du succès .

» Je vous ai tenu le même langage dès ma première entrée en Pologne . Je dois y ajouter que j'ai garanti à l'empereur d'Autriche l'intégrité de ses domaines , et que je ne puis sanctionner aucune manœuvre ni aucun mouvement qui tende à troubler la paisible possession de ce qui lui reste des provinces de la Pologne .

» Faites que la Lithuania , la Samogitie , Witepsk , Polotsk , Mohilef , la Volhynie , l'Ukraine , la Podolie , soient animées du même esprit que j'ai vu dans la grande Pologne , et la Providence couronnera votre bonne cause par des succès . Je récompenserai le dévouement de vos contrées , qui vous rend si intéressants et vous acquiert tant de titres à mon estime et à ma protection , par tout ce qui pourra dépendre de moi dans les circonstances . »

aurait fait comme eux ; la nationalité est un si grand bienfait ! dans sa position personnelle, il avait beaucoup d'intérêts à concilier ; il aimait cette nation, il ferait tous ses efforts pour réorganiser la Pologne ; avant tout, il fallait conquérir et combattre, et Napoléon, formulant encore mieux sa pensée, déclarait : « Qu'il avait des traités avec l'Autriche et qu'il ne souffrirait en aucune manière des mouvements en Galicie qui pourraient en préparer la violation. » Tout cela était bien froid et en rapport avec le sol stérile de la Lithuanie qui semblait attiédir les pensées généreuses de tous. Voici le dernier mot : « En rendant la Galicie il fallait céder les provinces illyriennes à l'Autriche, et l'empereur ne le voulait pas ; Napoléon aurait reconstruit la Pologne par un seul mot, par l'expression de sa volonté ; il n'avait qu'à dire à l'Autriche : « Je vous cède l'Illyrie, » et toutes les difficultés étaient levées. Je le répète, il n'avait aucun goût pour cette réorganisation ; la Pologne reconstituée eût été un embarras de plus pour la France ; il fallait là 200,000 hommes pour repousser les invasions incessantes de la Russie, et encore la Pologne aurait succombé tôt ou tard sous les coups des nationalités germanique ou slave.

A Wilna, comme dans le duché de Varsovie, Napoléon, l'homme politique surtout, avait vu que de grands intérêts s'étaient formés contre la vieille Pologne ; la Russie, je le dis encore, avait favorisé la bourgeoisie et le paysan, si vivement opprimés du temps des diètes polonaises ; l'union avec la Russie lui était favorable pour les intérêts de son industrie ; la Lithuanie, pays de blés, trouvait ses débouchés par Riga et la Baltique. Ces provinces, au temps de la Pologne, étaient misérables, fallait-il sacrifier ce bien-être pour quelques assemblées ? Et d'ailleurs qu'avait de si attrayant ce passage des Français, des Allemands, des Italiens, venant proclamer l'indépendance de la Pologne ? Ces troupes d'hommes d'armes, semblables à des torrents, entraînaient tout, pillaient et ravageaient les terres ; les généraux, officiers supérieurs, ne respectaient rien ; les prêtres catholiques étaient insultés ; les temples servaient de campement et d'écuries ; quelques nobles débris de la Pologne pouvaient rêver la reconstruction de l'indépendance, mais le peuple était russe par les intérêts, et l'on sait que la classe moyenne ne se décide que par les avantages matériels. Le seul but de l'empereur était d'atteindre et de battre les Russes ; l'organisation politique de la Pologne viendrait après si les circonstances lui étaient favorables ; Napoléon voulait une grande

bataille, il la désirait immédiate pour en finir avec cette guerre, et son plan était conçu dans d'admirables proportions. Lui se portait de Wilna directement sur Witepsk, à l'encontre de Barclay de Tolly; à droite il détachait Davoust qui se plaçait sur les derrières de Bagration encore aux environs de Grodno, tandis que Jérôme le poussait fortement par Varsovie, de manière à le mettre entre deux feux en le coupant de Barclay de Tolly. Par suite de ce plan, une grande colonne quitta Wilna sous les ordres de Davoust pour atteindre les arrière-gardes de Barclay de Tolly.

A Wilna quelques tentatives de paix venaient d'être faites encore, mais en vain; l'aide de camp Bachaloff était venu, au nom d'Alexandre, pour demander l'explication de cette invasion subite au delà du Niémen: quels griefs mettaient l'épée à la main de Napoléon? et n'avait-on pas tout fait pour maintenir la paix? Dans cette sorte d'ambassade, à la manière antique et orientale, Bachaloff venait secouer la robe de paix ou de guerre; ministre de la police en Russie, il pouvait tout observer, tout voir avec cette finesse d'esprit qui caractérise la nation slave. Napoléon l'accueillit bien, mais il traita Alexandre et ses généraux avec cette fierté qui ne se démentit jamais. « Alexandre, dit Napoléon, n'est qu'un général de parade, Kutusoff, un vieux Russe que le czar n'aime pas; Bennigsen est usé et fou; Barclay de Tolly n'a que les qualités d'un général de retraite; avec ces infériorités, comment me résisterez-vous? » Alors Napoléon déclame contre tout le monde, même contre Jomini le tacticien¹; on le dirait monté au

¹ Bachaloff apporta à Napoléon des paroles d'Alexandre: « Il était encore temps de traiter. Une guerre que le sol, le climat et le caractère russe rendraient interminable, était commencée; mais tout rapprochement n'était pas devenu impossible, et d'une rive à l'autre du Niémen on pourrait encore s'entendre. » Il ajouta surtout: « Que son maître déclarait devant l'Europe qu'il n'était pas l'agresseur, que son ambassadeur à Paris, en demandant ses passe-ports, n'avait pas entendu rompre la paix; qu'ainsi les Français se trouvaient en Russie sans déclaration de guerre. » Du reste, point de nouvelles propositions, ni par écrit ni dans la bouche de Bachaloff. Bientôt la chaleur de la conversation entraîne Napoléon. Il s'écrie! « Qu'êtes-vous venu faire à Wilna? Que me veut l'empereur de Russie? Prétend-il me résister? Il n'est général qu'à la parade. Quant à moi, ma tête est mon conseil; tout part de là. Mais Alexandre, qui le conseillera? Qui m'opposera-t-il? Il n'a que trois généraux, Kutusoff qu'il n'aime pas, parce qu'il est Russe; Bennigsen, trop vieux il y a six ans, aujourd'hui en enfance, et Barclay: celui-ci manœuvrera, il est brave, il sait la guerre; mais c'est un général de retraite. » Et il ajouta: « Vous croyez tous savoir la guerre, parce que vous avez lu Jomini; mais si son livre avait pu vous l'apprendre, l'aurais-je donc laisser publier? »

rang des dieux où personne ne peut l'atteindre ; il blesse sans instinct tous ceux qui l'entourent ; il insulte M. de Caulincourt jusqu'à ce point de lui dire : « Qu'il est le partisan aveugle des Russes, » et M. de Caulincourt offre sa démission et veut se retirer.

L'esprit de l'armée n'a plus cette expression de gaieté habituelle ; on s'arrête aux présages : au moindre malheur mille voix s'élèvent pour accuser Napoléon ; on le démoralise déjà. A quelques lieues du Niémen, un escadron polonais de la garde s'est noyé tout entier en passant un bras de rivière, et l'on s'écrie : « Quel mauvais augure ! » Le temps était beau, le ciel bleu, sous la chaleur étouffante de juillet ; tout à coup des nuages arrivent, le ciel s'obscurcit, l'orage éclate, et la pluie vient pendant cinq jours déborder les bivacs ; partout se forment des marais, et le thermomètre descend de 15 degrés dans une seule nuit ; 10,000 chevaux meurent, des maladies pestilentielles se répandent au milieu des cadavres amoncelés ; il n'y a point d'hôpitaux, quelles ressources en vivres va trouver cette armée de 400,000 hommes s'avançant dans un pays qui n'avait pu nourrir les 24,000 Suédois de Charles XII¹ ? Qu'importe aux glorieux enfants

¹ Les dévastations commises par les armées françaises sont constatées par les rapports de tous les officiers. Le maréchal Mortier, dès Wilna, instruit Napoléon de tout. « Du Niémen à Wilna, je n'ai vu, dit-il, que des maisons dévastées, que chariots et caissons abandonnés ; on les trouve dispersés sur les chemins et dans les champs ; ils sont renversés, ouverts, et leurs effets répandus çà et là, et pillés comme s'ils avaient été pris par l'ennemi. J'ai cru suivre une déroute. Dix mille chevaux ont été tués par les froides pluies du grand orage, et par les seigles verts, leur nouvelle et seule nourriture. Ils gisent sur la route, qu'ils embarrassent ; leurs cadavres exhalent une odeur méphitique, insupportable à respirer ; c'est un nouveau fléau que plusieurs comparent à la famine : mais celle-ci est bien plus terrible, déjà plusieurs soldats de la jeune garde sont morts de faim. » Et Napoléon, qui avait écouté avec calme, interrompt le maréchal brusquement, il s'écrie : « C'est impossible ! où sont leurs vingt jours de vivres ? les soldats bien commandés ne meurent jamais de faim. Il faut bien supporter la perte des chevaux, de quelques équipages, celle même de quelques habitations : c'est un torrent qui s'écoule ; c'est le mauvais côté de la guerre, un mal pour un bien ; il faut faire au malheur sa part ; mes trésors, mes biensfaits le répareront : un grand résultat couvrira tout ; il ne me faut qu'une victoire ; s'il me reste de quoi la gagner, cela suffit. »

Observations de plusieurs généraux lithuaniens à plusieurs généraux français.

« Certes nous ne marchandons pas la liberté, mais nous trouvons en effet qu'elle ne s'offre pas désintéressée. Partout le bruit de vos désordres vous précède ; ils ne sont pas partiels, car votre armée marche sur cinquante lieues de front. A Wilna, malgré les ordres multipliés de votre empereur, les faubourgs ont été pillés ; et l'on s'y déifie d'une liberté qu'apporte la licence.

» Qu'attendez-vous donc de notre zèle ? Un visage satisfait, des cris de joie, des

de la France ? ils marchent sans détourner la tête là où se fixe le doigt de leur empereur. Murat, l'héroïque sabreur, à la cotte d'armes brillante, au panache flottant, commande la cavalerie d'avant-garde ; il presse les Russes sans relâche ; il atteint quelquefois leur arrière-garde qui presque toujours lui échappe ; Oudinot la pousse sur Dunabourg ; la ligne de la Dwina est occupée par la cavalerie de Montbrun et de Nansouty. On est allé trop loin dans cette bouillante hardiesse ; on se trouve en face de Wittgenstein, alors à la tête d'un corps d'élite ; Wittgenstein attaque et enlève une brigade entière de la division Sébastiani ; satisfait de cet avantage, il échappe aussitôt de la bataille par une retraite rapide.

La marche en avant de Davoust a été plus heureuse, il a compris le plan de Napoléon, et l'exécute avec sa fermeté habituelle, l'empereur a jugé que la ligne russe était trop étendue pour ne pas s'affaiblir, et au moyen d'une trouée faite au centre, les corps ennemis se trouveraient séparés : Bagration, encore sur le Niémen, est débordé par sa gauche à plus de cinquante lieues de profondeur ; Doctoroff a perdu sa ligne de bataille, et ses divisions errantes peuvent être facilement coupées. Cette belle conception de l'empereur n'est pas également bien exécutée ; Jérôme agit mollement. Doctoroff échappe à l'aide de ces vastes plaines qui couvrent la Russie. Il reste Bagration ; on peut le couper, l'anéantir ; quelles routes lui restent-elles ouvertes ? par Minsk ou Mohilow il peut toucher Witepsk ; aussitôt Napoléon jette Davoust vers Minsk afin de séparer entièrement Bagration ; Jérôme doit lui-même, avec sa grande masse de troupes, acculer le général russe, le refouler sur Davoust qui le recevra

accents de reconnaissance, quand chaque jour chacun de nous apprend que ses granges sont dévastées ? car le peu que les Russes n'ont point entraîné avec eux, vos colonnes affamées le dévorent. Dans leurs marches rapides, il s'échappe de leurs flancs une foule de maraudeurs de toutes nations dont il faut se défendre.

» Qu'exigez-vous encore ? que nos compatriotes accourent sur votre passage, vous apportant leurs blés, vous conduisant leurs troupeaux ? qu'ils s'offrent eux-mêmes tout armés et prêts à vous suivre ? Eh ! qu'ont-ils à vous donner ? vos pillards prennent tout, on n'a pas le temps de vous offrir. Regardez d'ici l'entrée du quartier impérial ; y voyez-vous cet homme ? il est presque nu, il gémit, il vous tend une main suppliante. Eh bien ! ce malheureux qui excite votre pitié, c'est un de ces nobles dont vous attendiez les secours hier ; il accourrait vers vous plein d'ardeur, avec sa fille, ses vassaux et ses biens ; il venait s'offrir à votre empereur ; mais il a rencontré des pillards wurtembergeois, et il est dépouillé ; il n'est plus père, à peine est-il homme. »

à la pointe de ses baïonnettes, et pendant ce mouvement l'empereur, se plaçant entre les deux armées, les brisera l'une après l'autre.

Cet admirable plan tracé à Wilna, comment est-il accompli ? Jérôme, chargé de la plus active exécution, doit traverser de vastes plaines ça et là coupées de marais et de petits monticules ; nul retard n'est permis ; Jérôme dispose de 80,000 hommes ; il doit opérer en grand. Bagration s'empare des défilés et les défend avec sa valeur habituelle, digne du brave guerrier d'Eylau et de Friedland ; Jérôme essaye deux rencontres à la course, la première reste incertaine ; dans la seconde Latour-Maubourg sabre les Russes ; Bagration fait sa retraite, et Davoust, suivant le plan de Napoléon, vient se placer sur ses derrières à Minsk ; l'ennemi doit traverser la Bérézina, plus tard de funeste mémoire, marais infects dans l'été, rivière de dégel et de glace sous l'âpre température. Davoust s'empare de Minsk ; il se croit maître de Bagration refoulé sans doute par l'armée de Jérôme ; le général russe, parfaitement éclairé, s'aperçoit que Minsk est occupé, il se replie au midi, et ses 40,000 soldats d'élite se placent dans les marais de la Bérézina.

Il ne faut plus que de l'activité, de l'énergie pour cerner ce brave corps ; Davoust dépêche des aides de camp, des estafettes à Jérôme, et il arrive que le frère de l'empereur, par des susceptibilités de cour, n'exécute pas son mouvement ; il est roi, Davoust n'est que maréchal, il refuse d'obéir. Jérôme Bonaparte quitte même son corps d'armée pour sa capitale ; Bagration profite de ces incertitudes ; il sent qu'il n'est plus poursuivi par l'armée westphalienne ; le voilà donc activant sa retraite vers le midi ; il a 40,000 hommes avec lui cherchant un passage, et il le trouvera ; avec sa belle réserve il peut toujours faire une trouée ; Davoust se place en vain pour couper le passage à l'ennemi ; Bagration n'est pas un général ordinaire ; il tombe sur Davoust, lui enlève tout d'abord un régiment de cavalerie et le place désormais sur la défensive ; Jérôme a manqué le mouvement, Davoust doit réparer la faute ; il le fait autant qu'il est en lui. Bagration passe alors libre la Bérézina pour se réunir aux masses de l'armée russe.

Napoléon éclata de colère contre tous en apprenant que son habile combinaison était manquée : c'est encore un amour-propre de famille qui a brisé ses espérances ; pourquoi a-t-il jeté la pourpre sur ces

épaules? Toujours à Wilna, l'empereur précipite l'organisation¹ des régiments lithuaniens; il y reste vingt jours sans diriger lui-même activement son armée; on le dit malade, son teint est plombé, son ventre grossit encore, on murmure à l'oreille qu'il est hydropique; il fait un usage immodéré des bains; ses nuits, ses jours se passent à l'examen des affaires de l'empire; s'il conçoit en grand, il exécute d'une manière paresseuse. Vingt jours à Wilna, c'était trop; il se réveille pourtant! des renseignements indiquent que les Russes attendent la bataille dans les retranchements de Drissa, ouvrage qu'Alexandre avait élevé pour mettre l'empire à l'abri d'une invasion, sorte de muraille de la Chine entre la Russie et la Pologne; on avait copié les lignes de lord Wellington à Torrès-Vedras. Le camp retranché de Drissa, auquel on travaillait depuis plus d'un an, semblait un obstacle à la marche des Français; il fallait mal connaître la stratégie pour croire à une telle résistance: qu'est-ce qu'un camp retranché lorsque mille routes diverses laissent la facilité de le tourner? A Torrès-Vedras la ligne formidable était jetée entre le Tage et la mer sur des rochers escarpés; ici, il n'y avait ni mer ni fleuve assez vaste pour arrêter l'impétuosité d'un mouvement en avant; que peuvent être des retranchements entourés de plaines?

¹ La correspondance de l'empereur à Wilna est néanmoins très-active.

Napoléon au major général.

« Wilna, le 9 juillet 1812.

» Mon cousin, répondez au prince Poniatowski que vous avez mis sa lettre sous les yeux de l'empereur; que S. M. a été très-mécontente de savoir qu'il parle de soldé, de pain, lorsqu'il s'agit de poursuivre l'ennemi; que S. M. a été d'autant plus surprise qu'il est seul de son côté avec peu de monde, et que, lorsque les gardes de l'empereur qui sont venues à Wilna à marches forcées de Paris, au lieu d'avoir demeuration, manquent de pain, n'ont que de la viande, et ne murmurent point; l'empereur n'a pu voir qu'avec peine que les Polonais soient assez mauvais soldats et aient assez mauvais esprit pour relever de pareilles privations; que S. M. espère qu'elle n'entendra plus parler de cela. Sur ce, etc.

» NAPOLÉON. »

Napoléon au major général

« Wilna, le 11 juillet 1812.

» Mon cousin, on fera sortir les prisonniers aussitôt qu'il y en aura 1,200, et pas avant le 13. Le 12, on fera partir les officiers et les sous-officiers, hormis douze sous-officiers que l'on gardera pour tenir les contrôles. Ces prisonniers seront divisés en douze compagnies de cent hommes, ayant un sous-officier à leur tête pour tenir les contrôles. Ils seront commandés par un chef de bataillon français et escortés par une compagnie de Bade de cent hommes, quarante Prussiens à cheval et une brigade de gendarmerie de cinq hommes: les prisonniers iront dans quatre jours à Kowno, et

Napoléon espère que Barclay de Tolly l'attendra dans ce camp retranché, on essayera une bataille avant de livrer Witepsk, car Witepsk est comme la porte de la vieille Russie : laissera-t-on toucher Witepsk et Smolensk la sainte ? On ne le croit pas sous la tente impériale. Activité et unité, voilà ce qu'il faut alors à l'armée française, malheureusement son chef n'a plus cette force du corps qui lui faisait braver la température, les privations de toute espèce. L'unité n'est plus que sous l'épée de Napoléon, les généraux se montrent indépendants les uns des autres et ne reconnaissent de supériorité que celle de l'empereur.

Jusqu'au 25 juillet point d'ennemis, la terre silencieuse, de noires forêts, de pauvres villages, l'écho des campagnes, des plaines, et puis encore des plaines. Quelques coups de canon se font entendre ; on dit qu'Eugène de Beauharnais vient d'atteindre l'arrière-garde de Barclay de Tolly. Aux armes ! aux armes ! La bataille, tant désirée, fuit encore, la victoire que l'on espère échappe comme une ombre insaisissable ; Doctoroff coupe les ponts et continue sa retraite sur Witepsk. En vain Murat se précipite à sa poursuite à la tête de toute sa cavalerie ; ça et là des engagements partiels ; les hussards du hui-

tous les soirs ils seront renfermés dans une église. Ils emporteront du pain de Wilna pour quatre jours à ration complète. Les officiers de gendarmerie et les commandants d'armes de la route seront prévenus du passage de ces prisonniers, et les commandants des colonnes mobiles recevront l'ordre de les faire escorter avec de forts détachements. Tous ceux qui seraient trouvés hors des rangs, cherchant à déserter, seront fusillés : on en fera la déclaration à chaque compagnie avant de partir. A Kowno, ils auront un jour de séjour ; on les placera également dans une église. Vous laisserez le commandant de Kowno maître de les embarquer sur les bâtiments qui sont venus chargés de vivres, et qui opéreraient leur retour à vide à Tilsitt ; s'il n'y a pas d'inconvénient on aurait soin de les placer à fond de cale, et de les bien surveiller. Si la navigation est difficile, que le trajet soit plus long par eau que par terre, on les fera aller par terre. Ils prendront du pain pour quatre jours et suivront la rive gauche du Niemen. Ils seront transportés par eau à Koenigsberg, d'où ils seront dirigés sur Pillau, où ils seront enfermés dans une prison. Les officiers et sous-officiers seront dirigés sur Dantzig. Les prisonniers seront gardés à Pillau jusqu'à nouvel ordre ; il ne pourra cependant y en avoir plus de 1,000 à Pillau. Le chef de bataillon qui conduira ces 1,200 hommes prisonniers les accompagnera jusqu'à Pillau ; il prendra un reçu du commandant et réglera sa comptabilité avec l'état-major général. Vous demanderez au gouverneur de Dantzig de préparer dans la place de vastes locaux pour contenir 10,000 prisonniers. Vous ferez préparer à Thorn des locaux pour 1,000 autres. Le millier qui sera envoyé à Dantzig s'embarquera sur le *Friesch-Haff*, et de là sera dirigé par la route la plus courte d'Elbing sur Dantzig. Sur ce, etc.

» NAPOLÉON. »

tième sous les braves Domon, du Coëtlosquet et de Carignan engagent un combat à coups de sabre avec la cavalerie de la garde russe ; il y a des prodiges d'adresse et de valeur ; Murat charge à la tête des lanciers polonais comme un sous-lieutenant ; et qui ne sait l'histoire de ces deux cents voltigeurs, enfants de Paris, qui méritèrent tous la croix en croisant la baïonnette contre des régiments entiers de la garde russe ? les arts ont perpétué ce souvenir ; Napoléon les encourage de son regard, à cinq cents lieues de la capitale il jette aux Parisiens des paroles flatteuses ; il ne veut pas qu'on l'oublie.

Le camp de Drissa sera-t-il défendu¹ ? On l'espère, comment les Russes auraient-ils dépensé tant d'argent et de sueurs pour abandonner ensuite ces ouvrages ? Napoléon désirait une bataille, comme avant Austerlitz : « Demain le soleil sera beau, » telles furent alors ces paroles, et on était au milieu de la journée ; en vain Murat dit à l'empereur : « Mais, sire, ils ne nous attendront pas ; en avant ! en avant ! » Le souverain répond toujours : « A demain ! » paroles qui faisaient voir combien l'activité de l'homme était perdue, la fortune le rendait peut-être paresseux, et la faiblesse du corps influait sur la mollesse des résolutions : consul, empereur, il n'avait jamais rien renvoyé au lendemain ; il savait que la victoire infidèle bat ses ailes joyeuses un jour, et que, ce vol perdu, capricieuse, elle vous abandonne.

Le lendemain tout avait disparu, la bataille tant désirée échappait une fois encore ; il fallut recommencer la route sous un soleil ardent, on avait pour se désaltérer de l'eau bourbeuse et malsaine ; sur le chemin, du sable et puis encore du sable, de noirs sapins dans les forêts profondes, et des villages en cendres. Ce fut donc après des peines inouïes et des fatigues continues que l'armée salua Witepsk : Witepsk, vieille capitale, qui semblait offrir un espoir

¹ Un ukase d'Alexandre est daté de ce camp de Drissa.

« L'invasion que l'ennemi fait en Russie, et la guerre que malgré tous nos soins nous n'avons pu éviter, nous obligent d'avoir recours à des moyens urgents pour empêcher l'ennemi d'aller plus en avant et de mettre la Russie entière à feu et à sang. Des mesures nécessitent absolument l'augmentation de nos forces militaires ; c'est pourquoi nous ordonnons de faire, dans le cours d'un mois, une nouvelle levée de recrues dans les deux gouvernements de la Russie blanche et dans ceux de Podolie, Volhynie, Livonie et Esthovie, et de prendre 3 hommes sur 500.

» Du quartier général de Drissa, ce 1^{er} (13) juillet 1812.

pour soulager l'armée¹. Verrait-on trace de la vie humaine? Witepsk était silencieuse comme le désert, le peuple avait fui; quelques pauvres juifs étaient restés seuls; on n'aperçut là que des églises aux clochers élancés et de grands monuments en ruine; ce que désirait l'armée, elle ne l'avait point atteint. Il y a quelque chose de si triste dans la solitude d'une ville sans peuple! elle inspire encore plus de mélancolie qu'une campagne désolée; une cité sans habitants semble une nécropole d'Égypte; on dirait ses enfants couchés sous les larges dalles des tombeaux, et leur voix mystérieuse sort du sépulcre comme pour vous dire que ce silence est celui du désespoir et de la mort!

¹ Napoléon correspond toujours avec Berthier pour régler le mouvement des armées.

Napoléon au major général.

« Witepsk, le 2 août 1812.

» Mon cousin, envoyez un officier au prince de Schwartzenberg pour lui faire connaître que je mets le 7^e corps sous ses ordres; qu'il rallie ce corps et marche à Tormassoff et à Kamenskoi, et leur livre bataille, et qu'il les doit suivre partout jusqu'à ce qu'il en soit venu à bout. Faites connaître au général Reynier que j'ai donné au prince de Schwartzenberg le commandement supérieur sur les deux corps réunis.

» Sur ce, etc.

» NAPOLÉON. »

FIN DU DIXIÈME VOLUME.

TABLE DES CHAPITRES DU DIXIÈME VOLUME.



CHAPITRE I.

(Pages 5 à 28.)

APOGÉE DE LA DICTATURE DE NAPOLÉON.

Décembre 1809 à avril 1810.

Tentative pour la suppression du corps législatif. — Ses rapports avec l'empereur.

— Doctrine sur le sénat. — Le code pénal. — Le code d'instruction criminelle. — Esprit de ces deux législations. — Les prisons d'État. — Rétablissement des lettres de cachet. — Dictature intellectuelle. — Censure. — Direction de l'imprimerie et de la librairie. — Envahissement des journaux. — Dictature sur la propriété. — Échange. — Affaire du domaine de Navarre et de la succession de Bouillon. — Dictature commerciale. — Application des décrets de Berlin et de Milan. — Les licences. — Les douanes. — Les cours prévôtales. — Dictature administrative. — Les conseils de préfecture. — Le conseil d'État. — Les conflits. — Privilège des contributions et du trésor. — Théorie du domaine extraordinaire.

CHAPITRE II.

(Pages 29 à 56.)

MARIAGE AVEC L'ARCHIDUCHESSE MARIE-LOUISE.

Novembre 1809 à avril 1810.

Préoccupation d'un mariage pour Napoléon. — Russie. — Autriche. — Saxe. — Premières ouvertures de M. de Caulincourt. — Fausse position. — Alexandre. — L'impératrice mère. — L'opinion moscovite. — Autriche. — Avénement du comte de Metternich. — Situation nouvelle de la diplomatie. — Envoi de M. Otto. — Madame de Metternich à Paris. — Premiers mots sur le mariage. — Bal masqué — L'empereur et madame de Metternich. — Communication au prince de Schwartzenberg. — Lettre de madame de Metternich. — Premières ouvertures à l'empereur François II. — Marie-Louise. — Résignation. — Demande officielle. — Parti français en Autriche. — Napoléon et le prince Charles. — Berthier à Vienne. — Célébration des fiançailles. — Refus de l'archevêque de Vienne. — Attestation de M. Otto. — Voyage de Marie-Louise. — Compiègne. — Fâcheuse impression que lui fait Napoléon. — Résignation et obéissance. — Joie enfantine de l'empereur. — Mariage. — Protestation des cardinaux. — La nouvelle impératrice à Paris. — Fêtes. — Maison de l'impératrice. — Esprit de la cour. — Formes et étiquette. — Hiérarchie nobiliaire. — Orgueil et vanité des nouveaux titulaires. — Satires des journaux anglais. — Pamphlets sur la famille impériale, sur les dignitaires. — Moqueries de l'aristocratie.

CHAPITRE III.

(Pages 57 à 88.)

DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME FÉDÉRATIF ET DIPLOMATIQUE DE NAPOLÉON.

Janvier à novembre 1810.

L'Angleterre après l'expédition de Walcheren. — Négociations pour la paix. — Bases repoussées par lord Wellesley. — Théâtre de la guerre des deux puissances. — Espagne et Portugal. — Le vicomte de Wellington. — Les maréchaux Soult et Masséna. — Campagne d'Andalousie et de Portugal. — Réunion définitive de Rome à l'empire. — Sénatus-consulte. — Discussions avec la Hollande. — Correspondance de Louis Bonaparte. — Son abdication. — Mission de M. Decazes. — Réunion de la Hollande à l'empire. — Les villes hanséatiques. — Le Valais. — Relations avec le Danemarck. — Rapports avec la Suède. — Élévation de Bernadotte. — Traité. — Le système continental. — Situation des esprits en Allemagne. — Changement de ministère en Prusse. — Mort de la reine Louise. — M. de Hardenberg aux affaires. — Système d'observation de la Russie. — Changement de ministère. — Premier voyage de M. de Czernicheff. — Correspondance avec M. de Metternich et l'Autriche.

CHAPITRE IV.

(Pages 89 à 122.)

APOGÉE DE L'EMPIRE DE NAPOLÉON. L'HÉRITIER DE LA COURONNE.

Avril 1810—mars 1811.

Aspect de la cour. — Voyage de Napoléon et de Marie-Louise en Belgique. — Préparatifs des fêtes à Paris. — Les poètes sur le mariage. — Changements ministériels. — Disgrâce de Fouché. — Savary, ministre de la police. — Bal du prince de Schwartzenberg. — Sinistre prédiction. — Disgrâce de M. Dubois. — M. Pasquier, préfet de police. — Napoléon au temps de paix. — Tendance civile de l'empire. — L'empereur au conseil d'État. — Questions religieuses. — Questions civiles. — La bulle d'excommunication. — Les cardinaux. — M. d'Astros. — Disgrâce et exil de M. Portalis. — Changement dans l'âge de la conscription. — Levées maritimes. — Les enfants de quatorze ans. — Grossesse de l'impératrice. — Esprit et formulaire de la cour. — Déclamation contre les révolutionnaires. — Le Dauphin. — L'ancienne et la nouvelle société. — Naissance du roi de Rome. — La couronne de ce berceau. — Grandeur de l'empire. — Principes de décadence.

CHAPITRE V.

(Pages 123 à 147.)

LES DYNASTIES BRISÉES PAR LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE.

1808 à 1811.

La branche aînée des Bourbons. — Louis XVIII. — Sa correspondance. — Ses jugements sur la cour de Napoléon. — Sa patience. — Mort de la reine. — Le comte d'Artois. — Les ducs d'Angoulême et de Berry. — Mesdames de France à Trieste. — M. de Narbonne. — La branche cadette. — M. le duc d'Orléans. — Son mariage en Sicile. — Expédition en Espagne. — Plan de Dumouriez. — Correspondance avec le duc de Wellington. — avec les Cortès. — Proclamation aux soldats français. — Lutte des idées de 1789 et du 18 brumaire. — Les Bourbons d'Espagne. — Ferdinand VII. — Les infants à Valençay. — Complot pour les enlever. — Le baron de Kolly. — Charles IV à Marseille. — La reine et le prince de la Paix. —

Les Bourbons de Naples. — Patriotisme de Caroline de Sicile. — Rapports avec Murat. — Les Carignan et la maison de Savoie. — Charles-Emmanuel. — Victor-Amédée. — La maison de Bragance. — Sa situation en Brésil. — Le roi de Suède. — Gustave-Adolphe. — La maison d'Orange. — La Hollande. — Les princes d'Allemagne. — Hanovre. — Brunswick. — Les grand-duc de Toscane. — Captivité du souverain pontife Pie VII.

CHAPITRE VI.

(Pages 157 à 175.)

ESPRIT DE LA SOCIÉTÉ A LA NAISSANCE DU ROI DE ROME.

Juillet 1811 à avril 1812.

La cour. — La ville. — Les dignitaires. — L'administration. — L'armée. — La bourgeoisie. — Les propriétaires. — Les commerçants. — Napoléon et le conseil des manufactures. — Le clergé. — Le concile à Paris. — Délibérations. — Commencements d'inquiétude dans les esprits. — Les plaintes du commerce. — Mauvaise récolte de 1811. — Menace de famine. — Révolte de Caen. — La comète. — Sinistres présages.

CHAPITRE VII.

(Pages 176 à 204.)

SITUATION DIPLOMATIQUE DE L'EMPIRE AVANT LA GUERRE DE RUSSIE.

Mai 1811 à mai 1812.

Changement dans le ministère des relations extérieures. — Les trois périodes. — M. de Talleyrand. — M. de Champagny. — M. Maret. — Caractère de M. Maret. — Rapports avec la Russie. — Premiers griefs. — Le commerce. — Occupation militaire de la Prusse. — Le grand-duché d'Oldenbourg. — Diplomatie russe. — Le prince Kourakin à Paris. — Les voyages du comte de Czernicheff. — Échange de notes. — Relations avec l'Angleterre. — Le ministère anglais. — Assassinat de M. Perceval. — Double base de négociations. — Développement de la puissance de lord Castlereagh. — Rapports de la France et de la Prusse. — Proposition d'alliance. — Situation respective de Napoléon et de l'Autriche. — Difficultés dans les négociations. — Griefs de la Suède. — Le commerce. — Le pavillon neutre. — Correspondance de Napoléon et de Bernadotte. — La Porte ottomane avant l'expédition de Russie.

CHAPITRE VIII.

(Pages 205 à 225.)

LES PEUPLES ET LES ENNEMIS PERSONNELS DE NAPOLÉON.

Mai 1811 à avril 1812.

Développement de la haine des Espagnols. — Les cortès. La constitution de 1812. — Embarras de Joseph. — Négociation de M. Hamilton. — Énergie de l'insurrection. — Le peuple anglais. — L'aristocratie. — Union des whigs et des torys. — Progrès des sociétés secrètes. — Mot d'ordre des conjurés. — L'unité allemande. — La triple association. — Les universités. — Organisation des carbonari en Italie. — Patrie et liberté. — Les nations slaves. — L'aristocratie russe. — Le peuple. — Plan de délivrance. — Premières communications faites à Moreau. — Correspondance avec Bernadotte. — Propositions de l'empereur de Russie. — Dumouriez. — Sa correspondance avec lord Wellington. — Son plan de campagne. — Pozzo di Borgo. — Son activité. — Ses voyages. — Arrivée en Angleterre. — Sir Robert Wilson. — Madame de Staël. — Benjamin Constant.

CHAPITRE IX.

(Pages 226 à 249.)

LES FORCES ET LES ARMÉES EN PRÉSENCE.

Mars et avril 1812.

L'armée française en 1812. — La garde. — Les régiments de ligne. — La cavalerie. — L'artillerie. — Les arsenaux. — La marine. — Les armées d'Espagne. — Les garnisons d'Allemagne. — Les alliés. — Troupes italiennes, polonaises. — La Confédération du Rhin. — Armées prussienne, autrichienne, anglaise, portugaise, espagnole. — Organisation militaire de la Russie. — Ses généraux. — Ses cadres. — Effectif de ses corps. — Esprit de son armée. — Bernadotte. — L'armée suédoise.

CHAPITRE X.

(Pages 250 à 275.)

DERNIÈRES NÉGOCIATIONS DES CABINETS. — MESURES DU GOUVERNEMENT AVANT LA CAMPAGNE DE RUSSIE.

Mars à mai 1812.

Explications diplomatiques avec le prince Kourakin. — Audience de l'empereur. — Notes des deux cabinets. — Organisation en trois bans de la garde nationale. — Levées en masse. — Inquiétude des esprits. — Rupture avec la Suède. — Mauvais résultat des négociations avec la Porte ottomane. — Exécution des traités d'alliance avec la Prusse et l'Autriche. — Communication au sénat. — Tristesse des opinions. — Organisation du gouvernement. — Départ de Napoléon pour Dresden.

CHAPITRE XI.

(Pages 276 à 302.)

SÉJOUR A DRESDEN, NÉGOCIATIONS.

Mai et juin 1812.

Dresden. — La cour plénière des rois. — Napoléon. — Marie-Louise. — François II. — L'impératrice d'Autriche. — Le roi de Prusse. — Caractère et activité de Napoléon. — Ses rapports avec les cabinets. — Préparatifs militaires à Dresden. — Organisation du corps diplomatique. — Dernière démarche pour la paix. — Préparatifs d'Alexandre. — Ses rapports de cabinet. — Traité avec la Suède et Bernadotte. — Suite et développement des négociations avec l'Angleterre. — Préliminaires signés avec la Turquie. — Négociations avec les cortés espagnoles. — L'armée russe.

CHAPITRE XII.

(Pages 303 à 329.)

LA POLOGNE. — PREMIÈRE PÉRIODE DE LA CAMPAGNE DE RUSSIE JUSQU'À WITEPSK.

Juin et juillet 1812.

Idées politiques de Napoléon sur la Pologne. — Envoi de M. de Pradt. — M. Bignon. — M. Maret. — Organisation du grand-duché de Varsovie. — Esprit des Polonais. — La noblesse. — Le clergé. — La bourgeoisie. — Le peuple. — Alexandre à Wilna. — Jérôme et les Allemands à Varsovie. — La diète. — Les généraux français Vandamme et Dutailly. — Passage du Niemen. — Aspect du pays. — Retraite des Russes. — Napoléon à Wilna. — Organisation provisoire de la Lithuanie. — Tentative pour le réveil de la Pologne. — Système militaire des Russes. — Suite de combats. — Stratégie jusqu'à Witepsk.

FIN DE LA TABLE.



TRÉSOR

HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

OUVRAGES COMPOSANT LA 10^e SÉRIE.

16 volumes in-8^o.

1^o
HISTOIRE
de
FRANCE **FRANCE**
SOUS LOUIS XIII
PAR
M. A. BAZIN.

4 volumes in-8^o, ornés de quatre portraits.

3^o
HISTOIRE
de

AU MOYEN AGE

depuis Philippe-Auguste jusqu'à la fin
du règne de Louis XI.

4 vol.

2^o
HISTOIRE
de la
RÉVOLUTION **EN ANGLETERRE**
de 1688
par
F.-A. MAZURE.
4 volumes.

4^o
HISTOIRE
des
FRANÇAIS
DES DIVERS ÉTATS
Au XIV^e et au XV^e siècle
PAR AMANS-ALEXIS MONTEIL.
4 vol.

Conditions de la souscription et mode de la publication.

Il paraît un volume (papier saliné avec une jolie couverture) par semaine. Chaque volume se compose de 16 feuillets d'impression in-folio de 236 pages. S'il arrivait que les volumes ne comptaient pas cette quantité de feuillets, et que le nombre manquant fût au moins de 12 feuillets (192 pages), il y sera supplété par un volume, formant un ouvrage complet, délivré gratis aux souscripteurs.

La souscription se fait pour tous les ouvrages composant la série. — Celui qui souscrit pour 6 exemplaires obtient un 7^{me} exemplaire gratis.

Chaque volume est distribué, sans frais, au domicile du souscripteur, moyennant le paiement de 1 fr. 25 pour Bruxelles, et 1 fr. 35 pour les provinces.

Celui qui souscrira après la publication du tome 9 de la présente série, payera 50 cent. de plus par volume.

Les abonnés des campagnes doivent désigner un domicile dans une ville quelconque pour la remise des ouvrages.

On souscrit à l'ÉTABLISSEMENT, 8, rue d'Assaut, à Bruxelles, et chez les principaux libraires de la Belgique.